DICTIONNAIRE

RAISONNÉ, UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE.

TOME SIXIEME.

G = HIS

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ, UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE,

CONTENANT

L'HISTOIRE des Animaux, des Végétaux et des Minéraux, et celle des Corps célestes, des Météores, et des autres principaux Phénomenes de la Nature;

AVEC

L'HISTOIRE des trois Regnes, et le détail des usages de leurs productions dans la Médecine, dans l'Économie domestique et champêtre, et dans les Arts et Métiers;

Une TABLE concordante des Noms Latins, et le renvoi aux objets mentionnés dans cet Ouvrage.

Par VALMONT-BOMARE, Professeur d'Histoire Naturelle à l'École centrale de Paris.

NOUVELLE ÉDITION d'après la quatrieme revue et considérablement augmentée par l'Auteur.

TOME SIXIEME.

A LYON,

Chez BRUYSET AINÉ et Ce

AN VIII = 1800.

QH
13
V19
1800
t.6
TCNHRB

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ

D'HISTOIRE NATURELLE.

G

GAAR. Poisson de l'Isle de Tabago, et qui est le même que l'*aiguille* de l'Inde Orientale; *Voyez ce mot.* Lorqu'il est parvenu à son plus grand accroissement, les Espagnols le nomment *grand-gaar.*

GABBRO ou GABRE. Des Naturalistes, et plus particuliérement M. *Desmarest*, ont désigné génériquement par ce nom, les cristallisations pierreuses, telles que le *schorl*, qu'on rencontre dans les laves et pierres volcaniques; *Voyez* SCHORL. D'autres ont donné le nom de *gabre* ou *trapp* des Pyrénées, à une *serpentine* dure et solide, d'un gris sombre, et tachetée de gris et de noir, susceptible d'un assez beau poli.

GABIAN. *Voyez* GOÉLAND.

GACHET, *Sterna atricapilla.* Nom donné à l'*hirondelle de mer* à tête noire. Cet oiseau peu commun sur nos côtes, qu'on voit quelquefois sur nos rivieres à la fin de l'été, a été observé en Amérique par le Pere *Feuillée;* sa femelle pond deux œufs, très-gros pour sa taille, marbrés de taches d'un pourpre sombre sur un fond blanchâtre; elle les dépose sur la roche nue: le bec et les ongles sont noirs, les pieds d'un rouge obscur; le noir de la tête s'étend à la

gorge, à la poitrine et au cou; le plumage supérieur est gris-cendré, l'inférieur est blanc. *Voyez* HIRONDELLE DE MER.

GADE, *Gadus*, Linn. Nom d'un genre de poissons jugulaires. *Voyez à l'article* POISSON.

GAGNAGES. Se dit des gazons ou des champs où divers animaux pâturent.

GAGOU. Grand arbre de la Guiane, que les habitans regardent comme une espece de cedre d'Amérique. Son bois ressemble, pour la couleur, à la pierre à fusil : il est difficile à fendre, et l'on s'en sert pour faire des canots qui sont très-volages, dit M. *de Préfontaine*, jusqu'à ce qu'ils soient imbibés.

GAIGAMADOU. Les Indiens prétendent que c'est une espece différente de l'*arbre à suif* ou de l'*ouarouchi*. Voyez *ces deux mots*. A Cayenne, on les confond.

GAINIER. *Voyez* Arbre de Judée.

GAL, *Zeus gallus*, Linn.; *Zeus caudâ bifurcâ*, Arted., Gronov.; *Gallus marinus seu Faber Indicus*, Willughb. App. p. 33; *Abucatuxia Brasiliensibus*, *Peixe Gallo-Lusitanis*, Marcgr.; *Abacatuaja*, Jonston; *Jean-Kapelle*, Ruysch; *Tetragonoptrus lævissimus*, *totus coloris argentei*, Klein. C'est la *lune* des Antilles, de *du Tertre*. Ce poisson est du genre du *Doré;* il se trouve dans la mer de l'Amérique; la couleur du corps a l'éclat de l'argent. *Gronovius* dit qu'il a la tête et le corps minces dans le sens de la largeur, et étendus en hauteur : en général ces poissons ont depuis six jusqu'à huit pouces de diametre, et un pouce ou environ d'épaisseur; le dos et le ventre sont très-aigus; la mâchoire d'en-bas un peu plus longue que celle de dessus; toutes les deux hérissées de dents à peine sensibles; la nageoire dorsale a trente-un rayons, dont les neuf antérieurs sont épineux; le premier des rayons flexibles qui suivent, forme une espece de long filament qui s'étend beaucoup au-delà des autres : les nageoires pectorales sont longues et ont chacune vingt rayons; les abdominales, qui sont noirâtres, n'en ont que six qui sont très-alongés; celle de l'anus en a vingt, dont le premier est seul épineux; le second se prolonge comme le dixieme de la nageoire dorsale; celle de la queue qui est large, très-échancrée, a

dix-sept rayons, indépendamment de quelques autres plus courts, qui sont situés sur les côtés. On assure que de quelque maniere qu'on apprête ce poisson, sa chair est très-bonne et facile à digérer.

GALACTIT, *Galaxias*. Sorte d'argile qui est blanchâtre, endurcie, remplie de veines rouges, et qui a la propriété de rendre l'eau un peu mousseuse et savonneuse. En quelques contrées de l'Allemagne, on s'en sert pour les ulceres et les fluxions des yeux : elle conviendroit mieux pour dégraisser les étoffes. Le *galactit* est la même terre ou pierre si fameuse chez les anciens Egyptiens, sous les noms de *galaricide* et *galaricte*, dont on se servoit pour produire des enchantemens, etc. Consultez *Hill*, *Hist. nat. des Fossiles*, et *Boëce de Boot*. Le *galactit* est le *pietra di sarti* des Italiens.

GALAND de jour, et GALAND de nuit. *Voyez* à l'*article* CESTREAU. Le *galant d'hiver* est une *perce-neige*. Voyez *ce mot*.

GALANGA, *de Rondelet*. Voyez BAUDROIE (grande).

GALANGA, *Maranta*. Sous ce nom, on trouve dans les boutiques deux especes de racines qui viennent seches de l'Inde, et qui different beaucoup par la grosseur : on les distingue en grande et en petite espece.

LE GROS ou GRAND GALANGA, *Galanga major Javanensis*, Bauh. Pin. 35, est une racine tubéreuse, noueuse, genouillée, tortue, repliée et recourbée comme par articulations de distance en distance, divisée en branches, entourée comme par des bandes circulaires, inégale, dure, solide, de la grosseur d'un pouce, d'une odeur aromatique, d'un brun-rougeâtre en-dehors et pâle en-dedans ; on nous l'apporte de l'Isle de Java et des côtes de Malabar, où il vient de lui-même : on le cultive aussi en Chine : la plante dont on tire cette racine se nomme *bangula*, et est de la famille des *Balisiers*.

LE PETIT GALANGA, *Galanga minor*, *aut Galanga Sinensis*, est d'une forme semblable au précédent, mais en morceaux beaucoup plus menus et plus courts ; il est également genouillé, brun en dehors, rougeâtre

en-dedans : il est d'un goût et d'une odeur bien plus vifs et plus aromatiques que le gros *galanga* : sa saveur piquante tient du poivre et du gingembre. Le petit *galanga* vient d'une plante que les Indiens nomment *lagundi* : cette plante est composée de feuilles graminées comme le gingembre : ses fleurs sont blanches et comme en casque : le fruit a trois loges pleines de petites graines arrondies. Le *lagundi* vient avec ou sans culture en Chine et dans les grandes Indes, où ces racines se nomment *lavandou* : c'est le *lawas* des Javans, le *lanquas* ou *lancuaz* des Malais. On nous apporte ces racines par morceaux desséchés : on s'en sert pour fortifier l'estomac lorsqu'il est relâché. Le *galanga* est un puissant carminatif ; il provoque les regles et facilite la digestion. Les Indiens en assaisonnent leurs alimens. Les Vinaigriers l'emploient dans la confection du vinaigre, au moins pour en augmenter la force.

L'huile pure des fleurs de *galanga*, qu'on tire aux Indes Orientales, est aussi rare que précieuse. M. *Tronchin* en reçut, en 1749, du Gouverneur de Batavia, une très-petite quantité, mais d'une qualité si parfaite, qu'une goutte suffit pour embaumer admirablement deux livres de thé. A l'égard du *Galanga* à feuilles de balisier, c'est le *toulola*. Voyez *ce mot*.

GALARICIDE et GALARICTE. *Voyez* GALACTIT.

GALAXIE. Nom que quelques Naturalistes ont donné au *galactit*, ou à la *pierre de lait*, ou au *lait de lune* ; Voyez *ces mots*. Les Astronomes se sont long-temps servis du mot *galaxie*, pour désigner cette longue trace blanche et lumineuse qui occupe une grande partie du ciel, et qui se remarque aisément dans une nuit claire et sereine, sur-tout quand il ne fait point de lune : c'est ce que nous nommons aujourd'hui la *voie lactée*. Voyez *ce mot*.

GALBANUM. Gomme-résine dont on nous apporte deux espece dans le commerce : l'une est en larmes pures, et l'autre en pains visqueux remplis d'impuretés. C'est une substance grasse, d'une consistance de cire, peu transparente, brillante, demi-inflammable et demi-soluble dans l'eau froide, totalement dissoluble dans le vin, dans le vinaigre, et à

peu de chose près dans l'eau chaude, mais difficilement dans l'huile et dans l'esprit-de-vin : elle blanchit la salive; elle est d'un goût amer, âcre, d'une odeur forte et puante. Sa couleur est jaunâtre extérieurement, blanchâtre dans l'intérieur, quelquefois brunâtre ou roussâtre, selon qu'elle est plus ou moins récente ou pure.

Le *galbanum* nous vient de Syrie, de la Perse et de quelques autres endroits du Levant, par la voie de Marseille, où il en arrive quelquefois trente ou quarante quintaux pour l'usage de l'Europe. Cette gomme-résine découle avec ou sans incision d'une plante férulacée ou ombellifere, connue sous le nom latin *Ferula Africana galbanifera, aut Oreoselinum Africanum, galbaniferum, frutescens, anisi folio*, Tourn. ; *Bubon galbanum*, Linn. laquelle croît en Afrique, et sur-tout dans la Mauritanie : le *galbanum* se trouve aussi dans les grandes Indes. La quantité de gomme-résine qui découle des jeunes tiges est modique; il faut qu'elles aient trois ou quatre ans pour en produire beaucoup. Si l'on ne fait pas d'incision, le suc découle de lui-même des nœuds des tiges; mais pour en accélérer l'écoulement, on a coutume de couper la tige à deux ou trois travers de doigt de la racine, et le suc découle goutte à goutte. Quelques heures après il s'épaissit, se durcit, et on le recueille.

La racine du *galbanifere* est grosse, ligneuse et fibreuse; la tige de ce petit arbrisseau est de la grosseur du pouce; elle s'éleve à la hauteur de trois à cinq pieds; elle est fongueuse en-dedans, cylindrique, articulée, lisse, de couleur glauque, et divisée en quelques rameaux : chaque espace qui est entre les nœuds est couvert d'un feuillet membraneux d'où sortent les feuilles qui sont semblables à celles de l'anis ou à celles du persil, mais plus grandes et plus découpées, verdâtres, d'une saveur et d'une odeur âcres : la tige, les rameaux et les feuilles sont couvertes d'une liqueur de la couleur de la plante; ses fleurs naissent en ombelles ou parasols, de couleur jaune pâle. Lorsque la fleur est passée, le calice devient un fruit glabre, presque cylindrique et strié; il contient deux semences aplaties, d'un brun-roussâtre, can-

nellées et très-légérement bordées d'une aile mince et membraneuse, telles qu'on en peut voir dans les masses de *galbanum* qui en contient toujours beaucoup. Telle est la description du *galbanifere* que quelques curieux font croître dans des serres, et qui a réussi durant quelques années dans le Jardin Royal de Paris. Toute cette plante fournit un suc visqueux, laiteux, clair, qui se condense en une larme semblable à tous égards au *galbanum*, et que les Arabes ont appelé *chéné*.

On distingue une autre espece de *galbanifere*, *Bubon gommiferum*, Linn.; *Ferula Africana galbanifera, folio myrrhidis*, Comm. Hort. : cette espece passe sept pieds de hauteur.

Le *galbanum*, pris intérieurement, dissout la pituite qui est tenace; c'est pourquoi il est utile pour l'asthme et la toux invétérée : il dissipe les vents et purge les lochies; il soulage les maladies hystériques qui viennent d'obstructions de la matrice : on le recommande aussi contre les poisons coagulans : sa fumigation est utile dans la suffocation de la matrice et dans les redoublemens épileptiques : appliqué extérieurement il amollit et fait mûrir les bubons et les tumeurs squirreuses : étendu sur une peau de chamois apprêtée, et appliquée ensuite sur l'ombilic, il adoucit les mouvemens spasmodiques et les convulsions des membres. On emploie le *galbanum* dans plusieurs onguens et emplâtres, et dans la grande thériaque : cette substance étoit autrefois employée pour tant de maux, qu'il arrivoit souvent que le succès ne répondoit pas à l'attente : c'est de là qu'est venu le proverbe, *donner du galbanum*, pour signifier, amuser par des paroles peu effectives.

Malgré la puanteur qu'exhale le *galbanum*, cette gomme-résine entroit dans la composition du parfum qui devoit être brûlé sur l'*autel d'or*. (*Exod. ch. xxx. vers.* 34.) Ce parfum ne déplairoit point aujourd'hui à nos femmes hystériques, et à nos hommes hypocondriaques : peut-être ne seroit-il pas difficile de trouver les mêmes causes analogiques qui le rendoient autrefois agréable ou nécessaire au peuple Juif par son influence : mais cette discussion nous meneroit

trop loin. La réflexion que nous présentons est de M. le Chevalier *de Jaucourt*.

GALBULES. Nom donné à la tête ou noix de cyprès. *Voyez* CYPRÉS.

GALE ou GALÉ *Voyez à l'article* MIRTHE BATARD, *et le mot* ARBRE DE CIRE.

GALEC, *Galega officinalis*. Plante dont il est parlé sous le nom de *rue de chevre*. Voyez *ce mot*. Il est mention du *galega* d'Egypte *à l'article* SESBAN.

GALENE, *galena plumbi*. C'est la mine de plomb la plus commune et la plus brillante : elle est en cubes, et toujours minéralisée par le soufre. *Voyez le mot* GALENE *à l'article* PLOMB.

GALENE DE FER. Espece de *wolfram*. Voyez *ce mot* et l'*article* FER.

GALÉOTE, *Lacerta* (*Calotes*), *caudâ tereti longâ, dorso anticè capiteque posticè dentato*, Linn. Ce lézard est du quatrieme genre : il se trouve en Asie. Quelques-uns prétendent qu'il se trouve aussi dans quelques contrées de l'Afrique, et qu'il court, comme les chats, dans les maisons et sur les toits ; qu'il est un domestique familier et fidelle, qui détruit les araignées et dévore les rats.

La tête du *galéote* est garnie d'écailles tuilées. Celles qui couvrent le dessus de cette partie sont obtuses ; les inférieures sont un peu aiguës ; celles des côtés, vers l'occiput, forment des rangées longitudinales d'épines. Le tronc est garni sur les épaules, d'écailles disposées aussi en recouvrement, et tournées en haut. Le dos est relevé en carène, et porte, depuis la tête jusqu'au milieu, une espece de crête produite par d'autres écailles en forme de lances, et qui sont distinctes, grandes et minces ; enfin, les écailles situées sur l'abdomen et autour de la gueule, qui est un peu renflée, ont une arête saillante et aiguë ; en sorte que le ventre paroît sillonné dans sa longueur par une multitude de stries très-sensibles. La queue est effilée et une fois aussi longue que le corps. Les pieds ont chacun cinq doigts ; celui du milieu dans les pieds de devant est plus long de moitié que les autres. Les doigts de derriere sont inégaux, et garnis par-dessous d'écailles en forme de dents. La couleur

du corps est azurée, et prend sur le ventre une teinte blanchâtre. Nous conservons un *galéote* dont la longueur totale est de deux pieds. Ce lézard est le *kolotes* et *askalabotes* des Grecs ; l'*ophiomacus* des Latins.

GALERA de *Brown*. Espece de grosse belette. *Voyez* TAYRA.

GALERE. C'est une espece de zoophyte ou de mollusque qu'il est utile de connoître. Il est ovale : sa grosseur égale quelquefois celle d'un œuf d'oie : il paroît sur la surface de la mer comme un amas d'écume transparente, remplie de vent, ou comme une vessie peinte de vives couleurs, où dominent le blanc, le rouge, le violet ou le bleu argenté d'un brillant de talc.

C'est un animal dont le corps est composé de membranes cartilagineuses, et d'une peau très-mince, élastique et remplie d'air qui le soutient sur l'eau, et le fait flotter perpétuellement au gré du vent et des lames qui le jettent souvent sur le rivage, où il demeure échoué sans se pouvoir remuer, jusqu'à ce qu'une autre onde le reporte dans l'eau : il a huit especes de jambes faites comme des lanieres, dont quatre lui servent de jambes pour nager ou ramer, et les quatre autres de vergues à voiles, qu'il éleve et tend en l'air pour prendre le vent et se soutenir mieux sur l'eau : c'est ce qui lui a fait donner le nom de *galere*. Ce zoophyte ne s'enfonce jamais dans l'eau, même lorsqu'on le frappe ; mais il s'attache à ce qu'il rencontre par le moyen de ses jambes qui sont comme gluantes. On a de la peine à observer de près les mouvemens de cet animal : si on le touche, il cesse de remuer, et embrasse fortement le corps sur lequel il est posé, de maniere qu'il faut faire effort pour l'en arracher : peut-être que cette adhérence est due en partie à l'humeur gluante dont ses jambes paroissent être entiérement couvertes. Si l'on vient à marcher dessus, lorsqu'il est à terre, il creve, et rend un bruit semblable à celui d'une vessie de carpe qu'on écrase d'un coup de pied. On n'y peut distinguer ni bouche ni autre ouverture. Quels sont les canaux par où coule le suc nourricier ? Comment cet animal se multiplie-t-il ?

On trouve des *galeres* sur toutes les côtes des Isles de l'Amérique, et particuliérement dans le golfe du Mexique, après les coups de vent et les grosses marées. On l'appelle *velette* ou *vessie de mer* sur la Méditerranée, et *moucieu* au Brésil : on l'appelle aussi *frégate*. Son apparition vers les côtes est un présage infaillible d'une prochaine tempête.

On prétend que cet animal porte un poison si subtil, si caustique, si violent, que s'il touche la peau de quelqu'autre animal, il y cause une chaleur extraordinaire, avec une inflammation et une douleur aussi pénétrante que si cette partie avoit été arrosée d'huile bouillante. On ajoute que la douleur que cause son attouchement, croît à mesure que le soleil monte sur l'horizon, et qu'elle diminue à mesure qu'il descend, en sorte qu'elle cesse tout-à-fait un instant après qu'il est couché. Ce phénomene, s'il a lieu, est des plus singuliers. Au reste, pour dissiper ces douleurs on se sert d'eau de vie battue avec un peu d'huile d'acajou. Ce qu'il y a encore de surprenant dans cet animal, c'est qu'il corrompt et empoisonne la chair des poissons qui en ont avalé, sans cependant les faire mourir.

M. *J. P. Dana*, Piémontois, a donné une Dissertation sur la *galere*, qu'il place dans un genre connu sous le nom d'*armenistere*.

GALERES. Nom qu'on donne aux *éphémeres*, especes de mouches aquatiques, et à une espece de crustacée marin qui a quantité de rames.

GALERUQUE, *Galeruca*. Ce genre d'insectes se distingue de la chrysomele proprement dite, parce que les antennes de la chrysomele vont en grossissant vers le bout ; au lieu que celles de la *galeruque* sont par-tout d'une égale grosseur ; le corps de la chrysomele est sphérique, au lieu que celui de la *galeruque* est plus alongé. On trouve les larves de cet insecte sur les feuilles de l'orme, du bouleau et de plusieurs autres arbres ; mais une espece très-singuliere, est la *galeruque* aquatique, qui vit au fond de l'eau sur les feuilles du potamogeton (*épi d'eau*), et les dévore. Ces larves tirées hors de l'eau ne paroissent point

du tout mouillées. Il paroît qu'il transpire de leur corps quelque matiere grasse qui ne permet pas à l'eau de s'y attacher; c'est ainsi que les plumes des canards et d'autres oiseaux aquatiques sont enduites d'une espece d'huile qui les empêche d'être mouillées par l'eau dans laquelle ces oiseaux vivent ordinairement.

GALET, *Siliculus*. On donne ce nom à des pierrailles ovales, ou aplaties, ou arrondies, et de différentes couleurs, qu'on trouve au fond des rivieres et sur la greve des mers et des fleuves, sur-tout dans les ports et havres, et souvent en si grande abondance, qu'ils les gâtent et les comblent, à cause que la mer les pousse d'un côté et le courant de l'autre. Ces sortes de pierres varient beaucoup pour la composition, étant ou de quartz ou de marbre, ou de jaspe, ou de granite, ou d'autres cailloux, tels que les pierres à fusil; en un mot, selon les especes de masses pierreuses qui bordent ou servent de sol aux eaux; les *galets* n'en sont que les débris. Il est aisé de comprendre que la figure et le poli des *galets* leur viennent d'avoir été long-temps battus, agités par les flots et par les coups de vents, et usés les uns contre les autres. A l'égard des *galets* qu'on trouve dans les terres, les vallées et les montagnes, il faut soupçonner qu'en général ils y ont été portés et déposés lors d'une alluvion très-considérable, qui a baigné de tels endroits, ou par les eaux de la mer qui ont pu y séjourner autrefois. La grande plaine de la Crau d'Arles (*a*), qui paroît être l'ouvrage de la Durance et du Rhône, est totalement recouverte de cailloux ou *galets* parsemés sur une immense poudingue, dont l'épaisseur, en quelques endroits, est de cinquante pieds. Quand un *galet* de riviere ou de mer

(*a*) M. le *Baron de Servieres* rapporte les idées des Anciens sur la *Crau* d'Arles, (*Journ. de Phyſ. Mai 1783.*) « *Strabon*, *Pomponius Mela* et *Pline* l'appellent *Campus lapideus*, *Campus Herculeus*, en mémoire d'une prétendue pluie de pierres avec laquelle *Jupiter* secourut *Hercule*, manquant de traits, dans un combat contre *Albion* et *Belgion*, fils de *Neptune*. Cette fable ridicule montre que les Grecs étoient aussi peu instruits que nous sur le temps de la naissance de la *Crau*. Chez eux la mythologie suppléa toujours au

a une sorte d'écorce, l'on peut dire qu'il est encore dans son état naturel ou primitif; mais plus un *galet* est lisse, sans écorce et petit, plus il a roulé, c'est-à-dire, qu'il a souffert un frottement long et violent. Au reste, combien de *galets* ont éprouvé par le laps du temps, etc. un ramollissement, une décomposition plus ou moins absolue. Ce moyen est long sans doute, mais la nature ne compte pas avec le temps. *Tantùm ævi longinqua valet mutare vetustas.*

GALICE, en Gascogne, est le nom des *Sardines*. Voyez *ce mot*.

GALINE. En Languedoc on donne ce nom à la *torpede*. Voyez TORPILLE.

GALIOT ou RECIZE. *Voyez* BENOITE.

GALIPOT ou BARRAS. Espece de résine. *Voyez aux articles* PIN *et* SAPIN, *etc.*

GALIPOT D'AMÉRIQUE. Nom donné à la résine *chibou*, dont il est parlé à l'*article* GOMMIER D'AMÉRIQUE. *Voyez* ce mot.

GALLE, *Galla*. On a donné le nom de *galle* à ces excroissances singulieres, à ces tubérosités qui s'élevent sur les différentes parties des plantes, des arbres, et qui doivent leur naissance à l'extravasion du suc nutritif du végétal, que la piqûre de certains insectes a détourné de son cours naturel, dans la partie où elle a été faite. C'est dans l'intérieur des *galles* que des vers d'insectes ont crû, ou que des insectes ont déposé leurs œufs. Elles imitent si bien les productions naturelles des plantes, qu'au premier coup d'œil on est porté à en prendre plusieurs pour leurs fruits, et d'autres pour leurs fleurs. Mais ces fruits apparens ont pour noyau ou pour amande un insecte, et au-dessous de ces especes de fleurs on trouve également un insecte au lieu de graines.

---

silence de l'histoire..... *Athéniens*, disoit un Prêtre d'Egypte à *Solon*, *Athéniens*, vous êtes semblables à des enfans; vous ne connoissez rien de ce qui est plus ancien que vous : remplis de votre propre excellence et de celle de votre nation, vous ignorez tout ce qui vous a précédé : vous croyez que ce n'est qu'avec vous et qu'avec votre ville que le monde a commencé d'exister. Ce reproche philosophique est applicable à bien des hommes de nos jours. »

Ces *galles* nous montrent une prodigieuse variété de formes, de couleurs et de consistances, variété qui est due en partie aux différentes especes d'insectes qui ont occasionné leur formation. Une mere insecte qui, pour l'ordinaire, est ou une mouche à quatre ailes, ou un papillon, ou un scarabée, en un mot, une mouche ichneumone, un cinips, a été pourvue d'un instrument propre à percer ou à entailler le bois, l'écorce ou les feuilles; elle le porte au derriere, c'est une tariere ou un aiguillon: ceux des meres de différentes classes sont ordinairement faits sur différens modeles. Nous ne pouvons pas distinguer à la vue tout ce que renferme la structure de ces instrumens, mais nous en appercevons assez pour l'admirer: (on peut voir au *mot* MOUCHE A SCIE, la description d'une de ces tarieres d'une stucture tout-à-fait étonnante.)

Dans des insectes très-petits, tels que sont les différentes especes de mouches à quatre ailes qui font naître les différentes especes de *galles* du chêne, l'aiguillon est très-grand par rapport à la grandeur de l'insecte; la Nature a cependant trouvé moyen de le loger dans le corps même; il y est courbé et contourné. Quand la mouche veut, elle fait sortir cet instrument de son corps; avec la pointe elle perce tantôt une feuille, tantôt un bourgeon, tantôt un jet d'arbre, et elle dépose un œuf dans le trou qu'elle a formé. Quelquefois la même mouche perce ainsi, les uns après les autres, plusieurs trous dans chacun desquels elle laisse un œuf. Chaque cellule sert de logement à chaque individu.

Les endroits de l'arbre qui ont été blessés, ou ce qui est la même chose, ceux à qui un ou plusieurs œufs ont été confiés, végetent plus vigoureusement que le reste, parce que la séve se porte plus abondamment en cet endroit; elle s'y accumule, la plaie se ferme très-vîte, et l'endroit où elle est se gonfle. Il y paroît bientôt une nouvelle production, qui n'est autre chose que la *galle* dont nous parlons; elle devient le domicile du ver qui y trouve la nourriture et le couvert. De ces *galles* les unes sont à peu près sphériques, de la grosseur d'un grain de groseille;

d'autres deviennent grosses comme des noix, et d'autres comme de petites pommes : quelques-unes sont colorées comme les plus beaux fruits, et l'œil les prend même pour de vrais fruits : les unes sont lisses, les autres sont épineuses ; les unes ont une chevelure bien surprenante, telle que le *bedeguar* qui se trouve sur le rosier; d'autres semblent de petits artichauts; d'autres pourroient être prises pour des fleurs. La substance de quelques-unes est spongieuse : il y en a même certaines qu'on mange en quelques pays ; et qu'on porte au marché. Les Voyageurs nous rapportent qu'à Constantinople on vend au marché des *galles* ou *pommes de sauge* : Voyez aussi BAISONGE *à l'article* PUCERON. Sans aller chercher des exemples si loin, des paysans des environs du bois de Saint-Maur, près de Paris, se sont avisés de manger de ces *galles* en pommes, prises sur le lierre terrestre : ils les ont trouvées très-bonnes : leur saveur est aromatique. Il faut les cueillir de bonne heure avant qu'elles soient trop seches et trop filamenteuses ; cependant il n'y a pas lieu de penser qu'elles parviennent jamais à être mises au rang des bons mets : d'autres sont plus dures que le bois. Enfin parmi les *galles*, il y en a plusieurs dont les Arts font un grand usage ; telles sont les *noix de galle* d'Alep. *Voyez* cet article.

L'œuf qui a été enfermé dans une *galle* naissante, y croît lui-même ; et ce n'est qu'après que cet œuf a pris un assez grand accroissement, que l'insecte en sort ordinairement sous la forme de ver. Ce ver, par la suite, se métamorphose, soit en une mouche à deux ailes, soit en une mouche à quatre ailes, soit en un scarabée selon l'espece dont il est lui-même. Après avoir subi sa derniere transformation, il quitte ce logement, où il a été si bien défendu contre toutes les intempéries de l'air, et qui lui a donné à vivre. Il y a quelques insectes de *galles*, qui sont de fausses chenilles, et des vers de scarabées, qui sortent de leurs *galles*, lorsqu'ils sont prêts à se transformer pour la premiere fois

Dans l'institution de la Nature, ces insectes eux-mêmes doivent servir à nourrir d'autres insectes. Des mouches carnassieres, et qui donnent naissance à des

vers carnassiers, sont munies de tarieres qui valent bien celles des mouches qui font naître les *galles*. La mouche carnassiere va percer une *galle;* elle dépose un œuf dans sa cavité ; il en naît un ver qui mange celui qui sembloit devoir être en sûreté dans un logement environné de murs solides et épais.

La quantité de vers étrangers, introduits dans les *galles*, les variétés de leurs especes et des belles mouches qu'ils donnent, sont encore de véritables merveilles. Il sort des *galles* plus de mouches qui doivent leur naissance aux vers étrangers, qu'il n'en sort de celles qui la doivent aux habitans naturels. *Voyez* CINIPS *et* ICHNEUMONES (mouches).

Entre ces diverses especes de *galles*, les unes ne nous offrent qu'une grande cavité, dans laquelle plusieurs insectes vivent et croissent ensemble ; ou diverses cavités plus petites, entre lesquelles il y a des communications. L'intérieur de quelques autres est rempli de plusieurs cellules, quelquefois au nombre de plus de cent, et quelquefois seulement au nombre de trois ou quatre, qui toutes sont séparées les unes des autres par une cloison. Enfin d'autres, quoique assez grosses, ne sont occupées, dans leur cavité, que par un seul insecte. On reconnoît qu'une *galle* sur l'arbre est encore habitée par les insectes, lorsqu'on ne voit point qu'elle soit percée nulle part. Les insectes de certaines *galles* sont si petits, qu'on ne peut les appercevoir qu'avec une loupe.

GALLES DE CHÊNE OU FAUSSES GALLES. Les pommes de chênes, ordinairement arrondies, quelquefois lisses, et les raisins de chêne, sont, selon les Naturalistes, des excroissances produites par la piqûre de certains moucherons qui y déposent leurs œufs et qui y produisent des vers : ces excroissances sont astringentes. *Voyez* NOIX DE GALLES.

GALLES DE LA GERMANDRÉE. M. *de Réaumur* a observé que tandis que les *galles* des autres plantes sont produites sur les feuilles, celles de la germandrée le sont sur la fleur, et pour surcroît de singularité, par une punaise, le seul insecte connu de sa classe, qui se forme et croisse dans ces sortes de tubercules monstrueux. Cet insecte est niché en naissant dans

la fleur toute jaune du *chamædris* (germandrée), et il la suce avec sa trompe. La fleur sucée croît beaucoup sans pouvoir s'ouvrir, parce que sa levre qui devroit se dégager du calice fait par les autres pétales, y reste retenue à cause qu'elle a pris trop de volume, et la petite nymphe de punaise y conserve son logement clos. *Voyez* GERMANDRÉE *et* PUNAISE.

GALLE RÉSINEUSE DU PIN. Cette *galle* se rencontre sur les jeunes branches du pin dans toutes les saisons de l'année. Elle a une forme ovale, et est longue d'un pouce environ, d'une couleur blanchâtre sale : elle devient brune en vieillissant. Cette *galle* est de substance résineuse, car elle est dissolube dans l'esprit de vin. On trouve dans son intérieur une petite chenille qui fait sa nourriture de la substance résineuse de la partie de la branche renfermée sous la *galle*. Elle s'accommode de cette résine, et résiste à l'odeur de l'huile essentielle qu'on en retire, tandis que toute autre chenille en périt au bout de deux ou trois minutes. Ces observations sont de M. *Géer*, et sont insérées dans le Tome II des *Mémoires présentés à l'Académie*.

Cet article fournit un exemple que plusieurs insectes trouvent la vie et le couvert sur certaines plantes. C'est au soin qu'ils prennent d'y loger leurs petits, que nous devons la matiere ou les ingrédiens des plus belles couleurs, rouges, noires, etc. que l'on emploie tant en peinture qu'en teinture : notre réconnoissance, ni notre admiration, n'égalent pas le service de ces insectes.

GALLERAND, en Bretagne, est le *butor*. Voyez *ce mot*.

GALLINAGE. *Voyez* PIERRE DE GALLINAGE.

GALLINACÉES. Les Ornithologistes expriment par ce mot des oiseaux du genre des *Poules*, ou des oiseaux granivores, qui, comme les poules, les perdrix, etc. ne portent point la nourriture à leurs petits, qui se nourrissent à la suite de la mere. Les oiseaux de l'ordre des *Gallinacées* sont sujets à avoir les os très-renflés par les extrémités; et il ne paroît pas que les individus qui sont affectés de ce vice ou de cette irrégularité, se portent moins bien d'ailleurs. M. *Son-*

nini de Manoncour dit que ces bipedes ont été regardés comme particuliers à l'ancien continent, et absolument étrangers au nouveau : il prétend même que *d'Acosta* est le seul qui ait soutenu que les poules existoient au Pérou avant l'arrivée des Espagnols, et qu'elles s'appeloient dans la langue du pays, *gualpa*, et leurs œufs, *ponto*. M. *Sonnini* dit qu'il existe une race de *gallinacées* dans quelques parties de l'Amérique Méridionale : ces oiseaux y sont, à la vérité, rares et petits; ils n'habitent que l'intérieur des déserts; on en entend quelquefois chanter au point du jour dans les solitudes de la Guiane : leur cri, quoique parfaitement semblable à celui de nos coqs, est moins fort. Si le Lecteur est curieux d'apprendre quelques détails sur la digestion des *gallinacées*, il peut consulter l'*article* OISEAU.

GALLINASSE ou GALLINAZA. Nom que les Espagnols du Pérou donnent à un oiseau noir, de la grosseur d'un dinde : *Garcilasso Jaca* dit que les habitans du pays le nomment *suyuntu* (qu'il faut prononcer *souyountou.*) Cet oiseau, qui est d'une odeur désagréable, est très-goulu, très-carnassier; il vit de charognes comme les corbeaux, et enleve le immondices des chemins. Le *gallinaza* (les Espagnols prononcent *gaillinaça*) se rencontre aussi dans le Mexique, où il y est appelé *aura* et *tropillot*. Voyez *le mot* AURA. Ce sont autant de *vautours*.

GALLINE. *Voyez* MILAN MARIN.

GALLINSECTES. Les Naturalistes modernes donnent ce nom à des insectes qui ressemblent fort à des galles, mais qui n'ont de commun avec elles que la ressemblance extérieure. C'est sur les arbres, sur les arbrisseaux, et communément sur des plantes qui passent l'hiver, que naissent et croissent les *gallinsectes* : il faut à ces sortes d'animaux, une plante qui les nourrisse près d'un an, terme auquel est fixée la durée de leur vie.

Il y a peu d'arbres et d'arbustes, dans notre pays, qui n'en nourrissent différentes especes : on les y reconnoît à leur figure et à leur couleur. Elles naissent toutes d'assez petits animaux. Après leur accroissement, les unes semblent être de petites boules attachées

chées contre une branche par une très-petite partie de leur circonférence : elles sont ordinairement grosses comme un grain de poivre ; d'autres sont comme sphériques, excepté la partie plate par où elles sont attachées à l'arbre. Il y en a qui ont la figure d'un rein ou d'un bateau renversé ; et elles sont toutes appliquées aux petites branches par la partie la plus échancrée ou enfoncée de leur corps. Les couleurs des *gallinsectes* n'ont rien de bien frappant : communément elles en ont une qui tire plus ou moins sur le marron : il y en a aussi de rougeâtres, de violettes, et d'un beau noir ; d'autres dont le fond est jaune, avec des ondes brunes. M. *de Réaumur* en a trouvé de brunes veinées de blanc.

Les pêchers et les orangers ont des *gallinsectes* faites en bateau renversé ; et ce sont de tous les arbres ceux desquels on est le plus attentif à les ôter. Les Jardiniers les appellent improprement *punaises d'orangers* : ces *gallinsectes* sont les plus communes, et celles sur lesquelles on a fait des observations dont on peut faire l'application aux autres especes.

Les *gallinsectes* sont presque toujours nuisibles aux arbres : il y en a cependant de très-utiles, et dont on désire la multiplication ; telle est celle du kermès, appellée *coccus* ou *graine d'écarlate*. Voyez KERMÈS.

Ces sortes d'animaux parviennent à leur dernier terme d'accroissement à la fin de Mai et au commencement de Juin. Il faut observer les *gallinsectes* dans tous les temps pour les bien connoître ; sans cette exactitude, on les prend aisément pour des coques où divers insectes renferment leurs œufs. L'insecte a six jambes, qu'il tient appliquées contre son corps : il y en a quatre plus aisées à distinguer que les autres. La derniere paire de celles-ci est immédiatement au-dessus du premier des cinq anneaux. Au-dessus de la premiere paire de jambes on apperçoit une espece de petit mamelon, qui est la partie par le moyen de laquelle l'insecte se nourrit. La *gallinsecte* couvre ses œufs de son corps, qui leur tient lieu d'une coque bien close. La ponte étant finie, l'insecte meurt bientôt, et à la même place où il s'étoit fixé depuis long-temps : son corps se desseche, et ce cadavre qui semble transformé

en une espece de coque, sert de berceau à sa famille. Selon M. *de Réaumur*, les petites *gallinsectes* sont douze jours à éclore, et ne prennent l'essor que plusieurs jours après leur naissance : il y a des Auteurs qui ont compté depuis mille jusqu'à deux mille œufs sous certaines especes de *gallinsectes*. Celles qui sont nouvellement nées sur les pêchers, commencent à sortir de dessous le squelette de leur mere au commencement de Juin. Les fourmis qui, comme nous l'avons dit, indiquent les pucerons, indiquent aussi les *gallinsectes* des pêchers. Ces insectes tirent des feuilles sous lesquelles ils se fixent la substance propre à leur nourriture et à leur accroissement : ils ne rongent point les feuilles; ils en pompent le suc avec leur trompe, qu'on ne parvient à distinguer que dans les grosses *gallinsectes*.

L'expérience a appris aux Jardiniers-fleuristes à nettoyer avec soin leurs arbres fruitiers des *gallinsectes*, et sur-tout les orangers et les pêchers ; sans quoi elles épuisent, en quelque sorte, la séve de ces arbres; ce qui les fait languir et même périr.

Les *gallinsectes* tombent en automne avec les feuilles sur lesquelles elles sont attachées ; mais elles regagnent bientôt l'arbre et s'y fixent. C'est en Avril qu'elles se défont de leur vieille peau ; après quoi elles croissent très-vîte et prennent la figure de galles : arrivées au dernier terme de leur accroissement (en Mai), elles sont en état de pondre.

De petites mouches fort jolies à deux ailes, dont la tête, le corps, le corselet, et les six jambes sont d'un rouge foncé, sont les mâles qui fécondent les *gallinsectes* : la fin d'Avril est la saison de leurs plaisirs. Ces mâles ont une forme bien différente de leur femelle, et une grandeur bien disproportionnée. Autant les femelles sont immobiles, autant on voit un même mâle actif, léger, aller successivement sur plusieurs femelles, les parcourir chacune d'un bout à l'autre, d'un côté à l'autre, tenant toujours la partie en forme d'aiguillon inclinée vers leur corps. Parcourant ainsi son sérail, et passant en revue ses femelles, il s'arrête enfin, il se fixe; et quand il s'est placé sur la partie sexuelle d'une femelle toute prête à le recevoir, il

introduit la partie qui fait la fonction nécessaire à la reproduction.

Différentes especes de nos chênes fournissent aussi des *gallinsectes*, arrondies, grosses comme de petits pois, qui y tiennent par une base circulaire assez étroite, et qui ressemblent beaucoup au *kermès*. La charmille, l'épine, la vigne, font aussi voir des *gallinsectes*, dont les œufs paroissent être dans une coque de soie. Enfin, M. *de Réaumur* cite une espece de *gallinsecte* brunâtre, lisse et semblable à une valve de la moule de mer.

Pro-Gallinsectes.

On donne ce nom à de petits animaux qui tiennent beaucoup des caracteres des *gallinsectes*, mais qui en ont pourtant qui leur sont particuliers. Les *pro-gallinsectes* passent une grande partie de leur vie attachées contre l'écorce des arbres, sans changer de place et sans donner des mouvemens sensibles; cependant on les reconnoît en tout temps pour des animaux; pour peu qu'on les regarde avec la loupe, on distingue leurs anneaux : on a peu étudié encore cette espece d'animaux. La cochenille est peut-être la *pro-gallinsecte* la plus importante à examiner. *Voyez* COCHENILLE.

On connoît une *pro-gallinsecte* qui se tient volontiers sur l'orme : elle est petite et peu allante; on la trouve dans les bifurcations des petites branches qui n'ont qu'un an ou deux; on en trouve quelquefois contre les branches et les petites tiges. Leur dernier terme d'accroissement est fait en Juillet. La vue ne peut néanmoins distinguer qu'une petite masse ovale et convexe, d'un assez mauvais rouge-brun, entourée d'un cordon blanc et cotonneux. La partie ovale est le dessus du corps de l'insecte; on y reconnoît avec la loupe, des anneaux; du reste l'animal est parfaitement immobile; il ne montre ni tête ni jambes, tout est caché par un bourrelet cotonneux, qui ne laisse à découvert que la partie ovale. Cette matiere cotonneuse forme une espece de nid, en forme de corbeille et comme godronné, dans lequel l'insecte est logé en grande partie. Son ventre, qui pose sur le

fond de ce nid se trouve séparé de l'arbre par une couche de coton. Ce nid est non-seulement destiné à mettre le corps de l'insecte plus à son aise, mais aussi à recevoir les petits qui doivent naître en Juin ou en Juillet. En retirant alors la *pro-gallinsecte* de son nid, on trouve dans le fond et dans les inégalités des côtés, un grand nombre de petits, vivans, dont la couleur est d'un blanc-jaunâtre. Ils portent devant eux deux petites antennes; leur corps est assez semblable à celui des *gallinsectes* nouvellement nées. Ils marchent sur six jambes, assez courtes; on a de la peine à reconnoître leur trompe ou suçoir. Quand la mere *pro-gallinsecte* met ses petits au jour, ils sortent par l'anus, ou par une ouverture qui en est proche: ils passent sous le corps de la mere, qui s'aplatit à mesure qu'elle se vide. L'enfantement fini, la mere périt; elle se desseche, et par la suite elle tombe du nid. On est encore incertain si les mâles des *pro-gallinsectes* sont ailés.

La *graine de Pologne*, dont nous avons parlé à l'article *cochenille du Nord*, est encore une *pro-gallinsecte* ou un ver à six jambes, qui porte également sur la tête deux antennes, et qui a d'ailleurs une ressemblance générale avec la *gallinsecte* et la *pro-gallinsecte*. Ce ver du Nord pond des œufs; de très-petites mouches à deux ailes blanches et bordées de rouge, qui sortent de la graine d'écarlate, en sont les mâles. *Voyez au mot* COCHENILLE DU NORD.

GALLIOTE ou GALIOT. *Voyez* BENOITE.

GALONÉ. Nom donné par M. *Broussonet*, à une espece de *chien de mer*, de la section de ceux qui ont une nageoire derriere l'anus, avec les trous des tempes. Le *galoné* se trouve dans les mers d'Afrique; on le pêche assez communément dans la *Baie False* du Cap de Bonne-Espérance; il se distingue de tous les autres *chiens de mer*, par sept bandes noirâtres qui s'étendent parallélement depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue. M. *Broussonet* a fait la description suivante du *galoné*, d'après un individu mâle, long de deux pieds et demi, et qui se voit dans le *Musæum Britannicum*.

« La tête du *galoné* est plus large que le corps, et

aplatie ; l'ouverture de la gueule en demi-cercle ; les dents très-comprimées, alongées, aiguës, rangées en plusieurs séries transversales à la mâchoire supérieure ; le palais et la langue chargés de petits tubercules mous, épars, ce qui rend ces parties un peu rudes ; les narines plus près de l'ouverture de la gueule que du bout du museau ; un lobe, assez large et chagriné, les ferme en partie ; on voit un autre lobule mou, à côté de celui-ci ; les yeux d'une grandeur médiocre et oblongs ; l'iris verdâtre ; les trous des tempes trois fois plus petits que les yeux ; cinq évents de chaque côté, dont le dernier se trouve sur la base des nageoires pectorales ; ces nageoires grandes et horizontales ; celles de l'abdomen, d'une forme presque triangulaire, obliques à leur extrémité, mais en sens contraire avec les pectorales ; la nageoire de derriere l'anus, moins rapprochée de cette partie que de la base de la nageoire de la queue ; sa forme un peu alongée, arrondie antérieurement ; sa partie postérieure terminée en pointe ; la premiere dorsale au-delà du milieu du dos et de celles de l'abdomen ; la seconde placée à l'aplomb de la partie postérieure de celle de derriere l'anus ; celle de la queue en-dessous, arrondie à son extrémité ; la peau chagrinée, couverte de petites écailles presque carrées.

GALONNÉ, *Lacerta lemniscata ; aut Lacerta caudâ tereti longâ, dorso lineis octo striato*, Linn. Ce lézard est du quatrieme genre, il se trouve dans la Guinée. Selon *Linnæus*, il a beaucoup de rapport avec l'*ameiva* ; Voyez *ce mot*. Le *galonné*, dit *Laurenti*, est d'une couleur noire ; il a sur le dos huit bandes blanches longitudinales ; les cuisses sont mouchetées de points blancs ; les pieds de devant ont cinq doigts.

GALONNÉ. *Voyez* GRENOUILLE *dite* la GALONNÉE.

GALOS-PAULÈS, des Espagnols. C'est la *guenon rouge* ou *patas*. Voyez PATAS.

GAMAÏCU. Nom que les Indiens donnent tantôt à un morceau de madrépore fossile, tantôt à une concrétion pierreuse, ronde, protubérancée, semblable aux *stalagmites* ou *oolithes*. Voyez *ces différens mots*. Les Indiens attribuent au *gamaïcu* des vertus merveilleuses.

GAMBETTE. C'est le *chevalier aux pieds rouges.*

GAMMA DORÉ, *Gamma aureum.* On donne ce nom à un phalene ou papillon nocturne, dont les ailes sont agréablement variées et d'un brun nébuleux. On distingue, sur chaque aile supérieure, le *gamma* ou *lambda* des Grecs, bien marqué de couleur d'or, quelquefois blanchâtre. Sa chenille est, dit M. *Deleuze*, une arpenteuse verte à douze jambes. Ce papillon se trouve sur la matricaire, sur la bourrache et sur la laitue. Le *gamma* qui n'est point doré est le *double C*, ou le *gamma vulgaire.* Voyez DOUBLE C.

GAMMAROLITES ou CRABITES, *Gammarolithus.* Les Lithologistes donnent ce nom aux fossiles congéneres, aux *astacolites* et aux *cancrites ;* c'est-à-dire à des crustacées ensévelis dans la terre, et qui y sont devenus très-durs, ou qui y ont changé de nature : tels sont les crabes. On voit dans les cabinets des Curieux, des crabes pétrifiés ou fossiles, que l'on trouve abondamment sur les Côtes de Coromandel, de Malabar et de Schepy, Isle Angloise. *Voyez* CRABE.

GANDOLA. *Voyez* BASELLE.

GANGA. Cet oiseau, qu'on nomme vulgairement *gélinote des Pyrénées*, est de la grosseur d'une perdrix grise ; il a le tour des yeux noir, sans avoir de flammes ou sourcils rouges au-dessus des yeux ; son bec est presque droit ; l'ouverture des narines est à la base du bec supérieur, et joignant les plumes du front ; le devant des pieds couvert de plumes jusqu'à l'origine de doigts ; il a les ailes assez longues ; la tige des grandes plumes des ailes noire, les deux pennes du milieu de la queue une fois plus longues que les autres, et fort étroites dans la partie excédante ; les pennes latérales vont toujours en s'accourcissant de part et d'autre jusqu'à la derniere. Le plumage est agréablement varié ; le supérieur est nué d'olivâtre, de jaune-clair, de noir et de roux : quant à l'inférieur, la gorge est noire, avec un collier roux ; le reste du corps est blanc. La femelle est de la même grosseur que le mâle ; mais elle en differe par son plumage, dont les couleurs sont moins belles, et par les filets de sa queue qui sont moins longs ; elle n'a point de collier. On trouve cette espece d'oiseau, qu'*Edwards*

a appelé *petit coq de Bruyere aux deux aiguilles à la queue*, dans la plupart des pays chauds de l'ancien Continent, en Espagne, dans les parties Méridionales de la France, en Italie, en Syrie, en Turquie, en Arabie, en Barbarie, et même au Sénégal : *pl. enl.* 105, le mâle ; 106, la femelle. La *gélinote du Sénégal*, *pl. enl.* 130, ne paroît être qu'une variété du *ganga*.

GANGUE, *Matrix mineralium et metallorum.* Ce nom, qui est Allemand, et qui signifie en cette langue *filon* ou *veine métallique*, se donne à des terres endurcies ou à des pierres de roche qui contiennent ou renferment des matieres minérales et métalliques. Ces pierres étrangeres à la nature des minéraux mêmes, sont tantôt du quartz, tantôt du spaht ou du schiste, etc. Elles se réduisent en scories, dans la fusion des métaux ou demi-métaux.

GANTELÉE ou GANTS DE NOTRE-DAME. *Voyez* CAMPANULE.

GANTS DE NOTRE-DAME. Quelques-uns donnent ce nom à la *digitale*, à la *gantelée* et à l'*ancolie*. Voyez *ces mots*.

GANUS ou GANNUS. Par ce mot, quelques Ecrivains modernes désignent l'*hyene*. Voyez *cet article*.

GARANCE, *Rubia.* Il y a plusieurs especes de *garances*, qui toutes fournissent de la teinture. L'*azala* ou *izari* de Smyrne, que l'on emploie à Darnetal et Aubenas, pour faire les belles teintures incarnates, à la façon d'Andrinople, est une vraie *garance*. Il en croît naturellement quelques espéces dans les haies, dans les bois, et dans les joints des pierres des murailles de jardins, dont le racines, lorsqu'elles sont sechées avec précaution, fournissent d'aussi belle teinture que l'*azala* de Smyrne. M. *Dambournay*, des Académies des Sciences et d'Agriculture de Rouen, a cultivé une espece de *garance* qui s'est trouvée sur les roches d'Oisel en Normandie : les racines de cette plante lui ont donné une aussi belle teinture que l'*azala*. Suivant les expériences de M. *Guettard*, on peut tirer aussi une couleur rouge des caille-laits.

Le grand *Colbert*, qui ne négligeoit rien de tout ce qui pouvoit faire valoir les avantages naturels du

Royaume, regrettant les sommes immenses qui en sortoient tous les ans pour le commerce de cette racine, est le premier Ministre qui soit entré dans le détail de tout ce qui regarde la culture et la préparation de la *garance*. Consultez l'*Instruction générale pour les Teintures, du mois de Mars 1671*.

L'espece de *garance* que l'on cultive le plus ordinairement pour la teinture, est le *Rubia tinctorum sativa*, C. B. Pin 333; Linn. 158; Tourn. 114. Cette plante pousse des tiges qui se soutiennent assez droites, longues de trois ou quatre pieds, carrées, noueuses, rameuses, fort rudes au toucher; chaque nœud est garni de cinq ou six feuilles, qui font l'anneau ou l'étoile autour de la tige. Ces feuilles sont longues, étroites, d'un vert foncé, un peu luisantes, garnies à leurs bords de dents fines et dures qui s'attachent aux habits. Les fleurs sont d'un jaune-verdâtre; elles naissent vers les extrémités des branches, et sont d'une seule piece en godet. Il leur succede un fruit composé de deux baies attachées ensemble, d'abord verdâtres, puis rouges, enfin noirâtres quand elles sont tout-à-fait mûres. Chaque baie contient une semence presque ronde. Les racines de cette plante sont longues, rameuses, rampantes, de la grosseur d'un tuyau de plume, ligneuses, rougeâtres, et elles ont un goût astringent.

C'est cette même espece de *garence*, dont on fait des plantations dans l'Isle de Terguès, en Zélande et aux environs de Lille. On la desseche, on la pulvérise, et on l'envoie vendre en France sous le nom de *garance* ou de *grappes de Hollande*. Il n'est pas possible d'obtenir un aussi bel incarnat sur le coton, avec cette *garance*, qu'avec l'*azala* de Smyrne. Au reste, il n'y a pas lieu de penser que cette différence provienne de la plante; car la graine tirée du Levant, sous le nom d'*azala*, a produit, au Jardin du Roi, la même espece de *garance*, que celle de Lille. Ces différences proviendroient-elles du degré de maturité ou de dessiccation de la plante, ou de la main-d'œuvre, ou de la nature du sol, etc.? M. *Bertin*, Secrétaire d'Etat, a fait venir de Smyrne, il y a quelques années, une quantité de graines d'*azala* ou *izari*; ce Ministre, tou-

jours occupé de tous les moyens qui peuvent tendre à l'avancement et aux progrès de l'agriculture, a fait distribuer gratuitement cette graine à tous ceux qui ont voulu en faire la culture. Quant à la *garance* d'Oisel, elle pousse plutôt au printemps, que celle de Lille; ses tiges menues se penchent jusqu'à terre; ses racines sont moins grosses, moins vives en couleur, moins garnies de nœuds et de chevelu, que celles de la *garance* de Lille La *garance* d'Auvergne, celles des dehors de Carcassonne et des environs des étangs de Montpellier, (celle-ci est sauvage, *Rubia sylvestris*, *Monspessulana*, *major*, J. B. 3, 715), donnent des couleurs aussi vives que celle que fournit la *garance* des Indes. Selon M. *Haller*, la *garance* de Suisse est beaucoup plus rude que celle de Zélande; les racines sont d'un rouge plus vif, et n'ont point à l'axe un point noir, qui ôte à la *garance* de Zélande une partie de sa belle couleur.

Culture et propriétés de la GARANCE.

La *garance* croît dans toutes sortes de terres; mais elle ne pousse point par-tout d'aussi belles racines: elle aime les terres fortes, douces, humides en-dessous; cependant elle périt quand elle est submergée. Les *garancieres* ou les terrains les plus favorables pour la *garance*, sont les marais desséchés, bien exposés au soleil, et dont le terrain est un peu salé.

On peut multiplier la *garance* de trois manieres différentes, soit par la graine, soit par les racines, soit en la provignant. La premiere maniere qui est la plus longue, est cependant nécessaire lorsqu'on est éloigné des *garancieres*. On doit semer la graine de *garance*, depuis Mars jusqu'en Mai, et le plant qui en provient n'est bon à transplanter dans les champs qu'après la seconde année. La *garanciere* est bien plutôt formée, lorsqu'on plante des racines. Quand on arrache des racines de *garance* pour les livrer aux Teinturiers, on peut se procurer beaucoup de plants, qui ne diminuent que très-peu le produit de la vente: car il est d'expérience, qu'un bout ou tronçon de racine, pourvu qu'il soit garni d'un bouton, ou d'un peu de chevelu,

produira un pied de *garance*. On peut aussi avoir recours aux provins, en couchant les tiges de *garance*, qui prennent racine, et que l'on replante ensuite. Il faut un certain temps, pour que ces branches, converties en racines, puissent être aussi abondantes en couleur que les vraies racines : on doit avoir grand soin d'arracher les mauvaises herbes, de donner des labours à la *garancière*, et de recouvrir les racines de terre, afin qu'elles deviennent plus belles.

Dans le mois de septembre, on peut faucher l'herbe de la *garance*. Cette herbe fournit un excellent fourrage pour les vaches ; l'usage de cette nourriture leur procure beaucoup de lait, dont la couleur tire un peu sur le rouge, et dont le beurre est jaune et de bon goût.

La récolte des racines se fait en Octobre et en Novembre. L'état le plus favorable où elles puissent être pour la teinture, c'est lorqu'elles sont de la grosseur du tuyau d'une grosse plume. Si on les laisse trop vieillir, elles donnent moins de teinture ; si on les arrache trop menues, elles ne font point de profit.

A mesure que les racines sont arrachées, on les étend sur le pré pour les faire sécher. Il faut éviter de les laver pour les débarrasser de la terre qui leur reste attachée ; car on apperçoit bien, à la couleur que l'eau contracte, qu'elle a un peu dissous la partie colorante. La racine de *garance* est difficile à faire sécher ; son suc est visqueux, et elle perd à l'étuve sept huitiemes de son poids. En Flandres, on fait dessécher la *garance* dans une étuve, dont la chaleur est bien ménagée. Quelques essais faits en petit, donnent lieu de croire que la qualité de la *garance* seroit meilleure, si on pouvoit la dessécher au soleil, ou même à l'ombre, et par la seule action du vent, comme on prétend qu'on le fait à Smyrne, où l'air est bien plus sec qu'en Flandres. Pour cet effet, il seroit avantageux d'arracher les racines au printemps, et non point en automne comme on le fait.

Il ne suffit pas que la *garance* soit assez seche pour ne se point gâter ; il faut encore qu'elle puisse se pulvériser, ou comme l'on dit, se grapper. On reconnoît

que la *garance* est suffisamment desséchée, lorsqu'elle se rompt net en la pliant. On bat les racines de *garance* à petits coups de fléau, pour les débarrasser du chevelu, d'une partie de l'épiderme, et d'une portion de terre fine, que l'action de l'étuve a fait dessécher; toutes ces matieres pourroient rendre la teinture moins belle. Les plus petites racines, ainsi préparées, portent le nom de *billons*.

Pour avoir une belle teinture de *garance*, suivant les épreuves qu'en a faites M. *Paynel* de Darnetal, il faut trier les bonnes racines séchées et épluchées, les mettre dans un grand sac de toile rude, les secouer violemment; le frottement du sac et celui des racines, les unes contre les autres, détachent presque entiérement l'épiderme, qui acheve aisément de se séparer au moyen du van. On a, dit-il, par cette méthode, de belles racines de *garance robée*, dont l'effet prévaut sur l'*azala*, autant que celle-ci à d'avantage sur la plus belle *garance* de Hollande: mais cette *garance* devient nécessairement plus chere.

Les terres substantielles et légeres donnent de meilleures racines que les terrains fort gras et marécageux; mais ces derniers en donnent en plus grande abondance. On ne peut guere compter que sur quarante-cinq ou quarante-six milliers de *garance* verte par arpent: huit milliers de racines vertes ne donnent, au sortir de l'étuve, qu'un millier de racines seches. On fait passer la *garance* séchée, sous les pilons ou sous la meule. On voit, dans les *Elémens d'Agriculture de M. Duhamel*, dont nous avons tiré une partie de cet article, la description de l'étuve et du moulin à grapper la *garance*, qui sont à Lille en Flandres, ainsi que celle du moulin à pulvériser la *garance*, qui a été construit à Corbeil.

L'habile et savant Agriculteur, M. *Dambournay*, a fait sur la *garance* une découverte d'autant plus importante, qu'elle tend singuliérement à l'économie. L'expérience lui a appris que quatre livres de *garance* fraîche, font le même effet dans un bain de teinture, qu'une livre de *garance* seche et réduite en poudre. D'où il est aisé de conclure qu'en employant la *garance* de vert on épargne une moitié de racine, puisque

huit livres de vertes n'en donnent qu'une livre de seches. On peut encore consulter un *Mémoire sur la culture de la garance*, par le sieur *Althen*, dans le *Journal de Physique et d'Histoire Naturelle*, *Mai 1772*.

Les racines de *garance*, pour être bonnes, doivent avoir une odeur forte, tirant un peu sur celle de la réglisse; l'écorce, qu'il faut bien distinguer de l'épiderme, doit être unie et adhérente à la partie ligneuse: c'est la partie la plus utile; car c'est dans l'écorce que l'on apperçoit, à l'aide du microscope, des molécules rouges: on remarque aussi une substance ligneuse, de couleur fauve, qui problablement altere, ainsi que l'épiderme, la couleur rouge. M. *de Tourniere* croit que les lessives et l'avivage ne donnent de l'éclat à la teinture de *garance*, que parce qu'elles emportent ce fauve. Ce seroit une découverte bien utile, que de trouver le moyen d'extraire la partie rouge, sans aucun alliage de la partie jaune ou fauve; je crois, dit M. *Duhamel*, que ces tentatives devroient être faites sur des racines vertes, afin que la partie rouge, qui est en dissolution, fût plus aisée à extraire. De nouvelles expériences ont fait connoître que l'écorce donne à la vérité une couleur plus foncée, et le bois une couleur plus pâle; mais que l'épiderme étant enlevée, l'une et l'autre font bien ensemble.

La *garance* en poudre doit être onctueuse, se peloter lorsqu'on la manie entre les doigts. Lorsqu'elle est vieille, elle perd son onctuosité, et produit une poudre seche.

La racine de *garance* est un des meilleurs ingrédiens qu'on puisse employer pour la teinture des laines; elle donne un rouge, à la vérité peu éclatant, mais qui résiste sans altération à l'action de l'air et du soleil, ainsi qu'à l'épreuve des moyens qu'on emploie pour éprouver la ténacité des couleurs; elle contribue aussi à procurer de la solidité à plusieurs autres couleurs composées: on s'en sert pour fixer les couleurs déjà employées sur les toiles de coton. Enfin il y a un grand nombre de cas où le succès des opérations demande qu'on fasse le *garançage*. On appelle sa teinture *rouge de garance*. On vante beaucoup le rouge de bourre ou *nacarat* qu'on en prépare.

La meilleure maniere de connoître la qualité de la *garance*, est d'en faire des essais sur des morceaux d'étoffe que l'on a fait tremper dans un bain d'alun, et de prendre pour objet de comparaison, de l'étoffe teinte avec de la belle *garance* de Zélande, ou avec de l'*azala*. M. *Haller* observe que la *garance* de Zélande a de l'avantage par l'exactitude avec laquelle elle est séchée chez un peuple qui ne néglige aucune précaution. D'ailleurs sa couleur est moins vive que celle de la *garance* de Smyrne ou même de Suisse. La *garance* appellée *mulle* dans le commerce, est la moindre de toutes.

Les tiges et les feuilles de la *garance* sont très-bonnes pour nettoyer la vaisselle d'étain, à laquelle elles donnent le plus beau lustre. Les vaches mangent avidement les feuilles, qui sont pour elles une nourriture excellente. La racine de la *garance* est mise au rang des cinq petites racines apéritives (qui sont celles de l'*arrête-bœuf*, du *câprier*, de la *garance*, du *chiendent*, et du *chardon-roland*). Elle résout puissamment les humeurs épaisses : on lui attribue aussi la vertu de dissoudre le sang coagulé ; elle donne aux urines une couleur rouge ; elle est d'un usage familier en Hollande (sous le nom de *kràpp*), où on la prend intérieurement cuite dans le vin, l'eau et la biere, pour les chutes considérables. Elle convient dans l'hydropisie naissante, dans la jaunisse et dans les obstructions du bas-ventre. Quelques Médecins du Nord s'en servent pour procurer les regles aux femmes. M. *Duhamel* a aussi reconnu (d'après *Belchier*) dans cette plante la propriété de teindre en rouge les os des animaux qui en ont été nourris quelque temps. Trois jours suffisent pour un pigeon : il est digne de remarque que tous les os dans un même animal, ni les mêmes os en différens animaux, ne prennent pas la même nuance. Les cartilages qui doivent s'ossifier, ne se teignent qu'en s'ossifiant. (M. *Haller* ajoute que le cal ne se colore qu'à mesure qu'il devient osseux.) Si on cesse de donner en nourriture des particules de *garance*, les os perdront peu à peu leur teinture. Les os les plus durs, soit qu'il soient formés par la Nature, ou qu'ils soient l'ouvrage d'une maladie, se

coloreront le mieux, et soutiendront l'épreuve des débouillis : ils ne sont cependant pas tout-à-fait intacts à l'action de l'air ; les plus rouges y perdent de leur couleur. La moëlle de ces os teints et toutes les autres parties molles de l'animal, conservent leur couleur naturelle. Une autre remarque, c'est que la *garance* que prennent les oiseaux de basse-cour, agit aussi sur leur jabot et sur leurs intestins, ils en sont colorés ; pour peu qu'on les tienne à ces alimens, ils tombent en langueur et meurent ; on leur trouve, quand ils sont morts, les os les plus gros plus moëlleux, plus spongieux et plus cassans. Mais pourquoi les parties colorantes ne se portent-elles qu'aux os ? Ne seroit-il pas sage de présumer, d'après les expériences précédentes, que l'usage de la *garance* est tout au moins mal-sain ? On voit, dans le *Recueil de l'Académie des Sciences*, *ann. 1747*, qu'elle n'est pas la seule plante qui ait la propriété de teindre en rouge ; mais on a fait de vains efforts, ainsi que l'observe M. *Haller*, pour teindre les os en bleu, en jaune, en vert.

Garance (petite), *Rubeola vulgaris*, *quadrifolia*, *lævis*, *floribus purpurascentibus*. Tourn. Inst. ; *Rubia cynanchica*, C. B. Pin. 333 ; *Asperula tinctoria et cynanchica*, Linn. 150. Cette plante qui est la véritable *herbe à l'esquinancie*, ressemble à un petit plant de *garance*. Ses fleurs sont découpées en trois ou quatre parties, rouges, quelquefois blanches et d'une odeur de jasmin. Ses tiges, qui ont depuis six pouces jusqu'à un pied de longueur, sont dures, rameuses, grêlées, et se couchent la plupart à terre ; ses feuilles sont glabres, linéaires et petites ; les verticilles inférieurs sont de trois ou quatre feuilles ; les supérieurs, de deux, avec des stipules. Cette *petite garance* porte aussi le nom de *cinanchine*, et ses racines teignent très-bien en rouge. Elle sont d'un grand usage dans les Isles de la Mer Baltique. L'Académie de Stockholm a fait des essais sur ces racines ; cuites avec du vinaigre très-fort, elles teignent la laine en rouge. Cette plante croît dans les lieux arides, sur les collines, et dans les prés secs de la plupart des contrées de l'Europe.

M. *Hellot* met au nombre des *garances* la plante de la Côte de Coromandel, dont la racine teint le coton en beau rouge. Cette plante, nommée *chat*, se trouve très-abondamment dans les bois de la Côte de Malabar; on la cultive à Turcovin et à Vaour : on estime particuliérement celle de Perse, nommée *dumas*.

La *garance* à épis et à feuilles étroites, est désignée ainsi, par *Linnæus*, *Crucianella maritima*, 158.

GARDE-ROBE. *Voyez à l'article* AURONE.

GARDON ou ROSSE, ou le ROUGEATRE de M. Daubenton, *Cyprinus Rutilus*, Linn.; *Cyprinus iride, pinnis ventris ac ani plerumquè rubentibus*, Arted., Gronov.; *Rutilus seu Rubellus fluviatilis*, Charlet.; *Rutilus, Rubellio et Rubiculus*, Schoneer.; en Suede, *Mort*; en Allemagne, *Rothaug*, *Rothauge* et *Rotel*; en Angleterre, *Roach*. Poisson du genre du *Cyprin* : il se trouve dans différens lacs ou étangs de l'Europe, et même quelquefois dans les fleuves. On ne connoît aucune espece de poisson qui se multiplie en aussi grande abondance et en aussi peu de temps. Il a huit pouces ou environ de longueur; sa chair est pleine d'arêtes; ce qui fait qu'on l'estime peu. On l'appelle *Gardon*, parce qu'il se garde très-long-temps dans un vase plein d'eau. Le nom latin de *Rutilus*, donné par plusieurs Auteurs à ce poisson, exprime sa belle couleur d'un rouge de cinabre, et relevée par des reflets brillants; cette couleur est plus décidée sur les nageoires du ventre et de l'anus; car sur les autres, il n'y a que de légeres teintes du même rouge : le dos est brun et quelquefois bleuâtre; le ventre blanchâtre : les écailles sont larges, striées, peu adhérentes, et ont l'éclat de l'argent; l'iris des yeux est d'un rouge doré; la même teinte s'offre à l'endroit des sourcils et autour des ouïes : le corps est large et comprimé, mais un peu moins que celui de la brême : l'ouverture de la gueule est circulaire et dépourvue de dents; mais les mâchoires se recourbent de part et d'autre vers le gosier; et à cet endroit, elles sont garnies chacune de cinq dents, dont la partie intérieure est âpre comme une lime : les lignes latérales sont presque paralleles à la carêne du ventre : la nageoire dor-

sale a onze ou douze rayons ; celle de l'anus en a autant ; les pectorales en ont chacune seize ; les abdominales, neuf ; celle de la queue est fourchue. M. *Deleuze* dit que ce poisson paroît être le même que le *vengeron* du lac de Lausanne. Celui-ci est cependant bien plus grand que le précédent.

GARENCE. *Voyez* GARANCE.

GARENNE, *Leporarium*. Nom donné à un espace de terrain, rarement cultivé, mais toujours peuplé d'une grande quantité de *lapins*. Voyez *ce mot*.

GARGOULETTE. DU MOGOL. *Voyez* BOLS.

GARIDELLE. *Voyez* NIELLE DES BLÉS.

GARIGUE. Nom donné par les Naturels de l'Acadie à une espece de champignon qui naît sur le sommet du pin blanc de ces contrées. Les Sauvages du pays s'en servent avec succès contre les maux de gorge, de poitrine, et même contre la dyssenterie.

GARLU. C'est le *geai à ventre jaune* de Cayenne, *pl. enl.* 249. Il y a sur sa tête, cinq raies longitudinaes, une jaune, deux brunes et deux blanches ; le plumage supérieur est d'un gris-brun ; la gorge blanche ; le bec et les pieds, d'un noir-brun.

GAROU. *Voyez* BOIS GENTIL, et l'*article* THYMELÉE.

GAROUPE. *Voyez* CAMELÉE.

GAROUTTE. *Voyez* LAURÉOLE.

GARRIQUES. *Voyez l'article* PACAGE.

GARROT. C'est le canard de mer que les Italiens appellent *quatrocchi* (*clangula*). Voyez *à la suite de l'article* CANARD DE MER.

GARSOTTE, de *Belon*. C'est la *sarcelle commune*. Voyez *ce mot*.

GARUM. Les Anciens appeloient ainsi une espece de saumure fort délicate, qu'ils faisoient avec les entrailles d'un petit poisson saxatile nommé *garus*. Cette saumure friande est encore autant en usage chez les Turcs, que le vinaigre parmi les Aubergistes à Constantinople, pour conserver plusieurs poissons, etc. *Voyez* aux mots PICAREL et ANCHOIS.

Plusieurs personnes recommandent le *garum* pour nettoyer les vieux ulceres, pour la morsure du chien enragé, et pour résister à la gangrene. On en fomente

les

les parties malades ; on en mêle aussi dans les lavemens pour l'hydropisie.

GARZETTE. *Voyez* JARSETTE.

GAS ou GAZ. Nom générique (du mot Hollandois *ghoast*, qui signifie *esprit*,) donné à des exhalaisons plus ou moins visibles, et produites dans des souterrains profonds, comme les galeries des mines ; quelquefois elles sortent de certains creux, grottes ou fentes de la terre : il y en a qui sont accompagnées d'une odeur forte et suffocante ; ce sont des especes de *mouffettes*. Le prétendu esprit des eaux minérales (aérées) est une sorte de *gas* : *Vanhelmont* donne aussi ce nom aux vapeurs invisibles et incoërcibles qui s'élevent des corps doux actuellement en fermentation spiritueuse (c'est le *gas sylvestre*), de la braise ou du charbon embrasé, du soufre qu'on fait brûler. Le phlogistique réduit en vapeurs et provenant du foie de soufre qu'on décompose par un acide ou par une douce chaleur, est un *gas* très-perfide, etc. Aujourd'hui on donne aussi le nom de *gas* à toute espece de vapeurs invisibles qui sont mal-faisantes par leurs principes capables de détruire l'élasticité, c'est-à-dire, le ressort de l'air, qui altèrent la respiration des animaux au point même de les suffoquer quelquefois, qui éteignent la flamme, qui se décelent d'ailleurs par une odeur plus ou moins fétide, et souvent en irritant les yeux jusqu'à en arracher des larmes : toutes les vapeurs qui résultent du charbon de terre, des substances végétales et animales en combustion, celles des corps qui pourrissent et des latrines, d'autres matieres abondantes en phlogistique, sont encore des especes de *gas*. La substance que quelques Chimistes modernes nomment aujourd'hui *air fixe*, est plus pesante que l'air atmosphérique, et doit être placée dans le rang des *gas*. Il y a aussi des *gas* qui ont la propriété de prendre feu lorsqu'on leur présente une bougie allumée ou une étincelle électrique : ils sont au nombre des fluides élastiques aériformes, dont on a fait la découverte et examiné les principales propriétés dans ces derniers temps ; ils sont aussi légers que les *fixes* sont pesans. On en obtient d'un grand nombre de substances, et par une grande quantité d'intermedes

et de procédés différens. Quelquefois il suffit de remuer avec un bâton la vase putride d'un étang peu profond, ou la terre fangeuse, végétale et animale des fosses à eaux mortes, et approcher une chandelle allumée des petites bulles qui s'en élevent à la superficie de l'eau. Presque tous les corps combustibles des trois regnes en fournissent sans intermede et par la seule action de la chaleur : on en retire aussi d'un grand nombre de ces mêmes corps, par l'intermede et l'action de presque tous les acides. M. *de Lassone* a fait voir que dans la dissolution de plusieurs métaux, et en particulier du fer et du zinc, par les alkalis, il se dégage une quantité notable de *gas* très-inflammable. Il y a de ces *gas* qui ont la propriété de donner de grands jets de flamme, de détonner ou fulminer plus ou moins fortement dans leur inflammation et par leur mélange avec l'air commun. Si ce *gas* inflammable étoit pur, il brûleroit lentement et donneroit une flamme peu sensible. Ce *gas* inflammable perd, par l'agitation ou par un long séjour dans l'eau pure, sa propriété combustible; mais il forme alors, à la surface de l'eau, une pellicule déliée, qui présente diverses couleurs. La grande variété d'effluves aériens, qu'on obtient par la dissolution ou la décomposition, a augmenté les dénominations des *gas* : l'*air alkalin*, *acide*, *nitreux*, *vitriolique*, *marin*, *spathique*, *inflammable*, etc.

Si l'émanation de la plupart de ces exhalaisons se fait d'une maniere lente et graduée, ou qu'un animal entre peu à peu dans l'atmosphere mofétique, le mal de tête et l'envie de vomir se manifestent; insensiblement le malade s'assoupit, et tombe dans un état d'asphyxie. Si, au contraire, il y entre tout d'un coup, aussi-tôt il en est frappé, et l'anxieté de la respiration, les mouvemens convulsifs et l'asphyxie se succedent rapidement. Maintenant, voyez l'*article* EXHALAISONS et le *mot* AIR.

GASCANEL. Est le *maquereau bâtard* de *Rondelet*. Voyez GASCON.

GASCON (le) ou SAUREL ou SIEUREL ou GASCANET, CHICAROU en Gascogne, *Scomber trachurus*, Linn. Hasselq.; *Scomber lineâ laterali aculeatâ, pinnâ*

ani ossiculorum triginta, Arted.; à Rome, *Sauro*; en Angleterre, *the Horse maklet*; en Allemagne, *Müseken*. C'est le *maquereau* bâtard. Poisson du genre du *Scombre*. *Rondelet* dit qu'ils nagent par troupes, et qu'on en prend un grand nombre, en même temps que des maquereaux, dans la Méditerranée et dans l'Océan, notamment vers les côtes de l'Angleterre. Selon *Willughby*, le *gascon* ressemble beaucoup au maquereau, tant par sa forme et sa couleur, que par le goût de sa chair, mais il est plus petit et a le corps moins épais et un peu plus comprimé: la couleur de son dos est bleuâtre; le ventre est argenté, avec des teintes rougeâtres; les yeux sont très-ouverts, et de couleur verdâtre; les deux mâchoires, la langue et le palais, sont hérissés d'aspérités; les lignes latérales un peu arquées et formées de lames osseuses qui, vers la queue, sont garnies de petites épines en leur milieu; ce qui donne à l'endroit de la queue une forme à peu près carrée: les deux nageoires dorsales ont leur base engagée dans un sillon qui est sur le dos; la premiere nageoire a huit rayons; la seconde en a trente-quatre; chacune des pectorales, vingt; les abdominales en ont six rameux à leur extrémité; celle de l'anus, suivant *Artedi*, en a trente; celle de la queue, qui est profondément échancrée, en a vingt-deux: la chair de ce poisson n'est pas aussi délicate que celle du maquereau. Il y a des Hollandois qui l'aiment quand elle est fumée.

GASTRÉ, *Gasterosteus*, Linn. Nom d'un genre de poissons pectoraux. *Voyez* à l'*article* POISSON.

Nous citerons ici deux especes qui n'ont point de nom particulier. La premiere, que *Linnæus* présume pouvoir être placée parmi les *Labres*, c'est le *gastré* ovale, *Gasterosteus ovatus*, Linn. Ce poisson, qui se trouve dans les mers de l'Asie, est très-petit; son corps est d'une forme ovoïde, comprimée; la membrane des ouïes à six osselets; les mâchoires, ainsi que les dents, sont hérissées d'aspérités: antérieurement à la nageoire du dos, sont situées sept fortes épines, dont la premiere est penchée en avant, et les autres dirigées alternativement vers les côtés; la nageoire de l'anus est précédée aussi de deux fortes épines; la nageoire de la queue a vingt rayons; celle

du dos, autant; chacune des pectorales en a seize; chacune des abdominales, six; celle de l'anus, dix-sept, dont le premier épineux.

La seconde espece est désignée sous le nom de *trois-épines*, *Gasterosteus aculeatus*, Linn.; *Spinachia*, Auctor.; *Pisciculus aculeatus*, Rondel. Willughb.; en Angleterre, *Stickleback*; en Suede, *Skittspigg*. Cette espece se trouve dans les fleuves, les lacs, les ruisseaux et les fossés remplis d'eau. *Schonfeld* dit qu'il y a aussi de ces poissons dans les eaux salées, où ils nagent par troupes; leur longueur est d'environ trois pouces. *Artedi* dit que la tête est assez grosse, terminée par un museau assez aigu; le dessus est légérement strié; l'ouverture de la gueule, grande; la mâchoire inférieure dépasse celle d'en haut; toutes deux garnies sur leurs bords d'une multitude de très-petites dents: les yeux sont très-ouverts, leurs iris argentés, les opercules des ouïes, grands et composés de deux lames osseuses; les lignes latérales paralleles au dos, et terminées auprès de la queue par une saillie semblable à une nageoire; en sorte que la partie postérieure du corps paroît être quadrangulaire: la poitrine est couverte de deux os durs, oblongs, et qui se réunissent en devant; le ventre en offre un aussi; celui-ci est semblable à un bouclier, et s'étend presque jusqu'à l'anus: tout le dessus du corps offre vingt-six lames osseuses qui s'étendent en travers, et dont les intermédiaires, sur-tout vers le centre, sont les plus grandes: la nageoire dorsale est fort longue et garnie de quinze rayons, dont les trois premiers sont épineux; mais les deux antérieurs sont trois fois aussi longs que le troisieme et dentelés sur leurs côtés: les nageoires pectorales ont chacune dix rayons; les abdominales, chacune deux, dont l'antérieur est long, épineux, et souvent dentelé sur les côtés; celle de l'anus a neuf rayons; celle de la queue, qui est sans échancrure, en a douze, tous fourchus, excepté le premier et le dernier: le dessus de la tête est noirâtre; les nageoires sont blanchâtres. Les mâles, dit *Willughby*, ont le corps de couleur verdâtre, avec des taches brunes transversales; le devant

de la partie inférieure du corps est d'une teinte rouge. La couleur des femelles est bien plus pâle.

GATEAU DE MIEL et DE CIRE. *Voyez au mot* ABEILLE.

GATEAU FEUILLETÉ. Coquille bivalve de la famille des *Huîtres*. Il y en a de différentes couleurs, de blanches, de lilas, de rouges et de jaunes. Sa forme est arrondie et bombée. Les deux valves sont couvertes de feuilles circulaires profondément découpées. La charniere de chaque valve est une double moulure, dont la plus grande est garnie de petites dents qui s'engrenent dans les cavités correspondantes des deux valves; cette charniere est la même dans toutes les *huîtres* appelées *feuilletées*.

GAT-EL-CHALLAH, en Arabe, c'est le *caracal*, espece voisine de celle du *lynx*. Voyez CARACAL.

GATILIER, *Vitex*. Nom d'un genre de plantes à fleurs monopétales, dont l'*agnus castus* est une espece.

GATO DE ALGALIA. *Voyez* KAN-KAN.

GAUDE ou HERBE A JAUNIR, *Luteola herba, salicis folio*, C. B. Pin. 100; Tourn.; *Lutea Plinii quibusdam*, J. B. 3, 465; *Lutum herba*, Dod. Pempt. 80. On cultive cette plante avec soin en Espagne et en France, pour la teinture. Elle croît naturellement le long des chemins et sur les murs, dans presque toutes les provinces du Royaume; mais la *gaude* cultivée lui est bien supérieure pour la teinture.

La racine de cette plante est ligneuse, et pousse des tiges qui s'élevent à la hauteur de deux à trois pieds, glabres, cannelées: elles sont garnies de feuilles longues, lancéolées, un peu étroites, douces au toucher; le haut des rameaux porte en Mai de longs épis de petites fleurs jaunes qui sont formées par des pétales de grandeur inégale; le fruit est une capsule qui contient de petites semences sphériques et noirâtres, qui mûrissent en Juin et en Juillet.

Cette plante qui est le *Reseda luteola foliis simplicibus, lanceolatis, integris*, Linn. 643, vient parfaitement bien dans les terrains propres au chanvre, et sa culture est la même. Voyez *le mot* CHANVRE.

On seme la *gaude* en Mars, et, comme la graine de cette plante est extrêmement fine, pour la semer

plus également on la mêle avec de la cendre. Dans le mois de Juillet ou d'Août on arrache la *gaude*; on la bat pour recueillir la graine, et on la met en botte; la plante est alors d'un jaune-verdâtre. Dans les pays chauds, comme en Languedoc, elle est souvent assez seche lorsqu'on la recueille; mais dans les pays tempérés comme la Normandie, la Picardie, etc. il est essentiel de la faire sécher exactement. Il faut encore observer de ne la point couper qu'elle ne soit mûre, et d'empêcher qu'elle ne se mouille quand elle est cueillie : en la cueillant il faut la couper à fleur de terre.

Les Teinturiers regardent la *gaude* la plus menue et la plus rousse comme la meilleure; ils la font bouillir, pour teindre les laines et les étoffes en couleur jaune, couleur de chamois, et en couleur verte; savoir, les blanches en jaune d'un bon teint, et en vert les étoffes qui ont été préalablement mises au bleu. Suivant les réglemens de France, les céladons, verts de pomme, verts de mer, verts naissans et verts gais, doivent être *alunés*, ensuite *gaudés*, et puis passés sur la cuve d'Inde : *Voyez* INDE et INDIGO. La *gaude* est estimée en Médecine pour résister au venin. Sa racine est apéritive, prise en décoction : on l'applique aux bras des fébricitans pendant le paroxisme, pour chasser la fievre. La *gaude* s'appelle en Allemand, *Waid*, *Færber-grass*; en Anglois, *Greening weed*; en Italien, *Guadarella*.

GAUDRON ou GOUDRON. *Voyez à l'article* PIN.

GAVIAL Nom donné à un *crocodile* du Gange. Ses deux mâchoires sont plus prolongées que dans les autres crocodiles.

GAVIAN. *Voyez* MOUETTE TACHETÉE.

GAVIAOU. *Voyez* CARACARA.

GAVOUÉ de Provence. Les Provençaux lui donnent aussi les noms de *chic-gavotte et chic-moustache*. C'est un ortolan qui a beaucoup de rapport à *l'ortolan des roseaux*, pl. enl. 656, fig. 1.

GAYAC ou BOIS SAINT, *Gayacum*, *aut Guajacum*. Grand arbre qui donne un bois très-compacte et très-dur, et qui croît naturellement à la Jamaïque, dans les mornes de presque toutes les Isles des An-

tilles, et généralement dans la partie de l'Amérique, qui est située sous la zone torride. Il y a deux especes de *gayac*, l'un *à fleurs bleues*, l'autre *à fleurs blanches dentelées*. La premiere espece de *gayac*, *Gajacum officinale*, Linn., devient un arbre très-grand, lorsqu'il est dans un bon terrain; c'est le *gaillard franc* de Saint-Domingue. Les Caraïbes l'appellent *malira*, *manlira*, *ibirae*, *hyvourae*. Le tronc de cet arbre est un peu tortueux, a peu d'aubier, qui est pâle; le cœur est de couleur verte d'olive foncée et brune; son bois est très-solide, huileux, pesant, d'une odeur qui n'est pas désagréable, d'un goût amer et un peu âcre. Ses branches ont beaucoup de nœuds, ainsi que les petits rameaux qui en partent par paire. Ses feuilles sont épaisses, ovales, d'un vert pâle ou clair, longues de deux pouces, et d'un pouce dans leur plus grande largeur : elles sont sans dentelure, et ont en-dessous cinq petites nervures : elles n'ont point de pétiole; elles sont attachées deux à deux sur une ramille qui est toujours terminée par deux feuilles. Ses fleurs bleues sont en rose, et ont dix étamines : il leur succede un fruit charnu, de la grandeur de l'ongle, qui a la figure d'un cœur, un peu creusé en maniere de cuiller, et qui est de couleur de vermillon. Ce fruit contient une seule graine dure et de la forme d'une olive.

L'arbre du *gayac à fleurs blanches* ou nuées de bleu, ou le *gaillard bâtard*, *Hoaxacan*, *sive Lignum Sanctum*, Hernand., croît un peu moins haut que le précédent : son bois est aussi solide, mais de couleur de buis. Les fruits de cet arbre sont quadrangulaires comme ceux de notre fusain, et de couleur de cire. Cette seconde espece de *gayac* est très-abondante dans l'Isle de Saint-Domingue, aux environs du Port de Paix. On la trouve aussi dans l'Isle de Saint-Juan de Porto-Rico, et au Mexique : ses feuilles sont oblongues, sans dentelure ni pétiole, épaisses, longues de huit à neuf lignes, larges de trois à quatre lignes, d'un vert foncé, et disposées comme celles du *gaillard franc*.

Le *gayac à fleurs bleues*, et le *gayac à fleurs d'un blanc nué de bleu*, fleurissent au mois d'Avril, et

donnent des fruits mûrs au mois de Juin. On ne peut les élever que dans nos serres ; encore faut-il que la graine ait été semée dans leur pays natal, et qu'on transporte ici le jeune plant. Le *gayac* ne croît qu'avec une extrême lenteur, même dans le sol qui lui est naturel : il ne donne point de résine dans nos climats. Ses racines sont jaunes, et sortent beaucoup hors de terre.

Le *gayac* a été connu en Europe à peu près dans le même temps que la maladie vénérienne, par les secours qu'on en tira contre cette maladie, avant qu'on eût trouvé le secret de la traiter plus efficacement par le mercure. On assure que dans l'Amérique Meridionale le *gayac* est un spécifique aussi éprouvé contre la vérole, que le mercure l'est dans nos climats. Nous ne nous servons de la décoction du bois ou de l'écorce de *gayac* râpé, que dans le traitement des maladies vénériennes légeres, qui sont censées n'avoir point infecté la masse entiere des humeurs, ou du moins n'y avoir répandu qu'une petite quantité de virus, qui peut être évacué par les couloirs de la peau ; alors ce remede est un sudorifique très-actif : il convient aussi dans les traitemens de diverses maladies chroniques, comme dartres, humeurs froides, œdemes, fleurs blanches, rhumatisme, vieux ulceres humides et sanieux. M. *Bourgeois* observe qu'en général ce remede ne convient pas aux personnes maigres, seches et exténuées.

Le bois de *gayac* est très-résineux, et contient une petite quantité d'extrait proprement dit, que l'on peut retirer par décoction, ce qui rend ce bois un excellent sudorifique. L'extrait qu'il donne est en petite quantité, en comparaison de la résine qu'il contient ; car à l'aide de l'esprit de vin, on peut retirer deux onces de résine par livre ; au lieu qu'il ne donne qu'un ou deux gros d'extrait.

La résine que l'on retire ainsi par le moyen de l'esprit de vin, est toute semblable à celle qui découle naturellement ou par incision de cet arbre dans le pays, et que l'on nomme improprement *gomme de gayac*. Cette résine doit être luisante, transparente,

brune en dehors, blanchâtre en dedans ; tantôt roussâtre, tantôt verdâtre ; d'un goût âcre ; d'une odeur agréable quand on la brûle : elle excite puissamment la transpiration insensible, et est très-utile dans les maladies de la peau, et notamment pour la goutte. On fait infuser et dissoudre deux onces de cette résine dans trois pintes d'eau de vie de sucre, vulgairement appelée *taffia*, et l'on en prend le matin deux cuillerées à bouche.

Le bois de *gayac*, à cause de sa dureté, est employé, dans les Isles, à construire les roues et les dents des moulins à sucre, à faire des manches d'outils, des boules, et autres ustensiles. Il est surtout recherché pour faire les poulies dont on se sert sur les vaisseaux : on en fait aussi de beaux meubles.

Le bois de *gayac* réduit en copeaux, et distillé à feu nu, donne beaucoup d'air, ce qui feroit éclater le récipient, si l'on n'avoit soin de lui donner issue ; par cette opération on obtient une huile empyreumatique, devenue fameuse, comme étant une des premieres qu'on ait enflammée par le moyen de l'esprit de nitre. Cette huile, qui est aussi fort âcre, est recherchée pour faciliter l'exfoliation des os cariés. Consultez l'*analyse du gayac dans le Dictionnaire de Chimie.*

GAYAPIN. *Voyez* GENÊT-GAYAPIN.

GAZ. *Voyez* GAS.

GAZÉ (le), *Papilio Cratægi.* Papillon diurne, qui emploie ses six pattes pour marcher. Il est commun dans toute l'Europe : il paroît dans les plaines au mois de Juillet. M. *Pallas*, dans ses Voyages, *tom.* 1, *pag.* 187, dit qu'aux environs de Winofka, dans les endroits abrités du vent, il y en a une si grande quantité, qu'il semble voir tomber une grosse neige. Il cesse de voler, un peu avant le coucher du soleil, et se fixe sur les épis de blé, où il passe la nuit. Il est alors aisé de le prendre, même avec la main. Dans le jour son vol est rapide. Sa femelle donne jusqu'à deux cents œufs, qu'elle dépose ordinairement sur des feuilles. Ils sont de forme conique, et très-serrés les uns contre les autres. On trouve quel-

quefois de ces papillons au printemps. Il est à présumer qu'ils proviennent de chenilles, qui, s'étant transformées plus tard, sont restées en chrysalides pendant l'hiver. Le papillon *gazé* est blanc des deux côtés ; ses nervures sont noirâtres et très-grosses ; ses ailes sont bordées d'un petit liseré noir sans frange. Les ailes de la femelle paroissent moins blanches, parce qu'elles sont plus transparentes : la tête et le corps sont noirs et couverts de longs poils grisâtres, de même que le papillon *Apollon*.

Sa chenille n'éclôt qu'en automne : elle est d'abord presque toute noire ; son corps se couvre bientôt de poils courts, qui forment des raies de différentes couleurs ; il y en a une noire sur le dos, et une pareille de chaque côté du ventre ; l'intervalle (entre ces raies) est mélangé de poils jaunes et de blancs ; ceux du dessous du ventre sont grisâtres, plus longs, plus touffus et recourbés en arriere : tous ces poils partent de la peau de la chenille ; sa tête est noire et chargée de deux taches blanches. Cette chenille vit en société. Elles ne sont pas plutôt écloses, qu'elles se filent une toile dans laquelle elles se pratiquent de petites cellules pour se mettre à l'abri des injures du temps. Elles passent ainsi l'hiver au nombre de cinq ou six dans chaque cellule, et ne prennent aucun accroissement dans cette saison. Elles n'ont alors que deux lignes de longueur Au mois de Mars, elles rompent la toile pour aller à la picorée ; elles dévastent ordinairement les bourgeons. Elles viennent retrouver leur demeure pendant la nuit et les fraîcheurs du matin, et ne la quittent point les jours pluvieux, ce qui facilite le moyen d'en détruire beaucoup à la fois. Parvenues à leur derniere grandeur, vers le mois de Mai, ces chenilles se séparent et se distribuent sur les feuilles de l'aubépine, du prunier sauvage, sur le cerisier des bois ; elles sont très-voraces : elles mangent aussi les feuilles des arbres fruitiers, quelquefois celles du chêne. Quand elles sont rassasiées, elles se rapprochent les unes des autres, et restent long-temps en repos. Ces chenilles filent beaucoup, et tapissent de leur soie tout ce qui les environne. Près de se métamorphoser,

chaque chenille fait un tissu dans lequel elle fixe sa queue, et elle s'attache ensuite par un lien autour du cinquieme anneau. En peu de jours la chrysalide est achevée; elle est anguleuse. Sa couleur est tantôt citron, tantôt blanche, ou de ces deux couleurs, et chargée de points et de raies noires. Le papillon en sort ordinairement au bout de trois semaines, mais il y en a beaucoup qui périssent dans l'état de chrysalide.

GAZELLE, en latin *Gazella*. Nom générique par lequel on désigne une famille de jolis quadrupedes à pied fourchu, d'une taille fine, bien prise, et très-légers à la course. Ces animaux se trouvent communément en Afrique, en Asie, et aux Indes Orientales. Il y en a de plusieurs especes, qui offrent des différences entr'elles. Il y a des *gazelles* d'Afrique qui approchent du chevreuil pour la taille, la forme du corps, la vivacité des yeux. Ces *gazelles* ont les oreilles grandes, droites, ouvertes dans leur milieu, terminées en pointe et pelées en-dedans, où la peau est noire et polie comme de l'ébene. Leurs cornes sont noires, environnées d'anneaux, striées dans l'intervalle, creuses jusqu'à la moitié de leur longueur : elles se rapprochent par le bout comme les branches d'une lyre. Les anneaux marquent les années de l'accroissement. Les cornes des femelles sont rondes, mais un peu aplaties : les mâles les ont courtes et plus recourbées en arriere : l'intérieur ou le dedans de cet étui, comme écailleux et permanent, est rempli d'une corne osseuse. On remarque à l'origine des cornes une touffe de poil plus long que celui du reste du corps, qui est court et de couleur fauve. Les *gazelles* ont, comme le chevreuil, des larmiers ou enfoncemens au-devant de chaque œil.

Les *gazelles* vivent en société et ruminent; elles n'ont point de dents incisives à la mâchoire supérieure; elles n'ont que deux mamelles. En général, ces animaux ont les yeux noirs, grands, très-vifs, et en même temps si tendres, que les Orientaux en ont fait un proverbe, en comparant les beaux yeux d'une femme à ceux de la *gazelle*. Les jambes

antérieures de cet animal sont fort fines et moins longues que celles du derriere, ce qui lui donne, comme au lievre, plus de facilité pour courir en montant qu'en descendant : elles courent uniformément plutôt qu'elles ne bondissent. La plupart sont fauves sur le dos, blanches sous le ventre, avec une bande brune qui sépare ces deux couleurs au bas des flancs ; deux bandes blanches s'étendent, une de chaque côté de la tête, depuis les narines jusqu'aux cornes ; la prunelle inférieure offre un poil de la même couleur. Les *gazelles* ressemblent au chevreuil par la qualité du poil et par la blancheur des fesses : leur queue plus ou moins grande est toujours garnie de poils assez longs et noirâtres.

On va à la chasse de ces animaux avec une *gazelle* mâle et apprivoisée, qu'on mene dans des lieux où il y a des *gazelles* sauvages ; on lui entrelace dans les cornes une corde lâche à nœuds coulans, dont les bouts sont attachés sous le ventre. Aussi-tôt que cet animal approche d'un troupeau de *gazelles*, le mâle, quoique d'un naturel doux et timide, s'avance avec agilité pour faire face à ce rival ; il présente ses cornes pour en frapper sa tête ; mais dans les divers mouvemens qu'il fait, il ne manque pas d'embarrasser ses cornes dans les lacs dont la tête de son rival est garnie ; le Chasseur qui s'est mis en embuscade, arrive à l'instant et s'en saisit sans peine. On prend à peu près de même les *gazelles* femelles. On les chasse aussi avec des chiens courans aidés du faucon, ou avec la petite panthere, que nous appelons *once*. Les *gazelles* se nourrissent d'herbes aromatiques et de boutons d'arbrisseaux.

Les Arabes désignent sous le nom d'*algazel*, la famille des *gazelles* en général. Il y en a une espece particuliere qui se trouve dans le Levant, en Egypte et en Arabie, et qui est à peu près de la grosseur d'un daim. On distingue deux sortes d'*algazels* : l'une qu'on appelle *gazelle de montagne*, qui est la plus belle, dont le poil sur le dos et sur le cou est d'un brun foncé. L'autre, qu'on appelle *gazelle de plaine*, qui n'est ni aussi légere, ni aussi bien faite que la

premiere, et qui a la couleur du poil plus pâle. Ces animaux courent très-vîte et très-long-temps. La *gazelle* commune est la *dorcas* d'*Ælien*, l'*Algazel ex Africâ*, de *Hernandès*; la *gazelle* d'*Afrique* de M *Brisson*.

On voit au Sénégal et sur la Gambra de grands troupeaux de petits quadrupedes. Ce sont, dit *Bosman*, les plus charmantes créatures du monde: elles ne sont gueres plus grandes qu'un lapin; les Negres les appellent les *petits rois des cerfs*; leurs jambes sont de la grosseur d'un tuyau de pipe; leurs cornes sont aussi très-petites et d'un noir luisant: elles sont si légeres, qu'elles paroissent voltiger au milieu des buissons; cependant les Negres en prennent quelquefois pour en manger la chair qu'ils trouvent assez bonne. Ces animaux, qui ne sont que des *chevrotains*, et non des *gazelles*, sont trop délicats pour pouvoir être transportés dans ce pays-ci: lorsqu'on veut les faire venir, on les couvre avec du coton; mais ordinairement, à peine ont-ils passé la ligne, qu'ils meurent: on dit cependant qu'il y en a eu deux vivans au Palais Royal, à Paris, il y a quelques années. *Voyez* CHEVROTAIN.

La *gazelle* des Indes, celle qui donne le *bézoard*, est de la grandeur de la chevre domestique, ou, suivant d'autres Auteurs, de la grandeur du cerf: son poil est court, et d'un gris mêlé de roux: elle a une barbe sous le menton, comme notre chevre: ses cornes sont rondes, assez longues, droites, comme garnies d'anneaux presque du haut en bas, excepté le bout qui est lisse. Les femelles ont les cornes beaucoup plus courtes que les mâles. On trouve ces *gazelles* dans la Province de Laar en Perse.

Quant à la nature des *bezoards* que l'on retire de ces animaux, *Voyez* BÉZOARD.

On distingue aussi la *gazelle à bourse sur le dos*. Elle differe uniquement de la *gazelle* commune par une raie de poils blancs, longue de dix pouces, placée sur la partie postérieure du dos, qui s'étend vers l'origine de la queue, et qui, quand l'animal court, s'élargit tout-à-coup, et se convertit en une grande tache blanche qui s'étend presque de côté et d'autre de la croupe: voici comment cela s'opere.

Cette *gazelle* a sur le dos une espece de bourse formée par la peau, qui se repliant des deux côtés, forme deux levres qui se touchent presque. Le fond de cette bourse est couvert de poils blancs, et c'est l'extrémité de ces poils, qui, passant entre ces deux levres, paroît être une raie ou ligne blanche. Lorsque la *gazelle* court, cette bourse s'ouvre, le fond blanc paroît à découvert; et dès qu'elle s'arrête, la bourse se referme. Cette *gazelle* se trouve dans l'intérieur des terres du Cap de Bonne-Espérance. On distingue dans cette même contrée, une variété de *gazelle à bourse sur le dos* : on l'appelle *springbok*. Pour les autres especes de *gazelles*, Voyez CORINE, KEVEL, etc.

Quelques-uns ont regardé la *gazelle* comme étant l'animal qui donne le musc. Selon M. *de Buffon*, il paroît que l'animal du *musc*, dont M. *de la Peyronie* a parlé dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1731*, est une espece de *zibet* ou *civette;* Voyez ce dernier mot. Il est mention du véritable animal du *musc*, sous le nom de *porte-musc;* Voyez *ce mot*.

M. le Docteur *Pallas* dit, dans ses *Mélanges zoologyques*, qu'il ne faut pas confondre le genre des *antilopes* avec celui des *chevres;* que la différence est plus considérable que celle de la brebis à la chevre, dont on fait à tort, dit-il, deux genres différens. Les *antilopes* tiennent le milieu entre les cerfs et les chevres. Elles ont l'air du cerf; leur taille est plus élégante : l'Amérique paroît plus favorable à ces animaux que nos climats.

L'*antilope* est une espece de *gazelle*, et est de la taille de nos plus grands chevreuils. Elle ressemble beaucoup à la *gazelle commune* et au *kevel*. L'*antilope* a les larmiers plus grands que la *gazelle;* ses cornes ont environ quatorze pouces de longueur, et ont par leur pointe une plus grande distance; mais elles se touchent, pour ainsi dire, à leur origine : elles sont environnées d'anneaux et de demi-anneaux moins relevés que ceux de la *gazelle;* elles ont une double flexion symétrique et très-remarquable, en sorte que ces cornes prises ensemble représentent

ssez exactement la forme d'une lyre. Ces animaux vont en troupes, et quand ils précipitent leur fuite, ils font des sauts et des bonds étonnans. L'*antilope* a, sur-tout après sa mort, une légere odeur qui n'est pas désagréable, et qui est semblable à celle que les cerfs et les daims exhalent dans les mêmes circonstances.

L'espece de l'*antilope* offre des variétés pour la grandeur. Les grandes, que l'on désigne sous le nom de *lidmées*, sont beaucoup plus communes en Afrique qu'aux Indes; elles sont plus fortes et plus farouches que les autres *gazelles*, desquelles il est aisé de les distinguer, tant par la double flexion de leurs cornes, que par le défaut de bande noire ou brune au bas des flancs. Les *antilopes moyennes* sont de la grandeur et de la couleur du daim; elles ont les cornes fort noires, le ventre très-blanc, les jambes de devant plus courtes que celles de derriere. On les trouve en grand nombre dans les contrées du Tremecen, du Duguela, du Tell et du Zaara; elles ont un instinct de propreté, et ne se couchent que dans des endroits secs et nets; elles sont aussi très-légeres à la course, très-attentives au danger, et malgré leur timidité naturelle, lorsqu'elles sont surprises, elles s'arrêtent tout court, et font face à ceux qui les attaquent. L'*antilope* des Indes est la plus petite; elle a les cornes pointues et longues d'un pied et demi. Les Prêtres *Gentoux* portent ces cornes comme une marque d'honneur ou de dignité.

M *Pallas*, dans l'ouvrage que nous avons cité, divise les especes d'*antilopes* d'après les caracteres tirés de la disposition des cornes : 1.° en *curvi-cornes*; 2.° en *lyri-cornes*; 3.° en *recti-cornes*; 4.° en *contorti-cornes*; 5.° et en *spiri-cornes*.

Parmi les *curvi-cornes*, il y en a dont les cornes se recourbent vers le front, et les autres en ont qui se recourbent sur le dos : telles sont l'*antilope leucophæa*, l'*antilope rupicapra*, l'*antilope dama* de *Pline* ou le *nanguer*, l'*antilope reversa* ou le *nagor*, et l'*antilope trago-camelus*.

Les *lyri-cornes* ont leurs cornes doucement recourbées en deux, sous la forme de la lyre antique;

telles sont l'*antilope saïga*, l'*antilope dorcas* ou le *szeinan* de M. *de Buffon*, l'*antilope gazelle*, l'*antilope kevel*, l'*antilope corine*, l'*antilope buselaphus* ou le *bubale*.

Dans les *recti-cornes*, M. *Pallas* ne reconnoît que deux especes bien distinctes ; savoir l'*antilope bezoartica* ou le *pasan*, et l'*antilope grimme*.

Les *contorti-cornes* ont leurs cornes singuliérement contournées : telles sont le *guib* et le *coudous* (*antilope orix*) décrits par M. *de Buffon*.

Les *spiri-cornes* ont leurs cornes roulées en spirales : telles sont l'*antilope strepsiceros* ou *condoma*, l'*antilope cervi-capra* ou *antilope* de M. *de Buffon*.

Ces deux derniers ordres caractéristiques ont peu de différence, et aujourd'hui l'on a reconnu que le *condoma* et le *coudous* ne font qu'un seul et même animal.

GAZON, *Cespes*. Est une motte ou une pelouse, plus ou moins considérable, de terre fraîche, molle, garnie en sa superficie d'une herbe courte et touffue. Le *gazon* est un des objets de la campagne le plus agréable aux yeux : c'est aussi l'un des plus grands ornemens des parterres et des jardins de propreté. Il naît de lui-même dans un terrain favorable, ou bien il vient par culture, de graine ou de placage. Parlons de ces deux méthodes.

On sait que le beau *gazon* vient des graines de bas pré, et que la graine qu'on apporte d'Angleterre est la plus estimée, parce qu'elle provient d'herbes fines et peu mélangées. Le petit trefle de Hollande, l'herbe à chat et autres petites herbes fines, sont, après la graine de bas pré, les plus propres à former un beau *gazon*. Le trefle, le sainfoin, la luzerne, servent aussi à avoir du *gazon* ordinaire. Avant de semer les graines à *gazon*, on doit ôter toutes les mottes et pierres, labourer le terrain avec un fer de bêche, le niveler, passer la terre au rateau fin, et répandre uniment sur la surface un ou deux pouces de bonne terre ou terreau, pour faciliter encore mieux la levée du *gazon*; ensuite on seme la graine fort dru en automne, par un temps couvert et calme, et on la recouvre avec le râteau.

râteau. Heureux quand après avoir semé, la pluie vient à tomber, parce qu'elle épargne la peine des arrosemens; de plus elle plombe la terre, et fait lever la graine beaucoup plutôt : aussi choisit-on pour semer les graines à *gazon*, les mois de Mars et de Septembre, avant et après les grandes chaleurs de l'été. On doit faucher le *gazon* quatre fois l'année, et même plus, et le tondre de près, afin que l'herbe soit toujours épaisse, rase, pure, et d'un beau vert : il faut aussi avoir soin d'y semer tous les ans de bonnes graines pour le renouveler, le rafraîchir et l'épaissir, sur-tout dans les endroits où il est trop clair. Il faut en outre l'arroser dans les temps de sécheresse, le battre quand il s'élève trop, et faire passer dessus un rouleau de pierre ou de fer, ou de bois, à défaut d'autres, afin d'affaisser l'herbe et d'empêcher qu'un brin ne passe l'autre.

L'autre maniere de *gazonner* est plus coûteuse, à la vérité, mais beaucoup plus agréable, et elle peut être mise en pratique avec un succès tout-à-fait surprenant. Voici en quoi consiste cet art de faire le *gazon-plaqué*.

On choisit dans les endroits les plus convenables de la campagne, tels que les bords des chemins et les pâturages, même dans certaines prairies, de belles pelouses du *gazon* le plus fin et le plus ras : on le leve à la bêche, en le coupant par carrés, de deux à trois pouces d'épaisseur, d'un pied et demi de longueur, sur un pied de largeur, et on enleve la même épaisseur de terre sur le terrain où on veut les mettre : on arrange au cordeau ces carrés, en les serrant l'un contre l'autre : ensuite des Plaqueurs aplatissent uniment le placage avec des battes, et on l'arrose amplement.

A l'aide de ces moyens, le *gazon* s'attache immédiatement à la nouvelle terre, s'incorpore avec elle, y jette ses racines de toutes parts, et s'en nourrit. Il ne s'agit plus, pour conserver le *gazon* ainsi formé, que de le tondre, d'y passer le rouleau, et de l'entretenir avec soin et intelligence. C'est ainsi que les Anglois gazonnent non-seulement des bordures, des rampes, des talus, des glacis, mais des boulingrins,

des parterres, des allées, des promenades entieres ; c'est un spectacle enchanteur que ces beaux tapis ras et unis de verdure qu'on voit dans toutes leurs campagnes. On en garnit aussi les bords extérieurs des étangs qui servent à arroser les prés. Le *gazon* sert encore à soutenir et à affermir les bords des grands chemins élevés au-dessus du terrain. On en fait des bancs, des sofas; dans les jardins, des marches en forme d'escalier. Il y a des pays où l'on en garnit les basses-cours pour donner de la verdure ordinaire à la volaille qui s'en nourrit.

GAZON D'ANGLETERRE, *Saxifraga hypnoïdes*, Linn. 579. Plante gazonneuse et vivace, qui ressemble à de la mousse épaisse : ses feuilles sont petites, linéaires et pointues; les unes simples, les autres découpées en trois parties; les tiges sont grêles, nues; les fleurs blanches, étoilées, assez grandes. On cultive cette plante pour les parterres.

GAZON D'OLYMPE OU D'ESPAGNE OU DE MONTAGNE. *Voyez* STATICE.

GEAI, *Gracculus aut Garrulus, aut Pica glandaria*; pl. enl. 481. C'est parmi les oiseaux, un genre dont les especes paroissent peu multipliées. M. *Brisson* n'en a décrit que quatre.

Le *geai* de France, *Garrulus nostras*, est plus petit que la pie, et il en differe par la diversité de son plumage; il a le derriere de la tête composé de roux et couleur perse; le dos plus pâle et tirant sur le cendré; les plumes voisines du croupion sont blanchâtres; et sa queue tiquetée de blanc est beaucoup plus courte que celle de la pie : il a la poitrine et le ventre d'un cendré pâle, ainsi que les pieds et les doigts; des taches carrées, les unes d'un bleu clair, d'autres d'un bleu plus foncé, se voient sur l'aile bâtarde. Il a le yeux d'un gris-bleu. Les ongles sont noirs et un peu crochus. Le bec est noir, fort et robuste. Le *geai* mâle est un peu plus gros que la femelle : les plumes de sa tête sont plus noirâtres et forment une espece de huppe; celles de ses ailes sont d'un plus beau bleu.

Le *geai* a à peu près les mêmes habitudes que la pie, même pétulance, même action brusque dans ses

mouvemens, même antipathie pour le repos, et même propension à caqueter ; mais, avec la même vivacité, il est moins défiant et il se précipite plus inconsidérément dans le piège : la vue des quadrupedes carnassiers, tels que le renard, ou celle des oiseaux de nuit, l'inquiete et l'agite ; il pousse un cri aigu aussi-tôt qu'il les apperçoit, et ce cri est un signal qui rassemble tous les *geais* des environs ; ils continuent de crier ensemble, comme si le nombre ou le bruit qu'ils font diminuoit le danger qu'ils semblent craindre ; cette habitude, au contraire, leur est souvent funeste, et est cause qu'on les prend aisément à la pipée : leur cri naturel est haut, rauque, fort et désagréable. On dit que cet oiseau est sujet au mal caduc. Elevé en cage, il apprend à parler, à siffler. Il a une grande facilité à imiter les sons qu'il entend. Il contrefait plusieurs sortes d'oiseaux ; il se fait aisément à la domesticité et se rend fort familier ; mais pour cela il faut le prendre niais. Il s'accommode, dans cet état, de presque toute espece de nourriture, et il vit de huit à dix ans. Cet oiseau est aussi voleur que la pie : il se plaît à dérober, et à chercher les lieux les plus secrets pour cacher ce qu'il a pris.

Les *geais* se plaisent dans les bois, d'où ils font des excursions dans les campagnes voisines. Ils préferent, pour placer leur nid, les chênes les plus touffus ; ils le composent de racines entrelacées ; la femelle y dépose quatre ou cinq œufs d'un gris-verdâtre avec des taches plus foncées. Les petits commencent à muer dès le mois de Juillet, et cependant ils accompagnent le pere et la mere jusqu'au printemps suivant, que la famille se sépare : le plumage devient d'autant plus beau qu'ils avancent en âge. Les *geais* ont le gosier si ample qu'ils avalent des glands tout-entiers ; ce qui les a fait appeler *Pica glandaria* : c'est la nourriture qu'ils prennent l'automne et l'hiver, car ils en font provision : le printemps et l'été, ils vont chercher les pois verts, les haricots, les groseilles, les fruits de la ronce, les sorbes et les cerises qu'ils aiment beaucoup. On prétend que le *geai* qui fréquente nos forêts, a aussi du goût pour la chair, et qu'il détruit une assez grande quantité de jeunes oiseaux

qu'il tue dans le nid en l'absence des pere et mere ; mais il exerce sur-tout de grands dégâts sur les œufs ; ces déprédations sont cause qu'on donne la chasse aux *geais* et qu'on en tue autant que l'on peut.

On emploie les belles plumes de l'aile, en fourrure, à l'usage des Dames ; mais ces plumes ont quelque chose de dur et de roide qui s'accorde mal avec la souplesse que doivent avoir les parures qu'on en embellit.

Le *geai* se trouve dans toutes les contrées de l'Europe, et l'on en trouve différentes especes et variétés dans les deux Continens.

Le *geai blanc* n'a de coloré que l'iris des yeux qui est rougeâtre ; car le bec, les pieds et les ongles sont, ainsi que le plumage, parfaitement blancs : on en a tué un dans la forêt de Chantilly ; on le voit dans le Cabinet de S. A. S. Mgr. le *Prince de Condé*. On y en a vu un autre tout blanc, excepté aux ailes qui portoient la marque bleue ; l'un et l'autre étoient de la grosseur du *geai* ordinaire.

Le *geai d'Alsace* ou de *Strasbourg*, *Galgulus Argentoratensis*. Cet oiseau a le plumage varié de jaunâtre, de bleu, de vert, de noir et de violet. Ses couleurs sont si vives et si agréables, qu'elles lui ont mérité le nom de *corneille bleue* ou de *perroquet d'Allemagne*. Cet oiseau se trouve aussi à Malthe. *Voyez* ROLLIER D'EUROPE.

Le *geai de Bengale* est plus grand que le *geai commun* : le dessus de sa tête est tout bleu ; le dessous de son ventre est violet ou aurore ainsi que les cuisses ; le dos et le croupion sont d'un vert obscur ; la queue est noire et bleue ; les pieds sont fauves et les ongles noirs. C'est encore une espece de *rollier*.

Le *geai bleu de Canada*, pl. enl. 529. Ce *geai* de l'Amérique Septentrionale est beaucoup plus petit et d'une forme plus alongée que notre *geai* : il est très-commun à la Louisiane ; il est d'une forme très-élégante et d'un plumage très-agréable : sa tête est ornée d'une belle huppe qui est d'un beau bleu ; le plumage supérieur est de la même couleur ; l'inférieur est bleuâtre, excepté le ventre et la queue qui sont blancs ; les pennes des ailes sont bleues, avec des barres noires, et terminées de blanc.

Le *geai brun de Canada*, pl. enl. 530. Le plumage supérieur est brun ; l'inférieur est d'un gris-blanc ; le dessus de la tête, la gorge, le cou, les bordures des pennes des ailes et de la queue sont blanchâtres.

Le *geai de bataille ;* c'est le *gros-bec*. Voyez *ce mot*.

Le *geai de Bohême*. Voyez JASEUR.

Le *geai du Cap de Bonne-Espérance* a le bec long et rouge ; d'ailleurs il ressemble au *geai* de l'Europe : il aime beaucoup les amandes sauvages ; il apprend facilement à parler. On le trouve perché sur le haut des rochers ou dans les arbres de haute futaie.

Le *geai de la Chine*. Cet oiseau, qui a été envoyé de Canton vers la fin de 1772, est à peu près de la grosseur du *geai* commun ou du *geai* d'Europe. Il a environ dix-huit pouces du bout du bec à celui de la queue, qui est longue de onze pouces. Sa taille est svelte et dégagée. Les plumes du sommet de la tête, celles qui entourent la base du bec et du cou jusqu'au pli de l'aile, celles de la gorge, sont d'un noir foncé : ces plumes noires sont terminées par des taches d'un gris-cendré ; ce qui fait que cette partie paroît mouchetée ; les plumes du dessus du cou jusqu'au sommet du dos, sont d'un gris clair ; les plumes du dos sont d'un bleu pâle, teint de violet. Le mélange de ces deux couleurs forme des reflets, et l'oiseau est de couleur changeante suivant les aspects dans lesquels il se trouve posé. Les ailes sont du même bleu que le dos ; mais chaque plume est terminée par une ligne blanche, qui est d'autant plus large que les plumes sont moins longues : cette ligne est à peine sensible dans les dernieres et les plus longues plumes de l'aile ; celles de la queue sont étagées et marquées par trois larges bandes, une supérieure qui est bleuâtre, une moyenne qui est noire, et une qui est à l'extrémité de la queue, et qui est blanche. Le ventre est d'un gris-perlé tirant sur le blanc nué de bleu : le bec et les pieds sont rouges. Cet oiseau est un de ceux qu'on voit le plus souvent dessinés sur les papiers de la Chine, et qu'il sera facile de reconnoître d'après cette description. Les Ornithologistes peuvent le désigner ainsi : *Garrulus Sinensis, supernè pallidè cœruleus*,

inferne albicans, collo et gutture nigris, rostro pedibusque rubris. M. *Sonnerat* assure que cet oiseau est fort commun à la Chine, qu'on en tient beaucoup en cage, que ces *geais* deviennent très-familiers, et que les Chinois les dressent à différens exercices, comme de mettre le feu avec une mèche allumée, dont ils tiennent l'extrémité à leur bec, à ces pieces de bas artifice qui sont d'usage à la Chine.

On lit dans le *Voyage aux Indes et à la Chine, tome II, p. 188*, qu'il y a à la Chine un autre *geai* plus petit, dont le plumage est d'un gris-brun, etc. le bec et les pieds noirs.

Le *geai de Cayenne*. Voyez BLANCHE-COIFFE.

Le *geai de montagne* est le *casse-noisette*. Voyez *ce mot*.

Le *geai du Pérou*. Il a trois touches d'un bleu d'azur sur la tête dont le fond du plumage est blanc. Le plumage du corps est de cette derniere teinte, mais avec une touche de vert brillant; la gorge et le devant du cou sont d'un très-beau noir; le reste du plumage inférieur est d'un beau jaune de soufre. Le bec est plus noir que les pieds.

Le *geai de Sibérie*. Le plumage supérieur est brunâtre; les joues et la gorge sont d'un blanc-gris; la poitrine est d'un jaune clair, le reste est couleur de rouille: le bec et les pieds sont bruns.

Le *geai à ventre jaune*, de Cayenne; *Voyez* GARLU.

On donne le nom de *geai à pieds plats* au petit *corbeau d'eau*, qui est le *petit Cormoran*. Voyez *ce mot*.

GÉANT, *Gigas*. On entend par ce mot un homme d'une structure colossale. On n'a pas encore déterminé à quel degré de haute taille le nom de *géant* doit être appliqué.

La question de l'existence des *géans* a été souvent agitée: toute l'antiquité fait mention de plusieurs hommes d'une taille démesurée, qui ont paru en divers temps; et tous les Ecrivains, tant sacrés que profanes, même les Navigateurs, s'accordent à en dire des choses étonnantes: ils prétendent même qu'il y a des races et des peuplades de *géans* d'une grandeur excessive et d'une force prodigieuse, sortis des chefs qui en avoient fondé les colonies. Des Mo-

dernes, pour donner du poids à cette opinion, rapportent des découvertes en différens endroits de la terre, de squelettes ou d'ossemens si monstrueux, qu'il a fallu que les hommes auxquels ils ont appartenu, aient été de vrais colosses. Cependant quand on vient à examiner de près tous ces témoignages; à prendre dans leur signification la plus naturelle les paroles du *Texte sacré*; à réduire les exagérations orientales ou poétiques à un sens raisonnable; à peser le mérite des Auteurs; à ramener les Voyageurs d'un certain ordre, aux choses qu'ils ont vues eux-mêmes, ou apprises de témoins non suspects; à considérer les prétendus ossemens de squelettes humains; à apprécier l'autorité des Navigateurs dont il s'agit ici, et à suivre la sage analogie de la Nature; à se régler sur ses lois ordinaires, le problème en question ne paroît plus si difficile à résoudre. M. le Chevalier *de Jaucourt* a discuté tous ces faits dans l'ancienne *Encyclopédie*: il y fait voir que ces sortes de narrations sont pleines de contradictions et d'anachronismes; en un mot, qu'elles se trouvent détruites par les seules circonstances dont les Auteurs les ont accompagnées. Plusieurs nous disent que d'abord qu'on s'est approché des cadavres de ces *géans*, ils sont tombés en poussiere; et ils le devoient, pour prévenir la curiosité de ceux qui auroient voulu s'en éclaircir: ailleurs on voit que la simplicité d'un Auteur a pris pour vrai un conte forgé dans un siecle d'ignorance; ici c'est un défaut de traduction ou d'interprétation, qui rend un mot par un autre, dont le sens n'est pas le même, etc. Les Mythologues et les Poëtes consulterent plus leur imagination que la saine Physique, lorsqu'ils firent des *géans* les rivaux de la Divinité, et qu'ils leur inspirerent le dessein d'assiéger Jupiter jusque sur son trône.

Pour ce qui regarde la découverte des dents, des vertebres, des côtes, des fémurs, des omoplates, qu'on donne, attendu leur grandeur et leur grosseur, pour des os de *géans*, que tant de villes conservent encore, et montrent comme tels, les Naturalistes ont prouvé que c'étoient de véritables ossemens d'éléphans, de vraies parties de squelettes d'animaux

terrestres, ou de girafes, ou de veaux marins, de baleines, et d'autres animaux cétacées, enterrés par hasard et par accident dans les différens lieux de la terre où on les trouve. Ces os, par exemple, qu'on montroit à Paris en 1613, et qui furent ensuite promenés en Flandres et en Angleterre, comme s'ils eussent été du *géant Teutobochus* dont parle l'Histoire Romaine, se trouverent des os d'éléphans. Cette fourberie n'est pas nouvelle : car *Suétone* remarque dans la vie d'*Auguste*, que dès ce temps l'on avoit imaginé de faire passer des ossemens de grands animaux terrestres pour des os de *géans* ou des reliques de Héros. Tout concouroit à tromper le peuple à ces deux égards. Il est donc contre toute vraisemblance qu'il existe dans le monde une race d'hommes totalement composée de *géans*. Ceux qui, comme les *Patagons* (habitans du Chili vers les Terres Magellaniques), ont une taille gigantesque et surpassent en général la taille des hommes de nos climats, n'excedent point six pieds et demi de hauteur. La plus haute taille de l'homme ne paroît pas, dit M. *Haller*, avoir atteint neuf pieds. Les *géans* à taille énorme, nés de temps en temps en Europe, et ceux de la Patagonie, varient de sept à huit pieds du Rhin (*a*). Ainsi, les *géans*, de même que les *nains*, Voyez *ce mot*, doivent être regardés comme des variétés très-rares, individuelles et accidentelles. Au reste, le Lecteur peut consulter l'excellente *Gigantologie physique* du Chevalier *Hans-Sloane*, insérée dans les *Transactions philosophiques*, *n.°* 404, ainsi que la récente et futile *Gigantologie* (1756)

(*a*) Un Finlandois fut montré à Paris, en 1735, comme un *Géant* : il avoit six pieds huit pouces huit lignes de hauteur. Un garde du Duc de Brunswick-Hanovre, et le géant *Macgrath*, vu à Londres en 1760, avoient sept pieds et quelques pouces. La hauteur d'un paysan Suédois et du géant *Caianus*, Finlandois, étoit de huit pieds huit lignes. Le géant *Gilli*, de Trente, avoit huit pieds deux pouces huit lignes. La hauteur d'un garde du Roi de Prusse, étoit de huit pieds six pouces et huit lignes. Le géant *Goliath* avoit six coudées et une palme de hauteur, c'est-à-dire neuf pieds quatre pouces.

du P. *Joseph Tarrubia*, Espagnol. Le Lecteur peut encore consulter dans le *Journal de physique*, *Suppl. tom. XIII*, *1778*, une *Dissertation sur les* Nains *et sur les* Géans, *et sur les vraies limites de la taille humaine*, *par* M. Changeux.

GECKO, *Lacerta* (*Gecko*) *caudâ tereti*, *mediocri*; *digitis muticis*, *subtùs lamellatis*; *corpore verrucoso*; *auribus concavis*, Linn.; *Lacerta caudâ tereti*, *mediocri*; *pedibus pentadactylis*; *digitis utrinquè cristatis*, *subtùs lunulato-imbricatis*, Gronov.

Le *gecko* est un lézard du troisieme genre : il se trouve dans les Indes et dans les Iles Moluques, où il entre fréquemment dans les maisons. On prétend qu'on lui a donné le nom de *gecko*, parce que le cri qu'il jette aux approches de la pluie, sur-tout vers la fin du jour, semble exprimer ce mot.

Ce lézard a la tête un peu plus épaisse que le corps; ses joues sont enflées; les trous des narines arrondis et tournés en arriere; les yeux grands; les dents très-petites; les ouvertures des oreilles ovales, et formant des cavités sensibles. Le tronc est couvert depuis le dos, de verrues glabres, et qui le font paroître perlé. *Gronovius* dit que ces verrues sont disposées sur des lignes qui s'étendent depuis la tête jusqu'au milieu de la queue; la queue égale le corps en longueur; elle est partagée en vingt-cinq segmens, dont chacun est composé d'environ cinq rangées d'écailles disposées transversalement. On observe sur ces segmens des points calleux, relevés en bosse, et un peu saillans. *Gronovius* observe que les segmens ou anneaux de la queue sont si peu réguliers, qu'on ne peut en déterminer le nombre, non plus que celui des rangées d'écailles qui composent chacun de ces segmens. Les quatre pieds ont chacun cinq doigts, dont la forme est particuliere, en ce qu'ils ont les côtés garnis d'une membrane. Ils sont presque égaux en longueur; mais le cinquieme doigt des pieds de derriere est séparé des autres par un enfoncement plus profond. Ils sont tous couverts par-dessous de lames tuilées dans un ordre régulier. Le premier doigt de chaque pied est dépourvu d'ongle, les autres ont des ongles très-

aigus, très-courts et très-recourbés. On distingue sur les cuisses et sur les jambes des verrues lisses, comme celles qui divisent le corps.

En général, la couleur de l'animal est blanche. *Gronovius* dit que la teinte des parties supérieures du corps tire un peu sur le roux, et est agréablement panachée de taches blanches et presque arrondies, qui sont aussi sur la tête, le dos et la queue; mais tout le dessous de l'animal est blanc. *Bontius* observe que la morsure du *gecko*, sa salive ou bave, son urine, son sang, etc. sont des poisons mortels, et que les habitans de Java s'en servent pour empoisonner leurs fleches. Les Indiens emploient la racine du *curcuma* contre le venin de ce lézard. *Linnæus* cite un individu de cette espece, qui est dans le *Musæum* de l'Académie d'Upsal, et qui differe de celui que nous venons de décrire, en ce que le corps n'est marqué d'aucun point calleux, que les doigts des pieds de derriere sont dépourvus d'ongles, et que la queue, au lieu d'être articulée, est enveloppée d'une peau lâche et épaisse. *Linnæus* ne sait s'il doit attribuer ces variétés à la différence du sexe ou de l'âge, ou à quelque cause accidentelle.

GECOTE, *Lacerta caudâ subverticillatâ, brevi muricatâ, apice lævi, corpore suprà muricato, digitis subtùs lamellatis muticis*, Linn. Ce lézard se trouve dans la Mauritanie. Il est du deuxieme genre. Il a le même port et la même forme que le *gecko*; mais il est d'une couleur livide, et hérissé de tubercules aigus, semblables à des perles, sur les côtés de la tête, au-dessus du cou, sur le dos et sur les cuisses. La queue, qui est plus courte que le corps, est garnie de six rangs d'épines, qui la font paroître étagée, depuis sa naissance jusque vers le milieu; le reste est lisse de même que dans le *gecko*: les doigts des pieds de derriere sont couverts par-dessous de lames tuilées; les ongles sont à peine sensibles: tout le dessous du corps est lisse et couvert de très-petites écailles.

GEHUPH. C'est un arbre très-estimé dans l'Inde: son écorce est jaune, safranée; ses branches sont courtes; ses feuilles petites; son fruit est rond et

gros comme une balle de jeu de paume : les Indiens de l'Isle de Sumatra appellent ce fruit *pêche de Trapobana*. Il contient une noix, dont le dedans est fort amer et a le goût de la racine d'angélique. On en tire de l'huile qui a de grands usages dans le pays ; elle appaise la soif, guérit les maladies d'obstruction, etc. Il découle encore de cet arbre une gomme qui a les mêmes propriétés que l'huile.

GEIRAN. *Voyez* AHU.

GÉLATINEUX, *Cyclopterus gelatinosus*, Pallas. Poisson du genre du *Bouclier*. On le prend quelquefois sur la côte du Kamtschatka, lorsqu'il y a été porté par quelque tempête. Il se tient ordinairement dans la pleine mer. Incapable de résister à l'effort des flots, et privé de cette vigueur et de cette agilité que l'on remarque dans les autres poissons, il reste attaché aux rochers, à l'aide d'une espece de mamelon ou de protubérance molle, située sous la gorge, et garnie intérieurement de deux lignes cartilagineuses. Ce mamelon, malgré sa petitesse, exerce une force de succion suffisante pour tenir l'animal appliqué contre les corps voisins, malgré les agitations de la mer.

Suivant M. *Pallas*, ce poisson est d'une substance très-molle, un peu transparente, et qui, à la plus légere secousse, éprouve une espece de trémoussement semblable à celui des matieres gélatineuses que l'on agite. Sa couleur est d'un violet-pourpré, un peu livide. Les habitans du pays regardent ce poisson comme un mets dangereux, et *Steller* observe que les chiens du Kamtschatka, qui se jettent avidement sur les autres poissons, même lorsqu'ils sont pourris et qu'ils répandent une odeur infecte, refusent constamment de toucher à celui-ci, quelque pressés qu'ils soient par la faim. La longueur ordinaire du *gélatineux*, est de six pouces ; sa tête est épaisse, un peu carrée, comprimée latéralement ; les yeux sont recouverts par une membrane mince ; les iris d'un vert livide, bordé d'un cercle bleuâtre ; les narines forment deux especes de petits tubes saillans dont le bord est rouge : entre les narines et le bord des levres sont de part et d'autre deux petits trous, dont l'usage,

selon M. *Pallas*, est d'aspirer l'air qui se rend à la partie supérieure des levres, laquelle est percée de dix autres trous semblables ; on en trouve pareil nombre depuis les coins de la gueule jusqu'aux opercules des ouïes. La gueule a son ouverture tournée en haut ; les mâchoires sont hérissées d'aspérités par leurs bords ; le corps oblong et comprimé latéralement, va en s'amincissant insensiblement vers la queue. Les nageoires du dos et de l'anus ont chacune environ cinquante rayons, et se prolongent jusqu'à la nageoire de la queue, qui a six rayons ; les pectorales sont très-larges, elles forment un arc de cercle par leur contour, lorsqu'elles sont déployées : elles ont trente rayons, dont les trois ou quatre premiers sont très-déliés, détachés de la membrane commune, et pendans par-devant la nageoire, comme autant de barbillons.

GELÉE, *Gelu*. Se dit du froid qui congele les huiles grasses, qui convertit naturellement l'eau et les liqueurs aqueuses en glace dans un certain canton, ou dans toute une région déterminée, en un mot, qui augmente la solidité de la croûte de notre globe. La *gelée* est opposée au *dégel ;* Voyez *ce mot*. On sait que la *gelée* a un rapport marqué à la température de l'air et à la constitution de l'atmosphere, c'est-à-dire, que l'eau se gele par-tout au même degré de froid, et qu'elle ne se convertit naturellement en glace, que quand la température du milieu quelconque qui l'environne est parvenue à ce degré. On a observé que lorsqu'il gele très-fortement le soleil paroît un peu pâle, l'évaporation des liquides est considérable, l'air est médiocrement agité ; il est quelquefois moins serein que dans certains jours d'hiver, où l'on n'a que des gelées médiocres. Cependant, ce n'est pas toujours un grand froid, dit M. *Messier*, qui fait charier les eaux de la riviere de Seine, ni la hauteur plus ou moins grande de ses eaux ; il semble qu'un ciel serein, par des froids moins grands que ceux qui arrivent pendant un ciel couvert, y contribue beaucoup. Le froid de 1776 en offre un exemple. *Consultez* le *Journal de physique*, par M. l'Abbé *Rozier*, *Mai 1780*.

Les effets de la *gelée* sur les végétaux, méritent une attention particuliere ; plus leurs racines abondent en séve, et mieux ils résistent au froid. Une forte *gelée* ne produit jamais de plus funestes effets sur les plantes et sur les arbres, que quand elle succede tout à coup à un dégel, à de longues pluies, à une fonte de neiges. *Voyez* les *articles* ARBRE *et* PLANTE. Les fruits se durcissent par la *gelée* : dans cet état, ils perdent ordinairement tout leur goût ; et lorsque le dégel arrive, on les voit le plus souvent tomber en pourriture. On observe quelque chose de semblable sur les animaux qui habitent les pays froids ; il n'est pas rare d'y voir des gens qui ont perdu le nez ou les oreilles, pour avoir été exposés à une forte *gelée*. *Voyez* les autres effets de la *gelée* sur le corps humain, et en général sur l'économie animale, à l'*article* FROID. Il ne gele jamais sous la Zone Torride, ni aux extrémités des Zones tempérées, voisines des Tropiques ; mais dans les Zones glaciales, la *gelée* dure pendant presque toute l'année. Les Zones tempérées ont des vicissitudes de *gelées* et de *dégels* presque régulieres. Dans la Nature, dit à ce sujet M. *de Mairan*, tout tend à une espece d'équilibre et d'uniformité, et on ne peut douter que l'inconstance même n'y ait ses lois. *Voyez l'article* GLACE.

GELÉE BLANCHE, *Pruina autumnalis*. C'est une espece de rosée qui tombe le matin, vers la fin de l'automne, dans le commencement et à la fin de l'hiver, et quelquefois même dans le printemps, et qui a la propriété de s'attacher étroitement aux feuilles des végétaux ou à d'autres corps, et de s'y congeler.

Les Physiciens expliquent d'une maniere différente la formation de cette *gelée blanche*, contre les vitres des édifices. *Consultez* leurs *Ouvrages sur cette matiere*, et les *mots* GIVRE *et* FRIMAT *de ce Dictionnaire*.

GELÉE DE MER. *Voyez à l'article* ORTIE DE MER.

GELÉE MINÉRALE. Nous donnons ce nom à une espece de *guhr* rougeâtre, luisant, très-tendre ou comme gélatineux, que l'on trouve adossé sur les parois des puits de mines, ou près des bures métalliques. On en rencontre assez souvent dans les mines de plomb et de cuivre, mais notamment dans celles d'or et d'ar-

gent. On fera mention à l'*article* ZÉOLITE, d'une *gelée minérale* particuliere, qui analysée, paroît différer peu de la *pierre écumante*, qui est une espece de *zéolite*. Voyez *ces mots*.

GELFT ou GILFT. *Voyez à l'article* OR.

GELINE, *Gallina junior*. C'est une jeune poule, engraissée dans une basse-cour. *Voyez le mot* POULE, à l'*article* COQ.

GÉLINOTE, *Gallina coryllorum*; en Italien, *Bonasa, perdice alpestre*, p. enl. 474, le mâle; 475, la femelle. Cet oiseau, très-estimé des premiers Romains, est moins gros que le francolin : il a les jambes garnies de plumes effilées et grisâtres, et les pieds faits comme ceux de la perdrix grise; les plumes du dos sont comme celles de la bécasse; celles du ventre et de l'estomac sont noires, tiquetées de blanc; celles du cou sont semblables à celles de la poule faisane : sa tête et son bec sont conformes à ceux de la perdrix; les grosses pennes des ailes sont madrées comme celles du hibou : c'est ce qu'on appelle, en termes de Fauconnerie, *pennage chat-huané*. *Belon* dit très-bien que ceux qui s'imagineront voir une perdrix métive, qui tiendroit le milieu entre la perdrix rouge et la grise, et qui auroit quelque chose des plumes du faisan, pourront se figurer la *gélinote des bois* : la gorge est noire dans le mâle, et grisâtre dans la femelle : le bec est noir.

Cet oiseau fréquente les lieux où il y a beaucoup de coudriers et d'épines. On en voit en hiver dans la Lorraine, dans la forêt des Ardennes, dans les montagnes du Forez et du Dauphiné, au pied des Alpes : elles se nourrissent, en été, de baies et de fruits sauvages; en hiver, des chatons du bouleau, des sommités des sapins, et des baies du genévrier. Celles de la Laponie habitent les bois qui sont au pied et sur le penchant des montagnes. Il y a dans la mer de Gênes une Isle, nommée l'*Isle des Gélinotes*, parce qu'on y trouve une grande quantité de ces oiseaux. Les *gélinotes* s'apparient dès le commencement de l'automne; elles font leur nid à terre, parmi des touffes de bruyeres ou sous les basses branches du coudrier; la femelle pond quinze à vingt

œufs. Quand les petits sont un peu grands et élevés, le pere et la mere les menent hors de leur pays natal, s'évadent ensuite, et leur laissent le soin de pourvoir à leurs besoins. On les prend en Mars et en automne, avec un appeau qui sert à contrefaire leur chant, et on leur tend des filets, des lacets ou des collets. Leur chair, qui devient blanche par la cuisson, est plus délicate et plus saine que celle de la perdrix ; c'est peut-être le gibier dont on fait en général le plus de cas. La rareté de cet oiseau fait aussi qu'il est très-recherché. On a fait, par ordre de *Louis XIV*, des essais pour multiplier et naturaliser les *gélinotes* dans ce pays-ci, comme les faisans ; mais on n'a pu y réussir.

La GÉLINOTE A LONGUE QUEUE, d'*Edwards*. Cette *gélinote* se rapproche des faisans par sa queue et par sa taille ; mais elle a les pieds conformés et couverts en devant, jusqu'à l'origine des doigts, d'un duvet brunâtre ; son plumage est d'un brun-rougeâtre, mais blanchâtre au ventre et d'un noir tacheté de blanc aux ailes.

La GÉLINOTE BLANCHE. C'est le *lagopede* ou la *perdrix blanche*. Voyez ARBENNE.

La GÉLINOTE DU CANADA. Elle est un peu moins grosse que la *gélinote* commune ; la tête et le plumage supérieur sont rayés transversalement de noir et de gris-brun ; l'inférieur est noir, mais varié de blanc sur les côtés : il y a au-dessus des yeux des caroncules ou sourcils rougeâtres ; quelques plumes d'un beau noir autour du bec ; derriere, une tache blanche, et une pareille au-dessous de l'œil. La femelle, qui est plus petite que le mâle, a le plumage varié de roussâtre, de gris-brun, de noirâtre, *pl. enl.* 131, le mâle ; 132, la femelle. Cette espece de *gélinote* se trouve, non-seulement au Canada, mais elle est très-abondante dans tout le Nord de l'Amérique ; c'est le même oiseau que la *gélinote de la Baie d'Hudson*, décrite par M. *Brisson*, et indiquée par *Edwards*, sous le nom de *francolin brun tacheté*. Dans le Nord du Nouveau Continent, on en fait, au commencement de l'hiver, des provisions qu'on conserve à la faveur

du froid : à mesure qu'on a besoin de ces *gélinotes*, on les fait dégeler dans l'eau fraîche.

La GÉLINOTE DE LA BAIE D'HUDSON ; Voyez *Gélinote du Canada*.

La GÉLINOTE (grosse) DU CANADA. D'après l'examen et la comparaison faite par M. *de Buffon*, des oiseaux connus sous les noms de *coq de bruyere à fraise* d'*Edwards*, *coq des bois d'Amérique*, *grosse gélinote de Canada* ; il regarde ces oiseaux comme une seule et même espece. Cette grosse *gélinote* du Canada est un peu plus grosse que la *gélinote* ordinaire ; elle lui ressemble par ses ailes courtes, et en ce que les plumes qui couvrent ses pieds ne descendent pas jusqu'aux doigts : le plumage supérieur est varié de brun : de roux, de noir, de cendré et de blanc sale ; l'inférieur offre du brun sur un fond roux ; du noir terminé de gris-blanc : le mâle est plus gros que la femelle : la grosse *gélinote* du Canada n'a ni sourcils rouges, ni cercles de cette couleur autour des yeux ; ce qui la caractérise, ce sont deux touffes de plumes plus longues que les autres et recourbées en bas, qu'elle a au haut de la poitrine, une de chaque côté : les plumes de ces touffes sont d'un beau noir, ayant sur leurs bords des reflets brillans, qui jouent entre la couleur d'or et le vert : l'oiseau peut relever, quand il veut, ces especes de fausses ailes, qui, lorsqu'elles sont pliées, tombent de part et d'autre sur la partie supérieure des ailes véritables. Le bec, les doigts, les ongles, sont d'un brun-rougeâtre : cet oiseau est connu en Pensylvanie, dans le Maryland, sous le nom de *faisan* : il a sur la tête et autour du cou de longues plumes, dont il peut, en les redressant à son gré, se former une huppe et une sorte de fraise, ce qu'il fait principalement lorsqu'il est en amour ; il releve en même temps les plumes de sa queue, en faisant la roue, gonflant son jabot, traînant les ailes, et accompagnant son action d'un bruit sourd et d'un bourdonnement semblable à celui d'un coq d'Inde ; et il a de plus, dit M. *de Buffon*, pour rappeler ses femelles, un battement d'ailes très-singulier, et assez fort pour se faire entendre à un demi-mille de

de distance, par un temps calme ; il se plaît à cet exercice au printemps et en automne, qui sont le temps de sa chaleur, et il le répete tous les jours à des heures réglées ; savoir, à neuf heures du matin, et sur les quatre heures du soir, mais toujours étant posé sur un tronc sec. Lorsqu'il commence, il met d'abord un intervalle d'environ deux secondes entre chaque battement, puis accélérant la vitesse par degrés, les coups se succedent à la fin avec tant de rapidité, qu'ils ne font plus qu'un petit bruit continu, semblable à celui d'un tambour ; d'autres disent, d'un tonnerre éloigné : ce bruit dure environ une minute, et recommence par les mêmes gradations, après sept ou huit minutes de repos ; tout ce bruit n'est qu'une invitation d'amour que le mâle adresse à ses femelles, que celles-ci entendent de loin, et qui devient l'annonce d'une génération nouvelle, mais qui ne devient aussi que trop souvent un signal de destruction ; car les Chasseurs, avertis par ce bruit qui n'est pas pour eux, s'approchent de l'oiseau posé sur quelque arbre mort et sur un tronc sec, sans être apperçus, et saisissent le moment de cette convulsion pour le tirer à coup sûr. Les femelles couvent deux fois l'année, au printemps et en automne, qui sont les deux saisons où le mâle bat des ailes ; la ponte est de douze ou seize œufs ; le nid est à terre, au pied de quelques gros arbres, ou près d'un tronc renversé ; l'incubation est de vingt à vingt-un jours ; la mere a pour ses petits un attachement qui la porte, comme la perdrix, à attirer sur elle, par des feintes, les dangers dont ils sont menacés : la couvée forme une compagnie, qui ne se divise qu'au printemps de l'année suivante. Ces oiseaux sont méfians, fort sauvages, et on ne peut les apprivoiser : leur chair est blanche, très-bonne à manger. Ils se nourrissent de grains, de fruits, de raisins, et, ce qui est très-remarquable, de baies de lierre, qui sont un poison pour plusieurs animaux. Les oiseaux de proie sont fort avides de ces *gélinotes*, dont ils détruisent beaucoup. En général, toutes les especes de ce genre de bipedes sont, dans tous les pays, en butte à la voracité des oiseaux de proie et à la sen-

sualité de l'homme; et c'est entr'eux, dit M. *de Buffon*, une analogie de plus.

La GÉLINOTE D'ECOSSE. M. *Brisson* dit que c'est le même oiseau que le *Gallus palustris* ou le *coq de marais* de *Gesner*.

La GÉLINOTE HUPPÉE; on en distingue plusieurs especes : Celle de M. *Brisson* est le *lagopede*. La *gélinote huppée* de Pensylvanie, de M. *Brisson*, est la *gélinote* (grosse) *du Canada*. La *gélinote huppée* d'Amérique, de M. *Brisson*, est le *coq des bois* d'Amérique, de *Catesby*. Tout le plumage est d'un brun-roussâtre, rayé transversalement et confusément de lignes noires. La huppe se redresse à la volonté de l'oiseau; il y a de chaque côté du cou, près de la tête, un faisceau de cinq plumes; le mâle a seul ces appendices, qu'il ne releve que quand il est ému; les plumes qui couvrent les pieds sont jaunâtres, ainsi que les doigts; cette *gélinote* se trouve à la Caroline et dans l'Amérique Septentrionale.

La GÉLINOTE DES INDES, *Voyage aux Indes et à la Chine, tome 2, p. 164, pl. 96;* elle est de la grosseur du *ganga*.

La GÉLINOTE DES PYRÉNÉES et DU SÉNÉGAL. *Voyez* GANGA.

GEMARS. *Voyez* JUMART. *Voyez* aussi les *articles* ANE *et* MULET.

GENEPI des Savoyards, *Genepi Sabaudorum*. Petite espece d'absynthe, dont les habitans des montagnes de Savoie, où elle croît, se servent, comme d'un bon sudorifique, dans la pleurésie. C'est pour eux un spécifique dans les maladies inflammatoires de poitrine, et une panacée dans la plupart de leurs autres maladies. Ses feuilles sont petites, pétiolées, multifides et palmées à leur sommet, blanches et couvertes d'un duvet soyeux; les fleurs sont jaunes. On distingue trois sortes de *genepi*, quoiqu'aucune d'elles, suivant M. *de Haller*, ne mérite ce nom, qui est dû à une espece d'*achillea*. Il y a : Le *genepi blanc* des Dauphinois, *Absynthium ex alis floridum; foliis sericeis, pinnatis; pinnis trifidis et quinquefidis*, Hist. stirp. Helvet. Il est plus aromatique qu'amer. *Voyez* ABSYNTHE.

GÉNÉRATION, *Generatio*. La *génération* des corps

en général est un mystere, dont la Nature s'est réservé le secret. Par *génération*, nous entendons la faculté de se reproduire, qui est attachée aux êtres organisés, qui leur est affectée, et qui est, par conséquent, un des principaux caracteres par lequel les animaux et les végétaux sont distingués des corps appelés *minéraux* : c'est donc par le moyen de la *génération*, que se forme la chaîne d'existences successives d'individus qui constitue l'existence non interrompue des différentes especes d'êtres.

Les opérations mécaniques qui disposent et servent à la reproduction des végétaux et des animaux, sont de différente espece, par rapport à ces deux genres d'êtres, et à chacun d'eux en particulier. Généralement les animaux ont deux sortes d'organisations, essentiellement distinctes, destinées à l'ouvrage dont il est question. Cette organisation constitue ce qu'on appelle les *sexes* : c'est par l'union des deux sexes que les animaux se multiplient le plus communément; au lieu qu'il n'y a aucune sorte d'accouplement sensible des individus générateurs dans le genre végétal (*a*). *Voyez les mots* PLANTE, ARBRE, BOTANIQUE, FLEUR.

La Nature, dit M. *Mauduyt*, qui a confié aux animaux l'entretien de son ouvrage, en leur imposant la loi de transmettre la vie et de perpétuer les especes, semble nous avoir condamnés pour toujours à ignorer le principe et la cause de la *génération*. Instrumens aveugles d'un dessein qui excite nos désirs les plus ardens, et qui nous fait éprouver le sentiment le plus vif dont nous soyons affectés, il semble qu'il ne nous est pas donné de savoir comment nous contribuons à son exécution. Il paroît que procurer l'existence à son semblable, est le premier et le plus beau des dons faits aux animaux et à l'homme physique; mais que connoître les lois de la *génération*, est une science que le Créateur s'est réservée. La pudeur, ce sentiment

(*a*) M. *Descemet* dit cependant qu'il faut en excepter les *Apocins*, *Asclepias* et *Periploca*. Les sexes, dit-il, ont les caracteres qu'on observe chez quelques quadrupedes, et en font les fonctions.

si cher aux ames vertueuses et sensibles, s'effraie des efforts que nous faisons pour en pénétrer le mystere, et nous défend de lever le voile dont elle couvre les parties qui servent à l'acte le plus important. Nous osons croire que nous ne l'offenserons point, que nous ne manquerons en rien au respect qui lui est dû, en exposant sommairement les connoissances acquises sur l'objet dont il est question.

Nous venons de dire que l'union des sexes dans les animaux est le moyen le plus commun par lequel se fait la multiplication des individus; ce qui suppose qu'il n'est par conséquent pas l'unique. En effet, il y a des animaux qui se reproduisent comme les plantes et de la même maniere. *Voyez à l'article* ANIMAL. On a cru pendant long-temps que la fécondation s'opéroit toujours dans le corps même des femelles. On ne doutoit point que ce fût une loi générale de la Nature; mais *Swammerdam* a démontré que cette loi souffroit des exceptions. Il avoit observé une espece de grenouille, dans laquelle la fécondation s'opéroit par dehors. *Roesel* a fait la même observation sur une autre espece de grenouille; et récemment M. l'Abbé *Spallanzani*, Auteur des *Dissertations de Physique végétale et animale*, a beaucoup étendu le nombre des especes d'amphibies dans lesquelles cette loi est violée. On doit présumer que toutes les especes du même ordre, (les *grenouilles*, les *crapauds*, mêmes les *salamandres*,) qui vivent dans les autres parties du Monde, se fécondent également par dehors. L'analogie permet de le supposer: quant aux poissons, c'est un point de leur histoire qui n'est peut-être pas bien connu. Les insectes mériteroient aussi d'être examinés, par rapport à leur fécondation. M. *Debraw*, Observateur Anglois, prétend que la fécondation chez les abeilles s'opere hors du corps de la femelle: on trouve les détails de cette découverte dans un des derniers volumes de *Transactions Philosophiques*.

La *génération* de l'homme entre tous les animaux, étant celle qui nous intéresse le plus, est par conséquent celle qui doit nous servir d'exemple; et c'est un objet dont nous rendrons compte à l'*article* HOMME, d'autant plus que ce qui peut être dit sur ce sujet,

par rapport à l'espece humaine, convient presque généralement à toutes les autres espèces d'animaux, pour la reproduction desquels il est nécessaire que se fasse le concours de deux individus; c'est-à-dire, qu'un mâle et une femelle exercent ensemble la faculté qu'ils ont d'en produire un troisieme, qui a constamment l'un ou l'autre des deux sexes. Le Lecteur doit présumer qu'en traitant une matiere si difficile et si délicate, on s'est borné à faire une exposé simple des moyens extérieurs, etc. que la Nature a voulu employer pour préparer ce travail secret. Au reste, on peut consulter la *Vénus physique* de *Maupertuis;* ouvrage ingénieux, dont la maniere peu philosophique est souvent plus propre à exciter des sensations que des perceptions; les *Observations* d'*Harvey*, de *Wallisnieri* et de *Malpigi* sur les *premiers faits de la* GÉNÉRATION; l'*Histoire naturelle, générale et particuliere* de M. *de Buffon;* la *Physiologie* de M. *Senac;* l'*Anatomie* d'*Heister;* l'Ouvrage intitulé, *Idée de l'Homme physique et moral;* les *Institutions médicales* de *Boerhaave*, avec leur commentaire et les notes savantes de M. *de Haller*. Les observations sur un *œuf de poule*, faites par ce grand Homme, lui ont valu une découverte qui peut contribuer à répandre du jour sur le mystere de la *génération*. Consultez encore le *Recueil* d'un bonne partie des *systémes sur la génération*, et de ce qui y a rapport, dans la *Bibliotheque anatomique* de *Manget;* enfin les *Œuvres* fort détaillées de *Schurigius* sur le même sujet, et notamment les chapitres IX du tome Ier et VII du tome IIe des *Considérations sur les corps organisés*, par M. *Bonnet*. C'est à regret que dans la derniere édition de notre Dictionnaire, nous n'avions point inséré les belles et grandes idées de ce Phylosophe, confident de la Nature : nous avions redouté d'extraire ce qu'il a dit à ce sujet; parce que ces deux articles sont très-abondans, trop serrés, trop enchainés, et nous confessons que nous nous sommes défiés de nous-mêmes. Invités et enhardis par l'Auteur, nous donnerons ci-après l'extrait du chapitre VII du second volume de l'ouvrage cité. On trouvera à l'*article* ŒUF le précis du chapitre IX du premier volume.

M. l'Abbé *Spallanzani*, dans son ouvrage cité ci-dessus, fait un tableau raccourci des deux systêmes principaux sur la *génération*, celui de l'*épigénese* et celui de la *préexistence des germes*; et il expose que ces nouvelles découvertes sur la préexistence des fœtus à la fécondation, dans la classe des amphibies, loin d'être favorables aux partisans des *molécules organiques*, en détruisent entiérement l'hypothese. Dans les productions organiques on observe que les germes des corps, ou leurs premiers rudimens deviennent perceptibles en se développant de plus en plus, et qu'ils expriment à leur naissance la figure de la mere avec tous ses membres, ou seulement avec quelques-uns, ou qu'ils ont une figure très-différente de celle de la mere; ce qui fournit trois manieres ou états primitifs, c'est-à-dire, à la naissance : on en trouve quantité d'exemples cités dans ce Dictionnaire.

Il est temps d'exposer *les idées* conçues par M. *Bonnet, sur la maniere dont la fécondation s'opere chez les animaux.* Ce Philosophe a rassemblé dans son Ouvrage (*Considérations sur les corps organisés*) quantité de faits qui tendent à prouver que les corps organisés ne sont point proprement *engendrés*, mais qu'ils préexistoient *originairement* en petit. Pour expliquer le grand mystere de la *génération*, il assigne les causes physiques qui operent les premiers développemens de ces corps; car si rien n'est produit, tout se développe, et il n'est pas plus de vraies *générations* que de vraies métamorphoses. Le but de notre Auteur est en faveur de l'*évolution.* (Nous supposons que notre Lecteur est au fait de ce qui est consigné à l'*article* ŒUF.)

M. *de Haller* nous a démontré, par ses belles *observations sur le poulet*, que dans l'œuf l'embryon préexiste à la fécondation. Plusieurs années avant cette importante découverte, M. *Bonnet* étoit parti de ce principe fondamental, que la liqueur séminale n'étoit qu'un fluide stimulant et alimentaire, qui, en pénétrant dans l'œuf, y devenoit la source de l'*évolution* du germe. M. *Bourguet* avoit déjà admis la préformation des corps arganisés dans les œufs, et il n'avoit regardé la *génération* que comme un simple développement qui s'opéroit par l'influence de la

liqueur séminale, qu'il a considérée aussi en qualité de fluide nourricier. Il l'a définie *une liqueur spiritueuse, qui n'est qu'un extrait des parties de l'animal qui la communique ;* il a admis le concours des deux semences. Cette liqueur extraite des deux animaux, la *quintessence*, pour ainsi dire, *du grand animal*, sert d'abord de nourriture à l'embryon, en même temps qu'elle excite un mouvement, un développement dans la petite machine organisée. . . .

Quels sont les principes généraux sur la fécondation ? Un œuf *infécond* n'est pas privé de germe ; mais le germe invisible qu'il renferme ne se développera jamais, parce qu'il a manqué d'une *condition* nécessaire au développement ; il n'a pas été fécondé. La fécondation n'introduit donc pas dans l'œuf ou dans la vésicule un germe qui, dans l'hypothese de quelques-uns, existoit auparavant chez le mâle ; elle ne fournit pas, comme l'a avancé un Naturaliste très-illustre, des *molécules organiques*, qui, en s'unissant en vertu de certaines forces de rapport à celles de la femelle, produisent le fœtus ; mais le germe logé, dès le commencement dans l'œuf ou dans la vésicule, reçoit de la liqueur que fournit le mâle le principe d'une nouvelle vie. Elle le met en état de se développer, et de franchir les bornes étroites qui le renfermoient. A mesure que le germe se développe, il augmente en même temps de volume et de masse. Une force *impulsive* ou *expansive* agit donc en lui, et des molécules *étrangeres* viennent s'incorporer à ses parties *élémentaires*. Cette *incorporation* suppose la *nutrition*, celle-ci, la *circulation*.—Comme la liqueur séminale ne forme point le tout entier, elle ne forme point non plus une partie *intégrante* de ce tout, elle n'ajoute point à l'embryon un cœur qu'il n'avoit pas ; mais elle donne au cœur *préformé* de l'embryon une activité, sans laquelle il ne parviendroit point à surmonter la résistance des *solides*. La cause physique des mouvemens du cœur est dans son *irritabilité*. (Consultez la *Dissertation* de M. *de Haller*, *sur l'irritabilité*, et celle *sur les mouvemens du cœur*). La liqueur séminale est donc une sorte de *stimulant*, qui, en irritant le cœur de l'embryon, lui imprime un degré de force qu'il ne pouvoit rece-

voir que de cette seule liqueur. Le mouvement imprimé une fois au mobile s'y conserve par l'*irritabilité*, toujours subsistante, toujours inhérente au *muscle*. Voilà donc la petite machine montée; mais son jeu n'est pas simplement celui d'une montre. Le ressort, les pignons, les roues de notre petite machine animale, doivent revêtir peu à peu de nouvelles formes et de nouvelles situations respectives : enfin, ils doivent croître et se développer, et les changemens de formes et de situations dépendent du développement ; le développement suppose l'action d'un fluide. Un fluide est donc chassé par le cœur de l'embryon dans ses arteres qui le transmettent à toutes les parties, d'où il est rapporté au cœur par les veines. Ce fluide doit être proportionné à la prodigieuse finesse des vaisseaux du germe ; un sang tel que le nôtre, n'y seroit par admis. Le sang de l'embryon est d'abord une liqueur transparente et presque sans couleur : il devient bientôt jaunâtre, puis rougeâtre et enfin rouge.

Le fluide qui circule dans l'embryon acquiert donc par degrés des molécules de plus en plus grossieres, et qui changent de plus en plus sa couleur primitive.

La cause de la ressemblance plus ou moins marquée des enfans au pere et à la mere, et sur-tout la ressemblance plus décidée du *mulet* à l'âne et à la jument, ne peut se trouver que dans la *fécondation*. Le sperme du mâle a donc, sur les *solides* de l'embryon, une *influence* qui porte sur toute la vie de l'enfant ou du mulet; car les traits qu'il leur imprime ne s'effacent jamais. Cette ressemblance n'affecte pas seulement l'*extérieur* de l'embryon, elle affecte encore son *intérieur*. Le mulet a une voix qui imite fort la voix de l'âne, et nullement celle du cheval. L'âne et le mulet ont une espece de tambour placé dans le larynx, dont le cheval est privé. *Voyez à l'article* VOIX.

Le sperme pénetre donc le germe, et son influence ne se borne pas à animer le cœur. Le cheval dessiné en miniature dans l'ovaire de la jument, reçoit de l'impression du sperme un organe qu'il n'avoit pas originairement ; la liqueur de l'âne paroît donc le transformer en *mulet*. Pour que le sperme opere de tels

changemens dans l'embryon, il faut qu'il arrive de deux choses l'une; ou qu'il soit porté lui-même par les arteres de l'embryon à toutes les parties, ou qu'il détermine les fluides de l'embryon à se porter avec plus ou moins d'abondance à certaines parties. La surabondance des sucs suffit seule pour changer une partie à nos yeux. Les *galles* dans les végétaux, les tumeurs chez les animaux, semblent n'avoir pas d'autre origine; la disette des sucs, au contraire, appauvrit les vaisseaux; ils s'oblitterent enfin, et la partie devient presque méconnoissable, si même elle ne s'efface entiérement. Les tristes effets de l'épuisement indiquent assez que la liqueur séminale est portée aux nerfs du sujet, et qu'elle est très-analogue aux esprits animaux, dont elle est peut-être toute imprégnée. La partie la plus subtile d'une liqueur si élaborée paroît très-propre à s'insinuer dans les vaisseaux infiniment déliés du germe. Les faits prouvent qu'elle pénetre celui-ci : elle pourroit encore y circuler, et produire par son action immédiate les traits frappans de ressemblance.

Il est évident par la mue de la voix, par la végétation du bois du cerf, par celle des défenses, de la barbe, etc. que le sperme agit sur certaines parties, qu'il les modifie, qu'il les fait germer, croître, développer, mûrir; la simple *évolution* amene au jour divers organes ou parties auparavant invisibles ou trop déguisées.....

La liqueur séminale entre dans la *matrice*, peut s'élever dans les *trompes;* elle doit parvenir et agir sur l'œuf contenu encore dans l'*ovaire;* de petites ouvertures, des especes de suçoirs ou de trompes à l'extérieur de l'œuf, pompent la liqueur fécondante. Par elle, non-seulement le germe, soit mâle, soit femelle, soit neutre, dessiné originairement en petit, se développe; mais il reçoit encore de nouvelles *modifications*, qui affectent son extérieur et son intérieur, et les modifications ont toujours un rapport marqué avec l'individu qui, dans l'acte de la *génération*, répand la liqueur séminale : tel est le moyen qui modifie le germe. La liqueur séminale renferme des molécules séparées du sang, de la lymphe, en un mot, qui

correspondent à différentes parties du mâle; elle doit donc imprimer au germe des traits de ressemblance avec différentes parties de celui-là. Le germe porte l'empreinte de l'espece, et non celle de l'individualité. C'est, très-en petit, un homme, un cheval, un taureau, un coq, etc.; mais ce n'est pas un *certain* homme, un *certain* cheval, etc. Tous les germes sont contemporains dans le système de l'évolution: ils ne se sont pas communiqué les uns aux autres leurs traits, leurs caracteres distinctifs; tous les germes d'une même espece ne sont pas absolument identiques, ils n'achevent pas de se développer dans la même matrice, dans le même temps, dans le même lieu, dans le même climat, en un mot, dans les mêmes circonstances. Voilà bien des causes de variétés, il en est d'autres plus efficaces encore; ce sont les liqueurs séminales. Le tempérament de la mere, ses inclinations, ses passions, les alimens dont elle se nourrit, l'éducation qu'elle a reçue, son genre de vie, le climat qu'elle habite, peuvent aussi modifier plus ou moins l'embryon: telles sont les sources où l'on doit puiser les raisons de la ressemblance des enfans au pere et à la mere, de l'air de famille, et encore de l'air national. Les maladies héréditaires se transmettent, parce qu'elles affectent les humeurs, et par elles, la liqueur fécondante. Au reste, les traits de ressemblance que la *fécondation* imprime au germe, ne représentent point rigoureusement l'original; la liqueur séminale a modifié le germe: une violente commotion de la mere pourra porter sur son fœtus; mais l'envie d'un fruit, la peur d'un animal, n'iront pas peindre sur lui la figure de ce fruit ou celle de tel animal, parce que ce désir, cette peur, n'appartiennent qu'à l'ame, et que l'ame et les sens de l'embryon ne sont pas l'ame et les sens de la mere. Les envies sont comme les nuées; on y voit ce que l'on veut; de même, on croit voir sur une ou plusieurs parties de la peau, de ces signes, qu'on prétend formés par les envies des meres. Tantôt c'est une cerise, un raisin, un poisson; tantôt une souris, une couenne de lard, etc. etc.: tout peut être réduit à quelque excroissance

ou à quelque tache accidentelle. *Voyez* ce que nous en disons à l'*article* HOMME. Tels sont les principaux traits qui caractérisent le système de M. *Bonnet* sur la *fécondation*. Consultez maintenant les *articles* ANIMALCULES, MOLÉCULES ORGANIQUES, SEMENCE, ŒUF, VIVIPARE, APHRODITE et HERMAPHRODITE.

D'après ces indications que le Lecteur pourra méditer, nous croyons convenable de rapporter encore ici le Précis d'une *Dissertation sur la Fécondation artificielle opérée sur quelques Animaux*, par M. l'Abbé *Spallanzani*. *Malpighi*, ensuite son compatriote *Bibiena*, avoient tenté, mais sans succès, de féconder des vers à soie par art. M. *Spallanzani*, d'après les exhortations pressantes et les conseils du célebre M. *Bonnet*, a appliqué ce procédé à d'autres animaux, et a tenté sa premiere expérience sur un *crapaud* accouplé. (Pour l'intelligence de ce qui va être dit, il est nécessaire d'avoir lu les *articles* GRENOUILLE, CRAPAUD, SALAMANDRE AQUATIQUE.) Au moment où notre Observateur jugea que la femelle alloit se décharger de ses œufs, il en détacha le mâle, et laissa la femelle seule dans un vase particulier. Au bout de quelques heures, elle commença à pondre, et lorsque les chapelets d'œufs eurent quelques pouces de longueur, il les coupa près de l'anus; puis il en laissa un dans l'eau, et s'empara de l'autre pour le baigner dans un cristal de montre plein de sperme, qu'il avoit tiré des vésicules spermatiques d'un mâle: (dans d'autres expériences, c'est avec un pinceau, plongé dans la liqueur prolifique, qu'il en arrosa les œufs abondamment.) — Quand l'opération fut faite, il replaça dans l'eau les œufs-fœtus sur lesquels il avoit opéré. — Pendant cinq jours, nulle différence entre ces œufs fécondés et ceux qui ne l'avoient été en aucune maniere; mais au sixieme, les œufs fécondés s'alongerent un peu, et de plus en plus jusqu'au dixieme jour, tandis que les autres conserverent leur forme sphérique. Au onzieme jour, les petits têtards s'prirent du mouvement dans les membranes de l'amnios; à cette époque, les œufs non fécondés se gâterent; enfin, au treizieme jour, les têtards naquirent. On peut donc donner la vie à certains animaux, en employant les

mêmes moyens dont la Nature se sert lorsqu'elle est laissée à elle-même. Mais cette découverte étoit trop importante pour s'en tenir à une seule observation ; il falloit varier et multiplier à l'infini les expériences : M. *Spallanzani* s'y livra sans relâche, et eut un plein succès. Curieux de savoir si les œufs que le mâle féconde lui-même, éclôroient plutôt que ceux fécondés artificiellement, il s'assura que toutes les périodes de développement, et le moment de la naissance, étoient contemporains dans les uns et dans les autres.

Jusques ici, les œufs ont été fécondés, par art, hors du corps de la femelle, et, à l'instar des voies ordinaires de la Nature chez ces animaux, ces œufs sont venus à bien. Notre Observateur a ensuite tenté la *fécondation* des œufs dans le corps même de la femelle *crapaud*, lorsque les œufs sont encore, soit dans l'ovaire, soit dans l'oviductus, soit enfin dans l'utérus. Il ouvrit une femelle accouplée, trouva son utérus rempli d'œufs, en tira quelques-uns qu'il arrosa de sperme et les plongea à l'instant dans l'eau : il en tira dans le même temps une quantité égale, qu'il ne féconda point, et qu'il plaça aussi dans l'eau, pour servir de terme de comparaison. Les œufs fécondés se développerent au bout de quelques jours ; mais les non-fécondés périrent tous. Des œufs pris dans les parties de l'oviductus les plus voisines de l'utérus, réussirent tous par la *fécondation* artificielle, tandis que ceux qui se trouvoient dans l'extrémité opposée de ce canal, ne réussissoient point ; ils ne contenoient que peu ou point de cette glaire épaisse, dont ils se chargent quand ils sont près d'entrer dans l'utérus, glaire qu'ils conservent quand la femelle fait sa ponte. Par la même raison, les œufs tirés immédiatement de l'ovaire, et que M. *Spallanzani* féconda à sa maniere, périrent tous : ils étoient privés de la glaire qui sert de nourriture aux fœtus dans les premiers temps. Notre laborieux et savant Observateur en a fait connoître l'indispensable nécessité, même pour le moment de la *fécondation*. Il dit aussi qu'une certaine dose de sperme des vésicules fait développer un plus grand nombre d'œufs que la même dose tirée du testicule.

Comme dans l'état naturel, la fécondation des *salamandres aquatiques* s'opere différemment ; comme le sperme n'est pas lancé immédiatement dans l'anus de la femelle, il ne s'y introduit qu'après s'être mêlé avec l'eau : on ne pouvoit donc pas arroser les œufs de *salamandre* de la maniere décrite ci-dessus, c'est-à-dire, avec du sperme pur de son mâle, mais avec du sperme délayé dans l'eau. Cette idée singuliere, conçue par M. *Spallanzani*, fut sur le champ soumise à l'expérience, et couronnée du succès. En pressant légérement le ventre des *salamandres* femelles, au temps des amours, on en fait sortir des œufs. Celle que notre Observateur choisit, en pondit vingt-sept par ce moyen, et il les plongea dans de l'eau, où il avoit mêlé une légere dose de sperme. Des vingt-sept fœtus ou œufs, il en naquit dix, et ce nombre étoit bien suffisant pour prouver que la *fécondation* artificielle peut réussir dans l'espece des *salamandres* ; (d'ailleurs, il en périt un grand nombre parmi ceux que la femelle pond naturellement après l'accouplement ordinaire ; ils sont sujets à mille accidens qui les détruisent).

M. *Spallanzani* annonce que l'on peut aussi féconder artificiellement les œufs-fœtus du *grand crapaud terrestre puant*, en se servant même d'un sperme dont on aura altéré plus ou moins les caracteres primitifs ; il assure que le sperme d'un *crapaud* tué depuis trois heures, étoit encore très-prolifique ; car tous les fœtus qu'il en arrosa naquirent dans le temps ordinaire. Quand il fait chaud, le sperme s'affoiblit plus vîte que quand il fait froid. Le sperme de *crapaud*, mêlé avec différentes liqueurs, à doses égales, n'en est point altéré ; l'eau nuit, au bout de treize minutes, aux fœtus avant leur *fécondation*. L'exposition au sec, même pendant quelques heures, leur est moins contraire ; ils peuvent encore être fécondés : l'eau, en s'introduisant dans la glaire, la grossit, s'oppose à la *fécondation*, parce qu'elle bouche les canaux que le sperme doit traverser pour arriver aux œufs. — Dans l'état naturel des choses, la Nature a parfaitement paré à cet inconvénient, en faisant répandre au *crapaud* mâle, sa semence sur les œufs naissans, à l'instant qu'ils sortent de l'anus de la femelle ; par conséquent,

au moment que les fœtus tombent dans l'eau, lorsqu'ils arrivent à la lumiere, ils sont fécondés. — Ne pourroit-on pas soupçonner que parmi les œufs des poissons qui viennent à bien, ce sont ceux uniquement qui ont été arrosés du sperme du mâle de leur espece, à l'instant que la mere vient de les déposer dans l'eau? les autres œufs restent stériles, pour avoir resté trop long-temps dans l'eau avant d'avoir été fécondés.

M. *Spallanzani* a vérifié sur les œufs-fœtus de la *grenouille aquatique commune*, toutes les découvertes qu'il avoit faites sur la *fécondation* artificielle du fœtus du crapaud, et les résultats n'ont présenté que de très-légeres différences. Par exemple, la liqueur spermatique de la *grenouille* conserve plus long-temps, hors du corps de l'animal, sa vertu fécondatrice, que celle des crapauds; cependant elle résiste bien moins à la chaleur.

Curieux de savoir s'il étoit nécessaire d'employer une très-grande quantité de semence pour la *fécondation* artificielle, notre Observateur se mit à arroser différens fœtus de *grenouille*, les uns sur toute leur surface, d'autres sur deux tiers, d'autres sur un tiers seulement de leur circonférence, et il trouva que ces derniers se développoient aussi vîte et aussi bien que les autres. — Excité par ce succès, il chercha encore à diminuer la dose de sperme : il mit dans douze cristaux de montre, douze portions de chapelet d'œufs, qui en contenoient chacune vingt-deux, et toucha, dans chacune de ces portions, un œuf, avec la pointe d'une aiguille humectée de sperme : le résultat fut qu'il en naquit vingt-deux têtards dans le temps ordinaire; par conséquent chaque petite goutte de semence avoit fécondé deux œufs.

Voyons maintenant quelle est l'influence du sperme de *grenouille*, mêlé d'eau, sur les fœtus. M. *Spallanzani* a reconnu que la *fécondation* faite avec le mélange de ces deux liqueurs, en parties égales, réussit très-bien : un quart de sperme, avec trois parties d'eau, est un moyen encore plus puissant : il naissoit la moitié plus de fœtus que ce mélange fécondoit, que de ceux qu'on fécondoit avec du sperme pur; ce sont

les termes de l'Observateur. « Ce n'est pas, dit-il, que » l'eau ajoutée au sperme, augmentât sa vertu ; elle » n'a point cette énergie : mais c'est que la petite » quantité de semence que fournit une *grenouille* mâle, » délayée avec beaucoup d'eau, peut baigner un plus » grand nombre de fœtus. Voilà pourquoi, ayant » quadruplé la quantité d'eau, je vis naître plus de » trois cents têtards ; au lieu qu'en employant du » sperme mêlé d'eau à parties égales, il en naissoit » à peine une centaine. Cet heureux succès m'en- » hardit au point, que je hasardai de mêler, à une » livre d'eau, trois gouttes seulement de sperme. Le » résultat surpassa mes espérances. A ma grande sur- » prise, je vis naître toute la nombreuse famille de » fœtus que j'avois tirés de l'utérus de deux femelles, » et que je n'avois fécondés qu'avec ce mélange ».

Comme on pouvoit soupçonner que le sperme, étant plus pesant que l'eau, se sépare du mélange, et que dans ce cas, il tomberoit au fond du vase, où les œufs sont ordinairement placés, et y opéreroit seul la *fécondation* : Un doute aussi naturel, qui feroit disparoître le phénomene que nous présente cette expérience, méritoit d'être examiné, et notre infatigable Observateur fit aussi-tôt un essai, dont le résultat fut décisif. Trois grains de semence furent mêlés à une livre d'eau. On abandonna ce mélange à un repos absolu pendant trois heures ; après ce temps, on prit plusieurs fœtus de *grenouille*, que l'on plongea, les uns jusqu'au fond du vase qui contenoit le mélange, d'autres seulement jusqu'au milieu de la profondeur, les autres resterent sur la surface ; ces différens fœtus se développerent tous également. Preuve démonstrative que le mélange d'eau et de semence ne se décompose point, et que le sperme reste disséminé dans toute la masse d'eau. Le lecteur comprend combien peu une goutte de ce mélange doit contenir de particules spermatiques : cependant elle en renferme assez pour stimuler, développer le germe, animer le fœtus, et elle est très-prompte dans ses effets ; (ce qu'il en reste à la pointe d'une aiguille qu'on y plonge, ne forme guere qu'une goutte de $\frac{1}{50}$ de ligne de diamettre, et cette goutte est aussi

propre à féconder le fœtus, que si elle étoit de sperme pur. La comparaison en a été faite avec soin). Les œufs qui restèrent plongés dans cette liqueur, pendant une seconde seulement, naquirent aussi vite que ceux qui y séjournerent pendant tout le cours de leur développement. Une autre prérogative de ce mélange d'eau et de semence, c'est de conserver sa vertu prolifique plus long-temps que le sperme pur. En quelques heures le sperme pur perd la sienne ; au lieu qu'à une température de 17 ou 19 degrés, il faut trente-cinq heures pour altérer le mélange, et dans une glaciere il conserve sa vertu fécondante pendant plus de soixante-sept heures. Toutes ces expériences ont été répétées avec le même succès, sur la semence de deux ou trois especes de *crapauds*. Comme la coque ou peau d'un œuf vue au microscope, (l'œuf étant dépouillé entiérement de sa glaire, et percé, au moyen d'une épingle, pour en faire sortir la matiere à demi-fluide qu'il renferme), cette peau, dis-je, paroît criblée sur toute sa surface, de pores ou trous par lesquels le sperme s'insinue dans l'intérieur de l'œuf. D'après ce fait, qui avoit été prévu par M. *Bonnet*, il n'est pas étonnant, qu'en quelque endroit qu'on touche l'œuf avec une pointe humectée de sperme, il soit fécondé. Cette découverte est très-importante. Il est bon d'observer que l'*aura spermatica*, ou la seule vapeur spermatique, partie volatile de la semence, n'a pu féconder ; il faut l'intervention de la partie épaisse du sperme. M. *Spallanzani* en a fait l'expérience sur des *crapauds*. Voyez *à l'article* SEMENCE.

En 1778, M. *Bonnet* écrivit à M. *Spallanzani*, pour l'engager à électriser des œufs de *grenouille* non-fécondés : « Vous savez, dit-il, que M. *Achard*, de » Berlin, hâte le développement du poulet dans l'œuf, » au moyen de l'électricité ; ce qui suppose que l'é- » lectricité augmente le mouvement des fluides, ou, » ce qui revient au même, qu'elle accroît l'irritabi- » lité du cœur ; et comme je crois avoir prouvé que » le sperme féconde le germe, en tant qu'il augmente » l'irritabilité du cœur, il seroit curieux de substituer » l'électricité au sperme, et d'essayer de féconder » des œufs, en les électrisant. Je n'espere pas beau-

» coup

» coup de cette expérience ; mais elle mérite d'être » tentée ». M. *Spallanzani*, qui n'en espéroit pas davantage, électrisa deux jours de suite, mais sans tirer d'étincelles, un vase plein d'eau, dans laquelle il avoit mis des fœtus de *grenouille* non-fécondés ; tous ces œufs périrent sans se développer. Il répéta l'expérience, en prolongeant le temps de l'électrisation, et n'eut pas plus de succès. L'électricité n'est donc point un fluide fécondateur. Il arrive quelquefois que, lorsque les œufs ont été fécondés suivant les lois de la Nature, l'électricité hâte leur développement ; l'expérience en a été faite sur des œufs de *poule* et de *grenouille*.

Il paroît qu'il n'y a point de fluide qui, substitué à la semence, parvienne à produire la *fécondation* du germe. On a employé inutilement des liqueurs animales, de la bile, du sang, du fiel, des liqueurs végétales ; au lieu de féconder le germe, elles en accélerent la corruption. On pouvoit espérer que la *fécondation* tentée sur les œufs-fœtus de *crapaud*, avec le sperme de quelque animal du même genre, réussiroit mieux. Puisque l'âne féconde la jument, ou, ce qui est plus singulier, puisque le taureau féconde l'ânesse, (*Voyez l'article* JUMART *et celui de* MULET), il y avoit tout lieu de croire que la semence du *crapaud* féconderoit des œufs de *grenouille*, et qu'il en naîtroit des mulets de leur ordre, c'est-à-dire, qui participeroient de l'une et l'autre espece. Des recherches de ce genre, des observations aussi curieuses, étoient d'ailleurs très-propres à éclaircir le mystere de la *génération*. M. *Spallanzani* s'y livra avec beaucoup d'empressement. Il commença par arroser des œufs de *grenouille* et de *crapaud*, avec du sperme de *salamandre*, et réciproquement des œufs de *salamandre* avec la semence des deux autres amphibies. Quel ne fut point son étonnement, de voir, au temps marqué, qu'il n'y avoit pas un seul des fœtus sur lesquels il avoit travaillé, qui donnât le moindre signe de développement ! le résultat fut le même, quand il arrosa des fœtus de *grenouille* avec du sperme de *crapaud*, ou des fœtus de *crapaud* avec du sperme de *grenouille*. — Certainement on ne devoit pas s'y attendre. Passons à

deux autres faits très-remarquables, sur l'objet de cet article.

L'Observateur Italien, M. *Spallanzani*, se trouvant dans le Modénois, au mois de Juillet, temps des amours du ver à soie, imagina de tenter de nouveau la *fécondation* artificielle des œufs de l'espece variée de ce papillon, que *Malpighi* et *Bibiena* n'avoient point réussi à effectuer. (Le seul caractere qu'on lui assigne ici est de ne fournir qu'une *génération* par année.) Cette premiere tentative ne réussit point. Notre Observateur s'adressa à une autre variété, qui a ceci de particulier, qu'elle produit trois *générations* dans la même année, au printemps, en été, en automne; et il obtint un plein succès. Les œufs pondus par des femelles, qui vivoient isolées, furent arrosés avec la liqueur tirée des vaisseaux spermatiques du mâle, et ils naquirent dans l'espace d'une semaine. Ce résultat imprévu l'excita à de nouvelles tentatives.

Après avoir démontré que des animaux ovipares peuvent être fécondés par art; que dans la classe des amphibies, ceux qui se fécondent naturellement hors du corps de la femelle, avoient le même privilége, (*Voyez* SALAMANDRE AQUATIQUE,) il lui restoit à chercher si dans la classe des vivipares, ceux dont la *fécondation* naturelle s'exécute dans le corps même de la femelle, ne pouvoient pas aussi être fécondés artificiellement; et comme le succès devoit être plus glorieux encore ou plus brillant, si on l'obtenoit sur quelque grand animal, il choisit une *chienne*. — Celle à laquelle M. *Spallanzani* s'adressa, étoit de l'espece des *barbettes*, de moyenne grandeur; elle avoit déjà mis bas plus d'une fois, et commençoit à sentir de nouveau l'ardeur vénérienne. A cette époque, il l'enferma dans une chambre particuliere, s'empara de la clef, et s'astreignit à lui donner sa nourriture lui-même. Au treizieme jour de l'emprisonnement, l'animal donna des signes de rut bien marqué; ses parties génitales avoient beaucoup enflé. Cet état continua jusqu'au vingt-troisieme jour; en sorte que ce même jour, il se détermina à faire son expérience. Il avoit alors un jeune *chien* de la même race, qui plein d'ardeur, rendit, par une émission spontanée, dix-neuf grains de semence,

que l'on injecta sur le champ dans la matrice de la *chienne*, au moyen d'une seringue propre à cet usage, et qu'on avoit réchauffée jusqu'au trentieme degré. — Deux jours après cette opération, les signes du rut de la *chienne* cesserent. Vingt jours après, le ventre parut fort grossi, et les marques de la grossesse devinrent si frappantes, qu'au vingt-sixieme jour, à dater de la *fécondation*, il mit la chienne hors de prison. On continuoit cependant à l'observer : son ventre grossissoit toujours ; et enfin, le soixante-deuxieme jour après l'injection, elle mit bas trois petits, deux mâles et une femelle, qui ressembloient assez, pour la forme et la couleur, à la mere et au pere (à celui dont on avoit employé la liqueur séminale). Cet heureux succès procura à l'Auteur, suivant ses propres expressions, le plus grand plaisir qu'il eût eu depuis qu'il étudie la Nature. La dose de sperme employée dans cette expérience, étoit de dix-neuf grains ; mais tout ne s'introduisit pas dans la matrice, il en resta six attachés aux parois de la seringue ; et il est probable que la *fécondation* peut s'opérer avec une dose bien moindre encore, car des treize grains introduits, il en resta surement une assez bonne portion sur les parois de la matrice et des trompes. En combinant ce résultat avec ceux que nous fournissent les expériences sur les especes d'amphibies dont il a été fait mention, nous serons convaincus que la *fécondation* peut s'opérer avec une très-petite quantité de liqueur séminale, non-seulement dans les petits animaux, mais encore dans les grands. Cette induction paroît plus vraisemblable encore, quand on réfléchit à ce qui se passe chez les oiseaux. Nous avons dit, à l'*article* COQ, que cet oiseau féconde d'un seul acte tous les œufs qu'une *poule* pond en vingt jours ; et comme il suffit à douze ou quinze poules, on voit qu'il pourroit facilement, en un jour, être pere de trois cents poulets. Il y a tout lieu de croire que le moyen employé pour la *fécondation* artificielle de la *chienne*, réussiroit pour tout animal quelconque, au moins dans les vivipares.

Le Professeur de Pavie, M. *Spallanzani*, ayant informé M. *Bonnet* de ses découvertes, ce philosophe, ce savant scrutateur de la Nature, dont le génie

penseur est si connu, en admettant la préexistence des germes avant la *fécondation*, en admettant que le sperme est tout à la fois un *stimulant* et un fluide nourricier, *reconnoît* ici, d'après les expériences de notre Observateur Italien, que le sperme des amphibies dont il est question, n'agit que comme stimulant. Il le félicite sur sa belle observation de la *fécondation* artificielle d'une *chienne*. « Vous tenez, lui » dit-il (dans une des lettres qu'il lui a écrites), » un fil précieux, qui vous conduira aux découvertes » les plus importantes ». Il l'invite à introduire dans la matrice d'une *chienne*, le sperme de quelque animal, comme d'un chat ou d'un lapin : en un mot, à tenter de produire toutes sortes de mulets, par ce moyen facile, et qui promet tant. Il faudroit encore s'en servir, pour savoir si le sperme des grands animaux, délayé dans l'eau, conserve sa vertu fécondatrice, comme celui des amphibies : ce que nous ne présumons pas possible, à moins que les animaux ne soient amphibies.

GENESTROLE ou Genêt des Teinturiers, ou Herbe aux Teinturiers, *Genista tinctoria*, Linn. 998; *et Germanica*, C. B. Pin. 395. Le port de cette plante herbacée est le même que celui du *genêt*, dont elle est la plus petite espece. La *genestrole* devient beaucoup moins haute; ses feuilles, ses fleurs et ses gousses sont aussi plus petites.

Cette plante croît naturellement et sans culture sur les collines, ce qui la fait nommer aussi *herbe de pâturage*. Dans les lieux où la *genestrole* est bien commune, en France, en Allemagne et en Angleterre, on va dans les jeunes taillis, aux mois de Juin et de Juillet, en couper les petites branches avec les gousses qui y tiennent : on les fait sécher au soleil, et l'on en fait des bottes qu'on donne à manger, pendant l'hiver, aux bestiaux. Elle a l'odeur fétide du sureau. Les Teinturiers en font usage, sur-tout de ses fleurs, pour teindre en jaune les choses de peu de conséquence, c'est pourquoi on l'a appelé le *genêt des Teinturiers*. On ne peut conserver cette herbe que lorsqu'elle a été cueillie dans son état de maturité. On peut s'en servir dans son état de verdure. Le petit *genêt tinctorifère* des Canaries s'appelle *orisel* et *sereque*.

GENÊT, *Genista*. Il y a plusieurs especes de plantes appelées *genêts*, dont quelques-unes sont remarquables par leur usage, par l'admirable odeur de leurs fleurs, ou par quelqu'autre propriété. On va réunir ici sous le nom de *genêt*, des arbrisseaux et arbustes que des Botanistes modernes rangent sous différens genres. Celui auquel les plus célebres Méthodistes, dit M. *Deleuze*, conservent la dénomination de *genêt*, a le calice à deux levres, dont la supérieure a deux dentelures, l'inférieure trois : l'étendard de la fleur renversé en arriere ; la carêne plus courte que les ailes, obtuse et formée de deux pieces réunies sur le devant. Les fleurs de *genêt* sont papilionacées, de couleur jaune ; il leur succede des siliques longues et applaties, ou un peu renflées, et où l'on trouve plusieurs semences qui ont la forme de reins. Les branches des *genêts* sont vertes, flexibles et peu garnies de feuilles, qui sont posées alternativement. Leurs racines sont profondes.

Le Genêt commun ou Genêt a balais, *Genista angulosa et scoparia*, C. B. Pin. 395 ; *etiam trifolia*, J. B. 1, 388 ; *Genista*, Dodon. Pempt. 761 ; *Cytisogenista scoparia*, *vulgaris*, *flore luteo*, Tourn. Inst. 649 ; il se nomme en Allemand, *Genster*, *Rehkraut*, *Pfrimenn* ; en Anglois, *common Broom* ; en Italien, *Scopa* ; c'est le *Spartium scoparium*, Linn. 996. M. *Deleuze* dit, qu'il est d'un genre qu'on distingue de celui du *genêt*, principalement parce que le calice est coloré, divisé en deux levres, dont la supérieure a trois dentelures, et l'inférieure deux ; et la carêne est composée de deux pétales séparés. Cet arbrisseau, qui s'éleve quelquefois à la hauteur d'un homme, croît par-tout dans les bois, dans les sables, en Angleterre, en Italie, en Espagne, en Portugal et en France : on le cultive aux environs de Paris, parce que ses branches ligneuses, droites et flexibles sont d'un grand débit pour faire des balais. Les feuilles inférieures sont pétiolées et naissent trois à trois : les supérieures sont simples ; toutes les feuilles sont petites, ovales et lancéolées ; les fleurs sont jaunes, grandes, et paroissent dans le mois de Mai. Quelques-uns ont l'art de tirer des fleurs une belle laque

jaune, qui est recherchée des Peintres et des Enlumineurs.

On lit dans le *Journal économique*, du mois de Novembre 1758, que cette plante est employée d'une maniere bien plus utile dans le territoire de Pise. On recueille dans ce pays cette espece de *genêt* : on le fait sécher au soleil, on le met rouir ensuite pendant trois ou quatre jours dans l'eau d'une source chaude, située dans le lieu appelé *Bagno ad aqua*, et dont la chaleur fait monter le thermometre de M. *de Réaumur* à huit degrés. Lorsque le *genêt* a été roui dans cette fontaine, on sépare la partie ligneuse d'avec les étoupes : les petites fibres qui tombent, servent à rembourrer les chaises, parce qu'elles ont un peu d'élasticité : on file l'étoupe, qui donne un fil aussi beau que celui du chanvre, et qui prend bien la teinture. Ce travail paroît exiger des eaux naturellement chaudes. Dans le mois de Juin 1763, on a fait voir, à l'*Académie Royale des Sciences*, de la toile faite avec le *genêt* : cette toile a paru bonne, mais grossiere. M. *Deleuze* observe qu'on a aussi employé avec succès cette plante pour la préparation des cuirs.

Le Genêt cytise, *Cytiso-genista*. Cette plante differe du *genêt* et du *cytise*, en ce qu'elle a des feuilles seules, et d'autres qui sont trois ensemble. Cette plante ressemble en cela à la précédente.

Le Genêt d'Espagne ou Joncier, *Genista juncea*, J. B. 1, 395 ; Tourn. 643 ; *Spartium junceum*, Linn. 995 ; *Genista Hispanica*, Ger. ; *Spartium non spinosum*, Raii Hist. Il s'éleve en un buisson de huit et même de douze à quatorze pieds de haut. Ses branches sont droites, rameuses, striées. Sa grandeur le distingue des autres *genêts*, ainsi que l'odeur suave de ses belles fleurs en épis, qui sont grandes et très-agréables au goût.

Ce *genêt* croît naturellement le long des haies et des chemins, en Italie, en Espagne, en Portugal, en Languedoc. Il a de particulier, que ses branches, cylindriques et pliantes, sont très-remplies d'une moëlle fongueuse, et que ses feuilles ne sont point posées au nombre de trois sur une même queue, comme dans les autres *genêts*. Dans le bas-Languedoc, ses

rameaux servent ; en hiver, de nourriture aux moutons et aux chevres ; on peut aussi l'employer pour la filature : on en fait la coupe en Août. Cet arbuste est un de ceux qui ont le plus de peine à reprendre, lorsqu'on le transplante. Déjà parvenu à une certaine grosseur, il produit tous les ans une grande quantité de fleurs que les abeilles visitent beaucoup, à cause de l'abondante substance mielliée qu'elles contiennent ; ces fleurs ont une légere qualité purgative ; elles ont encore un avantage, elles ne se développent pas toutes à la fois ; on trouve sur la même branche des boutons déjà épanouis, et d'autres fort éloignés de l'être. M. l'Abbé *Spallanzani* dit, dans le second volume de ses *Dissertations de Physique végétale et animale*, 1.° que les semences de ce *spartium* existent dans l'ovaire plusieurs jours avant la fécondation ; 2.° qu'elles restent quelque temps sans apparence d'organisation, puisqu'il se forme dans leur intérieur une cavité pleine de liquide ; 3.° qu'après la fécondation l'on voit paroître dans cette cavité un petit corps attaché à ses parois qui grossit tous les jours, et qu'enfin elles montrent les deux lobes et la plantule qu'elles renfermoient ; 4.° que la semence parvenue à la maturité, est composée de ces deux lobes, enveloppée d'une membrane subtile, laquelle est recouverte par une surpeau. Ces graines ont une saveur de pois. Ce *genêt* s'accoutume bien au climat de Paris : il résiste aux froids d'Angleterre, et il perfectionne sa graine. Consultez *Miller*, et les *Observations sur la culture et les usages économiques du* genêt *d'Espagne*, par M. *Broussonet*, *Journal de Physique*, *Avril 1787*.

Tous les *genêts* s'élevent aisément de semence, et ils peuvent se greffer les uns sur les autres, par approche et en écusson ; c'est la seule façon de multiplier le *genêt à fleurs doubles*, qui ne porte point de graines, et qui fait un joli effet dans les massifs d'arbrisseaux et les bosquets printaniers. Les fleurs de presque toutes ces sortes de *genêts*, peuvent, ainsi que celles de la *genestrole*, fournir une teinture jaune.

On confit au vinaigre les boutons du *genêt* comme les câpres ; mais ils n'ont point un goût aussi relevé.

Le *genêt* est estimé apéritif ; mais on a observé

qu'il attaque les voies urinaires des moutons qui s'en nourrissent uniquement, sur-tout des gousses. En faisant brûler de jeunes branches de *genêt* sur une assiette, il en découle, dit-on, une huile caustique bonne pour les dartres.

On dit que si on arrose les plantes dévorées par les chenilles, avec une eau dans laquelle on ait mis du *genêt*, cette eau fait périr ces insectes, sans faire aucun tort aux arbres. La lessive des cendres du *genêt*, sur-tout de la *genestrole*, s'emploie dans certains cas contre les différentes especes d'hydropisie, avec beaucoup de succès. Des Médecins de Montpellier s'en servent beaucoup, sur-tout contre l'hydropisie de poitrine, qui résiste le plus souvent à tous les autres remedes. On préfere l'infusion de ses cendres au poids de deux onces, faite dans une pinte de vin blanc un peu acide. On en boit un petit verre matin et soir, une heure avant le repas. On peut encore faire usage des fleurs en infusion théiforme.

Des Auteurs font mention d'autres *genêts* à feuilles très-simples. 1.° Le *genêt* à gousses globuleuses et qui ne contiennent ordinairement qu'une seule semence réniforme, *Spartium alterum monospermum*, *semine reni simili*, Bauh. Pin. 396; Tourn. 645 : ses fleurs sont petites et jaunes : cet arbrisseau croît naturellement dans les parties Méridionales de l'Europe. 2.° Le *genêt* monosperme et à corolle blanche, de l'Espagne et des Côtes de Barbarie, *Spartium monospermum*, Linn.; *Spartium tertium*, *flore albo*, Bauh. Pin. 396; Tourn. 645. 3.° Le *genêt* à tiges jonciformes, des sables des déserts du Wolga, *Spartium aphyllum*, Pallas, Itin. vol. 3, p. 742, t. 5, f. 3. 4.° Le *genêt* griot ou purgatif, *Genista*, *sive Spartium purgans*, J. Bauh. 1, p. 404; Tourn. 643; Linn. mill. Dict. n.° 4 : ce petit arbrisseau se trouve en Provence, en Languedoc, et en abondance au Mont d'Or en Auvergne. 5.° Le *genêt* à bouquets, de l'Espagne, *Genista florida* Linn.; *Genista tinctoria frutescens*, *foliis incanis*, Bauh. Pin. 395; Tourn. 643; *Genistella tinctoria Hispanica*, J. Bauh. 1, p. 392 : ses feuilles sont soyeuses et blanchâtres en-dessous : cette espece ressemble d'ailleurs beaucoup à la *génestrole*. 6.° Le *genêt* couché, étalé,

du Levant ; *Genista Orientalis*, *minima*, *humifusa*, *foliis subrotundis ad oras pilosis*, Tourn. Cor. 43. 7.° Le *genêt* à feuilles de millepertuis, des endroits montagneux de la France et de l'Allemagne, *Genista ramosa*, *foliis hyperici*, Bauh. Pin. 395 ; Tourn. 643. 8.° Le *genêt* filiforme du Cap de Bonne-Espérance, *Spartium sepiarium*, Linn. 9.° Le *genêt* herbacé, des prés secs, montagneux, et des bords des bois, en France et en Allemagne, *Genista sagittalis*, Linn. ; *Genistella herbacea*, *sive Chamæspartium*, J. Bauh. 1, p. 393 ; Tourn. 646. 10.° Le *genêt* à feuilles terminées par trois pointes, du Portugal, *Genista tridentata*, Linn. ; *Genistella fruticosa Lusitanica*, *latifolia*, Tourn. 646. 11.° Le *genêt* à fleurs blanches, du Portugal, *an Cytisus Lusitanicus*, *foliis minimis argenteis*, *parvo flore albo ?* Tourn. 648 : ses feuilles sont ternées, ainsi que celles du *genêt* à fleurs pendantes et jaunes, du Portugal.

Genêt épineux, *Genista spinosa ; Ulex Europæus*, (*an Spartium scorpius ?*) Linn. 1045 ; *Genista spartium spinosum*, *majus primum*, *flore luteo*, C. B. Pin 394 ; *Genista spartium*, Tourn. 645. C'est le *Meer - binzen dornichter genister*, des Allemands ; le *Genestra spinosa*, des Italiens ; les Anglois l'appellent *Furze* et *Gorze* : il croît naturellement en France, en Angleterre, et dans le Brabant. Le *genêt épineux* est connu aussi, mais improprement, sous les noms de *jonc marin* ou d'*ajonc* (il n'a aucun caractere du *jonc*, et ne participe en rien du *jonc marin*) : il porte le nom de *lande épineuse* ou *landier* en Bretagne, et le nom de *brusque* en Provence. Ce sous-arbrisseau est toujours vert, et donne, à l'extrémité de ses rameaux, des fleurs jaunes, légumineuses, disposées en-dessous comme en bouquets : il differe du *genêt* par ses épines et par ses gousses, qui sont plus courtes. Les tiges de ce *genêt* sont rameuses, hautes de deux à trois pieds, diffuses, serrées, striées, verdâtres, garnies de petites feuilles ovales, velues, et de longues épines vertes, d'où il en part d'autres plus petites, qui sont encore garnies de plus petites épines. Quelques-uns prétendent que les feuilles, d'abord molles, deviennent très-piquantes en vieillissant.

Le grand et le petit *genêt épineux* (le premier, *lon-*

gioribus aculeis ; le deuxieme, *brevioribus aculeis*), sont communs dans les landes, les montagnes et bruyeres d'Angleterre, et l'on y en voit de cultivés dans les jardins, qui y font une belle figure, et qui ne le cedent point aux meilleurs arbrisseaux toujours verts. On les tond comme l'if ; mais ils le surpassent à tous égards, car ils fleurissent dans toutes les saisons de l'année, et gardent long-temps toutes leurs fleurs. Quand ils sont bien taillés et bien soignés, ils forment des haies impénétrables. Leur culture est la même que celle du *genêt* d'Espagne ; ils se plaisent dans une terre seche et sablonneuse : on les multiplie de graine.

En Espagne, en Normandie, dans une partie du Poitou et en Bretagne, on en seme des champs entiers, parce que dans quelques-uns de ces lieux, où les bois sont rares, on en fait des fagots pour brûler dans la cuisine, chauffer les fours, et cuire la chaux. En Languedoc et en Provence, on s'en sert quelquefois pour caréner les bâtimens de mer. On le seme avec de l'avoine et du blé de Mars, et l'on prétend que cet arbrisseau n'épuise point la terre. On fait usage des sommités ou petites branches de cet arbrisseau encore tendre, dans les pays où il croît naturellement, pour nourrir le bétail, quand les autres fourrages sont rares : pour cet effet, on bat le *genêt* dans une auge avec un maillet de bois ferré, pour en rompre les épines, et les bestiaux le mangent très-bien. Dans des pays fertiles en fourrages, on auroit tort de s'adonner à une pareille culture. On ne peut faire la récolte de ce *genêt* sans risque de se blesser : on est obligé de se garnir les mains de gants de cuir, pour se garantir des épines dont cet arbrisseau est tout hérissé. En Bretagne, on le fait pourrir, et il en résulte d'excellent fumier ; ou bien on distribue ce *genêt* desséché, par poignée continue sur les champs ; on y met le feu, et il en résulte une cendre saline qui produit de très-bons effets dans le sol où l'on fait cette préparation, et qu'on mélange avec la terre au moyen des labours.

Des Cultivateurs ont donné le nom de *genêtieres* à des champs ou lieux semés ou couverts de *genêts*, quels

qu'ils soient. En Provence et dans le Languedoc, on les appelle *genistades*.

GENÊT GUAYAPIN, *Genista Anglica*, Linn. 999; Tourn. 645. Ce petit *genêt* croît sur les côteaux : sa tige est persistante l'hiver, haute d'un pied, rameuse, un peu couchée, garnie d'épines nombreuses; ses feuilles sont petites, lancéolées; les fleurs sont jaunes, axillaires et solitaires.

GENÊT DES TEINTURIERS. *Voyez* GENESTROLE.

GENETTE. *Voyez au mot* CIVETTE.

GENETTE DE MADAGASCAR. Par cette dénomination, quelques-uns ont désigné la *fossane*. Voyez *ce mot*.

GENEVRIER, *Juniperus*. Cet arbrisseau, toujours vert, qui quelquefois s'éleve à la hauteur d'un arbre, est connu de tout le monde, parce qu'il croît dans toute l'Europe, dans les pays Septentrionaux et dans ceux du Midi, dans les forêts, dans les bruyeres, et sur les montagnes. Il est sauvage ou cultivé, plus grand ou plus petit, stérile ou portant des fruits, domestique ou étranger. Le *genevrier* offre un genre de plantes à fleurs incompletes, de la famille des *Coniferes*.

Entre les especes de *genevriers* que comptent nos Botanistes, il y en a deux générales et principales : le *genevrier commun en arbrisseau;* et le *genevrier commun qui s'éleve en arbre;* mais suivant MM. *Deleuze* et *de Haller*, ce ne sont que des variétés.

LE GENEVRIER ARBRISSEAU OU COMMUN, *Juniperus vulgaris*, *fruticosa*, C. B. Pin. 488; *et baccis parvis*, *purpureis*, J. B. 1, 293; *Juniperus communis*, Linn. 1470. Il se trouve par-tout : son tronc, qui est branchu, tortueux, difforme, d'un aspect sauvage, s'éleve quelquefois à la hauteur de quatre ou six pieds; son écorce est brune-rougeâtre; son bois est tendre, léger; lorsqu'il est bien sec, il est d'un rouge clair; il donne une odeur agréable de résine. Les Ebénistes en font quantité de jolis ouvrages. Ses feuilles sont pointues, linéaires, étroites, roides, piquantes, d'un vert-grisâtre, placées le plus souvent trois à trois autour de chaque nœud : on reconnoît aisément cet arbrisseau à l'odeur de ses

feuilles écrasées dans les doigts. Les fleurs mâles et les fleurs femelles viennent ordinairement, et solitaires, sur des individus différens : on voit sur les mâles de petits chatons ovales-coniques, composés de trois rangées d'écailles verticillées, au nombre de trois à chaque rangée. Leur apparition est au mois d'Avril et de Mai : les fleurs femelles, formées d'un calice sans étamines, s'observent sur d'autres pieds ou d'autres branches ; il leur succede des baies sphériques, noirâtres, contenant une pulpe huileuse, aromatique, d'un goût résineux, et trois semences un peu anguleuses sur les côtés. Ces baies, qui ne mûrissent guere qu'à la seconde année, portent le nom de *genievre*. Cette espece de *genevrier* peut réussir, même dans les endroits les plus arides, sur les collines seches.

Les Allemands emploient fréquemment dans leurs cuisines les baies de *genievre* comme un assaisonnement : nous n'en faisons guere usage qu'à titre de médicament. Les vertus du *genievre* les plus évidentes, sont une qualité stomachique, carminative et diurétique ; il donne à l'urine une odeur de violette. Quelques-uns ont appelé l'extrait des baies du *genievre*, la *thériaque des gens de la campagne*, à cause de sa vertu alexipharmaque. D'autres remplissent un petit baril de baies de *genievre* et de pruneaux, l'un et l'autre écrasés, et prétendent que l'eau que l'on tire de cette espece de râpé est très-propre à soulager les asthmatiques.

On peut faire avec le *genievre* une boisson très-salutaire et très-peu coûteuse ; c'est le *vin de genievre ;* on pourroit l'appeler le *vin des pauvres*, et il pourroit être un bon médicament pour les riches ; il seroit bon pour les animaux. Il se fait avec six boisseaux de graines de *genievre* concassées, et trois ou quatre poignées d'absynthe : on laisse infuser et fermenter le tout durant un mois dans cent pintes d'eau de fontaine ; on tire ensuite la liqueur à clair ; cette espece de vin est d'autant plus agréable, qu'il est plus vieux. Il est très-estimé pour les coliques venteuses, pour fortifier l'estomac, et pour arrêter les diarrhées opiniâtres. Il débarrasse les reins des matieres vis-

queuses qui empêchent le passage des urines. La liqueur spiritueuse, déjà connue sous le nom de *genevrette*, seroit, je crois, bien meilleure, dit M. *Duhamel*, si on y ajoutoit de la mélasse, et si on la traitoit comme on fait *l'épinette* en Canada. *Voyez* ÉPINETTE ou SAPINETTE DU CANADA, *et l'article* SAPIN.

Le ratafia préparé par l'infusion des baies de *genievre* dans l'eau-de-vie, est un excellent cordial stomachique.

On brûle, dans les hôpitaux et dans les chambres des malades, le bois et les baies de *genievre*, pour en chasser le mauvais air.

La décoction légere du bois de *genievre* se prend pour fortifier l'estomac : on l'emploie aussi, comme celle du sassafras, pour exciter les sueurs et purifier le sang ; quelquefois on y mêle de l'antimoine cru, pour guérir les maladies vénériennes où il paroît des pustules ulcérées sur le visage. On brûle la plante en entier dans un four, pour préparer la cendre qu'on fait infuser dans le vin blanc, à la dose d'une livre sur une pinte de vin. Cette liqueur, dont on boit un petit verre matin et soir, est aussi efficace dans l'hydropisie que celle préparée avec la cendre de genêt.

LE GENEVRIER EN ARBRE, *Juniperus vulgaris arbor, aut celsior*, C. B. Pin. 489 ; Tourn. 588, differe de celui dont nous venons de parler, par sa hauteur qui d'ailleurs varie beaucoup suivant les lieux où il croît. Nous avons dit que ce *genevrier* n'est qu'une variété du précédent. Il s'éleve de vingt à trente pieds dans les menus bois, où d'autres plantes moins heureusement placées restent tapies contre terre. On dit qu'en Afrique il égale en hauteur les arbres les plus élevés : son bois, dur et compacte, est employé pour les bâtimens. On voit dans l'un des Cabinets de Chantilly, une dalle tirée d'un *genevrier* monstrueux (neuf pouces de diametre), qui étoit en pleine vigueur à la ligne de démarcation, où croissent encore les végétaux sur les plus hauts glaciers de la Suisse. On distingue cet arbre d'avec le cedre, non-seulement par son fruit, mais encore par

ses feuilles, qui sont simples et plates, au lieu que les feuilles du cedre ressemblent davantage à celles du cyprès.

On cultive le grand *genevrier* dans les pays chauds, comme en Italie, en Espagne, en Afrique. Il en découle naturellement, ou par des incisions faites au tronc pendant la chaleur, une résine que l'on nomme *vernix* ou la *sandaraque des Arabes*. Toutes les especes de *genevriers* ne donnent pas une résine aussi belle : la plus estimée est celle qui est en larmes claires, luisantes, diaphanes, d'un blanc-jaunâtre, et nettes; en la faisant dissoudre dans de bon esprit de vin, ou dans de l'huile de lin, elle donne un vernis. Ce vernis est très-blanc et brillant; mais il est fort tendre, et s'égratigne aisément. Pour lui donner plus de corps, on y mêle de la laque et un peu de résine appelée *gomme élémi :* le vernis est alors plus solide, mais il perd une partie de sa blancheur. La *sandaraque* en poudre sert aussi à vernir le papier, à lui donner plus de consistance, et à l'empêcher de boire, sur-tout dans les endroits où on a été obligé de le gratter pour enlever l'écriture.

Il y a une espece de *genevrier*, commun en Languedoc, qui porte des baies rougeâtres et d'un goût peu savoureux, *Juniperus oxicedrus*, Linn.; *Juniperus major, baccâ rubescente*, Bauh. Pinn. 489; Tourn. 589, vulgairement le *cade*. (M. *de Haller* dit que cette espece est différente du *genevrier*.) On distille son bois dans la cornue, et on en retire une huile fétide, que les Maréchaux emploient pour la gale et les ulceres des chevaux. On la nomme *huile de cade*, *Cedræleum*. Cette sorte d'huile essentielle est usitée dans plusieurs de nos provinces Méridionales pour les maladies extérieures des bestiaux, et sur-tout dans la maladie éruptive des moutons, appelée *petite vérole* ou *picote*. Voyez CADE *et* CÉDRIA. Cette huile est véritablement caustique; si l'on en touche l'intérieur d'une dent creuse, elle cautérise le nerf et calme la douleur; mais si l'on continue à l'appliquer, elle fait bientôt tomber la dent en pieces. Quelques-uns ont osé la donner intérieurement contre la colique et les vers; mais on ne peut avoir recours à ce remede sans témérité.

Le Genevrier d'Asie a grosses baies, *Juniperus Asiatica latifolia, arborea, cerasi fructu*, n'est qu'une variété du *genevrier* précédent.

On cultive avec succès, en Angleterre, les *genevriers* de Virginie (*cedres rouges*) et des Bermudes: ils s'élevent jusqu'à vingt-cinq pieds de haut, et croissent fort vîte, lorsque les quatre premieres années sont passées, et qu'on en a pris bien soin. Ces arbres résistent au plus grand froid de ce climat. On les multiplie de graine qu'on retire de la Caroline. Le bois de ces especes de *genevriers* tire sur le rouge, et abonde en résine d'une odeur exquise.

On honore communément le bois de *genevrier*, sur-tout celui des Bermudes et de Bahama, (*Juniperus Bermudiana*, Linn.) du nom de *bois de cedre*, quoiqu'il y ait dans la Grande-Bretagne d'autres bois de ce même nom, qui viennent d'arbres bien différens et originaires des Indes Occidentales; cependant c'est du bois de ces especes de *genevriers*, à tige droite, rameuse, et à branches montantes, qu'on fait en Angleterre des boiseries, des escaliers, des lambris, des commodes et autres meubles, dont l'odeur forte et pénétrante ne plaît pas à bien des personnes. La durée de ce bois l'emporte sur tous les autres; ce qu'il faut peut-être attribuer à l'extrême amertume de sa résine, qui le défend contre l'attaque des vers. On l'emploie, dit-on, en Amérique, à la construction des vaisseaux marchands; on ne sauroit l'employer à la construction des vaisseaux de guerre; il est si cassant, qu'il se fendroit au premier coup de canon. Enfin, l'on distingue: Le *genevrier* en arbre et à grosses baies, d'Espagne, *Cedrus Hispanica procerior, fructu maximo, nigro*, Tourn. 588. Le *genevrier* des Barbades, *Juniperus Barbadensis*, Linn.; *etiam, cupressi foliis, ramulis quadratis*, Pluk. Alm. 201. Le *genevrier-savinier*. Voyez Sabine. Le *genevrier* Phénicien, *Juniperus Phœnicea*, Linn.; *Cedrus folio cupressi major, fructu flavescente*, Bauh. Pinn. 487; Tourn. 588; *Oxycedrus Lycia*, Dod. Pempt. 853. Cette espece se trouve à la Côte de Barbarie, et dans les contrées chaudes de l'Europe.

GENIEVRE. *Voyez* Genevrier.

GENIEVRE DOUX, est une espece de *camarigne*. Voyez *ce mot*.

GENIPANIER ou GENIPAYER. *Voyez* JANIPABA.

GENISSE, *Juvenca*. Nom qu'on donne à la petite et jeune *vache*, juqu'à deux ou trois ans, ou jusqu'à ce qu'elle soit livrée au *taureau*. Voyez son article au *mot* TAUREAU.

GENISTELLE ou SPARGELLE, *Genistella herbacea*. Plante haute d'un pied et demi, et qui differe du genêt en ce que ses tiges, peu dures, naissent l'une de l'autre, et sont comme articulées ensemble et feuilletées ou aplaties de maniere que chaque partie comprise entre deux nœuds, ressemble à une feuille étroite et alongée, velue et frangée : les feuilles, proprement dites, sont un peu oblongues, pointues, et naissent une à une à chaque articulation. Les fleurs en sont jaunes, elles naissent aux sommités ; il leur succede des gousses plates, velues. Cette plante croît aux endroits montagneux et dans les bois. Sa racine est rameuse. On emploie la plante en fomentation ; ses fleurs sont détersives et apéritives.

GENOUILLET. *Voyez l'article* SCEAU DE SALOMON.

GENS-ENG ou GINS-ENG, ou GING-SENG, ou GINSEN. Les Botanistes n'ont point encore bien décidé si le *gens-eng* et le *ninzin* sont deux plantes différentes, ou une seule et la même. Parmi les Voyageurs qui ont été en Chine et au Canada, où ces plantes croissent, il en est peu qui se trouvent d'accord entr'eux. M. *Geoffroy*, dans sa *Matiere Médicale*, *Tome II*, *page 192*, dit que ces plantes sont de différens genres, et qu'elles ne se ressemblent que pour la figure et les vertus. Il dit aussi que les Médecins de l'Europe font peu d'usage de ces plantes, et que la racine du *gens-eng* coûte beaucoup plus que celle du *ninzin*. Nous avons consulté tout ce qu'on a écrit à ce sujet, et nous présenterons au Lecteur l'extrait de ce qu'on lit dans les *Lettres Edifiantes et Curieuses*, *Tome X*, *page 172* ; dans le petit *Ouvrage* du P. *Lafiteau*, adressé au Régent de France en 1718 ; et dans la *These de Médecine* de M. *Vandermonde*, soutenue dans les *Ecoles de la Faculté de Paris*, *en 1736*. Nous joindrons donc à la suite du *gens-eng*, la description du *ninzin*,

ninxin; afin que le Lecteur puisse les comparer et en porter son jugement. Nous y ajouterons la maniere d'en préparer les racines, les lieux où elles croissent, l'ordre et la méthode qu'observent ceux qui vont les ramasser.

Le GENS-ENG, que les Chinois nomment *pet-sî* ou *som*, et les Iroquois *garentoguen*, (ces mots signifient, dans les deux langues, *cuisses d'homme*), est une plante connue en France, depuis que les Ambassadeurs de Siam en apporterent à *Louis XIV*. Le *gens-eng* a une racine de deux pouces de longueur, et à peu près de la grosseur du petit doigt, fusiforme, un peu raboteuse, brillante et comme demi-transparente, le plus souvent partagée en deux branches pivotantes, quelquefois en un plus grand nombre, fibreuse vers la base, roussâtre en-dehors et jaunâtre en-dedans; d'un goût légérement âcre, un peu amer et aromatique; d'une odeur d'aromate, qui n'est pas désagréable. Le collet de la racine est un tissu tortueux de nœuds, où sont imprimés obliquement et alternativement, tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, les vestiges des différentes tiges qu'elle a poussées chaque année. La tige du *gens-eng* est haute d'un pied: elle est unie, et d'un rouge-noirâtre. Au sommet de la tige naissent trois ou quatre queues, creusées en gouttieres et disposées en rayons, chargées chacune de cinq feuilles inégales et dentelées; la côte qui partage chaque feuille jette des nervures qui s'entrelacent. Du lieu où les feuilles prennent naissance s'éleve un pédicule simple, nu, d'environ cinq à six pouces de long, terminé par un bouquet de petites fleurs jaunes, dont le calice est très-petit; les pétales et les étamines sont au nombre de cinq; le style de la fleur est surmonté d'un stigmate, et posé sur un embryon arrondi, qui en mûrissant devient une baie sphérique, cannelée, couronnée et partagée en trois ou quatre loges, qui contiennent chacune une semence aplatie et en forme de rein. Ce *gens-eng* est le *Panax quinquefolium* de *Linnæus*.

Si l'on en croit l'Ouvrage Chinois, intitulé: *Pen-Sau-Kan-Mou-Li-Tchi-Sin*, dont le Docteur *Vandermonde* nous a donné la traduction, les vertus de la

racine du *gens-eng* sont admirables : les Asiatiques croient qu'elle est une panacée souveraine ; et les Chinois y ont recours dans toutes leurs maladies, comme à la derniere ressource : leurs Médecins ont écrit des volumes entiers sur ce spécifique, qu'ils décorent du titre de *Simple spiritueux*, d'*Esprit pur de la terre*, et de *Recette d'immortalité*. Mais citons quelques-unes des propriétés de cette racine : point de diarrhée, de foiblesse d'estomac, de dérangement d'intestins, d'engourdissemens, de paralysie, de convulsions, qui ne cedent au *gens-eng* : cette racine, selon eux, est merveilleuse pour réparer d'une maniere surprenante les forces affoiblies, augmenter la respiration, ranimer les vieillards, et même les agonisans, retarder la mort, affermir la moëlle des os et tous les membres ; enfin, pour réparer dans un instant la perte que procurent les plaisirs de l'amour, et les faire renaître aussi-tôt, pourvu qu'on mange et boive sobrement : cette restriction nous paroît assez judicieuse et être de tous les pays. Il est étonnant qu'on n'ait pas aussi ajouté à ce panégyrique du *gens-eng*, la propriété de guérir les maladies vénériennes. Les Médecins Hollandois le recommandent dans les convulsions, la syncope, le vertige, et pour fortifier la mémoire ; mais il faut prendre garde d'en faire trop usage, car il allume le sang : c'est pourquoi on l'interdit aux jeunes gens et à ceux qui sont d'une constitution chaude : au reste, la cherté et la rareté de cette racine font qu'on en use peu.

Le NINZIN, *Sium Ninsi*, Linn., differe du *gens-eng* en ce qu'il naît au Japon, dans la Corée ; qu'il est plus épais, plus mou, creux en-dedans, et beaucoup inférieur en propriétés. Le *ninzin* paroît appartenir au genre de la *berle*.

Kæmpfer désigne ainsi cette plante : *Sisarum montanum Coræense, radice non tuberosâ ;* il dit que la plante du *ninzin* étant encore jeune, n'a qu'une petite racine simple, semblable à celle du panais, de trois pouces de long, de la grosseur du petit doigt, garnie de quelques fibres chevelues, charnue, blanchâtre, entrecoupée de petits anneaux et partagée quelquefois en deux branches, d'où lui est venu le nom de

ninzin, qui signifie *plante dont la racine a*, dans la terre, *la figure des cuisses d'un homme* : cette racine a le goût du chervi et l'odeur du panais. Cette plante devenue plus forte, est haute d'un pied ; sa racine est souvent double, bien nourrie : du collet de ses racines naissent des bourgeons qui par la suite deviennent des tiges et des tubercules qui se changent en racines : la tige s'éleve à la hauteur de deux pieds ou environ, et est presque grosse comme le petit doigt, cannelée, géniculée et pointillée tout autour comme le roseau ; de chacun de ses nœuds il sort des rameaux. Cette tige est solide dans sa base ; mais elle est creuse dans le reste, ainsi que ses rameaux : les feuilles qui embrassent les nœuds sont légérement cannelées et creusées en gouttiere, fort semblables à celles de la berle et du chervi : dans le dernier accroissement de la plante, elles sont découpées en trois lobes. Les bouquets de fleurs qui terminent les rameaux sont garnis à leur base de petites feuilles étroites et disposées en parasol. A chaque fleur succede un fruit qui en tombant se partage en deux graines cannelées, aplaties d'un côté, nues, semblables à celles de l'anis, d'un roux foncé dans leur maturité, ayant le goût de la racine, avec une foible chaleur. Dans les aisselles des rameaux naissent des bourgeons arrondis, de la grosseur d'un pois, verdâtres, charnus, d'un goût fade et douceâtre, lesquels, lorsqu'on les plante ou qu'ils tombent d'eux-mêmes sur terre, produisent une plante qui est ombellifere, dit M. *de Haller*.

Le *ninzin* est, après le *gens-eng* et le *thé*, la plus célebre de toutes les plantes de l'Orient, à cause de sa racine qui a beaucoup d'utilité. La plante *ninzin*, qu'on a apportée de Corée dans le Japon, et que l'on cultive dans les jardins de la Ville de Meaco, y vient mieux que dans sa propre patrie ; mais elle y est presque sans vertu : il en est à peu près de même du *gens-eng*. Le *ninzin* qui naît dans les montagnes de Kataja (dans la Province de Siamsai) et dans celle de Corée, où l'air est plus froid, dure plus long-temps ; sa racine est vivace, mais ses feuilles tombent en automne : dans le Japon, elle

produit plutôt des tiges chargées de graines, et elle meurt le plus souvent en un an. Dans le Canada où elle est appelée *garent-ogen*, elle est assez nourrie. Les Japonois et les Chinois prétendent que les principales vertus de la racine *ninzin* sont de fortifier et d'engraisser; ils en font entrer dans tous les remedes au défaut du *gens-eng*, principalement dans tous les cordiaux; mais avant que d'en faire usage, on le prépare comme le *gens-eng*.

On recueille le *ninzin* et le *gens-eng* au commencement de l'hiver. Lorsque le temps approche, on met des gardes dans toute l'entrée de la Province de Siamsai, pour empêcher les voleurs d'en prendre.

Les lieux où croissent les racines du *gens-eng* sont entre le trente-neuvieme et le quarante-septieme degré de latitude septentrionale, et entre le dixieme et le vingtieme degré de longitude orientale, en comptant depuis le méridien de Pekin : c'est dans ce vaste intervalle qu'on découvre une longue suite de montagnes, que d'épaisses forêts, dont elles sont couvertes et environnées, rendent comme impénétrables; c'est sur le penchant de ces montagnes, et dans ces épaisses forêts, sur le bord des rivieres, autour des rochers, au pied des arbres, et au milieu de toutes sortes d'herbes, que se trouve le *gens-eng*. Cette plante ne croît qu'à l'ombre, parce que la chaleur lui est contraire. (Il n'est pas étonnant qu'on en trouve en Canada, en Pensylvanie et en Virginie, dont les forêts et les montagnes sont assez semblables à celles de la Chine, principalement vers le cinquante-septieme degré.) Les endroits où croît le *gens-eng* sont tout-à-fait séparés de la Province de Canton, appelée Leaotong dans les anciennes cartes Chinoises, par une barriere de pieux de bois qui renferme toute cette Province, et aux environs de laquelle des gardes rôdent continuellement pour empêcher les Chinois d'en sortir et d'aller chercher cette racine. Cependant quelque vigilance qu'on y apporte, l'avidité du gain rend aveugle sur les dangers. Cet appât fait trouver à des Chinois le secret de se glisser dans ces déserts, quelquefois jusqu'au nombre de deux ou trois mille, au risque de perdre leur liberté et le fruit de leurs peines

s'ils sont surpris en sortant de la Province ou en y rentrant. Dix mille Tartares, au rapport du pere *Jartoux*, en 1709) sont commandés pour faire la récolte du *gens-eng*; et après que cette armée d'Herboristes s'est partagé le terrain sous divers étendards, chaque troupe, au nombre de cent ou deux cents, s'étend sur une même ligne, jusqu'au point marqué, en gardant, de dix en dix, une certaine distance; ils cherchent ensuite avec soin, et à travers les buissons et les épines, la plante dont il s'agit, en s'avançant insensiblement sur un même rhombe, et de cette maniere ils parcourent pendant un certain nombre de jours l'espace qu'on leur a marqué. Dès que le terme est expiré, les Mandarins, placés avec leurs tentes dans les lieux propres à faire paître leurs chevaux, envoient visiter chaque troupe pour lui intimer leurs ordres, et pour s'informer si leur nombre est complet: en cas que quelqu'un manque, comme il arrive assez souvent, ou pour s'être égaré dans ces affreux déserts, ou pour avoir été dévoré par les bêtes féroces, on le cherche un jour ou deux; après quoi on recommence le même travail. Ces Tartares éprouvent de rudes fatigues dans cette expédition; ils ne portent ni tentes, ni lits, chacun d'eux étant assez chargé de sa provision de millet rôti au four, dont il se doit nourrir tout le temps du voyage. Ainsi, ils sont contraints de prendre leur sommeil sous quelques arbres, se couvrant de branches ou de quelques écorces qu'ils trouvent. Les Mandarins leur envoient de temps en temps quelques pieces de bœuf ou de gibier qu'ils dévorent après les avoir exposées un moment au feu. C'est ainsi que ces dix mille hommes passent six mois de l'année, depuis le commencement de l'automne jusqu'à la fin du printemps, pour la recherche d'une racine dont la principale vertu est vraisemblablement de produire un grand revenu à l'Empereur de la Chine. On conserve, pour ce prince, celui qui a été ramassé sur les montagnes de *Tsu-Toang-Seng*, comme le meilleur. Quelques tentatives qu'on ait faites chez nous pour faire venir le *gens-eng* de graine, l'on n'a pu y réussir.

Tout le *gens-eng* qu'on ramasse en Tartarie, chaque

année, et dont le montant nous est inconnu, doit être porté à la douane de l'Empereur de la Chine, qui en prélève deux onces pour les droits de capitation de chaque Tartare employé à cette récolte : ensuite l'Empereur paye le surplus une certaine valeur, et fait revendre tout ce qu'il ne veut pas à un prix beaucoup plus haut dans son empire, où il ne se débite qu'en son nom, et ce débit est toujours assuré : c'est par ce moyen que les Nations Européennes qui trafiquent à la Chine, s'en pourvoient, et en particulier la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, qui vend presque tout le *gens-eng* qui se consomme en Europe.

Le prix du *gens-eng* est tel chez les Chinois, qu'ils en vendent une livre de poids, trois livres pesant d'argent. Les Hollandois en vendent aussi au poids de l'or, qu'ils destinent aux Européens sous le nom de *ging-geng*, et aux Japonois sous celui de *nisi*; c'est pourquoi le *gens-eng* est toujours si rare. Celui des Marchands de l'Europe est souvent mêlé de *ninzin*, qui est plus commun, ce qui produit alors un gain plus considérable et un débit plus sûr. On prétend que les Hollandois en ont planté au Cap de Bonne-Espérance. Parlons maintenant de sa préparation.

Les Tartares appellent le *gens-eng*, *Orotha*, ce qui signifie la *premiere des plantes*. Pour en conserver la racine, ils enterrent dans un même endroit tout ce qu'ils peuvent en amasser durant dix, douze et quinze jours : ils ratissent et nettoient soigneusement ces racines, dès qu'elles sont tirées de terre, avec un couteau fait de bambou, car ils évitent religieusement de les toucher avec le fer ; quelquefois ils en retirent la terre avec une brosse : ils les trempent ensuite dans une légere décoction presque bouillante de graines de millet et de riz, puis ils les exposent avec soin à la fumée d'une espece de millet jaune qui est renfermé dans un vase avec un peu d'eau ; les racines sont alors couchées sur de petites traverses de bois au-dessus du vase, et s'imbibent ainsi peu à peu sous un linge ou sous un autre vase qui les couvre. Quelquefois on prépare ces racines en les suspendant à la vapeur d'une chaudiere couverte et placée sur le

feu, laquelle contient de l'eau de millet jaune et de riz. Par ces procédés les racines acquierent extérieurement une couleur jaune ou rousse, qu'elles conservent en se desséchant, et elles acquierent une dureté telle qu'elles paroissent comme résineuses et demi-transparentes. Après avoir bien séché ces racines, on en retranche les fibres, et lorsque le vent du Nord souffle, on a soin de les placer à sec dans des vases de cuivre très-propres, et qui ferment bien : on fait un extrait des plus petites racines, et on conserve les feuilles de la plante, pour en faire usage comme du thé.

GENTIANE, *Gentiana*, est une plante qui croît par-tout, mais principalement sur les montagnes des Alpes, des Pyrénées, de l'Auvergne, du Dauphiné, de l'Autriche, etc. On en distingue un assez grand nombre sous le nom générique de *gentianelle ;* nous parlerons d'abord de celle qui est la plus en usage, et qui est la *grande gentiane vulgaire*, *Gentiana major lutea*, C. B. Pin. 187 ; Tourn. 80 ; *Gentiana vulgaris major*, *helleborî albi folio*, J. B. 3, 520 ; *Gentiana lutea*, Lin. 329.

Sa racine est vivace, grosse comme le poignet, et longue de plus d'un pied, rameuse, fongueuse, brune en-dehors, d'un jaune roussâtre en-dedans, d'un goût fort amer : elle pousse plusieurs tiges droites, fermes, cylindriques, hautes de deux à quatre pieds : ses feuilles sont semblables à celles de l'hellébore blanc, ovales, lisses, de couleur verte-pâle, ayant cinq nervures comme celles du plantain ; les unes naissent en grand nombre près des racines, les autres sont placées vis-à-vis l'une de l'autre, à chaque nœud des tiges qu'elles embrassent en se réunissant par leur base. Les tiges portent des fleurs hermaphrodites, verticillées ou rangées par anneaux et par étages dans les aisselles des feuilles de la tige : elles sont de couleur jaune, et parsemées de très-petits points ; chacune de ces fleurs est monopétale, en cloche fort évasée, découpée en cinq segmens. Il leur succede un fruit membraneux, ovale, qui s'ouvre en deux panneaux, et qui contient des semences aplaties, comme feuilletées, et de couleur

rougeâtre. On peut consulter la charmante Description poétique de la *gentiane*, par M. *de Haller*.

La racine de la grande *gentiane* est la seule partie de cette plante en usage dans la Médecine ; elle est vulnéraire, fébrifuge, très-stomachique, et a été employée contre la morsure des chiens enragés : elle leve les obstructions ; elle provoque les menstrues, chasse les vers, excite l'appétit, et facilite la digestion comme les autres amers : non-seulement elle résiste aux poisons, mais encore à la gangrene, et même à la peste : dans l'usage extérieur, elle mondifie les plaies : c'est un fort bon dilatant pour agrandir un ulcere fistuleux et en entretenir l'ouverture. Elle détruit les chairs fongueuses et calleuses. Elle est la base de la poudre cordiale des Maréchaux. On en tire une eau spiritueuse, qui, selon M. *de Haller*, est fort en usage dans la partie orientale de la Suisse.

Nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot sur plusieurs autres *gentianes*. Il y a : 1.° La *petite gentiane d'Amérique à fleur bleue* (*Exacum flore cæruleo*), dont les capsules servent d'étui pour garantir ses graines des injures de l'air et de la terre, jusqu'à l'approche du temps le plus propre à les faire sortir. Alors, dès que la moindre humidité agit sur le bout des capsules, il se fait une explosion des graines qui vont çà et là se semer naturellement. Cette observation est du Chevalier *Hans-Sloane*, qui la fit pendant son séjour à la Jamaïque : observation qui se trouve vérifiée par d'autres exemples semblables. 2.° La *gentiane* dont les découpures du limbe des fleurs, quoique jaunes, sont intérieurement parsemées de petits points pourpres, *Gentiana purpurea*. Linn., Tourn. 80. Cette variété de la *grande gentiane* se trouve dans les montagnes de la Suisse et du Dauphiné. 3.° La *gentiane* d'automne, à feuilles étroites et à fleur bleue, *Gentiana pneumonanthe*, Linn. : elle est abondante dans les prés humides de l'Europe. 4.° La *gentiane* à grandes fleurs d'un très-beau bleu, des montagnes Australes de l'Europe, *Gentiana Alpina latifolia*, *magno flore*, Bauh. Pin. 187 : sa tige est fort courte. On en distingue une variété *à tige noire*, de la Savoie : une seconde variété précoce,

et *à fleur bleue*, des Alpes. 5.° La *gentiane* d'automne, de la Laponie, et des environs du Bourg-d'Oysans en Dauphiné, etc. etc.

Il y a aussi : La *gentiane croisette*, *Gentiana cruciata*, C. B. Pin. 188 ; Linn. 334 ; Tourn. 81, dont la vertu est également fébrifuge : sa tige est haute d'environ un pied, rougeâtre, un peu couchée ; ses feuilles lancéolées, vertes, glabres ; chaque paire forme, en se réunissant, une gaîne lâche, qui enveloppe la tige de distance en distance ; ses fleurs sont bleues, verticillées, faites en entonnoir, dit M. *Delcuze*, découpées ordinairement en quatre lobes, sans franges à l'embouchure, seulement avec une petite languette à chaque angle rentrant des découpures. Elle croît dans les prés secs et montagneux, en France et en Allemagne : sa racine est vivace.

Plusieurs rangent parmi les *gentianes*, les *centaurées*, le *cachenlagua* du Pérou.

GÉODES, *Lithotomi cavernosi*. On donne ce nom à des pierres de différentes figures, soit sphériques, soit triangulaires, intérieurement caverneuses, et qui contiennent dans leur cavité centrale, ou une cristallisation, ou de la terre, ou du sable, en un mot un noyau communément mobile, même une matiere fluide comme de l'eau, *Voyez* ENHYDRE. On n'apperçoit pas à l'extérieur ces substances, mais on les reconnoît, lorsqu'en agitant la pierre fortement, on entend du bruit ou un son sourd et creux. Les *géodes* les plus communes sont celles qui tiennent de la nature des mines de fer, et qu'on appelle *pierres d'aigle* ou *étites* : Voyez *ce dernier mot*. Les *géodes* à plusieurs cavités se nomment *géodes chambrées*. On reconnoît les *agates-géodes* à cristallisations intérieures du Duché de Deux-Ponts. On voit dans les Cabinets, de ces globes lapidifiques et creux, tapissés intérieurement d'*améthyste* de couleur vineuse. Le prix des *géodes* augmente à raison de leur matiere et de celle des cristaux. Il y a aussi des *géodes* de spath et de quartz cristallisés et graveleux, des environs de Soissons. On nomme ces dernieres, *salieres*. Leur cristallisation intérieure ressemble en effet à du sel pelotonné.

GÉOGRAPHIE (la). On appelle *Carte de Géographie* une coquille univalve, qui est une espece de *porcelaine*; et *table de Géographie*, une espece de *rouleau*. Voyez *ces mots*.

GÉOMÉTRIQUE (la), *Testudo* (*geometrica*), *pedibus posticis palmatis, testæ scutellis elevatis truncatis*, Linn.; *Testudo picta, seu stellata*, Worm.; *Testudo nigricantibus et flavescentibus figuris geometricis*, Pis. Bras. t. 105. Cette tortue se trouve en Asie, à Madagascar, etc. L'écaille supérieure offre, sur un fond noir, un réseau de couleur jaune très-bien dessiné, que l'on a comparé à des figures de *géométrie*. Le bord de l'écaille est composé de vingt-quatre lames. Le disque est très-convexe, et les lames dont il est formé sont séparées par des sillons ou des cavités très-sensibles. Leur sommet est jaune et émoussé; elles sont mouchetées, au centre, de points ternes, anguleuses par les côtés, marquées de stries noirâtres, et traversées dans leur longueur par neuf lignes jaunes qui viennent croiser neuf ou dix autres lignes de même couleur, qui partent du contour. L'écaille inférieure se termine en une pointe aiguë, et a deux divisions qui y sont très-marquées.

GERANIUM ou GERANION. Nom latin qu'on donne vulgairement, avec une épithete, à un très-grand nombre de plantes de la même famille, entre autres au *bec de grue*, à l'*herbe à Robert* ou *pied de pigeon*, *etc.* Voyez *à l'article* BEC DE GRUE. On en cultive dans les jardins une grande quantité d'especes ou de variétés. Il y a même des *geranium* frutescens ou en especes d'arbrisseaux, qui nous viennent d'Afrique, et qui se reproduisent facilement de bouture. On les conserve l'hiver dans les serres d'orangerie.

GERBO. C'est la *gerboise* proprement dite, le *gerboa* de *Shaw*; le *gerbua* d'*Edwards*. Voyez GERBOISE.

GERBOISE. Nom d'un genre de quadrupedes singuliers et remarquables par la très-grande disproportion qui se trouve entre les jambes de derriere et celles de devant, celles-ci n'étant pas plus grandes que les mains de la *taupe*, et celles de derriere, qui sont fort longues, ressemblant en quelque sorte aux pieds des oiseaux. On connoît quatre especes

bien distinctes dans le genre des *gerboises* : 1.° Le *gerbo*, avec quelques variétés. 2°. Le *tarsier*. 3.° Le *lievre sauteur* du Cap. 4.° Le *kanguroo* de la Nouvelle-Hollande. Toutes ces especes ne se trouvent qu'en Asie et en Afrique.

Le *gerbo* ou *gerboise* proprement dite, est de la taille d'un rat de moyenne grandeur ; il a la tête faite à peu près comme celle du lapin, mais avec les yeux plus grands, et les oreilles (presque glabres) plus courtes, quoique hautes et amples relativement à sa taille ; son nez est de couleur de chair, et sans poil ; le museau est court et épais ; l'ouverture de la bouche très-petite ; la mâchoire supérieure fort ample ; l'inférieure étroite et courte ; il a les dents comme celles du lapin, et autour de la bouche, des moustaches composées de longs poils noirs et blancs ; les pieds de devant sont très-courts, et touchent rarement la terre ; les pieds de derriere, qui ne sont si longs que par le prolongement très-considérable du tarse, n'ont que trois doigts, dont celui du milieu est un peu plus long que les deux autres, et tous trois sont pourvus d'ongles : le talon est une espece d'éperon : la queue est deux fois plus longue que le corps, menue, et couverte de petits poils roides de la même couleur que ceux du dos ; son extrémité est fort touffue ; c'est une espece de houppe, noire au commencement, et blanche au bout : les jambes sont nues et de couleur de chair, aussi bien que le nez et les oreilles ; le dessus de la tête et le dos sont couverts d'un poil roussâtre ; les flancs, le dessous de la tête, la gorge, le ventre et le dedans des cuisses, sont blancs. Dans le mâle, il y a au bas des reins, et près de la queue, une grande bande noire, transversale, en forme de croissant. On voit de ces animaux en Égypte, en Syrie, en Arabie, en Barbarie, en Circassie. Les *gerboises* ne sont point farouches ; elles ne mordent point ; au reste, elles ne s'apprivoisent que jusqu'à un certain point. Ces animaux se servent avec une promptitude étonnante, de leurs pattes de devant, comme de mains, pour porter à leur bouche ce qu'ils veulent manger : ces mains ont quatre doigts munis d'ongles,

et le rudiment d'un cinquieme doigt, qui est l'intérieur, est sans ongle. Ils se soutiennent droits sur leurs pieds de derriere, et appliquent et cachent ordinairement ceux de devant dans les poils de la poitrine, en sorte qu'ils ne paroissent pas en avoir : lorsqu'ils veulent aller d'un lieu à un autre, au lieu de marcher en avançant un pied devant l'autre, ils sautent légérement très-vîte et toujours debout comme les oiseaux; ils avancent à chaque saut, de trois ou quatre pieds de distance; si on les épouvante, les sauts sont de sept à huit pieds de distance. Lorsqu'ils veulent grimper sur une hauteur, ils font usage des quatre pieds; mais lorsqu'il faut descendre dans un creux, ils laissent traîner les jambes de derriere sans s'en servir, et ils avancent en s'aidant uniquement des pieds de devant. Lorsqu'ils se reposent, ils s'asseyent sur leurs genoux; la queue alors est posée le long du corps; ils ne dorment que le jour et jamais la nuit; ils se nourrissent de grains, de pois et de différentes herbes; ils ne boivent point; ils se creusent des terriers comme les lapins, et en moins de temps, et ils ont la prévoyance d'y faire, sur la fin de l'été, provision d'herbes pour passer l'hiver. Cette *gerboise* dont *Paul Lucas* a parlé, est le *gerbuah* des Arabes, le *Mus jaculus*, *pedibus posticis longissimis*, *caudâ extremâ villosâ*, de *Hasselquist*. Les femelles des *gerboises* ont quatre paires de mamelons très-saillans. L'*alagtaga* n'est qu'une variété plus grande de cette espece de *gerboise*. Voyez ALAGTAGA.

· LE TARSIER, *Lemur spectrum*, Linn., a cinq doigts à tous les pieds, et pour ainsi dire quatre mains, car ces cinq doigts sont très-longs et bien séparés; le pouce des pieds de derriere est terminé par un ongle plat, et quoique les ongles des autres soient pointus, ils sont en même temps si courts et si petits, qu'ils n'empêchent pas que l'animal ne puisse se servir de ses quatre pieds comme de mains. C'est par ces seuls caracteres que le *tarsier* differe du *gerbo*, les deux especes se ressemblant à tous autres égards.

Le LIEVRE SAUTEUR du Cap de Bonne-Espérance, est une *gerboise* de la grandeur du lapin d'Europe, et qui a la tête à peu près conformée comme lui;

ses yeux sont noirs, grands et saillans; le nez et les naseaux d'un brun-roux; les oreilles grandes, lisses, nues en-dedans, et couvertes en-dehors d'un petit poil couleur d'ardoise; il a des moustaches autour de la bouche et aux angles des yeux; les jambes antérieures très-courtes, et les mains très-petites; les jambes postérieures sont très-grosses, et les pieds excessivement longs. Ce *lievre sauteur* a cinq doigts aux pieds de devant, et quatre à ceux de derriere; les ongles du devant sont noirs, longs, minces et recourbés; ceux des jambes de derriere sont bruns, courts, de figure conique, un peu courbés vers l'extrémité; la queue fort longue et fort chargée de poils, d'un fauve foncé sur la plus grande partie de sa longueur, et d'un brun-minime vers le bout. Le corps est de couleur jaunâtre; le derriere de la tête est couvert de grands poils mêlés de noir, de gris et de fauve. Cet animal, de même que les autres *gerboises*, ne marche qu'en sautant; il n'emploie comme elle que ses pieds de derriere; aussi ses pieds sont-ils très-forts, et si on le prend par la queue, il en frappe très-brusquement. Son cri est une espece de grognement : quand il mange, il s'assied en étendant horizontalement ses grandes jambes, et en courbant son dos. C'est aussi avec ses pieds de devant qu'il porte sa nourriture à sa bouche, et qu'il creuse en peu de minutes la terre, assez pour s'y enfoncer. L'attitude qu'il prend en dormant, est assez singuliere : il est assis avec les genoux étendus; il met sa tête à peu près entre ses jambes de derriere, et avec ses pieds de devant il tient ses oreilles appliquées sur ses yeux, et semble ainsi protéger sa tête par ses especes de mains : pendant la nuit, il est ordinairement éveillé.

Le Kanguroo de la nouvelle-Hollande. On doit au Capitaine *Cook* la connoissance de cette quatrieme espece de *gerboise*. C'est la plus grande espece de toutes les *gerboises* connues. Elle approche de la grosseur d'une brebis. Sa tête, son cou, ses épaules sont très-petits en proportion des autres parties du corps; la tête et les oreilles sont assez semblables à celles du lievre; la queue, presque aussi longue que le corps, est épaisse à sa naissance, et terminée en pointe à son

extrémité; le poil est court et de couleur de souris foncée. Ses pas sont fort longs, c'est-à-dire, que ses sauts ou bonds sont très-grands; il tient alors sa tête droite, et replie ses jambes antérieures tout près de la poitrine. Le *kanguroo*, ainsi nommé par les Naturels du pays, pese environ cent livres, et paroît être l'espece de quadrupede la plus commune à la Nouvelle-Hollande : elle habite de préférence les bois.

GERBUAH. *Voyez* ci-dessus *à l'article* GERBOISE.

GERCE, *Teredo*, est la petite vermine qui ronge les habits et les meubles. *Voyez* TEIGNE.

GERFAUT, *Gyro-falco*, est le plus grand et le plus fort des oiseaux de proie, et qui sert à la volerie. Avec autant de courage et d'activité que le *faucon*, le *gerfaut* a plus de puissance, mais moins de docilité; il est d'un naturel dur, difficile à dompter, à instruire et à gouverner. C'est le premier des oiseaux de haut vol, et par conséquent des oiseaux de *fauconnerie*. La femelle sert pour le vol de la cigogne, de la grue, du héron; et le mâle à des entreprises qui ne demandent pas autant de force. Le *gerfaut* est du même genre que l'*épervier*. Ce puissant oiseau ne se trouve point dans les pays chauds, ni même dans les pays tempérés; mais quand on l'y a transporté, il semble n'y perdre rien de sa vigueur et de sa vivacité : dans l'état de nature, il n'habite que les pays froids, et on ne l'a trouvé jusqu'à présent qu'au Nord de l'Europe et de l'Asie, où il paroît y avoir trois races constantes, ou peut-être trois especes différentes. Les dimensions de taille sont à peu près les mêmes.

1.° Le *gerfaut d'Islande*, pl. enl. 210, est de la grosseur de l'*autour;* il a vingt-deux pouces et demi du bout du bec à celui de la queue; son envergure est de quatre pieds; tout le plumage est varié de brun sur un fond blanc-roussâtre; ces deux couleurs sont bien plus foncées sur le corps, et plus claires sur le dessous; l'iris est jaune ainsi que les pieds; la membrane qui couvre la base du bec est bleuâtre; le bec est d'un bleu-grisâtre, noir à son extrémité; les ongles sont noirs.

2.° Le *gerfaut de Norwége*, pl. enl. 462. Il est encore

plus estimé que le *gerfaut d'Islande* : il a plus de docilité, avec autant d'activité et de courage. Son plumage offre en général plus de brun ; point de taches transversales sur les plumes qui sont près de la queue, comme dans le précédent ; mais il y en a sur la queue même, où le brun est coupé en travers par des bandes d'un blanc-roussâtre ; le bec et le pieds sont bleuâtres, les ongles noirs.

3.° Le *gerfaut blanc*, pl enl. 446. Tout le plumage supérieur est varié de taches d'un brun-noir sur un fond d'un très-beau blanc : l'inférieur est de cette derniere couleur ; il y a cependant quelques taches d'un brun-noir sur les jambes. L'iris est bleu : le bec et les pieds sont d'un cendré-bleuâtre, les ongles plombés. Il y a des *gerfauts blancs* dont le plumage supérieur offre un plus grand nombre de taches brunes et plus larges : il y en a d'autres presque tout blancs. Ces différences peuvent dépendre de l'âge.

GERMANDRÉE ou PETIT CHÊNE des boutiques, *Chamædrys officinarum ; Chamædrys major, repens*, C. B. Pin. 248 ; Tourn. 204 ; *Teucrium-chamædrys*, Linn. 790. Cette plante croît aux lieux incultes, pierreux, montagneux, et dans les bois. Ses racines sont ligneuses, fibrées, fort traçantes, et jettent de tous côtés des tiges couchées sur terre, quadrangulaires, branchues, longues d'environ demi-pied, grêles, rougeâtres et ligneuses : ses feuilles naissent deux à deux, opposées ; elles sont pétiolées, ovales, d'un vert gai, fermes, médiocrement velues, dentelées comme celles du chêne, longues d'un demi-pouce, d'un goût amer, un peu âcre et aromatique : ses fleurs naissent dans les aisselles des feuilles le long des tiges ; elles sont de couleur purpurine et d'une odeur agréable ; chacune d'elles forme un tuyau évasé par le haut en forme de gueule, dont la levre supérieure manque ; les étamines en occupent la place : la levre inférieure a de chaque côté deux petites languettes ou ailerons pointus, et se termine par une piece en cuilleron. A cette fleur succedent quatre graines arrondies et formées de la base du pistil.

Les Botanistes comptent une trentaine d'especes de *germandrée ;* toutes sont monopétales, de la famille

des *Labiées ;* elles offrent un genre particulier : on en cultive en Angleterre quelques espèces. *Consultez* ce qu'en dit *Miller ;* Voyez aussi à l'*article* GALLE, *de ce Dictionnaire*, le siége bizarre des *galles de germandrée.*

La *germandrée* en arbre, est le *Chamædris frutescens*, *Teucrium vulgò*, Tourn. Inst. 205 ; *Teucrium* C. B. Pin. 247 ; *Teucrium flavum*, Linn, 791. Sa tige est ligneuse, et elle croît abondamment en Provence. Il y a : La *germandrée* en arbrisseau, d'Espagne, *Teucrium fruticans*, Linn. La *germandrée* à feuilles de *stœchas Arabique.* Celle à feuilles de *romarin.* Celle appelée le *vrai marum*, etc. etc.

Les feuilles et les fleurs de la *germandrée* des boutiques sont d'usage en Médecine, et sont rangées dans la classe des amers aromatiques ; elles sont incisives, fortifient le ton des parties relâchées, provoquent les urines, les menstrues et les sueurs, levent les obstructions des visceres, et sont bonnes contre les premieres attaques de l'hydropisie, du scorbut et de la goutte. Bien des personnes en Egypte en font une espece de thé dont elles se servent avec succès dans les maladies scrofuleuses et les différentes fiévres.

GERMANDRÉE D'EAU, ou CHAMARRAS, ou VRAI SCORDIUM, *Chamædris palustris, canescens, seu Scordium officinarum*, Tourn. Inst. 205 ; *Scordium*, C. B. Pin. 247 ; Dod. Pempt. 126 ; J B. 3, 292 ; *Teucrium scordium*, Linn. 790. Plante qui croît aux lieux humides et marécageux, le long des fossés remplis d'eau. Sa racine est rampante, fibreuse et vivace ; elle pousse plusieurs tiges hautes d'un pied ou environ, carrées, velues, rameuses et serpentantes. Ses feuilles sont oblongues, ridées, dentelées, velues, opposées, d'une légere odeur d'ail et d'un goût amer. Ses fleurs sont rougeâtres, petites et formées en gueule ; elles naissent en Juin et Juillet, dans les aisselles des feuilles, le long des tiges et des branches, ordinairement deux à deux : il leur succede quatre semences menues et arrondies.

Le *scordium* est amer, aromatique, rougit un peu le papier bleu ; il est estimé vulnéraire, alexipharmaque, détersif, vermifuge et diurétique : on en fait usage en infusion théiforme pour procurer les sueurs,

pour

pour guérir les fievres continues ; sur-tout pour les ulceres internes, pour résister à la gangrene et rendre la vie aux parties demi-mortes.

On donne aussi le nom de *faux scordium* ou de *chamarras* à la *sauge sauvage* ou des bois, (*Chamædris fruticosa*, *sylvestris*, *melissæ folio*, Tourn. Inst. 205 ; *Scorodonia*, *sive Scordium alterum quibusdam*, *et Salvia agrestis*, Park. Theat. 111 ; *Teucrium Scorodonia*, Linn. 789,) dont l'odeur tire très-légérement sur celle de l'ail : ses feuilles sont opposées, pétiolées, oblongues, cordiformes, crénelées, un peu ridées et velues : on la distingue principalement par la disposition de ses fleurs jaunâtres, en épi nu, terminales, et tournées ou placées toutes d'un même côté. Elle est stomachique, et convient en topique dans les ulceres gangréneux.

GERME, *Germen*. M. *Bonnet* dit que les Philosophes ne pouvant expliquer mécaniquement la formation des *êtres organisés*, ont imaginé heureusement qu'ils existoient déjà en petit, sous la forme de *germes* ou de *corpuscules organiques ;* et cette idée a produit deux hypotheses qui plaisent beaucoup à la raison. La premiere suppose que les *germes* de tous les corps organisés, d'une même espece, étoient renfermés les uns dans les autres, et se sont développés successivement par la fécondation, la nutrition ; ainsi, de l'état d'*emboîtement*, d'*enveloppement*, les corps organiques ont passé à celui d'*évolution*, c'est-à-dire, de *développement*. Enfin, M. *Bonnet* entend en général, par le mot de *germe*, toute *préordination*, toute *préformation* de parties, capable par elle-même de déterminer l'existence d'une plante ou d'un animal. La seconde hypothese répand ces germes par-tout, et suppose qu'ils ne parviennent à se développer que lorsqu'ils rencontrent des *matrices* convenables, ou des corps de même espece, disposés à les retenir, à les fomenter et à les faire croître. (*Considérations sur les corps organisés.*) Comme il y a des *germes* propres aux végétaux et des *germes* propres aux animaux, *Voyez* aux *articles* PLANTE, HOMME, SPERME, VIVIPARE, MOLÉCULES ORGANIQUES, et GÉNÉRATION,

les faits les plus intéressans et les plus relatifs à la matiere dont il est question (*a*).

GEROFLE. *Voyez* GIROFLE.

GEROFLIER. *Voyez* GIROFLIER.

GERRES. *Voyez* PICAREL.

GESSE VULGAIRE ou DOMESTIQUE, *Lathyrus sylvestris major*, C. B. Pin. 344; Tourn. 395; *Lathyrus sativus*, Linn.; en Allemand, *Vogels-wicken* et *Kichern*; en Anglois, *Littleciches*; en Italien, *Cicerchia* et *Cicerqua*. Les Anciens lui ont donné le nom de *cicercula*, diminutif de *cicer*, qui signifie *pois*, comme voulant exprimer par là une plante qui donne des pois petits. Sa variété est nommée *jarrosse* dans l'Anjou; *pois-Breton*, dans le Bas-Poitou.

La GESSE VULGAIRE OU DOMESTIQUE est une plante qui croit naturellement dans les bois, dans les champs, en France, en Italie, en Espagne, en Allemagne, et qu'on cultive dans quelques jardins. Sa racine est menue et fibreuse; elle pousse plusieurs tiges grimpantes, comme relevées d'une côte en dos d'âne, et qui se subdivisent en plusieurs rameaux. Ses feuilles naissent deux à deux; elles sont oblongues, étroites et pointues. Ses fleurs sont légumineuses, blanches, tachées au milieu d'une couleur de pourpre-brun sur l'étendard, et soutenues chacune par

(*a*) On lit dans la *Palingénésie Philosophique*, vol. I, page 208, que quoique la grande délicatesse des *germes* paroisse s'opposer à leur conservation, on a cependant des preuves qu'ils conservent pendant un temps même très-long, la vertu germinatrice. Il s'agit ici des *germes* qui tombent sous nos sens, et qui sont visibles dans les graines et dans les œufs. M. *Trembley* ayant gardé pendant cinq mois une grande quantité d'œufs d'une espece de *polype à panache*, il en vit éclore de petits *polypes*, Voyez *cet article*. Des *haricots* d'Amérique tirés du Cabinet de l'Empereur, ont germé par les soins d'un Jardinier, quoique ces *haricots* eussent deux cents ans. M. le Marquis *de Saint-Simon*, dans son Traité des *Jacinthes*, rapporte qu'il a fait germer en 1754, du *blé* renfermé dans des magasins sous terre, à Metz, du temps de *Charles V* (il y avoit près de deux cents ans); et les troupes consommerent le pain qu'on fit de ce grain, il étoit excellent. La chaleur qui n'est ni seche ni humide, ne détruit pas toujours la vertu germinatrice. *Voyez* à *l'article* CAFÉ et BLÉ.

un calice formé en godet dentelé, dont les deux dents supérieures sont plus courtes que les trois autres, et rapprochées : le pistil se termine par un stigmate plat, oblong et un peu velu : l'étendard est fort grand et perpendiculaire à la longueur de la fleur : il succede à chaque fleur une gousse courte et large, blanche, composée de deux cosses qui renferment des semences anguleuses, blanches en-dehors, jaunes en-dedans.

Dans les pays Méridionaux on mange ces semences comme les pois, les féves et autres légumes : elles sont fort nourrissantes et très-prolifiques : le bouillon en est un peu relâchant et apéritif.

L'usage de la *gesse domestique*, comme fourrage, n'est pas moins ancien que celui de la *vesce*. *Varron*, *Columelle*, *Palladius* recommandent aux Agriculteurs d'en semer dans leurs terres, pour nourrir leurs bestiaux. Observons cependant que *Columelle* et *Palladius* avertissent que cette *gesse* semée réussit rarement, parce que les chaleurs et la sécheresse qui se font sentir ordinairement quand elle est en fleur, la font aisément avorter.

Il y a une autre espece de *gesse*, appelée *gesse d'Espagne* et qui est plus feuillée. Les branches de l'une et l'autre espece sont terminées par des filamens ou vrilles qui s'accrochent et s'entortillent autour des plantes voisines ou des rames posées exprès. Le genre du *lathyrus* comprend un grand nombre d'autres especes : *Tournefort* en compte vingt-trois. On mange les racines charnues de l'espece de *gesse* appelée *makoise* ou *macjon*, *Lathyrus tuberosus*, Linn. 1033. La racine est composée de plusieurs tubérosités attachées à de longs filets : nous en avons parlé à l'*article* VESCE SAUVAGE. On multiplie les *gesses* de graine ou de racine : elles sont très-propres à être plantées contre des haies mortes, qu'elles couvriront, si l'on veut, dans un été ; elles donneront quantité de fleurs, et subsisteront plusieurs années : la petite *gesse* à grandes fleurs orne très-bien un jardin, parce qu'elle ne s'éleve pas au-dessus de cinq pieds, et qu'elle produit des bouquets de larges fleurs et d'un beau rouge foncé. Mais la *gesse* de Sicile, que les Anglois appellent *the*

sweetscenter pease, ou *pois de senteur*, *Lathyrus odoratus*, Linn. 1031), mérite le plus d'être cultivé à cause de la beauté et de l'agréable odeur de ses fleurs pourpres : au reste, pour bonifier toutes les variétés de la *gesse*, il faut les semer au mois d'Août, près d'un mur ou d'une haie exposée au Midi ; alors elles poussent en automne, subsistent en hiver, commencent à fleurir en Mai, et continuent jusqu'à la fin de Juin : par cette méthode, elles produisent une très-grande quantité de fleurs et d'excellentes graines.

GESTATION, *gestatio*. Se dit de la durée de la grossesse et du temps que les femelles des vivipares portent leur fœtus dans la matrice. *Voyez l'article* INCUBATION.

GEUM ou SANICLE DE MONTAGNE, *Geum rotundifolium majus*, Tourn. Inst. 251 ; *Saxifraga rotundifolia*, Linn. 576 ; *Geum folio subrotundo, majori, pistillo floris rubro ; Sedum montanum, serratum, guttato flore*, Park. Theat. 738 ; *Sanicula montana, rotundifolia, major*, C. B. Pin. 243. Plante qui, selon M. *de Haller*, est une espèce de *saxifrage* qu'il ne faut pas confondre avec les *géums* de M. *Linnæus ;* elle croît aux lieux montagneux et ombrageux : sa racine est écailleuse en haut et grosse, mais garnie de fibres blanchâtres dans le reste ; ses tiges sont hautes d'un pied, tortues, velues et rameuses. Ses feuilles sont larges, arrondies, réniformes, à grandes crénelures, renforcées par un côté à l'insertion des pédicules ; ses fleurs sont en panicules, composées de cinq pétales oblongs, disposés en rose ou en étoile, blancs, tiquetés de plusieurs points rouges ; elles ont dix étamines et deux pistils. A ces fleurs succedent des capsules membraneuses, remplies de semences menues et terminées par deux cornes qui sont les restes des pistils. Cette plante est un bon vulnéraire ; elle est abondante en Provence.

GHAÏNOUK. M. *Pallas*, dans sa description du *buffle à queue de cheval*, dont nous avons donné l'extrait à la suite de l'*article* BUFFLE, dit que M. *Gmelin* est le premier qui ait parlé d'une variété beaucoup plus grande dans la race domestique de ces *buffles à queue de cheval*, laquelle, selon lui, porte le nom de

ghaïnouk, parmi les Mongols et les Calmouques des monts Altaïques, et qui doit encore différer, par sa queue dégarnie de crins par le bout, de la petite variété appelée *sarlyk*, en langue Mongole. Le nom de *khaïnnouk* ou *ghaïnouk*, est très-connu de tous nos Calmouques, dit M. *Pallas*, et souvent répété dans ceux d'entre leurs livres sacrés qui traitent des cérémonies funebres. Mais les plus intelligens d'entre leurs Prêtres lui ont assuré que l'on se sert indifféremment du nom de *ghaïnouk* et de *sarlyk*, pour la grande et la petite variété, la premiere étant la race originaire du Tibet, et l'autre déchue de sa grandeur primitive par l'influence du climat moins convenable dans la Mongolie. Ce n'est que par accident qu'on leur trouve quelquefois l'extrémité de la queue ou quelqu'autre partie du corps rase et dégarnie de poils. Aussi tous les Calmouques croient que la grande variété du *ghaïnouk* ou *yak* du Tibet, tant sauvage que domestique, ne differe des *buffles* ras de Perse que l'on nourrit à Astracan, que par le crin dont elle est aussi garnie que la petite variété. M. *Stewart* nous apprend dans les *Transactions philosophiques*, *vol. LXII*, *ann. 1777*, *part. II*, *pag. 478*, que les Tibétains ont transféré à ce bétail, dont les queues font dans le pays un objet de commerce considérable, la vénération religieuse que les Indiens ont pour la *vache* ordinaire. Les Tartares Occidentaux, voisins de l'Irtich, donnent le nom de *soughoum* au *buffle sauvage à queue de cheval* : et suivant M. *Pallas*, cette race de *buffle sauvage à queue de cheval*, dérive de quelques individus domestiques consacrés par les *Lamas*, et lâchés comme anathêmes, avec d'autres especes de bétail, aux environs de la montagne sacrée de Bgohdo, qui est comme le centre de la grande chaîne Altaïque, et au génie de laquelle on consacroit ces troupeaux par motif de religion. En effet, tant que la grande horde Calmouque occupoit son ancien domaine, les environs de la montagne étoient couverts de troupeaux de chevaux, de bêtes à cornes et même de chameaux, devenus sauvages, dont personne, si ce n'est les Prêtres, n'osoit s'emparer. *Voyez* maintenant BUFFLE A QUEUE DE CHEVAL.

GHIAMAIA. Nom d'un grand animal qui se retire particuliérement à l'Est de Bambuck, dans les cantons de Gadda et de Jaka : on prétend qu'il est plus haut de la moitié que l'éléphant, mais il n'approche pas de sa grosseur ; il a beaucoup plus de ressemblance avec le chameau par la tête et par le cou : il a deux bosses sur le dos comme le dromadaire : ses jambes, qui sont d'une longueur extraordinaire, contribuent beaucoup à le faire paroître encore plus haut ; il n'est jamais fort gras ; il se nourrit, comme les chameaux, de ronces et de bruyeres : les Negres en aiment assez la chair. Les descriptions qu'on a données de ce quadrupede, en font une caricature de la *giraffe*. Voyez *ce mot*.

GIAM-BO. Arbre des Indes Orientales, dont le Voyageur *Boin* a donné la figure et la description dans sa *Flora Sinensis*. On distingue deux especes de *giam-bo*. La premiere, qui porte des fleurs pourpres : ses feuilles sont lisses, longues de huit pouces et larges de trois : son fruit est moitié rouge et moitié blanc, gros comme nos petites pommes de reinette, et contenant une pulpe à peu près de même goût : on en fait dans le pays d'excellentes conserves. Ce fruit est mûr au commencement de Décembre : il n'a point de pepin, mais un noyau rond, dont l'amande est verte et coriace : l'arbre qui le donne, offre en même temps à la vue, des fleurs, des fruits verts et des fruits mûrs. L'autre espece de *giam-bo* croît à Malacca, à Macao, et dans l'isle de Hiam-Xam : ses fleurs sont jaunâtres : son fruit, qui sent fort la rose, est jaune, et a une couronne comme la grenade : il mûrit en Mars et en Juillet : son noyau est séparé en deux, mais sa chair est aussi douce, que celle de la premiere espece de *giam-bo* est acide. Le *giam-bo* est le *jambos ;* Voyez *ce mot*.

GIARENDE, GERENDE ou GORENDE. Noms de trois magnifiques serpens.

La premiere espece dont la robe offre, par la disposition de ses écailles, de jolis rubans comme brodés, d'un roux enfumé, est fort honorée des Samogetes et des Japonois, parce qu'elle est nuisible aux hommes. Les habitans de Calicut lui portent aussi

beaucoup de respect, et s'imaginent que l'Être tout-puissant n'a créé ces animaux que pour punir les hommes ; cependant ils ne leur font aucun mal lorsqu'on ne les irrite pas ; mais ils attaquent constamment les loirs, les rats, les pigeons, les poules, etc. : ils se cachent sous les toits des maisons pour guetter ces animaux.

Le second serpent *gerende* se trouve en Afrique ; il est d'une grandeur prodigieuse : les habitans idolâtres lui rendent aussi un culte divin. On en a apporté de la Côte de Mozambique en Afrique ; le tiqueté de sa peau est jaune, cendré et noir, mais moins agréable que le premier ; sa langue est fourchue, rougeâtre, et sa queue pointue. Ces deux serpens paroissent être le même que le *devin ;* Voyez *ce mot.*

Le troisieme serpent *gerende* est appelé *jacua-acanga* par les Brasiliens : ce nom signifie *serpent qui porte un habit à fleurs.* Les Portugais le nomment *fedagoso :* les Hollandois établis au Brésil l'appellent *serpent chasseur,* parce qu'il court avec une vîtesse incroyable sur les chemins de côté et d'autre, à la maniere d'un chien de chasse. Les Brasiliens lui donnent gracieusement l'hospitalité dans leurs maisons et sous leurs toits : par ce moyen, loin d'en être maltraités, ils se trouvent délivrés d'autres petits animaux incommodes dont il se nourrit. Consultez *Seba Thes. tome II, tab. 102, n. 1.* Cette espece paroît être un *bojobi ;* Voyez *ce mot.*

GIAROLE. C'est la *perdrix de mer tachetée*, de M. *Brisson* : les Boulonnois, suivant *Aldrovande*, l'appellent *giarola.* Son plumage est tacheté de brun, de blanc et de noir sur un fond roux ; les ailes sont cendrées et terminées de noir ; le bec et les pieds sont noirs. *Voyez* PERDRIX DE MER.

GIBBON ou GIBBO, ou SINGE A GRANDS BRAS. Cet animal fait la troisieme espece de la famille des *singes sans queue*, et cette espece varie pour la grandeur et pour les couleurs du poil. Ceux de la plus grande taille peuvent avoir de trois à quatre pieds de haut. Il paroît qu'on doit rapporter à cette premiere espece de *gibbon*, le singe du Royaume de Gannaure, frontiere de la Chine, que quelques Voyageurs ont indiqué sous le nom de *fefé.* Les dents canines sont

à proportion plus grandes que celles de l'homme ; les oreilles sont nues, noires et arrondies ; un cercle de poils gris, qui entoure sa face plate et brune, la fait paroître comme environnée d'un cadre rond, ce qui donne à ce singe un air très-extraordinaire. Ces quadrumanes habitent les Indes Orientales, les Isles Moluques, le Royaume de Malacca, la Côte de Coromandel, etc. : leurs fesses sont pelées, avec de légeres callosités ; le corps est couvert de poils bruns ou gris, suivant l'âge ou la race : mais le caractere qui les distingue d'une maniere très-précise de tous les autres singes, est d'avoir les bras aussi longs que le corps et les jambes pris ensemble, en sorte que l'animal étant debout sur ses pieds de derriere, ses mains touchent encore à terre. Ils marchent ordinairement debout, leur corps dans une attitude assez droite, lors même qu'ils marchent à quatre pattes ; néanmoins ce singe marche habituellement sur les deux pieds de derriere (*a*). On observe qu'après l'*orang-outang* et le *pitheque*, c'est l'espece de singe qui ressembleroit le plus à l'homme, si à sa figure hideuse ne se joignoit cette longueur excessive et difforme des bras. Au reste, les *gibbons* n'en sont pas moins adroits, légers ; ils sont d'un naturel tranquille, de mœurs ou d'un caractere doux, pleins d'affection : ils témoignent leur attachement en sautant au cou, et en embrassant tendrement leur maître : leurs mouvemens ne sont ni trop brusques, ni trop précipités ; ils prennent doucement ce qu'on leur pré-

(*a*) On a vu à Paris, chez M. le Prince *Louis de Rohan*, la femelle d'un *gibbon*, elle marchoit debout et tournoit même assez vîte, mais son attitude n'étoit ni droite ni assurée ; de temps en temps l'animal perdoit l'équilibre, et touchoit la terre avec l'une de ses mains pour le rétablir. Lorsqu'elle s'arrêtoit et qu'elle vouloit rester debout, tout le corps chanceloit sur les talons ; le bout des pieds ne portoit pas sur la terre, les jarrets n'étoient pas tendus, les jambes étoient inclinées en avant et les cuisses en arriere : cette attitude contrainte ne peut durer long-temps ; bientôt l'animal s'assied par terre, ou saisit quelque appui avec les mains. Ainsi, l'attitude verticale du corps sur les jambes n'est pas si naturelle pour les animaux de l'ordre de l'*orang-outang*, qu'elle l'est pour l'homme.

sente à manger : on les nourrit de fruits ; ils aiment les amandes et le pain ; mais délicats par nature, ils ont de la peine à vivre long-temps hors de leur pays natal, et par conséquent ne peuvent guere résister au froid et à l'humidité de notre climat.

GIBECIERE ou BOURSE. Nom donné à une coquille du genre des *Peignes* à oreilles peu inégales. Ses valves sont blanches, un peu nuancées de jaune ou d'orangé ; ses côtes sont longitudinales comme sur le *manteau ducal ;* Voyez *ce mot.*

GIBIER, *Præda venatoria.* Nom donné généralement à tout ce qui est la proie du chasseur ; ainsi, les renards et les loups sont *gibier* pour ceux qui les chassent ; les buses, les corneilles sont *gibier* dans la Fauconnerie. Cependant on appelle plus particuliérement du nom de *gibier* les animaux sauvages qui servent à la nourriture de l'homme. Une terre *giboyeuse* abonde en *lievres*, *lapins*, *perdrix*, *cailles*, *etc.* Dans une forêt bien peuplée de *gibier*, il se trouve beaucoup de *cerfs*, de *daims*, de *chevreuils*, de *sangliers*, *etc.* Voyez *ces mots.* En termes de chasse, on appelle *affût* (*insidiæ*) le poste où le chasseur se tient en silence et caché, pour attendre et surprendre le *gibier.* La chasse à l'*affût* est sur-tout en usage pour le lievre.

GIBOULÉE. On appelle ainsi une ondée de pluie froide et très-agitée. Communément ces ondées donnent de la neige et de la grêle. *Voyez* PLUIE, NEIGE *et* GRÊLE.

GIBOYA. C'est le plus grand de tous les serpens du Brésil : il a quelquefois plus de vingt pieds de longueur, et est fort beau. Ce serpent n'est point venimeux. On soupçonne qu'il differe peu de l'*ibiboboca* ou *boiguacu* de *Marcgrave*, du *constrictor* ou *étouffeur* de *Kæmpfer*, du *jaboya* de *Laët*, et peut-être du *pimperah* de *Séba*, et même de ceux désignés sous les noms de *reine des serpens*, et d'*anacandaia.* Voyez *ces mots.*

GICQUÉTÉI. Quadrupede dont M. *Pallas* a donné la description dans les *Nouveaux Commentaires de l'Académie de Pétersbourg*, *vol XIX.* C'est le *mulet sauvage* de la Mongolie, qui surpasse l'onagre en beauté,

et peut-être par la légéreté. *Voyez* ONAGRE *à l'article* ANE SAUVAGE.

GIFT-MEHL. Nom que les Mineurs Allemands donnent à la *farine empoisonnée* (substance arsenicale), qui se dégage du cobalt, lorsqu'on le grille pour en faire du safre. *Voyez* ARSENIC *et* COBALT.

GILLIT. Nom que les Sauvages de la Guiane donnent à un oiseau commun sur les terres qu'ils habitent. Il est représenté sous le nom de *gobe-mouche-pie* de Cayenne, *pl. enl.* 575, *fig.* 1. Le *gobe-mouche à ventre blanc* de Cayenne, représenté dans les *pl. enl.* 566, *fig.* 3, n'est au plus qu'une légere variété. Le *gobe-mouche* de Surinam, décrit par *Edwards* sous le nom de *moucherolle blanche et noire*, ne paroît être qu'un jeune *gillit*.

GINGEMBRE, *Gingiber*, C. B. et Pison; *Anchoas*, Hernand.; *Katou-inchi-kua*, Hort. Malab.; *Amomum Zingiber*, Linn. Dans le commerce de l'épicerie, on donne ce nom à une racine seche que les Indiens appellent *zingibel*, et qui est tuberculeuse, noueuse, branchue, un peu aplatie, longue et large comme le petit doigt; la substance en est résineuse, un peu fibreuse, recouverte d'une écorce grise, jaunâtre; la chair ou pulpe de la racine est roussâtre, brune, d'un goût très-âcre, brûlant, aromatique comme le poivre, d'une odeur forte, assez agréable. On nous l'apporte seche des Isles Antilles en Amérique, et notamment de la Guadeloupe et de la Jamaïque, où elle est présentement cultivée avec grand soin; mais elle croît naturellement dans les Indes Orientales, au Malabar, au Ceylan, à Amboine, à la Chine, et abondamment sur-tout dans les montagnes des environs de Gingi, d'où vraisemblablement elle a reçu le nom qu'elle porte. Le *gingembre* de la Chine passe pour le meilleur.

La plante que cette racine porte a de grands rapports avec celle du grand *cardamome*, et par conséquent avec les *amomes*. Elle pousse trois ou quatre petites tiges rondes et grosses comme le petit doigt d'un enfant, renflées et rouges à leur base, verdâtres dans le reste de la longueur. Parmi ces tiges, les unes sont garnies de feuilles, les autres se terminent en

une masse écailleuse ; celles qui sont feuillées ont environ deux pieds de hauteur, et ne sont formées que par la partie des feuilles qui s'embrassent : les feuilles sont en grand nombre, alternes, épanouies en tout sens, et semblables à celles du roseau, mais plus petites. Les petites tiges qui se terminent en masse ont à peine un pied de hauteur ; elles sont entourées et couvertes de petites feuilles verdâtres, et rougeâtres à leur pointe. La masse qui termine chaque tige est d'une grande beauté, car elle est toute composée d'écailles membraneuses, d'un rouge-doré, ou verdâtres et blanchâtres ; de l'aiselle de ces écailles sortent des fleurs qui s'ouvrent en six pieces aiguës, en partie pâles, et en partie d'un rouge foncé et tacheté de jaune : les fleurs durent à peine un jour, et s'épanouissent successivement l'une après l'autre. Le pistil, qui s'éleve du milieu, se termine en massue, ce qui a donné lieu à quelques Botanistes d'appeler la plante du *gingembre, petit roseau à fleur de massue.* La base du pistil devient un fruit coriace, oblong, triangulaire, et à trois loges remplies de plusieurs graines noirâtres, d'une saveur aromatique, amere, et d'une odeur agréable.

Les masses ont une vive odeur. Cette plante ne vient en Europe que dans les jardins où on la cultive. Elle naît également, par la culture, dans les deux Indes. Nous avons déjà dit qu'elle n'est point naturelle à l'Amérique ; elle a été apportée des Indes Orientales ou des Isles Philippines dans la Nouvelle-Espagne et dans le Brésil : sa culture n'est ni difficile ni dispendieuse ; il suffit d'en laisser quelques rejetons en terre, afin qu'elle multiplie de nouveau ; au défaut de ces rejetons ou pattes, on en seme la graine dans une terre grasse, humide et bien cultivée.

On ramasse tous les ans une immense quantité de racines de *gingembre*, sur lesquelles les fleurs ont séché ; ou quatre mois après qu'on a planté des morceaux de sa racine, on en enleve l'écorce extérieure, on les jette dans une saumure, pour y macérer pendant une ou deux heures (dans les environs de Cayenne, on les fait bouillir) ; on les retire

de cette lessive, et on les expose autant de temps à l'air et à l'abri du soleil ; ensuite on les place à couvert sur une natte, jusqu'à ce que toute l'humidité soit dissipée ; quelquefois on les met à l'étuve, et elles se conservent long-temps.

Les Indiens râpent la racine de *gingembre* dans leurs bouillons, leurs ragoûts et leurs salades : ils en font une pâte pour le scorbut. Les Madagascariens, les Hottentots et les Philippiniens en mangent en salade les racines vertes, coupées par petits morceaux, avec d'autres herbes assaisonnées de sel, d'huile et de vinaigre. A Cayenne, ces racines fraîchement cueillies se servent sur table comme des raves, sans autre apprêt que la précaution de les laver. Les Brasiliens en usent en masticatoire, comme d'un puissant prolifique : ils ont aussi coutume de les confire avec du sucre, lorsqu'elles sont fraîches, pour les servir au dessert, et sur-tout pour réveiller l'appétit aux convalescens. On en fait aujourd'hui des marmelades et des pâtes. On nous en envoie en Europe de préparées ainsi ; leur couleur est jaune, et le goût en est assez agréable. Cette confiture est d'usage sur mer. M. *Bourgeois* dit que le *gingembre* infusé dans le vinaigre en relève beaucoup le goût, et le rend agréable dans les salades : on y joint ordinairement le poivre d'Espagne ou *poivron*, le poivre long et la pyrethre.

Les Indiens regardent le *gingembre* récent comme un spécifique pour les coliques, la lienterie, les vieilles diarrhées, les vents, les tranchées, et les autres maux de cette nature : ils en mâchent pour faciliter le crachement, quand les rhumes sont opiniâtres. Il est reconnu que cette racine réchauffe les vieillards, donne ce que les Médecins appellent pudiquement la *magnanimité*, fortifie l'estomac, aide la digestion, et qu'elle fortifie la mémoire et le cerveau. C'est un bon carminatif et alexipharmaque, qui excite puissamment à l'amour ; mais il en faut modérer l'usage, lorsqu'on a le sang trop bouillant ; car il l'allume plutôt qu'il ne l'appaise.

Le *gingembre* sec est la base des épices. On dit que plusieurs Épiciers s'en servent pour falsifier le poivre, et que le débit en a considérablement dimi-

nué en France : toujours est-il vrai qu'il s'en consomme annuellement, en Europe, près d'un million de livres pesant. On donne le nom de *gingembre sauvage* à la *zédoaire*; Voyez *ce mot*.

En général, les plantes de la famille des *gingembres*, telles que le *costus*, le *curcuma*, le *pacoceroca*, le *karatas*, l'*ananas*, le *musa*, etc. sont toutes, comme les *palmiers*, étrangeres à l'Europe, et particulieres aux climats les plus chauds : elles sont vivaces seulement par les racines, qui sont charnues, traçantes, fibreuses, comme géniculées ou annelées. Les jeunes pousses forment, aux extrémités des racines, une espece de tubercule conique, couvert d'écailles imbriquées, et qui ne sont, comme dans les palmiers et les gramens, que des appendices de feuilles imparfaites ; leur tige est ordinairement simple et sans ramifications ; leurs feuilles sont sans dentelures ; leurs fleurs hermaphrodites, disposées en ombelle, ou en épi, ou en panicule, portées sur un pédicule écailleux, accompagnées d'écailles fort différentes du spathe ou de la graine des palmiers : leur poussiere fécondante est composée de globules assez gros, blanchâtres et luisans.

GINGEMBRE BATARD. C'est le *balisier*. Voyez *ce mot*.

GINGILI. Nom que les Indiens Orientaux donnent à la plante appelée *giugiri* à la Martinique : c'est l'*ouangue* de Cayenne. *Voyez* JUGOLINE.

GINGLIME. *Voyez* à la suite de l'*article* COQUILLE.

GINGO, *Ginkgo biloba*, Linn. Grand arbre étranger, de la grosseur d'un beau noyer, dont les feuilles ressemblent, par la forme, à celles du capillaire. Ses fruits sont des noix ovales, de la grosseur d'une prune de Damas, jaunâtres étant mûres : la coque, ligneuse et mince, est revêtue d'un brou charnu ; cette coque, à angle longitudinal sur un côté, renferme une amande blanche, bonne à manger, surtout étant rôtie sur les charbons, comme les châtaignes : on sert ces amandes sur les tables au dessert, au Japon et en Chine ; on les emploie dans divers ragoûts : on les estime aussi favorables à la digestion. Cet arbre, qui est de la famille des *Pistachiers*, est cultivé en pleine terre, en France et en Angle-

terre, depuis plusieurs années ; il est connu des Pépiniéristes, sous le nom d'*arbre aux quarante écus*, à cause de son prix primitif.

GINNUS. Ce mot a été employé par *Aristote* en deux sens ; le premier, pour désigner généralement un animal imparfait, un *avorton ;* et le second, pour signifier le produit particulier du *mulet* et de la *jument*. Voyez *à l'article* MULET.

GINOUS. *Voyez à l'article* SINGE DU SÉNÉGAL.

GINS-ENG. *Voyez* GENS-ENG.

GIP-GIP. M. *de Buffon* donne ce nom au *martin-pêcheur* du Brésil, de M. *Brisson*, d'après son cri, qui, selon *Marcgrave*, exprime ces deux monosyllabes ; le plumage supérieur est d'un rouge-bai varié de brun et de blanc ; tout l'inférieur est blanc ; le bec est noir, les pieds sont bruns.

GIRAFFE, *Giraffa*. La plupart des Auteurs ont donné ce nom au *caméléopard*. Voyez *cet article*.

GIRANDOLE, *Amaryllis Orientalis*, Linn. C'est le *Lilio-narcissus Indicus, maximus sphæricus, floribus pluribus rubellis, liliaceis*, Tourn 385. *Voyez à l'article* LIS-NARCISSE.

GIRANDOLE D'EAU ou LUSTRE D'EAU, ou CHARAGNE, *Chara*. Nom donné par M. *Vaillant* à un genre de plantes aquatiques, à tiges rameuses, fragiles et articulées, dont les especes avoient été rangées avant lui parmi les prêles, à cause de la même disposition de leurs branches. *Consultez* les *Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1719*.

On distingue plusieurs sortes de *girandoles d'eau* : 1.° La *charagne* vulgaire ou fétide, *Chara vulgaris*, Linn. 1624 ; *et fœtida*, Vaill. ; elle croît au fond des eaux stagnantes et bourbeuses : sa tige est rameuse, couchée, rude, blanchâtre ; ses feuilles filiformes, verticillées, dentées intérieurement, exhalent une odeur de foie de soufre ; *Chara fœtida*. 2.° La *charagne* hérissée, *Chara hispida et tomentosa*, Linn. 1624 : elle se trouve dans les étangs ; sa tige est longue de deux pieds, rameuse, blanchâtre, piquante, chargée d'aspérités plus ou moins aiguës. 3.° La *charagne* luisante, *Chara flexilis*, Linn. 1624 : elle croît dans les eaux stagnantes vers la mer ; sa tige

est longue d'un pied, grêle, flexible, diaphane, blanchâtre, luisante; ses feuilles sont linéaires, un peu aplaties. M. l'Abbé *de Fontana* a fait insérer dans le *Journal* de M. l'Abbé *Rozier*, *Avril 1776*, une Lettre sur le mouvement du *Chara flexilis* de *Linnæus*.

GIRARD-ROUSSIN; *Voyez* CABARET. Dans quelques provinces, on donne le nom de *girard* au *geai*, et celui de *girardine* à la *marouette*.

GIRASOL, *solis Gemma*. C'est une pierre fine, même précieuse, demi-transparente, toujours blanche, laiteuse ou calcédoineuse, plus ou moins resplendissante, donnant un éclat foible de bleu, de pourpre et de jaune-doré, ou des couleurs de l'arc-en-ciel, (en effet, si l'on regarde le soleil à travers cette pierre, on y remarque les couleurs de l'arc-en-ciel); elle réfléchit d'une maniere assez agréable, lorsqu'elle est taillée en globe ou demi-globe, les rayons de la lumiere, de quelque côté qu'on la tourne, plus fortement que la calcédoine, mais plus foiblement que l'opale, et même que l'œil de chat. On est incertain si la pierre *girasol* est une espece de *cristal laiteux*, ou une espece d'*opale*, ou une espece de *calcédoine*. Voyez *ces mots*.

Les pierres de *girasol* varient par la dureté et par la beauté des couleurs qu'elles chatoient. Les plus belles, dont la teinte est d'un blanc-laiteux rougeâtre, avec un foible éclat de bleu et de jaune, sont réputées *Orientales* : elles sont aussi plus dures que l'opale, mais moins dures que le cristal de roche : celles qui sont tendres, inégales et foibles en couleur, sont réputées *Occidentales*. Ces sortes de pierres précieuses se trouvent en Chypre, dans la Galatie, dans la Hongrie et dans la Bohême. On les trouve quelquefois, avec les opales, dans une pierre tendre, roussâtre et tachetée de noir. On a nommé cette pierre *girasol*, des mots Italiens *girare* (*porter*) et *sol* (*soleil*), comme qui diroit *pierre qui porte les rayons du soleil*. La *pierre du soleil* des Turcs (*gusguneche*), est une espece d'*œil de chat*, chatoyant, d'une couleur verdâtre et foncée. *Voyez* ŒIL DE CHAT.

GIRAUMON. *Voyez* CALALOU, et la suite de l'*article* COURGE A LIMBE DROIT.

GIRELLE ou POISSON DEMOISELLE, ou JULIS; *Julia*. On le nomme aussi *poisson gourmand*. C'est un poisson saxatile, qui vit en troupe, et dont il est parlé à l'*article* DONZELLE-GIRELLE; *Voyez ce mot*.

GIRNAFFA, nom Arabe de la GIRAFFE. *Voyez à l'article* CAMÉLÉOPARD.

GIROFLADE DE MER. *Rondelet* dit que c'est une espece de zoophyte qui vient dans les rochers marins : il est d'une substance dure ; sa peau est rouge, trouée comme un crible, et imitant les feuilles frisées de la laitue pommée. *Gesner* pense que c'est une *escare*.

GIROFLE ou GÉROFLE, ou CLOU DE GIROFLE, *Caryophyllus aromaticus*, Linn., Tourn. 661. Ce sont de petits fruits aromatiques de l'Inde, ou plutôt ce sont les embryons des fleurs desséchées du *giroflier*, avec le calice et le germe. Ces especes de fruits sont longs de six à huit lignes, presque quadrangulaires, ridés, d'un brun-noirâtre, ayant la figure d'un *clou;* leur sommet est garni de quatre petites pointes en forme d'étoile, ou représentant une espece de couronne à l'antique; il s'éleve au milieu de ces pointes une tête de la grosseur d'un très-petit pois; cette tête est formée de petites feuilles appliquées les unes sur les autres en maniere d'écailles, qui, étant écartées et ouvertes, laissent voir plusieurs fibres roussâtres, au centre desquelles il s'éleve, dans une cavité quadrangulaire, un style droit, de même couleur, qui n'est pas toujours garni de sa petite tête, parce qu'elle se détache souvent lorsqu'on transporte les *clous de girofle* : c'est ce bouton que quelques-uns appellent le *fust du clou de girofle*. On aperçoit facilement toutes ces particularités en laissant macérer pendant quelques heures un *clou de girofle* dans de l'eau tiede; alors on reconnoît que les *clous de girofle* sont tout à la fois le calice, le bouton des fleurs et les embryons des fruits.

Les *clous de girofle* sont pesans, gras, d'une odeur excellente, et d'une saveur si mordicante qu'elle brûle les papilles nerveuses et la gorge. Si on les met en presse, il en sort une humidité huileuse.

L'arbre

L'arbre qui porte les *clous de girofle*, s'appelle *giroflier des Moluques*, *Caryophyllus aromaticus*, *fructu oblongo*, C. Bauh. Pin. 410. Cet arbre, qui croît dans les Isles Moluques, égale en hauteur le cerisier, même le hêtre de taille moyenne : il est de la famille des *Myrtes*. Suivant *Rumphius*, il s'éleve ordinairement, sans se diviser, jusqu'à quatre ou cinq pieds : la partie inférieure du tronc est anguleuse ; la cime est disposée en pyramide ou cône, comme celle de l'épicéa ou du bouleau ; le tronc a jusqu'à un pied et demi d'épaisseur ; le bois est dur, très-solide, revêtu d'une écorce lisse, mince, et très-adhérente ; les branches, qui s'étendent fort au large, sont d'une couleur rousse-claire, et garnies de beaucoup de feuilles opposées deux à deux et en croix, ayant une forme elliptique ; on y distingue, outre la nervure principale qui du pétiole se prolonge jusque vers la pointe, plusieurs petites nervures qui en sortent presque en ligne droite, et se terminent à une nervure circulaire placée à quelques lignes du bord ; ces feuilles, qui sont portées sur une queue longue d'un pouce, ne sont ni crénelées, ni découpées, mais entieres et sinuées ; elles ont de la solidité, comme les feuilles du laurier, auxquelles elles ressemblent, et on peut, en les écrasant, les réduire en poudre : elles ont un goût âcre et aromatique : les fleurs naissent en bouquet (en corymbe) à l'extrémité des rameaux ; elles sont en rose, à pétales bleus, et ont une odeur très-pénétrante. C'est du milieu de chaque fleur (qui non épanouie, forme un corps plus ou moins sphérique), que doivent sortir les parties de la fructification : le milieu de ces fleurs est occupé par un grand nombre d'étamines purpurines, garnies de leurs sommets ; le calice des fleurs est alongé, cylindrique, partagé en quatre parties ou expansions en son sommet, de couleur de sang, d'un goût fort aromatique, et soutient le corps sphérique dont nous venons de parler. Si l'on ne trouble point la fructification, en récoltant le *girofle* en cet état, deux ou trois semaines après la fleuraison, c'est-à-dire après le développement des étamines, le calice ou le *clou* grossit ; les quatre expansions qui soutenoient

le corps sphérique, se rapprochent et se serrent ; forment ainsi un fruit ovoïde ou de la forme d'une olive, charnu, creusé en nombril, n'ayant qu'une capsule, de couleur verte, blanchâtre d'abord, puis roussâtre, ensuite brun-noirâtre, contenant une amande oblongue, dure, noirâtre, creusée d'un sillon dans sa longueur. Tel est le véritable fruit, ou plutôt la vraie semence du *girofle*. Les *clous de girofle*, disposés en corymbe, sont ordinairement portés trois par trois sur des pétioles plus ou moins longs, toujours opposés et formant la croix, comme les feuilles, avec les pétioles supérieurs ou inférieurs, qui se divisent tous en trois, pour en fournir un particulier à chaque *clou de girofle ;* un corymbe est composé au moins de neuf *clous*, le plus souvent de quinze, quelquefois de vingt-un, et même de vingt-cinq, car il arrive que toutes les divisions ne sont pas de trois.

Dans les boutiques, ou chez les Droguistes, on appelle ce fruit mûr, *antofle de girofle*, *Antophyllus:* les Indiens du pays le nomment *polong*, et en langue Malaie, *ibu-tsjenki* (*mere des clous ou des fruits*) : c'est le *moernagelen* des Hollandois : les Européens l'appellent *clou-matrice*. Comme on le laisse sur l'arbre, il ne tombe de lui-même que l'année suivante, et quoique sa vertu aromatique soit foible, il est dans l'état requis pour servir à la plantation ; car étant semé dans le pays où il croît, il germe, et dans l'espace de huit à douze ans, il forme un grand arbre qui porte du fruit. Nous avons dit que les Moluques sont la patrie du *giroflier :* il y croissoit sans culture, maintenant on n'en trouve guere qu'à Amboine, où il a été transplanté, et où il est cultivé soigneusement : les Hollandois, autant qu'ils le peuvent, n'en laissent point subsister ailleurs. La bonne maniere de l'élever, est de transplanter les plants venus de *clous-matrices*, de les mettre dans des lieux remplis d'arbres qui les protegent de leur ombre, et d'arracher ensuite ces arbres, lorsque les *girofliers* ont une certaine force ; d'où vient sans doute l'opinion où l'on est, que les *girofliers* ne souffrent ni arbres ni herbes auprès d'eux. Il faut observer que dans les Moluques

les *giroflíers* donnent ordinairement du fruit la septieme ou la huitieme année ; cependant à Amboine, où on les cultive avec soin, ce n'est qu'à dix ou douze ans.

On distingue donc plusieurs especes ou variétés de *giroflier* des Moluques. Il y a : Le *giroflier royal* ; Voyez GIROFLE ROYAL. Le *giroflier sauvage*, qui croît naturellement dans toutes les Moluques, est une variété du *giroflier* commun et cultivé ; il s'éleve plus haut ; il a une cime plus grosse, les feuilles plus grandes, et leurs nervures paralleles plus écartées les unes des autres : les fruits, qui sont très-peu aromatiques, moins nombreux, mais beaucoup plus gros, ainsi que les *clous-matrices*, sont abandonnés aux oiseaux, qui s'en nourrissent ; le bois de l'arbre est dur, pesant, très-cendré, et sert à des ouvrages de mécanique. Les Hollandois ont coutume de confire sur le lieu même les *clous-matrices* récens et cultivés, avec du sucre ; et dans les voyages sur mer, ils en mangent après le repas, pour rendre la digestion meilleure, et pour prévenir le scorbut.

Récolte, débit et usage du GIROFLE.

On cueille les *clous de girofle*, lorsqu'ils commencent à rougir, avant que les fleurs s'épanouissent, par conséquent avant que les organes de la fructification soient sortis, parce que c'est alors que le *clou de girofle* est aromatique et propre aux usages pour lesquels on le destine ; plus tard il est sans odeur : on assure que la récolte ne s'en fait que tous les quatre ans : la saison est depuis le mois d'Octobre jusqu'en Janvier. La cueillette s'en fait en partie avec les mains ; on fait tomber le reste avec de longs roseaux ou verges ; on reçoit ces especes de fruits sur des linges que l'on étend sous les arbres : quelquefois on les laisse tomber sur la terre, dont on a coutume de couper toute l'herbe avec un grand soin, dans le temps de la récolte. Dans ces premiers instans, les *clous de girofle* sont rougeâtres ou roussâtres, mais ils deviennent bruns en séchant, et par la fumée, car on prétend qu'on les expose pendant quelques jours sur des claies, à la fumée d'un feu, et qu'ensuite

on les fait bien sécher au soleil. Personne n'est plus instruit sur cette matiere que les Hollandois établis à Ternate et à Amboine : ce sont eux seuls qui cultivent, récoltent et préparent avec soin les *clous de girofle*, et qui les portent par toute la terre (*a*). Le *girofle*, la *cannelle* et la *muscade*, sont pour eux trois objets de commerce de la plus grande importance : leurs magasins Orientaux de *girofle* sont à Amboine, dans le Fort de la Victoire ; c'est là que les habitans portent leur récolte, dont on a fixé le prix à soixante réales de huit la barre, qui est de cinq cents cinquante livres de poids. Les habitans sont obligés

---

(*a*) Des patriotes François très-estimables ont travaillé avec succès à introduire, en 1770, dans les Isles de France, de Bourbon et de Sechelles, des plants de *giroflier*s et de *muscadiers*. C'est au zele de M. *Poivre* particuliérement, que la France a cette obligation : de là ces arbres ont été transplantés à Cayenne par les soins de M. *Maillart du Merle*. M. L'*Abbé Raynal*, dont la correspondance embrasse toutes les parties du globe, a reçu de Cayenne, en 1778, une branche de *giroflier* chargée d'un bouquet de *clous*, et de l'Isle-de-France quelques *clous de girofle* qui provenoient des plantations faites dans ces Isles. On présume bien que l'importation de ces plantes à nos Isles, a éprouvé des difficultés. Dès 1768 l'on en fit la tentative, mais inutilement ; ce ne fut qu'en Avril 1770, que M. *Provost*, l'un de nos Navigateurs, étant arrivé à *Gueby*, l'une des Isles Moluques, gagna les gens du pays, et en particulier leur roi, qui lui procura des plants et des graines de *giroflier*, des plants et des noix fraîches de *muscadier*, qu'il apporta à l'Isle-de-France, après une traversée de deux mois ; l'importation de ces plants et graines n'ayant pas été assez considérable, et n'ayant pas réussi, M. *Provost* fit, en 1771, une seconde et même expédition, et rapporta encore de *Gueby* des plants et des graines de *muscadiers* et de *giroflier*s qui, à son retour à l'Isle-de-France, furent distribués aux habitans des Isles de France, de Bourbon et de Sechelles. On prétend que ces plantations donnent beaucoup d'espérance. Un vaisseau Nantois, commandé par le Capitaine Sr. *Abram*, parti de l'Isle-de-France en 1773, chargé de plants et de graines d'épiceries pour Cayenne, y arriva en 64 jours de traversée. Nous avons cité ci-dessus une branche de *giroflier* chargée de *clous*, provenus des plantations faites à Cayenne, d'après l'expédition de M. *Provost*. Il sera curieux et intéressant d'en recevoir le produit d'amples récoltes. Les années 178[illegible], 1786 et 1787, en ont donné progressivement, suivant le rapport de M. *Lescalier*, plusieurs quintaux de livres. La récolte s'en est faite en Août et Septembre.

de planter un certain nombre de *girofliers* par an, ce qui les a multipliés au point qu'on l'a desiré, pour le débit annuel, qu'il n'est guere possible d'évaluer sans être dans le secret. Il suffira de dire que la France seule en achete cinq ou six cents quintaux par année. Il est incroyable combien tous les *clous de girofle* contiennent d'huile, quand on les rapporte des Indes, et qu'on vient à les déballer : pour peu qu'on y touche, les mains en sont teintes. Par quelle singularité en trouve-t-on, dans ceux que les Hollandois nous distribuent, si peu qui aient leur premiere qualité : j'ai cru remarquer que dans seize onces de *girofle*, il y en a près de trois onces de fort sec, noirâtre, presque sans goût, et sans autre odeur que celle que lui communiquent les treize autres onces avec lesquelles il se trouve mêlé. *Voyez* la réflexion qui est à la fin de l'*article* MUSCADE. Passons à l'usage du *girofle*.

Les *clous de girofle* récens donnent par expression une huile épaisse, roussâtre et odorante ; mais dans la distillation il en sort beaucoup d'huile essentielle aromatique, qui est d'abord claire, légere et jaunâtre, ensuite roussâtre, pesante, et qui va au fond de l'eau ; enfin une huile empyreumatique, épaisse, avec une liqueur acide. Souvent on tire du *girofle* l'huile *per descensum* : mais l'huile de *girofle* qui se débite dans le commerce, n'est pas toujours pure. Combien y en a-t-il de mêlée avec l'huile de *coulilawan* ! Voyez *ce mot*. La bonne huile de *girofle* récente est d'un blanc-doré ; elle rougit en vieillissant.

On fait principalement usage des *clous de girofle* dans les cuisines : il n'y a point de ragoût, point de sauce, point de mets, peu de liqueurs spiritueuses, ni de boissons aromatiques, où l'on n'en mette. Aux Indes, on méprise presque toutes les nourritures qui sont sans cette épicerie : on l'emploie aussi parmi les odeurs.

Bien des Médecins disent que le *girofle* a la vertu d'échauffer et de dessécher : on le recommande contre le vertige, la pâmoison, la foiblesse d'estomac et de cœur, l'impuissance, la suppression du flux menstruel, et les maladies hystériques : on en use

en masticatoire ou en fumigation, pour se préserver de la contagion de l'air; il excite utilement la salive dans la paralysie de la langue et le mal de dents. On fait avec le *girofle* une poudre dont on remplit de petits sacs, que l'on plonge dans du vin de Canaries, et qu'on porte ensuite en amulette sur l'estomac pour le scorbut et la peste. Quelquefois on y joint de l'angélique seche, de la noix muscade, de l'iris, et des fleurs de lavande, avec du storax et de l'encens oliban, et on en met une quantité entre deux pieces de coton, qu'on enveloppe ensuite d'une étoffe de soie piquée, et on s'en fait une espece de bonnet, utile dans les maladies de la tête qui viennent de vieilles douleurs catarreuses.

L'huile de *girofle* si en usage parmi les Parfumeurs, est excellente pour la carie des os et le mal de dents; il suffit d'en imbiber un peu de coton, et de l'appliquer adroitement sur la partie affligée : dans l'apoplexie, on en frotte le haut et le bas de la tête. Elle convient aussi dans les maladies froides et pituiteuses, dans la stupidité accidentelle et les affections soporeuses. Dissoute dans l'esprit de vin bien rectifié, c'est un excellent topique pour arrêter les progrès de la gangrene. Le grand secret des Charlatans et Arracheurs de dents, consiste à dissoudre un peu de camphre et d'opium dans l'huile éthérée du *girofle*; mais l'abus de ce remede a quelquefois causé la surdité.

GIROFLE ROND. C'est l'*amome* ou graine de *girofle*, dont il est parlé à l'*article* PIMENT ou POIVRE DE LA JAMAÏQUE. *Voyez* ces mots.

GIROFLE ROYAL, *Caryophyllus regius, ramosus vel dentatus*. Les Auteurs font mention d'une autre espece de *clous de girofle* des Moluques, que celle dont nous avons parlé ci-dessus. Ce clou de *girofle royal*, qu'on ne trouve point dans le commerce, est effectivement très-rare et très-précieux; c'est une espece de petit fruit qui imite l'odeur et le goût du *clou de girofle* ordinaire, mais il est bien plus petit, plus mince, plus noir; il est sans tête ou corps sphérique, et n'a point les quatre expansions qui terminent le fruit et soutiennent la tête; il est comme par-

tagé depuis le bas jusqu'en haut en plusieurs panicules ou écailles, et il se termine en pointe.

Les Hollandois disent que les Rois et les Grands des Isles Moluques l'estiment jusqu'à la superstition, non pas tant pour son goût et sa bonne odeur, que par sa figure singuliere, ou plutôt parce qu'il est infiniment rare; car ils soutiennent qu'on n'en a trouvé jusqu'à présent qu'un seul arbre, et dans la seule Isle de Makian, sous l'Equateur. Ils prétendent encore que le Roi de cette Isle fait garder cet arbre à vue par ses soldats, de peur que quelqu'autre que lui n'en recueille le fruit. Les Naturels du pays disent que quand l'arbre est chargé de ce petit fruit, les autres arbres voisins s'inclinent devant lui, comme pour lui rendre leurs hommages; tout ceci lui a merité le nom de *giroflier royal*; mais nos Voyageurs sont-ils la dupe de tels contes? Les Indiens nomment le *girofle royal*, *tinca* ou *tshinka-popona*. Ils ont coutume de passer un fil dans la longueur de ces *clous*, afin de les porter à leurs bras, pour en sentir souvent la bonne odeur: c'est un talisman parfumé que les Princes des Moluques consacrent à leurs Divinités. Il faut être, chez eux, une *courtisane à prétention*, pour avoir le plaisir d'en respirer l'odeur de près: il faut être un *Wouli-Haga* (Chef-Ministre), pour avoir l'honneur d'en porter deux attachés et pendans, ou aux oreilles, ou aux narines, ou aux levres, ou au menton, ou au bras: de sorte que l'on dit en ce pays-là, un *Wouli-Haga à deux tshinka* (*girofles*), comme l'on dit en Turquie un *Bacha à deux queues*. On voit par là que chaque Nation a des étiquettes qui lui sont particulieres. Au reste, le nombre de ces *clous* marque les degrés de distinction. Tous les ans on présente un de ces *girofles* au Fétiche ou Dieu du pays, afin de se le rendre propice, soit à la pêche, soit dans d'autres expéditions.

GIROFLIER ou GIROFLÉE, ou VIOLIER JAUNE, *Leucoïum luteum*, Dod. Pempt. 160; *et vulgare*, C. B. Pin. 202; Tourn. 221; *et vulgò Cheiri*, *flore simplici*, J. B. 2, 872; *Cheiranthus Cheiri*, Linn. 924. C'est une plante fort commune, qui vient assez ordinai-

rement sur les vieilles murailles, sur les décombres, sur les rochers, et qu'on cultive aussi dans les jardins, le long des murs. Ses racines sont nombreuses, blanchâtres, ligneuses et vivaces; ses tiges sont hautes d'un pied et demi; elles poussent beaucoup de rameaux, pareillement ligneux et blanchâtres; ses feuilles sont nombreuses, oblongues, pointues ou lancéolées, glabres, d'un vert-blanchâtre, et d'un goût un peu âcre, herbeux, amer; leur suc rougit le papier bleu; ses fleurs, qui paroissent en Avril et Mai, sont jaunes, d'une bonne odeur, mais d'une saveur peu gracieuse, composées de quatre pétales arrondis, durables, et disposés en croix, comme les feuilles de cette plante, agréables à la vue: on les appelle *giroflées*; il leur succede des siliques longues et tronquées par l'extrémité, qui se divisent en deux loges remplies de semences larges, roussâtres, d'un goût âcre et amer.

L'on compte trente-quatre especes de *giroflées*, connues des Curieux. Leur fleur est seule l'objet qui engage les Amateurs à cultiver les plantes qui la donnent; elle leur a même enlevé leur nom dans la plupart des langues modernes; la *giroflée* ne se dit plus, en François, que de celle des masures: les Anglois ne l'appellent également que *wall-flower*, tandis que celle de leurs jardins se nomme par excellence la *fleur de Juillet* (*stock July-flower*). Enfin, les Flamands laissant à la plante sauvage la dénomination de *violier*, (*violier boomte je*) caractérisent celle des jardins par le nom de *nagel-bloem*; *Cheiranthus incanus*, Linn. 924. Les Fleuristes ont donné le nom de *quarantain*, *Cheiranthus annuus*, Linn. 925, au *giroflier* à feuilles blanchâtres, un peu dentées; les siliques sont cylindriques, et l'extrémité aiguë.

Ceux qui s'occupent de la culture des fleurs savent qu'il y a des *giroflées* doubles et simples de toutes couleurs, blanches, bleues, violettes et jaunes, pourpres, écarlates, marbrées, tachetées, jaspées. Les *doubles* sont les plus recherchées, elles viennent de graine, excepté la jaune. On la seme sur couche, au mois de Mars, et à claire-voie: on couvre les plants pendant les froids; elles commencent à mar-

quer à la fin de Septembre : on met celles qu'on a remarqué être *doubles*, dans des pots ou des caisses remplies moitié de terreau, moitié de terre à potager, pour les garantir du froid pendant l'hiver ; ensuite on peut les transporter dans les plates-bandes d'un parterre : on peut aussi les semer en pleine terre. Les *giroflées* doubles et simples se multiplient par marcottes ; on en choisit les plus beaux brins qu'on couche en terre, en les y assujettissant avec de petits crochets de bois ; on les arrose, pour faciliter la reprise, et on les plante en plates-bandes. On présume qu'une *giroflée* sera double (et c'est ce qu'on cherche), par son bouton gros et camard qui pointe. On marcotte la *giroflée* quand la fleur est passée, ce qui arrive au plus tard dans l'été.

Dans le nombre des *giroflées* doubles, il y en a qui sont principalement recherchées des Amateurs : telle est la grande *giroflée* de couleur d'écarlate, nommée à Londres la *giroflée de Brompton ;* les Fleuristes l'aiment beaucoup à cause de sa grandeur et de son éclat ; elle a cependant le désavantage de produire rarement plus d'un jet de fleurs. En échange, la *giroflée* des Alpes, à feuilles étroites et à doubles fleurs, d'un jaune pâle, est très-curieuse par le touffu de ses jets de fleurs, qui néanmoins sont étroites et d'une foible odeur. Il semble que la grande *giroflée* double, jaune en-dedans, rougeâtre en-dehors, que les Anglois nomment *the double ravenal flower*, l'emporte sur toutes par le contraste des deux couleurs opposées, la grandeur des fleurs, et leur odeur admirable. M. *Bourgeois* observe que les Fleuristes cultivent une autre espece de *giroflée* jaune et double, qui a le même port que celle-ci, mais qui paroît beaucoup plus belle, parce qu'elle est panachée de raies rouges en-dedans et en-dehors de ses pétales ; car la grande *giroflée*, qui est jaune en-dedans et rouge en-dehors, perd la plus grande partie de sa beauté, lorsqu'elle est entiérement épanouie, en devenant toute jaune.

La *juliane* porte aussi le nom de *giroflée musquée*. Voyez JULIANE.

La plupart des Fleuristes prétendent que la plus

sûre méthode pour multiplier les *giroflées* doubles, est de le faire par marcottes ou par boutures, et cela est très-vrai ; mais les *giroflées* doubles qui s'élevent de marcotte sont toujours moins apparentes que celles de graine, et ne produisent jamais de si belles ni de si grandes fleurs (cela dépend peut-être de la terre dans laquelle on les plante, et du soin qu'on y donne). Il vaut donc mieux en semer chaque année de nouvelles, et troquer en même temps ses graines avec celles d'un autre Amateur qui cultive ailleurs de semblables *giroflées*. Cette découverte due au hasard, et dont on a long-temps douté, est actuellement reconnue de tout le monde.

Les fleurs du *violier* jaune appaisent les douleurs ; elles excitent les regles, et chassent le fœtus et l'arriere-faix ; on en fait une conserve dont le sucre constitue le plus grand mérite, un sirop plus vanté pour sa bonne odeur que pour ses vertus. On prétend que la graine, prise intérieurement en grande dose, facilite beaucoup l'accouchement, mais aussi qu'elle tue quelquefois le fœtus. Les Auteurs de l'*Herbier d'Embrun* disent à peu près la même chose du suc de cette plante, et ils avertissent prudemment qu'il ne faut le donner que dans une nécessité très-pressante : on prépare une huile par l'infusion de ses fleurs, qui est fort résolutive, et qui appaise les douleurs du rhumatisme et des hémorrhoïdes, étant mêlée avec un jaune d'œuf dur. En Italie, on frotte la région du pubis avec cette huile pour faciliter l'accouchement.

GIROFLIER DES MOLUQUES. *Voyez* GIROFLE.

GIROLE. Nom donné, par *Aldrovande*, à un oiseau observé en Italie, et qui est une *alouette* commune.

GITE, *Cubile*, *Latibulum*. C'est l'endroit où un animal sauvage se retire et se repose ; il se dit principalement du lievre, *On attend le lievre du gîte ;* le lievre, après avoir pâturé toute la nuit, revient le matin à son *gîte*. Le lit, l'endroit où un sanglier se retire, se repose, s'appelle *bauge ;* Voyez BAUGE.

GIVRE ou FRIMAT, *Nivalis glacies*. Le *givre* est une sorte de gelée blanche, qui, en hiver, lorsque l'air est froid et humide tout ensemble, s'attache à

différens corps, aux arbres, aux herbes et aux cheveux. On ne donne proprement le nom de *gelée blanche* qu'à la rosée du matin congelée; au lieu que le *givre* ne lui doit point son origine, mais à toutes les autres vapeurs aqueuses, quelles qu'elles soient, qui, réunies sur la surface de certains corps en molécules insensibles ou fort déliées, y éprouvent un froid suffisant pour les glacer et les rendre distinctes.

Le *givre* s'attache aux arbres en très-grande quantité : il y forme souvent des glaçons pendans, qui fatiguent beaucoup les branches par leur poids, parce que les arbres attirent, avec beaucoup de force, l'humidité de l'air et des brouillards. Communément le *givre* est cette blancheur qui couvre la surface supérieure des feuilles, de maniere qu'elles en paroissent plus épaisses, plus pesantes, plus opaques et comme sales. Le houblon sur-tout et le melon y sont très-sujets, et quantité de plantes qui croissent dans les vallons abrités. Les plantes qui sont attaquées du *givre* produisent ordinairement des fruits mal-formés, rabougris et d'une crudité désagréable.

Les poils des animaux sont, ainsi que les végétaux, très-sujets à s'humecter considérablement à l'air libre; c'est pourquoi on voit le *givre* s'attacher aux cheveux, au menton, aux habits des Voyageurs, aux fourrures, et aux crins des chevaux. Il est bon d'observer que dans ce cas les particules d'eau, auxquelles le *givre* doit son origine, ne viennent pas toutes de l'atmosphere; une partie est due aux vapeurs qui s'exhalent du corps de l'homme ou des animaux, puisque le *givre* s'amasse autour de la bouche et des narines en plus grande quantité que par-tout ailleurs. On a dans les villes occasion de faire cette remarque sur les personnes qui viennent de la campagne.

On doit encore rapporter au *givre* cette espece de neige qui s'attache aux murailles après de longues et fortes gelées. Les réseaux de glace qu'on observe quelquefois aux vitres des fenêtres, sont aussi une espece particuliere de *givre*. Voyez les *articles* GELÉE BLANCHE, GLACE et FROID.

GLACE, *Glacies*. Est une eau terrestre, congelée, et devenue compacte, solide, par l'action du froid,

c'est-à-dire, par l'absence de la chaleur. Les phénomenes de la *glace* sont remarquables et en très-grand nombre; aussi ont-ils excité dans tous les temps la curiosité des Naturalistes et des Physiciens. Tous à l'envi se sont empressés de les examiner avec soin pour en reconnoître les causes : voici un exposé succinct de cette multitude de phénomenes.

L'eau et tous les liquides simplement aqueux se gelent naturellement, quand la température de l'air répond à zéro, ou à un degré inférieur du thermometre de M. *de Réaumur*, ce qui arrive souvent en hiver dans nos climats. C'est-là le terme où la végétation cesse. Mais les liquides, sujets à se glacer, n'offrent pas tous à beaucoup près dans leur congélation les mêmes phénomenes : nous nous bornerons à considérer la *glace* commune, ou celle qui résulte de la congélation de l'eau terrestre; sans cesse exposée aux regards curieux des Savans et aux yeux du vulgaire, on a dû l'examiner avec plus de soin et la soumettre à un plus grand nombre d'épreuves. La *glace* se forme d'autant plus promptement, que l'eau qui est soumise au froid est plus pure et plus tranquille. Elle ne se corrompt pas facilement : on remarque, que selon le degré et la durée du froid, qui a rendu l'eau solide, la *glace* est d'autant plus épaisse, poreuse, et plus ou moins pesante. La *glace* qui se forme par un grand froid est toujours moins transparente, parce que la masse de l'eau étant congelée trop subitement en molécules, elles ne peuvent s'arranger suivant l'ordre qu'elles affectent d'ordinaire. On prétend que la quantité d'air qui s'y trouve interposé, éparse dans toute son étendue, concourt également à donner à la *glace* ces qualités, ainsi que celles dont nous allons parler. Il est de fait que plus il gele, plus la *glace* augmente de volume, et cependant plus elle diminue proportionnellement de poids; ce qui est le contraire de ce qui arrive dans les autres corps. La gelivure des arbres, les tuyaux des fontaines qui crevent, les rochers qui contiennent de l'eau et qui se fendent, sont des suites nécessaires de la dilatation et de la force expansive dont nous venons de parler. Les expériences faites, en 1740,

sur la *glace*, par M. *de Mairan*, fixent l'augmentation du volume que l'eau prend en se glaçant, à la quatorzieme partie de celui qu'elle avoit étant fluide. L'eau exposée près du feu augmente aussi de volume, tandis que la *glace* y diminue. Celle-ci peut nager et demeurer suspendue dans l'eau même, ce qui démontre que sa pesanteur spécifique est inférieure à celle de l'eau fluide. Avant la congélation de l'eau et pendant qu'elle se gele, il en sort une grande quantité d'air en bulles plus ou moins grosses, et qui viennent crever à sa surface. On distingue facilement et même souvent sans l'aide du microscope, celles qui sont interposées dans la *glace*.

La *glace* a la propriété de réfléchir et de réfracter les rayons du soleil, comme feroit un morceau de cristal : quoique la *glace* soit un corps très-solide, elle est sujette à s'évaporer considérablement : elle se fond plus vite sur le cuivre que sur aucun autre métal. Elle se divise souvent dans le dégel en colonnes cannelées, irrégulieres et enclavées, quoique formée en apparence par feuillets ou par couches horizontales, appliquées les unes sur les autres à la surface de l'eau.

La figure de la *glace* dépend de la pureté de la liqueur, et des circonstances de la congélation. Lorsqu'elle se fait régulièrement, elle forme des aiguilles qui se croisent ou s'implantent les unes sur les autres, en formant des angles de trente ou de soixante, ou de cent vingt degrés, et en offrant des étoiles à six rayons, etc. L'eau gele du centre à la circonférence, et dégele en raison inverse. *Voyez* l'explication physique des principaux phénomenes de la congélation de l'eau, dans le *Traité de la Glace* de M. *de Mairan*, Paris, 1749.

Au reste, lorsque la *glace* est fondue, elle reprend bientôt les propriétés de l'eau de pluie ou de neige. Par ce qui précede, on voit combien la *congélation* est différente de la *coagulation ;* celle-ci n'étant que l'épaississement spontané de certains liquides. *Voyez l'article* GELÉE *et ceux de* GRÊLE, NEIGE, GIVRE, FROID, GLACIERE NATURELLE, DÉGEL, GLACIERS. Il est bon d'observer que le mouvement translatif de

l'eau apporte toujours du changement à sa congélation. On sait qu'une eau dormante, comme celle d'un étang, gele plus facilement et plus promptement que l'eau d'une riviere qui coule avec rapidité; il est même assez rare que le milieu d'une grande riviere, et ce qu'on appelle le *fil de l'eau*, se glace de lui-même. Si une riviere se prend entiérement, c'est presque toujours par la rencontre des glaçons qu'elle charioit, et que divers obstacles auront forcés de se réunir : ces glaçons s'entassant et s'amoncelant les uns sur les autres, ne forment jamais une *glace* unie comme celle d'un étang : les *glaces* du Spitzberg et d'Islande sont précisément dans ce cas. *Voyez* MER GLACIALE.

On croit vulgairement que toutes les rivieres commencent à se geler par le fond; il est cependant démontré que comme les autres eaux soit des bassins ou des étangs, etc. elles se gelent toujours par la surface. Il y a plus; l'eau fluide qui est sous la *glace* pendant une forte gelée est toujours moins froide, et d'autant moins au terme de sa profondeur. La température de l'air mêlé à l'eau sous la *glace* est donc bien différente de celle de l'air à la superficie extérieure de la *glace* ou cantonné dans la *glace* même. Lorsqu'il gele très-fort et qu'on casse la *glace* qui couvre l'eau d'un bassin, cette eau ne tarde pas à se geler de nouveau, et il n'est pas rare de voir l'eau à découvert, fumer (*a*). Un petit vent sec est tou-

(*a*) Cette vapeur qui se manifeste sensiblement aux yeux des spectateurs, ressemble à celle qui sort du poumon pendant le froid, au moment de l'expiration, ou si l'on aime mieux, de l'eau qui commence à s'échauffer, et la vapeur qui sort de l'eau à l'endroit de la *glace* cassée, paroît chaude, relativement à la *glace* qui la couvre. Il n'y a donc aucun doute que le froid condense les vapeurs, et les rend plus ou moins sensibles à la vue, suivant le degré d'exposition de leur chaleur et du froid de l'air extérieur. C'est par un effet dépendant de la même cause, que l'eau des sources et des rivieres, celle des fossés, des canaux, etc. fume toujours, avant le lever du soleil, dans le temps des gelées, même dans l'automne, quand les brouillards font ressentir un froid très-piquant, sans gelée. Le spectacle de l'eau fumante est assez commun dans les froids excessifs sur les fossés d'eau vive, dont la source

jours la circonstance la plus favorable à la formation de la *glace*, dont on prétend que la durée peut quelquefois surpasser ou égaler celle du marbre. Il paroît que la *glace* a d'autant plus de force pour résister à sa rupture ou à son aplatissement, qu'elle est plus compacte et plus dégagée d'air, ou qu'elle a été formée par un plus grand froid et dans des pays plus froids. Les *glaces* du Nord sont souvent si solides, si dures, qu'il est très-difficile de les rompre ou de les casser avec le marteau : voici une preuve bien singuliere de la fermeté et de la ténacité de ces *glaces* Septentrionales, que l'on attribue à l'intensité du froid, à la force et à la durée de la congélation.

Pendant le rigoureux hiver de 1740, on construisit à Pétersbourg, suivant les regles de la plus élégante architecture, un palais de *glace* de cinquante-deux pieds et demi de longueur, sur seize pieds et demi de largeur et vingt de hauteur, sans que le poids des parties supérieures et du comble, qui étoit aussi de *glace*, parût endommager la base de l'édifice : la Néva, riviere voisine, où la *glace* avoit deux à trois

---

est au fond des fossés mêmes qui ne gele jamais, ou du moins très-rarement; mais quand le soleil, un peu élevé sur l'horizon, a échauffé l'air de l'atmosphere, la fumée disparoît jusqu'au lendemain matin.

M. *Desmarest*, à la séance publique de l'Académie des Sciences, du 14 Avril 1781, lut un *Mémoire sur le lieu et les autres circonstances de la formation des glaçons spongieux que les rivieres charient.* Ces glaçons spongieux se forment au fond des rivieres peu profondes, et font un assemblage de lames de *glace* qui composent des especes de petites cellules où se trouvent logés des grains de sable qui ont donné la forme à ces cellules L'eau est stagnante, engagée au milieu de ces sables, et tranquille au-dessous de l'eau courante; le froid extérieur atteint cette eau stagnante, refroidit le tout jusqu'au degré de la congélation. Cette *glace* spongieuse est formée sous l'eau, par *infra-position*, et devient d'autant plus épaisse que le dépôt sablonneux est plus considérable. L'apparition du soleil, ou une diminution du froid, détachent du fond ces glaçons, qui viennent flotter à la surface; de là ces convois de glaçons spongieux qui se voient sur les rivieres, et qui deviennent les noyaux de la plupart des glaçons solides que charient les grandes rivieres.

pieds d'épaisseur, en avoit fourni les matériaux. (Nos rivieres de France ont offert des *glaces* qui avoient autant d'épaisseur et de solidité, le 20 Janvier 1789.) A mesure qu'on tiroit les blocs de *glace* de la riviere, on les tailloit et on les embellissoit d'ornemens; puis étant posés, on les arrosoit par une face d'eaux colorées de diverses teintes, et qui congeloient aussi-tôt en offrant des stalactites, des grotesques très-variés. Pour augmenter la merveille, on plaça au-devant du palais six canons de *glace* faits sur le tour, avec leurs affûts, leurs roues de la même matiere, et deux mortiers à bombes, dans les mêmes proportions que ceux de fonte. Ces pieces de canon étoient du calibre de celles qui portent ordinairement trois livres de poudre: on y en essaya une charge d'un quarteron: après quoi on y introduisit de l'étoupe et un boulet de fonte: l'épreuve de ces canons fut faite un jour en présence de toute la Cour, et le boulet perça à soixante pas de distance une planche de deux pouces d'épaisseur. Le canon dont l'épaisseur étoit au plus de quatre pouces, n'éclata point par une si forte explosion. Ce fait peut rendre croyable ce que rapporte *Olaüs Magnus*, l'Historien du Nord, des fortifications de *glace* dont il assure que les Nations Septentrionales savent faire usage dans le besoin. Un Physicien d'Angleterre fit en 1763, où le froid fut assez considérable, une autre expérience fort curieuse: il prit un morceau de *glace* circulaire de deux pieds neuf pouces de diametre et de cinq pouces d'épaisseur; il en forma une lentille qu'il exposa au soleil, et enflamma, à sept pieds de distance, de la poudre à canon, du papier, du linge et d'autres matieres combustibles.

On sent bien que la *glace* étant plus légere que l'eau, elle peut supporter des poids considérables, lorsqu'elle est elle même portée et soutenue par l'eau. Dans la grande gelée de 1683, la *glace* de la Tamise n'étoit que de onze pouces; cependant on alloit dessus en carrosse. On sent bien aussi qu'une *glace* adhérente à des corps solides, comme celle d'une riviere l'est à ses bords, doit supporter un plus grand poids que celle

celle qui flotte sur l'eau, ou qui est rompue et fêlée en plusieurs endroits.

Des Auteurs font mention des *glaces* d'Islande, et de celles de quelques endroits des Alpes, qui ont une odeur mauvaise, et qui brûlent dans le feu, au lieu de l'éteindre; mais ces sortes d'eaux concretes ne donnent le phénomene de l'inflammabilité, qu'à cause du bitume qu'elles contiennent.

Quant à la *glace* qui se forme à la superficie de la terre végétale, dans les pays de granits, elle est toujours, suivant M. *Desmarest*, en filets limpides, paralleles entr'eux, comme du gypse en filets, et perpendiculaires au plan du terrain où ils ont été formés: ces filets sont autant de prismes hexagones. Ces *glaces* à filets se trouvent aussi dans les pays volcanisés. (*Journ. de Physique, Mars 1783.*) *M. Pasumot* a reconnu que ces glaçons en filets se formoient aussi à la surface des terrains calcaires, qui sont un peu durs. (*Journ. de Physique, Juillet 1783.*)

GLACIALE (plante). *Voyez à l'article* FICOÏDE.

GLACIERE NATURELLE, *Glaciaria nativa.* C'est une des curiosités que la Franche-Comté offre aux Naturalistes: c'est une espece de *glaciere* formée par la Nature. *Voy.* ce qui est dit vers la fin de *l'art.* GROTTE.

GLACIERS ou GLACIERES, *Montes glaciei.* Il n'est peut-être point de spectacle plus frappant dans la Nature, que celui des *glaciers* ou montagnes glacées de la Suisse; on en voit dans plusieurs endroits des Alpes. Leurs sommets si élevés, que quelques-uns ont, suivant *Scheuchzer*, deux mille brasses de hauteur perpendiculaire au-dessus du niveau de la mer, sont plongés dans une région froide, et sont perpétuellement couverts de neiges et de glaces: près de ces sommets se trouvent des lacs ou réservoirs immenses d'eaux qui sont gelées jusqu'à une très-grande profondeur; mais qui par les vicissitudes des saisons sont sujets à se dégeler et à se geler ensuite de nouveau; alternatives qui produisent quantité de phénomenes curieux.

De tous les glaciers qui se trouvent dans les Alpes, le plus remarquable est peut-être celui de Grindelwald, qui est situé à vingt lieues de Berne, près d'un

village qui porte son nom. M *Altmann*, dans son *Traité sur les* montagnes glacées et les glaciers *de la Suisse*, dit que le village de Grindelwald est placé dans une gorge de montagnes, longue et étroite; de là on commence déjà à appercevoir le *glacier;* mais en montant plus haut sur la montagne, on découvre entièrement un des plus beaux spectacles que l'on puisse imaginer : c'est une mer de glace ou une étendue immense d'eau congelée. En suivant la pente d'une haute montagne par l'endroit où elle descend dans le vallon et forme un plan incliné, il part de ce réservoir glacé un amas prodigieux de pyramides, formant une espece de nappe qui occupe toute la largeur du vallon, c'est à-dire, environ cinq cents pas; ces pyramides couvrent toute la pente de la montagne : le vallon est bordé des deux côtés par deux montagnes fort élevées, couvertes de verdure et d'une forêt de sapins jusqu'à une certaine hauteur; mais leur sommet est stérile et chauve. Cet amas de pyramides ou de *montagnes de glace* ressemble à une mer agitée par des vents orageux et dont les flots très-élevés dans cet état de tourmente auroient été subitement saisis et fixés par une forte congélation; ou plutôt, on voit un amphithéâtre formé par un assemblage immense de tours ou de pyramides hexagones, d'une couleur bleuâtre, dont chacune a trente ou quarante pieds de hauteur; cela forme un coup d'œil d'une beauté merveilleuse. Rien n'est sur-tout comparable à l'effet qu'il produit lorsqu'en été le soleil vient à darder transversalement ses rayons sur ces groupes de pyramides glacés; alors tout le *glacier* offre une superficie terne et humide, bientôt il commence à fumer, et jette un éclat que les yeux ont peine à soutenir. C'est proprement à la partie qui va ainsi en pente en suivant l'inclinaison de la montagne, et qui forme une espece de toit couvert de pyramides, que l'on donne le nom de *glacier* ou de *gletscher* en langue du pays.

On voit à l'endroit le plus élevé d'où le *glacier* commence à descendre, des cimes de montagnes perpétuellement couvertes de neige : elles sont plus hautes que toutes celles qui les environnent : aussi peut-on les appercevoir de toutes les parties de la Suisse. Les

glaçons et les neiges qui les couvrent, ne se fondent presque jamais entièrement; cependant les annales du pays rapportent qu'en 1540 on éprouva une chaleur si excessive pendant l'été, que le *glacier* disparut tout-à-fait; alors ces montagnes furent dépouillées de la croûte de neige et de glace qui les couvroit, et montrerent à nu le roc qui les compose; mais en peu de temps toutes choses se rétablirent comme dans leur premier état. Dans cette affreuse contrée, un Groënlandois croiroit être dans son pays; et la nature a dû être surprise la premiere fois qu'on y a entendu une voix humaine.

Ces *montagnes glacées* qu'on voit au haut du *glacier* de Grindelwald, bordent de tous côtés le lac ou réservoir immense d'eau congelée qui s'y trouve. M. *Altmann* présume qu'il est d'une grandeur très-considérable, et qu'il peut s'étendre jusqu'à quarante lieues, en occupant la partie supérieure d'une chaîne de montagnes qui occupe une très-grande place dans la Suisse. La surface de ce lac glacé paroît en quelques endroits unie comme un miroir; il s'y rencontre de grands tas de glaçons, ou des surfaces scabreuses, comme hérissées; il s'y trouve aussi des fentes ou d'énormes crevasses, souvent larges de plusieurs pieds, d'une profondeur immense, et quelquefois remplies d'eau fluide, qui forme des courans soit à la surface, soit dans l'intérieur du *glacier*, et même à une profondeur assez considérable: on en peut juger souvent, par un murmure sourd qui annonce l'eau coulante dans des canaux souterrains, très-profonds; les eaux stagnantes sont seules capables de ressouder les fentes et les crevasses, par l'effet d'une forte congélation. Dans les grandes chaleurs la surface du lac glacé se fond jusqu'à un certain point. On apperçoit, après les beaux jours de l'été, la destruction de la *glace*, opérée par l'eau à la superficie du *glacier*; l'eau coulante a creusé dans l'épaisseur des glaçons, des especes de petits vallons avec des angles saillans et rentrans, semblables à ceux des ravines qu'elle ébauche à la surface de la terre. Ce qui semble favoriser la conjecture de M. *Altmann* sur l'étendue et l'immensité de ce lac, c'est que deux des plus grands fleuves de

l'Europe, le Rhin et le Rhône, prennent leur source au pied des montagnes qui font partie de son bassin, sans compter le Tessin et une infinité d'autres rivieres moins considérables, et de ruisseaux. Dans les temps où ce lac est entiérement pris, les habitans du pays se hasardent quelquefois à passer par-dessus pour abréger le chemin; mais cette route n'est point exempte de danger, soit par les fentes qui sont déjà faites dans la glace, soit par celles qui peuvent s'y faire d'un moment à l'autre par les efforts de l'air qui est renfermé et comprimé au-dessous de la glace, ou parce qu'un glaçon détruit par sa base, se rompt, se sépare de la masse, s'enfonce et s'affaisse dans le vide intérieur du *glacier*. Lorsque cela arrive, on entend au loin un bruit horrible, effrayant; et des Passagers ont dit avoir senti un mouvement qui partoit de l'intérieur du lac, fort semblable à celui des tremblemens de terre: peut-être ce mouvement venoit-il aussi réellement de cette cause, attendu que les tremblemens de terre, sans être trop violens, ne laissent pas que d'être assez fréquens dans ces montagnes.

La roche qui sert de bassin à ce lac est d'un marbre noir veiné de blanc, au sommet des montagnes du Grindelwald: la partie qui descend en pente, et sur laquelle le *glacier* est appuyé, est d'un beau marbre varié: les eaux superflues du lac et des glaçons qui sont à la surface, sont obligées de s'écouler et de rouler successivement par le penchant qui leur est présenté. Voilà, selon M. *Altmann*, ce qui forme le *glacier* ou cet assemblage de glaces en pyramides, qui, comme on a dit, tapissent si singuliérement la pente de la montagne (*a*).

(*a*) M. *de Haller* dit qu'en général les *montagnes neigées* sont des rochers couverts d'une croûte de glace, sur laquelle la neige s'arrête. Toutes les Alpes sont cuirassées de glace de plus ou moins de centaines de toises, suivant leur hauteur, et les glaces peuvent commencer à 7000 pieds au-dessus de la mer. Les vallons pavés de rochers, qui ont le dos le plus élevé des Alpes, au Sud, et d'autres hautes montagnes, au Nord, sont généralement remplis de glace, qui couvre les rochers, et devient une mer glacée avec ses vagues, comme le dit M. *Altmann*. Il y a de ces vallons où la

On a observé que le *glacier* du Grindelwald est sujet à augmentation et à diminution, quoiqu'il gagne toujours plus dans le vallon qu'il ne perd. Ce *glacier* est creux par dessous, et forme comme des voûtes d'où sortent sans cesse deux ruisseaux; l'eau de l'un est claire, celle de l'autre est trouble et noirâtre, ce qui vient du terrain par où il passe : ils sont sujets à se gonfler dans de certains temps, et ils entraînent quelquefois des fragmens de cristal de roche qu'ils ont détachés sur leur passage. On regarde les eaux qui viennent du *glacier* comme très-salutaires pour la dyssenterie et plusieurs autres maladies : il est de fait que la glace de ces *glaciers* est beaucoup plus froide et plus difficile à fondre que la glace ordinaire; et il paroît que c'est la solidité de cette glace, sa dureté extraordinaire, et la figure hexagone des pyramides dont les *glaciers* sont composés, qui ont donné lieu à l'erreur de *Pline* et de quelques autres Naturalistes, et leur ont fait prétendre que par une longue suite d'années la glace se changeoit en cristal de roche.

M. *Altmann*, dans l'Ouvrage que nous avons cité ci-dessus, parle encore d'un autre *glacier* situé en Savoie dans le Val-d'Aoste; il cite aussi le *glacier* du Grimselberg en Suisse, qui semble donner naissance à la riviere d'Aar. C'est dans les cavités des roches voisines du *glacier* que l'on trouve le plus beau cristal de roche; on en a tiré une fois une colonne de cristal qui pesoit 800 livres.

Le Docteur *Langhans* nous a donné, en 1753, la description du *glacier* de Siementhal dans le canton de Berne : on y distingue des pyramides de glace dont les unes sont hexagones, les autres pentagones ou

---

glace regne, sans discontinuité, jusqu'à quatorze lieues; peut-être y en a-t-il de plus longs. Les vallons glacés se continuent par les intervalles de deux hautes montagnes; elles descendent jusqu'aux prairies, toujours inégales, parce qu'elles tapissent des rocs : il y en a cependant de fort unies, comme la *glaciere* qui donne naissance au Rhône. Sous cette pente glacée coule de l'eau, qui s'amasse dans cette voûte naturelle; tous les fleuves de la Suisse naissent de cette maniere. Les roches sont de différentes especes; la plus commune est un granit.

quadrangulaires, etc. Au sommet de ces montagnes le Spectateur étonné voit une étendue immense de glace et tout à côté un terrain couvert de verdure et de plantes aromatiques. Une autre singularité, c'est que tout auprès de ce *glacier* il sort de la montagne sur laquelle il est appuyé, une source d'eau chaude très-ferrugineuse qui forme un ruisseau assez considérable.

Tous ces *glaciers*, ainsi que les lacs d'où ils dérivent, sont remplis de fentes qui ont quelquefois quatre ou cinq pieds de largeur et une profondeur très-considérable : cela fait, ainsi qu'il est dit ci-dessus, qu'on n'y peut point passer sans péril et sans beaucoup de précautions, attendu que souvent on n'apperçoit ces fentes que lorsqu'on a le pied dessus, et même elles sont quelquefois très-difficiles à appercevoir par les neiges qui sont venues les couvrir. Cela n'empêche pas que des chasseurs n'aillent fréquemment au haut des montagnes pour chasser les chamois et les bouquetins qui se promenent quelquefois sur les glaces par troupeaux de douze ou quinze. Il n'est pas rare que des chasseurs se perdent dans ces fentes; et ce n'est qu'au bout de plusieurs années que l'on retrouve leurs cadavres préservés de corruption, lorsque ces *glaciers* s'étendant dans les vallons et se fondant successivement, les laissent à découvert. Ces fentes de *glaciers* sont sujettes à se refermer, et il s'en forme de nouvelles en d'autres endroits; ce qui se fait avec un bruit semblable à celui du tonnerre ou d'une forte décharge d'artillerie : on entend ce bruit effrayant quelquefois jusqu'à six lieues. Outre cela, les glaçons qui composent les *glaciers* s'affaissent, parce qu'ils sont creux par-dessous; ce qui cause un grand fracas qui est encore redoublé par les échos des montagnes des environs : cela arrive sur-tout dans les changemens de temps et dans les dégels : aussi les gens du pays n'ont pas besoin d'autres thermometres et barometres pour savoir les temps qu'ils ont à attendre.

M. *Grouner* a entrepris la description générale des *monts de glace* de la Suisse. On y trouve la position, l'enchaînement, la nature, la formation, l'utilité, les désavantages, et toute les circonstances de ces

masses énormes de glaces et de neiges. Cet ouvrage écrit en Allemand, vient d'être traduit en François, à Paris, par M. *de Kéralio*. On y décrit ces monstrueux vallons de glace, ces monts scabreux qui présentent une solitude effroyable, où la curiosité seule peut conduire, au péril de la vie. Les détails qu'on y lit sont instructifs, intéressans, sur-tout pour un Naturaliste. Ce sont des montagnes sur montagnes, rochers sur rochers, couches sur couches de neige et de glace; un craquement continuel des amas de glaçons, des masses de rochers et de neiges qui tombent des sommets, des lavanges de poussiere de glace et de neige; le triste murmure des eaux qui coulent sous la glace et par les fentes des rochers, dans une solitude effrayante par elle-même, tout y inspire la crainte, l'horreur et l'admiration, et ces *glaciers* semblent diminuer par dessous à mesure qu'ils croissent par dessus. Cependant on voyage dans ces contrées sauvages et horribles, où l'on entend tout à coup, même en été, des bruits pareils à celui du plus fort tonnerre. La respiration devient très-pénible au sommet de ces *glaciers*, d'où l'on voit quelquefois la pluie, éclairée par les rayons du soleil, offrir le spectacle de l'arc-en-ciel.

On trouve dans la Traduction de M. *de Kéralio*, la comparaison des *glacieres* de Suisse avec celles du Nord. Les plus hauts sommets des monts de Norwége sont couverts de neige en été comme en hiver, et les enfoncemens qui sont exposés au Nord, en sont toujours remplis. Cette neige, en vieillissant, se change en une glace bleuâtre qu'on nomme *isbrede*, c'est-à-dire, *côte de glace*. Rien ne ressemble mieux aux *glaciers* de Suisse, que ces *isbredes* de Norwége.

La Suede a des montagnes couvertes de neige et de glace, mais on n'y voit point de *glaciers* comme on en trouve en Suisse.

L'Islande a, sur-tout au Nord et à l'Orient, une chaîne de *montagnes glacées*. Il y a des exemples de *glaciers* semblables à ceux de la Suisse; et du milieu de ces glaces les volcans vomissent des flammes et de la lave. Quant aux *glacieres* de la Laponie, du Groënland, du Spitzberg, et des autres terres situées

vers le Pôle, elles surpassent de beaucoup les *glacieres* de Suisse, tant par la quantité des glaces, que par le degré du froid; mais elles ne sont pas aussi fertiles. La grande chaîne des montagnes du Pérou, connue sous le nom de *Cordilleres*, est couverte aussi de neige et de glace, ainsi que la plupart des hautes montagnes des autres Continens. Tous les *monts de glace* ont des situations et des directions fort différentes; les plus considérables vont de l'Orient à l'Occident, d'autres du Midi au Nord. Ces glaces ne sont que peu ou point transparentes; cependant elles sont en général beaucoup plus dures, plus légeres et plus durables que celles qu'on trouve en hiver dans nos cantons, et par-tout ailleurs. On a même observé que ces glaces des montagnes ne se divisent pas en lames, ni par angles, comme les glaces de l'eau coulante.

M. *Desmarest* dit, dans *un Mémoire* lu à l'Académie des Sciences, *sur le mouvement progressif des glaces dans les* glaciers, *et sur les phénomenes qui dépendent de ce déplacement successif*, avoir observé dans les *glaciers* du Faucigny, 1.° plusieurs petits glaçons prismatiques qui étoient entiérement désunis les uns des autres, et provenant de plus gros blocs de glace; il déplaçoit et replaçoit ces especes de prismes, dont les faces se correspondoient avec la derniere exactitude; 2.° que pendant la nuit les eaux stagnantes dans les fentes des glaçons, les ressoudent en se gelant, et en forment des blocs de plusieurs pieces assez solidement assemblées; 3.° qu'aux parties supérieures des *glaciers*, les fentes des glaçons sont moins larges, moins fréquentes, et l'eau produite par la fonte, moins abondante qu'aux extrémités inférieures; 4.° que la rupture avec fracas des glaçons, est une suite de la fonte, qui, en ayant détruit leur base, a rendu nécessaire cette rupture effrayante; 5.° que les *montagnes neigées* sont les magasins qui fournissent à l'entretien des *glaciers*; ils aboutissent à la région de la neige, et il y a une correspondance constante et nécessaire des amas de neiges aux *glaciers*, et des *glaciers* à l'eau fondue et coulante en torrent: le spectacle des neiges toujours amoncelées sur les hauteurs, des *glaciers*

toujours placés sur les pentes, et enfin, des torrens qui s'échappoient de l'extrémité inférieure des *glaciers*, ont montré à notre Observateur l'économie de la Nature dans la distribution des neiges, des glaces, et des torrens produits par leur fonte. La glace se forme chaque jour du produit de la fonte des neiges. — On voit le long des limites inférieures de la partie neigée de la montagne, une infinité de petits filets d'eau, qui s'étendant par des progrès insensibles sur les masses de glaces placées au-dessous, se gelent sur ces glaces. — Dans ces parties voisines de la neige, les glaçons paroissent composés de couches plus ou moins épaisses, preuve du travail successif de l'eau produite par une fonte aussi ménagée. Si les neiges de la bordure sont épuisées par une fonte abondante, la neige supérieure n'étant plus soutenue, glisse en faisant des traînées qui ont vingt à trente pieds de longueur, et par une chute précipitée parviennent jusque dans la région de la glace, sans être fondues, souvent même dans l'état de neige : de là ces couches de glaces blanchâtres juxta-posées sur celles de la glace transparente : ces couches de neiges à moitié fondues sont à la glace compacte et transparente ce que sont les émaux aux verres et aux glaces de nos verreries. 6.° Ce sont ces additions journalieres de glace vers l'extrémité supérieure des *glaciers*, qui, venant à glisser sur une certaine étendue du lit du *glacier*, et changeant de base en raison des ruptures, occasionnent le déplacement, le changement de situation, en un mot, le mouvement progressif des glaces dans les *glaciers*. Ainsi, l'approvisionnement des *glaciers* exige que les glaçons fournis dans ces dépôts immenses, soient transportés sur toute la superficie de ces *glaciers*; et la fonte des glaces et la pente du lit des *glaciers* favorisent ces déplacemens nécessaires. 7.° Enfin que les prétendues aiguilles de glaces accumulées à l'extrémité des *glaciers*, se sont formées ainsi : — Des glaçons fort longs, appuyés sur leur grande surface, lorsqu'ils rencontrent une pente rapide, et qu'ils viennent à céder à l'effort des glaces supérieures, doivent se redresser pour peu qu'ils trouvent un point d'appui d'un côté contre les glaçons

qui sont au bas de la pente, et que de l'autre ils soient soulevés doucement par le glaçon supérieur qui suit. Cette circonstance se réunit très-aisément vers l'extrémité des *glaciers*, dans l'hypothese du déplacement général des glaces. Des glaçons qui, couchés sur leur plat, n'avoient aucune apparence, se présentent, par cette nouvelle disposition, sous une forme plus imposante; et rangés à côté les uns des autres, ils peuvent figurer aux yeux des personnes qui aiment à se faire illusion, des pyramides, des grottes, des ruines, des arcades, des pilliers, des fortifications, etc.

Ce qui est digne d'admiration, c'est que les montagnes voisines des *glaciers* sont toutes couvertes de plantes : quand on va visiter le *gletscher* de Grindelwald en Suisse, on est étonné que les différentes expositions des montagnes voisines du village soient aussi fertiles. On y trouve dans la même saison des fraises, des cerises, des pommes, des poires, des pêches, des prunes, des fleurs de printemps et des fleurs d'automne; les plus nourissans pâturages s'étendent ici jusqu'aux sommets couverts d'une glace perpétuelle. On voit en même temps dans les vallées, l'orge, le froment, le foin, et le chanvre dans leur maturité. On y peut semer et moissonner dans l'espace de trois mois. Tous ces objets forment un ensemble curieux dont l'aspect frappe d'admiration ceux qui ne sont pas accoutumés à ce grand spectacle. *Voyez* à la suite du *mot* NEIGE l'article *Lauvines;* ce sont des pelotes de neige, qui, en roulant de ces montagnes, font des ravages des plus redoutables.

GLAI *Voyez* GLAYEUL.

GLAISE, *Terra pinguis*, *miscella Terra*. La *glaise* est une terre grasse, qui tient le milieu entre l'argile, le bol, l'ochre et la marne. Les Naturalistes distinguent la *glaise* d'avec l'*argile*, en ce qu'elle ne contient que peu ou point de parties sableuses. Elle n'est point aussi grasse et aussi onctueuse que la terre savonneuse et le bol : elle n'est point friable et aride comme l'ochre : elle ne fait point d'effervescence avec les acides, comme la marne : elle ressemble à une argile fine qui seroit privée de sable. Les par-

ties qui composent la *glaise* sont très-ductiles, étant fort liées et tenaces : il y en a de différentes couleurs, qui varient encore par les substances étrangeres qu'elles peuvent contenir. Elles s'amollissent dans l'eau, et ont la propriété de prendre corps et de se boursouffler, et ensuite de se durcir considérablement dans le feu : plus elles sont blanches, plus elles sont réfractaires, et plus elles conviennent dans la fabrique des porcelaines, et pour faire d'excellens creusets. Lorsqu'elles sont colorées, feuilletées, et douées d'une saveur styptique, elles tendent, selon les circonstances locales, à devenir ardoise ou schiste de différente nature. *Voyez* les *mots* ARGILE *et* ARDOISE.

La *glaise* sert à faire des ouvrages de poterie et des tuiles; on l'emploie aussi pour retenir l'eau dans les canaux, les étangs et les réservoirs, et pour faire des modeles de sculpture. Les environs de Paris, sur-tout près Gentilly, abondent en *glaises* de différentes couleurs.

Les terres absolument glaiseuses ne sont pas bonnes à favoriser la végétation des plantes : en général, elles forment des terrains stériles, mais elles sont excellentes pour dégraisser les étoffes. On prétend qu'en Angleterre on se sert avec le plus grand succès du sable de mer pour fertiliser les terrains glaiseux. C'est à la propriété que la *glaise* a de retenir les eaux, et de ne point leur donner passage, que sont dues la plupart des sources et des fontaines que nous voyons sortir de la terre. La *glaise* ne se rencontre pas seulement à la surface de la terre, mais même à une très-grande profondeur: on la trouve ordinairement par lits ou par couches, qui varient pour l'épaisseur et les autres dimensions : on y trouve souvent beaucoup de pyrites. *Voyez* les *articles* ARGILE *et* BOL.

GLAITERON ou PETIT GLOUTERON, ou PETITE BARDANE, ou GRAPPELLES, *Xanthium*, Dod. Pempt. 39, Tourn.; *et Strumarium*, Linn. 1400; *Bardana minor*, Ger. Plante annuelle qui croît dans les terres grasses, contre les murailles, le long des ruisseaux, dans les décombres des bâtimens, et dans les fossés

dont les eaux sont taries. Sa racine est fibreuse, blanche et annuelle ; sa tige est haute d'un pied et demi, droite, anguleuse, velue, assez rameuse, marquée de points rouges ; ses feuilles sont plus petites que celles de la bardane vulgaire, cordiformes, dentées, alternes, d'un vert tirant sur le jaune, velues, légérement découpées en trois lobes, attachées à de longues queues, d'un goût peu âcre et aromatique ; ses fleurs naissent dans les aisselles des feuilles ; chaque fleur est un bouquet à fleurons semblables à de petites vessies ; ces fleurons tombent facilement, et ne laissent aucune graine ; mais il naît sur le même pied, au-dessous de ces fleurs mâles ou stériles, d'autres fleurs femelles ou fertiles, qui laissent après elles de petits fruits oblongs, (ce sont des capsules seches, teminées par deux cornes,) hérissés de piquans crochus, qui s'attachent aux habits des passans, et qui contiennent dans deux loges des semences oblongues et rougeâtres. Les fleurs de cette plante naissent en Juillet, et les semences mûrissent en automne.

On ne se sert en Médecine, que de ses fleurs et de ses fruits : on tire le suc des feuilles, pour guérir les écrouelles, les dartres, la gratelle, et pour purifier le sang. Sa semence infusée dans le vin blanc, fait un bon remede pour débarrasser le gravier des reins.

On a encore appelé le *glaiteron, plante à jaunir*, parce que les Anciens s'en servoient pour teindre les cheveux en jaune ou blond : cette couleur de cheveux, qui étoit autrefois la plus estimée, démontre que les idées d'agrément sont sujetes à la fantaisie.

GLAIVE, *Xiphias*, Linn. Nom d'un genre de poissons apodes, et qui a pour espece unique l'*espadon ;* Voyez *ce mot.*

GLAMA. Nom qu'on donne à un animal ruminant et sans cornes, appelé improprement par quelques-uns *mouton du Pérou* ou *chameau du Pérou.* Les individus de ce genre d'animaux varient comme nos brebis : les uns sont blancs, d'autres noirs, d'autres bruns ou variés de toutes couleurs. Les Péruviens

donnent à ceux-ci le nom de *moromoro*. Voyez l'*article* PACO.

GLAMET de *Belon*, est la *mouette tachetée*; Voyez *ce mot*.

GLAND et GLANDÉE. *Voyez* aux *mots* CHÊNE *et* LIÉGE.

GLAND DE MER, *Balanus marinus*, *seu Glans marina*. Est un genre de coquillage de la classe des *Multivalves*, et qui s'attache en forme de petit vase sur les rochers, sur les cailloux, les coquilles, et sur les crustacées, même sur les plantes marines, sur les lithophytes, sur les coraux, sur le dos des animaux de mer cétacées, et sur celui de la tortue de mer : on en trouve encore dans les fentes et sur les bois des vieux vaisseaux qui séjournent longtemps dans le port. Rarement le *gland de mer* est seul : on les trouve presque toujours groupés en grand nombre, et unis par la même matiere qui forme la coquille.

Le *gland de mer* est composé de deux portions, l'une extérieure, de forme ou cylindrique ou conique; et l'autre intérieure, de forme pyramidale quadrangulaire : la premiere de ces portions ressemble à un calice de plante, elle est formée de douze lames triangulaires, oblongues, liées intimement les unes aux autres, dont six plus épaisses, striées, ont leurs pointes vers le haut, et six plus minces ont les leurs renversées. La seconde portion est composée de quatre valves, triangulaires, à coulisse, que l'animal a la faculté d'écarter les unes des autres par leurs pointes, pour en faire sortir un panache au moyen duquel il se procure sa nourriture. Ce panache de poils ou fils ressemble assez à celui des *conques anatiferes* et des *pousse-pieds*. C'est donc au moyen de ces quatre valves intérieures, formant une croix au centre, que ce testacée ferme son ouverture ou sa bouche, et l'ouvre dans le besoin; cette ouverture est évasée dans quelques especes, rétrécie dans d'autres. Ces coquillages ont leurs battans intérieurs serrés l'un contre l'autre, avec les bords édentés pour se joindre mieux, et des especes de charnieres en-dedans.

Ces vers testacées ont douze jambes ou bras longs

et crochus, garnis de poils, qu'ils relevent en haut, avec huit autres petits, et qui sont inférieurs. M. *Anderson* dit qu'il est plaisant de les voir ouvrir de temps en temps la porte de leur habitation, et alonger le cou pour respirer : cette partie est formée de plusieurs anneaux élastiques et d'une infinité de valvules, qui sont sans doute les ouïes, par le moyen desquelles ils séparent l'air de l'eau : ils retirent leur cou avec la même agilité, et referment leur porte : leur corps est cartilagineux ; leur chair est glaireuse et mauvaise ; cependant *Macrobe* dit que dans le festin que *Lentulus* donna, quand il fut reçu parmi les Prêtres du Dieu *Mars*, il en fit servir de blancs et de noirs ; il y en a aussi à coquille rose, violette. Ces sortes de coquillages multivalves sont connus des Amateurs sous les noms suivans ; savoir, le *turban*, la *tulipe* ou *clochette*, le *gland rayé*, la *côte de melon*, etc. suivant leur forme et leur couleur : leur grosseur est peu constante ; il y en a d'aussi gros que des oranges, et d'autres qui ne sont pas plus gros qu'un grain de poivre. M. *Linnæus* en cite trois espèces : la premiere s'attache sur les rochers et sur les cailloux ; la seconde, sur les coquilles ; la troisieme, entre des planches de vaisseaux et d'autres bois. Ces coquillages réunis quelquefois en groupe, présentent beaucoup de variétés, tant pour leur forme que pour leur couleur. Quelques-uns mettent au nombre des *glands de mer*, le *pou de baleine*. Voyez *ce mot*.

M. *Anderson* dit en effet, que les *glands de mer* entrent bien avant dans la graisse des baleines : ceux qu'on y a trouvés étoient habités par des vers, et fermés en-dessus par une petite pellicule jaunâtre : ces sortes de coquillages ne s'attachent qu'à des poissons ou autre animaux de mer fort vieux, dont la peau s'étant endurcie par le nombre des années, est devenue insensible. Ce qu'on dit ici du *gland de mer*, peut s'appliquer aux *conques anatiferes*. On trouve ce coquillage sur les côtes d'Espagne, de Bretagne, de Normandie, et ailleurs.

M. *Allioni* a trouvé une très-grande quantité de *glands de mer* devenus *fossiles* dans les montagnes de Piémont ; ils sont de diverses grandeurs, mêlés avec

d'autres coquilles ; quelques-uns ont conservé leur couleur naturelle. On observe encore dans ces coquilles *fossiles*, que les pieces qui les composent sont formées de plusieurs feuillets minces appliqués les uns sur les autres, et qui se rapprochent insensiblement, de sorte qu'à la vue leur nombre semble diminuer vers l'extrémité. Notre Observateur a compté plus de deux cents feuillets dans une des pieces de ces coquilles *fossiles*. On donne le nom de *balanite* au *gland de mer* fossile.

GLANUS des Grecs et des latins. C'est l'*Hyene ;* Voyez ce *mot*.

GLAPIR, GLAPISSEMENT, *Gannitus*. Ces mots expriment l'espece de petit aboiement qui fait le cri du renard. *Voyez à l'article* RENARD.

GLAUQUE (dit le BLEU), *Galeus glaucus*, Rond., Willugh., *Squalus* (*Glaucus*) *fossulâ triangulari in extremo dorso, foraminibus nullis ad oculos*, Linn. Arted. Nom donné à un *chien de mer* de la section de ceux qui ont une nageoire derriere l'anus, sans avoir de trous aux tempes. Le *glauque* est connu dans toutes les mers ; on le pêche assez souvent dans la Méditerranée et l'Océan. M. *Broussonet* dit en avoir vu plusieurs qui avoient été pris aux environs de la Jamaïque ; qu'il est très-commun dans la mer du Sud, et qu'il est connu dans l'Isle d'Otahiti, sous le nom de *mow-otaa*. *Nieuhoff* en a parlé dans sa *Description des Indes Orientales :* ce chien de mer a été nommé le *bleu* ou le *glauque* (c'est le *grand chien bleu* de *Duhamel*), à cause de sa couleur, et notamment de celle du dos, presque semblable à celle de l'*aigue-marine ;* le ventre est blanchâtre. Ce poisson parvient quelquefois à une grosseur très-considérable ; il est très-vorace ; mais ses dents, dit M. *Broussonet*, sont en bien plus petit nombre que dans la plupart des *chiens de mer ;* sa couleur, la forme de ses dents, et sur-tout une fossette triangulaire qui se trouve à l'extrémité du dos, fournissent des caracteres suffisans pour le distinguer de toutes les autres especes. On mange rarement sa chair ; mais au moyen de quelques préparations, son foie, au rapport de *Rondelet*, fournit aux habitans des bords de la Mé-

diterranée, un assez bon mets. M. *Broussonet* a fait la description suivante d'un *glauque* long de quatre pieds et demi, qui se voit dans le *Musæum Britannicum*.

« Sa tête est un peu aplatie ; l'ouverture de la gueule à distance égale du bout du museau et de la base des nageoires pectorales ; les dents sont presque triangulaires, longues ; aiguës, sans dentelures et tournées vers le fond de la gueule ; les yeux petits, presque ronds ; les nageoires pectorales grandes, échancrées à leur extrémité ; les abdominales plus petites, situées autour de l'anus, et au-delà du milieu du corps ; la premiere dorsale est presque triangulaire, et placée avant l'aplomb des abdominales ; la seconde, plus petite que la premiere, placée au-delà de l'aplomb de la nageoire de derriere l'anus ; la nageoire de la queue partagée en deux lobes, dont le supérieur est trois fois plus long ; la peau lisse et de couleur grise, avec une teinte de bleu ; les bords des nageoires sont noirâtres. »

Glauque, *Scomber glaucus*, Linn. Cette espece de poisson est du genre du *Scombre*, et se trouve dans la mer voisine de l'Italie, du côté de Rome et de Livourne. Son corps, selon *Willughby*, est aplati latéralement, et présente une large surface d'une figure rhomboïdale ; le dos est d'une teinte obscure, ainsi que les côtés et le ventre, qui sont marqués chacun de trois ou quatre taches brunes ; il a les écailles petites et arrondies ; les yeux peu grands et leurs iris argentés ; la gueule médiocrement fendue, et son intérieur, ainsi que la langue, d'une couleur bleuâtre ; les mâchoires sont garnies de très-petites dents : la premiere nageoire dorsale a sept aiguillons roides et fort courts, dont le premier dirigé vers la tête, est presque couché sur le dos ; les six autres sont dirigés vers la queue : ces aiguillons sont liés par une membrane dont la disposition est particuliere ; elle est d'une part attachée sur toute la longueur du premier aiguillon, et de l'autre elle aboutit à la base du dernier ; la seconde dorsale, selon *Linnæus*, a vingt-six rayons, dont le second est très-élevé ; la partie antérieure et le haut de cette nageoire sont noirâtres ; les pectorales ont chacune dix-sept ou dix-huit rayons ;

rayons; les abdominales, cinq; celle de l'anus en a vingt-cinq; elle a une tache noire vers son sommet : entre l'anus et la nageoire de cette partie, on voit deux aiguillons particuliers. La nageoire de la queue est divisée en deux lobes fort alongés et noirâtres à leur extrémité.

GLAYEUL COMMUN ou GLAIS, *Gladiolus major, Bysantinus*, C. B. Pin. 41; *Gladiolus communis*, Linn. 52. Plante qui croît aux lieux herbeux, dans les prés et entre les blés, dans les champs; on en distingue entre autres deux especes. La premiere ressemble beaucoup à l'iris bulbeux; sa racine est tubéreuse, charnue et soutenue par une autre racine, sous laquelle il y a des fibres menues et blanchés; ses feuilles sont longues, étroites, pointues, dures, fortes, rayées ou nerveuses, ayant la figure d'un *glaive* ou d'une épée, embrassant et renfermant la tige comme dans un fourreau; c'est d'où lui est venu son nom latin. La tige du *glayeul* est haute de deux pieds ou environ, simple, noueuse, ou plutôt un peu feuillée, légérement purpurine en son sommet, où sont attachées par ordre, et seulement d'un côté (*uno versu dispositis*), six ou sept fleurs sessiles, grandes, rougeâtres, quelquefois blanches ou bleuâtres, et garnies chacune d'un spathe de deux pieces lancéolées; chaque fleur est composée d'une feuille à six découpures, rétrécie en tuyau par le bas, et évasée en haut en maniere de gueule. Les lanieres, dit M. *Deleuze*, en sont disposées trois à trois, et celle du milieu de chaque ordre est la plus grande : la supérieure est voûtée; les inférieures sont marquées d'une tache; la fleur n'a que trois étamines. Il succede à chaque fleur un fruit gros comme une aveline, relevé de trois coins, et renfermant dans trois loges, des semences sphériques, rougeâtres, et revêtues d'une coiffe jaune. La seconde espece n'en differe que parce que ses fleurs sont plus petites et dispersées sur les deux côtés de la tige, *gladiolus utrinquè floridus*.

Leurs racines sont digestives, apéritives, et propres à exciter la suppuration. Il y a un *glayeul* d'Afrique, à fleurs écarlates.

GLAYEUL PUANT ou ESPATULE, *Iris fœtidissima*;

Linn. 57; *seu Xyris*, Tourn. Inst. 360; *Gladiolus fœtidus*, C. B. Pin. 30. Plante du genre de l'*Iris*, et qui croît par toute la France, aux lieux humides, le long des haies, entre les vignes, dans les bois taillis, dans les broussailles et dans les vallées ombrageuses : on la cultive aussi quelquefois dans les jardins, sous les noms de *flambe fétide*, *iris-gigot*. Sa racine est bulbeuse et ronde à peu près comme un oignon : étant encore jeune, elle n'est que fibreuse; mais elle grossit à mesure que la plante s'éleve; elle devient genouillée, garnie de fibres longues, entrelacées, d'un goût fort âcre, comme la racine de l'iris ordinaire : elle pousse beaucoup de feuilles, longues d'un pied et demi, pointues comme un poignard ou une épée, d'un vert noirâtre et luisant, d'une odeur puante de punaise, quand on les frotte ou qu'on les rompt : il s'éleve d'entre ses feuilles plusieurs tiges hautes d'un pied et demi, de grosseur médiocre, droites, triangulaires, unies, portant chacune en leur sommet une petite fleur semblable à celle de l'iris, composée de six pétales, d'un pourpre sale tirant sur le bleuâtre; les pétales intérieurs sont grands; les pétales rabattus n'ont pas cette ligne de poils, dit M. *Deleuze*, qu'on remarque dans d'autres especes de ce genre. Il succede à ces fleurs des fruits oblongs, anguleux, qui, s'ouvrant dans leur maturité, laissent paroître des semences arrondies, grosses comme de petits pois, rougeâtres, d'un goût âcre ou brûlant.

Cette plante fleurit en Juillet, et ses fruits sont mûrs en automne. La vertu principale du *glayeul puant* consiste dans sa racine, qui est propre à évacuer puissamment les eaux, et à fondre les matieres tenaces qui engluent souvent les visceres. Cette même racine, est, selon M *Bourgeois*, un excellent remede pour guérir les membres attaqués d'atrophie la plus rebelle : on en fait une forte décoction dans l'eau de riviere, dans laquelle on baigne chaudement matin et soir, pendant l'espace d'une heure, le membre malade.

Le GLAYEUL A FLEURS JAUNES, *Iris palustris lutea*, se trouve dans les marais; la racine de cette plante infusée dans de l'eau imprégnée de parties ferrugi-

neuses, fournit une encre aux Montagnards d'Ecosse.

GLETTE. Nom que les Monnoyeurs donnent quelquefois à la *litharge;* Voyez ce *mot.*

GLINMER ou GLIMMER. C'est ainsi que les Minéralogistes Allemands nomment la pierre talqueuse que l'on désigne communément par le nom de *mica;* Voyez ce *mot.*

GLOBE. Nom qu'on donne, 1.° à la masse totale de l'eau et de la terre, *Globus aut Orbis terraqueus;* 2.° à la vaste étendue du ciel, *Orbis cœlestis :* de sorte que l'on dit le *globe terrestre* et le *globe céleste.* Les *globes* qui font partie du système planétaire, sont réputés *sphériques*, c'est-à-dire, ronds comme une boule. On dit la *sphere du Monde;* Voyez ce *mot.* La terre est convexe par rapport au ciel; et le *globe céleste*, qui renferme la terre, est concave par rapport à nous. L'œil élevé jusqu'à une certaine distance de la terre, découvrira une portion de sa surface qui sera nécessairement circulaire, et dont le diametre augmentera à mesure que l'œil s'élevera davantage. Si l'œil se trouve élevé de cinq pieds, le cercle terrestre en question, a environ quatre lieues de diametre, et environ douze de circonférence. Si l'on est placé sur la terre, de maniere que rien, sur notre globe, ne borne la vue, alors on a un horizon qui divise la sphere en deux, et qui sert à marquer le lever et le coucher des Astres. En quelque endroit de la terre que nous soyons placés, l'espace céleste qui nous environne paroît hémisphérique. L'hémisphere visible s'appelle *hémisphere supérieur :* l'hémisphere opposé est l'*hémisphere inférieur.* Le point le plus élevé de l'hémisphere supérieur s'appelle *zénith :* le point opposé est le *nadir.* Le *globe terrestre* ayant une rotation réelle, a nécessairement deux pôles qui correspondent sans cesse à deux mêmes points du ciel, que l'on appelle *pôles célestes*, et que l'on distingue en donnant à l'un le nom de *pôle Arctique*, et à l'autre le nom de *pôle Antarctique.* Les pôles terrestres sont désignés par les mêmes dénominations. Une ligne droite, menée d'un des pôles terrestres à l'autre, et passant par le centre de la terre, est ce qu'on appelle son *axe.* On nomme *équateur*, *Æquator* (ou ligne

équinoxiale, *Linea æquinoctialis*), le plus grand cercle du *globe terrestre*, qui par conséquent le partage en deux parties égales, ou bien en deux hémispheres. Le pôle Arctique est le milieu de l'*hémisphere Septentrional* : le pôle Antarctique est le milieu de l'*hémisphere Méridional*. Lorsque le soleil se trouve à la moitié de l'intervalle de son lever et de son coucher, nous disons qu'il est *midi* : voilà ce qui a donné lieu à la dénomination de *méridien*. Le méridien peut être considéré aussi comme un grand cercle qui coupe la sphere en deux : il est midi pour tous ceux qui sont sous ce cercle, lorsque le soleil y passe sur l'horizon. Il est *minuit*, au même instant, dans le méridien opposé. L'intervalle d'un midi à l'autre, s'appelle *jour astronomique*. (Les Géographes François, en vertu d'une loi de *Louis XIII*, prennent pour premier méridien, celui qui passe par une Isle de l'Afrique, nommée l'*Isle de Fer*).

La distance d'un lieu à l'équateur terrestre est sa *latitude* ; la latitude commence à l'équateur et se termine à l'un ou à l'autre pôle. La *longitude* commence au premier méridien pour finir au même méridien. L'axe Occidental de l'équateur, compris entre le premier méridien et le méridien particulier d'un lieu, s'appelle la longitude particuliere de ce lieu. L'équateur ou tout autre cercle, est divisé en trois cents soixante parties égales, que l'on nomme *degrés*. On appelle *minute* la soixantieme partie d'un degré ; et seconde, la soixantieme partie d'une minute. La plus grande latitude possible est de quatre-vingt-dix degrés : on compte le même nombre de degrés pour la distance du zénith à l'horizon, et pour celles des pôles Arctique et Antarctique à l'équateur. L'*antipode* est le lieu de la terre diamétralement opposé, le plus éloigné par rapport à chaque ville et à chaque point du *globe*, soit aqueux, soit terrestre. L'*azimuth* est toute la demi-circonférence d'un grand cercle, que l'on conçoit comme une ligne menée d'un lieu à son antipode ; ce qui mesure la distance du *zénith* au *nadir*. La *ligne du Nord* est l'*azimuth* qui traverse le pôle Arctique : la ligne du *Sud* traverse le pôle Antarctique. On appelle *points du Nord* et *du Sud*, les deux points où les lignes

du Nord et du Sud coupent la circonférence de l'horizon terrestre. Il y a encore les *lignes de l'Est* et de *l'Ouest* : l'habitant de la terre qui a la face tournée vers le Nord, a le point de l'Est à sa droite, celui de l'Ouest à sa gauche, et celui du Sud derriere lui. La ligne du *Nord-est* est entre celles du Nord et de l'Est, et autant écartée de l'une que de l'autre. Il en est ainsi de celles du *Nord-Ouest*, du *Sud-est* et du *Sud-Ouest*, respectivement à leurs dénominations. Les *points cardinaux* sont les quatre points désignés par les Allemands sous ces noms, *Nord*, *Sud*, *Est*, *Ouest*. On les appelle autrement, *Septentrion*, *Midi*, *Orient*, *Occident* : Les Italiens les désignent par ces noms : *Tramontana*, *Ostro*, *Levante*, *Ponente*. On peut s'*orienter* en tous temps et en tous lieux ; il suffit de connoître le Nord, pour connoître les autres points de l'horizon, et par conséquent l'Orient : la propriété qu'a l'aiguille aimantée de toujours se placer dans la direction du Nord et du Sud, donne le moyen le plus sûr. A l'égard du mouvement circulaire de la terre, appelé *orbe annuel*, Voyez à l'*article* PLANETTE.

Si l'on conçoit des lignes menées du centre du soleil à tous les points de la circonférence de l'orbe annuel, et prolongées de là jusqu'à la concavité céleste, leurs extrémités forment autour de cette concavité une circonférence que l'on nomme l'*écliptique*. La terre est sans cesse tangente à l'orbe annuel. Le point de contact change à chaque instant, de 24 heures en 24 heures, pendant la révolution d'une année ; tous ces points forment autour de la terre une circonférence de grand cercle. Ce grand cercle est dans le plan de l'écliptique : on l'appelle l'*écliptique terrestre*. Les deux points de l'écliptique les plus éloignés de l'équateur décrivent chacun un parallele à ce cercle. Le parallele décrit du côté du pôle Arctique, se nomme *tropique Septentrional* ou du *Cancer*, *Tropicus Cancri* ; celui qui est décrit du côté du pôle Antarctique, se nomme *tropique Méridional* ou du *Capricorne*, *Tropicus Capricorni* : chacun d'eux est distant de l'équateur de vingt-trois degrés et demi. L'écliptique, *Linea ecliptica*, coupe l'équateur en deux points diamétralement opposés : on les appelle *points équinoxiaux* ; l'un est nommé le

point équinoxial de Mars, et l'autre le point équinoxial de Septembre. *Voyez* EQUINOXE.

On appelle *cercles polaires* deux petits cercles paralleles entr'eux et à l'équateur ; l'un est décrit du côté du pôle Arctique, et se nomme *cercle polaire Arctique :* l'autre est décrit du côté du pôle Antarctique et se nomme *cercle polaire Antarctique.* On appelle *zone* en général, *Zona*, une portion de sphere comprise entre deux cercles paralleles. Le Zodiaque, *Zodiacus*, est une zone ; *Voyez* CONSTELLATION. En un mot, le *globe terrestre* est divisé par les tropiques et les cercles polaires en cinq zones. La *zone torride* comprise entre les deux tropiques, est ainsi appelée, à cause de la chaleur excessive que le soleil y fait sentir. Il est, dans l'année, des temps où les peuples qui l'habitent n'ont point d'ombre à midi, parce que tous les lieux de cette zone se trouvent successivement dans la direction de la verticale du soleil : ce qui arrive deux fois l'année pour chaque lieu. Dans les temps où la verticale du soleil passe entre le tropique du Cancer et le pôle Arctique, l'ombre méridienne des habitans cités ci-dessus, se projecte du côté du pôle Antarctique : elle ne se projecte vers le pôle Arctique que dans les temps où la verticale passe entr'eux et le pôle Antarctique. Entre les tropiques et les cercles polaires on éprouve une température moyenne, entre le grand chaud et le grand froid : de là le nom de *zones tempérées*, l'une Septentrionale, l'autre Méridionale. Il y a deux zones *glaciales* ainsi appelées, à cause de la grande rigueur du froid qu'on y éprouve ; l'une dite Septentrionale, s'étend du cercle polaire Arctique au pôle du même nom ; l'autre est dite Méridionale, et a la même étendue vers le pôle Antarctique. Ce n'est que dans l'étendue de ces deux zones qu'on éprouve des jours continus. Les peuples de ces zones y voient, pendant toute la durée du jour continu, leur ombre faire le tour de l'horizon. L'ombre méridienne des peuples qui habitent les zones glaciales et tempérées, se projecte toujours du même côté. Les peuples Septentrionaux l'ont toujours tournée vers le pôle Arctique, et les peuples Méridionaux vers le pôle Antarc-

tique. *Voyez l'article* JOUR. Ce que nous venons d'exposer est extrait du *Tableau du système du Monde*, selon *Copernic*, par M. *Maclot*.

Tout le *globe terrestre* en général est recouvert à sa surface de plusieurs couches, ou lits crevassés, de terre ou de pierre, qui en vertu de leur parallélisme, font l'office de siphons propres à rassembler l'eau, à la transmettre aux réservoirs des fontaines, et à la laisser échapper au dehors. Le *globe* entier atteste que sa structure extérieure est pour la plus grande partie, l'ouvrage des eaux; ce sont elles qui ont travaillé et modelé les montagnes et les vallées, etc. Plusieurs ont donné ou posé des plans pour faire voir l'économie naturelle du *globe terrestre* : c'est ainsi que le Naturaliste décrit, range par classe et par ordre de collection, ce que le Géographe prend pour base de ses descriptions topographiques. *Voyez l'article* TERRE, *et celui de* FONTAINE; et pour ce qui regarde le *globe céleste*, lisez les *articles* CIEL, ASTRE, COMETE, ECLIPSE, PLANETE, etc.

GLOBE DE FEU, *Globus igneus*. Météore qui paroît quelquefois dans les airs, mais avec des variétés. C'est une boule ardente, qui pour l'ordinaire se meut fort rapidement en l'air, et qui traîne le plus souvent une queue après elle. Lorsque ces *globes* viennent à se dissiper, ils laissent quelquefois dans l'air un petit nuage de couleur cendrée : ils sont souvent d'une grosseur prodigieuse. En 1686, *Kirch* en vit un à Leipzig, dont le diametre étoit aussi grand que le demi-diametre de la lune; il éclairoit si fort la terre pendant la nuit, qu'on auroit pu lire sans lumiere, et il disparut insensiblement. En 1676, *Manati* vit un *globe lumineux* qui traversa la mer Adriatique et l'Italie : cette masse de lumiere fit entendre du bruit dans tous les endroits où elle passa, sur-tout à Livourne et en Corse. *Balbus* vit aussi un *globe de feu* à Boulogne, en 1719, dont le diametre paroissoit égal à celui de la pleine lune; sa couleur étoit comme celle du camphre enflammé; il jetoit une lumiere aussi éclatante au milieu de la nuit, que celle que donne le soleil lorsqu'il est prêt à paroître sur l'horizon. On y remarquoit quatre gouffres qui vomissoient de la fumée,

et l'on voyoit au dehors de petites flammes qui reposoient dessus, et qui s'élançoient en haut. Sa queue étoit sept fois plus grande que son diametre; il creva en faisant un bruit terrible. Celui qu'on avoit observé au Quesnoi, en 1717, parut dans un nuage, au milieu de la place publique, alla, avec l'éclat d'un coup de canon, se briser contre la tour de l'Église, et se répandit ensuite sur la place, comme une pluie de feu. L'instant d'après, la même chose arriva encore au même lieu.

On voit quelques-uns de ces *globes* qui s'arrêtent dans un endroit, et d'autres qui se meuvent avec une grande rapidité : ils répandent par-tout où ils passent une odeur de soufre brûlé : il y a de ces *globes* qui ne font point de bruit, et d'autres qui en font. On a plusieurs observations de *globes de feu*, tombés avec bruit dans le temps qu'il faisoit des éclairs accompagnés de tonnerre; et souvent ces *globes* ont causé de grands dommages. Depuis que les Observateurs en Histoire Naturelle et en Physique se sont multipliés, on a remarqué un grand nombre de ces météores enflammés qui s'élevent plus ou moins dans l'atmosphere. Les gazettes ont fait mention, ces années dernieres, de plusieurs de ces météores, dont quelques-uns ont détonné de façon à se faire entendre de très-loin, et ont offert des chevrons lumineux de différentes figures qui alarmoient le peuple.

Le 17 de Juillet 1771, vers les dix heures et demie du soir, l'air étant fort chaud (à vingt-cinq degrés au thermometre de M. *de Réaumur*), le temps très-serein, à l'exception de quelques nuages qui bordoient l'horizon du côté du Couchant, on vit tout d'un coup, au Nord-Ouest, où se forment les aurores boréales, dans la moyenne région de l'air, une lumiere qui croissoit à mesure qu'elle avançoit. Elle parut d'abord sous la forme d'un *globe*, ensuite avec une queue semblable à celle d'une comete. Ce *globe* ayant traversé avec assez de rapidité une partie du ciel, du Nord-Ouest au Sud-Est, en s'approchant de l'horizon, répandit, comme en s'ouvrant, une lumiere si vive et si brillante, que presque tous ceux qui la virent ne purent en soutenir l'éclat. Cette lumiere ressembloit à celle des bombes lumineuses d'artifice. Au dernier

instant de son apparition, ce *globe* prit la forme d'une poire, et sa lumiere étoit d'un blanc pareil à celui d'un métal en fusion; cependant il sembloit que dans quelques endroits, cette lumiere étoit plus rouge, et l'on y voyoit des especes de bouillonnemens, avec une matiere fumeuse. La queue étoit d'une couleur plus rougeâtre. La durée de ce phénomene n'a guere été que de quelques secondes. La grosseur extraordinaire de ce *globe* et son extrême hauteur, ont fait croire à la plupart de ceux qui l'ont vu, qu'il étoit tombé au-dessus d'eux. On l'a vu par-tout aux environs de Paris, même à Lyon, à Dijon, à Tours, à Argentan, à Rouen, à Londres et plusieurs autres endroits encore plus éloignés. Deux ou trois minutes après sa disparition, on entendit un bruit sourd, approchant de celui d'un coup de tonnerre qui éclate au loin; quelques-uns ont comparé ce bruit à celui d'une maison qui écroule, ou à celui d'une voiture chargée de tonneaux et de pavés, et qu'on décharge dans le lointain. On assure que dans plusieurs endroits, les vitres et les meubles ont tremblé, ce qui a pu être occasionné par la commotion de l'air. Le lendemain matin, on ressentit une chaleur plus forte, il tomba quelques gouttes d'eau, dont l'odeur étoit fort désagréable. Cette pluie rafraîchit le temps, le thermometre descendit à dix-sept degrés.

Le 18 Août 1783, nous vîmes sortir de l'horizon de Chantilly, au Nord, à neuf heures et un quart du soir, un météore de feu qui rentra dans l'horizon, au Midi. Sa forme étoit celle d'un *globe de feu* ovale, dont le diametre apparent, arrivé au zénith de l'horizon de Chantilly, étoit celui du disque de la lune. La durée totale de son apparition sur cet horizon, a été d'environ douze secondes. Ce *globe* étoit suivi d'une queue longue d'environ cinquante toises, de la grosseur du pouce, et d'une lumiere plus éblouissante que celle du *globe* même; cette queue, contiguë au *globe*, parut et disparut successivement trois fois; elle lança, en arriere de toutes ses surfaces, des jets ou chevrons de lumiere de la plus grande beauté; enfin, le *globe* parut s'ouvrir en cinq parties, qui firent autant de petis *globes* lumineux, qui ne m'offrirent ni bruit ni fumée. Le baro-

metre étoit presque au beau ; trois heures après, presque au variable ; la veille, il avoit plu. Ces phénomenes, leur durée et les autres circonstances de ces météores, paroissent, ainsi que ceux du tonnerre, tenir à ceux de l'électricité. *Voyez* TONNERRE.

GLOBOSITES ou TONNITES. Les Conchyliologues donnent ce nom à des coquilles fossiles, univalves, globuleuses, presque sans volutes, et ordinairement sphériques comme de petits tonneaux. La bouche en est large, quelquefois dentée, d'autres fois éventée, c'est-à-dire, que leur opercule laisse quelquefois une petite ouverture. Le sommet a un nœud ou mamelon, qui se trouve assez souvent dans l'endroit où se terminent les spirales. Le *fût* est souvent lisse, quelquefois ridé ou strié ; d'autre fois le corps est garni de côtes : on trouve toutes ces particularités dans les coquilles analogues ou vivantes, et que l'on appelle la *couronne d'Ethiopie*, la *harpe*, la *bulle d'eau*, etc. de la famille des *Conques sphériques*. Voyez *ces mots*.

On rencontre beaucoup de ces coquilles devenues *fossiles*, fort peu de pétrifiées ; on en trouve plus communément les noyaux. M. *d'Argenville* fait de ces coquilles vivantes un genre, sous le nom de *Tonnes ;* et M. *Adanson* les a rangées sous le nom générique de *Pourpres*. Voyez *ces mots*.

GLOBULAIRE ou BOULETTE, *Globularia*. Il y a plusieurs espèces de ce genre, qui est de l'ordre, dit M. *Deleuze*, des plantes aggrégées. On ne parlera ici que des deux espèces les plus connues. La premiere croît dans les prés, c'est le *Globularia vulgaris*, Tourn. Inst. 467 ; Linn. 139 ; *Bellis cærulea, sive Globularia Monspeliensium*, Lob. Icon. 478. Sa racine est vivace ; sa tige est haute de six à sept pouces, droite, terminée par une seule tête de fleurs. Les feuilles radicales sont ovales, spatulées, échancrées par le bout, de maniere à former trois dentelures, dont celle du milieu est un prolongement de la côte : les feuilles de la tige sont étroites, lancéolées et entieres. Ses fleurs sont monopétales, à quatre divisions, tubulées, bleues, disposées en globe : chaque fleur, contenant quatre étamines séparées, est soutenue par son calice propre, qui est un tube divisé en cinq pointes : plu-

sieurs fleurs sont réunies sur un réceptacle commun, et séparées les unes des autres par des balles; il succede à chaque fleur une semence nue, contenue dans le calice propre.

La deuxieme espece, qui est la plus curieuse, est le TURBITH BLANC ou le SÉNÉ DES PROVENÇAUX, *Alypum Monspelianum, aut Frutex terribilis*, J. Bauh. 1, 508; *Globularia fruticosa, myrti folio tridentato*, Tourn. Inst. 467. C'est un petit arbrisseau fort agréable à voir dans le temps de la fleur. Il croît à la hauteur d'une coudée, en Provence et en Languedoc, dans les lieux voisins de la mer: on en trouve beaucoup auprès de Montpellier, et principalement sur le Mont de Cette. On n'a point encore pu parvenir à le naturaliser dans nos jardins: voici la description de ce petit arbuste. Sa racine est fibreuse, grosse comme le pouce et longue de quatre, couverte d'une écorce noirâtre: ses branches déliées et cassantes, sont couvertes d'une pellicule rougeâtre. Ses feuilles, persistantes l'hiver, sont placées sans ordre, tantôt par bouquet, tantôt isolées, ayant quelque ressemblance à celles du myrte. Chaque rameau porte, pour l'ordinaire, à l'extrémité, une seule fleur à demi-fleuron, d'un beau violet, et d'un pouce de large. Toute cette plante a beaucoup d'amertume. Son goût est aussi désagréable que celui du lauréole, et son amertume augmente beaucoup pendant six ans. L'*alypum* est non-seulement un très-violent purgatif, mais encore un émétique puissant et même dangereux. Des Charlatans d'Andalousie en ordonnoient autrefois la décoction dans les maladies vénériennes: aujourdhui que l'on connoît la violence de ce remede, on n'en fait usage, ainsi que du *tithymale*, qu'avec grande prudence.

GLORIEUSE. *Voyez* MOURINE.

GLOSSOPETRES, *Glossopetræ*. Nom qu'on a donné improprement, par une suite d'erreurs populaires, à des dents pétrifiées ou fossiles, qu'on croyoit être des langues de divers animaux, et notamment des langues de grands serpens, changés en pierre, lors de l'arrivée de l'Apôtre *Saint Paul* dans l'Isle de Malthe.

Les dents de plusieurs animaux marins constituent les *glossopetres*, qu'on devroit nommer *odontopetres* ou *ichthyodontes*, pour celles de poissons. Leur grandeur, leur forme et leur couleur sont assez différentes : on en trouve qui ont jusqu'à quatre et cinq pouces de longueur, et qui ont appartenu à une *lamie* ou au *carcharias ;* voilà les vraies *lamiodontes :* d'autres sont celles d'un poisson de la Chine, du genre des *Raies.* Celles qui sont pyramidales, triangulaires ou en faulx, dentelées sur les bords, avec une base fourchue, sont reconnues pour les dents de la mâchoire d'un grand *requin ;* les aiguës, droites, petites, arrondies, qui ressemblent aux dents de chien, sont reconnues pour celles de la mâchoire inférieure d'autres especes de chiens de mer. Quelquefois elles sont carrées, et appartiennent, dit-on, au *cheval de riviere ;* d'autres fois elles sont hémisphériques ; pour lors elles sont les dents molaires du poisson nommé *grondeur*, ou de la *dorade.* Voyez *ces mots, celui de* CRAPAUDINE *et celui de* TURQUOISE.

La croûte des *glossopetres* est ordinairement mince, polie et luisante, communément grisâtre ou jaunâtre, quelquefois blanchâtre, rarement brune et renfermant un noyau fibreux et osseux, qui est de la substance des dents. On les trouve en divers pays, notamment à Malthe, dans la terre ou dans des bancs de toutes sortes de pierres. Les *lamiodontes* ne sont pas rares en Béarn, au pied des Pyrénées, près de Dax.

Les Lithographes ont donné à ces corps fossiles figurés, des noms tirés des choses qu'ils représentent ; c'est ainsi qu'ils ont nommé *ornithoglossum*, la dent conique, qui imite la langue d'une pie, etc. Cette multitude fatigante et inutile de différens noms barbares, ne sert, ainsi que les nouvelles nomenclatures, souvent baroques, qu'à surcharger et embrouiller l'étude de l'Histoire Naturelle ; c'est pourquoi nous les épargnerons au Lecteur.

GLOUT. C'est la *poule-sultane brune*, de M. *Brisson ;* cet oiseau se trouve en Allemagne ; on le nomme *glutt* aux environs de Strasbourg : la membrane qui couvre le front est d'un vert-jaunâtre ; le plumage supérieur est brun, l'inférieur blanc ; le bec est noir ;

les pieds sont d'un vert-jaunâtre ; les ongles gris ; le son de sa voix est haut, perçant, semblable au son d'un fifre.

GLOUTERON. *Voyez* BARDANE. Le petit *glouteron* est le *glaiteron*. Voyez ce *mot*.

GLOUTON ou GOULU de Laponie, *Gulo*. C'est le *rosomoka* de *Rzaczinski* et de *Nieremberg ;* le *gulo mustela* de *Linnæus*. Quadrupede qui se trouve dans les grandes forêts de la Dalécarlie, de la Laponie et dans toutes les terres voisines de la mer du Nord, tant en Europe qu'en Asie. On le retrouve sous le nom de *carcajou* au Canada, et dans les autres parties de l'Amérique Septentrionale ; *Voyez* CARCAJOU. Cet animal est à peu près de la forme d'un blaireau, mais du double au moins plus épais et plus grand ; il a la tête courte ; les yeux petits, les dents très-fortes, le corps trapu, la queue plutôt courte que longue, et bien fournie de poil à son extrémité ; sa peau est d'un brun obscur sur le dos, et d'un brun-roux sur les flancs ; la plus estimée est extrêmement noire et comme lustrée : cependant le poil en réfléchit une certaine blancheur luisante, comme celle des satins et des damas à fleurs : aussi cette fourrure bien choisie, bien préparée, est-elle très-recherchée et fort chere en Suede. Dans les régions du Nord, on dit qu'un homme est richement habillé, quand il est vêtu de fourrure de *glouton*. Les Naturels de Kamtschatka préferent souvent cette fourrure à celle de la zibeline et du renard noir ; ils la vantent tellement, qu'ils disent que les *Anges* n'en portent point d'autres ; et ils ne peuvent faire un plus grand présent à leurs femmes ou à leurs maîtresses, que de leur en donner une. Les pattes du *glouton* sont blanches : les femmes des Kamtschadales s'en servent pour orner leurs cheveux, et elles en font encore un si grand cas, qu'elles donnent en échange, pour avoir deux de ces pattes, deux castors marins. La chair du *glouton* est fort mauvaise à manger ; on ne le recherche que pour en avoir la peau. Cet animal est le plus vorace de tous les animaux de proie : on lui a même donné le nom de *vautour des quadrupedes ;* comme il est bas de jambes, il ne peut courir ni même marcher

que d'un pas lent ; mais la ruse supplée à l'agilité qui lui manque : l'instinct qu'on lui donne, s'il est vrai, est bien singulier : dans les forêts de Kamtschatka il attend les animaux au passage, il grimpe sur un arbre, emportant un peu de la mousse que les rhennes et les élans aiment le plus ; lorsqu'un rhenne passe près de l'arbre, le *glouton* laisse tomber sa mousse ; si le rhenne s'arrête pour la manger, le *glouton* se lance sur son dos, le saisit avec avantage, lui entame le corps, et s'y attache tellement avec les griffes et les dents, que rien ne peut l'en séparer ; il lui déchire les yeux, et lui cause des douleurs si vives, que ce malheureux animal, pour se débarrasser de son cruel ennemi, va se frapper la tête contre les arbres, jusqu'à ce qu'il tombe sans vie. La victime mise à mort, alors le *glouton* dépece en morceaux avec ses dents fortes et pointues la chair dont il dévore avec acharnement une partie ; il en suce le sang, avale jusqu'à la peau avec son poil ; il creuse la terre, enfouit et cache le reste, pour le retrouver au besoin. Le *glouton* tue les chevaux de la même maniere sur la riviere de Lena. Il est inconcevable combien de temps il peut manger de suite, et combien il peut dévorer de chair en une seule fois. Il détruiroit tous les autres animaux, s'il avoit autant d'agilité que le loup ; mais il est réduit à se traîner pesamment, et le seul animal qu'il puisse prendre à la course, est le castor, duquel il vient aisément à bout, et dont il attaque quelquefois les cabanes, pour le dévorer avec ses petits, lorsqu'ils ne peuvent assez tôt gagner l'eau, car le castor le dévance à la nage, et le *glouton* qui voit échapper sa proie, se jette sur le poisson ; et lorsque toute chair vivante vient à lui manquer, il cherche les cadavres, à l'instar de l'hyene et du chacal, il les déterre, les dépece et les dévore jusqu'aux os. L'*isatis*, autre quadrupede moins fort, mais beaucoup plus léger que le *glouton*, lui sert comme de pourvoyeur ; celui-ci le suit à la chasse, et souvent lui enleve sa proie avant qu'il l'ait entamée, au moins il la partage ; car au moment que le *glouton* arrive, l'*isatis*, pour n'être pas mangé lui-même, abandonne ce qui

lui reste ; aussi les Chasseurs de renards bleus et blancs (*isatis*), qui se tiennent dans le voisinage de la mer Glaciale, se plaignent beaucoup du tort que leur fait le *glouton*. Ces deux animaux se creusent également des terriers ; mais leurs habitudes sont différentes. Les *isatis* vont souvent par troupes ; le *glouton* marche seul, ou quelquefois avec sa femelle. On les trouve ordinairement ensemble dans les terriers : les chiens même les plus courageux craignent d'approcher et de combattre le *glouton ;* il se défend contre eux des pieds et des dents, et leur fait des blessures mortelles ; mais comme il ne peut échapper par la fuite, les hommes en viennent aisément à bout. D'ailleurs, cet animal habitant un pays presque désert, vit avec tant de sécurité, que loin de fuir à l'aspect de l'homme, il vient à lui, et s'en laisse approcher sans montrer de crainte ; on peut même apprivoiser cet animal féroce, lui donner des talens et lui apprendre plusieurs tours. *Consultez* la *nouvelle Histoire de Kamtschatka*, et l'*article* GOULU *de ce Dictionnaire.*

GLU ou GLUE, *Viscum Aucupum.* Est une substance visqueuse, tenace, résineuse, que l'on ne peut manier qu'avec les mains frottées d'huile. La *glu* se tire de l'écorce du houx, de la racine de viorne, quelquefois du fruit du gui et des sébestes. On nomme la *glu* du houx, *glu d'Angleterre ;* celle du gui, *glu des Anciens* ; et celle des sebestes, *glu d'Alexandrie.* Voyez *leur préparation et leur utilité* aux *mots* GUI, HOUX *et* SEBESTES. Ce que l'on nomme *glu d'acajou* est une gomme. *Voyez au mot* ACAJOU.

Comme les especes de *glu*, notamment celle du houx, qui passe pour la meilleure, perdent promptement leur force, et qu'elles ne peuvent servir à l'eau, on en a inventé une sorte particuliere qui a la propriété de souffrir l'eau sans dommage. Voici comme il faut la préparer : joignez à une livre de *glu de houx* bien lavée et bien battue, autant de graisse de volaille qu'il est nécessaire pour la rendre coulante ; ajoutez-y encore une once de fort vinaigre, demi-once d'huile, et autant de térébenthine ; faites bouillir le tout quelques minutes à petit feu, en remuant toujours ; et quand vous voudrez vous en

servir, réchauffez-le : enfin, pour prévenir que l'autre *glu* ne se gele en hiver, vous y incorporerez un peu de pétrole. Cette *glu* est non-seulement propre à prendre les oiseaux à la pipée, mais elle sert aussi à sauver les vignes des chenilles, et à garantir plusieurs plantes particulieres de l'attaque des insectes : on trouve aussi une forte *glu* dans les branches de sureau, dans les racines de narcisse et de jacynthe : si l'on prend les entrailles de chenilles pourries, qu'on les mêle avec de l'eau et de l'huile, on en formera une espece de *glu* tenace.

GLUTEN. Mot latin que les Naturalistes ont adopté pour désigner la matiere, le lien qui sert à unir les parties terreuses dont une pierre ou roche est composée, ou à joindre ensemble plusieurs pieces détachées, pour ne faire plus qu'une même masse : il est très-difficile de déterminer en quoi cette matiere consiste, et à quel point elle est variée : au reste, chaque pierre, chaque terre, etc. donnant des produits différens, on doit y trouver des *glutens* de différente nature.

GLUTTIER des Oiseleurs, d'Amérique, *Hippomane biglandulosa*, Linn. C'est le *mancelinier* à feuilles de laurier. *Voyez à l'article* MANCELINIER.

GNAVELLE. *Voyez* KNAWEL.

GNOU. Nom d'un quadrupede d'Afrique : on l'a vu dans la Ménagerie du Prince d'Orange, à la Haye. Cet animal n'a point d'affinité avec le bœuf musqué, qui est le mâle de l'urus. Il appartient plutôt, suivant l'observation du Docteur *Sparmann*, au genre des *Antilopes* : il en offre les caracteres ; mais sa forme bizarre tient du cheval, du taureau et du cerf, sans néanmoins être du genre de ces trois animaux. Consultez *Histoire Naturelle* du *Gnou*, du grand *Gerbo*, et de l'*Hippopotame*, par M. *Allamand*, Amsterdam, 1776, *in*-4.°

On lit dans l'*Encyclopédie Méthodique*, que le *gnou*, qui doit se prononcer *niou*, est à peu près de la grandeur d'un âne : sa hauteur est de trois pieds et demi ; sa tête est grosse, et semblable à celle d'un bœuf ; tout le devant est garni de longs poils noirs qui s'étendent jusqu'au-dessous des yeux, et qui contrastent

trastent singuliérement avec des poils de la même longueur, mais fort blancs, qui lui forment une bande à la levre inférieure; ses yeux sont noirs, bien fendus, très-distans l'un de l'autre, placés sur les côtés de l'os frontal; ils sont d'un brun-noir, et ont un air de fierté; les paupieres sont garnies de cils formés par de longs poils blancs, qui font une espece d'étoile au milieu de laquelle est l'œil; au-dessus sont placés en guise de sourcils, d'autres poils de la même couleur, et très-longs; au haut du front sont deux cornes cylindriques, noires, d'environ dix-huit pouces de longueur, dont les bases se touchent, et sont appliquées au front dans une étendue de six pouces, et qui se courbent ensuite vers le haut, et se terminent en une pointe perpendiculaire: entre ces cornes prend naissance une criniere épaisse de longs poils roides, blancs à la racine, et d'un noir-brun à la pointe, qui s'étend tout le long de la partie supérieure du cou jusqu'au dos; derriere les cornes sont les oreilles couvertes de poils noirâtres et fort courts; le dos est uni, et la croupe ressemble à celle d'un jeune poulain; la queue est composée de longs crins blancs; sous le poitrail il y a une suite de poils noirs, qui s'étend depuis les jambes de devant, le long du cou et de la partie inférieure de la tête, jusqu'à la barbe blanche de la levre inférieure: tout le reste du corps est couvert d'un poil court comme celui du cerf, de couleur fauve, mais blanchâtre à la pointe, ce qui lui donne une légere teinte de gris-blanc; les jambes sont semblables à celles de la biche, et d'une finesse égale; il a comme elle le pied fourchu; les sabots en sont noirs, unis, pointus en-devant, arrondis aux côtés, et surmontés en arriere d'un seul ergot placé assez haut.

« Le *gnou* n'a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, mais il en a huit à l'inférieure, semblables à celles du bœuf: quoiqu'on puisse l'apprivoiser, il est cependant toujours un peu farouche; il ne se laisse ni approcher ni toucher. L'espece en est nombreuse, et fort répandue en plusieurs endroits de l'Afrique, comme aux environs du Cap de

Bonne-Espérance et en Abyssinie ; il paroît même qu'elle se trouve aux Indes et à la Chine, et que l'animal appelé *taureau-cerf* par *Cosmas*, et le *cheval-cerf* des Chinois, ne sont autre chose que le *gnou*. Les Hottentots l'appellent *nou*. Cet animal est herbivore et ruminant ; sa fiente est comme celle des vaches communes : il se défend en donnant des cornes, et à coups de pieds. »

GOBE-MOUCHE, *Muscicapa*. Nom d'un genre d'oiseau dont le bec est droit, comprimé horizontalement à sa base, presque triangulaire, un peu crochu à sa pointe, et légérement échancré des deux côtés, à l'extrémité de sa partie supérieure ; des poils plus ou moins longs, durs et semblables à des soies, reviennent en avant sur les coins de l'ouverture du bec. Ces oiseaux vivent de mouches, de papillons, etc. Ils habitent de préférence les bois, et s'y tiennent perchés sur les arbres, d'où ils s'élancent sur les insectes qui sont à leur portée : ils descendent rarement à terre, et y restent fort peu de temps. On n'en connoît que deux especes en Europe ; mais il y en a beaucoup de différentes dans les régions chaudes de l'ancien Continent, et un nombre encore plus considérable dans les terres Méridionales du Nouveau Monde, où les insectes sont plus abondans et plus grands. M. *de Buffon* observe que ce genre nombreux de *gobe-mouches* est composé d'oiseaux de trois grandeurs différentes. Les premiers ne sont pas si grands que les rossignols : ce sont les *gobe-mouches* proprement dits. Les seconds sont un peu plus grands que les rossignols : ce sont les *moucherolles*. Les troisiemes sont ceux qui, avec les caracteres propres à tous les *gobe-mouches*, ont la taille de l'*écorcheur* ou *pie-grieche rousse*, et on les appelle *tyrans*. Les *gobe-mouches* sont des oiseaux tristes ; leur cri est rauque et désagréable.

Le GOBE-MOUCHE proprement dit, celui qui fréquente nos campagnes, arrive au printemps, et part dès le mois de Septembre. Il en reste quelquefois, qui, surpris par des froids, s'enfoncent dans les forêts. Avec un caractere farouche et sauvage, notre *gobe-mouche* place son nid à découvert, sur des arbres

peu élevés, ou sur des buissons; il le compose de mousse, de laine entrelacée de racines, le tout sans art. En général, ces oiseaux paroissent manquer d'instinct, et leur stupidité perce dans leur extérieur. La femelle pond quatre ou cinq œufs. Le *gobe-mouche*, selon *Aldrovande*, demeure toute l'année en Italie; on l'appelle *stoporola*. On l'appelle aussi *bouvier*, *Boavinus*, parce qu'il suit quelquefois les bœufs, pour attraper les mouches qui molestent ces quadrupedes. Le plumage supérieur est brun, varié de gris sur la tête, et bordé de blanchâtre aux ailes; la gorge blanche; le reste d'un brun-roussâtre; le bec noirâtre, mais blanchâtre à la base de sa partie inférieure; les pieds et les ongles d'un brun foncé, *pl. enl. 565, fig. 1.*

Le GOBE-MOUCHE *à bandeau blanc*, du Sénégal. On en distingue deux especes: l'un *à poitrine noire*, c'est le mâle; l'autre *à poitrine rousse*, c'est la femelle, *pl. enl.* n.° 1 et 2. Le mâle est un peu plus fort: leur tête est couronnée d'une bande blanche.

Le GOBE-MOUCHE *à gorge rousse*, du Sénégal, *pl. enl. 567.* C'est le *gobe-mouche à collier*, du Sénégal, de M. *Brisson.* Le plumage supérieur est d'un gris-bleuâtre; l'inférieur est blanc; à la gorge et au cou est une large plaque brune, bordée de noir.

Le GOBE-MOUCHE (varié), *à longue queue blanche*, de Madagascar. *Voyez* SCHET de Madagascar. Il y a aussi: Le *gobe-mouche à longue queue*, de Gingi. *Voyage aux Indes et à la Chine, tome 2, page 196.* On lit dans le même *Voyage*, la description d'un *gobe-mouche à tête noire*, de la Chine, *tome 2, page 197.* Cet oiseau est aussi gros que notre merle: il a une espece de huppe; le dessous de la queue est d'un beau rouge.

Le GOBE-MOUCHE *à queue fourchue*, du Mexique. *Voyez* MOUCHEROLLE *à queue fourchue*, du Mexique.

Le GOBE-MOUCHE *à ventre blanc*, de Cayenne. *Voyez* GILLIT.

Le GOBE-MOUCHE *à ventre jaune*, de Cayenne; *pl. enl. 569, fig. 2.* C'est le *gobe-mouche* de Cayenne, de M. *Brisson.* Le plumage supérieur est brun-olivâtre.

Le GOBE-MOUCHE *blanc*, du Cap de Bonne-Espérance, *pl. enl. 234, fig. 2.* C'est le *gobe-mouche à tête couleur d'acier poli.*

Le GOBE-MOUCHE *bleu*, des Philippines, *pl. enl. 666, fig. 1.* C'est le petit *azur.*

Le GOBE-MOUCHE *brun.* On en distingue plusieurs sortes : Celui de Cayenne ; son plumage est très-foncé. Celui de la *Caroline ;* son plumage est brun-cendré : c'est le *gobe-mouche cendré* de la Caroline, de M. *Brisson.* *Catesby* l'a appelé *petit preneur de mouches brun.* Ceux appelés *gobe-mouches bruns* de la Martinique ; l'un est le *moucherolle brun* de la Martinique ; l'autre est le *gobe-mouche huppé* de la Martinique. A l'égard du *gobe-mouche brun* de Virginie, *Voyez* MOUCHEROLLE de Virginie.

Le GOBE-MOUCHE d'Amérique, *pl. enl. 666.* Voyez PETIT NOIR AURORE.

Le GOBE-MOUCHE de la Caroline, des *pl. enl.* Voyez TYRAN de la Caroline. Le *gobe-mouche* de la Caroline, de M. *Brisson*, est le *preneur de mouches rouge*, de *Catesby.*

Le GOBE-MOUCHE (grand) de la Côte de Malabar. *Voyez* DRONGO.

Le GOBE-MOUCHE de la Louisiane, *pl. enl. 666, fig. 2.* Le plumage inférieur est d'un très-beau jaune ; le sommet, le derriere de la tête et la gorge sont d'un noir de velours ; tout le dessus du corps est d'un vert d'olive.

Le GOBE-MOUCHE de l'Isle de France. La tête noirâtre ; les ailes d'un brun-roussâtre ; le reste, varié de blanc et de brun.

Le GOBE-MOUCHE de Pondichéry. Les François qui fréquentent la Côte de Coromandel, où on le trouve, l'ont nommé *rossignol des Indes*, parce que son chant est assez agréable. *Voyage aux Indes et à la Chine, tom. 2, pag. 198.*

Le GOBE-MOUCHE *huppé.* On en distingue plusieurs : Celui de la Martinique, qui est le *gobe-mouche brun* de la Martinique, *pl. enl. 568.* Celui de la Riviere des Amazones ; *Voyez* RUBIN. Celui de Madagascar, est un *drongo ;* Voyez *ce mot.* Celui de Virginie ; est le *moucherolle à huppe verte* de Virginie. Ceux du Brésil

et du Cap de Bonne-Espérance, sont des *moucherolles huppées, à tête couleur d'acier poli.* Celui du Sénégal, *pl. enl. 573.* Celui de l'Isle Bourbon, *fig.* 1.

Le GOBE-MOUCHE (grand et cendré) de Madagascar. *Voyez* KINKI-MANOU.

Le GOBE-MOUCHE *noir, à collier.* Il y en a plusieurs : Celui appelé *gobe-mouche noir* de Lorraine, *pl. enl. 565* : il change jusqu'à quatre fois de plumage dans la même année : sa ponte est de cinq à six œufs : il voyage en Italie et dans le Nord. Les *gobe-mouches* du Cap de Bonne-Espérance, *pl. enl. 572* : le mâle a un collier. Ces oiseaux du Cap et de Lorraine ne font qu'une espece.

Le GOBE-MOUCHE (grand) *noir*, de Cayenne. *Voyez* PIAUHAU. Le *gobe-mouche noirâtre* de la Caroline, est le *preneur de mouches noirâtre*, de *Catesby.*

Le GOBE-MOUCHE *olive.* On en distingue plusieurs : Celui de Cayenne, *pl. enl. 574, fig. 3 ;* il est très-petit. Celui du Canada et de la Caroline ; il va passer l'hiver à la Jamaïque ; c'est le *preneur de mouches, aux yeux rouges*, de *Catesby*, et le *moucherolle olive*, d'*Edwards.*

Le GOBE-MOUCHE *à oreilles blanches.* Cet oiseau a été apporté de Cayenne, sous le nom de *fourmilier à oreilles blanches.* Il n'a que trois pouces de longueur, y compris sa queue, qui est excessivement courte, et lui est très-désavantageuse pour le vol. La gorge est noire ; le plumage supérieur est brun ; le ventre, les côtés et le dessous de la queue, sont d'un blanc-grisâtre ; sur le méat auditif, est une rangée de plumes blanches, lustrées, et qui forment de chaque côté de la tête une sorte de girandole. Cet oiseau est un *fourmilier.* Voyez *ce mot.*

Le GOBE-MOUCHE *pie*, de Cayenne. *Voyez* GILLIT.

Le GOBE-MOUCHE *rouge*, de la Caroline. *Voyez* PRENEUR DE MOUCHES *rouge.*

Le GOBE-MOUCHE *roux*, de Cayenne. Il y en a de deux especes : Celui à *poitrine orangée*, pl. enl. 831, fig 1. Son dos est d'un brun glacé de verdâtre. L'autre a le dos d'un roux clair ; la gorge et

tout le devant du corps, sont blanchâtres, *pl. enl.* 453, *fig.* 1.

Le GOBE-MOUCHE *tacheté*. On en distingue deux. L'un est le *caudec*; Voyez *ce mot*. L'autre est le *gobe-mouche à poitrine tachetée*, de Cayenne, *pl. enl.* 573, *fig.* 3.

Le GOBE-MOUCHE *verdâtre*, de la Chine. Sa tête est noire, mais cerclée d'une bande blanche, qui part de l'angle de l'œil; le plumage inférieur est d'un blanc-grisâtre. *Voyage aux Indes et à la Chine*, *pag.* 197.

GOBE-MOUCHE (lézard). C'est une variété de notre *lézard* vert. Il se trouve en Amérique. Les Caraïbes l'appellent *oulla ouna*.

GOBE-MOUCHE (végétal). Nom donné à une espece d'*apocin*. Voyez APOCIN GOBE-MOUCHE, *et l'article* ATTRAPE-MOUCHE.

GOBE-MOUCHERONS. M *de Buffon* donne ce nom à deux petits oiseaux de l'Amérique Méridionale, et du genre du *Gobe-mouche*. L'un, plus petit que l'oiseau appelé *souci*, en a à peu près la figure, et même les couleurs; un gris-olive, et sans jaune sur la tête, fait le fond de la couleur de son plumage. L'autre représenté *pl. enl.* 831, *fig.* 2, sous le nom de *petit gobe-mouche tacheté* de Cayenne, est encore plus petit que le précédent: le plumage inférieur est d'un jaune-paille; le supérieur est d'un cendré-noir, bordé de verdâtre; la tête jaune et noire.

GOBERGE, *Gobergus*. Est la plus grande et la plus large espece de *morue* de l'Océan: sa chair est dure et un peu gluante; elle est, en certains pays, la nourriture des pauvres gens et des paysans. Dans quelques parages le *goberge* n'est qu'une espece de *merlus*, qu'on apporte de Terre-Neuve, tout salé: son ventre est arqué en-dehors; sa gueule est petite, mais ses yeux sont grands: ses écailles sont cendrées; il n'a point de dents. *Voyez* MORUE.

GOBIE, *Gobius*, Linn. Nom d'un genre de poissons pectoraux. *Voyez* à l'*article* POISSON.

GODE. Surnom du *tacaud*. Voyez *ce mot*.

GOEMON ou GOESMON ou GOUESMON. Les Marins donnent ce nom à certaines plantes noueuses

et longues, qui croissent en grande quantité dans le fond de la mer, jusqu'à une demi-lieue du rivage : elles sont souvent entrelacées les unes aux autres, par le mouvement des eaux, de maniere à former une barriere formidable : on a vu, plus d'une fois, des vaisseaux arrêtés par ces sortes de filets, sur la pointe du Cap de Bonne-Espérance ; aussi les Pilotes tâchent-ils d'éviter ces sortes d'écueils : d'autres fois la mer, par le mouvement de ses vagues, arrache ces plantes et les rassemble sur les côtes, où on les prend pour fumer et échauffer les terres : ces plantes, appelées *sart*, sur les côtes de Saintonge et d'Aunis, sont des especes de *varec* ou de *fucus*, ou d'*algue*, ou de *sargazo*. Voyez *ces mots*.

GOERTAN. Nom qu'on donne, au Sénégal, à un *pic-vert*, pl. enl. 320. Il est un peu plus grand que l'*épeiche* : le bec et les pieds sont noirs ; il a le dessus de la tête, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, de couleur rouge ; les ailes et les pennes de la queue, brunes, les premieres pointillées de taches d'un vert jaunâtre ; celles de la queue bordées de verdâtre, le reste du plumage supérieur, d'un vert-olive ; les joues et le plumage inférieur, d'un gris-blanc, ondé de bandes transversales verdâtres.

GOIFFON ou GOISON ou GONION. *Voyez* GOUJON.

GOILAND ou GOELAND, *Larus*. C'est l'*oca-marina*, *crocalo* des Italiens. Genre d'oiseau aquatique, dont on distingue beaucoup d'especes. Le caractere du *goiland* est d'avoir quatre doigts à chaque pied ; savoir, trois antérieurs, qui sont réunis par des membranes entieres, et qui les lient ; le doigt postérieur est isolé, mais fort court. Les jambes se trouvent près du milieu du corps, au-delà de l'abdomen, mais beaucoup plus courtes que le corps. Le bec, qui est édenté, est lisse, alongé, comprimé latéralement et crochu vers la pointe. La mâchoire inférieure est anguleuse en dessous, près de l'extrémité. Les ailes sont très-amples et plus longues que la queue. La tête est grosse ; le cou court. La quantité de plumes et l'épaisseur du duvet dont ces oiseaux sont recouverts, les rend plus gros qu'ils ne le sont en effet.

Les *goilands* sont des oiseaux de mer : on ne les voit sur les eaux douces qu'à l'embouchure de fleuves; tantôt ils parcourent les rivages en troupes, et les nettoient des animaux morts, que les eaux y ont jetés, soit que ce soient des poissons, ou de animaux terrestres qui ont péri dans les eaux : tantôt ils planent en bandes au dessus des flots, volent souvent l'un devant l'autre comme les *canards* et les *pigeons ;* ils épient l'instant d'enlever le poisson qui paroît à la surface de l'eau ; car toute chair leur est bonne, soit vivante, soit morte, fraîche ou corrompue : ils ne dédaignent point les insectes ou vers marins qui rampent sur les sables ; ils mangent aussi la chair des petits crabes, qu'ils ouvrent avec leur bec. Malgré leur rapacité, ils sont toujours maigres, et ils paroissent en tout temps affamés ; leurs mouvemens, leurs cris, sont ceux d'animaux tourmentés d'un besoin pressant : ils se disputent la plus légere proie ; ils se la ravissent ; ils y accourent de loin ; ils ne cessent de pousser des cris aigus, désagréables et plaintifs ; (d'où est venu le proverbe, *larus parturit*, pour exprimer que telle personne ne cesse de babiller). Dans leur état de repos, ils ont l'air triste et le port ignoble : on en a vu dans l'état de domesticité, se retirer à l'écart, et demeurer accroupis, plusieurs heures de suite, sans pousser aucun cri, ni faire aucun mouvement. Lorsqu'on les saisit, on entend un bruit sourd, qui part de leur gosier, et dont on peut imiter le son en prononçant les monosyllabes *grou, grou, grou.* Ils mordent de toute leur force la main qui les prend, mais sans lancer leur bec.

Les *goilands* paroissent plus multipliés qu'aucun des autres oiseaux d'eau, car ils sont communs par-tout et en tout temps ; sur les Côtes d'Afrique les plus brûlantes ; sur celles de la Zône torride, en Amérique ; sur celles des pays du Nord, dont les mers renferment les plus grands poissons, et qui leur servent de pâture après leur mort. Ces oiseaux ne pouvant se nourrir que de chair, ne subsistant que de la pâture que le hasard leur offre, ou de la proie qu'ils enlevent, sans avantage pour la saisir ; ils semblent condamnés à un besoin continuel, par la Nature

même. Les auroit-elle destinés à nettoyer les mers et leurs rivages des débris d'animaux morts, comme les vautours à en purger l'intérieur des terres ? Mais c'est sur-tout dans les temps orageux, lorsque la tempête se prolonge pendant quelques jours que la misere des *goilands* est extrême : la plage, couverte et lavée sans cesse par le roulis des flots, n'offre aucune pâture : la proie, ou ne paroît pas, ou ne peut être ni apperçue ni saisie à la surface de l'eau agitée : les *goilands*, emportés vers la côte, par le même vent impétueux, font retentir l'air de leurs cris, forment au-dessus du rivage un cordon sans cesse ballotté et souvent rompu. A ces maux de la Nature, s'en joint encore un plus meurtrier, plus barbare : le peuple, pour qui toute espece de malheur est par-tout et en tout genre un spectacle dont il s'amuse, accourt aux bords du rivage, malgré le gros temps, mêle ses cris confus à ceux des *goilands*, harcele ces oiseaux, soit en leur lançant des pierres, soit en les tirant à coup de fusil ; M. *Mauduyt* a vu ce genre de spectacle à Naples : des hommes prenoient plaisir à profiter de la misere des *goilands*, pour leur ôter la vie, pour faire tomber dans les flots des animaux qui ne sont pas nuisibles, et sans chercher à profiter de leurs dépouilles ; car leur chair est dure, coriace et de mauvais goût ; cependant on en a apporté et on en vend à Paris, dans les marchés, pendant le temps du carême, pour les Cénobites, dont l'austérité trouve une ressource dans ce mets rebuté du peuple même. Ceux de ces oiseaux qui s'abattent sur les flots, paroissent s'y reposer : ils ne peuvent être submergés, à cause de leur légéreté : ils suivent le cours des vagues, et sans se fatiguer, ils s'éloignent jusqu'à plus de cent lieues des côtes en pleine mer ; et comme leurs ailes sont très-longues, ce n'est que de la cime des flots qu'ils paroissent se relever sans peine de la surface de la mer, lorsqu'ils veulent voler.

Le plumage des *goilands* a beaucoup de rapport dans les différens pays : le blanc, le cendré-bleuâtre, le brun-noirâtre et le gris, en sont les couleurs les plus ordinaires ; tout semble prouver que les mêmes especes se trouvent en beaucoup de pays, et que les troupes

se succedent ; ils vont de mers en mers et de rivages en rivages, pour chercher la picorée. Les islots déserts et les plages sauvages couvertes de glayeuls, les sommets des rochers, sont les lieux où ces oiseaux se rassemblent pour passer la nuit, faire leur ponte, (qui est de deux œufs blanchâtres, tiquetés de rouge,) et élever leurs petits. Les jeunes naissent couverts d'un duvet qu'ils portent long-temps ; ce n'est qu'après plusieurs mues, dans certaines espèces, que les jeunes prennent le plumage des adultes. Les habitans des bords de l'Océan donnent aux *goilands* le nom de *mauves*, et ceux des bords de la Méditerranée les appellent *gabians*. Les Naturalistes appellent plusieurs de ces oiseaux, *mouettes*. M. *de Buffon* réserve le nom de *goilands*, aux espèces dont la taille est au-dessus de celle du *canard*, et il appelle *mouettes*, tous les oiseaux plus petits, et qui sont de ce même genre ; c'est ainsi que le *goiland petit* est la *mouette cendrée* petite.

Le GOILAND *à manteau gris* ou le GOILAND *cendré*, pl. enl. 253. Il est un peu moins gros que le *goiland à manteau noir ;* le plumage supérieur est d'un cendré-gris, l'inférieur est, comme dans tous les *goilands*, blanc ; quelques pennes des ailes sont tachées de noir, mais toutes sont terminées de blanc ; le bec est jaunâtre ; sa partie anguleuse en-dessous est rouge ; les pieds sont de couleur de chair. On appelle ce *goiland*, sur les côtes de Normandie et de Picardie, où il est fort commun dans les deux derniers mois de l'année, *gros miaulard*, *bleu-manteau*.

Le GOILAND *à manteau gris-brun*. C'est le *goiland gris* de M. *Brisson*. Il fréquente les côtes d'Angleterre, dans le temps du passage du hareng ; mais il est beaucoup plus commun dans les mers du Nord. Les Hollandois qui vont à la pêche de la baleine, lui ont donné le nom de *bourgmestre*.

Le GOILAND *à manteau gris et blanc*. C'est la *mouette grise* de M. *Brisson*. Il fréquente nos côtes ; le Père *Feuillée* dit qu'il se trouve aussi en Amérique.

Le GOILAND *à manteau noir*. C'est le *goiland noir* de M. *Brisson ;* le *noir-manteau* des *pl. enl. 990*. Il a plus de deux pieds de long ; l'envergure est de cinq

pieds. Quelques-uns l'appellent *grande mouette religieuse.*

Le GOILAND BLANC du Spitzberg. C'est la *mouette blanche.*

Le GOILAND BRUN de M. *Brisson.* C'est, suivant quelques Auteurs, le *catarractes* d'*Aristote.* Les Navigateurs l'ont nommé le *cordonnier ;* peut-être, dit M. *Mauduyt*, parce que, fondant avec impétuosité sur sa proie, ils ont comparé la maniere dont il la perce de son bec, à l'action d'une alêne. Les Anglois qui accompagnoient le célebre et infortuné Cook, en virent un grand nombre aux Isles Malouines et Falkland. Ils donnerent à ce *goiland*, le nom de *poule du Port d'Egmont.* M. le Vicomte *de Querhoent* nous a mandé avoir observé que le *cordonnier* se trouve dans les parages où l'on rencontre les *damiers.* En effet, le *cordonnier* se trouve plus communément et en plus grand nombre dans les hautes latitudes des deux hémispheres, que dans les régions tempérées ; il fréquente de préférence les pays froids et les mers glacées : on le trouve cependant quelquefois sur nos côtes ; sa longueur totale est de dix-huit pouces ; tout son plumage est brun, mais plus clair et rayé de gris sur les parties inférieures ; les pennes des ailes et la queue sont d'un brun-noir ; l'iris est jaune ; le bec, noir ; les pieds sont jaunâtres.

Le GOILAND VARIÉ ou le GRISARD, *pl. enl. 266.* C'est le *caniard*, *colin* ou *grisard*, de *Belon.* Il est un peu moins gros que le *goiland à manteau gris.* Tout son plumage est varié de gris-brun, sur un fond blanc ; la gorge est blanchâtre ; l'iris gris ; le bec, noir ; les pieds sont blanchâtres, rougeâtres dans quelques individus : ce *goiland* est fort commun sur les côtes de l'Océan ; et il paroît qu'il y a dans cette espece, deux races, une grande et une petite.

GOIRAN. *Voyez* BONDRÉE.

GOISLETTE. *Voyez* PIERRE-GARIN.

GOITREUX, *Lacerta caudâ tereti longâ, pectore gibbo protenso*, Linn. ; *Salamandra Mexicana, rarior, strumosa*, Seba, Mus. 2, p. 21, tab. 20, n.° 4. Ce lézard est du quatrieme genre ; il se trouve dans l'Amérique Méridionale. On distingue, vers la région de

la poitrine de ce reptile, une espece de goître ou de tumeur toute couverte de petits grains ou boutons, semblables aux œufs des poissons. La couleur de ce goître est d'un rouge pâle; le reste du corps est d'un gris-cendré, parsemé de taches brunes. Cette derniere couleur est aussi celle des bandes qui s'étendent longitudinalement sur le ventre de l'animal; sa queue est arrondie et alongée, entourée d'anneaux verdâtres jusqu'au milieu, et blanchâtre dans tout le reste de sa longueur. On prétend que ce goître est creux à l'intérieur, et que l'animal, étant irrité, le fait gonfler bien au-delà de son état ordinaire.

GOÎTREUX ou GRAND-GOSIER. Nom donné, par quelques-uns à l'oiseau *onocrotale*. Voyez PÉLICAN.

GOÎTREUX. Surnom d'un *crapaud* des Indes. *Voyez* CRAPAUD GOÎTREUX.

GOLETTE-FOU. *Voyez* PALETUVIER ROUGE.

GOLFE. *Sinus*. Nom donné à un bras ou à une étendue de mer qui s'avance dans les terres, et qui est plus grand que la *baie*. Voyez *ce mot*. Les *golfes* d'une étendue considérable sont appelés *mers*. Tels sont la Méditerranée, la Mer de Marmara, la Mer Noire, la Mer Rouge, la Mer Vermeille. Les petits *golfes* des Isles Françoises de l'Amérique, sont appelés *cul-de-sac*. Voyez MER.

On distingue les *golfes propres* et *médiats*, et les *golfes impropres* et *immédiats* : les *golfes propres sont* séparés de l'Océan par des bornes naturelles, et n'ont de communication avec la mer à laquelle ils appartiennent, que par quelque détroit, c'est-à-dire, par une ou plusieurs ouvertures moins larges que l'intérieur du *golfe*. Telle est la Méditerranée, qui n'a de communication à l'Océan que par le détroit de Gibraltar; telle est la Mer Baltique, qui a pour entrée les détroits du Belt et du Sund. Les *golfes impropres* sont plus évasés à l'entrée, et plus ouverts du côté de la mer dont ils font partie; tels sont les *golfes* de Gascogne et celui de Lyon. Le *golfe immédiat* est celui qui est séparé de l'Océan par un autre *golfe;* soit qu'il en fasse une partie, comme le *golfe* de Venise, soit qu'il forme une mer à part; resserrée dans les propres limites que la Nature lui à marquées, comme

la Mer de Marmara, qui communique avec l'Archipel. Le *golfe médiat*, est celui qui communique à l'Océan, sans autre *golfe* entre-deux comme la Mer Baltique, la Mer Rouge et le *Golfe* Persique.

Les *golfes* sont en si grand nombre, qu'il seroit très-difficile d'en donner une liste exacte. Nous exposerons seulement ceux qui sont les plus connus dans les quatre parties du Monde, et dont il est mention dans l'*Encyclopédie*; savoir :

1.° En Europe, les *Golfes* de Bothnie, de Finlande, de Venise ou Adriatique, de Lyon, de Gênes, de Valence, de Gascogne, de Tarente et de Lépante.

2.° En Asie, les *Golfes* de Perse, de Bengale, de Cambaye, de l'Inde, de Siam, de Tonkin et de Pekeli.

3.° En Afrique, les *Golfes* Arabique et d'Arquin. On cite aussi les *Golfes* de Sidra, de la Goulette et celui de Guinée.

4.° En Amérique, les *Golfes* du Mexique, de Saint-Laurent, de Darien, de Panama, de Honduras, et ceux appelés improprement *Baies* d'Hudson et de Baffin.

GOMALA. Nom qu'on donne dans quelques endroits des Indes Orientales, au *rhinocéros*. Voyez *ce mot*.

GOMART d'Amérique, *Bursera gummifera*, Linn. Arbre résineux, à fleurs polypétales, de la famille des *Balsamiers*. On prétend que c'est le même que l'*arbre d'encens* de la Guiane, et, suivant M. le Chevalier *de la Marck*, qu'on l'appelle vulgairement *sucrier de montagne*, *bois à cochon*, *et gommier chibou* et *cachibou*. Voyez *ces mots*.

GOMBAUT. *Voyez* CALALOU.

GOMME, *Gummi*, Selon M. *Geoffroy*, (Mat. Médic.) c'est un suc végétal, concret, assez transparent, et d'une saveur douceâtre, qui se dissout facilement dans l'eau, qui n'est nullement inflammable, mais qui pétille et fait du bruit dans le feu. La *gomme*, selon cet Auteur, est composée d'une petite portion de soufre unie avec de la terre, de l'eau et du sel; de sorte que ces choses étant jointes ensemble, elles forment un mucilage, un corps muqueux qui est nourrissant et susceptible de la fermentation vineuse,

étant étendu dans de l'eau ; telles sont la *gomme adragante*, celle de *Bassora*, celle de *notre pays*, la *gomme arabique*, etc. *Voyez* ces mots. Ces sucs mucilagineux découlent ordinairement d'eux-mêmes des plantes et arbres connus sous les noms d'*acacia*, *barbe de renard*, du *cerisier*, *de l'abricotier*, etc. Les *gommes* n'ont presque point d'odeur ni saveur. Leur nature est presque la même dans toutes les especes. Elles ne different que par la plus ou moins grande quantité de mucilage qu'elles contiennent.

On donne encore en Droguerie et en Pharmacie, le nom de *gomme* à des sucs qui n'en ont point les caracteres ; ils sont résineux : c'est ainsi que l'on dit improprement, *gomme animé*, *gomme laque*, *gomme copal*, *gomme élémi*, *gomme caragne* ; au lieu du mot *gomme*, etc. il faut donc dire ici, *résine animé*, ainsi des autres. *Voyez ces mots.*

On donne aussi le nom de *gomme-résine*, aux substances peu ou point transparentes, qui participent tout à la fois des propriétés de la *gomme*, et de celles de la *résine* proprement dite. *Voyez l'article* RÉSINE. Au simple coup d'œil, on peut soupçonner la nature de ces sucs composés : l'opacité les décele. Les *gommes* et les *résines* sont transparentes. La résine est inflammable.

Les *gommes-résines* ordinaires du commerce, sont, la *gomme ammoniaque*, l'*assa-fœtida*, le *bdellium*, l'*euphorbe*, le *galbanum*, la *myrrhe*, l'*opopanax*, le *sagapenum*, et la *sarcocolle*. Ces sucs, qui suintent naturellement ou par incision, à travers l'écorce de certains arbres ou plantes dont il est parlé dans ce Dictionnaire, sous les noms qui leur sont propres, mis dans des menstrues aqueux, produisent une dissolution imparfaite et laiteuse. Cette liqueur, éclaircie par le repos, fournit un dépôt où la résine pure domine, et où on peut la retirer par le moyen de l'esprit de vin. On peut dissoudre entiérement les *gommes-résines*, avec un menstrue partie aqueux et partie spiritueux, tels que l'eau-de-vie, le vin et le vinaigre : il est bon d'observer que plusieurs de ces sucs contiennent, les uns plus de mucilage ou de gomme, et les autres plus d'huile ou de résine. Il n'est pas encore bien décidé si l'écou-

lement de ces sucs est une maladie de l'arbre qui les produit, ou une simple surabondance de la séve.

GOMME D'ABRICOTIER. *Voyez* GOMME DE PAYS.

GOMME D'ACAJOU. *Voyez l'article* ACAJOU.

GOMME ADRAGANTE. *Voyez* BARBE DE RENARD.

GOMME ALOUCHI. On donne ce nom à une substance friable, grise-roussâtre, qui participe plus de la nature résineuse que de la gommeuse. Elle découle d'un arbre appelé *fimpi*, à Madagascar; il s'en trouve aussi dans les terres Magellaniques. Les Indiens l'emploient dans leurs parfums : elle est fort rare. *Voyez le mot* CANNELLE BLANCHE.

GOMME AMMONIAQUE. *Voyez* AMMONIAQUE (gomme).

GOMME ANIMÉ. *Voyez* RÉSINE ANIMÉ.

GOMME ARABIQUE. *Voyez* ACACIA VÉRITABLE.

GOMME DE BASSORA, *Gummi Bassora.* On donne ce nom à une *gomme* d'un blanc sale, de la nature de la *gomme adragante*, et qu'on nous apporte, depuis quelques années, des Echelles du Levant. Cette *gomme* peu transparente, mais solide, est en morceaux de la grosseur du pouce : on dit que pendant les fortes chaleurs de l'été, elle découle abondamment, sans incision artificielle, d'un petit arbre épineux, fort semblable à celui qui donne la *gomme adragante.*

La *gomme de Bassora* est adoucissante et pectorale : les Teinturiers et les Confiseurs du Midi de l'Europe s'en servent pour les mêmes vues et avec le même succès, que des *gommes arabique* et *adragante.* Comme la couleur et la propriété de ces *gommes* sont à peu près les mêmes, on ne doit pas être surpris que la *gomme de Bassora* soit si communément mélangée avec ces deux autres *gommes*, sur-tout dans le temps où leur prix ordinaire éprouve quelque augmentation; tout ce qu'on en peut déduire, c'est qu'il doit se faire dans le pays une grande récolte de cette sorte de *gomme.*

GOMME CANCAME, *Cancamum.* Est une *gomme-résine* très-rare : elle paroît être formée d'un amas fortuit de plusieurs especes de *gommes* et de résines agglutinées les unes contre les autres : il y en a des parties qui, comme le succin, ont une couleur jau-

nâtre, une odeur de résine-laque, et qui se liquéfient sur le feu, ou s'enflamment à la lumiere d'une bougie. Une autre portion est noirâtre, impure, et se liquéfie en partie, en exhalant une odeur assez suave. Une troisieme et quatrieme parties sont blanchâtres, jaunâtres, et se dissolvent dans l'eau. On y trouve des particules de bois ou de pierres comme enclavées. Comme la récolte du *cancame* ne se peut faire que quand le hazard en fait rencontrer à des Mariniers qui remontent les fleuves en Afrique et en Amérique, on en doit présumer qu'elle provient de différentes especes d'arbres qui bordent ces rivieres, et que les différens sucs qui en ont exsudé, sont tombés dans l'eau et se sont accidentellement rencontrés et conglutinés ensemble avant que de se durcir. On estime fort la *gomme-résine cancame* pour les maux de dents. Cette substance, quoique impure, est fort chere et très-recherchée pour les Droguiers, à cause de sa singularité.

GOMME CARAGNE. *Voyez* CARAGNE ou CAREGNE.

GOMME DE CEDRE. *Voyez* RÉSINE DE CEDRE.

GOMME DE CERISIER. *Voyez* GOMME DE PAYS.

GOMME CHIBOU. *Voyez à l'article* GOMMIER.

GOMME ÉLASTIQUE. *Voyez* RÉSINE ÉLASTIQUE.

GOMME ÉLÉMI. *Voyez* RÉSINE ÉLÉMI.

GOMME DE FUNÉRAILLES ou GOMME DE MUMIE, *Gummi funerum.* C'est le nom que l'on donne quelquefois à l'*asphalte* ou au *bitume de Judée.* Voyez ASPHALTE.

GOMME DE GAYAC. *Voyez* RÉSINE DE GAYAC *au mot* GAYAC.

GOMME DE GOMMIER. *Voyez* GOMMIER.

GOMME DE GENEVRIER. C'est la *sandaraque* : on l'appelle aussi *vernis.* Voyez GENEVRIER.

GOMME-GUTTE. *Voyez* CARCAPULLI.

GOMME-LAQUE. *Voyez* RESINE-LAQUE à la suite de l'*article* FOURMI.

GOMME DE LIERRE. *Voyez* RÉSINE DE LIERRE *au mot* LIERRE.

GOMME MONBAIN. Elle est jaunâtre, rougeâtre, transparente, fort agglutinante : elle découle du tronc de

de l'*acaja*, du fruit duquel on tire une liqueur vineuse. *Voyez* MONBAIN.

GOMME OLAMPI. *Voyez* RÉSINE OLAMPI.

GOMME D'OLIVIER. Elle découle de certains oliviers sauvages qui bordent la Mer Rouge : elle est astringente et détersive ; sa couleur est jaune, et sa saveur un peu âcre.

GOMME OPOPANAX. C'est une *gomme-résine*. Voyez OPOPANAX *au mot* BERCE (grande).

GOMME D'OXICEDRE. *Voyez* SANDARAQUE.

GOMME DE PAYS, *Gummi nostras*. On donne ce nom aux différentes *gommes* qui découlent d'elles-mêmes des bifurcations de plusieurs arbres, tels que le *pommier*, le *pêcher*, le *prunier*, le *cerisier*, l'*abricotier*, l'*olivier*, etc. *Voyez ces mots*. La *gomme de pays* est plus ou moins pure, d'abord blanchâtre, ensuite jaunâtre, puis rouge et brunâtre : elle a une sorte d'élasticité. Les Chapeliers s'en servent dans leurs teintures.

GOMME-RÉSINE. *Voyez à l'article* GOMME.

GOMME DE SASSA. *Voyez à l'article* OPOCALPASUM.

GOMME DU SÉNÉGAL, *Gummi Senegalense*. C'est la *gomme* qui découle de plusieurs especes d'*acacias*, dont les uns sont nommés *gommiers blancs*, et les autres *gommiers rouges*, parce qu'on en recueille deux sortes de *gommes*, la blanche et la rouge ; ce sont ces especes de *gommes* que l'on appelle dans le commerce *gomme d'Arabie* ou *Arabique*, ainsi nommée de ce que l'on nous a apporté la premiere de l'Arabie heureuse, où elle est appelée *charad ;* ensuite d'Égypte, etc. ; mais le grand commerce s'en fait aujourd'hui au Sénégal, parce que ces especes *d'acacias* sont très-communs dans les forêts qui avoisinent ce pays. Les Maures de l'Afrique en viennent faire la traite ; c'est un objet de commerce d'autant plus important, qu'il y a peu de manufactures qui n'emploient beaucoup de *gomme arabique*. On choisit, pour l'usage intérieur, celle qui est blanche ou d'un jaune pâle, transparente, brillante, et l'on réserve pour les autres usages celle qui est roussâtre. Les Negres se nourrissent souvent de cette *gomme* bouillie avec du lait. Maintenant les *acacias porte-gommes* sont ou d'Égypte,

ou d'Arabie, ou du Sénégal; *Voyez* ACACIA VÉRITABLE *et* GOMMIER.

GOMME SÉRAPHIQUE. C'est la *gomme-résine* appelée *sagapenum*. Voyez *ce mot*.

GOMME TACAMAQUE. C'est la résine *tacamahaca*. Voyez TACAMAQUE.

GOMME TURIS ou TURIQUE, ou VERMICULAIRE. *Voyez à l'article* ACACIA VÉRITABLE.

GOMMIER, *Arbor chibou ; Terebinthus*, Plum. ; *Pistacia*, Linn. ; *Burseria gummifera*, Jacquin ; *Youlonné*, *Chiboue* des Caraïbes. C'est un grand arbre de l'Amérique, ainsi nommé à cause de la grande quantité de *gomme* qu'il jette : on en distingue deux especes : l'un se nomme *gommier blanc*, et l'autre *gommier rouge*.

Le *gommier blanc* est un des plus hauts et des plus gros arbres de nos Isles, et en même temps l'un des plus utiles aux Sauvages de l'Amérique Septentrionale. Il s'éleve jusqu'à la hauteur de trente à quarante pieds ; et a souvent trois à quatre pieds de diametre : son écorce est blanchâtre ; son bois est blanc, dur, difficile à mettre en œuvre ; on en fait des canots d'une seule piece ; ses feuilles ressemblent à celles du *gommier rouge ;* mais elles sont plus grandes ; ses fleurs sont petites, blanches, disposées par bouquets au haut des rameaux ; son fruit est gros comme une olive, presque triangulaire, verdâtre d'abord et ensuite brunâtre ; sa chair est tendre et remplie d'une matiere gluante et blanchâtre.

Le *gommier rouge*, qui croît aux lieux secs et arides, dans la Guadeloupe, porte un bois également blanchâtre, mais tendre, poreux, de peu de durée, et qui se pourrit promptement ; son tronc est gros, un peu crochu ; il est revêtu d'une écorce épaisse et verdâtre, dont la partie extérieure est mince, roussâtre, et se sépare aisément ; ses branches sont fort étendues, et portent des feuilles qui sont pointues au sommet, arrondies par la base, de trois à quatre pouces de longueur, d'environ deux pouces de largeur, sans dentelures, luisantes et d'un vert foncé en dessus, pâle en dessous, attachées deux à deux sur une côte par un pétiole tantôt long, tantôt très-court,

divisées en deux parties égales par une côte saillante en dessous ; ses fleurs sont, comme les précédentes, par bouquets, et blanches : il leur succede un fruit charnu, ovale, semblable à la pistache, résineux, et contenant un noyau dur.

En général, ces deux arbres ne different guere l'un de l'autre que par la couleur de leur écorce. On les trouve par-tout à Saint-Domingue, dans les mornes et dans les plaines : on les emploie pour faire des entourages ; leurs branches prennent facilement racine, et deviennent en peu de temps de grands arbres.

Le P. *Plumier* prétend que ces *gommiers* ne different de nos térébinthes que par la structure de leurs fleurs, qui ne sont pas à étamines.

Une observation très-importante à faire, est que les *gommiers* du Sénégal ne donnent effectivement, pendant l'été, qu'une gomme que l'on vend dans le commerce sous le nom de *gomme du Sénégal*, Voyez *ce mot :* tandis que les *gommiers* de l'Amérique ne distillent qu'une résine. Peut-être ces arbres *gommiers* n'ont-ils qu'une ressemblance apparente, et que ceux de l'Amérique devroient être plutôt nommés *résiniers*. En effet, le prétendu *gommier d'Amérique* donne, avec ou sans incision, depuis trente jusqu'à cinquante livres d'une résine blanchâtre et gluante comme la térébenthine, qu'on nous apporte quelquefois dans des barils ; d'autres fois elle a assez de consistance, et est enveloppée dans de grandes et larges feuilles qui naissent sur un grand arbre nommé *cachibou*, lequel croît dans le pays : c'est de là qu'est venu le nom de *gomme chibou* ou *résine cachibou*. Les Américains et les Sauvages emploient ces feuilles à plusieurs ouvrages, et principalement à garnir les paniers d'aromates, afin d'empêcher que l'air n'y pénetre : ils brûlent quelquefois cette résine au lieu d'huile. On prétend que quelques Négocians mêlent cette résine dont l'odeur est pénétrante, dans la résine élémi, même avec la résine animée et la tacamaque. Si la résine du *gommier d'Amérique* étoit une gomme, ce mélange frauduleux seroit impossible

La résine du *gommier d'Amérique* est bonne pour

la dyssenterie et la néphrétique : on la prend intérieurement comme la térébenthine, en bolus et au poids d'un demi-gros ; appliquée extérieurement, elle est nervale. Les feuilles du *gommier de l'Amérique* sont estimées vulnéraires.

GOMMIER RÉSINEUX des Isles Malouines. Cette plante nouvelle et inconnue à l'Europe, que M. *de Bougainville* a observée dans son *Voyage des Isles Malouines*, est, dit-il, d'un vert-pomme, et n'a en rien la figure d'une plante : on la prendroit plutôt pour une loupe ou une excroissance de terre de cette couleur ; elle ne laisse voir ni pieds, ni branches, ni feuilles. Sa fleur et sa graine sont très-petites ; sa surface de forme convexe est d'un tissu si serré, qu'on n'y peut rien introduire sans déchirement ; sa hauteur n'est guere de plus d'un pied et demi, et on en voit qui ont six pieds de diametre : on peut monter dessus et s'y asseoir comme sur une pierre. Leur circonférence n'est réguliere que dans les petites plantes, qui représentent assez la moitié d'une sphere, mais lorsqu'elles sont accrues, elles sont terminées par des bosses et des creux sans aucune régularité. Il sort de plusieurs endroits de leur surface des gouttes gommo-résineuses : leur odeur est forte, assez aromatique, et approche de celle de la térébenthine. Lorsqu'on coupe cette plante, on observe qu'elle part d'un pied d'où s'élevent une infinité de jets concentriques, composés de feuilles en étoiles enchâssées les unes dans les autres, et comme enfilées par un axe commun. Ces jets sont blancs jusqu'à peu de distance de la surface, où l'air les colore en vert. En les brisant il en sort un suc abondant et laiteux, plus visqueux que celui des tithymales ; le pied est une source abondante de ce suc, ainsi que les racines, qui s'étendent horizontalement, et vont provigner à quelque distance, de sorte qu'une plante n'est jamais seule. Le *gommier résineux* paroît se plaire sur le penchant des collines, et toutes les expositions lui sont indifférentes. Quoique le suc de cette plante ne soit dissoluble, pour la majeure partie, que dans les spiritueux, lorsqu'elle est détachée de dessus le terrain ; retournée à l'air et exposée au

lavage des pluies, elle perd même sa substance résineuse ; elle devient d'une légéreté surprenante, et brûle comme de la paille. Les Matelots se sont servis avec succès de la résine de cette plante pour se guérir de légeres blessures.

GONAMBOUCH. C'est le *bruant de Surinam*, de M. *Brisson ;* il a été indiqué par *Seba*. Son chant est très-agréable : il a un goût de préférence pour le maïs.

GONDOLE. On donne ce nom à plusieurs especes de coquillages du genre des *Tonnes* et de la classe des *Univalves ;* Voyez *ces mots*. M *Adanson* fait un genre particulier de ce coquillage, et le place à la tête des univalves, à cause de la simplicité de sa structure.

GONOLEK. Cet oiseau a été nommé ainsi par les Negres du Sénégal, c'est-à-dire, dans leur langage, *mangeur d'insectes*. M. *Adanson* l'a envoyé sous le nom de *pie-grieche rouge* du Sénégal, *pl. enl. 56*. Cet oiseau remarquable par les couleurs vives dont il est peint, est à peu près de la grandeur de la pie-grieche grise d'Europe. Il n'en differe, pour ainsi dire, que par les couleurs, qui néanmoins suivent dans leur distribution à peu près le même ordre que sur la pie-grieche grise d'Europe ; mais comme ces couleurs en elles-mêmes sont très-différentes, M. *de Buffon* a cru devoir regarder cet oiseau comme étant d'une espece différente.

GORDIUS ou CRIN DE MER ou SOIE DE MER ou FIL DE SERPENT. Il paroît qu'on a désigné sous ces différens noms le même individu aquatique, ou des especes analogues, dont les unes vivent dans les eaux douces, et les autres dans les eaux salées. On trouve communément en été le *gordius* dans les marais, dans les lacs, et dans les fontaines. Cette espece de ver est plus ou moins long, d'un à deux pieds, rarement de trois, et d'une épaisseur toujours égale ; sa couleur est ou noirâtre ou d'un bai-brun : avant son dernier accroissement, il est d'un blanc-grisâtre ou jaunâtre : ce ver, vu de loin, ressemble à un gros crin de cheval ; il est souvent entortillé, mais plus communément il se meut à la maniere

des serpens ; à l'aide de la loupe on distingue très-facilement les pinces ou crochets dont sa tête est armée. On dit que si on coupe ce ver par morceaux, alors chaque morceau coupé conserve son mouvement, reprend, de même que le polype, une tête, un corps et une queue, quand on le remet dans l'eau. *Voyez* POLYPE.

M. *Linnæus*, qui parle de ce ver sous le nom de *Gordius pallidus*, *caudâ capiteque nigris*, dit que les Naturalistes ont regardé ce qu'on disoit de ce ver, comme une fable si ridicule et si contraire à la Nature, qu'ils n'ont pas même fait une seule expérience pour le vérifier. *Gesner*, *Aldrovande* et *Jonston*, ont parlé de ce ver sous le nom de *seta* ou de *vitulus aquaticus*. Les Smolandois l'appellent *onda-betel*. Il occasionne des inflammations dans la gorge des animaux qui l'avalent. Le *gordius* n'auroit-il pas quelque analogie avec les *draconcules* ou *dragonneaux* et les *crinons* ? Voyez *ces mots*. Suivant M. *Muller*, le *gordius* est composé d'articles qui sont par-tout du même volume. On a vu dans une hirondelle qui venoit d'être tuée, dix à douze *gordius*, et environ le double de *ténia* ordinaires. M. l'Abbé *Clément*, Pasteur dans le Valais, dit en avoir vu sortir du corps des grandes sauterelles vertes.

GORFOU. *Voyez* MANCHOT *à bec tronqué*.

GORGE, *Fauces*. Est cette partie intérieure située au fond de la bouche des animaux.

GORGE-BLANCHE, *Albecula*. Selon *Albin*, c'est un oiseau de passage qui paroît en Angleterre au printemps, et qui quitte ce pays à l'approche de l'hiver : son bec est noir en partie ; son plumage est presque tout blanc, particuliérement à la gorge ; il fréquente les haies et les jardins, se nourrit de cerfs volans, de mouches et d'autres insectes ; il se tapit et saute de côté et d'autre dans les buissons, où il fait son nid fort près de terre ; le dehors en est construit de petites tiges d'herbes et de brins de paille seche ; le milieu est composé de joncs fins et d'herbes molles, et le dedans de crins et de poils fins : il pond cinq ou six œufs de couleur brune-noire, mélangée de noir et de vert.

GORGE-BLEUE, *Rubecula cærulea aut Cyanecula*, pl. enl. 361, fig. 2. Cet oiseau est du genre du *Bec-figue*; il est de la taille du *rouge-gorge*, et il partage plusieurs de ses habitudes; le plumage supérieur est d'un cendré-brun; la gorge et le milieu du cou sont de la couleur de la plante appelée *barbeau*; il y a une tache au milieu, d'un blanc-argenté; sous cette plaque bleue est une bande noire, puis une rousse; le reste du dessous du corps est d'un gris-roussâtre; le bec, noirâtre; les pieds et les ongles sont bruns. On en distingue quelques variétés: il y en a sans tache blanche au milieu de la plaque bleue. Voyez *pl. enl. 610, fig. 1 et 2.* Ces oiseaux vivent d'insectes; en automne, ils mangent des baies et des fruits tendres; en été, ils se tiennent sur les lisieres des bois, près des lieux aquatiques; ils construisent leur nid à la bifurcation des branches; ils emploient la mousse et l'herbe seche; en hiver ils vont dans les Pays Méridionaux, où on les appelle *cul-rousset*. Ils se trouvent à Gibraltar et en Afrique; dans l'été, ils viennent dans la Lorraine et l'Allemagne.

GORGE-JAUNE de Maryland. *Voyez* FIGUIER *aux joues brunes-noirâtres.*

GORGE-NUE. Cet oiseau que l'on a vu vivant à Paris, chez feu M. le Marquis *de Montmirail*, avoit le dessous du cou et de la gorge dénué de plumes, et simplement couvert d'une peau rouge; le reste du plumage étoit beaucoup moins varié et moins agréable que celui du *francolin*. La *gorge-nue* se rapproche de cette espece d'oiseau par ses pieds rouges et sa queue épanouie, et du *bis-ergot* par le double éperon qu'elle a pareillement à chaque pied. On n'a point encore assez d'observations pour juger à laquelle de ces deux especes elle ressemble le plus par ses mœurs ou par ses habitudes.

GORGE-ROUGE, plus communément ROUGE-GORGE, *pl. enl. 361, fig. 1*; en latin *Erithacus aut Rubecula*. C'est la *rubeline*, *godrille*, *roupie*, *berée*, *rouge-bourse*, de *Belon*; *pettirosso* en Italien; *bosote* en Bourgogne; *rubiette* en Anjou; *rubienne* dans le Maine; *jaunar* en Auvergne; *russe* et *ruche* en Saintonge et en Poitou; *frilleuse* en Picardie. C'est un petit oiseau de passage,

du genre du *Bec-figue* : sa corpulence est un peu inférieure à celle du *rossignol* ; sa taille est svelte, élégante ; les jambes, les pieds et les ongles sont d'un rouge-brun ; l'iris est couleur de noisette ; son bec grêle, délié et noirâtre ; sa langue est comme fourchue ; les parties supérieures de la tête, le derriere du cou, et tout le dessus du corps, sont d'un gris-brun ; le devant du front, le tour des yeux, la gorge, le devant du cou, sont d'un roux-jaunâtre ou orangé, qui s'étend sur le haut de la poitrine ; le bas de la poitrine est cendré sur les côtés, blanc dans son milieu ; le ventre est blanc, les côtés d'un brun-olivâtre-terne, ainsi que les pennes des ailes et de la queue ; les moyennes des ailes sont de plus terminées par une petite tache rousse.

Les *rouges-gorges* viennent au printemps, et se retirent vers le mois d'Octobre ; à leur arrivée, ils se jettent dans les bois, préferent ceux qui ont le plus d'étendue ; ils y cherchent les lieux frais, voisins des eaux, et s'y fixent pour passer l'été, et y faire leur ponte. M. *Mauduyt* observe que ces oiseaux étant solitaires et n'arrivant pas en troupes, ils sont peu observés à leur arrivée. On prétend même que deux *rouges-gorges* ne se trouvent pas perchés sur le même arbre, (*unum arbustum non alit duos erithacos*). Mais à leur départ, avant de nous quitter, ces oiseaux se répandent dans les jardins, dans les vergers, et approchent très-près des habitations, surtout en Septembre : c'est alors qu'on les remarque ; ils se nourrissent, dans les bois, d'insectes et de vermisseaux ; en automne, ils sont friands de raisins, de différentes baies, et de figues, dont ils mangent beaucoup. Ils partent seuls comme ils sont arrivés ; mais il en reste toujours quelques-uns, et même en assez grand nombre pendant l'hiver ; ils ne cessent pas alors de fréquenter les jardins et les potagers, et de rôder autour des habitations. Lorsque le froid devient rude, et que la terre est couverte de neige, ces oiseaux entrent dans les maisons, y ramassent les mies de pain, des grains, et même des petits morceaux de viande : ceux qui sont alors dans les bois, suivent les bûcherons, et ramassent, presque

entre leurs jambes, les miettes qui tombent pendant qu'ils prennent leurs repas : il paroît que le besoin les rend hardis et familiers. Au reste, les *rouges-gorges* sont on ne peut plus aisés à apprivoiser, et ils supportent la perte de leur liberté, sans témoigner beaucoup d'humeur. M. *Mauduyt* en a entendu chanter le jour même de leur détention : on leur donne la même nourriture qu'au rossignol; ils peuvent vivre aussi de mie de pain émiettée, de chenevis écrasé, et de millet. Ils n'ont, en hiver, qu'un chant fort bas, et qu'on n'entend que de très-près; mais dans le temps de la ponte, il est plus vif et plus fort : l'un et l'autre chant est composé de sons doux et agréables.

Les *rouges-gorges* placent leur nid près de terre, sur les herbes capables de le soutenir, ou au pied des jeunes arbres. Ils le construisent de mousse entremêlée de crin et de feuilles de chêne, et le garnissent de plumes en dedans : la ponte est de cinq à sept œufs de couleur brune; les jeunes ne commencent à prendre qu'en Septembre la couleur orangée qui couvre le devant du corps. C'est un des oiseaux les plus faciles à prendre, et qu'une certaine curiosité qui lui est naturelle, dit M. *Mauduyt*, fait donner dans tous les piéges : il est le premier à accourir à la pipée; c'est aussi, soit dans les bois, soit dans la voliere, le premier oiseau en mouvement, celui qui chante le matin avant tous les autres; le soir, il est le dernier à se faire entendre et à cesser de voltiger; en un mot, il tâche, en hiver, d'égayer la triste Nature, et de nous consoler de l'absence du rossignol. Les *rouges-gorges* passent pour un mets fort délicat en automne, et ce mets est bien plus connu en Allemagne, en Lorraine et en Alsace, où ces oiseaux sont en plus grand nombre que dans nos provinces.

ROUGE-GORGE *bleu* de la Caroline, de M. *Brisson*. Il est un peu plus gros que le nôtre; il n'a pas à proportion les pieds si longs, et sa queue est aussi plus courte; il a le bec noirâtre, les pieds et les ongles bruns; tout le plumage supérieur est d'un beau bleu; l'inférieur est roux, excepté le ventre, qui est blanc, et la gorge tachetée d'un peu de bleu; la queue

est bleue ; les pennes des ailes le sont aussi, avec du brun à leur extrémité ; la femelle a les couleurs beaucoup plus claires.

Ces oiseaux ont le vol rapide ; ils font leur nid dans des trous d'arbres ; on les trouve, dit *Catesby*, dans toute l'Amérique Septentrionale, mais particuliérement à la Caroline et à la Louisiane.

GORGONE. *Voyez à l'article* ZOOPHYTE.

GOSCHIS du P. *Charlevoix* ; il paroît que c'est le *gosquès* de *Garcilasso*, le même animal que l'*alco d'Acosta*. Voyez ALCO, à la suite de l'*article* CHIEN.

GOSIER, *Guttur*, *Jugulum*. Est cette partie qui répond à la gorge des animaux.

GOSSAMPIN. Arbre des Indes, d'Afrique et d'Amérique, dont le fruit mûr produit une espece de coton, connu sous le nom de *fromager* dans nos Isles Françoises. Il tire son nom des deux mots latins, *gossipium*, coton, et *pinus*, pin ; parce qu'il a quelque ressemblance avec le pin, et qu'il porte une espece de coton. *Voyez* FROMAGER.

GOUACHE de *Belon*. C'est la *perdrix grise*. Voyez *ce mot*.

GOUANDOU. C'est le *coendou*. Voyez *ce mot*.

GOUARONA. Nom que les Brasiliens donnent à un oiseau qui est le *courlis brun* d'Amérique, de M. *Brisson*. Son plumage est d'un brun-marron, avec des reflets verts aux ailes et à la queue ; le bec est jaunâtre, brun à son extrémité.

GOUDRAN ou GOUDRON ou GAUDRON. *Voyez à l'article* PIN. On donne le nom de *goudron minéral des Barbades* à la *pétrole* d'Amérique. *Voyez* PÉTROLE. Le *goudron de montagne* est la *poix minérale*. Le Lord *Dondouald* a indiqué le premier la maniere de retirer du charbon de terre un *goudron* ; c'est par une espece de distillation.

GOUET, Nom qu'on donne au *pied de veau*.

GOUFFRE, *Gurges*. Nom donné à ces tournoiemens d'eau causés par l'action de deux ou plusieurs courans opposés. L'*Euripe*, si fameux par la mort d'*Aristote*, absorbe et rejette alternativement les eaux sept fois en vingt-quatre heures. Ce *gouffre* est près des côtes de la Grece. Le plus grand *gouffre* que l'on connoisse,

est celui de la mer de Norwége, à environ quarante milles au Nord de la ville de Drontheim, entre le Promontoire de Lofoden et l'Isle de Wæron. On assure que ce fameux *gouffre* de l'Océan Septentrional, a plus de vingt milles de circuit. Aux simples bruits populaires, on a ajouté bien des fables sur les propriétés de ce *gouffre*. On a dit qu'il faisoit un bruit épouvantable, que pendant six heures il attire à une très-grande distance les baleines, les vaisseaux, et rend ensuite pendant autant de temps, mais réduit en pieces, tout ce qu'il avoit absorbé ou englouti. On lit dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Suede*, *Tome XII*, *année 1750*, que ce courant, qui est connu sous le nom de *mahlstrom* (c'est-à-dire *courant qui moud*), a sa direction, pendant six heures, du Nord au Sud, et pendant six autres heures, du Sud au Nord : il suit constamment cette marche, qui est toujours opposée au mouvement de la marée. Lorsque ce courant est violent, il forme de grands tourbillons ou tournoiemens qui ont la forme d'un cône creux et renversé. Il est dangereux uniquement dans les temps de tempête et de vents orageux, qui sont fréquens dans cette mer; alors le *mahlstrom* fait un bruit terrible. C'est dans le temps que la marée est la plus haute, et qu'elle est la plus basse, que ce *gouffre* est le plus tranquille. Il n'y a que vingt brasses d'eau en cet endroit. Nos Matelots donnent le nom de *vire-vire* à ces especes d'entonnoirs d'eau. *Voyez les articles* COURANS, MER *et* VENT.

GOUJON BLANC, *Gobius jozo*, Linn.; *Gobius albus*, Rondel.; *Gobius pinnâ ventrali cæruleâ, ossiculis pinnæ dorsalis suprà membranam assurgentibus*, Arted. Poisson du genre du *Gobie;* il se trouve dans plusieurs mers de l'Europe : il a au moins trois pouces de longueur; la couleur du corps est blanchâtre et marquée de lignes transversales argentées, dont les bords ont une teinte de rouille de fer. Selon *Gronovius*, ce poisson a la tête comprimée latéralement, aussi longue que le corps, et inclinée vers le museau; l'ouverture de la gueule, d'une grandeur médiocre; chacune des mâchoires garnie d'une rangée de dents assez grandes, aiguës et serrées les unes contre les

autres ; les yeux d'une figure ovale ; le corps oblong et arrondi ; le dos rétréci à son sommet ; les écailles petites, âpres au toucher, et disposées sur des lignes longitudinales ; la premiere nageoire dorsale est très-élevée, et a six rayons minces comme des fils ; la seconde dorsale en a seize flexibles, mais dont le premier est un peu épineux ; les pectorales en ont chacune dix-neuf ; les abdominales, qui semblent réunies, douze un peu rameux ; celle de l'anus en a quatorze ; celle de la queue, qui est grande, un peu arrondie, quinze rameux, outre plusieurs autres très-courts et placés sur les côtés.

GOUJON DE MER ou BOULEREAU, *Gobius paganellus*, Linn. Hasselq. ; *Gobius albus*, Belon ; *Gobius marinus*, Rondel. ; à Venise, *paganello*. Poisson du genre du *Gobie ;* il se trouve dans la Méditerranée ; il ne prend jamais autant d'accroissement que le *goujon noir ;* sa couleur est aussi d'un ton plus clair ; la nageoire antérieure du dos est marquée à son extrémité d'une bandelette jaune transversale ; sa tête est plus courte, et ses mâchoires plus convexes ; la double nageoire du ventre fait encore mieux l'évantail : il est *saxatile*, puisqu'il se tient entre les rochers ; au lieu que le *goujon noir* se trouve dans les eaux marécageuses.

GOUJON NOIR. *Voyez* BOULEREAU.

GOUJON DE RIVIERE ou BOUILLEROT, *Cyprinus gobio*, Linn. ; *Gobio fluviatilis*, Rondel. ; en Angleterre, *gudgeon ;* en quelques pays, *vairon*, *goison*, *gonion*. C'est un petit poisson de riviere, qu'on confond souvent, mais à tort, avec l'*able* et le *vairon*. Voyez *ce mot*.

Le *goujon de riviere* est le *goiffon* des Lyonnois ; il est du genre du *Cyprin*. C'est un poisson à nageoires molles, couvert de petites écailles minces ; son corps est un peu arrondi ; la gueule est ronde lorsqu'il la tient ouverte ; elle est garnie, à chacun de ses coins, d'un petit barbillon ; les iris des yeux sont blancs ; les nageoires très-ouvertes ; les mâchoires sont dépourvues de dents ; les lignes latérales passent au milieu des côtés ; la nageoire dorsale a neuf rayons ; les pectorales en ont chacune treize ou quatorze ;

les abdominales, huit ou neuf; celle de l'anus en a onze; celle de la queue, qui est échancrée, dix-neuf; le dos est brunâtre; le ventre d'un blanc obscur; il y a neuf ou dix taches noirâtres sur les lignes latérales, et d'autres plus petites sur le dos, la queue et les nageoires. *Artedi* dit que dès le mois d'Avril, les femelles ont des œufs, mais qui ne sont pas encore développés. Ce poisson vit dans la fange et l'ordure. Sa longueur ordinaire est de cinq pouces: il a la mâchoire supérieure plus longue que l'inférieure. Sa chair étant frite est assez agreable à manger.

Ruysch, dans sa *Collection des poissons d'Amboine*, parle de plusieurs especes de *goujons de riviere*, dont les habitans de ce pays se nourrissent. On voit à Augsbourg en Allemagne un *goujon de riviere*, qui a le corps plus serré et plus pâle que le nôtre.

La saison de pêcher le *goujon* est depuis Novembre jusqu'en Avril. On le prend à la nasse dans les rivieres, quelquefois aussi dans des filets, dont les mailles sont étroites. L'on peut, en s'amusant, en faire une pêche abondante, en jetant dans un endroit une tête de cheval ou de bœuf; car ils s'y assemblent aussi-tôt en très-grand nombre. Suivant M. *Duhamel*, douze *goujons* ne pesent qu'une livre, ou à peu près.

GOULIN. Nom donné, aux Philippines, à l'oiseau que M. *Brisson* a désigné sous le nom de *merle chauve des Philippines*, pl. enl. 200; la peau qui est dégarnie de plumes, sur la tête, est rouge: le plumage supérieur est d'un gris-argenté; l'inférieur est partie noirâtre et partie d'un brun-gris.

GOULU. Nom donné à une espece de *cormoran* apprivoisé. *Voyez* CORMORAN.

GOULU DE LAPONIE, *Gulo*. Animal quadrupede, qui a cinq doigts aux pieds, et que M. *Brisson* regarde comme l'*hyene* des Anciens, mais que M. *Linnæus* met dans le genre des *Belettes*. Ce *goulu* terrestre, que *Scaliger* appelle *vautour quadrupede*, parce qu'il se nourrit quelquefois de cadavres, est le même animal que le *glouton*. Voyez *ce mot*.

Pavius, qui a autrefois fait, en présence de *Jean Laët*, l'anatomie d'un *goulu*, dit y avoir remarqué

trois choses singulieres qu'il a communiquées à *Thomas Bartholin*. La premiere est qu'il n'a point de cordon ombilical. La seconde est que le foie du *goulu* est fortement lié avec le ligament du diaphragme ; et en cela il a rapport avec la constitution intérieure du foie de l'homme ; car, dans les brutes, le foie est suspendu par un ligament. La troisieme est que l'intestin, depuis un bout jusqu'à l'autre, est de la même figure : il n'a point d'intestin cœcum, et les autres sont droits. On conserve dans le Cabinet Royal de Dresde deux peaux de ces animaux.

GOULU DE MER. Espece de *mouette* ou de *goiland*, qui se trouve en grand nombre au Cap de Bonne-Espérance.

GOULU DE MER. Nom donné par quelques-uns à l'un des plus voraces de tous les animaux du Monde marin ; c'est le *requin*, Voyez *ce mot*.

GOUPIL. *Voyez* RENARD.

GOURA. *Voyez* CROWN-VOGEL.

GOURDE ou FLACON des Pélerins. C'est la *cougourde*, la *courge-bouteille*, la *calebasse* d'herbe. *Voyez* à l'article COURGE *à fleurs blanches*.

GOURGANDINE. Coquille bivalve, de la famille des *Cames tronquées*, especes de *cœurs*, et du genre des *Concha Veneris* sans pointes. *Voyez* CONQUE DE VÉNUS.

GOURGANES. Especes de petites *féves*, qui sont d'une fort bonne qualité. *Voyez au mot* FÉVE.

GOUSSE. *Voyez* ce mot, dans le *Tableau Alphabétique* de l'article PLANTE.

GOUTTE DE LIN. *Voyez* CUSCUTE.

GOYAVE et GOYAVIER. *Voyez* GUAYAVIER.

GRABEAU. C'est, chez les Epiciers-Droguistes, les fragmens, poussieres, criblures et autres rebuts de matieres fragiles, comme *séné*, *quinquina*, etc.

GRAINE, *Semen*. C'est la semence que la plupart des plantes produisent : chaque *graine* contient en soi le germe de la plante qui en doit naître : ainsi la semence est le rudiment d'une nouvelle plante, lorsqu'elle a été fécondée par le *pollen* des antheres ; *Voyez l'article* FLEUR. En un mot, la *graine* est à la plante,

ce que l'œuf est à l'animal (*a*); *Voyez* aussi *à l'article* PLANTE *et au mot* ŒUF. La fécondité des végétaux offre quelque chose de remarquable. Il y a des plantes qui portent plusieurs centaines de *graines*, comme le *chanvre* et le *millet*. Un seul pied de *maïs* a donné jusqu'à deux mille *graines*. On a compté jusqu'à trois à quatre mille *graines*, dans un seul calice de *soleil-vosakan*; quarante mille dans un épi de *typha*, espece de roseau, appelé *masse-d'eau*; mais tout cela n'est que le produit d'un pareil nombre d'ovaires ou de fleurs : il est bien plus extraordinaire qu'un seul fruit de *tabac* rapporte mille *graines*, et celui du *pavot blanc*, et du *nénufar blanc*, appelé *volant*, huit mille. *Ray* rapporte qu'ayant pesé et compté de la *graine de tabac*, il avoit trouvé que mille douze ne pesoient qu'un grain; et qu'ayant retiré d'un seul pied de *tabac* six gros de *graines*, il avoit conclu que ce pied avoit produit plus de trois cents soixante mille *graines*. Il estime de même qu'un seul pied de *scolopendre* rend annuellement plus d'un million de *graines*. Ce terme de fécondité, de profusion, de ressource, qui déjà semble devoir étonner notre imagination, n'est probablement pas encore le dernier effort de la Nature, qui semble fuir l'indigence et la disette. L'expérience prouve qu'une seule *graine* est comme le réservoir commun d'un grand nombre de jets, que des circonstances favorables peuvent faire éclore et développer. *Voyez l'article* BLÉ.

Il n'y a point de proportion constante entre la

(*a*) *Linnæus* dans ses *Amœnitates academicæ*, et plusieurs autres Savans Naturalistes, ont fait un parallele très-ingénieux entre les métamorphoses des insectes, et le développement des plantes : ils comparent la graine avec l'œuf; la production des branches et des feuilles avec l'état des larves; les boutons avec les chrysalides; et les fleurs avec l'insecte parfait. S'il est prouvé aujourd'hui, dit M. *Bonnet*, que le *poulet* et le *têtard* existent tout entiers dans l'œuf avant la fécondation, il y a bien de l'apparence que la plantule existe de même dans la *graine* avant la fécondation, et on l'observe distinctement dans les semences des plantes légumineuses..... Au reste, il faut l'intervention du *pollen*, pour que cette plantule sorte de l'inertie et de son état d'emboîtement, et pour qu'elle se développe.

graine et la plante qui en provient, puisque les plus grands arbres portent souvent les plus petites *graines*, qui toutes contiennent une matiere farineuse et plus huileuse que les autres parties de la plante. Le *haricot* et le *melon* ont les *graines* plus grosses que le *platane*, le *saule* et le *figuier*.

En général, les animaux qui vivent le plus, sont ceux qui portent le plus long-temps leurs petits; mais il n'en est pas de même dans les végétaux. L'*orme* vit long-temps, et sa *graine* mûrit en moins de trois mois, souvent même avant qu'il ait repris ses feuilles.

Quand on étudie les plantes, il est essentiel d'observer, dans les fruits, quels sont les endroits où les *graines* sont attachées : le semence est ordinairement contenue dans un péricarpe. Dans certains végétaux, les *graines* sont nues et attachées sur le réceptacle; telles sont les *labiées :* la semence est aussi à découvert dans les *borraginées*, les *ombelliferes*, les *flosculeuses* ou *fleuronnées*, les *semi-flosculeuses* ou *demi-fleuronnées*, et les *radiées*. Dans d'autres végétaux, les *graines* ou semences sont renfermées dans une capsule, un osselet ou une tunique osseuse, telles qu'en ont les fruits à noyau, les *prunes*, les *pêches*, etc. Dans d'autres, la tunique est membraneuse, comme dans les *pommes*, les *poires*, etc. Chez d'autres, la *graine* est baccifere (une *baie*), Voyez *ce mot*. D'autres *graines* sont attachées aux parois intérieures du fruit, comme dans les *brionnes*, les *pavots*, les *cruciferes*, les *légumineuses*, etc. ou à un placenta, ou enfin à une colonne ou à un axe vertical, comme le *blé de Turquie*, dont la distribution des *graines* fixe toujours l'attention de l'Observateur. Toutes les *graines* sont percées à une de leurs extrémités, pour laisser passer la radicule.

On doit recueillir exactement toutes les *graines*, pour savoir l'âge et la qualité de ce qu'on seme : pour cet effet, on laisse monter un peu de toutes les plantes, et on en seme les *graines* dans les saisons propres à chacune. Dans les jardins, on n'emploie que des *graines* d'un ou deux ans au plus; cependant celles des *féves*, des *melons* et des *pois*, durent jusqu'à

huit

huit ou dix ans et plus, lorsqu'elles ont été bien conservées. M. *Bourgeois* rapporte une observation curieuse et utile pour les Amateurs du jardinage ; c'est qu'ils doivent préférer les *graines* de la seconde année à celles de la premiere, à l'égard de plusieurs plantes potageres qui sont sujettes, sur-tout dans les années chaudes, à monter trop tôt en *graine* ; telles sont les différentes especes de *laitues*, les *choux-fleurs*, les *brocolis*, les *épinards*, etc.

Les *graines* des fleurs veulent être cueillies quand elles sont prêtes à tomber, et conservées à sec. Lorsque les tiges qui les portent commencent à jaunir, et que l'on juge que les *graines* sont mûres, on coupe le haut des tiges, et on laisse les *graines* dans les enveloppes naturelles qui les renferment ; ensuite on les expose quelque temps au soleil, afin que l'écorce en devienne plus dure : après quoi on les suspend au plancher, dans des sacs étiquetés. Il faut excepter de cette regle les *graines* de *giroflée* et d'*anémone*, qu'il faut semer presque aussi-tôt qu'on les a cueillies.

On seme les *graines* sur couche, lorsque le fumier a perdu sa grande chaleur ; ou en pleine terre, dans des rayons espacés de quatre ou cinq doigts ; ou dans des caisses portatives, dont le fond est percé de plusieurs trous et couvert d'un pouce de charbon de terre. On doit semer les *graines* à fleur de caisse, en les couvrant d'un demi-doigt de terre, qu'on y laisse tomber au travers d'un crible : il faut ensuite étendre un peu de paille par-dessus, pour empêcher que l'eau des arrosemens n'emporte les *graines*. Quelques personnes, pour hâter la germination, mettent tremper la *graine* de la plante, pendant huit jours, dans du marc ou de l'huile d'olive, puis la mettent dans de la mie de pain chaud.

Nous avons dit que le plus grand nombre des plantes portent des *graines* qui germent et levent étant mises en terre, et produisent, selon les circonstances, beaucoup de variations dans les générations suivantes ; mais parmi les plantes qui portent des *graines*, il y en a qui ne les amenent jamais à une maturité parfaite, comme sont celles dont les fleurs hermaphro-

dites ont le pistil stérile, et la plupart des fleurs doubles ou triples, ou multipliées, appelées *semi-doubles*, qui conservent au moins une partie des étamines ou des pistils, telles que le *myrte*, le *grenadier*, le *pommier*, le *poirier*, la *mauve*, l'*ancolie*, et quelques especes de *renoncules*. Il y a encore des *graines* qui ne levent jamais, quoique fécondées et bien conditionnées en apparence, comme sont celles de quelques *liliacées*, de quelques *aristoloches*, etc. D'autres plantes n'ont pas de *graines*; telles sont la plupart des *bissus*, les plantes qui ont les fleurs pleines, c'est-à-dire, dont les étamines et les pistils sont métamorphosés en pétales, telles que la *fritillaire*, le *lis*, le *narcisse*, la *tulipe*, le *colchique*, la *tubéreuse*, le *safran*, l'*œillet*, le *rosier*, le *fraisier*, le *pêcher*, le *cerisier*, le *prunier*, l'*amandier*, la *capucine*, la *violette*, la *giroflée*, la *juliane*, l'*anémone*, quelques especes de *renoncules*, etc. Enfin dans d'autres, les *graines* sont plusieurs années à lever, ou du moins les plantes qu'elles produisent sont très-long-temps à croître et à porter fleurs et fruits; telles sont les *graines* du *tilleul*, du *saule*, du *figuier*, du *peuplier*, de la *vigne*, etc.

Parmi les *graines* qui levent, il y en a qui demandent à être semées presque aussi-tôt qu'elles sont mûres, telles sont celles du *café*. D'autres conservent leur faculté germinative jusqu'à trente et même quarante ans; telles sont la plupart des *légumineuses*, et sur-tout la *sensitive*. Mais combien de plantes sont dans le cas de lever rarement ou très-difficilement, pour avoir été enfouies à une trop grande profondeur! Ici le gage de la génération future, individuelle, est ou endommagé ou étouffé.

Les *graines* dont il semble que le vent se joue, aussi bien que des feuilles, se trouvent encore dispersées çà et là, soit par les eaux courantes, soit par les animaux, soit par une force élastique qui leur est propre; en un mot, par divers artifices de la Nature, qui se sert de ces moyens pour perpétuer les landes, les forêts, et les autres plantations qu'elle a soin de faire dans tous les lieux où le terrain se trouve propre à la végétation.

On voit combien la dissémination des plantes pré-

sente de particularités remarquables. Celles que le vent emporte sont, 1.° ou garnies d'une membrane *ailée*, comme la semence de l'*orme*, de l'*érable*, de plusieurs *liliacées*, de nombre *d'ombelliferes*, de quelques *personnées*, comme la *linaire*, le *tulipier*, le *bouleau*, les *pins*; 2.° ou *aigrettées*, ou à crochet, ou cotonneuses et veloutées, comme dans le *saule*, le *peuplier*, le *coton*, l'*anémone*, la *pulsatille*: 3.° ou dans un calice aigretté, comme dans quelques *gramens*, plusieurs *scabieuses*, etc.; les semences des *fleuronnées* et des *demi-fleuronnées* sont souvent ornées de filets simples, quelquefois rameux, comme dans le *pissenlit*, la *scorsonere*, etc.; quelquefois c'est une couronne de petites feuilles, telles qu'en a, parmi les *radiées*, la *fleur du soleil*. Nombre d'oiseaux avalent les *graines* de l'*avoine*, du *millet* et d'autres especes de *gramens*, de la *vanille*, du *gui*, du *genievre*, etc. qu'ils rendent entieres, et qu'ils dispersent çà et là, même jusque sur les arbres. Quelques petits quadrupedes, tels que l'*écureuil*, le *hérisson*, la *taupe*, le *rat*, etc. emportent et ouvrent quantité de fruits pour en manger les *graines*, dont ils laissent échapper quelques-unes, ce qui donne lieu à ces *graines* de germer. Quantité d'insectes, tels que la *fourmi*, etc. sont dans le même cas. Les graines de certaines plantes, (telles sont celles *de carotte*, etc. appelées *cousins*, dans les pays chauds, parce qu'elles sont armées de crochets, au moyen desquels elles s'attachent aux poils des animaux,) sont transportées ainsi au loin. A l'égard des *graines* qui se dispersent d'elles-mêmes par une force élastique, on en trouve des exemples dans la plupart des *fougeres* et des *tithymales*, dans les *géranium*, les *balsamines*, le *concombre sauvage*, la *violette*, la *cardamine impatiente*, etc. *Voyez aussi* ce qui est dit de la *graine* du *guayavier*, à l'*article* GUAYAVIER.

L'anatomie des *graines*, leur variété extrême, les voies dont la Nature se sert pour les semer, et le secret de leur végétation, seront à jamais l'objet des recherches et de l'admiration des Physiciens, et surtout des Observateurs Microscopiques: voici quelques exemples de leur structure interne. La *graine* de l'*angélique* est une des plus odorantes; ôtez-en la premiere

pellicule, et vous découvrirez, au microscope, ce qui produit sa charmante odeur : c'est une petite substance ambrée, couchée par filets sur toutes les cannelures de cette semence. Faites une section longitudinale à la *graine de paradis*, vous découvrirez en son centre un petit morceau de camphre parfait pour la saveur et la figure. La *graine* du grand *érable*, présente, au microscope, la forme d'un insecte qui a ses ailes étendues : après avoir ôté la pellicule brune, qui y est fermement attachée, on découvre une plante toute verte, et singuliérement repliée. La substance farineuse des *fèves*, des *pois*, du *froment*, de l'*orge* et autres *graines*, est enfermée dans de petites membranes, qui sont comme autant de petits sacs percés de trous, à travers desquels on peut voir la lumiere, et qui paroissent des restes de vaisseaux coupés ; en sorte que probablement chaque particule de farine est nourrie par des vaisseaux dont on ne voit plus que des extrémités tronquées. L'huile des *amandes* et de toutes les *graines* oléagineuses, est contenue dans de petits vaisseaux qui, vus au microscope, naissent des membranes dont ils font partie. Au reste, le Lecteur trouvera un nombre infini de faits curieux de ce genre, recueillis et décrits exactement par le Docteur *Parsons*, dans son Ouvrage intitulé : *Microscopical theatre of seeds*. Avant de finir cet article, nous devons faire connoître une observation de M. *Bradley*, qui dit que les *graines* des arbres de forêts, etc. dégénerent si on les seme sur le même terrain où on les a recueillies ; de sorte que pour remédier à cet inconvénient, il conseille de troquer chaque année les *graines* des arbres forestiers, avec des Correspondans de Provinces différentes, comme cela se pratique pour les fleurs et pour les *graines*.

GRAINE A DARTRES. *Voyez* DARTRIER de la Guiane.

GRAINE D'AVIGNON. Fruit d'une espece de *nerprun*. Voyez NERPRUN.

GRAINE DE CANARIE ou ALPISTE, *Phalaris Canariensis*, Linn. 79 ; *Gramen spicatum, semine miliaceo albo*, Tourn. 518. Plante annuelle, de la classe des *Graminées*, originaire des Canaries, et qu'on cultive en

Espagne, en Toscane, et dans tous les pays chauds de l'Europe. Elle pousse trois ou quatre tiges ou tuyaux noués, droits et hauts de deux pieds : ses feuilles sont semblables à celles du blé : elle porte des épis courts, ovales, épais, garnis de petites écailles blanchâtres, et soutenant des fleurs panachées de vert et de blanc, à étamines courtes. Il succede à ces fleurs des semences de différentes couleurs, oblongues, luisantes comme le *millet*, et à peu près semblables à celles de la *graine* de lin, recouvertes par la balle interne de la fleur qui ne s'ouvre point. Cette semence est apéritive et propre pour la pierre du rein et de la vessie, étant prise en poudre ou en infusion. On en nourrit les oiseaux; mais on prétend qu'elle les échauffe, si on leur en donne trop.

GRAINE D'ÉCARLATE. *Voyez* KERMÈS.

GRAINE DE GIROFLE. On ne comprend pas sous cette dénomination le girofle même, mais l'*amome*, qui est la graine du girofle rond ou le piment des Anglois. *Voyez* POIVRE DE LA JAMAÏQUE.

GRAINE JAUNE ou GRAINETTE. C'est la *graine d'Avignon*. Voyez à l'*article* NERPRUN.

GRAINE DE MUSC. *Voyez* AMBRETTE.

GRAINE DE PARADIS. *Voyez* CARDAMOME.

GRAINE DE PERROQUET. *Voyez à l'article* CARTAME.

GRAINS, *Granum*. On entend par ce mot tout ce qui sort des épis de quelque espece qu'ils soient. On distingue les *grains* en gros et en menus. Les *gros grains* sont le *blé* et le *seigle ;* les *menus grains* sont l'*orge*, l'*avoine*, les *pois*, le *millet*, les *vesces*, le *maïs*. On seme les *gros grains* en automme, et les *menus* au mois de Mars.

Il y a plusieurs causes principales de la destruction des *grains ;* savoir, 1.° la corruption occasionnée par la fermentation ; 2°. celle qui est produite par les insectes ou par d'autres animaux destructeurs, tels que les rats, les souris, dont on ne peut se préserver qu'avec de grandes précautions. Parmi les insectes, les plus communs sont les *charançons*, qu'on appelle en certains pays, *cadelle ;* et les *teignes* ou *vers*, qui se changent en petits papillons, après s'être nourris de la farine

du *grain*. La conservation des *grains* a paru un objet de la derniere importance à M. *Duhamel;* il a cherché et trouvé des moyens dont nous avons donné une idée à l'*article* BLÉ; *Voyez ce mot.* Nous renvoyons cependant nos Lecteurs à l'Ouvrage même de ce savant Académicien.

Dans plusieurs pays on tire une eau de vie des *grains* macérés et fermentés : on la nomme *Eau de vie de grain.*

GRAINS DE TILLI ou DES MOLUQUES, ou PIGNONS D'INDE. *Voyez à l'article* RICIN.

GRAINS DE ZÉLIM. *Voyez* POIVRE D'ÉTHIOPIE.

GRAIS ou GRÈS ou PIERRE DE SABLE, *Lapis arenarius.* C'est une pierre ignescente, composée de grains de sable quartzeux, plus ou moins atténués, de différentes figures, et liés ensemble d'une maniere plus ou moins intime à l'aide d'un gluten particulier. Le *grais*, de même que le sable, exposé au feu de verrerie, diminue de poids, tandis qu'il augmente de volume. Plus les grains de sable, qui constituent la masse de *grais*, ont été rapprochés, serrés, et fortement liés entr'eux, plus le *grais* est dur, compacte et pesant, mieux il étincelle avec le briquet, et mieux il se divise à l'aide du marteau; mais il paroît toujours grenu dans sa cassure. Le *grais* se trouve en masses ou roches informes, quelquefois par bancs ou couches plus ou moins épaisses, rarement horizontales, plus ou moins inclinées, et en différentes directions, et d'autant plus dures qu'elles sont plus éloignées de la surface de la terre. Depuis quelques années, on a découvert dans les *grésieres* de Belle-Croix, près de Fontainebleau, que cette pierre se cristallise en rhomboïdes : on en a trouvé en quantité, dont les rhomboïdes étoient ou solitaires ou en groupes tumultuaires; ce sont les *grais* les plus purs, les plus homogenes, ceux qui dans leurs fractures ont un œil gras et le tissu vitreux du quartz. Il n'y a que le *grais* en roche qui se débite sur tout sens, de telle forme que l'ouvrage le demande.

Il peut y avoir du *grais* d'une très-grande antiquité; mais nous avons des preuves qu'il s'en forme insensiblement tous les jours. A l'inspection des *grésieres*,

et de la diversité des formes de cette pierre ; on conçoit sans peine la cause ou l'origine de la *pierre meuliere*, du *grais* à bâtir, etc.

Par exemple, qu'une grande quantité de fragmens de quartz grossier soit chariée par l'eau dans une cavité où il stille un *gluten ignescent* et *argileux*, ou de la nature du pétro-silex, et que le mélange ou l'agrégation s'en fasse grossiérement, il en résultera bien une espece de concrétion très-dure, mais inégale, comme vermoulue : tel est le *quartz carié* ou *pierre meuliere* ou *pierre à moudre* des Lithologistes. *Voyez* chacun de ces *mots*. On s'en sert aujourd'hui à Paris, en guise de moilon, pour bâtir ; le ciment prend corps et s'accroche dans les pores de cette pierre comme dans de la lave poreuse, ce qui doit nécessairement faire une bonne construction ; mais la *pierre meuliere* est trop dure pour être taillée ; elle se casse pas éclats, et ne peut faire parement ; elle s'emploie très-bien et de préférence dans les fondations et dans l'intérieur des murs. On présume bien que l'eau étant le véhicule qui apporte les grains de sable, il doit y avoir du *grais* en stalagmite, et des *grais* plus ou moins friables, etc.

GRAIS appelé PIERRE A FILTRER. Cette pierre est communément un *grais* poreux, d'un tissu lâche et raboteux, composé de particules de sable grossieres, arrangées de maniere à donner passage aux gouttes d'eau troubles, et à les rendre limpides après leur infiltration. On trouve cette pierre dans les Isles Canaries, et sur les Côtes du Mexique. Quelques Auteurs ont cru, mais à tort, que c'étoit une concrétion tofacée ou une espece de champignon de mer qui s'attache à des rochers. Les Japonois qui s'en servent très-fréquemment, la regardent comme un éponge pétrifiée. On compte deux especes de *pierre à filtrer* ; l'une est bleuâtre et comme de l'ardoise, l'autre est grise et ressemble à du *grais* grossier. Au reste, il paroît que plusieurs pierres de différente nature, et sur-tout les *grais* dont on fait les meules à repasser les couteaux, ont la propriété de donner passage à l'eau épurée au travers de leurs pores. On trouve aussi en Ingermanie et aux environs d'Upsal, des *pierres*

à filtrer, qui ressemblent beaucoup à la pierre ponce grise. Le Palais de Petershof en est bâti. Les pores de ces pierres ressemblent à ceux du bois rongé : on en a aussi découvert depuis quelques années en Saxe.

Quand on destine ces sortes de *pierres* à filtrer l'eau, pour la dégager des impuretés et des ordures qu'elle peut charier, on les taille pour leur donner la forme d'un mortier à piler ou d'un autre vase ; à l'extérieur on leur donne la figure d'un œuf par son côté le plus pointu ; c'est un ovale alongé. On laisse en haut un rebord, qui sert à soutenir en l'air la pierre sur une bâtisse de bois carré ; on verse l'eau dans ce filtre pierreux, elle passe au travers de la pierre, et les gouttes d'eau qui se sont filtrées, viennent se réunir pures et limpides à la pointe de l'œuf, et tomber dans un vaisseau de terre qu'on place au-dessous. Mais cette filtration est très-lente ; car les pores de la pierre se bouchent de plus en plus au moyen des ordures et du limon : la filtration seroit même totalement suspendue, si l'on n'avoit soin de frotter de temps en temps la surface intérieure du filtre avec une brosse.

Le GRAIS GROSSIER, *Lapis arenarius viarum*, est celui dont on se sert en France pour paver les rues des villes et des grands chemins, et pour faire des marches d'escaliers et d'autres ouvrages dans les endroits humides : on en trouve des carrieres et des blocs considérables dans la forêt de Fontainebleau. Ces carrieres sont à découvert : on choisit celui qui est blanc, sans fil, d'une dureté et d'une couleur égales. Ces *grais* sont souvent très-curieux par la variété de leurs couleurs. On le divise en cubes ou d'une autre maniere, selon l'usage ; pour cela, il suffit de frapper ou d'étonner la masse de *grais* avec un marteau tranchant, sur-tout dans la direction où l'on veut qu'elle se morcele : un phénomene à observer, c'est que les ouvriers novices, qui travaillent pendant quelques années à ce pénible ouvrage, sont bientôt attaqués d'une toux fâcheuse. Ceux qui sont instruits y résistent plus long temps en taillant le *grais* en plein air et à contre-vent. Ils

évitent ainsi la subtilité de la vapeur que le choc de leurs outils fait sortir de cette pierre.

Le GRAIS A BATIR, *Cos ædificialis*, est une pierre composée de sable fin et d'argile. Il y en a de différentes couleurs et de différens degrés de dureté; ce qui la rend plus ou moins facile à être travaillée. On en trouve en Normandie près de Caen, et notamment en Suede, dans l'Isle de Gothland, (où on appelle cette sorte de *grais*, *pierre de Gothie*). Il y en a qui sont tendres lorsqu'on les tire de la carriere, et qui durcissent à l'air, c'est la meilleure espece pour les bâtimens. Ceux qui se décomposent à l'air et à la pluie, sont de mauvaise qualité. On pique le *grais* pour en faire des ouvrages rustiques, qui s'appellent *ouvrages de gréserie*. On trouve beaucoup de carrieres en Suisse, d'un *grais* tendre et qui tient le milieu entre le *grais* dur dont on fait les pavés en France, et le *grais* à bâtir; on en fait usage pour construire les foyers des cuisines et des chauffe-panses, des potagers et des poîles des paysans, les fours à cuire le pain. Quoiqu'il soit tendre en sortant de la carriere, dit M. *Bourgeois*, il se durcit à l'air, pourvu qu'il soit à l'abri de la pluie et de l'humidité, et il résiste à la plus forte action du feu. On a donné le nom de *grais primitif*, ou *écaille de mer* des Ouvriers de Paris, à un *grais* très-dur, et d'un grain fin, insensible. *Voyez* ECAILLE DE MER.

Le GRAIS FEUILLETÉ OU A ÉCORCE, *Cos fissilis*. Les particules de ce *grais* sont assez tendres et égales: on s'en sert en Piémont pour couvrir les maisons.

Le GRAIS DES REMOULEURS, *Lapis cotarius*, est une pierre dont les particules sont d'une grosseur inégale, les unes petites, d'autres grosses, mais liées assez étroitement; l'eau peut néanmoins y pénétrer un peu. On s'en sert pour faire des pierres et des meules à aiguiser avec ou sans eau. Il y en a de blanches, qui sont faciles à tailler; on en fait des figures très-durables, des mortiers, de petites meules, etc. On en trouve aussi de grises, de jaunes et de rouges; la plus grande quantité se trouve en Suede, notamment à Boda, Paroisse de Ratwik, en Dalécarlie. Il en vient aussi de Lorraine.

GRAIS DE TURQUIE ou PIERRE A FAUX, *Cos Turcica.* C'est la pierre qui ressemble à certaines especes de *petro-silex* ou de *saxum* : son nom indique son usage; elle est d'un grain plus fin que la précédente espece. Sa couleur est grise, quelquefois veinée de brun. Si elle est seche et tendre, l'acier mord dessus en cet état; mais quand elle a été humectée avec de l'huile, elle durcit considérablement; elle acquiert au feu, de même que les pierres argileuses, une couleur souvent blanchâtre, d'autres fois rougeâtre, ensuite elle se demi-vitrifie. Les Marchands Merciers de Paris, etc. font venir cette sorte de pierre d'Ingermanie, de la Lombardie, d'Angleterre et de Suede. Nous en avons trouvé, en 1762, une carriere le long de l'étang et près du moulin de l'Abbaye Royale du Relec, entre Morlaix et Carhaix en Basse-Bretagne. Dans cette perriere (qui est en maniere de *filon*), la forme des pierres imite des carrés longs et aplatis, des especes de rhomboïdes isolés. Nous avons ainsi été les premiers qui ayons reconnu la cristallisation rhomboïdale du *grais.*

Indépendamment de toutes ces sortes de *grais*, des Auteurs en citent une espece qu'on trouve en Finlande, et dont les parties sont de différentes natures; c'est à proprement parler un gravier, peut-être un *saxum mixtum* ou pierre composée. On y reconnoît effectivement des grains de spath, de silex, de quartz, de mica : *Voyez* ROCHE et GRAVIER. On observe que les terrains qui avoisinent les montagnes chargées de rochers de *grais*, sont sablonneux. Les eaux et les vents charient et emportent les grains de sable, les déposent, et par ce moyen donnent souvent naissance à des sablieres ou couches de sable, ainsi qu'on peut l'observer aux environs de Fontainebleau, d'Etampes, etc.

Quant aux *grais* remplis de coquilles ou d'autres corps marins, qui forment quelquefois des couches sur la surface de certains endroits de la terre, ces couches doivent probablement leur naissance à des accidens ou à des inondations particulieres, c'est-à-dire, à des recessions de l'eau de la mer; souvent la couche supérieure est molle, et le lit qui est au-

dessous se trouve dur. Il n'est pas même rare de rencontrer au-dessous de plusieurs lits les matieres non mélangées dont la pierre est composée, et celle qui sert à en lier les grains.

En Normandie, on donne le nom de *grais à pot* à une sorte de terre argileuse qui se trouve près de Domfront, dont on se sert pour faire des pots à beurre. En examinant cette terre fort tenace, mais fusible en quelque sorte, on trouve qu'elle n'est qu'un mélange de terre glaise fort grasse et de sablon blanc, semblable à celui d'Etampes. Une singularité qui mérite l'attention des Naturalistes, c'est qu'on trouve dans les trous, d'où l'on a tiré cette terre, de petits poissons que les ouvriers pêchent, et qu'ils mangent. D'où viennent ces poissons? Il n'y a dans les environs ni étang, ni riviere, ni aucune eau courante apparente! Si on examinoit bien les issues souterraines, on découvriroit certainement les embouchures de quelques communications.

GRAISSE, *Adeps*. Des Auteurs comprennent sous ce nom le lard, le suif, le sain-doux ou graisse, l'huile adipeuse, celle de la moëlle, etc.

La *graisse*, proprement dite, est une substance onctueuse, de consistance plus ou moins molle, qui se trouve non-seulement dans les cavités du tissu cellulaire, sous presque toute l'étendue des tégumens de la surface du corps de l'homme et de la plupart des animaux, mais encore dans les cellules des membranes qui enveloppent les muscles, qui pénetrent dans l'interstice des fibres musculaires, dans les intervalles des cellules membraneuses, dont sont couverts plusieurs visceres, tels que les reins, le cœur, les intestins, et principalement dans le tissu cellulaire des membranes qui forment le mésentere, l'épiploon et ses dépendances. La *graisse* est plus abondante dans certaines parties de l'homme que dans d'autres; il y en a beaucoup au ventre, aux fesses, aux mamelles, aux reins, etc. moins sur les mains et sur les pieds, et peu ou point sur le bord des levres; elle sert à donner de la souplesse aux muscles, une mollesse convenable dans la peau, pour favoriser le

jeu des vaisseaux et des nerfs de cette partie, à faciliter la sortie des excrémens et la transpiration cutanée, en conservant aux pores leur perméabilité. La *graisse* qui est renfermée dans la membrane adipeuse sous la peau, contribue à défendre le corps des injures de l'air, et sur-tout de la rigueur du froid; en effet on remarque communément que les personnes grasses sont beaucoup moins sensibles au froid que les maigres. Elle sert aussi à tenir la peau tendue, égale dans sa surface, à maintenir l'arrondissement des formes qui ne sauroit subsister sans ce moyen. C'est ainsi que la *graisse* contribue à la beauté du corps, en empêchant que la peau ne se ride, en remplissant les vides dans l'intervalle des muscles, qui offriroit, sans elle, des enfoncemens défectueux à la vue, particuliérement à l'égard du visage, sous la peau des joues, des tempes, où il se trouve dans l'embonpoint (*obesitas*) des pelotons de *graisse* qui soulevent les tégumens et les mettent de niveau avec les parties saillantes. La même chose a lieu par rapport aux yeux dont le globe est aussi enveloppé de *graisse*, dans toute sa partie postérieure. Cette *graisse* sert à faciliter dans cet organe le jeu et le mouvement des muscles. La *graisse* est insensible par elle-même, mais elle tient lieu de coussinet dans certaines parties, et empêche qu'elles ne soient exposées à des pressions incommodes, douloureuses, et même à des contusions, comme aux fesses, au pubis, à la plante des pieds. *Voyez* sur cet objet les Ouvrages des Physiologistes.

La *graisse* est communément d'une saveur peu agréable, et même fastidieuse. Elle est évidemment de la nature des huiles grasses; elle ne se mêle point avec l'eau, elle y surnage, et peut servir d'aliment à la flamme. Prise intérieurement, elle fatigue l'estomac : employée comme remede, elle convient contre l'action des poisons corrosifs : appliquée extérieurement, c'est un émollient et un adoucissant. On a attribué à quelques *graisses* plusieurs vertus particulieres : telles sont la *graisse* humaine, celles d'*ours*, de *vipere*, de *blaireau*, de *chien*, de *castor*, de *veau*, de *chapon*, de *canard*, d'*oie*, etc. Nous exposons les

propriétés connues des différentes *graisses*, en parlant de chaque espece d'animal.

Quelque blanches que soient les *graisses*, elles jaunissent, deviennent âcres, et rancissent au bout d'un certain temps. Il y en a qui acquierent une sorte de dureté, même sans froid, tel est le suif. D'autres se liquéfient, se fondent à une chaleur assez modérée, ou produisent de l'huile; telles sont les *graisses* des *cétacées*. En général, on a observé que la *graisse* des herbivores est assez solide, et que celle des animaux carnassiers est très-molle, etc. Il est dit à l'*article* SANGLIER, que la *graisse* des quadrupedes varie, suivant l'individu, non-seulement en consistance, mais aussi par sa position dans le corps de l'animal. Dans le *mouton*, c'est sur-tout autour des reins que le *suif* s'amasse en grande quantité, et le rein gauche en est toujours plus chargé que le droit. Il y en a aussi beaucoup dans l'épiploon et autour des intestins; mais ce suif n'est pas à beaucoup près aussi ferme ni aussi bon que celui des reins, de la queue et des autres parties du corps. Enfin, on trouve des *graisses* dont l'odeur est toujours pénétrante.

Pour purifier la *graisse*, on la monde des membranes et vaisseaux qui s'y trouvent mêlés, on la lave pour la dépouiller de la partie gélatineuse qu'elle peut contenir; après cela, on la fait cuire pour la purger de l'eau qui y resteroit, et qui gâteroit les pommades, les savons et les onguens qui auroient pour base la *graisse* même.

Le *vieux-oing* est de la vieille *graisse* de porc ou d'autres animaux, dont on enduit les extrémités de l'essieu des voitures. Quand cette sorte de *graisse* s'est chargée, par le frottement, des parties de fer de l'essieu et de la garniture des roues, alors elle prend le nom de *cambouis*, espece d'onguent noirâtre si estimé par quelques-uns pour résoudre les hémorroïdes, étant appliqué dessus: des Charlatans ont long temps fait un secret de ce liniment épaissi.

GRAISSET. Nom que l'on donne à une petite *grenouille verte*, qui a la faculté de monter le long des corps les plus polis. *Voyez à l'article* GRENOUILLE.

GRAMEN ou PLANTES GRAMINÉES. C'est le nom qu'on donne aux plantes de la famille des *Chiendens* : tels sont les *joncs*, les *roseaux*, les *fromens*, le *spart*, et quantité d'autres culmiferes. Les *graminées* sont des plantes à tuyau.

La plupart des *gramens* forment des herbes annuelles ou vivaces, droites ou rampantes, et plus ou moins rameuses. Il y en a qui s'élevent jusqu'à la hauteur de trente pieds ; tel est le *bambou*. Dans le plus grand nombre de ces plantes, la principale racine ressemble à une tige qui trace et qui jette des fibres de chaque nœud. Tous les *gramens* ont une ou plusieurs tiges, rondes, ramifiées, et traçantes dans presque tous, triangulaires, droites, et sans ramifications. Dans quelques autres, comme la plupart des *souchets*, les feuilles sont simples, alternes, entieres, étroites et fort alongées. Il n'y en a qu'un petit nombre qui aient un pédicule à l'origine des feuilles ; elles forment dans leur partie inférieure, autour de la tige, une gaîne qui est fendue d'un côté sur toute sa longueur dans le plus grand nombre, et qui est d'une seule piece dans quelques autres. La plupart des *graminées* ont les fleurs hermaphrodites : celles dont les fleurs mâles se trouvent séparées des fleurs femelles, sont toujours sur le même pied ; et le plus grand nombre sont, dit M. *Deleuze*, à trois étamines, surtout dans les vrais *gramens*, dans lesquels le germe est aussi ordinairement surmonté de deux houppes en plumets. Quelques-unes de ces plantes ont, outre le calice, une enveloppe qui accompagne les fleurs, ou qui les environne sous la forme d'une écaille ou d'une soucoupe diversement découpée, et d'une structure fort différente de celle des feuilles. La poussiere séminale est composée de globules jaunes, luisans, très-petits. Les racines de ces plantes sont apéritives. Les especes qui ont une odeur aromatique, sont stomachiques ; leurs grains sont farineux et très-nourrissans. L'on supplée à leur disette par les racines tubéreuses de quelques-unes d'entr'elles. En général, toutes les parties des *gramens* sont saines ; les bestiaux mangent les feuilles de ceux qui ne sont pas trop rudes, ni trop tranchans. Les tiges ont

presque toutes un goût sucré, sur-tout vers les nœuds qui les partagent dans leur longueur. Ce goût sucré est apparemment un appât qui détermine les chevaux à donner la préférence à ces sortes de plantes dans les pâturages. On trouve des exemples de ces divers détails, *aux articles* SOUCHET, ROSEAU appelé *masse d'eau*, SCHŒNANTE ou JONC ODORANT, PANIS, CHIENDENT, SORGO, MAÏS, AVOINE, ORGE, NARD, CANNE A SUCRE, RIZ, BLÉ, SEIGLE, TIRSA, etc.

Les plantes *graminées* paroissent faire un ordre assez naturel, par la conformité de leurs tiges, de leurs feuilles, de leurs fleurs, de leurs semences et de leur disposition; les racines des *graminées* sortent aux nœuds qui sont au pied de la tige. C'est de ces nœuds placés à leur pied, que le *blé*, l'*ivroie*, l'*orge* et les autres plantes de ce genre poussent ces nombreux tuyaux qui font leur fécondité. *Gaspard Bauhin* et *Tournefort* tirent la dénomination de *gramen* de *gradiendo*. Les *graminées* s'étendent à la faveur de leurs rameaux noueux, ou de leurs racines traçantes. Ces Botanistes en séparent les *joncs*; ils font dériver *juncus* de *jungendo*, parce que l'on s'en sert comme de courroies et de cordes.

GRAMMATIAS ou GRAMMITES. Des Naturalistes donnent ce nom tantôt à un *jaspe*, et tantôt à une *agate*, etc. qui sur un fond rouge sont marqués de raies blanches. On en voit dans tous les Cabinets des Curieux, sur lesquelles on remarque des lettres bien formées, ou très-approchantes. Ces lettres y sont figurées, ou par des lignes en forme de veines, ou par des rebords saillans, mais toujours d'une couleur différente du fond de la pierre: quelquefois elles sont toutes en relief; tantôt elles n'effleurent que la surface, et d'autres fois elles la coupent et la pénetrent intérieurement. M. *de la Faille*, qui a donné un *Mémoire sur les pierres figurées du pays d'Aunis*, dit que les cailloux qui servent au pavé de la Rochelle sont si riches en cette bizarrerie, qu'ils lui ont, en quelque sorte, fourni un alphabet lapidifique. Les lettres *A*, *i*, *l*, *n*, *v*, *x*, s'y distinguent particuliérement.

GRANADILLE. *Voyez* GRENADILLE.

GRANDE BERCE ou PANACÉE, *Sphondilium majus, sive Panax Heracleum quibusdam*, J. B. 3, 161; Tourn. 320. Plante qui croît dans la Macédoine, dans la Béotie et dans la Phocide d'Achaïe; selon *Linnæus*, elle croît aussi dans la Sibérie et sur le mont Apennin : elle est également connue des Botanistes, sous le nom de *Panax d'Héraclée*, *Heracleum Panaces*, Linn. Sa racine est longue, blanche, pleine de suc, odorante, un peu amere, et couverte d'une écorce épaisse; sa tige est fort grosse, haute d'environ cinq pieds, cannelée, velue, creuse et garnie de quelques rameaux vers son sommet; ses feuilles ressemblent à celles du figuier; elles sont rudes au toucher, et divisées en cinq parties; ses fleurs naissent en ombelle ou parasol au sommet des branches; elles sont petites, blanches, composées chacune de cinq pétales inégaux, disposés en fleur de lis; à ces fleurs il succede des semences jointes deux à deux, aplaties, larges, ovales, échancrées vers le haut, rayées sur le dos, jaunâtres, d'une odeur forte et d'une saveur piquante.

Dans les climats chauds où cette plante croît, et pour en tirer la gomme-résine qui porte le nom d'*Opopanax*, *Opopanacum*, on fait une incision au bas de la tige et à la racine; alors il en découle une liqueur blanchâtre, laquelle s'épaissit et se desseche, et prend à sa superficie une couleur jaunâtre, quelquefois roussâtre.

L'*opopanax* est un suc gommo-résineux, grumeleux, gras, cependant friable, fort amer, âcre, d'une odeur de fenu-grec, d'un goût qui excite un peu les nausées. Cette gomme-résine est souvent remplie d'impuretés : elle est très-chere et très-recherchée; on nous l'apporte d'Orient. Elle s'enflamme en partie, l'autre partie se dissout dans l'eau, mais elle la rend laiteuse. L'*opopanax* pris intérieurement, incise et divise les humeurs visqueuses; il dissipe les vents et purge lentement : il convient dans les maladies du cerveau, des nerfs, même pour les obstructions et la suppression des regles : extérieurement il amollit les tumeurs, résout les squirres, les nœuds et les ganglions : c'est un des ingrédiens de la grande thériaque.

GRANDE-ÉCAILLE,

GRANDE-ÉCAILLE, *Chætodon macrolepidotus*, Linn.; *Chætodon ossiculis dorsalibus tribus aculeatis, quarto setiformi, septem subsequentibus iterùm aculeatis*, Gronov. Poisson du genre du *Chétodon*; il se trouve dans les mers des deux Indes, même aux Antilles. L'épithete de *macrolepidotus* employée par *Linnæus*, désigne en général la grandeur ou l'étendue des écailles d'un gris-argenté, dont le poisson a le corps tout couvert, et qui de plus sont très-serrées les unes contre les autres. Ce poisson, selon *Gronovius*, a la tête petite, comprimée par les côtés; le museau court; les mâchoires égales; les yeux très-grands, arrondis, et situés au haut des côtés de la tête; le corps très-étroit, très-aigu, comme arqué; les lignes latérales très-déliées et très-rapprochées du dos; la nageoire dorsale est fort étendue, et a trente-sept rayons, dont les trois premiers sont courts et épineux; le quatrieme est semblable à un fil délié et s'étend plus loin que la queue; les sept suivans sont courts et épineux; les vingt-six derniers flexibles et un peu rameux; les nageoires pectorales ont chacune dix-neuf rayons; les abdominales n'en ont que six; celle de l'anus en a vingt-un, dont les deux premiers sont épineux, et les autres flexibles; celle de la queue, qui est petite et un peu arrondie, en a seize un peu rameux. On dit que ce poisson nage en troupe; sa chair est blanche, ferme, grasse, et d'un assez bon goût. *Labat* dit qu'on pêche ce poisson au fond des ports et dans les étangs qui communiquent à la mer.

GRAND-GOSIER ou ONOCROTALE. *Voyez* PÉLICAN.

GRAND-MONTAIN. C'est le *pinçon de montagne*, de M. *Brisson*. On le trouve dans les pays Septentrionaux de l'Europe, et sur les lieux escarpés et montueux; sa tête est noirâtre, variée de blanc-roussâtre; le plumage du dos est d'un brun-roux; l'inférieur est roux et blanc; les pennes sont noirâtres avec du blanc-jaunâtre.

GRANIT ou GRANITE, *Granitum*. Le *granite* est composé essentiellement de petites pierres qui sont, en général, opaques, comme grénelées, de différente

nature, les unes très-dures, d'autres assez tendres; toutes liées ensemble par une espece de ciment naturel plus ou moins fort. Ce mélange qui donne, par les parties dures, des étincelles quand on le frappe avec le briquet, fait regarder le *granit* comme une pierre de roche plus composée, mais moins durable que le *porphyre*. Voyez *ce mot*.

Les *granites* dont la liaison est imparfaite ou dont le ciment est trop tendre, ne peuvent être employés aux ouvrages qui exigent que la pierre soit pleine, ou qui demandent un poli vif. Ceux dans lesquels le ciment est d'une force et d'une dureté suffisantes, sont les plus solides et les plus beaux. Le beau *granite* pese 252 livres par pied cube. Les grains du *granite*, et la matiere qui les lie, varient par la couleur et par les parties intégrantes : on en trouve dont le fond est blanc et quartzeux; dans d'autres, il est rouge, et de nature approchante du pétro-silex ou du spath fusible; dans d'autres enfin, il est ou verdâtre ou jaunâtre, très-dur, et offre le feld-spath. Est-il tendre et spatheux, il est farineux et fait quelquefois effervescence, par certaines parties, avec les acides; alors il se trouve dans une zone où *tractus* calcaire, il se détruit promptement, et ce n'est qu'un *faux granite*. Le *granite* est essentiellement composé de *quartz*, de *feld-spath*, de *mica*, quelques-uns offrent aussi du *spath-fusible* et du *schorl*.

Si l'on considere bien les *granites* et leur tissu, on y trouve, au premier coup d'œil, une sorte de ressemblance avec les marbres; ce qui les a fait placer dans ce genre de pierres, par quelques Naturalistes. Ils en different cependant essentiellement par les parties constituantes. Le marbre est une pierre calcinable; au lieu que le vrai *granite* est composé ordinairement de petits grains durs, de matieres vitreuses, et d'un ciment mêlé de paillettes de mica qui résiste au feu ordinaire sans passer à l'état d'un verre parfait. Le ciment qui unit ces pierres vitrescentes, étant plus ou moins terreux, doit, à la longue, donner prise à l'injure des temps; c'est effectivement ce qui arrive. M. *de la Condamine* a remarqué que les faces de l'aiguille de *Cléopâtre* subsistante encore à Alexandrie, qui sont

les plus exposées aux mauvais vents, se calcinent ou s'alterent à l'air, de façon qu'on ne peut plus rien connoître aux caracteres hiéroglyphiques dont elles étoient chargées. A la vérité, cette altération n'est produite qu'après un laps de temps considérable ; et peut-être l'énormité de la masse qu'offre encore ce monument antique, est-elle la seule cause qui ait fait crevasser et désunir les petites masses : par ce moyen, le ciment aura été en prise aux injures de l'air, et le *granite* aura perdu son poli ; mais d'ailleurs le fond de ce *granite* est encore excellent : il n'en est pas de même des colonnes de *granite* que l'on voit dans la place de Séville ; quoique élevées depuis peu de temps, elles sont prodigieusement altérées. Cette différence vient de la nature des pierres et du ciment.

L'Histoire nous apprend que les richesses de l'Egypte consistoient autrefois dans l'abondance et la beauté du *granite* qui se trouvoit dans ce pays. Il n'y a pas encore long-temps qu'il n'étoit fait mention, en ce genre, que des vastes carrieres de Syene, de l'Eléphantine, la Phile, la Tacompues, et du célebre rocher de *granite rouge*, un peu *violet*, situé dans le milieu du Vallon de Raphidim, à cent pas du Mont Oreb ; rocher que *Moyse* nomma *Tentalio*.

Les carrieres de l'Egypte ont donc fourni aux Egyptiens ces morceaux de *granite* d'une grandeur prodigieuse, dont les Rois ont fait construire, à l'envi, de superbes monumens, pour braver la mort et le temps, ou pour sauver leur mémoire de l'oubli ; monumens qui, après la destruction de cette Monarchie, ont servi et servent encore à l'ornement et aux fastes des plus riches Capitales, tant de l'Europe que de l'Egypte même. Les pyramides d'Egypte, qui fixent l'attention des Voyageurs, sont des tombeaux revêtus d'un *granite* dur. Les fameux obélisques Egyptiens, que l'on voit encore à Rome, sont d'un rouge-violet ; c'est, en quelque sorte, le *granito rosso* des Italiens, ou *porphyre graniteux*. La grandeur énorme de ces pierres, et la diversité de nature que paroissent avoir entr'elles les parties dont le *granite* est composé, ont fait croire à quelques personnes qu'elles avoient été fondues, en un mot, qu'elles étoient l'ouvrage de

l'Art, et non de la nature : mais, nous le répétons, tout l'art des Anciens, l'industrie Egyptienne, ne consistoient, à cet égard, qu'à chercher ces grosses masses de *granite*, et à détacher et tirer des entrailles de la terre les morceaux très-grands, dont ils faisoient leurs colonnes et leurs obélisques.

On s'est imaginé, sans fondement, qu'il n'y avoit que l'Egypte qui pût fournir du *granite*. La plupart des Isles de l'Archipel sont couvertes d'un *granite* blanc ou grisâtre, pétri naturellement avec des morceaux de mica noirâtres et brillans. M. *de Tournefort* en a vu à Constantinople, dont le fond est isabelle, piqué de taches couleur d'acier. Le *granite* violet Oriental, qui est marqué de rouge et de blanc, vient de l'Isle de Chypre; celui de Corse, qu'on tire près de San-Bonifacio, est rouge, mêlé de taches blanches; celui de Monte-Antico, près de Sienne, est vert et noir; celui de l'Isle d'Elbe, sur la côte de Toscane, est roussâtre; les Romains le prisoient et en tiroient une grande quantité de cet endroit-là. Le *granite Psaronien* est ainsi nommé, de ses taches qui imitent la couleur du sansonnet. Le *granite* de Saxe, est pourpre. On trouve en abondance, dans l'Isle de Minorque, du superbe *granite* rouge et blanc, marqueté de noir, de blanc et de jaunâtre, dont on fait à Londres de très-beaux dessus de table. L'Angleterre, l'Irlande, etc. possedent deux sortes de *granites*, du noir et blanc fort dur, et du *granite* rouge, blanc et noir, d'une grande beauté. Enfin, M. *Guettard* nous apprend, dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, *année 1752*, que plusieurs Provinces du Royaume de France pourroient nous fournir des carrieres immenses de *granite*, et que quelques-unes en peuvent donner des morceaux qui ne le céderoient, ni en grandeur ni en dureté, à celui qu'on tiroit autrefois de l'*Egypte*. Dans les voyages, pour l'*Histoire Naturelle*, que nous avons faits en France, avec la protection et l'aveu du Gouvernement, nous avons examiné ces mêmes carrieres de *granite;* et dans la comparaison que nous en avons faite, à l'aide du ciseau, du briquet, et des expériences chimiques, nous avons jugé que celui des environs d'Agey, près la montagne de Som-

bernon en Bourgogne, étoit le plus beau *granite* du Royaume, et qu'il pouvoit par sa dureté, sa pesanteur, sa nature, contre-balancer à tous égards celui d'Egypte. Il se trouve de même en roches, composé de masses angulaires, comme la plupart des *granites*, et d'un volume énorme. M. l'Abbé *Palasson* dit, dans son *Essai sur la Minéralogie des Monts Pyrénées*, avoir vu un morceau de *granite*, détaché des montagnes de la Vallée d'Ossan, qui avoit trente pieds de longueur, sur dix ou douze de largeur.

Ordinairement, on ne trouve aucuns débris d'animaux, ou de végétaux, dans les vrais *granites*, et il paroît que ses parties constitutives, (le quartz, le feld-spath, le mica,) ayant été charriées et comme dissoutes dans les eaux, toutes ces substances, différentes entr'elles, se seront précipitées tumultuairement, pêle-mêle et sans ordre, dans des cavités où leur agrégation en aura formé des masses. Un œil exercé distingue un *granite* de premiere formation, de ceux de formation secondaire; ces derniers ont leurs parties constitutives petites, arrondies, informes, et c'est l'effet des eaux qui les ont charriées et remaniées.

On trouve le même ordre dans les fossiles et les différens terrains de l'Egypte, de l'Asie et de la France. Il paroît qu'il y a, comme en France, une bande marneuse, qui ne produit que des pierres blanches à bâtir, enveloppées d'une bande schisteuse qui contient des marbres, des *granites*, et toutes sortes de productions métalliques, et qui enveloppe à son tour une bande purement sablonneuse; telle est la remarque de M. *Guettard*. Le *granite*, dit M. l'Abbé *Palasson*, n'observe que rarement, c'est à-dire, accidentellement, la disposition réguliere des bancs composés de pierres à chaux, et des bancs argileux ou schisteux : il est presque toujours en masse. On trouve cette roche dans les Monts Pyrénées, soit à la base, soit vers le sommet des montagnes; mais elle ne paroît pas dans toute la longueur de la chaîne; elle est interrompue par des lits, dont les uns sont calcaires, les autres schisteux, etc.

Dans plusieurs de nos Provinces, on bâtit les maisons et on pave les chemins avec du *granite*, capable d'être

employé aux ouvrages les plus recherchés. Il y a déjà quelques années qu'on en fait des chambranles, des portes, des cheminées : toutes les colonnes qui passent pour être de pierre fondue, sont de *granite* de France. Nos *granites* les plus beaux, sont ceux des environs d'Agey et du Mont-Dauphin, ceux de Saint-Bressons en Franche-Comté, des environs d'Alençon, de Limoges et de Nantes. Il y en a d'assez beaux près la source de la Dordogne. Il y en a aussi aux environs de Saint-Sever en Basse Normandie, du côté de Granville; on le nomme, dans le pays, *carreau de Saint-Sever* ou du *Gast*, parce que, effectivement, dans la forêt du *Gast*, il s'en trouve qu'on sépare facilement en tablettes, avec des coins de fer.

Au mois de novembre 1768, on a découvert une énorme masse de *granite*, et isolée, dans un vaste marais, près d'une baie que forme le golfe de Finlande. On l'a fait mesurer, et l'on a trouvé que sa hauteur, prise de la ligne horizontale, est de vingt-un pieds, sur quarante-deux de longueur et de largeur : on a osé former le dessein hardi, et digne des anciens Romains, de faire transporter ce bloc jusqu'à Saint-Pétersbourg, pour servir de piédestal à la gigantesque Statue équestre de *Pierre-le-Grand*, que *Catherine II* a fait ériger en cette Ville, à la gloire de ce Héros Législateur. A l'inspection de ce bloc, qui avoit les proportions convenables, on fut frappé d'étonnement ; on reconnut qu'un coup de foudre avoit fracassé la pierre d'un côté ; on abattit ce morceau endommagé, et l'on crut distinguer comme un assemblage de pierres fines. Mais on sait que le *granite* n'est pas une pierre homogene; nous avons dit que c'est un composé de *quartz*, de *spath fusible*, de *mica*, liés ensemble par un ciment. Le quartz est quelquefois cristallisé en pointes de diamant, et peut être de différentes couleurs; le spath fusible est quelquefois teint de rouge foncé, comme les grenats; de jaune, comme la topaze; de violet, comme l'améthyste : le mica a souvent l'éclat de l'argent natif en feuilles, et tous ces accidens naturels ont été pris pour autant de pierres précieuses, par des personnes qui n'étoient par Naturalistes, ainsi que nous l'avons jugé, d'après les échan-

tillons qu'on nous en a remis : au reste, ce *granite* est très-beau ; il paroît de la nature de ceux qu'on appelle *indestructibles*. Mais cette indestructibilité ne peut pas être comparée à celle du porphyre. Le *granite* étant une pierre formée par l'agrégation de matieres de différentes natures, une telle masse, exposée à l'air libre, pourra recevoir des altérations par le grand froid et le poids de la statue ; heureusement que l'Artiste chargé de l'exécution de ce monument, a imaginé de le laisser en roc brût et escarpé, afin de rappeler à la postérité, par cet emblême, le point d'où le grand Monarque étoit parti, et les obstacles qu'il avoit surmontés ; en un mot, l'état où ce Souverain avoit trouvé son Empire en montant sur le Trône : cette idée pittoresque, aussi neuve que sublime, conservera la masse en son entier ; elle ne pourra être altérée que par le pourtour, et la statue, fixée au milieu de la superficie, n'altérera pas sensiblement un tel bloc, qui contient trente-sept mille pieds cubes, et dont le poids, calculé géométriquement, monte à trois millions deux cents mille livres. Le plus grand obélisque qu'on connoisse, celui que *Constance*, fils de *Constantin le Grand*, fit transporter d'Alexandrie à Rome, (M. *de Buffon* dit que la Colonne de *Pompée*, dont le fût est d'une seule piece, passe pour être le plus grand monument des Anciens en ce genre,) ne pesoit que neuf cents sept mille sept cents quatre-vingt-neuf livres ; ce qui ne fait pas la troisieme partie du poids du rocher transporté à Pétersbourg. Au reste, le transport et l'élévation de ces énormes monumens, effraient toujours l'imagination (*a*).

GRAPPELLES. *Voyez* GLAITERON.

(*) M. le Comte *Marin Carburi*, fut l'homme qui par les ressources de son génie, entreprit de braver les difficultés, et de faire arriver à Saint-Pétersbourg cet immense rocher. Après s'être mis au-dessus des contradictions que l'envie lui suscita, il inventa les machines nécessaires pour enlever une masse aussi énorme et enfoncée de quinze pieds dans le limon, pour lui faire parcourir une lieue et demie de France sur un sol mouvant, un terrain inégal etc., et l'embarquer sur la riviere de la Néva. Dans la vue d'accélérer l'ouvrage, et de subvenir à tout, on avoit établi sur le sommet de cette lourde masse, une forge ardente, où des ouvriers étoient

GRAPPE-MARINE. *Voyez* ZOOPHYTE *et* RAISIN DE MER.

GRAS-DE-GALLE. Suivant *Nicolson*, (*Essai sur l'Hist. Natur. de Saint-Domingue*,) on donne ce nom à quatre especes d'arbrisseaux, savoir :

1.° Le *gras-de-galle*, espece d'acacia, *Acacia arborescens*. C'est un arbrisseau très-épineux, qui croît au bord de la mer, dans les savannes et dans les endroits incultes : ses tiges sont minces, et s'élevent peu ; son écorce est cendrée, unie, mince ; son bois très-dur, d'un rouge-brun ; ses feuilles sont finement dentelées ; ses fleurs, violettes ; le fruit est une silique aplatie, remplie de petites graines : son bois est employé dans les ouvrages de Menuiserie. On prétend que ses feuilles, bouillies dans l'eau, et appliquées en cataplasme, guérissent les malingres et les vieux ulceres.

2.° Le *gras-de-galle* à feuilles d'épine-vinette, *Spartium spinosissimum*. Son bois est mêlé de vert, et plus beau que le bois marbré ; ses fleurs sont jaunes ; son fruit est une silique large, aplatie et très-courte : dans le reste, il est semblable au précédent.

3.° Le *gras-de-galle* à feuilles de petit houx, *Cytisus frutescens*. Ses feuilles sont luisantes, disposées par paire ; sa fleur est jaune et assez grande ; le reste, comme dans le premier.

4.° Le *gras-de-galle* à fleurs blanches, *Alaternus frutescens*. Ses branches sont en croix ; son bois est jaunâtre et dur ; ses feuilles sont semblables à celles de l'épine-vinette ; ses fleurs, blanches ; tout le reste, comme dans la premiere espece.

GRASSETTE. *Voyez* ORPIN.

---

occupés sans cesse à réparer les outils nécessaires, et à en faire de neufs. Quarante tailleurs de pierre y travailloient de côté et d'autre pour lui donner la forme projetée. Sept hommes couchés sur des nates, placés souvent à mi-corps sous le roc effrayant, étoient continuellement occupés au service des trente-deux boules de cuivre enclavées dans les deux châssis, sur lesquels portoit cette montagne ambulante. Des tambours y étoient aussi placés qui donnoient le signal aux travailleurs employés soit aux cabestans, soit aux poulies, aux mouffles, aux câbles, faisant faire sur terre depuis 80 jusqu'à 200 toises par jour à cet étonnant fardeau, pendant deux années que dura le transport.

GRASSETTE, *Pinguicula vulgaris*, Linn. 25 ; *aut Oleosa*. Cette plante, curieuse et utile à connoître, se nomme aussi *herbe grasse* ou *huileuse* : elle croît, sans culture, dans les prés ou autres lieux humides et marécageux, et sur les montagnes arrosées des eaux qui proviennent de la fonte des neiges. Quoique on la rencontre aux environs de Paris, elle aime mieux les pays froids. Elle est vivace, et se multiplie de graines, sans être cultivée ; car on a de la peine à la faire venir dans les jardins.

Sa racine consiste en quelques fibres blanches, assez grosses, eu égard à la petitesse de la plante : elle pousse six à huit feuilles, couchées sur terre, oblongues, obtuses en leur extrémité, épaisses, luisantes, comme si elles étoient frottées d'huile ou de beurre, unies, sans dentelures, et d'un vert pâle, comme jaunâtre. Il s'éleve d'entr'elles, des tiges ou hampes hautes de cinq à six pouces, qui soutiennent, chacune en leur sommet, une fleur violette ou blanche ou purpurine, semblable à celle de la violette, mais d'une seule piece coupée en deux levres, et terminée dans son fond par un long éperon. A la fleur succede un fruit ou coque enveloppée d'un calice par le bas, laquelle s'ouvre en deux quartiers, et laisse voir un bouton qui contient plusieurs semences menues et arrondies.

La *grassette* est vulnéraire, et si consolidante, que ses feuilles, froissées entre les doigts, et appliquées sur les coupures et autres plaies récentes, les guérissent promptement. Le suc onctueux et adoucissant qu'on en exprime, sert d'un liniment merveilleux pour les gerçures des mamelles des femmes, des vaches et du pis des rhennes : on en fait en quelques pays un vin médicamenteux, ou un sirop qui purge assez bien les sérosités. Il y a des personnes qui jettent une poignée de ses feuilles dans un bouillon de veau ; ce qui le rend laxatif et propre dans les constipations. Mais le principal usage de cette plante est extérieur : sa racine pilée et cuite en cataplasme, soulage et même guérit les douleurs sciatiques et les hernies des enfans. Dans le nord, on se sert de ses feuilles écrasées pour rendre les cheveux blonds. Les Paysannes, en Danemarck, se servent du suc gras de ses feuilles, au lieu

de pommade : elles en frottent leurs cheveux, dont elles forment ensuite des boucles et des tresses. Cette espece de pommade donne de la consistance à leur frisure. M. *Linnæus* dit qu'il y a peu de Médecins qui connoissent les vertus singulieres de cette plante, et sur-tout du suc graisseux de ses feuilles : il ajoute que les Laponnes versent par-dessus ces feuilles fraîches le lait de leurs rhennes récemment trait et encore tout chaud, après quoi elles le laissent reposer pendant un jour ou deux pour qu'il s'aigrisse. Cette opération lui fait acquérir plus de consistance, sans que la sérosité s'en sépare, et le rend très-agréable au goût, quoiqu'il ait moins de crême. Il suffit de mettre une demi-cuillerée de ce lait caillé sur du nouveau lait, pour le faire cailler de même, et ainsi de suite, sans que le dernier soit inférieur en rien au premier : néanmoins si on le garde trop long-temps, il se convertit en sérosité, que les Lapons appellent *syra*. Les Anglois Méridionaux donnent à la *grassette* le nom de *why-troot*, ce qui signifie *tue-brebis*, parce qu'elle fait mourir les moutons qui en mangent, faute d'autre nourriture.

GRATECUL ou GRATTE-CU. Est le fruit qui succede à l'*églantine*, c'est-à-dire, à la fleur de l'églantier. *Voyez au mot* ROSIER SAUVAGE.

GRATERON. Nom donné au *muguet des bois* et au *glouteron*, dont les fruits s'accrochent aux habits des passans : *Voyez* GLAITERON *et* MUGUET DES BOIS. Le véritable *grateron* est l'*herbe à bouton* ou *rieble*, *Aparine vulgaris*, C. B. Pin. 334, Tourn. 114; *Valantia aparine*; *Gallium aparine*, Linn. Cette plante qui vient communément dans les haies, dans les lieux incultes des jardins, etc. et quelquefois parmi les blés, a une racine vivace, menue, fibreuse. Ses tiges sont herbacées, carrées, rudes au toucher, étant hérissées de petits poils qui s'accrochent, ainsi que ses feuilles, à tout ce qui les touche; elles sont genouillées, pliantes, grimpantes, branchues et longues d'un à trois pieds. Ses feuilles étroites, rudes et terminées par une petite épine, sont au nombre de cinq ou de six à huit, disposées en étoile ou verticillées, comme celles de la garance, autour de chaque

nœud des tiges. Ses fleurs sont petites, blanchâtres, en cloche, découpées en quatre parties, et portées sur de longs pédicules attachés aux nœuds de la tige. Aux fleurs succede un fruit hérissé, dur, cartilagineux, noirâtre, contenant deux graines creusées en leur milieu, et qui, en se durcissant, prennent un poli vif. Dans ce pays-ci, les filles qui travaillent en dentelles, en font des têtes à leurs aiguilles. Cette plante est apéritive et un peu sudorifique. La racine de *grateron* engraisse la volaille, mais elle rougit, ainsi que la *garance*, les os des animaux. *Voyez* GARANCE.

GRATIOLE, ou HERBE A PAUVRE HOMME, *Gratiola officinalis*, Linn. 24; J. B. 3, 434; Dod. Pempt. 362; *Gratiola centauroïdes*, C. B. Pin 279; *Digitalis minima*, *Gratiola dicta*, Moris. Hist. Oxon. Part. 2, 479; *Gratiola*, *gratia Dei*, Chab. 475. C'est une plante qui croît dans les lieux couverts, dans les prés et dans les marais. Ses racines sont vivaces, blanches, noueuses, fibreuses et rampantes. Ses tiges sont droites, foibles, cylindriques, un peu noueuses et longues d'un à deux pieds. Ses feuilles naissent deux à deux, opposées : elles sont sessiles, longues, un peu ovales, lisses, glabres, chargées de trois nervures, crénelées en leurs bords et fort ameres. Ses fleurs naissent des aisseles des feuilles en Juin et Juillet : elles sont seule à seule, attachées à des pedicules menus : elles ont la figure d'un dé à coudre; ordinairement elles sont purpurines, quelquefois blanches. Elles contiennent quatre étamines, dont deux sont stériles ou sans sommet, et un seul pistil. A chaque fleur succede une petite coque ovale, divisée en deux loges, qui contiennent des semences menues, roussâtres, qui mûrissent en Août et en Septembre.

Toute cette plante est sans odeur; mais elle a une grande amertume mêlée d'astriction. On la place parmi les purgatifs hydragogues; en effet, elle purge fortement la pituite épaisse : elle est vermifuge et utile contre les vieilles douleurs du coccyx et les fievres invétérées : elle ne convient qu'aux personnes robustes; car elle cause souvent à ceux qui sont foibles, des superpurgations. On prescrit cette plante fraîche à la dose de demi-poignée; ou étant seche et

mondée de ses tiges, à la dose d'un gros après l'avoir fait macérer dans de l'eau bouillante ou dans du vin. L'infusion de cette plante purge davantage que son suc. Les Paysans de la Suisse en font un grand usage. On a observé que si, dans certains climats, la *gratiole* fraîche est un émétique dangereux et un purgatif puissant, dans d'autres elle est sans vertus, lorsqu'elle est séchée. Selon M. *Bourgeois*, on peut adoucir considérablement l'action de la *gratiole* en la faisant infuser pendant douze heures dans l'eau froide, et l'adoucissant avec le miel, après avoir coulé l'infusion.

GRATTE-CU. *Voyez* GRATECUL.

GRATTE-PAILLE. *Voyez* FAUVETTE D'HIVER.

GRAVELLE. On donne ce nom au *calcul* et à la lie de vin qui a passé à la presse. *Voyez* CALCUL *et le mot* VIGNE.

GRAVIER, *Saburra mixta*. Nom qu'on donne vulgairement au gros sable, qui n'est souvent qu'un amas de petits cailloux et de petites pierres, c'est-à-dire, de fragmens de spath dur, de quartz, de petits éclats de silex et de paillettes talqueuses. La grosseur et la proportion des parties de ce *gravier* sont assez inégales. Les *graviers* se trouvent dans l'anse de certains rivages de la mer, sur le bord des rivieres, et au pied des montagnes arrosées par des torrens, même dans quelques endroits de la campagne, où ils sont répandus par couches qui varient infiniment pour l'étendue, la profondeur et la nature des pierres qui les composent. Mais, en général, dans quelque endroit que le *gravier* se trouve, il semble toujours y avoir été apporté par les eaux, attendu que les pierres qu'on y remarque sont toujours plus ou moins arrondies; ce qui a dû se faire par le roulement.

On se sert du *gravier* le plus fin pour sabler les allées des jardins, les parterres et les bosquets : on choisit le plus gros pour donner du corps au ciment que l'on emploie dans les grands chemins, pour les chaussées et pour la grosse maçonnerie.

Les Anglois ont un *gravier* dur d'une nature excellente et qui surpasse tous les autres en bonté; on l'emploie aussi aux grands chemins, et on en fait des

routes très-unies, et beaucoup plus commodes que le pavé pour les voitures : le *gravier* d'Angleterre, le plus estimé, est celui de Black-Heat ; il est entièrement composé de petits cailloux parfaitement arrondis. *Louis XIV* offrit à *Charles II* de lui fournir assez de grais taillé en cube pour paver la ville de Londres, à condition que ce Prince lui donnât en échange la quantité de *gravier* nécessaire pour sabler les jardins de Versailles ; mais cet échange n'a pas eu lieu.

GRAYE de *Belon*. Voyez FREUX.

GRÈBE, ou COLIMBE, *Colymbus*. Nom donné à un genre d'oiseaux aquatiques dont on distingue plusieurs espèces, et dont le caractere est d'avoir le corps alongé, renflé en devant, déprimé en arriere ; le cou long, le bec droit et pointu ; les ailes courtes et restreintes en tout sens ; une touffe de plumes effilées qui leur tient lieu de queue ; les pieds courts, à demi-rentrés dans le ventre, placés en arriere, aplatis sur les côtés, tranchans sur les faces, terminés par quatre doigts, dont les trois antérieurs sont liés par une membrane à demi-fendue et festonnée entre chaque doigt ; les ongles larges et aplatis ; le plumage brillant et satiné, qui couvre le devant de leur corps a, suivant l'expression de M. *de Buffon*, la moëlleuse épaisseur du duvet, le ressort de la plume, et le lustre de la soie : la belle couleur blanche et brillante de ces plumes fait qu'on recherche ces oiseaux : on en fait des manchons, des garnitures de robes, et d'autres parures d'hiver, à l'usage des Dames.

Les *grèbes* semblent redouter la terre ; elles peuvent à peine s'y soutenir ; elles ne volent qu'avec effort, et à l'aide d'un vent favorable qui les porte quelquefois assez loin ; mais elles se jouent sur la surface de l'eau, entre ses lames, et plongent à une très-grande profondeur : on les trouve sur les lacs, les étangs et sur la mer ; elles vivent de poisson et de plantes aquatiques ; elles nichent, en mer, sur les rochers, où elles atteignent au vol, et d'où leurs petits se précipitent : sur les eaux douces, elles construisent, avec des roseaux et des joncs entrelacés, un nid flottant sur l'eau, et fixé aux roseaux d'alentour ;

leur ponte est de deux à trois œufs. Les *grêbes* sont répandues dans les deux Continens, mais plus nombreuses dans l'ancien ; elles ont ordinairement beaucoup de graisse. M. *de Buffon* divise la famille des *grêbes* en grandes et petites : il laisse aux premieres le nom de *grêbes*, et il appelle les secondes *castagneux*.

Le *grêbe* ordinaire, *pl. enl. 941*, a près de deux pieds de longueur depuis l'extrémité du bec jusqu'au bout des ongles ; il est plus gros que la *foulque*, sur-tout le *grêbe* vulgaire du lac Léman. La tête est petite ; la mâchoire supérieure est brune en dessus, rougeâtre sur les côtés ; le bout de l'inférieure est blanchâtre ; tout le plumage supérieur est d'un brun lustré ; le plumage de la gorge et du ventre est d'une couleur blanche, luisante et argentée ; celui de l'aile est brun, avec une large bande blanche dans son milieu : les côtés de la poitrine et du corps sont tiquetés de teintes fauves : les pieds sont d'un brun-rougeâtre ; les ongles, bruns, blanchâtres à leur extrémité. On trouve beaucoup de ces oiseaux sur le lac de Zurich et sur celui de Geneve : c'est même de cette derniere ville qu'on tire le plus grand nombre des peaux de *grêbe*, et les plus belles ; mais elles deviennent toujours de plus en plus rares ; il se trouve aussi des *grêbes* sur le lac de Grandlieu en Bretagne, et quelquefois en d'autres provinces de France ; mais elles ne sont pas si estimées ; on les appelle dans le commerce *grêbes de pays*.

Le *grêbe* (grand) *de Cayenne*, pl. enl. 404, fig. 1. Il n'est ni plus gros ni plus grand que le *grêbe commun ;* mais par la longueur excessive de son cou, sa tête est élevée de trois à quatre pouces de plus ; son manteau, qui est brun, s'étend sur les flancs et ombrage le blanc du plastron, lequel, dit M. *de Buffon*, n'est guere net qu'au milieu de l'estomac ; le bec est noirâtre.

Le *grêbe* (petit), *pl. enl. 942 ;* c'est la *foulque noire et blanche* d'*Edwards*. Ce petit *grêbe* est d'un plumage plus foncé que le précédent, et ne se trouve que sur la mer.

Le *grêbe à joues grises*, ou le *jougris*, pl. enl. 931 ; il est à peu près de la taille du *grêbe cornu ;* les pieds sont noirâtres.

Le *grêbe à oreilles*, de M. *Brisson*; c'est la *foulque oreillée* d'*Edwards*; il est un peu plus grand que le *castagneux*; le plumage de tout le corps est assez semblable à celui du *grêbe* commun; il a toute la tête et le haut du cou couverts de plumes fines, douces, alongées, d'un noir-grisâtre; le bas des joues et le cou, d'un brun-noir; le bec, noir; les pieds, d'un brun-verdâtre; ce qui caractérise ce *grêbe*, ce sont deux pinceaux de plumes longues, effilées, dirigées en arriere, épanouies en oreille, et qui, chacun, couvrent le méat auditif: chaque faisceau est comme partagé en deux portions, dont la supérieure est couleur de paille, et l'inférieure est rousse.

Le *grêbe au long bec*; il recherche les eaux douces et bourbeuses. M. *de la Peyrouse* dit que son bec a quelque rapport à celui du *bec en ciseaux*; il est très-comprimé; la mâchoire supérieure est noire; l'inférieure, jaune; le plumage supérieur est brun-fauve et a quelques reflets verdâtres; l'inférieur est d'un gris brillant; les pieds sont noirs; la côte des doigts est jaune: ce *grêbe* est d'un naturel inquiet et méchant; il pousse fréquemment un cri grondeur; il frappe rudement de son bec; il ne vole presque pas, et il marche très-mal; il fait trois ou quatre pas précipités, de mauvaise grace, et il retombe aussi-tôt sur son ventre, attitude qui lui est ordinaire.

Le *grêbe cornu*, de M. *Brisson*. On distingue le grand et le petit. Le *grand grêbe cornu* se trouve sur les lacs, avec le *grêbe commun*. *Fernandez* l'a trouvé au Mexique, où il dit qu'on l'appelle *lievre d'eau*; il est un peu plus grand que le *grêbe commun*; des plumes noires, longues de dix-huit lignes, placées à l'occiput; séparées en deux faisceaux en forme de cornes, et que l'oiseau releve à sa volonté, lui ont fait donner le surnom de *cornu*; le reste de la tête est entouré de plumes rousses, longues, étroites, pendantes, et forment comme une criniere d'une forme bizarre; les pieds sont d'un cendré-bleuâtre en dehors, d'un brun-rougeâtre en dedans et le long des doigts. Le *petit grêbe cornu*, est le *grêbe de l'Esclavonie*, pl. enl. 404, fig. 2; la *foulque à aigrettes* ou *à cornes*, d'*Edwards*. On trouve ce *petit grêbe cornu* dans la plupart des

contrées de l'Europe ; *Edwards* l'a reçu de la Baie d'Hudson.

Le *grêbe* de la Louisiane ; il est d'un tiers plus petit que le *grêbe commun* : le plumage inférieur offre peu de fond blanc-argenté ; son bec, qui est fort épais, déprimé sur les côtés, un peu courbé à l'extrémité supérieure, est blanchâtre ; ses pieds sont noirs.

Le *grêbe* de l'Isle de Saint-Thomas, de M. *Brisson*. Les Habitans de cette Isle le nomment *duc-laart* : le P. *Feuillée* dit qu'il est de la grosseur d'une jeune poule.

Le *grêbe de riviere* ; on en distingue plusieurs. *Voyez* CASTAGNEUX.

Le *grêbe-foulque*, pl. enl. 893. C'est une nouvelle espece, et même un genre jusqu'à présent inconnu ; son nom, donné par M. *de Buffon*, indique que cet oiseau tient à la fois du *grêbe* et de la *foulque* ; du *grêbe* par la forme du bec, et de la *foulque* par celle des pieds ; il est à peu près de la grosseur du *castagneux* ; il a, en quelque sorte, le plumage du *grêbe commun* ; la queue est très-large, fortement étagée, bordée de blanc ; le bec, d'un blanc-jaunâtre ; les pieds sont rayés perpendiculairement ; les doigts et les membranes le sont transversalement de larges bandes noires sur un fond jaunâtre ; cet oiseau a été envoyé quelquefois de la Guiane.

Le *grêbe huppé* ; on en distingue deux especes : Le *grêbe huppé*, proprement dit, *pl. enl. 944*, est le grand *plongeon de riviere* de *Belon*, *Charadrius aut Colymbus major cristatus*, *species pseudo-mergi* : il est beaucoup plus grand que le *grêbe commun*, et il en a le plumage ; quelques plumes prolongées sur le derriere de la tête et rassemblées en une sorte de huppe, que cet oiseau releve suivant ses sensations, lui ont fait donner le nom qu'il porte. On le trouve également sur la mer et sur les rivieres, et il a été reconnu dans l'Amérique Septentrionale. L'autre espece est le *petit grêbe huppé* ; il est au moins de la grosseur d'une sarcelle.

Le *grêbe montagnard* ; M. *de la Peyrouse* en a pris au printemps, dans un ruisseau des Pyrénées ; c'est une des plus petites especes de *grêbes* ; il a huit pouces et demi de long, du bout du bec jusqu'au croupion ; l'envergure

l'envergure est de quatorze pouces ; le plumage supérieur est brun-olivâtre, avec des reflets verts à la tête et au cou ; la gorge est mordorée ; le ventre et les flancs sont d'un gris nué de brun, mais verdâtre aux pieds et aux jambes ; la côte extérieure de l'os du pied est découpée en scie.

GRECQUE (la). *Voy.* TORTUE TERRESTRE vulgaire.

GREDIN. Nom donné à une race de petits chiens. *Voyez à l'article* CHIEN.

GRÊLE, *Grando*. Est une eau de pluie qui provient des nuages flottans dans les couches très-élevées de l'atmosphere, et dont les gouttes ont été condensées, congelées et cristallisées par le froid, avant de tomber sur la terre. Au moment où une nuée orageuse, chargée de *grêle*, est prête à tomber, le haut de l'atmosphere, dit M. *de Fouchy*, doit être au moins à la température de sept à huit degrés au-dessous de la congélation, tandis qu'au voisinage de la terre l'air éprouve une chaleur de vingt-huit et quelquefois de trente degrés. Quelle énorme différence de densité ! On ne doit pas être étonné du bouleversement et des mouvemens violens qu'excite nécessairement la précipitation de cette masse si différente en pesanteur, de l'air que nous respirons. La *grêle* n'est donc que l'eau en état de glace, mais en cristaux de différentes formes et grosseurs : on en voit en petits grains, qui sont également durs, de même nature que la glace ordinaire, et presque toujours anguleux ; d'autres sont d'un côté demi-transparens, concaves ou à noyaux, et de l'autre part, farineux, comme si c'étoit de la neige conglomérée ; d'autres enfin sont en grains ou arrondis, ou coniques et pyramidaux, ou en tablettes oblongues. Quelquefois on y trouve de petites pailles enfermées. Nous disons qu'on remarque dans les grains de *grêle* une assez grande variété ; qu'ils different par la grosseur, par la figure, par la couleur. Examinons plus particuliérement toutes ces différences.

M. *Mongez* dit qu'on peut réduire les différentes figures de la *grêle* à ces deux-ci : des cubes arrondis, et des parallélipipedes et polyedres irréguliers. Les gouttes d'eau sont ordinairement rondes ; mais en

tombant elles s'alongent et forment des ellipses ou des spheres aplaties à la partie inférieure, et sur les côtés. Si elles se glacent dans cette forme, on aura des especes de spheres aplaties en différens sens, ou plutôt des cubes presque ronds. Dans leur chute, ces glaçons se choquent et se brisent. Si plusieurs ensemble se touchent, et ayant même poids, tombent uniformément ensemble, ils se collent les uns contre les autres, et l'on aura ces polyedres irréguliers, de différentes grosseurs, armés d'especes de nervures formées par l'assemblage d'autres *grêlons* plus petits qui y adherent. Ces brisemens et ces agrégations en mille et mille manieres, forment cette variété de figures que l'on remarque dans la *grêle*. Ne peut-on pas ajouter, dit encore M. *Monge*, que la forme de la cristallisation de la glace étant des aiguilles alongées, la *grêle* doit nécessairement offrir des surfaces planes, longues ou cubiques, plutôt que des surfaces rondes?

Il est constant que la grosseur de la *grêle* dépend beaucoup de celle des gouttes de pluie dont elle est formée; et tous les Naturalistes ont observé que la *grêle* et la pluie qui tombent sur le haut des montagnes, sont toujours plus petites, toutes choses d'ailleurs égales, que celles qui tombent dans les vallées; ainsi la pluie peut être fort menue à une certaine hauteur de l'atmosphere, et devenir toujours plus grosse à mesure qu'elle tombe, parce que plusieurs petites gouttes poussées avec plus ou moins d'activité les unes contre les autres, s'unissent en une seule: de même un grain de *grêle* déjà formé par un degré de froid considérable, gele toutes les parties d'eau qu'il touche dans sa chute, ce qui augmente considérablement son volume et son poids. C'est par ces causes, ou par quelque autre semblable, qu'il arrive quelquefois que la *grêle* est d'une grosseur prodigieuse: on en a vu dont les grains étoient aussi gros que des œufs de poule et d'oie: il y a quelques années qu'il tomba dans les environs du Périgord des cristaux de *grêle* plus gros que le poing, et qui pesoient plus d'une livre. L'*Histoire de l'Académie des Sciences* parle d'une *grêle* semblable qui ravagea le Perche en 1703; les moindres grains étoient comme

des noix, les moyens comme des œufs de poule; d'autres étoient comme le poing, et pesoient cinq quarterons. Tels étoient encore les grains qui tomberent à Vienne le 7 Juin 1722, pendant la procession du Saint Sacrement, ceux de l'orage qui ravagea le pays de Toul, le 11 Juillet 1753, et ceux du fameux orage qu'on a éprouvé à Grenoble en 1770. *Voyez à l'article* ORAGE.

Nicéphore Caliste, (*Hist. Eccl. lib. c. 36, pag. 701,*) rapporte qu'après la prise de Rome par *Alaric*, il tomba dans plusieurs endroits des morceaux de *grêle* qui pesoient huit livres. En 824, il tomba près d'Autun en Bourgogne, parmi la *grêle*, un amas de glaçons, longs de seize pieds, larges de sept, et de l'épaisseur de deux. Le premier Mai 1723, il y eut un violent orage autour de Londres, pendant lequel il tomba des morceaux de *grêle* de l'épaisseur de quatre pouces; celle qui tomba à Leicester avoit cinq pouces, et tua plus de vingt personnes. A la fin d'Août 1720, il s'éleva près de Crême en Italie, un orage, pendant lequel il tomba des morceaux de *grêle* qui pèsoient six livres. A Boulogne en Picardie, dans le fameux orage qu'on y essuya au mois d'Août 1722, la plus petite *grêle* qui tomba accompagnée de la foudre, pesoit une livre, et la plus forte huit: tous les habitans crurent que la ville alloit périr; plusieurs de ces grains étoient en aiguilles ou en fourchons. Le 30 Juillet 1779, sur les cinq heures du soir, il tomba près de Clermont en Beauvoisis, une *grêle* qui avoit la forme d'un fond de bouteille, et qui pesoit vingt à vingt-quatre onces. Cet orage, accompagné d'un tonnerre des plus violens, s'étendit jusque sur le Château de Chantilly, et nous y ramassâmes quelques cristaux de *grêle*, cunéiformes, et de la grosseur d'un œuf de poule. On est porté à croire qu'il ne grêle que pendant le jour; cependant les *grêles* nocturnes du fameux orage de Basle et de Zurich, du 29 Juin en 1449; du 21 Juin et du 20 Août en 1574, dans la Valteline; du 14 Juillet 1597, à Rothembourg; du 11 Juillet 1689, à Vienne, (les grains de *grêle* étoient si gros, qu'ils écraserent hommes, bestiaux, blés, etc.); du 4 Juillet 1719,

à Trieste ; du 25 et du 29 Juillet suivant, à Nuremberg et à Geneve ; du 19 et du 30 Septembre suivant, à Cartal, bourg situé sur le bord du golfe de Nicomédie en Turquie, et quantité d'autres, fournissent des exemples trop frappans du contraire. La plupart des glaçons de ces *grêles* nocturnes étoient gros comme des œufs d'autruche. On trouva près de Cartinare trois énormes *grêlons* aussi gros que les plus grosses bombes, qui après être fondus en partie, pesoient encore chacun six livres.

Un phénomene assez constant parmi toutes les variétés de la *grêle*, c'est que les grains qui tombent dans le même orage, sont tous à peu près de la même figure.

La transparence et la couleur de la *grêle* ne sont pas plus exemptes de variations que sa grosseur et sa figure : la chute et la vîtesse de ce météore, toujours terrible dans ses effets, sont accompagnées de plusieurs circonstances la plupart assez connues : en cet instant le temps est communément très-sombre, et lorsque la *grêle* est un peu grosse, l'orage qui la donne est excité d'ordinaire par un vent assez impétueux, et qui continue de souffler avec violence pendant qu'elle tombe : dans ce cas le vent n'a quelquefois aucune direction bien déterminée, et il paroît souffler indifféremment de tous les points de l'horizon. Ce qu'on remarque assez constamment, c'est qu'avant la chute de la *grêle* il y a toujours du changement dans les vents. Quand il grêle, et même avant que la *grêle* tombe, on entend souvent un bruit dans l'air, causé par le choc des grains que le vent pousse les uns contre les autres avec impétuosité. La *grêle* tombe seule ou mêlée avec la pluie, et dans le premier cas la pluie la précede ou la suit ; elle tombe presque toujours avec la pluie, lorsqu'elle est petite ; mais lorsqu'elle est grosse, elle la précede toujours. On a observé que quand la *grêle* est un peu considérable, elle est presque toujours accompagnée de tonnerres ; jamais le tonnerre ne gronde et n'éclate avec plus de force, que dans ces *grêles* extraordinaires dont nous avons parlé, dont les grains sont d'une grosseur si prodigieuse : (la *grêle*, d'après le plus grand nombre

d'observations ; ne précede presque jamais, et suit presque toujours de violens coups de tonnerre.) Les éclairs se succedent sans interruption : la foudre sillonne l'horizon : le ciel est tout en feu, et l'atmosphere est chargée d'une forte électricité, qui hâte l'évaporation, et conduit au froid ; l'obscurité de l'air est d'ailleurs effrayante. Le tonnerre gronda sans interruption pendant la chute de la fameuse *grêle* observée par M. *de Ratte* à Montpellier, le 30 Janvier 1741 ; et il paroît que les phénomenes de ces deux météores sont assez simultanés. En temps d'orage, la *grêle*, ainsi que la pluie, redouble après et à chaque coup de tonnerre. Quoique les orages qui donnent la *grêle* soient quelquefois précédés de chaleurs étouffantes, on remarque néanmoins que pour l'ordinaire, aux approches de l'orage, et plus encore après qu'il a grêlé, l'air se refroidit considérablement ; et cette intempérie de refroidissement, portée encore loin des campagnes que ce météore a désolées, est capable d'arrêter la fructification des végétaux les plus utiles. La *grêle* est plus fréquente à la fin du printemps et pendant l'été, qu'en aucun autre temps de l'année.

Communément la *grêle* ne conserve pas longtemps sa forme et sa solidité ; elle se résout en eau aussi-tôt qu'elle est tombée sur la terre, dont la température est, comme il est dit au commencement de cet article, bien opposée à celle de la partie de l'atmosphere d'où elle nous parvient. Cela n'empêche pas que les ravages qu'elle produit en un instant sur la terre ne soient très-considérables, et d'autantplus affreux et plus funestes, qu'on ne sait comment les prévenir, ni comment les réparer, sur-tout lorsque l'orage est impétueux. Lorsque les grains de *grêle* sont un peu gros, ils mettent en pieces tout ce qu'ils rencontrent ; ils renversent les moissons, hachent jusqu'à la paille des blés, détruisent sans ressource les vendanges, brisent les branches, les feuilles et les fruits des arbres, cassent les vitres des habitations, tuent les oiseaux dans l'air, écrasent ou terrassent les troupeaux qui se trouvent dans la campagne ; les hommes même en sont quelquefois blessés mortellement. Au mois d'Août 1768, il tomba

dans le Canton de Berne en Suisse, sur vingt villages ; une *grêle* dont les grains les plus communs étoient gros comme des œufs de pigeon, les moyens comme des œufs de poule, et les plus gros comme le poing et au-delà ; il y en avoit qui pesoient dix-huit onces. Cette *grêle* ravagea non-seulement tout ce qui restoit dans la campagne, elle cassa plus d'un million de tuiles sur les toits des maisons, en sorte que les pauvres habitans se trouverent sans abri, et furent inondés par un déluge d'eau qui succéda à la *grêle ;* leurs fourrages et leurs grains en furent considérablement endommagés : elle tua en outre les vaches et les moutons qui se trouvoient dans les campagnes. A la fin d'Août 1776, plus de soixante Paroisses, tant de l'Élection de Moulins que de celle de Mont-Luçon en France, éprouverent un désastre causé par la *grêle*, et la perte fut portée à plus d'un million de livres ; plusieurs *grêlons* étoient du poids de sept livres. En Juillet 1781, quatorze Paroisses de l'Élection de Barbezieux, dans la Principauté de Chalais, éprouverent un désastre général causé par une *grêle* du poids d'une livre et au-delà, et tellement compacte, que trois ou quatre jours après on en trouva encore dans les vallons des tas de cinq à six pieds d'épaisseur. Les ceps de vignes et les arbres furent entiérement dépouillés ; quelques personnes y perdirent le vie ; le bétail, le gibier, les oiseaux ont péri en grande partie : enfin, le tableau qu'on a fait des dégâts de toute espece, qui ont été la suite de cet ouragan, a annoncé la ruine totale des malheureux habitans de ce pays. La fameuse *grêle* qui a ravagé en 1788 plusieurs Élections de la France, offroit nombre de glaçons en tablettes épaisses, longs de dix à seize pouces, et des *grêlons* du poids de neuf livres. *Voyez à l'article* ORAGE. On a vu des *grêles* dont la qualité étoit telle, qu'elle détruisoit pour plusieurs années l'espérance de la récolte. De là vient que des économes intelligens arrachent les arbres trop maltraités de la *grêle*, et en plantent d'autres à la place. Heureusement que tous les pays ne sont pas également sujets à la *grêle* : les nuages qui la donnent se forment et s'arrêtent par préférence, si l'on peut s'exprimer

ainsi, sur certaines contrées ; rarement ces nuages parviennent jusqu'au sommet de certaines montagnes fort élevées, mais les montagnes les rompent et les attirent ou les renvoient sur les vallons voisins. L'exposition à de certains vents, les bois, les étangs, les rivieres qui se trouvent dans un pays, doivent être considérés. Indépendamment des variétés qui naissent de la situation des lieux, il en est d'autres d'un autre genre, dont nous sommes tous les jours les témoins : de deux champs voisins exposés au même orage, l'un, dit M. *de Ratte*, sera ravagé par la *grêle*, l'autre sera épargné ; c'est que toutes les nues dont la réunion forme l'orage sur une certaine étendue de pays, ne donnent pas de la *grêle* : il grêlera fortement ici, et à quatre pas on n'aura que de la pluie. Tout ceci, dit cet Observateur, est assez connu. Nous avons vu assez souvent en Suisse la *grêle* se former au-dessus d'un vallon à une hauteur fort inférieure à celle des montagnes voisines, qui jouissoient pendant ce temps-là d'une douce température. Au reste, ce n'est pas dans les seuls écrits des Physiciens qu'il faut chercher des détails sur ces sortes de phénomenes ; les Historiens, dans tous les temps, ont pris soin de nous en transmettre le souvenir. Aujourd'hui, lorsqu'une de ces *grêles* extraordinaires désole quelque contrée, les nouvelles publiques ne manquent guere d'en faire mention. *Consultez* la *Dissertation* sur *la Nature, et la formation de la* grêle, *par* M. *Moncicler*, qui a remporté le prix de l'Académie de Bordeaux, en 1754 ; la *Lettre de M. de Morveau à M. Gueneau de Montbeillard*, sur *l'influence du fluide électrique dans la formation de la* grêle, *et un Examen Philosophique* sur *la possibilité qu'il y ait des sels répandus dans l'atmosphere, lesquels concourent à augmenter le froid, et à donner plus de solidité aux molécules aqueuses qui se congelent ; en un mot, aux petits glaçons qui forment la* grêle, *par* M. le Docteur *Chambon*. Ces deux Mémoires sont insérés dans le *Journal de Physique et d'Histoire Naturelle* de M. l'Abbé *Roziер*, *Janvier et Octobre 1777*, *Septembre 1778*. Consultez encore la *Lettre à M. de Morveau sur la formation de la* grêle, *par M. Mongez*.

GRELIN. C'est le poisson appelé *lieu*. Voyez *ce mot*.

GRÉMIL ou HERBE AUX PERLES, *Lithospermum majus, erectum*, C. B. Pin. 258; *Lithospermum officinale*, Linn. 189; *Lithospermum sive Milium solis*, J. B. 3, 590. Plante de la famille des *Borraginées*, et qui vient d'elle-même en certains pays, aux lieux incultes, et qu'on cultive aussi dans quelques endroits, à cause de sa semence qui est d'usage en Médecine.

Sa racine est vivace, et à peu près grosse comme le pouce, ligneuse et fibreuse : elle pousse plusieurs tiges à la hauteur d'un pied et plus, droites, cylindriques, rudes et branchues : ses feuilles sont nombreuses et alternes, fermes, longues, étroites, pointues, sans queue, velues, d'un goût herbeux, d'un vert plus ou moins foncé : ses fleurs sont portées sur des pédicules courts, qui naissent aux sommets des tiges et des rameaux, dans l'aisselle des feuilles : elles sont petites, blanches, monopétales, en forme d'entonnoir ou évasées en haut, découpées en cinq parties, renfermant cinq étamines et un pistil, et contenues dans un calice oblong et velu, qui est aussi fendu en cinq quartiers. Il succede à ces fleurs des semences dures, ordinairement au nombre de quatre, arrondies, polies, luisantes, de la forme et de la couleur des perles.

Cette graine a un goût de farine, visqueux et un peu astringent. *Nehémie Grew* dit qu'elle fait effervescence avec les acides : elle passe pour un grand diurétique et un anodin très-doux : elle défend les reins et la vessie de l'âcreté des urines. Prise en émulsion, elle chasse le gravier, arrête la gonorrhée, facilite l'accouchement : elle est également bonne pour la colique venteuse et la néphrétique. On substitue souvent à la graine de l'*herbe aux perles*, celle du *grémil rampant*, *Lithospermum repens*, ou celle de la *larme de Job*. Voyez *ces mots*.

GRÉMIL RAMPANT, *Lithospermum minus repens, latifolium*, C. B. Pin. 258; *Lithospermum purpureo-cæruleum*. Sa racine est tortueuse et noire; ses tiges sont grêles, couchées à terre et noirâtres, ainsi que ses feuilles; ses fleurs sont bleues, et ses graines ressemblent à

celles de l'orobe. Cette espece de *grémil* a les mêmes vertus que la précédente.

On distingue : Le *grémil* des champs, *Lithospermum arvense*, Linn. 190. Sa tige est moins haute que celle du grand *grémil ;* ses feuilles sont molles et plus étroites.

GRENADE et GRENADIER, *Punica*, *Granata*. Il y a plusieurs especes de *grenadiers*, différens par leurs fleurs et par la saveur de leurs fruits. On les distingue en cultivés ou domestiques, et en sauvages. Le *grenadier* qui donne la *grenade*, est cultivé, *Punica quæ malum granatum fert*, Cæsalp. 141 ; *Malus Punica sativa*, C. B. Pin. 438 ; *Punica granatum*, Linn. 676. C'est, en général, un petit arbre dont les branches sont menues, anguleuses, revêtues d'une écorce rougeâtre ; ses rameaux sont armés d'épines roides ; ses feuilles sont placées sans ordre, lancéolées, pointues, ayant quelque ressemblance à celles de l'olivier ou du grand myrte, lisses et rougeâtres dans leur jeunesse : elles sont d'une odeur forte et désagréable, lorsqu'on les froisse entre les doigts ; les fleurs sont d'un rouge éclatant, ou de couleur écarlate, disposées en rose à cinq pétales, contenues dans un calice qui représente une espece de petit panier à fleurs ; ce calice est oblong, dur, purpurin, large par en haut, et a, en quelque maniere, la figure d'une cloche : on l'appelle *Cytinus*. Aux fleurs succedent des fruits, (*Pomum granatum aut Malus Punica*,) à peu près de la grosseur des pommes, garnis d'une couronne, un peu aplatis des deux côtés. L'écorce de ces fruits est, à l'extérieur, de couleur en partie rouge et en partie jaune ; elle est quelquefois ridée, quelquefois lisse, épaisse comme du cuir, dure et cassante : le fruit est rouge intérieurement ; il a une saveur acide, ou douce ou vineuse suivant l'espece de *grenadier :* il contient un grand nombre de grains, assez semblables à ceux du raisin, dans lesquels est une amande amere et un peu astringente.

Les *grenadiers* croissent naturellement dans les terrains secs et chauds de l'Espagne, de l'Italie, de la Provence et du Languedoc. On connoît des

grenadiers qui ont depuis dix-huit jusqu'à vingt-cinq pieds de hauteur. Pour les élever surement dans les climats froids de la France, il faut les mettre dans des caisses, et les porter dans des serres chaudes en hiver, ou les planter en espalier contre un mur, à l'exposition du Sud, et les couvrir de paillassons pendant la saison rigoureuse. M. le Vicomte *de Querhoent*, habitant du Croisic en Bretagne, nous a mandé (en Decembre 1779), avoir un *grenadier* planté dans une cour, et en espalier, contre un mur exposé au Sud-Est, qui a près de trente pieds de hauteur. Ce *grenadier* le garnit jusqu'au toit, et l'on est obligé de couper tous les ans les branches supérieures qui surpassent la couverture de plus de deux pieds. Il garnit une largeur de mur d'environ quarante-huit pieds, et rapporte tous les ans plus de cent *grenades* très-grosses et très-mûres, puisque elles lui ont fourni de jeunes *grenadiers*. La plus grosse des *grenades* que cet arbre a produit en 1779, et la seule à la vérité de cette taille, pesoit une livre cinq onces et demie, et avoit dix pouces huit lignes de circonférence. L'hiver de 1768, qui fut si froid en Bretagne, ne lui a pas fait perdre une de ses branches. Cet arbre est jeune, et s'étendra encore davantage. Il est planté dans un terrain sablonneux et placé près de l'égout d'une cuisine, dont les eaux grasses et salines contribuent sans doute à son accroissement.

Il est essentiel de tailler les *grenadiers;* le secret consiste à rogner ou à retrancher les branches qui naissent mal placées; on conserve celles qui sont courtes et bien nourries, et on raccourcit les branches dégarnies, afin de rendre le *grenadier* en buisson plus touffu : c'est ce qui en fait la beauté. On a soin de les pincer après leur premiere pousse de l'année, quand on voit qu'il y a quelques branches qui s'échappent. Sur cela *consultez* les excellens préceptes de *Miller*.

Les pepins, et sur-tout l'écorce des *grenades*, sont très-astringens. On donne, dans les boutiques, à l'écorce le nom de *malicorium*, comme qui diroit *cuir de pomme :* on peut en faire usage comme de

l'écorce de chêne, pour préparer les cuirs ; elle change en noir la solution du vitriol martial, qui est verte, et est propre par conséquent à faire de l'encre, ainsi que la noix de galle.

Le suc de *grenade* est excellent pour précipiter la bile, pour appaiser l'ardeur de la soif dans les fievres continues : dans le Languedoc on en fait une espece de limonade, en y mêlant du sucre, ou un sirop qu'on estime cordial et astringent et qu'on prend avec plaisir ; on fait plutôt usage en Médecine des *grenades* aigres, que de celles qui sont douces. La *grenade* aigre contient un acide agréable qui excite l'appétit et nettoie la bouche.

On voit dans les jardins, des *grenadiers* à fleurs doubles, en caisse, que l'on regarde comme sauvages, *Punica flore pleno, majore*, Tourn. Inst. 636 ; *Balaustium*, Tabern. Icon. ; ils font l'ornement des jardins, par la quantité et l'éclat de leurs fleurs qui durent long-temps, et qu'on emploie fréquemment en Médecine pour la dyssenterie, pour la diarrhée, en un mot, comme incrassantes, et un peu moins astringentes que l'écorce. Les Apothicaires et les Droguistes vendent ces fleurs doubles de *grenadier*, sous le nom de *balaustes*, *Balaustia ;* ils les font venir du Levant. Ces arbres en caisse ne donnent tant de fleurs, que parce que leurs racines sont resserrées ; en pleine terre ils ne pousseroient que du bois.

M. *Duhamel* désireroit que l'on multipliât davantage, dans les provinces Méridionales, une espece de *grenadier nain d'Amérique*, *Punica nana*, afin que l'on pût enter dessus de grosses *grenades douces ;* ce seroit, dit-il, un ornement pour les orangeries ; d'ailleurs, comme ces arbres seroient moins grands que les autres, leur fruit pourroit mûrir dans les serres.

GRENADIER. Nom donné au *cardinal* du Cap de Bonne-Espérance, qui n'est qu'une sorte de *moineau*. Voyez ce *mot*.

GRENADILLE ou FLEUR DE LA PASSION, *Granadilla*, est le *Passiflora* de *Linnæus*, Gener. Plant. 1021, et de *Brown*. C'est une belle plante étrangere qui croît à la Nouvelle-Espagne, dans la vallée

appelée *Lilé ;* elle est nommée *grenadille* ou *granadille*, de ce que l'intérieur de son fruit ressemble un peu à celui de la *grenade ;* et *fleur de la Passion*, parce qu'on prétend que le dedans de sa fleur représente une partie des instrumens de la passion de *Jesus-Christ.* On en connoît plus de vingt especes, dont on va décrire la principale, *Passiflora cærulea*, Linn. 1328 ; *Granadilla polyphyllos*, *fructu ovato*, Tourn. Institut. Bot. 241 ; c'est un arbrisseau sarmenteux. Les racines de cette plante sont rampantes, nouées, fibreuses, faciles à rompre, de couleur grisâtre, et d'un goût douceâtre ; elle pousse des sarmens longs, ligneux, grêles, rampans, d'un vert-rougeâtre, jetant des tenons ou mains qui lui servent pour s'attacher aux murailles ou aux arbres voisins, comme le lierre : ses feuilles sont lisses, nerveuses, dentelées en leurs bords, d'une belle couleur verte, un peu semblable à celle du houblon, rangées alternativement, d'une odeur d'herbe et d'un goût un peu âcre, ayant vers la queue deux petits appendices ou oreilles fort vertes : ses fleurs sortent pendant tout l'été des aisselles des feuilles ; elles sont grandes, à plusieurs pétales disposés en rose, blanches, quelquefois bleuâtres, soutenues par un calice divisé en cinq parties : du milieu de cette fleur s'éleve un pistil garni de cinq étamines, et qui soutient un jeune fruit surmonté de trois petits corps qui sont les styles, et qui représentent en quelque maniere des clous : entre les feuilles et le pistil est placée une couronne frangée ; le fruit, en croissant, devient charnu, ovale, presque aussi gros qu'une grenade, et de même couleur quand il est dans sa parfaite maturité, mais ne portant point de couronne ; il renferme plusieurs semences ovales, plates, chagrinées et noires. Le Lecteur trouvera *à l'article* PLANTE un détail curieux concernant le développement progressif des parties de la fleur de la *grenadille*, et une observation sur la maniere de déposer sa poussiere séminale.

Les Indiens, les Brasiliens et les Espagnols de l'Amérique ouvrent ces fruits, comme on ouvre des œufs ; et ils en hument le suc visqueux avec délices ;

ils appellent ce fruit, en langue du pays, *murucuja* ou *maracoc*. Cette espece de grenadille se trouve aussi en plusieurs lieux de Saint-Domingue, et differe des autres *grenadilles*, principalement en ce que le *nectarium*, au lieu d'être plat et frangé, a la forme d'un tube simple et droit.

Les Jardiniers-Fleuristes s'occupent à cultiver, pour la fleur, un grand nombre d'especes de *grenadilles*; *Miller* dit que l'on en connoit aujourd'hui treize especes en Angleterre. Le P. *Feuillée* a aussi décrit quelques especes de *grenadilles* de la vallée de Lima, et entre autres celle qu'il surnomme *pomifere*. Toutes peuvent s'élever en espalier à l'exposition du Midi.

GRENADILLE DE MARQUETERIE. C'est une sorte d'*ébene rouge*, Voyez EBENE. La *liane à calçon* est une espece de *grenadille*.

GRENADIN, *Granatinus*, pl. enl. 109, fig. 3. Petit oiseau fort vif, du genre du *Moineau*, et qui fréquente les rivages ou côtes de l'Afrique : c'est le *pinçon rouge et bleu du Brésil*, d'*Edwards*. Son plumage est charmant à voir ; il est d'un beau marron ou brun-châtain à la partie supérieure de la tête, au cou, à la poitrine ; sa queue est d'un très-beau bleu : on voit sur sa tête quelques petites plumes de la même couleur ; il a la gorge, le bas-ventre, les jambes noires, les joues d'un fort beau violet, le tour des yeux et le bec d'un rouge de corail. Toutes ces couleurs sont plus foibles dans la femelle. Les *grenadins* nous sont apportés avec les *veuves*, les *bengalis* et les *sénégalis*, par les Marins qui vont à la traite des Negres. On nourrit le *grenadin* de millet et de graine d'alpiste.

GRENAT, *Granatus gemma*. Est une pierre précieuse, d'un rouge de gros vin, et assez transparente. Il n'y a point de pierre précieuse qui varie plus que le *grenat*, par la diversité de son volume, de ses teintes, par la variété de sa figure, et de ses principes colorans. On en distingue donc de plusieurs especes et de différente beauté. Est-ce par rapport à l'intensité des couleurs ? il y en a d'un rouge foncé ou obscur ; d'autres sont jaunâtres, violets, et d'un brun foncé ou tirant sur le sang de bœuf : ce caractere joint

à la dureté, à la transparence, et à son étendue ; intéresse beaucoup les Joailliers. Est-ce par rapport au volume ? nous possédons un *grenat* de la grosseur d'une petite pomme d'api, et nous en avons vu un en Hollande, dont le volume égaloit celui d'une grosse orange de Malthe. Les deux qu'on voit dans le cabinet de Chantilly, sont dodécaedres et de la grosseur d'un œuf de poule : (l'un a été donné par le Roi de Danemarck, et l'autre par le Roi de Suede.) Est-ce par rapport à sa configuration ? le *grenat* n'affecte point de figure constante : on en trouve de rhomboïdaux, d'octaedres, de dodécaedres, de tétradécaedres, d'autres à vingt-quatre côtés, d'autres en forme indéterminée (*a*) : ces caracteres

(*a*) M. l'Abbé *Hauy*, *Professeur de l'Université au Collége du Cardinal Lemoine*, *à Paris*, a présenté, en 1781, à l'Académie royale des Sciences un *Mémoire sur la structure des cristaux de grenat*. Cette pierre précieuse a, dit-il, trois variétés de forme bien reconnues ; la premiere est le *grenat à douze plans rhombes*, que l'on doit regarder comme la forme originaire de ce genre de cristaux. Il a observé qu'un cristal de *grenat* pourroit être conçu comme un assemblage de quatre cristaux rhomboïdaux, semblables et égaux entr'eux, qui auroient une de leurs pyramides obtuses, à découvert, et l'autre renfermée dans l'intérieur du *grenat*, de maniere que les sommets de ces dernieres pyramides se réuniroient au centre du cristal. — Chacun des quatre cristaux rhomboïdaux, dont il s'agit, peut être conçu comme étant composé d'un nombre cubique de très-petits cristaux, semblables entr'eux et au cristal entier : d'où il résulte que le *grenat*, considéré sous ce point de vue, a dû commencer par la réunion de quatre petits cristaux rhomboïdaux, appliqués l'un à l'autre par trois de leurs faces, et se sera ensuite accru par la superposition de couches successives, composées de petits cristaux semblables aux premiers. Voilà pour le *grenat* dodécaedre régulier.

La seconde variété du *grenat*, est celle à *trente-six faces*, dont douze sont des rhombes, et les vingt-quatre autres des hexagones alongés, interposés entre les rhombes. Ayant calculé, par la méthode des sinus, (de même que pour le *grenat* ci-dessus) la mesure que doivent avoir les angles plans des rhombes qui composent les faces de ces cristaux de la seconde variété, on estime que les rhombes représentent les trois faces d'une des pyramides du *grenat* caedre ; imaginant que de nouvelles couches rhomboïdales, semblables à celles qui ont fait croître le *grenat* dodécaedre, soient appliquées sur les faces de ce *grenat*, mais aillent en diminuant, selon une loi uniforme, jusqu'à un certain terme, passé lequel la matiere vienne à manquer tout à coup : les côtés de ces nouveaux

joints à la nature des gangues qui leur servent de matrices, sont les marques auxquelles les Naturalistes s'attachent par préférence. Est-ce par rapport au principe qui les colore ? il y a des *grenats* qui contiennent des parties d'or, d'autres des parties d'étain, quelquefois de plomb, les autres enfin du fer : ceux-ci sont les plus ordinaires ; mais tous participent peut-être de l'*étain*, et toujours du *fer*. Voyez *ces mots*. M. *Geoffroy* dit que le *grenat* ne se décompose point dans le feu ordinaire ; qu'il se fond au feu du miroir ardent, en une masse vitreuse et métallique, qui contient un fer attirable à l'aimant, et qu'il ne perd point pour cela sa couleur. Si cela étoit, il seroit facile de faire un très-beau *grenat*, à la dureté près, en fondant ensemble une certaine quantité de petits *grenats* ; mais l'expérience ne réussit pas. Ce troisieme caractere est du ressort du Chimiste.

Le *grenat* n'a ni la transparence ni l'éclat ou le brillant des autres pierres, à moins qu'on ne l'expose à une lumiere vive : de plus, il est sujet, dit-on, à s'obscurcir avec le temps et par l'usage. Sa dureté répond à sa beauté, et tient le huitieme rang dans les pierres précieuses, à compter depuis le diamant. La lime a un peu de prise sur cette pierre.

Dans le commerce, on distingue les *grenats* en

---

rhombes formeront, par leur superposition, des trapezes ; et si l'on suppose que le décroissement des rhombes se fasse de maniere que les deux trapezes voisins se trouvent sur le même plan, ces trapezes formeront, par leur réunion, des hexagones alongés. Les côtés des lames de superposition produisent dans ce cas, quatre trapezes pour chaque face du *grenat* dodécaedre, ce qui fait quarante-huit trapezes pour la totalité ; et divisant par deux, pour avoir le nombre des hexagones, on trouvera vingt-quatre faces accidentelles qui, jointes aux douze plans rhombes extrêmes, donnent en tout trente-six faces, conformément à l'observation.

La troisieme variété du *grenat* est celle qui a *vingt-quatre faces* quadrilateres, dont les côtés pris deux à deux, sont égaux. Imaginez que l'accumulation des rhombes décroissans, qui a donné la deuxieme variété, continue jusqu'à ce que ces rhombes soient réduits à un point : alors les trapezes se changeront en triangles ; les douze rhombes extrêmes disparoîtront, et les vingt-quatre hexagones deviendront des quadrilateres tous égaux et semblables entr'eux.

deux especes principales, à raison de leur beauté, de leur éclat et de leur dureté. On les divise en *grenat oriental* et en *grenat occidental*. Le *grenat oriental*, le plus beau en couleur, le plus transparent, le plus resplendissant, est d'un rouge tirant sur le noir-pourpre ou le violet, et par sa teinte tient le milieu entre l'améthyste et le rubis : ce *grenat*, le plus haut et le plus riche en couleur, extrêmement agréable à la vue, se nomme *grenat Syrien* : c'est l'*amethystizontas* de *Pline*, et le *rubino di rocca* des Italiens : il nous vient de Syrie. On en apporte aussi des royaumes de Calicut, de Cananor, de Cambaye et d'Ethiopie. L'espece appellée *vermeille* vient du Pégu, et offre une teinte de rouge-orangé tirant sur l'hyacinthe ; *Voyez* VERMEILLE. On les trouve ordinairement détachés et répandus dans la terre de certaines montagnes, et dans le sable de quelques rivieres ; mais on ne peut jouir de l'éclat ou du jeu de cette pierre, qu'au grand jour ; car elle paroît presque noire à la lumiere d'une bougie. *Le grenat oriental* ou le beau *grenat Syrien* est estimé au prix du saphir.

Le *grenat occidental* a beaucoup moins d'éclat : sa couleur est d'un rouge foncé plus ou moins vif, selon le degré de dureté qu'il a. On ne peut jouir du jeu du *grenat occidental*, qu'au grand jour ; car il paroît noirâtre à la lumiere d'une bougie. Il faut cependant faire une exception en faveur du *grenat de Bohême*, qui est d'un beau rouge de sang très-vif, presque aussi dur que le *grenat oriental*. On le taille ordinairement, ainsi que tous les autres *grenats*, en cabochon, c'est-à-dire, en goutte de suif chevée en dessous ; sa couleur alors en paroît plus vive et plus égale, et est plus belle à la lumiere de la bougie qu'à celle du jour. On en voit de fort gros, et d'un jeu très-resplendissant. Le beau *grenat de Bohême*, et l'espece appelée *vermeille*, sont estimés un peu au-dessous du *grenat Syrien*. On peut suivre, pour les évaluer, la même regle que pour les émeraudes. On apporte le *grenat occidental* de Galice en Espagne, de Pyrna en Silésie, de Hongrie, de Bohême près de Prague, de Saint-Saphorin au Canton de Berne : on les trouve ordinairement dans des ardoises, dans

toutes

toutes les pierres feuilletées et talqueuses ; même dans la pierre à chaux, dans le grais et dans les pierres de roche ; quelquefois on les rencontre détachés et isolés, et alors ils sont plus durs. Il y a aussi de riches mines de *grenats* dans le Brisgaw et près de l'Airol dans le pays d'Ourner en Suisse. Ils sont dodécagones et de la grosseur d'une noisette ; leur matrice est schisteuse. On connoît encore les *grenats* de Zœblitz, qui ont pour matrice la pierre appelée *serpentine* : ils se trouvent dans une carriere qui est dans la même montagne d'où l'on tire la serpentine. Sur la superficie de la même montagne se trouvent des *grenats* verdâtres, dodécaedres aussi dans leur matrice, et on les nomme dans le pays *grenats impurs* ou *non mûrs*. On voit à Fribourg en Brisgaw les moulins et machines où on les polit, et les ouvriers qui les percent pour en faire des colliers.

M. *Passumot* a consigné dans le *Journal de* M. l'Abbé *Rozier*, *mois de Juin 1774*, la maniere dont on ramasse le *grenat* dans le ruisseau d'Espailly, près du Puy en Velay. Ce ruisseau est une espece de torrent dont la chute est assez rapide, et qui ne fournit de l'eau avec abondance que lors de la fonte des neiges, ou à l'occasion des pluies. Son lit est abondamment rempli de pierres volcanisées, et le sable formé du débris de ces pierres est mêlé de *grenats* dont les plus gros sont prismatiques, et terminés par deux pyramides : il y en a de roulés : tous sont d'un rouge-rose assez pâle. Des familles du pays recherchent ces *grenats* que l'on vend à des Genevois qui viennent exprès les acheter. Outre le *grenat*, ce sable contient encore quelques cristaux d'améthyste, d'hyacinthe, et du fer fondu, comminué et attirable à l'aimant.

A l'égard des *grenats* d'or, ils sont noirâtres : on les trouve isolés à la surface de la terre, et dans la premiere couche, enveloppés dans du sable et de la glaise : les rivieres et les ruisseaux découvrent ces grains ; ils contiennent peu d'or. *Voyez l'article* OR.

Quelques Auteurs conseillent l'usage du *grenat* en poudre, depuis dix grains jusqu'à quarante-huit, pour arrêter le cours de ventre ; mais il y a lieu

de penser que l'usage intérieur de ce verre dur et naturel est sans efficacité. Le *grenat* est quelquefois un des *cinq fragmens précieux*. Voyez *ce mot*.

GRENAT. Surnom d'un *colibri* de la grande taille, et qui se trouve à Saint-Domingue, à la Martinique, et quelquefois à Cayenne : sa gorge et le devant du cou sont couleur de *grenat* brillant ; les ailes et la queue d'un vert foncé ; le reste du plumage est d'un noir de velours.

GRENOUILLE, *Rana*. Les *Grenouilles* sont des animaux quadrupedes qui ont beaucoup de rapports avec les *crapauds*. Les uns et les autres sont réputés ovipares, ont le corps nu, le sang froid, les inspirations et les expirations fort lentes, et un seul ventricule dans le cœur. Cependant, dit M. *Daubenton*, on a moins de prévention contre les *grenouilles*, on ne les trouve point aussi hideuses. En effet, leur figure est plus développée ; elles ont le corps bien plus alongé, et la tête mieux formée. Ces caracteres peuvent faire distinguer les *grenouilles* des *crapauds*, parce que le corps des *crapauds* n'est qu'une masse arrondie, et que leur tête est peu apparente. Les *grenouilles* ont les jambes longues, principalement celles de derriere, qui leur donnent de la facilité pour sauter et pour nager. La plupart des *grenouilles* ont de belles couleurs, qui sont d'autant plus vives, que le corps de ces animaux est enduit d'une substance visqueuse qui lui sert de vernis. Les *grenouilles* se tiennent accroupies sur leurs jambes de derriere, comme les chiens, lorsqu'elles sont hors de l'eau. Elles ont plus de vivacité que les *crapauds*. Lorsqu'on les touche ou qu'on les prend par les jambes de derriere, leur dos se courbe, et forme des angles saillans le long des côtés du corps.

Les *grenouilles* sont engourdies dans la saison de l'hiver ; le printemps les ranime et les fait sortir de leurs retraites ; elles se nourrissent de vers, de petits limaçons, de sangsues, et de diverses especes d'insectes, tant ailés que reptiles. On prétend qu'elles n'en prennent aucun, qu'elles ne l'aient vu remuer ; elles se tiennent immobiles jusqu'à ce que l'insecte soit assez près ; alors elles fondent dessus avec une grande

vivacité : il y a des *grenouilles* qui, sur un plan horizontal, font quelquefois des sauts de plus d'un pied et demi d'élévation ; elles dardent sur l'animal leur langue, et l'arrêtent par la mucosité dont elle est enduite ; en retirant leur langue, elles entraînent leur proie et l'avalent. Les *grenouilles* sont dévorées par les serpens d'eau, l'anguille, le brochet ; on prétend que la taupe et le putois les mangent aussi, et M. *Daubenton* dit avoir trouvé une *grenouille* dans l'estomac d'un loup.

On trouve des *grenouilles* dans presque tous les pays. *Belon* rapporte que les *grenouilles* abondent tellement dans les terrains bas et humides de l'Égypte, que le pays en seroit infecté, si une grande partie d'entr'elles n'étoient dévorées par les cigognes, qui en sont fort avides. Il y a des *grenouilles* qui, en certains temps, fréquentent plus l'eau que la terre, et d'autres qui se tiennent plus communément sur terre que dans l'eau : c'est ce qui a fait distinguer ces animaux en *grenouilles aquatiques* et en *grenouilles terrestres*.

M. *Daubenton* dit qu'*Aristophane*, dans une de ses comédies, a rendu assez bien le cri le plus ordinaire des *grenouilles*, à l'aide de trois mots grecs factices, dont la prononciation est la même que celle des suivans, *brekekekex*, *coax*, *coax*. C'est de ce dernier mot que dérive l'expression *coacer*, par laquelle nous désignons le cri de la *grenouille*. Lorsque le mâle approche sa femelle, il fait entendre un bruit sourd et plaintif, que l'on a essayé d'exprimer par le mot *ololo*. On assure que le moyen le plus efficace pour empêcher les *grenouilles* de coacer pendant la nuit, est d'allumer des feux sur le bord des eaux, où elles se tiennent. Dans une piece d'eau du grand parterre, au Château de Chantilly, où nombre de ces animaux coaçoient (c'étoit en Août 1774) nous jetâmes en différens endroits du camphre enflammé ; cette résine nageoit dans cet état sur l'eau ; toutes, ou presque toutes les *grenouilles* se turent aussi-tôt. On prétend qu'en certains lieux les pêcheurs vont la nuit avec des flambeaux allumés, auprès des étangs et des marais, et que les *grenouilles* saisies d'effroi

à l'aspect de la lumiere, demeurent immobiles, en sorte qu'on les prend facilement avec la main.

Accouplement des GRENOUILLES.

On ne peut disconvenir que l'accouplement, la génération, et l'espece de métamorphose des *grenouilles*, offrent les faits les plus singuliers dont il soit mention dans l'histoire des animaux (*a*).

Le mâle de la *grenouille*, dit *Swammerdam*, (Collect. Acad. tom. 5, p. 549.) monte sur le dos de la femelle, et l'embrasse avec ses deux jambes antérieures, qui se rejoignent sur la poitrine de la femelle. Il la serre alors si étroitement, que le Naturaliste cité ci-dessus ne put jamais parvenir, à l'aide de ses mains seules, à séparer tant soit peu deux *grenouilles* ainsi accouplées. Il fallut, pour y réussir, qu'il glissât une spatule de fer entre la poitrine de la femelle et les jambes du mâle. Dans cet état, le mâle a les doigts de ses pieds antérieurs fortement joints et entrelacés; sa tête est posée sur celle de la femelle, mais plus en arriere, de sorte que la partie postérieure du corps du mâle dépasse un peu le corps de la femelle. On verra ci-après l'effet qui résulte de cette situation: (les Hollandois appellent cette sorte d'accouplement l'*équitation des grenouilles*, parce qu'en effet la femelle porte le mâle sur son dos, comme un cheval porte son cavalier). Les deux pouces des pieds antérieurs du mâle, et qui sont plus gros et plus longs que dans la femelle, sont alors appliqués par leurs faces les plus larges, à la poitrine de la femelle, et la derniere phalange du pouce est un peu recourbée. (*Voyez à l'article* GRENOUILLE, dite *la mangeable*,

(*a*) M. *Gautier* dit avoir reconnu par la dissection, que le bas-ventre du mâle de la *grenouille* contient des embryons vivans, distincts, vermiformes, même avant l'émission d'aucune semence; que ces embryons sont lâchés par le mâle à l'instant que la femelle dépose ses œufs; les embryons s'unissent aux œufs, et s'en nourrissent en partie jusqu'au temps de la métamorphose; cette théorie paradoxale, dit M. *de Haller*, est fausse; *Swammerdam* et *Roesel* ont mieux vu cette opération.

d'autres caracteres propres aux pouces des mâles.) Quelque mouvement que fasse alors la femelle, indépendamment de ceux qu'involontairement elle éprouve à l'intérieur, le mâle ne la quitte plus, pas même si elle sort de l'eau, de sorte qu'on peut transporter où l'on veut ces animaux accouplés, sans qu'ils se séparent. Il en est de même des limaçons de jardins. La peur du danger ne leur fait pas lâcher leur femelle. On voit que les mâles des *grenouilles* ont, comme ceux des *crapauds*, pendant l'accouplement, une ardeur inimaginable : on peut non-seulement les prendre, les jeter à l'eau, les pêcher, et les placer dans cet état sur la paume de la main ou sur une table, mais encore on peut percer les mâles avec une aiguille ou un stilet, les couper avec un instrument tranchant, et même leur amputer les cuisses, sans qu'ils abandonnent l'objet de leurs amours ; ainsi ces animaux vivent, nagent, et rampent accouplés pendant un assez grand nombre de jours consécutifs, jusqu'à ce que la femelle ponde ses œufs.

La femelle jette ses œufs tout à la fois ; il n'en est pas ainsi de la femelle du *crapaud ;* Voyez *ce mot*. Le mâle de la *grenouille* semble aider sa femelle dans cette opération, et pousser les œufs en arriere, en la pressant avec ses pouces et avec ses bras ; tous les œufs sortent par l'anus de la femelle, sous la forme d'un cordon assez long, et le mâle, qui n'a point de verge, les féconde en les arrosant de sa semence, qui sort aussi par l'anus. Les œufs qui s'étoient collés ensemble, et comprimés mutuellement dans la matrice, par l'effet d'une matiere glaireuse dont ils étoient enduits, reprennent leur rondeur en tombant dans l'eau ; ils gagnent le fond de cet élément, à moins qu'ils ne s'arrêtent sur quelque plante aquatique. Aussi-tôt que les œufs sont échappés entre les jambes postérieures de la femelle et du mâle, et que celui-ci les a fécondés, il se sépare de sa femelle, et recommence à nager comme avant l'accouplement, et à remuer les pieds de devant, quoiqu'ils aient été long-temps dans un état d'immobilité, et comme de contraction spasmodique. Peu de jours après que les œufs ont séjourné au fond

de l'eau, ils s'élevent à la surface de cet élément, où ils ne tardent pas à éclore.

On donne le nom de *têtard*, en latin *Gyrinus*, au fœtus de la *grenouille*, parvenu à un état que *Swammerdam* a comparé à l'état de nymphe, auquel passent un grand nombre d'insectes, avant d'être transformés en animaux ailés. Suivant cet Auteur, l'œuf de la *grenouille*, c'est-à-dire, son fœtus ou son ver renfermé dans sa première enveloppe, se présente sous la forme d'un petit globule noir, placé au centre d'un autre globule d'une substance glutineuse et transparente. Cette substance est l'aliment du petit ver, et comme la glaire de l'œuf, dont ce ver est le germe. Au bout de quelques jours, le ver se dépouille de sa tunique ou de son enveloppe, qu'il rejette en arrière, et c'est dans cet état qu'il prend le nom de *têtard*. Il nage alors dans la liqueur glaireuse qui l'environne, et qui s'est étendue et délayée en grande partie dans l'eau où elle flotte sous l'apparence d'un petit nuage. Le *têtard* en sort de temps en temps, puis y rentre pour se reposer et pour manger; mais il ne la consomme jamais entièrement. Le ver, au sortir de son enveloppe, est beaucoup plus gros qu'il n'étoit au sortir de l'œuf, et l'on peut déjà distinguer sa tête, sa poitrine et son ventre, qui forment ensemble une masse globuleuse; mais il faut connoître d'avance toutes ces parties, pour les voir sous l'enveloppe commune qui les renferme. Ceux qui ne regardent le *têtard* que superficiellement, prennent pour sa tête seule cette masse globuleuse qui comprend tout son corps; le reste, dit *Harvey*, n'est autre chose que sa queue, dont le *têtard* se sert pour nager.

Le *têtard* prend ses alimens par la bouche, comme tous les insectes qui éclosent dans les substances propres à leur servir de nourriture; mais l'ouverture de la bouche ne se trouve pas dans le *têtard*, à la partie antérieure de la tête, comme dans la *grenouille* adulte; elle est placée sur la face inférieure de la tête ou sur la poitrine. Ainsi, lorsque les *têtards* veulent prendre avec leur bouche quelque chose qui flotte à la surface de l'eau, il faut nécessairement qu'ils se renver-

sent sur le dos, et c'est ce que *Swammerdam* leur a vu faire très-souvent, sur-tout lorsqu'ils étoient pressés par la faim, ou qu'ils vouloient chasser au dehors l'air renfermé dans leurs poumons : ils se retournoient alors avec une telle vîtesse, qu'à peine l'œil pouvoit-il suivre leur mouvement.

Ce n'est que peu à peu que se fait le développement des différentes parties du corps. Ce n'est qu'au quinzieme jour qu'on apperçoit distinctement la tête, la poitrine, le ventre et la queue ; les yeux paroissent sur chaque côté de la tête, et forment une petite saillie, quoiqu'ils semblent encore être fermés : à la partie antérieure de la tête, entre les yeux, on voit la bouche qui est ouverte : les jambes de derriere sont d'abord les seules qui paroissent au dehors, encore n'en découvre-t-on que les premieres ébauches : les endroits où seront les doigts des pieds, sont marqués par de petits boutons semblables à ceux que pousse une plante aux endroits d'où il doit sortir de petites branches ; ces doigts ne contiennent encore aucune substance osseuse, et cependant la forme du pied est déjà reconnoissable ; les jambes antérieures restent entiérement cachées sous les tégumens extérieurs de la poitrine.

C'est ordinairement vers le milieu de Juin, ou un peu plus tard, c'est-à-dire, environ deux mois après qu'ils sont éclos, que les *tétards* changent de peau, et quittent leur forme de *tétards* pour prendre celle de *grenouille*. D'abord leur peau se fend sur le dos, près de la tête ; la *grenouille* passe bientôt la tête par cette fente, et l'on voit alors se retirer la bouche du *tétard*, qui fait partie de sa dépouille, et qui diffère notablement de la grande bouche de la *grenouille* : les jambes antérieures qui, jusque-là, étoient restées cachées sous la peau, commencent à se déployer au dehors, et la dépouille est toujours repoussée en arriere : le reste du corps, les jambes de derriere, et la queue elle-même, se dégagent successivement de cette dépouille, après quoi la queue va toujours en diminuant de volume, jusqu'à ce qu'elle s'oblittere et disparoisse entiérement, en sorte qu'on n'en trouve plus le moindre vestige. Cette observation détruit l'opinion de

Pline, de *Rondelet*, et de plusieurs autres Naturalistes, qui ont écrit que la queue de la *grenouille* se partageoit en deux pour former les pieds de derriere.

Voici un précis du second volume des *Dissertations de Physique végétale et animale*, par M. l'Abbé *Spallanzani*. Cet extrait qui concerne la génération de quelques amphibies, mais plus particuliérement celle des *grenouilles*, est consigné dans le *Journal de Physique*, *Février 1782*.

Les amours de la *grenouille verte aquatique* commencent en Avril et finissent en Mai. Si on observe leurs œufs, en automne, on les trouve tous renfermés dans l'ovaire, qui est divisé en deux lobes; chaque lobe est composé d'autres lobes plus petits, et chacun est enveloppé de sa membrane particuliere. Tous les œufs ne sont pas de la même grandeur; il y en a de si petits, qu'on peut à peine les distinguer, et leur couleur est d'un gris livide : les autres, qui sont sept à huit fois plus gros, sont blancs d'un côté et noirs de l'autre. Si on observe ces œufs dans l'ovaire, au printemps, on les trouve d'un bien plus gros volume, et enfin ils parviennent à la maturité, au temps ordinaire de l'accouplement, qui a été très-bien décrit par *Swammerdam* et *Roesel*. Le mâle en équitation, c'est-à-dire, monté et fixé solidement sur le dos de la femelle, y reste jusqu'à ce qu'elle soit délivrée de tous ses œufs. Ils sont encore enfermés dans les sacs de l'ovaire, pendant les premiers jours de l'union : aux jours suivans, on en trouve encore une partie dans cette même situation; d'autres, dans les oviductus; et enfin, ils descendent tous dans l'utérus, à l'exception des plus petits qui restent attachés aux ovaires.

Malgré ses nombreuses tentatives, M. *Spallanzani* n'a jamais vu éclore les œufs qu'il avoit tirés des oviductus ou de l'utérus pendant l'accouplement, quoiqu'il prît la précaution de les plonger à l'instant dans l'eau. Ceux qui sortoient naturellement, venoient tous à bien; et ceux qu'il tiroit lui-même se gâtoient en peu de jours. Il y a plus, comme le temps de l'accouchement dure au moins une heure, il séparoit le

mâle, et se rendoit attentif à la sortie du reste des œufs, prenoit ces derniers, les plaçoit dans une eau séparée, et constamment ils se corrompoient en peu de jours : ceux, au contraire, qui étoient sortis naturellement, éclosoient tous au temps marqué. De ce fait, observé par un Observateur de la Nature, tel que M. *Spallanzani*, résulte une vérité incontestable ; c'est que la fécondation, dans cette espece de *grenouille*, ne s'effectue pas dans le corps même, mais hors du corps. —Le savant *Linnæus* s'est donc trompé, quand il affirme, comme une vérité démontrée par les faits : *Nullam in rerum naturâ fieri fecundationem in ullo vivente corpore extrà corpus matris.* Quelle est donc précisément la maniere dont s'opere cette étrange fécondation ? M. l'Abbé *Spallanzani* a pénétré ce mystere ; il tira, de l'eau, deux *grenouilles* accouplées au moment de l'accouchement ; il vit alors que lorsque ces œufs commencerent à sortir, le mâle alongea une petite pointe émoussée, située à sa partie postérieure, qui parut être le pénis, et qu'il approchoit de temps en temps de l'anus de sa femelle ; et il eut bientôt le plaisir d'appercevoir qu'à chacune de ces approches, le mâle dardoit un petit jet de liqueur limpide, qui se répandoit à l'instant sur tous les œufs déjà sortis. Il n'étoit pas douteux que cette liqueur ne fût du sperme ; et effectivement, tous les œufs qui en furent arrosés, sous les yeux de notre Observateur, vinrent à bien : il eut la précaution de les placer dans l'eau, dès qu'il se fut parfaitement assuré du fait. Il entreprit ensuite l'examen suivi de la fécondation jusqu'à la naissance du *têtard*.

Dès les premiers momens, l'œuf est enveloppé d'une matiere blanchâtre mucilagineuse. On trouve immédiatement autour de lui deux membranes délicates, circulaires et concentriques l'une à l'autre, dont la plus intérieure étant piquée avec une aiguille, laisse échapper une liqueur limpide comme l'eau. L'œuf qu'elles renferment est rond, sa surface est lisse ; un de ses côtés est blanc ; l'autre, noirâtre : si la saison est favorable, son volume s'accroît assez rapidement ; l'hémisphere blanc se brunit, l'hémisphere noir se courbe, et forme un petit sillon terminé par

deux rebords saillans, étendus en ligne droite sur la longueur de l'œuf : dans les jours suivans, il continue à grossir ; la membrane intérieure, circulaire, qui l'enveloppe, se dilate et donne accès à une plus grande quantité de liqueur : le petit sillon et les rebords s'alongent de plus en plus ; sa forme change un peu, une de ses extrémités s'amincit : bientôt on apperçoit que la partie émincée est la queue du *têtard ;* le reste est son corps, sur lequel on distingue la place des yeux, quoique encore fermés ; les petites proéminences ou boutons dont l'animal se servira un jour pour s'attacher à différens corps, un commencement de bouche et les rudimens des petites ouïes. En ces premiers temps, le *têtard* ne donne encore que peu ou point de signes de vie ; seulement, si on l'expose aux rayons du soleil, ou à quelque autre chaleur plus forte, on le voit faire de petits mouvemens : alors on distingue parfaitement que la membrane intérieure, circulaire, n'est que l'amnios, dans la liqueur duquel nage le fœtus ; on apperçoit même le cordon ombilical, qui n'est pas, comme dans les autres animaux, attaché à l'abdomen, mais à la tête. De là, résulte une vérité qu'on ne soupçonnoit point ; c'est que ce que l'on a nommé, jusqu'à présent, *œuf de grenouille*, n'est pas proprement un œuf ; mais que c'est le *têtard* replié et concentré en lui-même, qui, au moyen de la fécondation, se développe, se modele et acquiert la figure d'un animal, celle qui lui est propre ; il ne laisse après lui ni coquille, ni écaille, ni dépouille, comme laissent tous les animaux qui naissent d'un œuf : c'est donc un véritable fœtus. Mais ces prétendus œufs, qu'étoient-ils avant la fécondation, encore renfermés dans l'utérus de la mere ? Comme la réponse à cette question est très-importante, transcrivons ici les propres termes de M. *Spallanzani*.

« Je fis la comparaison la plus exacte et la plus détaillée, entre les œufs fécondés et ceux qui ne l'étoient pas ; et je trouvai une identé parfaite entre les uns et les autres, soit relativement à la nature et à la grandeur des petites spheres visqueuses, soit à l'égard de la nature, de la position, de la figure et

de la couleur de leurs deux membranes. J'écartai ces membranes, et je vis que les œufs, soit inféconds, soit fécondés, étoient également tachés de noir et de blanc. Notez que ces deux couleurs subsistent encore en partie, lors même qu'on apperçoit déjà la forme du *têtard*. Mais ce qu'il y a ici de plus frappant, c'est la parfaite ressemblance de leurs parties intérieures et extérieures. Si l'on perce un des globules, avec une aiguille, avant ou un peu après la fécondation, il en sort, de l'ouverture, une liqueur à demi fluide, d'un blanc-jaunâtre; et en rendant l'ouverture plus grande, toute la capacité intérieure du globule paroît être remplie de cette même matiere, qui n'acquiert de la consistance que lorsque le *têtard* se développe. Si avant leur sortie de l'utérus, ou à peu près, on les met dans l'esprit de vin ou dans le vinaigre, ou qu'on les fasse bouillir dans l'eau, en les dépouillant alors de leur écorce, on reconnoîtra que ce sont autant de petites masses légérement endurcies, toutes composées d'une substance en apparence similaire et homogene. Si, après avoir considéré leurs parties internes, on examine les parties externes, on verra que leur écorce est, avant la fécondation, une pellicule transparente et subtile, qui se conserve telle, après la fécondation, à cela près, qu'au temps du développement du *têtard*, dont elle est la véritable peau, elle se développe et grossit, comme se développe et grossit la peau des autres fœtus d'animaux, à proportion de leur accroissement. Enfin, comme l'écorce est attachée sur les parties intérieures des globules non fécondés, quand on les a fait durcir dans le vinaigre ou dans l'eau bouillante, de même aussi elle y est attachée après la fécondation, et cette adhésion devient toujours plus forte, à mesure que les globules en perdant leur figure sphérique, acquierent celle du *têtard*.

La suite de ces faits ne laisse aucun doute sur l'identité des globules fécondés et non fécondés : mais les globules fécondés ne sont que les fœtus de la *grenouille*; donc les globules non fécondés le seront aussi : par conséquent, dans cette espece de *grenouille*, les fœtus préexistent à la fécondation. Cette vérité nous conduit à d'autres conséquences aussi importantes.

1.° Comme ces prétendus œufs, avant de tomber par le canal de l'oviductus dans l'utérus, existoient dans l'ovaire, et même long-temps avant la fécondation, il est clair que leur existence est fort antérieure au commerce du mâle. 2.° Que le développement de ces fœtus ne soit jamais si prompt qu'après la fécondation; cependant il est assez considérable, même avant cette époque; car les fœtus de la *grenouille*, descendus dans l'utérus, sont au moins soixante fois plus gros qu'ils ne l'étoient, l'année d'auparavant, lorsqu'ils tenoient encore à l'ovaire. 3.° Enfin, l'amnios et le cordon ombilical préexistent aussi à la fécondation. »

Passons au sommaire de la génération de la *grenouille verte des arbres*. Dans cette espece, comme dans la *grenouille* commune, la fécondation s'opere hors du corps de la femelle. On remarque cependant que les œufs les plus voisins de l'anus, quoique encore renfermés dans le rectum, se trouvent quelquefois fécondés. Ceci mérite une explication. *Roesel* l'avoit déjà vu, et son observation est exacte. Les œufs descendent dans l'utérus, avant l'accouplement; mais la femelle ne s'en décharge que lorsque le mâle la tient embrassée. Si, avant cet embrassement, on prend les œufs descendus dans l'utérus, ils ne viennent pas à bien; mais si, lorsque l'accouchement commence de lui-même, par la présence du mâle, on sépare la femelle pour la disséquer et mettre à part les œufs dont elle s'est déjà déchargée, et ceux qu'elle retient encore, on verra que tous les premiers viendront à bien, et que parmi les autres, il y en aura quelques-uns de ceux qui étoient les plus voisins de l'anus qui réussiront bien. Il suit de là, qu'en certains cas, une partie du sperme du mâle s'insinue dans l'anus de la femelle, soit que le mâle les darde lui-même, soit, comme il est plus probable, qu'une partie des œufs déjà sortis et arrosés de sperme, rentre au moment où l'Observateur fait violence à la femelle, pour la séparer et la disséquer. M. *Spallanzani* a présenté, entre les œufs fécondés et non fécondés de la *grenouille verte des arbres*, une comparaison exacte, par laquelle il a reconnu leur parfaite identité: d'où résulte encore

la conséquence exposée dans la dissertation précédente (sur la *grenouille verte aquatique*), que le fœtus préexiste à la fécondation. On verra exposés, à l'*article* CRAPAUD, les mêmes phénomens et les mêmes conséquences. On voit, à l'*article* SALAMANDRE, que dans cette espece d'amphibies, la fécondation n'exige point d'accouplement proprement dit. Il convient de noter ici un fait qui est bien propre à inspirer de la confiance aux Lecteurs, sur la question dont il s'agit. M. *Spallanzani* dit avoir ouvert 2027 *grenouilles* ou *crapauds* au moment de l'accouplement.

Enfin, M. *Spallanzani* se fait une objection qui mérite d'être pesée. Lorsqu'on ouvre une *grenouille* pendant l'hiver, on distingue aisément les œufs qu'elle déposera au printemps, ceux qu'elle déposera l'année suivante, et quelquefois même ceux qu'elle déposera la troisieme année; mais on n'apperçoit point ceux qu'elle pondra dans la suite, quoiqu'on sache positivement que la *grenouille* vit, ou plutôt est fécondée pendant neuf ans, et que par conséquent elle doit accoucher tous les printemps, pendant ces neuf années. On peut donc demander si les œufs destinés à paroître dans cette suite d'années, existent déjà dans l'ovaire, mais sous une forme invisible, ou s'ils se formeront journellement, en sorte que tous les ans il y en ait un ordre *réellement nouveau*. A cela, M. *Spallanzani* répond que comme, malgré les efforts des Épigénésistes, on ne peut pas dire qu'il y ait une véritable formation dans les deux regnes organiques, il est plus philosophique de penser que ces ordres de fœtus, qui apparoissent annuellement dans les ovaires, ne sont pas formés successivement, mais qu'ils coexistoient avec la mere dès le commencement, en sorte qu'ils ne font que se développer ou s'accroître au point de devenir visibles par l'addition journaliere et continuée des sucs qui les nourrissent. Il en est de ces fœtus comme des membres de ces amphibies : les *têtards* naissent sans jambes; ces parties n'apparoissent que dans la suite. Dira-t-on qu'elles n'existoient pas encore, mais qu'elles se sont formées quand les *têtards* ont été près de leur métamorphose ? Ou n'est-il pas plus philosophique de penser que ces membres

coexistoient en même temps que les *têtards* auxquels ils appartiennent, et que leur extrême petitesse seule les déroboit aux yeux ? Quelles réflexions à l'esprit qui médite !

Expériences et Observations sur les GRENOUILLES.

Ces animaux quittent leur peau presque tous les huit jours, sous la forme d'une mucosité délayée : les pattes de devant leur servent de bras, et celles de derriere de rames pour nager. Le mâle a aux angles de la gueule deux vessies rondes membraneuses, qui s'enflent considérablement lorsqu'il coasse. Dans le temps des amours, chez le mâle, il se manifeste d'une maniere particuliere, à chaque pouce des pattes antérieures, une proéminence noire et papillaire, qu'ils appliquent fortement contre la poitrine des femelles, pour les tenir fermement lors de la copulation : pendant cet acte, ils se laissent plutôt arracher une cuisse, que de lâcher prise. Ces deux différens organes manquent aux femelles, qui de leur côté sont reconnoissables par les taches noires de leur dos et de leurs flancs.

Dans les *grenouilles*, le mouvement du sang est inégal ; il est poussé goutte à goutte et à diverses reprises. Ces pulsations sont fréquentes, et ces animaux étant jeunes, ouvrent et referment la gueule et les yeux autant de fois que le cœur leur bat. *Malpighi* a découvert dans le tronc de la veine-porte des *grenouilles*, des cannelures graisseuses, dont l'utilité est admirable, en ce qu'elles suppléent au défaut de nourriture pour l'entretien du sang : elles servent de réservoir pour la subsistance de cet animal pendant l'hiver, lorsqu'il est caché au fond des eaux.

Dans les *grenouilles*, le cœur n'a qu'un ventricule ; il pousse et reçoit alternativement le sang par le moyen de deux soupapes, comme les soufflets simples qui reçoivent et qui donnent l'air, de maniere que l'air n'entre que d'un côté, et ne sort que de l'autre : c'est une contre-soupape qui empêche le mélange du sang dans le ventricule de la *grenouille*,

comme dans celui de la tortue et des autres amphibies. M. *Gautier* dit que ce viscere conserve pendant sept ou huit minutes, après son extraction du corps, le mouvement de systole et de diastole (M. *de Haller* ajoute des heures entieres); ce qui n'arrive pas dans les autres animaux, ni dans l'homme (*a*). L'œsophage de la *grenouille* est ample, l'estomac est petit, mais susceptible d'une extension considérable. Les intestins sont grêles; la cavité de l'oreille contient une corde susceptible de tension, à la volonté de l'animal, et qui lui sert pour recevoir les vibrations de l'air.

Les poumons sont adhérens de chaque côté au cœur, et divisés en deux grands lobes, composés d'une infinité de cellules membraneuses, destinées à recevoir l'air, et faites à peu près comme les alvéoles des rayons de miel; en sorte que ces poumons, au lieu de s'affaisser tout-à-coup, comme font ceux des autres animaux, demeurent tendus et gonflés, c'est-à-dire, qu'ils s'emplissent d'air à la volonté de l'animal, sans qu'il ouvre la gueule. On prétend que la *grenouille* mâle renvoie une partie de l'air de ses poumons dans les deux vessies membraneuses qu'elle porte aux angles de ses mâchoires, et que ces vessies lui servent apparemment de réservoir pour raréfier ou dilater l'air qu'elle a dans les poumons, et pour produire son coacement.

(*a*) M. *Troja* dit dans la seconde partie de son *Mémoire sur les causes de la mort des animaux suffoqués par la vapeur du charbon*, que la mort ne peut être causée dans les animaux que par deux voies, celle des nerfs et celle de la circulation. L'une et l'autre sont si fortement attachées ensemble dans les animaux à sang chaud, que la premiere ne peut subsister sans la seconde, et celle-ci sans la premiere. Mais, dans les animaux à sang froid, elles paroissent si distinguées, qu'elles peuvent exister séparément pendant quelques temps; ôtez le cœur à une *grenouille*, et par conséquent la circulation, elle sautera, elle marchera, elle vivra très-long-temps; coupez la tête à une autre *grenouille*, détruisez sa moëlle épiniere, elle ne sautera plus, mais son cœur fera toutes ses fonctions, et la circulation se continuera. Exposez-la, étant décapitée, aux vapeurs du soufre qui brûle, elle périra promptement.

M. *Spallanzani* ayant porté ses regards sur l'instinct des *grenouilles* et des *crapauds*, les regarde comme autant d'amphibies ; car à l'exception des *grenouilles* communes, les autres especes de *grenouilles*, et les *crapauds*, sont le plus souvent sur terre ; néanmoins, tout le temps de leurs amours se passe dans l'eau, comme s'ils prévoyoient que les petits qui naîtront de leur commerce ne peuvent habiter que cet élément dans leur premier âge, et ils ne choisissent pas indifféremment toute espece d'eau : ils ne s'adressent guere qu'aux eaux mortes des étangs, et des fossés, et fuient communément les eaux courantes, dont le mouvement pourroit écraser leurs œufs. Au reste, on voit dans les insectes des apparences de raisonnement aussi frappantes.

Swammerdam a remarqué dans les poumons de presque toutes les *grenouilles* qu'il a disséquées, de petits vers vivans, au nombre de cinq ou six : ces vers ont un bec aigu ; ils sont semblables à de petits filamens qui se roulent sur eux-mêmes, et se multiplient dans les poumons mêmes.

La *grenouille* est un des animaux qui résistent le plus long-temps à l'épreuve du vide : d'abord la *grenouille*, sur-tout si elle est jeune, paroît assez vive ; elle se donne beaucoup de mouvemens pour tenter de s'échapper, car elle s'élance, dit *Redi*, vers le haut du récipient ; elle essaie même de grimper le long des parois ; en même temps le corps, et sur-tout le ventre, s'enflent considérablement. Une *grenouille* est restée près d'une heure dans le vide, sans périr ; une autre y ayant passé plus de trois heures, fut retirée comme morte ; on l'exposa à l'air libre pendant une heure, elle ne donna, au bout de ce temps, aucun signe de vie ; mais *Redi* l'ayant laissé toute la nuit au milieu de l'herbe dans un jardin, il l'y retrouva le lendemain pleine de vie. M. l'Abbé *Nollet* (*Leçons de Physique*, *tome 3*, *p. 270.*) dit que la *grenouille* reste quelquefois dans le vide pendant un jour entier sans périr. Il y a de grandes différences dans la maniere dont les divers animaux respirent, soit quant à la conformation, soit quant au jeu des organes de la respiration ; car les oiseaux en

en général, les lapins, les chats, les chiens, etc. expirent dans un vase privé d'air, au bout de trente ou quarante secondes, tandis que la plupart des reptiles, des poissons, etc. soutiennent sans périr un vide de plusieurs heures, et que cet état n'est mortel, pour le plus grand nombre des insectes, qu'au bout de quelques jours.

On lit dans les *Mémoires de l'Académie de Prusse, édit. de M. Paul, tom. 8*, que M. *Gleditsch* a fait plusieurs observations assez curieuses sur des *grenouilles* qui avoient été tirées de l'état d'engourdissement où ces animaux, ainsi que beaucoup d'autres, ont coutume de rester pendant l'hiver : il s'agit des *grenouilles* communes, dont une partie passe l'hiver sur la terre, et l'autre fort avant sous les eaux, dans les marais, les lacs et les courans ; ce qui peut, dit M. *Daubenton*, avoir induit le vulgaire à distinguer les *grenouilles* en *grenouilles de terre* et en *grenouilles d'eau*.

M. *Gleditsch* visitant le Jardin de Botanique de Trebnitz, et ayant entendu, vers le milieu de Décembre, particuliérement le matin et le soir, quelquefois la nuit, une grosse et vieille *grenouille*, dont le coassement, d'abord foible et sourd, devint peu à peu aussi aigu et aussi fort qu'il a coutume de l'être en plein air dans le printemps, on conjectura que le gîte de cet animal étoit sous le seuil d'une des portes de la maison, où les émanations de la chaleur que l'on entretenoit dans la serre voisine, l'avoient tirée de son assoupissement, et comme rappelée à la vie : la même chaleur avoit fait éclore nombre d'œufs de sauterelles, ces insectes attaquoient les parties les plus tendres des jeunes plantes dans la serre ; on fit de vains efforts pour leur donner la chasse : mais la *grenouille* qui trouvoit dans ces insectes une proie assurée, les chercha avec soin, et en débarrassa entiérement la serre. Quelques jours après la *grenouille* disparut pour toujours. Il est à croire qu'elle avoit péri ou faute de nourriture, ou comme il arrive aux animaux qu'une chaleur accidentelle a tirés de leur assoupissement, et qui ne restent pas long-temps impunément dans cet état forcé en quelque sorte contre l'aveu de la Nature.

On présume bien qu'un tel fait devoit piquer la curiosité de M. *Gleditsch* : il fit des essais sur trois *grenouilles*, dont deux mâles et une femelle, choisies parmi une multitude d'autres qu'il avoit fait pêcher dans la Sprée, dans un temps de forte gelée ; il mit chaque *grenouille* dans un vase de verre à part, avec de l'eau de riviere, et d'abord elles tomberent toutes trois au fond de l'eau, et conserverent toute la force de la contraction qui les tenoit engourdies. Au bout de quelque temps, M. *Gleditsch* ayant fait échauffer la chambre où elles étoient, elles perdirent peu à peu leur roideur, et se ranimerent. Notre Observateur en prit deux, et en les exposant alternativement à différentes températures de froid et de chaud, il les assoupissoit et les ranimoit à volonté. Le verre où étoit la femelle, s'étant trouvé par hasard entre les deux verres où étoient les mâles, la vivacité des *grenouilles* augmenta ; elles s'agitoient plus qu'à l'ordinaire, et commencerent à coasser. Elles sortirent enfin de leurs verres, mais l'un des mâles mourut peu de temps après. L'autre s'accoupla le 30 Janvier avec la femelle, et huit jours après on trouva les deux *grenouilles* mortes, et toujours accouplées.

M. *Gleditsch* réitéra depuis ses expériences sur soixante *grenouilles* qui lui offrirent à peu près les mêmes effets. Elles s'accouplerent régulierement à plusieurs reprises, quelques-unes jusqu'à douze fois. Le temps pendant lequel elles restoient dans cet état, a été en diminuant depuis quarante-huit heures jusqu'à quatre, et même une seule. Elles moururent toutes successivement, en partie faute de nourriture, et en partie sans doute par une suite de vains efforts qu'elles avoient faits pour se débarrasser de leurs œufs fécondés avant le temps requis pour leur parfait développement.

Le vulgaire s'imagine qu'il tombe quelquefois des pluies de *grenouilles*, ou que ces animaux se forment de la poussiere à laquelle la pluie communique en tombant une vertu génératrice. Ces préjugés, qui sont fort anciens, doivent leur origine à un fait que d'habiles Naturalistes n'ont pas jugé indigne de leur attention. (Consultez *Redi, Observat. sur les Viperes*,

et *Expériences sur la génération des insectes.*) Pendant un temps de sécheresse, les petites *grenouilles* se tiennent cachées parmi les herbes et les pierres, et dans les fentes de la terre. Lorsqu'il survient une pluie, ces animaux sortent en foule de leurs retraites en sautillant sur la terre, qui en paroît quelquefois toute couverte. Cette apparition subite ne prouve autre chose, sinon que les *grenouilles* aiment la fraîcheur et l'eau; mais il n'en a pas fallu davantage pour faire illusion aux yeux d'un certain public, pour qui deux effets simultanées ne peuvent être produits que par une même cause. *Voyez* ce qui est dit à ce sujet dans l'*article* GRENOUILLE dite *la muette*. Il ne faut pas confondre les *raines* avec les *grenouilles* proprement dites; les *raines* ont un caractere propre et particulier qui les distingue. *Voyez l'article* RAINE.

La pêche des *grenouilles* est amusante, et peut divertir à la campagne : ces animaux fuient l'homme, ils se précipitent avec impétuosité dans l'eau, dès qu'ils le voient ou l'entendent. La pêche des *grenouilles* se fait pendant la nuit : on les prend au flambeau avec des filets, comme les poissons, ou à la ligne avec des hameçons où l'on a attaché des vers, des mouches, des papillons, des scarabées, des hannetons, des entrailles de *grenouilles*, ou un morceau de drap rouge, ou un peloton de laine teinte de couleur de chair, car elles sont goulues, et se jettent à l'envi sur l'appât qu'on leur présente, tenant ferme ce qu'elles ont une fois mordu. M. *Bourgeois* dit qu'en Suisse on pêche les *grenouilles*, pour les manger en carême, d'une façon beaucoup plus facile et plus expéditive. Les pêcheurs ont de grands rateaux dont les dents sont serrées et longues d'un demi-pied; ils les enfoncent dans les ruisseaux, et ils amenent sur le terrain les *grenouilles*, en retirant le rateau avec précipitation.

On lit dans la *Nouvelle Maison Rustique*, *p. 597 et 633*, que pendant la nuit les pêcheurs vont avec des torches de paille à l'endroit où ils savent qu'il y a des *grenouilles*; l'un d'eux se dépouille et se met dans l'eau, en tenant un sac ouvert sur ses épaules, ou un panier entre ses jambes, pour y

mettre sa pêche. Les autres ont à la main leurs torches allumées, soit pour éclairer leur compagnon, tandis qu'il ramasse les *grenouilles* qui l'environnent de tous côtés, soit pour arrêter ces animaux par la lueur de ce feu, qu'ils prennent pour celle du soleil; en observant un grand silence, il est aisé de les saisir, car elles ne font aucun mouvement pour s'échapper; mais le moindre bruit leur fait prendre la fuite. Une grande obscurité est encore une circonstance favorable pour obtenir une pêche plus abondante.

Pour faire venir les *grenouilles* dans un endroit, on emploie le moyen suivant. On met un verre bien transparent sur une feuille de papier blanc, près du bord de l'eau; on place une *grenouille* sous ce verre, que l'on charge ensuite d'une pierre, pour le maintenir, et empêcher la *grenouille* de s'échapper, puis on se retire sans bruit. Aussi-tôt que les *grenouilles* du voisinage entendent crier celle qui est prisonniere, elles accourent de toutes parts, comme pour la secourir. Alors on s'approche doucement, et on les prend avec une petite truble que l'on glisse adroitement par-dessous l'animal. La *truble*, que l'on appelle aussi *trouble*, et en quelques endroits *étiquette*, est un petit filet de pêcheur, qui ressemble à un capuchon à pointe arrondie, et dont l'ouverture est attachée à un cerceau, ou à quatre bâtons que l'on suspend à volonté au bout d'une perche. On s'en sert pour prendre des poissons.

Les *grenouilles* qu'on emploie en Médecine, doivent être de riviere ou d'étang; on les appelle *grenouilles vertes aquatiques;* il faut qu'elles soient bien nourries, et l'on demande qu'elles soient prises vivantes dans le temps de la pleine lune. Leur cendre est astringente, leur chair est un peu dure étant fraîche, mais elle devient tendre étant gardée: elles sont regardées, prises à l'intérieur, comme humectantes et incrassantes, et propres pour adoucir les âcretés de la poitrine; elles sont restaurantes et bonnes dans la consomption. On en fait aussi des potages fort sains, qui conviennent dans les chaleurs d'entrailles, et pour dissiper les boutons du visage. Des Cuisiniers

habiles ont l'art d'assaisonner les cuisses de nos *grenouilles* aquatiques, de maniere qu'on les mange comme un mets des plus exquis.

Le *frai de grenouilles*, nommé aussi *sperniole* ou *sperme de grenouilles*, est une matiere très-visqueuse, transparente, blanche, et remplie de petits points noirs. Il est fort en usage en Médecine, et on le regarde comme le meilleur réfrigératif du regne animal : il convient dans les inflammations de la goutte ; il guérit la brûlure, l'érysipele, et les feux volages du visage : il suffit de tremper un linge dans le frai, et de l'appliquer, étant plié, sur la partie douloureuse ; souvent on y mêle un peu de camphre pour le rendre plus efficace. On l'unit aussi avec le miel-rosat ; on imbibe une éponge de ce mélange, et on l'applique avec succès dans les endroits où il y a hémorragie. La façon de conserver le *frai de grenouilles*, car il se corrompt facilement, est de l'enfermer dans un vaisseau, qu'on expose au soleil en été ; par ce moyen, l'alkali volatil s'exalte, aidé par un commencement de putréfaction, et il s'en forme une liqueur par défaillance, qui se dépure d'elle-même : on la filtre, après quoi elle peut se conserver deux années. D'autres, pour être plus sûrs de sa conservation, distillent au bain marie le *frai de grenouilles*, de la même maniere qu'on fait à l'égard des vers, des limaçons, etc. Les *grenouilles* entrent dans l'*emplâtre fondant de Vigo* : on les applique aussi vivantes ou coupées en deux, sur les tumeurs.

M. *Daubenton* donne une liste d'onze *grenouilles*, avec leurs caracteres spécifiques. Nous les présenterons ici suivant l'ordre alphabétique.

1.° La GRENOUILLE BORDÉE, (bordée sur les côtés du corps,) *Rana lateribus marginatis, corpore lævi, plantis fissis*, Linn. Cette *grenouille* se trouve dans les Indes. Les pieds de devant sont fendus en cinq doigts séparés : le corps est d'une forme ovoïde ; le dos, brun, et lisse, selon *Linnæus* (M. *Laurenti* dit qu'il est chargé d'aspérités). Le dessous du corps est d'une couleur pâle, et couvert de très-petites verrues, contiguës les unes aux autres : les côtes ont une bordure qui paroît être le principal caractere distinctif de cette espece.

2.° La GRENOUILLE dite LA CINQ-DOIGTS, (cinq doigts à chaque pied, avec un tubercule sous chacune des phalanges,) *Rana pentadactyla*, Laurenti; Seba. Elle se trouve dans les Indes. Son corps est veiné et marqué de taches; celles du dos s'étendent transversalement, et celles des côtés sont arrondies, et imitent, en quelque sorte, des yeux.

M. *Daubenton* dit qu'il y a une variété de cette espece, qui a le corps brun, et seulement quatre doigts bien formés aux pieds de devant, avec le rudiment d'un cinquieme doigt, et cinq doigts aux pieds de derriere, avec une naissance d'un sixieme doigt.

3.° La GRENOUILLE dite LA GALONNÉE, (cinq bandes pâles et longitudinales sur le dos,) *Rana Virginea*, Laurenti; Seba. Cette espece se trouve en Virginie. Son corps est d'une couleur cendrée, tachetée de rouge; le dos est relevé par cinq arêtes, dont les intervalles, qui sont d'une couleur pâle, semblent former autant de galons qui s'étendent longitudinalement: l'abdomen et les pieds sont jaunes.

4.° La GRENOUILLE dite LA MANGEABLE, (verte, avec trois raies jaunes, longitudinales,) *Rana (esculenta) corpore angulato, dorso transversè gibbo, abdomine marginato*, Linn.; *Rana viridis aquatica*, Roesel. C'est la *grenouille verte aquatique*, si commune dans les rivieres, les marais et les étangs de l'Europe. Sa chair est blanche, et s'emploie comme aliment: mais on ne mange que les cuisses.

La tête de cette *grenouille* n'est point distinguée du corps; elle se rétrécit par sa partie antérieure, et se termine en pointe. Les oreilles sont placées derriere les yeux, et recouvertes par une membrane: les yeux sont saillans et globuleux, avec une membrane clignotante: les narines sont situées de part et d'autre vers le sommet du museau: la gueule est grande et dépourvue de dents: le corps est arrondi par les côtés, rétréci dans sa partie postérieure, chargé supérieurement d'aspérités et de tubercules, et marqué de trois lignes longitudinales, d'une couleur jaunâtre, dont celle du milieu est creusée en forme de sillon, et les deux latérales forment une saillie: la couleur du dessus du corps est d'un vert plus ou moins foncé;

le dessous est blanc et parsemé de taches noires, seulement sur les parties inférieures, dans les jeunes *grenouilles ;* mais dans celles qui ont pris un certain accroissement, tout le fond blanc est moucheté de ces mêmes taches, et il y en a aussi sur la partie supérieure du corps. L'animal sur lequel on a observé ces taches multipliées, avoit environ sept pouces de longueur, depuis l'extrémité du museau jusqu'à celle des pieds de derriere, les jambes étant étendues, et environ trois pouces jusqu'à l'anus : il avoit à peu près un pouce et demi dans sa plus grande largeur ; les pieds de devant ont quatre doigts libres et détachés ; le premier et le quatrieme sont à peu près égaux entr'eux ; le second est un peu plus court, et le troisieme, sensiblement plus long : les pieds de derriere ont cinq doigts réunis par une membrane ; les trois premiers vont en croissant graduellement, le quatrieme est beaucoup plus long ; le cinquieme est à peu près de la longueur du troisieme ; à chaque pied, soit de devant, soit de derriere, le doigt qui tient lieu du pouce est plus gros que les autres.

Cet animal saute et nage avec la même facilité, en s'aidant sur-tout des pieds de derriere, qui sont beaucoup plus longs que ceux de devant. On voit souvent ces *grenouilles* sur les bords des étangs et des marais, où elles semblent se plaire lorsqu'il fait un beau soleil ; mais dès que quelque bruit les épouvante, ou qu'elles apperçoivent quelqu'un, elles se précipitent aussi-tôt au fond de l'eau. On prétend que ces animaux annoncent la pluie, lorsqu'ils font entendre, le soir, des coassemens plus fréquens qu'à l'ordinaire. Le mâle seul, coasse : la femelle n'a qu'un cri sourd, par lequel elle semble grogner, enflant la gorge. On attribue cette différence à deux vessies rondes et blanches que les mâles ont aux deux côtés de la gueule, et que l'on voit sortir et se gonfler lorsqu'ils coassent. Ces vessies manquent à la femelle. Ces deux vessies globuleuses ont été aussi vues par *Roesel*, dans la *grenouille brune terrestre*. Pour voir sortir ces vessies, il suffit de comprimer le mâle en le tenant dans la main. Ayant aussi placé une *grenouille* mâle sous le récipient d'une machine pneumatique, on vit, dès que l'on eut

commencé à faire le vide, ces mêmes vessies paroître au dehors et se gonfler, ainsi que tous le corps de la *grenouille*, par un effet de la dilatation de l'air intérieur.

Swammerdam, (*Histoire de la Grenouille*, *Collect. acad.*, *tom. 5. p. 562*,) suppose aussi que les vessies, dont il s'agit, se trouvent dans plusieurs especes de *grenouilles*. Cet Auteur ajoute un second caractere pour distinguer les mâles des femelles. Le pouce dit-il, est d'un noir très-foncé, dans quelques especes, et parsemé de papilles très-noires, et qui ont la même structure que les papilles de la langue du bœuf; lorsqu'elles sont desséchées, elles sont rudes au toucher, comme le chagrin. Mais *Roesel* dit avoir observé que cet excès de grosseur et la couleur noire du pouce de la *grenouille* mâle, n'étoient qu'un caractere passager, qui se manifestoit seulement pendant l'accouplement; et que cette espece de carnosité, hérissée de papilles, dont le pouce du mâle étoit alors revêtu, disparoissoit quand les *grenouilles* s'étoient quittées; en sorte que son unique destination sembloit être de procurer au mâle la faculté de tenir sa femelle plus fortement serrée, sans qu'elle pût lui échapper.

Roesel remarque encore que la femelle de la *grenouille verte aquatique* a, sur la partie antérieure de son corps, un plus grand nombre de taches noirâtres, que le mâle. Il dit que dans les deux individus, la membrane qui unit les doigts des pieds de derriere, est plus apparente que dans les autres especes de *grenouilles*. On prétend que la *grenouille verte aquatique*, vit de quatorze à seize ans, et qu'elle travaille à la propagation de son espece, pendant huit ans; elle commence au bout de trois ans; le temps de ses amours est en Mai et Juin.

5.° La GRENOUILLE dite LA MUETTE, (une tache noire oblongue, entre les yeux et les jambes de devant,) *Rana muta*, Laurenti. C'est la *grenouille brune terrestre*, des Auteurs, *Rana fusca terrestris*. On a aussi appelé cette *grenouille*, *Rana temporaria; Rana pluvia*; c'est-à-dire, *grenouille qui annonce le changement de temps ou la pluie*. Nous expliquerons plus bas la raison de cette dénomination: quant à celle

de *grenouille muette*, on ne peut pas dire qu'elle soit absolument muette; car dans le temps de son accouplement, ou même lorsqu'on l'agite et qu'on la tourmente, elle fait entendre, dit *Roesel*, un cri sourd, semblable au murmure d'un animal qui grogne. La femelle a encore la voix plus basse, et crie aussi plus rarement.

M. *Laurenti* dit que la couleur du corps de cette *grenouille* est d'un roux obscur, qui devient plus clair, quand l'animal a changé de peau, et qui paroît marbré vers le milieu de l'été : le dessous du corps est blanc et se charge de taches noires à mesure que la *grenouille* vieillit ; les cuisses sont marquées de veines brunes ; il y a, aux deux côtés de la tête, une tache noirâtre oblongue, qui s'étend depuis les yeux jusqu'aux pieds de devant, où elle se termine en pointe : il part du milieu, qui est l'endroit le plus large, une ligne saillante qui se prolonge jusqu'à l'articulation de la cuisse. *Roesel* dit que les yeux sont convexes et saillans ; les narines sont situées sur la partie antérieure du museau, et les oreilles, vers le milieu de la tache qui est derriere les yeux ; elles sont si aplaties, qu'elles seroient à peine sensibles, si elles n'étoient distinguées par un cercle dont la teinte est différente de celle du fond. *Roesel* ajoute que la langue est échancrée à son sommet. La *grenouille* a la faculté de l'alonger ou de la raccourcir à son gré. Cette langue, par sa forme et sa structure, et à l'aide d'une substance glutineuse qui en suinte continuellement, devient un piége inévitable pour les mouches, les chenilles et les divers insectes qui servent de nourriture à la *grenouille*. Il est rare qu'elle poursuive sa proie ; mais elle l'attend tranquillement, et lorsqu'elle apperçoit un insecte, elle reste immobile, jusqu'à ce qu'elle le voie à sa portée ; alors elle s'élance sur lui, avec la rapidité d'un trait, en alongeant sa langue gluante, où l'insecte ne manque pas de s'attacher ; et il y a apparence, dit *Roesel*, que pour mieux empêcher qu'il ne lui échappe, elle l'enferme entre les deux pointes de cette échancrure, dont nous avons parlé ci-dessus. On prétend que cette *grenouille* n'épargne pas les petits limaçons, qu'elle les avale entiers,

avec leur coquille, laquelle est, dit-on, bientôt digérée dans son estomac. D'après cela on auroit grand tort de persécuter les *grenouilles* que l'on rencontre dans les jardins, et loin de leur faire la guerre, on devroit, au contraire, les attirer ; car l'on assure que les limaçons causent beaucoup de tort aux jeunes plantes de toute espece.

Les *grenouilles* de cette espece passent une grande partie de l'année sur la terre. Ce n'est que vers l'automne qu'elles se retirent dans les lieux marécageux. Aux approches de l'hiver, dit *Roesel*, elles s'enfoncent dans le limon qui remplit le fond des étangs, et y restent engourdies, jusqu'à ce que l'impression de la chaleur, qui se fait sentir au printemps, vienne les ranimer et leur rendre leur vigueur et leur agilité. Alors les plus jeunes sortent de l'eau pour aller chercher leur nourriture sur la terre, tandis que celles qui ont trois ou quatre ans, âge auquel elles deviennent propres à la reproduction de leur espece, restent dans les étangs et dans les lacs, jusqu'à ce que le temps de l'accouplement et de l'émission des œufs soit passé. A en juger par l'accroissement successif des *grenouilles*, on peut conjecturer que celles-ci vivent au moins douze ans.

Ce n'est que vers la fin de Juin ou au commencement de Juillet, que les *grenouilles* de l'année, étant parvenues à leur entier accroissement, vont rejoindre les autres dans les bois et les campagnes. Suivant *Roesel*, elles choisissent le soir, pour leur départ, et marchent pendant toute la nuit : mais elles se cachent, durant le jour, sous des pierres et sous différens abris. Par là, un grand nombre d'elles évitent d'être dévorées par les corbeaux et autres ennemis de ce genre, qui les cherchent avec soin pour en faire leur proie. Cependant, lorsqu'il pleut, même pendant le jour, elles sortent en si grand nombre de leurs retraites, que la terre en est toute couverte. Elles fourmillent sous les yeux de l'homme qui marche, ou qui, surpris par la pluie, se tient à couvert sous un arbre, dans un bois. Elles sont quelquefois accompagnées par de petits *crapauds*, d'une espece particuliere, qui ont pris leur accroissement en même temps qu'elles, et qui sautent

alors tout à coup. Cette même espece de *grenouilles*, est une de celles qui ont donné lieu, par leur affluence subite, à l'opinion ridicule des *pluies de grenouilles*, dont nous avons parlé plus haut. Dès que le soleil reparoît, ce prétendu *météore animal* disparoît en un moment; c'est-à-dire que les *grenouilles* se cachent précipitamment sous des feuilles d'arbres, des broussailles, des pierres, etc. *Roesel* ajoute qu'on ne doit pas être étonné, s'il sort, des endroits aquatiques, une aussi grande quantité de *grenouilles*, que celle qu'on voit paroître sur la terre après la pluie; il suffit de savoir qu'une seule femelle donne six cents jusqu'à onze et même douze cents œufs. On verra au commencement de cet *article*, l'histoire de l'accouchement, de la fécondation de ces œufs, les accroissemens gradués par lesquels passent les *têtards* avant de devenir *grenouilles*, et d'arriver à leur entier développement. Ces différentes scenes se passent dans l'eau; comme l'on ne trouve point sur la terre de petites *grenouilles*, avant la saison de ce dernier développement, mais seulement après, il n'est pas raisonnable de soutenir sérieusement que la poussiere détrempée par l'eau de pluie, produit des *grenouilles*. Nous avons exposé ci-dessus l'âge auquel ces animaux sont sortis des marais et des étangs, ensuite ce qui occasionne leur apparition et leur prodigieuse quantité sur la terre, lors de la pluie.

C'est encore à tort qu'on a regardé la *grenouille brune terrestre*, comme venimeuse. MM. *Laurenti* et *Roesel* rapportent qu'à Nuremberg et à Vienne, on la vend, au marché, pour la *grenouille verte aquatique*, dite *la mangeable*, dans le temps où celle-ci est encore cachée sous les eaux, et qu'ils n'ont jamais entendu dire que ceux qui en avoient mangé eussent été incommodés. M. *Laurenti* fit boire, à un chien, de l'eau dans laquelle plusieurs de ces *grenouilles* étoient restées plongées pendant long-temps, et il n'en résulta aucun accident. Il fit mordre une de ces mêmes *grenouilles* par le lézard qu'il appelle *seps*, et sur lequel la plus petite quantité de venin agit avec beaucoup d'efficacité; mais cette morsure n'eut aucune suite fâcheuse.

On prétend que c'est à la Martinique où se trouvent les plus belles *grenouilles terrestres ;* elles habitent les bois ; leur chair est blanche, tendre et délicate. Le Negres en font la chasse la nuit, avec des flambeaux, en imitant le coassement de ces *grenouilles*, qui ne manquent pas, dit-on, de répondre et d'accourir à la lueur du flambeau ; cependant ces animaux évitent le bruit, et en général, ils fuient la lumiere trop vive. Il y en a de huit à douze pouces de long ; elles sont très-volumineuses : on les mange en fricassée de poulets ; deux de ces *grenouilles* suffisent pour faire un bon plat. Ces *grenouilles* se tiennent aussi dans les côtieres, sur le penchant des montagnes. Aux Antilles, on les appelle improprement *crapauds.*

6.° La GRENOUILLE MUGISSANTE, (une membrane sur l'ouverture des oreilles,) *Rana auribus ocellatis, pedibus muticis*, Linn. ; *Rana maxima, Americana, aquatica*, Catesb. ; Seba ; *Rana maxima compressa*, Brown. Cette *grenouille* du Nouveau-Monde a les yeux ovales, fort grands et saillans ; la pupille bordée de cercles jaunes, et l'iris, qui est d'un rouge foncé, pareillement entouré d'un cercle jaune ; derriere les yeux, et un peu au-dessous, sont situées les oreilles, d'une forme circulaire, et couvertes d'une membrane mince et transparente : tout le dessus du corps est d'un brun foncé, parsemé de taches irrégulieres, d'un brun encore plus obscur, avec des teintes d'un vert-jaunâtre, particuliérement sur le devant de la tête et sur les mâchoires : le ventre est d'un blanc sale, nuancé de jaune et légérement tacheté.

Catesby rapporte que cette espece est moins nombreuse qu'aucune autre, et qu'elle n'habite que les fontaines qui se trouvent fréquemment sur la pente des petites collines de la Virginie. On voit ordinairement un couple de ces *grenouilles* sur chacun des petits étangs que forment les sources que nous venons de citer. Le peuple de la Virginie s'imagine qu'elles purifient les eaux, et il les épargne par cette raison. Elles font retentir une sorte de mugissement qui ressemble beaucoup à celui d'un taureau, qu'on entendroit à une certaine distance ; et ce qui augmente la

force du son, c'est qu'il est répercuté par la cavité de la fontaine où se tiennent ces *grenouilles* lorsqu'elles coassent.

7.° La GRENOUILLE dite LA PATTE D'OYE, (une membrane entre les doigts des quatre pieds,) *Rana maxima*, Laurenti. Elle se trouve dans les pays étrangers; son corps est veiné, panaché de différentes couleurs, avec des taches situées obliquement sur le sommet du dos : tous les doigts des quatre pieds sont réunis par des membranes intermédiaires.

8.° LA GRENOUILLE dite LA PERLÉE, (des tubercules en forme de perles, et de couleur rougeâtre; du rouge sur le corps,) *Rana Margaritifera*, Laurenti; Seba. Elle se trouve au Brésil. Son corps est d'un rouge-brun, parsemé de petits grains d'un rouge clair, et qui ressemblent à des perles; les parties latérales sont mouchetées de jaune; l'abdomen est blanchâtre, et les grains ou petites verrues dont il est chargé sont d'un bleu clair; les pieds sont velus; ceux de devant ont quatre doigts.

Seba distingue une variété dans cette espece; les pieds de devant ont cinq doigts; sa couleur est d'un jaune clair, semé de grains rouges.

9.° La GRENOUILLE dite LA RÉTICULAIRE, (un réseau sur le dos,) *Rana venulosa*, Laurenti; Seba. Cette espece se trouve dans les Indes. Son corps est comme veiné, avec des taches confluentes, en sorte que l'animal paroît avoir un réseau sur la surface supérieure; les pieds sont pourvus de doigts.

10.° La GRENOUILLE dite LA SONNANTE, (un pli transversal sous le cou,) *Rana* (*bombina*), *corpore verrucoso*, *abdomine albo nigro-maculato*, *plicâ gulari*, Linn.; *Rana campanisona*, Laurenti. Cette espece se trouve en Allemagne. On dit que son coassement imite le son des cloches entendues de loin. Cette *grenouille* ressemble assez au *crapaud*, mais elle est beaucoup plus petite : le fond de sa couleur est noir; le dessus du corps est tout hérissé de points saillans; le dessous est marbré de noir et de blanc : on distingue sous le cou une ride transversale; les pieds de devant ont quatre doigts, tous séparés; ceux de

derriere ont cinq doigts, tous réunis par une membrane.

11.° La GRENOUILLE dite L'ÉPAULE ARMÉE, (quatre gros tubercules oblongs près de l'anus,) *Rana marina*, *Americana*, *rara*, Seba; *Rana scapulis gibbosis*, *clunibus nodosis*, Linn. Quelques-uns l'appellent *grenouille de mer*. Cette espece se trouve en Amérique, et paroît être amphibie : elle est surtout remarquable par la grandeur de sa taille. Dans un individu de cette espece, décrit par *Seba*, les pieds de devant et de derriere étant étendus surpassoient en longueur une demi-coudée; encore cet Auteur observe-t-il qu'il n'avoit pu les ramener à leurs dimensions naturelles, parce que l'animal étoit desséché.

Tout le corps, à l'exception de la tête, est parsemé de verrues de différentes grosseurs, d'un gris clair en-dessous, et par-dessus d'une couleur cendrée-jaune : toutes ces taches saillantes sont sur un fond gris foncé : le dos et l'intervalle des épaules sont relevés en bosse, et forment comme des séparations marquées de lignes blanchâtres : au-dessus des pieds de devant, on voit de chaque côté une espece de bouclier, qui y semble comme appliqué et qui imite la voile d'un petit navire : la tête est marquée de petites raies roussâtres, qui s'étendent de différens côtés : les yeux sont grands et brillans; les oreilles rondes, courtes et peu couvertes; la langue large et adhérente à la partie de devant de la mâchoire inférieure : on distingue entre les fesses et le coccix quatre boutons ronds, oblongs, que *Seba* considere comme des excroissances naturelles; les pieds de devant sont fendus en quatre doigts, composés chacun de quatre articulations, dont les dernieres sont garnies d'ongles larges; en sorte que les doigts de cette *grenouille* ressemblent à ceux d'un enfant; les pieds de derriere sont de la même forme que ceux de devant, excepté qu'ils ont un cinquieme doigt qui représente le pouce, et qu'ils sont unis près de leur naissance par une petite membrane intermédiaire, *Seba*, *Mus.* 1, t. 76, fig. 1.

Des Auteurs font mention d'une espece de *grenouille*

appelée particuliérement *pluviale*, parce qu'il arrive souvent qu'après une pluie, la terre paroît jonchée et toute couverte de ces *grenouilles*; ce qui a fait croire qu'il en tomboit du ciel. Nous avons exposé, dans les *observations générales* sur les *grenouilles*, et à l'*article* de l'espece dite *la muette*, ce qu'il falloit penser de cette opinion.

La *pluviale*, *Rana rubeta*, *corpore verrucoso*, *ano obtuso subtùs punctato*, Linn. Cette *grenouille* se trouve en différens pays de l'Europe. Selon *Linnæus*, elle ressemble à un petit *crapaud*. Son corps est chargé de verrues; sa partie postérieure est obtuse et parsemée en-dessous d'une multitude de points : les pieds de devant ont quatre doigts; ceux de derriere en ont cinq, qui s'écartent un peu en forme de main.

GRENOUILLE PÊCHEUSE DE MER. *Voyez* BAUDROIE (La grande).

GRENOUILLE-POISSON OU LA JACKIE, *Rana piscis*, Merian; *Rana paradoxa*, Linn. Amph.; *Rana femoribus posticè obliquè striatis*, Mus. Ad. Fr. 2, p. 49; *Lacerta caudâ anticipiti*, *palmis tetradactylis fissis*, *plantis pentadactylis palmatis*, *abdomine ventricoso*, Syst. Nat. 36, n.° 2. Mademoiselle *Merian* et *Seba* disent qu'en Amérique on donne ce nom à une *grenouille* qui se transforme en poisson. Si ce fait existe, c'est le contraire de ce qui arrive communément aux *grenouilles* de l'Europe, qui, avant d'être sous leur derniere forme, ont passé d'abord par l'état de *têtard*, lequel a quelque rapport avec la configuration d'un poisson.

On dit que la *grenouille* dont il est question abonde dans la riviere de Surinam, dans la Cornawina-Creek et dans la Pivica. Elle est d'abord d'une couleur jaune-verdâtre, qui prend ensuite une nuance plus sombre; le corps est moucheté vers le dos et les côtés; le ventre est d'une teinte pâle et nébuleuse; les pieds postérieurs sont semblables à ceux des canards, ils ont cinq doigts; ceux de devant sont palmés aussi, et ont quatre doigts. Lorsque cette *grenouille* est parvenue à son entier accroissement, elle subit une étrange métamorphose, elle s'écarte insensiblement de la forme de *grenouille*, pour prendre celle d'un poisson. Il lui croît peu à peu une queue;

les pieds antérieurs diminuent et s'oblitterent ; ceux de derriere disparoissent ensuite, et enfin la *grenouille* se trouve changée en une espece de poisson que les Naturels du pays et les Européens établis dans ces endroits appellent du nom de *jackie*, et qu'ils recherchent comme un mets délicat : il a le goût de la lamproie. L'épine du dos et tous les petits os de l'animal sont d'une substance cartilagineuse et divisée par des articulations régulieres ; sa peau est couverte de très-petites écailles qui s'étendent depuis le derriere de la tête jusque sur la queue, et garnissent la partie inférieure jusques au milieu du ventre ; la couleur, qui auparavant étoit un peu obscure, prend une teinte cendrée. On voit dans les Ouvrages des Auteurs cités ci-dessus, une planche qui représente la métamorphose de ces animaux.

Il paroît, dit M. *Daubenton*, qu'il n'y a dans cet article que la description de la *grenouille* qui mérite confiance. Sa métamorphose en poisson est si contraire à ce qui est connu des animaux de ce genre, que l'on ne peut guere y ajouter foi. Il est bien plus vraisemblable, selon le même Auteur, que la *jackie* se métamorphose comme les autres *grenouilles*, et que le poisson dans lequel on prétend qu'elle se change est un vrai poisson qui n'a aucun rapport avec cette *grenouille*. On voit dans le Cabinet de Chantilly un individu de cette *grenouille paradoxale ;* elle est longue d'environ six pouces ; sa queue est plate verticalement. On a annoncé dans divers papiers publics, il y a quelque temps, une pareille transformation de *grenouilles* en poissons, dans la Baviere : un Naturaliste aimeroit mieux voir par ses propres yeux ce fait, que de l'admirer dans les dessins et les descriptions apocryphes qu'on a pris la peine d'offrir au public toujours trop crédule.

GRENOUILLER, *Blennius raninus*, Linn. Poisson du genre du *Blenne ;* il se trouve dans les lacs de la Suede, et tous les autres poissons se retirent, dit *Linnæus*, des endroits qu'il fréquente, ce qui rend ces endroits comme stériles pour la pêche ; son caractere est de n'avoir qu'un seul barbillon sous la gueule ; chacune des nageoires abdominales a six rayons,

rayons, dont les deux premiers sont déliés et bien distincts; la nageoire dorsale a soixante-six rayons; chacune des pectorales, vingt-deux; celle de l'anus, soixante; celle de la queue, trente; par son port, il se rapproche des *blennes*.

GRENOUILLER, *Silurus batrachus*, Linn. Cette espece est du genre du *Silure*, et se trouve dans les mers de l'Asie et de l'Afrique. Son caractere est d'avoir soixante rayons à la nageoire dorsale, huit barbillons autour de ses mâchoires, cinq osselets à la membrane des ouïes, une seule nageoire dorsale; chacune des pectorales a huit rayons, dont un épineux; chacune des abdominales, six; celle de l'anus, quarante-huit; celle de la queue, quatorze.

GRENOUILLETTE. On donne ce nom à la *renoncule-tubéreuse*. Voyez RENONCULE. On donne aussi le surnom de *grenouillette* à la *morene*. Voyez *ce mot*.

GREQUE, est une espece de sauterelle de la grandeur et de la forme de la *mante*. Ses petites cornes et ses ailes sont de couleur jaune; elle a l'œil couleur d'hyacinthe, et le reste du corps est de la couleur de l'améthyste.

GRÈS. *Voyez* GRAIS.

GRÉSIL. Nom donné à une sorte de menue grêle assez dure, et dont la blancheur égale celle de la neige. On ne doit pas confondre le *grésil* avec une petite grêle qu'on voit quelquefois tomber par un temps calme, humide et tempéré, et qui se fond presque toujours en tombant. Le *grésil* tient en quelque sorte le milieu entre la neige et la grêle ordinaire; il tombe communément au commencement du printemps. *Voyez* GRÊLE et NEIGE.

GREVE ou STRAND (*Estran*), *Area glareosa*. Se dit d'une place sablonneuse ou d'un rivage de gros sable ou de gravier sur le bord de la mer ou d'une riviere, où l'on peut facilement aborder et décharger les marchandises: ainsi tous les fonds de sable que la mer couvre et découvre, soit par ses vagues, soit par son flux et reflux, sont des *greves* ou *estrans*. Voyez MER.

GRIANOT. C'est le *petit tetras* Voyez à l'*article* COQ DES BRUYERES.

GRIBOURI, *Cryptocephalus*. Insecte du genre des *Coleopteres*, à étuis durs, très-connu et très-redouté des Cultivateurs, parce qu'il ronge et détruit les différentes plantes sur lesquelles il se trouve. La larve du *gribouri* de la vigne, est celle qui fait le plus de tort, sur-tout dans les pays de vignobles, principalement dans les provinces de Bourgogne, de Champagne, du Dauphiné, du Lyonnois, etc. On en distingue deux especes : 1.° Le *gribouri* noir à étuis rougeâtres. 2.° Le *gribouri* appelé *velours vert*. Le *gribouri* de la vigne est d'une forme ovale; ses pattes sont longues, et ses tarses composés de quatre articles; sa tête est noire, petite, et cachée en partie par la rondeur du corselet noir; ses antennes sont longues, filiformes, composées d'articles alongés, et d'égale grosseur par-tout; les étuis sont d'un rouge-sanguin, et couverts de plusieurs petits poils, ainsi que le corselet : l'animal en dessous est noir. En général, les *gribouris* habitent les endroits humides; ils sortent de terre à la fin de Mars : ils s'accouplent au mois de Mai, et cette fonction dure quelquefois une matinée entiere. Tel est l'insecte connu aussi sous le nom de *coupe-bourgeon*, et dans l'idiome du Paysan, sous celui de *pique-brots*. Il s'enterre en automne. *Voyez* à l'article VIGNE.

GRIFFE, *Unguis falcula*. Se dit de l'extrémité de la patte d'un animal, lorsqu'elle est armée d'ongles crochus et rétractibles : telle est la *griffe* d'un chat, celle du lion, du tigre, etc. *Voyez à l'article* QUADRUPEDES.

On donne encore le nom de *griffes* aux *serres* des oiseaux de proie.

En Botanique, le nom de *griffe* se donne à de simples filets droits et courts, semblables à de petites racines chevelues qui s'implantent ou attachent fortement les plantes auxquelles ils appartiennent, à tous les corps qu'ils rencontrent : ils font la fonction de *mains* ou de *vrilles*. Le lierre en arbre est fort chargé de *griffes*. On dit aussi *griffe de renoncule* au lieu de caïeux ou d'oignons. *Voyez* le *Tableau alphabétique des termes, etc.* à l'*article général* PLANTE.

GRIFFE DE CHAT. *Voyez* LIANE A GRIFFE DE CHAT.

GRIFFET ou GRIFFON ; en Champagne, c'est le *martinet noir*. Voyez *cet article*.

GRIFFON. On a nommé ainsi divers oiseaux qui ont une force incroyable et une grandeur démesurée. M. *Perrault* a donné, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, tome 3, part. 3*, la description de deux *griffons*, mais qu'il qualifie du nom de *vautours*. Voyez *ce mot*.

L'un de ces oiseaux, qui étoit plus grand que l'*aigle* (c'est une espece de *vautour*, qu'il ne faut pas confondre avec le *vautour doré* des Auteurs, qui est notre *vautour barbu*), avoit huit pieds d'envergure, et trois pieds et demi de longueur : ses jambes avoient un pied de long ; ses pieds étoient noirâtres ; ses ongles noirs, moins grands et moins crochus qu'ils ne sont aux *aigles* : il avoit les yeux à fleur de tête, et autour étoit une peau dénuée de plumes, formant un bourlet comme dans l'*autruche* ; sa langue étoit dure et cartilagineuse, et en gouttiere par le bout, découpée sur les côtés ; son bec étroit et plus long que celui des aigles ; le plumage du dos et des cuisses étoit d'un gris-roussâtre ; celui des ailes et de la queue étoit noir ; le dedans des cuisses, la tête et le bas du cou étoient entiérement blancs ; il y avoit au bas du cou une fraise composée de plumes effilées, longue de trois pouces, et d'un blanc éclatant ; la tête étoit couverte de petites plumes effilées ; celles de l'occiput longues d'un pouce, formoient une petite huppe. Le *griffon* est encore remarquable par son jabot rentré : c'est un grand creux qui est au haut de l'estomac, et dont toute la cavité est garnie de plumes très-fines, et semblables à des poils qui tendent de la circonférence au centre. Il faut observer que le duvet blanc qui recouvre le cou, est rare et menu, de sorte que tout le cou paroît être d'un gris-brun, qui est la couleur de la peau. On pretend que la jambe d'oiseau, que l'on garde dans le trésor de la *Sainte-Chapelle* à Paris est celle d'un *griffon* ; cette jambe a, dit-on, cinq pieds de longueur, depuis l'extrémité de l'ongle du grand doigt de devant, jusqu'à l'ongle du petit doigt qui est derriere. A coup sûr, c'est une monstruosité. Le

griffon habite le sommet des hautes montagnes de l'Europe ; il paroit qu'il se trouve aussi sur celles d'Égypte, d'Arabie, des Isles de l'Archipel.

GRIGNARD. Nom donné à une sorte de plâtre qui se trouve aux environs de Paris.

GRIGNON. Nom d'un arbre de la Guiane. L'on en distingue de deux sortes ; l'un qui vient sur les hauteurs, et l'autre dans les marécages. M. de *Préfontaine* dit qu'on en fait des canots. Le premier cale et s'appesantit par l'usage ; l'autre a moins ce défaut ; il dure beaucoup, et s'entretient dans l'eau. Son bois est le premier de tous pour faire des planches et les bordages des canots : il se scie et se travaille aisément ; il est donc propre aux ouvrages d'ornement, préféré à tous les autres bois par les Menuisiers du pays pour tous les meubles utiles au ménage. Les faîtages qu'on en fait durent autant que le bardeau. L'arbre vient fort droit et d'une belle grosseur. (*Maison Rustique à l'usage de Cayenne.*) Nous avons reçu des échantillons de ce bois : il est de couleur citrine, léger, poreux et d'une odeur agréable.

GRI-GRI. Les Indiens donnent ce nom à une des especes de palmiers très-communs dans les Isles Caraïbes. Cet arbre porte des grappes de petits cocos, de la grosseur d'une balle de pistolet, très-durs à rompre, et contenant une amande dont on peut tirer de l'huile. *Ancienne Encyclop.*

Nicolson dit, dans son *Essai sur l'Hist. Natur. de Saint-Domingue*, qu'on distingue en cette contrée deux sortes d'arbres appelés *gri-gri*.

« 1.° Le *gri-gri* du bord de la mer est un grand arbre dont la tige est crochue, remplie de nœuds, fort branchue ; l'écorce épaisse, grisâtre, toute crevassée ; le bois gris ; les feuilles sont d'un vert foncé, sans dentelures, de deux à trois pouces de longueur, d'un pouce et demi de largeur, pointues par la base, attachées par bouquets, au nombre de sept ou huit, à l'extrémité des ramilles, portées sur un pétiole très-court, divisées en dessous par une côte saillante ; les fleurs sont petites, blanchâtres, en épis ; elles produisent de petites graines arrondies. Cet arbre croît au bord de la mer, dans les sa-

vannes et les endroits marécageux : son bois est recherché pour les ouvrages de charpente, et sur-tout pour faire des moyeux de roue.

2.° Le *gri-gri* de montagne : sa tige s'élève beaucoup ; son écorce est unie, d'un rouge-cendré ; son bois très-dur, d'un gris-jaunâtre ; ses feuilles sont luisantes, pointues, posées séparément sur les branches ; ses fleurs blanchâtres. Cet arbre se trouve aussi dans les mornes ; son bois est employé aux mêmes usages que le précédent. »

GRI-GRI. Le P. *du Tertre* dit que les Habitans des Antilles donnent ce nom à un *émerillon* qui, en volant, jette un cri qu'on peut exprimer par ces syllabes *gri-gri ;* Voyez ÉMERILLON. Aujourd'hui les François de la Guiane donnent le nom de *gri-gri ;* au *toucan vert* du Brésil, de M. *Brisson*, pl. enl. 166 : c'est un *toucan* de la section des *Aracaris ;* Voyez TOUCAN. Son cri est bref et aigu ; il a la tête et le cou noirs, une tache marron aux joues, le dos d'un vert obscur, le croupion d'un rouge vif, le ventre d'un jaune pâle, et traversé par deux bandes rouges ; le milieu de la mâchoire supérieure est noir dans sa longueur, les côtés sont d'un blanc d'ivoire, la mâchoire inférieure et les pieds noirâtres. Sa femelle est représentée dans les *pl. enl. 728 :* le *toucan vert de Cayenne*, pl. enl. 727, en est une variété.

GRIGS. Nom que les Anglois donnent aux plus petits *appâts de vase*. Voyez ANGUILLE DE SABLE.

GRILAGINE, *Cyprinus grislagine*, Linn. ; *Cyprinus oblongus, iride argenteâ, pinnis albentibus*, Arted., *Grislagine Augustæ dictus gobii fluviatilis species ; Germani enim gobium gresling vocant*, Willughby. Dans les pays du Nord, *stamn, strafsling*, *ruda* et *sbdarn*. Poisson du genre du *Cyprin* ; il se trouve dans plusieurs lacs de l'Europe : selon *Artedi*, il est à la fois poisson de mer et de riviere ; il ressemble par son port au *gardon* ou *cyprin rougeâtre ;* l'ouverture de la gueule est étroite ; les mâchoires sont dépourvues de dents, mais le gosier en est garni ; les narines ont chacune deux trous ; les iris sont argentés, et ont vers le haut une tache obscure ; le

corps est couvert de grandes écailles jaunâtres, mais blanchâtres sur le dos, ou d'un bleu sombre; les lignes latérales sont de couleur citron, et au-dessus de chacune est comme une seconde ligne de teinte noire. La nageoire dorsale a dix rayons; les pectorales en ont chacune seize ou dix-sept; les abdominales, neuf; celle de l'anus en a dix ou onze; celle de la queue, qui est fourchue, dix-neuf, outre plusieurs autres très-courts, qui sont sur les côtés; ceux du milieu sont rameux à leurs extrémités.

GRILLON, *Gryllus*. Genre d'insecte à antennes simples, longues et filiformes, qui a deux filets à la queue, trois petits yeux lisses. Ce dernier caractere est fort commun dans les insectes à deux et à quatre ailes nues; ses pattes postérieures sont longues et propres pour sauter; elles ont, ainsi que les autres pattes, trois articles à leurs tarses. On croit que ces animaux ruminent: ils ont trois estomacs.

Le GRILLON DOMESTIQUE ou CRI-CRI, *Gryllus pedibus anticis simplicibus*. Ce *grillon* et celui des champs ne sont que la même espece. Le premier est plus pâle et plus jaune, et le second est plus brun: ses antennes sont minces comme un fil, très-mobiles, et de la longueur du corps: la tête est grosse, ronde, luisante; les yeux sont saillans, de couleur jaune, semblables à ceux du *grillon-taupe*. L'insecte a encore trois autres yeux plus petits, jaunes et clairs, placés plus haut sur le bord de l'enfoncement du fond duquel partent les antennes: le corselet est large et court. Dans les mâles, les étuis sont plus longs que le corps, veinés, comme chiffonnés en dessus, croisés l'un sur l'autre, et enveloppant une partie du ventre. Dans les femelles au contraire, les étuis sont plus petits que le ventre, non chiffonnés, et ne se croisent presque point. De plus, la femelle porte à l'extrémité de son corps une pointe dure, presque aussi longue que le ventre, plus grosse par le bout, composée de deux gaines qui enveloppent deux lames. Cet instrument lui sert à enfoncer et déposer ses œufs dans la terre à portée des racines. Le mâle et la femelle ont, ainsi que le *taupe-grillon*, à l'extrémité du ventre, deux appendices pointues

et molles. Leurs pattes postérieures sont plus grosses, et font ressort pour le saut de l'animal.

Cette espece de *grillon* habite dans les maisons, et se niche dans des murs d'argile, ou entre des briques, dans des trous de cheminées, près des foyers, des fours et des fourneaux, enfin dans les lieux chauds où il y a grand feu toute l'année : il chante continuellement, sur-tout le soir et la nuit, excepté dans les plus grands froids : il s'accoutume au bruit, ce que ne fait pas le *grillon sauvage* ou des champs, qui s'épouvante d'un rien, et qui ne chante que dans les beaux jours d'été. On dit que le *grillon domestique* fuit seulement la lumiere du jour, c'est une erreur : M. *Bourgeois* a observé qu'il sort de sa niche dès qu'on en approche la bougie allumée, et qu'il a détruit cent fois de cette façon les *grillons* qui l'incommodoient dans ses appartemens. Le *grillon* mange de tout ce qu'il trouve à son goût, pain, farine, viande, graisse, fruits : il n'y a que le mâle qui chante. Son cri aigu, rapide et continuel paroît désagréable et incommode à bien des gens. Mais ce chant triste et monotone pour nous, réjouit au contraire sa femelle, parce qu'il est pour elle le cri et l'accent de l'amour. Quelques-uns prétendent même que cette musique sépulcrale est analogue à la mélancolie que la femelle contracte dans les lieux sombres où elle vit. Il n'est pas rare de rencontrer des personnes, sur-tout parmi le vulgaire, qui ont du goût pour le chant des *grillons*, et qui croient même que ces animaux portent bonheur à leur maison. Les parens inspirent le même préjugé à leurs enfans, et ceux-ci apportent à la maison des *grillons* de campagne, pour les mettre dans les cheminées ; mais ces *grillons* sauvages ne sont pas faits pour habiter les foyers ; ils ont même tant d'antipathie pour les *grillons* domestiques, qu'ils les poursuivent et les détruisent tant qu'ils peuvent. Il y a des gens en Afrique qui font commerce de *grillons ;* il les nourrissent dans des especes de fours de fer battu, et ils les vendent ensuite à un prix fort avantageux, parce que le petit bruit que font ces insectes n'est point désagréable à ces peuples, et qu'ils se persuadent qu'ils contribuent à leur procurer un sommeil tranquille, etc.

tant il est vrai que les chimeres les plus absurdes trouvent des sectateurs parmi les ignorans et les esprits foibles. Le *grillon* est très-répandu dans l'Isle-de-France, et selon toutes les apparences, dans une grande partie de l'ancien Continent.

Quant au chant du *grillon*, quoique on l'attribue au battement redoublé de ses ailes, il est dû à un jeu d'organes construits avec plus d'appareil, et renfermés, selon *Scaliger*, dans la capacité du ventre. D'autres prétendent que, dans les mâles, l'aile droite supérieure est garnie de différentes fibres réticulaires, qui sont toutes crépues : les deux ailes venant à se joindre exactement en ligne droite, l'air, frappé par leur battement, est nécessairement poussé en bas, et il doit, au moment de l'impulsion, éprouver un trémoussement, qui cause le son qu'on entend. *Emmanuel Kœnig* veut que l'organe qui produit ce son soit une membrane, qui, en se contractant par le moyen d'un muscle et d'un tendon placés sous les ailes de cet insecte, se plie à peu près de la même façon qu'un éventail, et que, pour peu que cette membrane soit mise en mouvement, du vivant ou même après la mort de l'animal, le son perçant se fait entendre. On assure que, si l'on partage le *grillon* par le milieu du corps, ou qu'on lui coupe la tête, il ne laisse pas que de vivre encore quelque temps et de faire son bruit accoutumé. Enfin, quelques-uns prétendent que le bruit du *grillon* est produit par le frottement du corselet. Mais cet animal doit avoir un organe particulier pour sa voix.

Les *grillons* des champs s'enfoncent sous terre, dans des trous qu'ils forment eux-mêmes, c'est là qu'ils subissent leur métamorphose ; leur larve ne differe de l'insecte parfait, que par défaut d'ailes et d'étuis ; car du reste, elle court et saute aussi aisément. La larve étant métamorphosée en insecte parfait, elle est en état de s'accoupler et de déposer ses œufs en terre à portée des racines qui doivent servir de nourriture aux nouvelles larves qui en proviennent. Les fourmis sont aussi un mets friand pour les *grillons* : il suffit même, quand on veut attraper le *grillon*, d'attacher une fourmi, un petit insecte, au

bout d'un crin ; et laisser marcher cet appât vivant dans le trou qu'habite le *grillon*. Celui-ci vient fondre sur sa proie, et ne la quitte point. C'est ainsi qu'on le tire hors de son trou.

Jonston dit qu'on peut faire déguerpir ces insectes, en exposant à l'air libre une dissolution de vitriol : une forte vapeur de soufre les fait périr, comme la plupart des animaux. En Médecine, on regarde les *grillons* comme diurétiques et moins dangereux que les cantharides : on les fait ordinairement sécher au four dans un vaisseau couvert, et on les réduit en poudre, qui se donne depuis douze grains jusqu'à un scrupule, dans une eau appropriée, soit de persil, soit de saxifrage.

GRILLON-CRIQUET ; *Acridio-Gryllus*. Le *criquet* n'est point un *grillon ;* il est d'une espece particuliere ; il ressemble beaucoup à la sauterelle ; mais celle-ci a quatre articles aux tarses, et le *criquet* n'en a que trois. Ses antennes filiformes sont grosses et courtes. Du reste, la forme et la métamorphose de ces insectes sont les mêmes. *Voyez* SAUTERELLE.

Le *criquet* a aussi, outre les deux grands yeux à réseau, trois petits yeux lisses. Cet insecte saute avec beaucoup d'agilité, par le moyen de ses pattes postérieures, qui sont beaucoup plus grandes que celles de devant, et garnies de muscles très-forts. Le *criquet* marche aussi sur terre, mais mal et pesamment. En revanche, il vole assez bien. Ses ailes sont repliées sous des étuis fort étroits, paroissent fort grandes étant étendues, ornées de couleurs vives et brillantes, comme celles des beaux papillons.

La larve du *criquet* ne differe de l'insecte parfait que parce qu'elle ne peut pas voler. Ce petit animal métamorphosé, dépose ses œufs en terre, où la chaleur les fait éclore. Il est très-vorace, et se nourrit d'herbes et de feuilles. Souvent il fait beaucoup de dégâts dans les campagnes. Sa marche, par sauts, le dérobe à la poursuite de ses ennemis.

GRILLON-TAUPE ou TAUPE-GRILLON, *Gryllo-Talpa*, *aut Gryllus pedibus anticis palmatis*. Cet insecte, également connu sous le nom de *courtille* ou *courtilliere*, est un des plus hideux et des plus singuliers ; il est

de la longueur du doigt, d'un gris obscur, doux au toucher; il ressemble un peu au *grillon*, mais il s'en distingue aisément. Sa tête est petite, alongée, garnie de deux antennes filiformes, longues, et de quatre antennules grandes et grosses: derriere les antennes, sont deux grands yeux durs, brillans et noirâtres, entre lesquels on en voit trois autres lisses, plus petits, et tous rangés sur une même ligne transversale. Le corselet forme comme une espece de cuirasse alongée, presque cylindrique et comme veloutée. Les étuis, qui sont courts, ne vont que jusques au milieu du ventre; ils sont croisés l'un sur l'autre, et ont de grosses nervures brunes, noirâtres; les ailes sont repliées et se terminent en pointes plus longues que le ventre de l'animal; ce ventre est mou, et se termine aussi par deux appendices assez longues. Ses pattes antérieures sont très-grosses, aplaties; ses jambes sont très-larges, et se terminent en-dehors par quatre grosses griffes en scie, et en-dedans par deux seulement. M. *Geoffroy* a observé que le tarse ou le pied est souvent situé et caché entre ses griffes. Cet insecte cherche les lieux humides, et passe la plus grande partie de sa vie sous terre, principalement dans les couches des jardins: il sort la nuit, même dès le coucher du soleil, marche lentement, excepté quand il saute comme les sauterelles; alors sa course est assez prompte: il se nourrit de froment, d'orge et d'avoine; il en porte l'été dans les trous où il se retire, pour en vivre l'hiver; on prétend qu'il se nourrit aussi de fiente de cheval: il peut jeûner pendant quelques jours, sans en mourir. Mais ce qu'il y a de plus singulier dans les parties de l'interieur de cet insecte, c'est qu'il s'y trouve plusieurs estomacs, comme dans les animaux ruminans.

Le *grillon-taupe* est ainsi nommé, parce qu'il fait le même bruit, dit-on, que le *grillon domestique*, et parce qu'avec ses bras nerveux, qui lui servent de pique et de pioche, il fouit et éleve de petits monceaux de terre, comme les *taupes*. Cet insecte est le fléau des jardins potagers et des fleurs, en ce qu'il porte la destruction de toutes les plantes, notamment sur

les melons et les laitues, etc. dont il coupe et ronge les racines. Ses pattes, à dents de scie, lui servent à cet usage. En un mot, cet animal est d'autant plus nuisible, qu'on ne s'apperçoit bien souvent de ses ravages, que lorsqu'il n'est plus temps de les prévenir. Peu de jours suffisent à cet animal pour anéantir les plus belles espérances du Jardinier. Quand les paysans entendent crier ces insectes, ils en augurent une année de fertilité.

On en voit beaucoup dans quelques Provinces de Suede, où ils chantent sur le soir : on en rencontre aussi une grande quantité en France, et sur-tout dans la Province de Normandie, où cet insecte, appelé *taupette*, mord souvent, à l'aide des pinces vigoureuses dont sa tête est armée, les doigts des personnes qui fouillent la terre : cette morsure est toujours douloureuse, et quelquefois un peu venimeuse : on doit se méfier aussi de ses pattes. Lorsque les porcs, en fouillant la terre, avalent de ces insectes tout vivans, ils en périssent souvent, et presque aussi-tôt : le *taupe-grillon* leur pique et leur déchire l'estomac et les intestins ; il leur occasionne la mort par ces moyens plutôt mécaniques que vénéneux. On assure que le *taupe-grillon* est inconnu en Bretagne.

Le *taupe-grillon* vit quelque temps dans l'eau, ce qui le fait regarder comme une sorte d'amphibie. Ces insectes marquent beaucoup d'adresse dans la construction de leur nid. Ils choisissent une motte de terre solide, grosse comme un œuf de poule, dans laquelle ils pratiquent un trou, qui leur sert pour entrer et pour sortir : ils forment au-dedans de cette motte une cavité ou chambre capable de contenir deux avelines : elle est assez spacieuse pour y déposer leurs œufs, qui sont au nombre de cent cinquante ou environ : cela fait, ils ont grand soin de bien affermir les dehors de ce nid souterrain : sans cette précaution, leurs œufs deviendroient bientôt la proie de certains insectes noirs, cachés sous terre. On prétend aussi que les *courtillieres* pratiquent, autour de leurs nids, une espece de chemin couvert, ou de petits fossés, pour y faire leur ronde, rôder en sureté, et veiller à ce que l'ennemi ne s'y glisse

point à l'improviste. Si la *courtilliere*, qui est en sentinelle, se trouve attaquée à la fois par trop d'ennemis, elle fait alors usage de ses moyens de retraite et des routes qu'elle pratique toujours sous terre, elle se délivre par-là du danger : aux approches de l'hiver, les *courtillieres* emportent le réservoir qui contient les œufs ; elles le descendent fort avant en terre, et toujours au-dessous de l'endroit où la gelée parvient à mesure que le temps s'adoucit : puis elle remonte le magasin, et l'approche enfin assez près de la superficie, pour lui faire subir l'impression de l'air et du soleil ; revient-il une gelée, on regagne le bas : les œufs éclosent dans le mois de Mai.

De toutes les méthodes employées pour détruire les *courtillieres*, qui font tant de dégâts dans les jardins potagers, en fouillant la terre en galerie, etc. le meilleur moyen est de remplir d'eau leur trou ou retraite, et d'y verser très-subitement une cuillerée d'huile de chenevis ; aussi-tôt ces insectes redoutables fuient de leur retraite, font quelques pas lentement, noircissent et meurent. Ce secret est dû au nommé *Augustin Pillaut*, Artisan Lorrain, qui le vendit, en 1765, à *Louis XV* ; Consultez la *Gazette d'Agriculture, du mois de Mai 1767.* Le baume de soufre ou l'essence de térébenthine, seroient peut-être encore plus spécifiques que l'huile de chenevis : en cas que l'on préfere cette huile, il faudroit, pour l'employer avec plus de succès, en mettre plein un verre dans un arrosoir rempli d'eau, et arroser les trous et leurs environs à la maniere ordinaire. Toute huile grasse, comme de lin, de noix, d'olive, etc. produira le même effet, en interceptant sur le champ la respiration de l'animal, ce qui le suffoquera nécessairement.

GRILLS. Dans le commerce, on donne ce nom aux *saumons*, encore très-petits. On les nomme aussi *tocans* et *saumoneaux* ; Voyez à l'*article* SAUMON.

GRIMAULD. A Avignon, c'est la *hulotte*. Le *grimauld* de *Belon* est la *chouette* ; Voyez *ces mots*.

GRIMME. Espece d'animal qui paroît tenir le milieu entre les chevres et les chevrotains, et qui se trouve

en Afrique. La *grimme* se distingue facilement de toutes les chevres et gazelles, à une grande cavité qu'elle a au-dessous de chaque œil, et à un bouquet de poil bien fourni, qui s'éleve perpendiculairement sur le sommet de sa tête. *Voyez* sa description *à l'article* BOUC DAMOISEAU.

GRIMPARD. *Voyez* SITTELLE.

GRIMPEREAU, *Certhia aut Falcinellus.* Genre de petit oiseau, dont on distingue un grand nombre d'especes. La plupart sont parés de couleurs éclatantes: les especes sont très-multipliées dans les parties Méridionales des deux Continens : il y en a peu, au contraire, dans les parties Septentrionales, et nous n'en connoissons qu'une ou deux especes dans nos climats : parmi celles des pays très-chauds, il en est beaucoup dont les couleurs brillantes sont à reflets métalliques; les femelles n'ont pas le plumage aussi brillant que les mâles; dans tous, le bec est effilé, en forme de faux, épais par-dessus, très-pointu par le bout, et les côtés sont un peu en forme de coin: les narines sont rondes et couvertes des plumes du front : la langue est membraneuse, un peu plate, fendue par le bout; la queue est retroussée et composée de douze grandes plumes égales : les cuisses sont fortes et musculeuses; les jambes, courtes et robustes; les ongles, favorables pour se cramponner: les pieds sont très-serrés, garnis de trois doigts par devant, et d'un par derriere.

Les *grimpereaux* vivent d'insectes, qu'ils cherchent sur les arbres; ils grimpent avec beaucoup de légéreté sur le tronc et le long des branches, qu'ils parcourent de tout sens, soit en montant, soit en descendant; ils saisissent les insectes posés sur les feuilles ou sur l'écorce, et ils tirent de ses gerçures les larves et les chrysalides. Ils suivent les *pics*, les *sittelles*, qui comme eux vivent d'insectes, et qui, par les coups qu'ils frappent, déterminent les larves à sortir des trous où elles se tenoient cachées; les *grimpereaux*, avec moins de force, mais autant d'adresse, profitent de la puissance de leurs rivaux.

Le *grimpereau* proprement dit, *Certhia nostras arboreus*, pl. enl. 681, fig. 1, est celui qui habite nos

campagnes ; il est un peu plus gros que le *troglodyte* ; le plumage supérieur est varié de blanchâtre, de brun-roussâtre et de noir disposés par traits alongés, dans le sens des plumes ; l'inférieur est d'un blanc-roussâtre ; la gorge seule est blanche ; les pennes de la queue sont roides et terminées en forme de coin recourbé en-dessous, comme dans les *pics* ; le bec est brun en-dessus, blanchâtre en-dessous ; les pieds et les ongles sont gris. Ce *grimpereau* reste l'année entière dans nos contrées ; il se retire dans des trous qu'il trouve aux troncs des arbres, y fait son nid : la ponte, dit M. *de Montbeillard*, est ordinairement de cinq, et jamais plus de sept œufs, cendrés, tachetés de traits plus foncés : le cri ou chant de cet oiseau, au printemps, semble exprimer *guiric*, *guiric*. M. *de Buffon* a démontré que ce *grimpereau* est le *knipologas* des Grecs.

Le GRIMPEREAU DE MURAILLE, *Certhia muralis* ; *Picus murarius*, pl. enl. 372, n.° 1, le mâle ; 2, la femelle. On l'appelle aussi *échelette*, *ternier*, *pic de muraille* ou *d'Auvergne* ; il est aussi gros que l'alouette commune ; le plumage du corps est d'un cendré-gris-perlé ; la gorge et le devant du cou du mâle sont noirs ; les ailes et la queue sont noirâtres, terminées de blanc ; il y a sur chaque aile une large bande transversale couleur de rose ; le bec, les pieds et les ongles sont noirs ; les ongles sont très-longs ; le bec l'est aussi, et il est peu arqué. Ce *grimpereau* a l'habitude de grimper le long des murailles, des rochers, et des terres à pic, pour chercher des insectes, et particuliérement des araignées : il niche dans les trous de vieilles murailles, ou dans ceux des autres lieux qu'il habite ; il est commun en Auvergne, mais on le trouve aussi dans nos provinces Méridionales, en Italie, en Suisse, en Alsace, en Autriche, et jusqu'en Pologne : on en a reçu un de la Chine, qui étoit parfaitement semblable au nôtre.

Le GRIMPEREAU DE HAMBOURG. *Voyez* HAMBOURGEUX.

M. *de Montbeillard* n'a conservé le nom de *grimpereau* qu'aux especes qui se trouvent en Europe ; il appelle *guit-guits* les *grimpereaux* qu'on trouve dans

le nouveau Continent, et *soui-mangas* ceux qui habitent l'Asie et l'Afrique; et ces dénominations sont celles que la plupart de ces oiseaux portent chacun dans les contrées qu'ils habitent. Ainsi, l'on trouvera à l'*article* SOUI-MANGA ce qui concerne le *grimpereau à collier* du Cap de Bonne-Espérance, ceux *à longue queue* de la même contrée et du Sénégal, le *grimpereau* de Bengale, celui de l'Isle-de-Bourbon, celui des Indes, les *grimpereaux olives* de Madagascar et des Philippines, le *pourpré* des Philippines, les *violets* de Madagascar et du Sénégal; l'*article* GUIT-GUIT offrira ce qui concerne les *grimpereaux bruns*, *bleus* et *verts* du Brésil. Nous renvoyons à l'*article* SUCRIER, ce qui concerne les *grimpereaux* de Bahama, de la Martinique et de la Jamaïque. Il est mention, dans le *Voyage aux Indes et à la Chine*, du *grimpereau à dos rouge* de la Chine, et à ventre d'un blanc-roussâtre; c'est le plus petit des *grimpereaux* connus; les pennes sont noirâtres. M. *Sonnerat* décrit dans ce même Ouvrage le *grimpereau* de Malaca, le *grimpereau gris* de la Chine, et le *grimpereau vert* du Cap de Bonne-Espérance : ce dernier chante très-agréablement. A l'égard du *grimpereau noir et blanc* d'*Edwards*, c'est le *figuier varié;* le *grimpereau rouge* du Mexique, c'est l'*oiseau rouge à bec de grimpereau;* le *grimpereau vert* de Madagascar, est l'*angala-dian :* Voyez *ces mots.* Il y a encore : Le *grimpereau bleu* de Cayenne, de M. *Brisson :* tout son plumage est d'un bleu tirant sur le violet; mais les joues, la gorge, les ailes et la queue sont d'un très-beau noir, ainsi que le bec et les ongles; les pieds sont blanchâtres; il niche sur les arbres; son nid a la forme d'une cornue, et l'oiseau le suspend à l'extrémité d'une petite branche; l'ouverture en est tournée vers la terre; la partie étroite sert d'entrée, et la partie renflée est le véritable nid. Cet oiseau est très-commun à Cayenne, et paroît n'être qu'une variété du *guit-guit noir et bleu.* Le *grimpereau rouge*, *à tête noire*, du Mexique; les couvertures de ses ailes sont d'une couleur d'or.

GRINETTE. C'est la *poule-sultane tachetée*, de M. *Brisson.* Le dessus du corps est d'un brun-noir

varié de roux ; la gorge est d'un cendré-bleuâtre ; la poitrine olivâtre, tachetée de noir ; le ventre roussâtre ; les côtés rayés de brun et de blanc ; le bec et les pieds d'un vert-roussâtre. C'est le *grinetta* des Italiens, chez qui se trouve cet oiseau.

GRIOTTE. Cerise à courte queue, tantôt douce et tantôt aigre, et dont l'arbre se nomme *griottier*. Voyez *ce mot* à l'*article* CERISIER.

GRIPPE, Fl. Franc., *Lycopsis arvensis*, Linn. ; espece de petite *buglose* sauvage.

GRISALBIN. C'est le *gros-bec* de Virginie, *pl. enl. 393, fig. 1.*

GRISARD ou COLIN. C'est le *goiland varié*. Voyez GOILAND.

GRISARD. *Voyez* BLAIREAU.

GRISET. *Voyez* HIPPOPHAES.

GRISET (le). M. *Broussonet* donne ce nom à une espece de *chien de mer* de la section de ceux qui ont *une nageoire derriere l'anus, avec des trous aux tempes*. Une seule nageoire sur le dos, et six évents ou boutonnieres de chaque côté (*expiracula*), distinguent essentiellement cette espece : on la trouve dans la Méditerranée, mais elle n'y est point commune ; sa couleur est d'un gris-de-souris clair.

Sa tête est aplatie, obtuse ; l'ouverture de la gueule grande et arquée ; un sinus assez grand à chaque angle de son ouverture, et traversé par une membrane posée verticalement ; la mâchoire inférieure est armée de plusieurs rangs de dents très-larges, comprimées, presque carrées, avec des dentelures dirigées vers le fond de la gueule ; la mâchoire supérieure est garnie sur les côtés d'un seul rang de dents, mais il y en a un grand nombre à la partie antérieure ; toutes sont alongées, coniques, aiguës, sans dentelures, s'élargissant à leur base, et totalement différentes de celles de la mâchoire inférieure. Celles placées à la partie antérieure sont plus étroites, plus pointues, et plus petites que les latérales. Derriere les dents est une membrane large, dont les bords sont légérement frangés ; le palais et la langue rudes ; les narines placées près du bout du museau, et un peu latéralement, sont fermées en partie par

un

un lobule presque carré ; les yeux très-rapprochés du bout du museau, sont grands et ovales ; les trous des tempes très-petits et éloignés des yeux ; six évents ou boutonnieres de chaque côté, très-grands, fort rapprochés ; leurs membranes se recouvrant les unes les autres, on voit les ouïes attachées aux deux faces de chaque membrane. Les nageoires pectorales sont grandes et horizontales ; les abdominales, placées vers le milieu du corps, médiocres, oblongues, elles forment chacune un demi-ovale ; la nageoire de derriere l'anus est petite, obtuse antérieurement, et terminée en pointe, elle est à distance égale entre les nageoires de l'abdomen et celle de la queue ; la nageoire dorsale est un peu en avant de l'aplomb de la nageoire de derriere l'anus, ayant la même forme, mais un peu plus grande ; la queue a en-dessous une nageoire formant un lobe à sa base, et dilatée à son extrémité ; la ligne latérale est presque effacée ; la peau lisse, et ne paroissant point chagrinée sur l'animal frais ; mais on distingue sur cette peau séchée de très-petites écailles, marquées dans le milieu d'une petite ligne saillante. Telle est la description du *griset*, extraite de celle qu'en a faite M. *Broussonet*, sur un individu femelle frais, en Mai, dans le Port de Cette en Languedoc ; sa longueur est de plus de deux pieds et demi.

GRISETTE. Est un fort beau petit oiseau, qu'on appelle aussi *syriot*. C'est la *fauvette grise*, pl. enl. 579 : elle est un peu plus grosse que le bec-figue ; elle ne se nourrit que de mouches et d'autres insectes ; son bec est grêle, foible et long ; le plumage supérieur est gris-cendré ; l'inférieur est d'un blanc nué de roussâtre ; les joues sont d'un gris-noirâtre ; les jambes et les pieds sont gris-noirâtres ; son chant est très-agréable : on lui apprend à parler. La *grisette* fait son nid de mousse des prés, qu'elle entrelace de brins d'herbe seche ; la ponte est de cinq œufs tachetés, sur-tout vers le gros bout, de brun-roussâtre sur un fond gris-verdâtre. Cet oiseau est la *passerine* des Provençaux ; sa chair est blanche, tendre et très-délicate : c'est un des meilleurs mets, quoique rassasiant. Ces oiseaux de passage restent dans nos

provinces, en automne, près des endroits aquatiques; ou sur les côtes de la mer; ils se plaisent sur les figuiers et les oliviers, dont ils aiment les fruits. Ils vont par bandes, et comme ils sont fins et rusés, ils sont très-difficiles à approcher; mais dès qu'il y en a un de blessé, on le laisse crier, pour qu'il fasse venir les autres; ou s'il est mort, on le retourne sur le dos: tout le reste de la bande, après avoir un peu tourné, revient à l'endroit d'où elle est partie, et appercevant le mort, elle vient voltiger autour de lui: pendant ces viremens on en tue beaucoup, sur-tout si on a eu la précaution de se cacher derrière les roseaux: la chair des *grisettes* ne se garde pas long-temps sans se corrompre.

La *grisette du Sénégal* est un *cochevis*; Voyez *ce mot.*

GRISETTE. Nom d'un papillon diurne, de l'ordre de ceux qu'on appelle *Papillons estropiés*; Voyez *cet article.*

GRISIN DE CAYENNE, *pl. enl. 643, fig. 1*, le mâle; 2, la femelle. C'est un oiseau de la grosseur de la *fauvette à tête noire.* Il est de l'ordre des *Fourmilliers*; Voyez *ce mot.*

GRIS-OLIVE ou TANGARA OLIVE DE LA LOUISIANE, *pl. enl. 714, fig. 1.* Par la conformation de son bec, et par quelques poils qui reviennent en avant, il tient plus du *gobe-mouche* que du *tangara.*

GRISON. Nom donné à deux especes de reptiles très-différens. *Voyez* LÉZARD-GRISON et SERPENT-GRISON.

GRISON. Nom donné à un animal qui se trouve à la Guiane, et qui paroît être d'une espece voisine de celle de la *belette* et de l'*hermine.* Néanmoins le *grison* a, au contraire de ces animaux, la tête fort grosse, à proportion de son corps: ses oreilles, qui forment presque un demi-cercle, sont moins hautes que larges: sa gueule est armée de dents mâchelieres et de dents canines, fortes et pointues: les quatre pieds sont partagés en cinq doigts, armés d'ongles forts et jaunâtres: la queue, qui est assez longue, se termine en pointe: toute la partie supérieure du corps du *grison* est couverte de poils d'un brun foncé,

et dont la pointe est blanche, ce qui forme un gris où le brun domine ; mais le dessus de la tête et du cou est d'un gris plus clair : le museau, tout le dessous du corps et les jambes, sont d'un noir qui contraste singuliérement avec cette couleur grise, dont il est séparé près de la tête par une raie blanche, qui prend son origine à une épaule, passe par-dessous les oreilles, au-dessus des yeux et du nez, et s'étend jusqu'à l'autre épaule. Le *grison* fournit aux Pelletiers une fourrure recherchée par quelques personnes.

GRISON, à Geneve, est l'*hirondelle de rivage*.

GRISON, *Chætodon canescens*, Linn. Poisson du genre du *Chétodon ;* il se trouve dans les mers des Indes. Suivant *Artedi*, il ressemble beaucoup au *chétodon cornu ;* mais son museau est moins alongé, et sa mâchoire supérieure est garnie, près de chaque coin de la gueule, d'une espece de crochet dentelé ; au-dessus des yeux sont trois petits osselets, disposés longitudinalement. La nageoire dorsale a quarante-six rayons ; celle de l'anus, trente-six ; les pectorales en ont chacune dix-huit ; les abdominales, six ; celle de la queue, qui est un peu échancrée, en a seize. La couleur du corps est grise, nuée de blanc-argenté sur la partie du milieu ; la postérieure est marquée d'une ligne noirâtre ; il y a une bande de cette même teinte sur la région des yeux.

GRISON, *Labrus griseus*, Linn. ; *Turdus pinnis branchialibus carens*, Catesb. Cette espece est du genre du *Labre*, et se trouve dans la mer de l'Amérique Septentrionale ; sa chair est d'un assez bon goût. *Catesby* dit que ce poisson est long d'environ un pied ; le dessus du corps est d'un brun-grisâtre, le dessous est d'une teinte plus claire ; les côtés de la gueule et le bas des ouïes sont d'un rouge nué de bleu ; le museau est aigu ; la gueule est large, et chaque mâchoire garnie de deux grandes dents à son extrémité ; la nageoire dorsale est longue et garnie de rayons, la plupart épineux : il n'y a point, dit *Gronovius*, de nageoires pectorales ; les abdominales ont une figure triangulaire ; celle de l'anus est ter-

minée séparément ; celle de la queue est large et légérement échancrée.

GRIVE, *Turdus*. Genre d'oiseau dont on distingue plusieurs especes, et qui toutes ont le bec et les pieds conformés comme les *merles* ; elles se nourrissent des mêmes alimens, et elles ont plusieurs rapports avec eux dans leurs habitudes : ce sont donc des oiseaux du même genre ; mais on est convenu d'appeler *grives*, des oiseaux dont le plumage est plus ou moins varié de taches régulieres, à peu près arrondies, distribuées sur un fond uniforme. Il paroît que les *grives* sont répandues dans les quatre parties du Monde ; mais on n'en connoît en France et dans toutes les contrées de l'Europe, que quatre ou cinq especes : 1.° La *draine* ou *drenne*, ou *grande grive*, ou *haute grive*, ou *grosse grive de gui*, ou *grive de brou*, ou *jocasse*, *suserre*, *fiserre*, *tourdre*. 2.° La *petite grive de gui* ou *petit tourd*, *oiseau dunette*, *siselle*, *vendangette*, *grivette*. 3.° La *litorne*. 4.° Le *mauvis* ou *roselle*.

Les *grives* sont en général des oiseaux de passage : de celles que nous avons citées, il en reste en tout temps dans nos climats, sur-tout des *draines* et des *petits tourds*, et on en trouve peu des deux autres en été ; c'est vers les premiers jours d'Octobre qu'on commence à voir, aux environs de Paris, des *grives* en grand nombre ; elles arrivent des parties Septentrionales de l'Europe, où elles ont fait et élevé leurs petits : la grande et la petite *grive* viennent seule à seule, et se succedent : elles sont en tout temps isolées ou assez solitaires : les autres *grives* arrivent au contraire et continuent de vivre en bandes nombreuses : les deux premieres especes ont un chant bien formé et agréable, et les deux autres n'ont qu'un gazouillement. Le *mauvis* ne fait guere que passer dans nos contrées, qu'il traverse, pour se rendre dans des régions plus Méridionales. Ces *grives* se nourrissent les unes et les autres de baies, de fruits sauvages, d'insectes et de vers : les baies de genevrier sont, au fort de l'hiver, le fond de leur nourriture : les *grives*, qui nous quittent au printemps, repassent dans les pays Septentrionaux ; celles qui ne

quittent pas nos contrées, se retirent alors dans les bois; elles y placent leur nid sur des arbres peu élevés, quelquefois même sur des buissons; le nid est composé en-dehors de mousse, de paille et de feuilles seches, enduit en-dedans d'un ciment composé de terre détrempée, de brins de paille et de filamens de racines. Les œufs varient du vert au bleuâtre, et sont parsemés de quelques taches, suivant les especes. Ces oiseaux pondent en général de bonne heure, et font deux couvées; ils quittent le fond des bois en automne, pour se retirer sur les lisieres, et pour être plus à portée de se répandre dans les campagnes et d'y chercher leur nourriture. Leur chair passe pour un mets délicat en général. On prend beaucoup de *grives* au lacet, sur-tout des deux premieres especes, et ce sont presque les seules qu'on prenne à la pipée: elles sont toutes faciles à tirer, parce qu'on peut les approcher assez près, que leur vol est bas, pesant, et qu'étant oblique et tortueux, il ne les porte ni loin, ni avec rapidité (*a*).

(*a*) M. *Bourgeois* dit (*Dict. d'Hist. Nat. commenté, édit. d'Yverdun,*) que la qualité des *grives à pieds noirs* de France, est bien différente de celle des *grives* de Suisse, que l'on prend dans le Canton de Berne, au pied du mont Suchet, dans les villages de Montcherand, Valleyres, l'Abergement et Sergey, où elles sont d'un goût exquis et recherchées sur les tables les plus délicates: elles se vendent dix à douze sous de France la piece, dans les années où elles sont rares, et six sous dans celles où elles sont les plus abondantes. Elles se trouvent dans les montagnes à l'entrée de l'hiver, sans qu'on les voie arriver, ni qu'on sache d'où elles viennent; et elles s'en retournent au printemps, sans qu'il en reste aucune pendant l'été. Dès que le grand froid est venu, et que les montagnes sont couvertes de neige, elles descendent dans la plaine, ne trouvant plus de nourriture qui leur convienne, et qui consiste en petits vers de terre, en baies de sorbier et d'aubépine. Quoiqu'elles soient déjà bonnes à leur arrivée dans la plaine, elles n'acquierent cependant ce degré de perfection et de fumet exquis qu'elles ont bientôt après, que quand la terre est gelée ou que la neige vient à couvrir la campagne, et qu'elles sont obligées de se nourrir de baies de genevrier, dont le pays est couvert, qui les engraissent beaucoup. La chasse de ces *grives*, qui se fait alors par des compagnies de chasseurs établies dans les Villages ci-dessus, est très-curieuse, et attire chaque année des étrangers de considération. Elle se fai-

La GRANDE GRIVE ou DRAINE, *Turdus viscivorus major*, pl. enl. 489, est la plus grosse de nos *grives*. Elle a onze pouces, du bout du bec à celui de la queue; l'envergure est d'un pied quatre pouces et demi; le plumage supérieur est d'un gris-brun, plus foncé sur le croupion; le plumage inférieur, c'est-à-dire, sous le corps et à la gorge, est d'un blanc-jaunâtre, moucheté de larges points noirs. Son bec est brunâtre, noir à l'extrémité; ses pieds sont jaunâtres; les ongles,

---

avec de grands filets de la longueur d'environ soixante pieds, sur environ quinze pieds de hauteur : ils sont composés de trois toiles, dont les deux extérieures sont formées par des mailles en losange d'environ six pouces de diamètre; celle du milieu est composée de petites mailles d'environ un pouce, et elle a le double plus d'étendue ou de surface que les deux autres. Chaque compagnie de chasseurs a environ douze à quinze de ces filets : on les tend avec deux perches croisées et plantées en terre perpendiculairement au sol, et des cordages les uns à côté des autres, au bord d'un bois de haute futaie. Les chasseurs vont alors chercher les *grives*, qui sont ordinairement ramassées en vols innombrables, quelquefois jusqu'à une demi-lieue et au-delà de leurs filets, perchées sur des arbres. Un ou deux de ces chasseurs vont par derrière pour faire partir du côté des filets, tandis qu'une partie des chasseurs se tient sur les deux côtés pour les empêcher de s'écarter. Il arrive souvent qu'elles rencontrent en leur chemin des arbres où elles se perchent : dans ce cas on les fait partir comme la première fois, et on continue à les faire avancer jusqu'à une centaine de pas des filets, où d'autres chasseurs postés en embuscade derrière les buissons et armés de frondes, lancent principalement de grosses pierres par-dessus le vol pour les faire abaisser à la hauteur des filets, contre lesquels elles s'élancent avec rapidité, effrayées par le sifflement des pierres qu'elles prennent pour des oiseaux de proie : elles passent au travers de la première toile, et s'élancent contre celle du milieu pour passer de même au travers; mais comme elles n'y peuvent passer, et qu'elle a le double d'étendue, elles la font pénétrer au travers des mailles de la toile opposée, elles se trouvent conséquemment embarrassées et arrêtées comme dans une poche, dont elles ne peuvent se dégager, parce qu'elles s'élancent toujours en avant. Il y a des années où elles sont si nombreuses, qu'une seule compagnie de chasseurs en peut prendre jusqu'à cent douzaines dans un jour : mais pour faire une chasse heureuse, il faut que le temps soit serein et très-froid, et qu'il règne un petit air de bise; car dès que le temps est couvert ou menacé de pluie, et que le vent du Midi regne, elles n'obéissent point à la fronde, mais s'élevent en l'air à l'approche des filets, et frustrent ainsi l'espérance des chasseurs.

noirs; l'iris est couleur de noisette. La *draine* mange, ainsi que les autres especes de *grives*, des baies de gui, dont les graines ne restent pas long-temps dans ses intestins; elle les rend en entier, et sans avoir perdu leur qualité végétative. Dans l'automne et dans l'hiver, elle mange les fruits du cochêne, des baies de l'if, du genevrier, du houx sauvage et de l'aubépine: elle se nourrit en été de différens fruits, comme cerises, groseilles, raisins, etc. La chair de cette *grive* n'est pas si estimée que celle du *mauvis;* elle est de difficile digestion. On en mange à Dantzig, qui viennent des forêts voisines de cette Ville. Cette espece de *grive* est un oiseau de passage, qu'on voit plus dans nos campagnes l'hiver que l'été, qui arrive en automne et part au printemps; mais il en reste toujours un bon nombre dans notre climat. Elles vont par petites compagnies: elles font leurs nids sur les arbres les plus chargés de mousses et de lichens; elles les construisent de mousse et d'herbes seches: elles couvent de bonne heure, et font plusieurs pontes; chacune est de quatre ou cinq œufs, d'un gris tacheté: elles nourrissent leurs petits, de vers, de chenilles et d'autres insectes. Cette espece de *grive* est répandue en Europe, des parties Septentrionales à celles du Midi.

La PETITE GRIVE DE GUI, (la *grive* proprement dite,) *Turdus minor*, est ainsi nommée, non parce qu'elle mange des baies de gui, mais parce qu'elle ressemble à la *grosse grive de gui*. Elle est à peu près de la grosseur d'un *merle*: le plumage supérieur est d'un gris-brun, uniforme; l'inférieur est moucheté de taches plus ou moins noires, sur un fond plus ou moins blanc; l'iris est couleur de noisette; le bec est brun, blanchâtre à sa base inférieure; les pieds et les ongles sont gris-bruns. Cette *petite grive*, pl. enl. 406, quand elle reste dans nos climats, niche au printemps, sur les pommiers ou poiriers sauvages, par préférence aux autres arbres: la premiere ponte de l'année est de cinq à six œufs; la seconde est de quatre, tous d'un bleu foncé, tachetés de noir; il y a quelquefois une troisieme ponte. Son chant est agréable; elle le fait entendre par intervalles, quelquefois durant une heure entiere, se tenant perchée au sommet des arbres

les plus élevés ; les jeunes vont par bandes, conduites par les pere et mere, et les deux couvées se mêlent rarement ; elles font bande à part. En Silésie, il y en a une si grande quantité dans les forêts et dans les montagnes, qu'elles suffisent pour nourrir les habitans pendant l'automne. Les paysans en font des provisions, et les gardent encore dans le vinaigre, à demi-rôties. On les prend avec des collets de crins de cheval, en y pendant pour amorce des baies de sorbier sauvage ; cet oiseau en est friand. Dans les vignobles, il mange beaucoup de raisin ; aussi est-il très-gras et très-rempli dans le temps des vendanges : c'est ce qui a donné lieu au proverbe, *soûl comme une grive*. On sert la *petite grive* sur les tables les plus délicates, à cause de son bon goût ; aussi *Martial* lui a-t-il donné le premier rang parmi les oiseaux, comme il l'a donné au *lievre*, parmi les quadrupedes.

La GRIVE nommée LITORNE ou TOURDELLE, de M. *Brisson* : c'est l'*oiseau de nerte*, de *Belon*, en latin, *Turdus pilaris seu Turdella* ; en différens cantons de la France, *serre-montagne*, *cançoine*, *fia-fia*, *cla-cla*, *cha-cha*, *columbasse* : c'est la *calandrotte* des *pl. enl. n.° 490* ; la *grive de genevrier* de plusieurs. Elle ressemble, pour la grandeur et la figure, au *merle* femelle ; avec cette différence, que la *litorne* a le plumage, sur la poitrine et les côtés, jaunâtre et tacheté de noir ; la gorge, le ventre, les cuisses et le dessous de l'aile, sont blancs ; ses jambes et ses pieds sont bruns-noirâtres ; le bec est jaunâtre, avec une tache noire au bout ; (le bec de la femelle est d'un brun-noirâtre ;) on distingue, à l'angle de l'œil, quelques especes de poils noirs et roides : cet oiseau est de couleur cendrée sur la tête, le cou, le croupion et la queue ; le reste du plumage supérieur est roussâtre. Ces sortes de *grives* viennent chez nous par troupes, vers la fin de Novembre ; elles s'enfoncent peu dans les forêts ; elles préferent les friches et les terres humides ; elles vivent de différentes baies, avec un goût de préférence pour les alises et pour les baies de genevrier ; ces dernieres sont leur ressource au fort de l'hiver ; elles communiquent à la chair des *litornes* une amertume désagréable ; elle est de plus assez seche et souvent

dure ; aussi est-elle la moins estimée des *grives*. On apprivoise plus aisément la *litorne* que les autres *grives ;* mais elle n'a rien qui la fasse rechercher, ni pour son plumage, ni pour son chant. Les *litornes* sont très-nombreuses en été, dans l'Autriche, la Silésie, et dans différens cantons du nord de l'Europe.

Des Auteurs ont remarqué deux variétés dans cette espece ; toutes deux ont la tête blanche, mais l'une l'a variée de taches noires, et son plumage est irrégulièrement tacheté de noir, de roussâtre, de brun ; sa queue est noire ; on l'appelle *litorne-pie*. La *litorne* se prend comme les *grives :* on la nourrit en cage : elle chante pendant deux mois de l'année, en Juillet et en Août ; elle ne vit que de graines. L'espece que les Italiens appellent *castriga palumbica*, est un mets très-délicat. La *litorne* est la moins estimée des *grives ;* sa chair est moins tendre, et souvent elle a un goût d'amertume.

La GRIVE dite MAUVIS, *pl. enl. 51*, ou GRIVE ROUGE, ou ROSELLE, *Turdus iliacus ; Turdus illas*. On l'appelle aussi *trâle* ou *touret*, ou *grivette ;* c'est le *tris* de Sologne ; la *grive de vendange*, de Savoie ; la *grive des Ardennes* et la *grive Champenoise*. Aux environs de Montbard, on l'appelle *boute-lou* et *calandrote*. C'est la plus petite des *grives*, et on la reconnoît à la couleur des couvertures du dessous de l'aile, qui sont d'un brun-rougeâtre ; le plumage supérieur est d'un brun uniforme ; l'inférieur est blanchâtre, tacheté de points noirâtres ; le bec est noirâtre ; les pieds sont gris ; les ongles, bruns. Ces oiseaux, qui arrivent en bandes nombreuses au mois d'Octobre, se jetent, avec avidité, sur les raisins, ce qui contribue sans doute à la délicatesse et à la bonté de leur chair. Passons aux *grives* étrangeres.

La *grive aux pieds rouges*, de *Catesby ;* Voyez TILLY.

La *grive bassette* de Barbarie ; ses pieds sont très-courts et son plumage est paré de couleurs brillantes ; la partie supérieure est verte ; le croupion et l'extrémité des ailes et de la queue sont d'un beau jaune.

La *grive blanche ;* sa couleur est plus ou moins nette. *Schwenkfeld* parle d'une *grive* qui avoit une huppe blanche et un collier de la même couleur. On ignore sa patrie.

La *grive brune* de passage, de *Catesby ;* Voyez LITORNE DE CANADA.

La *grive brune* des Indes, d'*Edwards ;* Voyez BANIAH-BOU, de Bengale.

La *grive cendrée*, d'Amérique ; *Voyez* TILLY.

La *grive d'eau*, de M. *Brisson ; Turdus aquaticus ;* c'est le *tringa tacheté* d'*Edwards*. Il a le bec du *bécasseau* et les jambes des oiseaux qui fréquentent le bord des eaux ; tout son plumage est tacheté de noir sur un fond roux-olivâtre en dessus du corps ; et en dessous, sur un fond blanchâtre ; la queue et les ailes sont noires, barrées de blanc ; le bec est brun au bout, rougeâtre dans le reste, ainsi que les pieds ; les ongles sont noirs.

La *grive de Canada ;* Voyez LITORNE DE CANADA.

La *grive de Cayenne ;* Voyez LITORNE DE CAYENNE.

La *grive de la Caroline*, appelée le *moqueur François ;* Voyez à *l'article* MOQUEUR.

La *grive de la Chine ;* Voyez HOAMY.

La *grive de la Guadeloupe ;* elle est un peu plus forte que la *draine* ; le plumage supérieur est brun ; le tour des yeux, nu ; l'inférieur est largement tacheté de blanc, sur un fond brun ; le haut de la gorge et bleuâtre, le bec noirâtre en dessus, jaunâtre en dessous ; les pieds sont d'un jaune-pâle.

La *grive de la Guiane*, pl. enl. 398, fig. 1. Le dessus de son corps est d'un brun-verdâtre, le dessous est moucheté de taches oblongues sur un fond blanc, nué de jaune ; le bec et les pieds sont d'un rouge-brun.

La *grive des Philippines ;* elle est de la grosseur de notre *mauvis ;* le plumage supérieur est un brun nué d'olivâtre ; l'inférieur est d'un blanc-jaunâtre au ventre, et grivelé de blanc sur un fond roux à la gorge.

La *grive dorée ;* Voyez LORIOT.

La *grive rousse*, de Catesby ; *Voyez* MOQUEUR FRANÇOIS.

GRIVE DE MER, *Turdus marinus*. On donne ce nom à un poisson à nageoires épineuses : on le nomme à Rome *papagallo* (*poisson paon*), à cause de ses belles couleurs. *Voyez* PAON MARIN.

GRIVE-NERITE. *Voyez* NERITE.

GRIVELETTE de Saint-Domingue ; *grive de la Guiane*, pl. enl. 398, fig. 2 ; elle est de la grosseur de l'alouette ; le dessus de la tête est d'un bel orangé ; les joues, blanchâtres ; le dessus du corps, d'un vert-olivâtre ; le dessous grivelé de taches couleur d'olive, sur un fond blanc.

GRIVELIN. C'est le *gros-bec* du Brésil, *pl. enl.* 309, *fig.* 1. Nos Oiseliers lui donnent le nom de *moineau de paradis*. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du *moineau franc :* la tête et la gorge sont d'un beau rouge ; le plumage supérieur est d'un brun clair ; l'inférieur est grivelé de mouchetures blanchâtres, cerclées de noir, avec quelque mélange de jaunâtre au ventre ; les pennes des ailes ont une tache jaunâtre ; elle est blanchâtre dans celles de la queue ; le bec est rougeâtre ; les pieds d'un gris-blanchâtre.

On distingue : Le *grivelin à cravate ;* c'est le *gros-bec d'Angola*, pl. enl. 659, fig. 2 ; il est un peu plus petit que le précédent ; sa cravate ou collier est d'un blanc teint de jaunâtre ; le bec est noirâtre ; les pieds d'un brun-rougeâtre.

GRI-VERT ou ROLLE DE CAYENNE, *pl. enl. 616.* Oiseau de la grosseur du *merle ;* son bec est conformé comme celui des *rolliers ;* il a le plumage supérieur d'un vert-olive ; l'inférieur, d'un gris-cendré ; un filet blanc entre le bec et l'œil ; la gorge blanche avec un trait noir longitudinal ; le bec rouge ; les pieds gris.

GRIVETTE d'Amérique ; c'est le *mauvis de la Caroline*, de *Brisson ;* la *petite grive* de *Catesby ;* elle n'est pas plus grosse qu'une *alouette ;* le plumage supérieur est d'un brun-roux ; l'inférieur est blanc au ventre, et tacheté en devant de brun-roux, sur un fond plus clair ; le bec, les pieds et les ongles sont gris-bruns. On donne aussi le nom de *grivette* à la *petite grive de gui* et au *mauvis* de notre pays.

GROGNEMENT, *Grunnitus.* Se dit du cri rauque, bref et brusque que jettent fréquemment le cochon, le sanglier et quelques autres animaux qui participent du même naturel brut et immonde. *Voyez l'article* SANGLIER.

GROGNEUR ou GRONDEUR, *Cottus grunniens*, Linn. ; *Cottus alepidotus varius, maxillâ inferiore lon-*

giore multùm cirratâ ; Gronov. ; *Nigri Brasiliensium ;* Marcgr. Willug. Poisson du genre du *Cotte ;* il se trouve dans la mer voisine du Brésil et dans les Isles Antilles. *Nieuhofs* dit qu'il est estimé pour l'usage de la table, sa chair étant très-agréable au goût. Ce poisson, suivant *Gronovius*, a environ sept pouces de longueur ; la couleur du corps est mélangée de roux et de blanc ; sa tête, plus large que le corps, et revêtue d'une peau molle, et comprimée tant en dessus qu'en dessous ; l'ouverture de la gueule est très-ample ; la mâchoire de dessus dépasse un peu l'inférieure, qui est garnie de quantité de petits barbillons épais : on en voit plusieurs autres, de diverses grandeurs, aux coins de la gueule, sur la tête, sur les opercules, et au-dessus de chaque œil ; la tête et les mâchoires offrent beaucoup de petites cavités ; les yeux sont un peu arrondis et couverts d'une membrane ; les mâchoires, le palais et le gosier, garnis de dents courtes et épaisses ; la derniere lame des opercules est terminée par trois aiguillons obtus et couverts d'une membrane ; le tronc un peu cylindrique, le dos convexe et le ventre assez large ; tout le corps couvert d'une peau lisse, lâche et dénuée d'écailles ; des files de petites ouvertures forment les lignes latérales : la nageoire dorsale est longue, et a vingt-cinq rayons, dont les trois premiers sont épineux, les autres flexibles et rameux ; elle est précédée de deux osselets, recouverts par la peau commune du corps : les nageoires pectorales ont chacune vingt-trois rayons ; les abdominales en ont trois ; celle de l'anus qui est longue, en a dix-neuf ; celle de la queue, qui est un peu arrondie à son extrémité, en a environ quinze, indépendamment de ceux qui garnissent les côtés. Le *grogneur* ou *grondeur* a été nommé ainsi, parce qu'on prétend qu'il fait entendre une espece de ronflement confus à l'instant où on le tire de l'eau. *Voyez à l'article* POISSON, ce qui est dit à ce sujet.

GROIN, *Boa contortrix*, Linn. ; *Anguis capite viperino*, Catesb. Ce serpent est du deuxieme genre, et se trouve à la Caroline ; sa longueur totale est d'environ quinze pouces : d'après la figure qu'en donne *Catesby*, son corps est fort gros vers la tête, dont

les joues sont enflées comme celles de la vipere ; le museau est relevé comme celui du cochon, et toute la face de l'animal a un aspect hideux. *Linnæus* dit qu'il lui a trouvé des vessies pleines de venin, comme à la vipere ; mais qu'il n'a point apperçu de dents canines, à travers lesquelles le venin pût passer. *Catesby* a aussi cherché inutilement ces dents ; mais il soupçonne qu'elles ne paroissoient pas encore, parce que l'individu qu'il a observé, étoit jeune : l'abdomen est recouvert par cent cinquante grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de quarante autres. *Catesby* dit que le dessus de la tête et du dos est d'une couleur brune ; suivant *Linnæus*, elle est cendrée, avec plusieurs taches noirâtres, disposées symétriquement, et des raies jaunes transversales, entre les taches noires et la partie postérieure ; le ventre est d'un blanc sale, marqué de taches noires plus petites que celles du dos.

GROLLE. *Voyez* FREUX. Quelques-uns donnent aussi le nom de *grolle* au *choucas* et à la *corbine*.

GRONDEUR. *Voyez* GROGNEUR.

GRONDIN, *Trigla gurnardus*, Linn. ; *Trigla varia ; rostro diacantho, aculeis geminis ad utrumque oculum*, Arted. ; Gronov. ; *Gornatus seu Gurnardus griseus*, Willughb. ; *Piscis cuculi*, Charlet. ; en Angleterre, *grey gurnard ;* en Bretagne et ailleurs, *rouget*. Poisson du genre du *Trigle ;* il se trouve dans la mer de l'Angleterre, et sur les côtes de la Bretagne. Le nom de *grondin*, qui est synonyme de *grogneur* et de *groneau*, fait illusion à la faculté que l'on attribue à ces poissons, de faire entendre un murmure à peu près semblable à celui d'un animal qui grogne ou mugit sourdement. *Voyez* ce que nous avons dit, à ce sujet, à l'*article* POISSON. *Willughby* dit que la tête du *grondin* est assez grande, couverte de plusieurs lames dures, dont celle du sommet se partage, par le bas, en deux épines aiguës ; le museau forme aussi deux especes de cornes, garnies chacune de quatre ou cinq petits aiguillons ; les yeux sont grands et leurs iris argentés ; au coin intérieur de chacun de ces organes sont deux petites épines tournées en arriere ; l'angle supérieur des ouïes est garni d'une écaille dure qui se termine en

une forte épine recourbée en arriere; les opercules des ouïes portent en outre chacun deux épines recourbées aussi; la gueule est ample; les mâchoires, le haut et le bas du palais, et la racine de la langue, sont garnis de très-petites dents; le sillon qui regne sur le milieu du dos est bordé sur les côtés d'écailles osseuses, bombées et épineuses à leur sommet : les lignes latérales sont saillantes et très-âpres au toucher; la couleur du dos est verdâtre, tachetée de jaune et de blanc, quelquefois de raies noires; les côtés, d'un vert clair et plus tachetés que le dos; le ventre, blanchâtre : la premiere nageoire dorsale a neuf rayons; la seconde, dix-huit; chacune des pectorales, dix; chacune des abdominales, six; celle de l'anus, dix-neuf; celle de la queue, quinze.

GRONEAU ou GROGNAUT, *Lyra*, Rondel.; *Trigla lyra*, Linn.; en Angleterre, dans le Comté de Gornouailles, *piper;* à Gênes, *organie*. Poisson de la mer d'Angleterre et de la Méditerranée. Il est du genre du *Trigle*. Le *groneau* a reçu différentes dénominations relatives à des instrumens de Musique : les Grecs et les Latins l'appeloient *lyre* ou *harpe*, par allusion à la forme singuliere de son museau. Le nom Anglois de *piper* signifie une espece de sifflement; celui de *groneau* est fondé sur ce que ce poisson rend, dit-on, un certain son qu'*Aristote* désigne par un mot qui signifie le *grognement du pourceau;* Voyez, à ce sujet, ce que nous avons dit à l'*article* POISSON. *Willughby* dit que le *groneau* a le haut de la tête couvert d'une lame osseuse, divisée à l'occiput en deux especes de cornes aiguës par le bout; le front est profondément excavé entre les yeux; le museau a deux prolongemens épineux en leurs bords; le dessus des yeux offre deux protubérances semblables à des sourcils; chaque œil offre deux especes d'épines, une sur le devant et qui est crochue; l'autre sur le derriere, qui est plus courte : les narines sont semblables à deux tubes saillans; au-dessus de ces organes sont deux autres petites ouvertures; les yeux sont très-ouverts; les mâchoires hérissées d'aspérités, ainsi que quatre tubercules qui se voient au fond de la gueule, dont deux sont dans la partie supérieure, et les deux autres dans

l'inférieure : le dos est sillonné par une espece de canal, et bordé de chaque côté, d'une rangée de vingt-six aiguillons : la prémiere nageoire dorsale a dix rayons, et la seconde, dix-huit ; les pectorales, qui excedent à peine les especes de digitations qui les accompagnent, ont chacune douze rayons ; les abdominales, six, dont le premier est épineux, ainsi que dans celle de l'anus ; cette derniere a seize rayons : la couleur du dos et celle de la queue sont rouges ; le ventre, les nageoires, ainsi que les côtés, sont blancs : sa chair est très-coriace.

GROS-BEC, *Cocothraustes*. Genre d'oiseau qui doit sa dénomination à la grosseur de son bec, comparée à celle de son corps. Il est d'un tiers plus grand que le *pinson* : sa tête est grosse aussi en comparaison du corps : elle est de couleur roussâtre ; son cou est de couleur cendrée ; son dos est roux ; la poitrine et les côtés sont d'un fauve vineux ; le reste du dessous du corps est blanc ; la gorge et la base du bec sont noirs ; les ailes, couleur d'acier bruni ; la queue, brune dans son milieu, est noire sur les côtés, et terminée de blanc ; le bec est d'un gris-rougeâtre ; les pieds et les ongles sont d'une couleur de chair pâle ; la femelle a les couleurs moins vives, et au lieu de noir entre l'œil et le bec, c'est un gris-blanc ; *pl. enl. 99*, le mâle ; *100*, la femelle.

Ces oiseaux volent en troupes ; ils sont fort communs en France, en Italie et en Allemagne : l'espece paroît se trouver aussi à la Chine. Ils restent, en été, dans les bois et sur les montagnes ; en hiver, ils descendent dans les plaines, et près des lieux habités. Ces oiseaux ont le bec si fort, qu'ils cassent, avec facilité, les noix, les noyaux d'olives et de cerises, pour en manger l'amande : il mangent aussi des grains et des insectes : ils vivent pour l'ordinaire de semences de chenevis, de panis. C'est toujours sur le sommet des arbres qu'ils font leurs nids ; ils les composent de brins de bois sec et de chevelus de racines. Ils pondent quatre, cinq ou six œufs bleuâtres, tachetés de brun. On ne doit pas confondre cet oiseau avec le *casse-noix*. Voyez ce *mot*.

Le *gros-bec* est appelé, par quelques-uns, *pinson*

royal, *pinson à gros-bec*, *geai de bataille*, *coche-pierre*, *grosse-tête*, *malouasse*, *pinson maillé*, *gros pinson*, *pinson d'Espagne*, *dur-bec*. On distingue aussi des *gros-becs* étrangers. Il y a : Le *gros-bec bleu* d'Amérique, *pl. enl. 154*; il est beaucoup plus fort que le nôtre ; tout son plumage est d'un cendré-bleuâtre ; il a la gorge blanche ; les pieds, grisâtres ; le bec, d'un rouge vif.

Le *gros-bec* du Canada ; *Voyez* DUR-BEC.

Le *gros-bec cendré* de la Chine, de M. *Brisson*. *Voyez* PADDA.

Le *gros-bec* d'Abyssinie ; M. *de Buffon* dit qu'il a l'iris rouge ; le bec et la tête, noirs ; tout le plumage du corps d'un jaune clair ; les plumes scapulaires, noirâtres ; les pennes des ailes de la queue, brunes, bordées de jaune ; les couvertures des ailes, brunes, bordées de gris ; les pieds d'un gris-rougeâtre. Cet oiseau donne à son nid une forme pyramidale, et le suspend au-dessus de l'eau, à l'extrémité d'une petite branche ; l'ouverture est sur l'une des faces de la pyramide, ordinairement tournée à l'Est ; une cloison mitoyenne sépare l'intérieur du nid en deux portions, dont la supérieure sert d'entrée, et la seconde renferme les œufs.

Le *gros-bec* d'Angola ; *Voyez* GRIVELIN A CRAVATE.

Le *gros-bec* de Cayenne ; *Voyez* FLAVERT.

Le *gros-bec* de Coromandel, *pl. enl. 101*, *fig. 1*. Le plumage supérieur est d'un noir de velours ; le moignon des ailes, le croupion et le dessus de la queue sont d'un beau jaune ; les ailes sont bordées de noir et de brun ; le bec est noir. On a représenté, *pl. enl. 659*, *fig. 1*, sous le nom de *gros-bec tacheté* du Cap de Bonne-Espérance, le même oiseau revêtu d'un plumage différent, et son bec est blanchâtre ; suivant les saisons cet oiseau prend un troisieme plumage, et on l'a représenté, *pl. enl. 309*, *fig. 1*, sous le nom de *gros-bec* du Brésil : M. *de Buffon* lui donne celui de *rouge-noir*, qui présente une idée très-juste de ses couleurs. On a encore représenté, *pl. enl. fig. 2*, sous le nom de *cardinal* du Cap de Bonne-Espérance, un oiseau qui ne differe du *rouge-noir*, qu'en ce qu'il a la queue rouge. Celle du *rouge-noir* est variée de noir

et

et de brun ; peut-être que le *gros-bec tacheté*, dont il vient d'être mention, ne représente, dans cette espece, qu'un jeune ou une femelle ; et les deux autres, le mâle adulte, et celui à plumage fait et même d'un âge avancé.

Le *gros-bec* de Java ; on en distingue plusieurs et qui sont désignés sous les noms de *quadricolor*, *domino* et *jacobin*. Voyez *ces mots*.

Le *gros-bec* de la Louisiane ; *Voyez* ROSE-GORGE.

Le *gros-bec* de l'Isle-Bourbon ; *Voyez* DOMINO.

Le *gros-bec* de Virginie ; *Voyez* CARDINAL HUPPÉ.

Le *gros-bec* des Indes ; *Voyez* ORCHEF.

Le *gros-bec* des Moluques ; c'est le même que le *gros-bec tacheté* de Java, dit le *domino*.

Le *gros-bec* des Philippines ; *Voyez* TOUCNAM-COURVI.

Le *gros-bec* du Brésil ; *Voyez* ci-dessus, GROS-BEC *de Coromandel*, et l'*article* GRIVELIN.

Le *gros-bec nonette*, pl. enl. 393, fig. 3. Il est de la grosseur du *friquet* ; la tête est noirâtre ; la gorge est d'un blanc nué de jaunâtre, ainsi que le dos et le bec : le reste est d'un blanc-roussâtre ; les pieds sont gris.

Le *gros-bec tacheté* ; on en trouve à Java et au Cap de Bonne-Espérance. *Voyez* les *mots* DOMINO, JACOBIN et GROS-BEC de Coromandel.

Le *gros-bec violet*, de *Catesby* ; c'est le *bouvreuil violet* de Bahama, de M. *Brisson*.

GROS-BECS. Noms que les François de la Guiane donnent aux *toucans* : Voyez *ce mot*.

GROS-BLEU de *Catesby* ; c'est le *bouvreuil bleu* d'Amérique.

GROSEILLIER. *Grossularia*. On donne ce nom à plusieurs especes d'arbrisseaux épineux ou non épineux, et qui varient encore entr'eux par la diversité des fruits : nous ne parlerons ici que des principales especes les plus connues.

Le GROSEILLIER ÉPINEUX, *Grossularia spinosa sativa*, C. B. Pin 455 ; *Uva crispa*, Linn. 292 ; Trag. ; *Grossularia simplici acino vel spinosa, sylvestris*, Pitt. Tourn., est de deux especes ; l'une *sauvage*, et l'autre *cultivée*. Le *groseillier blanc* sauvage est le plus commun : il vient de

lui-même près des haies, dans les bois : les forêts de Saint-Germain et des environs de Montmorency près de Paris, en sont remplies. Cet arbrisseau est haut de cinq pieds ou environ : sa racine est ligneuse et un peu fibreuse ; elle pousse des tiges nombreuses et rameuses, et garnies de toutes parts d'épines fortes près de l'origine des feuilles. Son écorce est purpurine dans les vieilles branches, blanchâtre dans les jeunes. Son bois est de couleur de buis pâle : ses feuilles sont larges comme l'ongle du pouce, presque rondes, un peu découpées, vertes, velues, d'un goût aigrelet et portées sur de courtes queues. Ses fleurs sont petites, et d'une odeur suave : elles naissent plusieurs ensemble dans les aisselles des feuilles, tout au plus deux sur chaque pédicule, souvent une seule ; elles sont belles, pendantes, composées chacune de cinq pétales disposés en rose, et attachés aux parois de leur calice, qui est découpé en cinq parties, et auquel sont attachées les étamines au nombre de cinq. Il leur succede des fruits ou baies rondes ou ovales, séparées, molles, pleines de suc, de la grosseur d'un grain de raisin, rayées depuis le pédicule jusqu'au nombril, en maniere de méridiens ; vertes d'abord et acides au goût ; jaunâtres étant mûres, d'une saveur douce et vineuse, remplies de plusieurs petites graines blanchâtres.

L'espece de *groseillier* cultivé ne differe du précédent qu'en ce qu'il est moins épineux, et que ses feuilles et ses baies deviennent plus grandes et plus aromatiques,

Ce sont ces sortes de baies qu'on appelle *groseilles blanches* ou *groseilles douces ;* étant vertes, on en fait usage dans les ragoûts au lieu de verjus ; c'est alors qu'on les nomme *groseilles à maquereau.* Elles sont rafraîchissantes et astringentes, excitent l'appétit, et sont ordinairement agréables aux femmes enceintes, lorsqu'elles ont du dégoût pour les alimens ; elles guérissent les nausées et arrêtent le flux de ventre, même les hémorragies ; cuites dans le bouillon, elles sont utiles aux fébricitans. L'on mange celles qui sont mûres au sortir de l'arbrisseau ; mais elles se corrompent facilement dans l'estomac. Leur suc devient un peu vineux par la fermentation. Il s'en

consomme une grande quantité en Hollande et en Angleterre, où l'on cultive beaucoup cet arbrisseau.

Ray dit que les Anglois font du vin de ces fruits mûrs, en les mettant dans un tonneau, et en jetant de l'eau bouillante par-dessus; ils bouchent bien le tonneau, et le laissent dans un lieu tempéré pendant trois ou quatre semaines, jusqu'à ce que la liqueur soit imprégnée du suc spiritueux de ces fruits, qui restent alors insipides. Ensuite on verse cette liqueur dans des bouteilles, et on y met du sucre; on les bouche bien, et on les laisse jusqu'à ce que la liqueur se soit mêlée intimement avec le sucre par la fermentation, et soit changée en une liqueur pénétrante, agréable et semblable à du vin.

Le GROSEILLIER A GRAPPES : on en distingue deux especes.

1.° Le GROSEILLIER ROUGE, *Ribes rubrum*, Linn. 290; *Grossularia hortensis*, *majore fructu rubro*, C. B. Pin. 455; *Ribes vulgaris*, *flore rubente*, *aut Acidus ruber*, J. B. 2, 98. Est un arbrisseau non épineux, qu'on cultive communément dans les jardins et les vergers : ses racines sont branchues, fibreuses et astringentes; ses tiges ou rameaux sont nombreux, durs, tortus, cependant flexibles et hauts de cinq pieds ou environ, couverts d'une écorce brune. Le bois en est vert, et renferme beaucoup de moëlle; ses feuilles sont presque rondes, lobées, vertes et dentelées; ses fleurs sont courtes, disposées en petites grappes pendantes dont les pédicules sortent des aisselles des feuilles. Chacune de ces fleurs est composée de plusieurs pétales disposés en rose, et attachés aux parois du calice : il leur succede des baies grosses comme celles du genievre, vertes d'abord, rouges étant mûres, sphériques, et remplies d'un suc acide fort agréable au goût et à l'odorat, et de plusieurs petites semences. Ces baies sont les *groseilles rouges*. Le *groseillier rouge* transplanté veut une terre grasse, bien fumée : on le met en bordure.

2.° L'autre espece de *groseillier à grappes* porte des *baies blanches;* mais la plupart des Botanistes le regardent plutôt comme une variété du précédent,

que comme une véritable espece. Ces baies sont appelées *petites groseilles blanches*, *Ribes vulgaris, fructu albo*, Clus. Hist. : elles ne sont pas si communes que les *rouges*, mais elles ont le même goût et la même vertu : elles sont même plus estimées, moins acides, et les grappes en sont plus grosses. Cet arbrisseau est moins élevé que le *groseillier rouge*; ses feuilles sont petites, pétiolées, glabres, trilobées, et dentées; ses fleurs en grappes redressées, et garnies de bractées. La *groseille blanche* et perlée, dite de *Hollande*, *Grossularia hortensis, fructu margaritis simili*, C. B., demande une terre forte et humide : on la plante de distance en distance, et on ne taille que fort peu ces buissons les deux premieres années ; mais les suivantes, on les taille assez court. En général, les *groseilliers* se multiplient de rejetons enracinés ou de boutures coupées sur du vieux bois. Si c'est au moyen de rejetons, on choisit les plus forts, on les enterre à huit pieds de profondeur, et on les espace l'un de l'autre de deux à trois pieds. Ces rejetons donnent du fruit à la seconde année. C'est en Hollande que l'on entend le mieux la culture et la taille des *groseilliers à grappes*. Au reste, tous les *groseilliers* quittent leur écorce extérieure.

On trouve dans les Alpes et les Pyrénées, un *groseillier* à fruit blanc et doux, *Ribes Alpinum dulce*, Linn. 291 ; J. B. ; *Grossularia vulgaris, fructu dulci*, C. B Pin. ; Tourn.

On mange les baies blanches et rouges des *groseilliers* encore attachées à leurs grappes, et sans aucune préparation, ou bien on les sépare des grappes, et on y ajoute un peu de sucre. Les enfans, et sur-tout les jeunes filles qui ont les pâles couleurs, même les femmes qui sont attaquées du *pica* et du *malacia*, ainsi que les fébricitans, les recherchent avec avidité, à cause de leur saveur acide, vineuse et agréable au goût. On confit avec le sucre ces grappes tout entieres, de même que les cerises. On prépare aussi avec ou sans feu une gelée de *groseilles*, qui est très-belle, tremblante et très-agréable au goût, en mettant le suc de *groseilles* avec du sucre jusqu'à une consistance convenable. C'est une

confiture que l'on sert non-seulement au dessert, mais qu'on réserve encore pour soulager les malades, et sur-tout ceux qui ont la fievre. Elle convient très-bien dans les convalescenses des maladies aiguës; elle fournit un aliment léger, tempérant et véritablement rafraîchissant. Dans les boutiques, on prépare un sirop avec ce même suc, ou un rob ou résiné, en le faisant épaissir jusqu'à consistance de miel. Ce suc étendu dans trois ou quatre parties d'eau, et édulcoré avec suffisante quantité de sucre, est connu sous le nom d'*eau de groseille*. Le goût agréable de cette boisson l'a fait passer de la boutique de l'Apothicaire à celle du Limonadier, et cette boisson est exactement analogue à la limonade. On fait, avec les *groseilles rouges* parfaitement mûres et séparées de leurs grappes, un vin très-agréable : pour cela, il faut les cueillir vers le milieu du jour, les mettre dans un tonneau défoncé d'un côté, qui servira de cuve, puis les écraser avec des pilons, autant qu'il sera possible; jetez-y un peu d'eau pour donner plus de fluidité au suc naturellement visqueux, et afin qu'il se fasse une fermentation tumultueuse, principe du développement du corps spiritueux, qui est l'ame de tous les vins. Si le suc destiné à fermenter est au contraire trop fluide, et s'il ne contient pas assez de corps muqueux doux, ajoutez-y un peu du sucre, que vous agiterez, pour bien incorporer le tout.

Tout le monde convient de la bonté des *groseilles rouges*, pour tempérer le bouillonnement intérieur du sang et réprimer les mouvemens de la bile : elles sont modérément astringentes, fortifient l'estomac, ôtent le dégoût, et adoucissent le mal de gorge. Elles conviennent dans les vomissemens, les diarrhées et les hémorragies, dans les fievres malignes et les maladies contagieuses; cependant l'usage en devient nuisible, si l'on en prend trop et mal-à-propos; car l'usage continu des acides nuit à l'estomac, excite la toux, est pernicieux pour la poitrine, et sur-tout lorqu'on craint l'inflammation des visceres du bas-ventre.

Il y a encore d'autres especes de *groseilliers*, tels que le *cassis* ou *cassier des Poitevins*, autrement *gro-*

seillier noir ; Voyez Cassis. Le *groseillier épineux* des Antilles, dont les Créoles mangent le fruit, qui est petit, rouge, rempli de petites graines, d'un goût aigrelet ; c'est le *Solanum scandens aculeatum, hyosciami folio, flore intùs albo, extùs purpureo*, Plum. ; Barr. Ess. p. 105.

GROS-MIAULARD. *Voyez* Goiland a manteau gris.

GROS-MONDAIN. Espece de *pigeon*. Voyez *ce mot*.

GROS-PILLERY. En Normandie, est le *moineau*.

GROS-PINSON. C'est le *gros-bec*. Voyez *ce mot*.

GROS-VENTRE. Nom qu'on donne à plusieurs poissons ronds ou *orbis*, que l'on trouve dans l'Isle de Cayenne, et dont l'usage est assez dangereux ; ils sont même regardés par bien des gens comme des poisons. Le *gros-ventre* est orné de taches ou rubans de couleur brune et jaune.

GROS-YEUX, *Cobitis anableps*, Linn. ; Gronov. ; Arted. Poisson du genre du *Cobite ;* il se trouve près de la côte de Surinam ; il est fort abondant autour de l'Isle de Cayenne, et les habitans de ce pays le nomment *kouttai*. On dit qu'il se tient sur le rivage de la mer, et se laisse aller au gré des vagues. On tue ce poisson à coups de fleche ou à coups de fusil. *Barrere* croit que ce poisson est vivipare ; il est fort bon à manger, sur-tout étant frit. Selon *Gronovius*, il a le dessus de la tête extrêmement aplati, large, et couvert d'écailles ; la gueule est large dans le sens horizontal ; les mâchoires garnies de plusieurs rangées de très-petites dents, toujours apparentes, le poisson n'ayant point de levres ; les yeux situés au haut des côtés de la tête, très-distans l'un de l'autre, et plus près de la gueule que des ouïes ; leur diametre est grand et leur forme arrondie ; il sont renfermés dans des orbites osseuses et saillantes, en sorte qu'ils paroissent sortir de la tête ; la direction des regards tournée en haut, comme l'exprime le mot *anableps*. Suivant *Linnæus*, il y a un petit barbillon de chaque côté, au coin de la gueule. Le dos est très-large dans la partie antérieure, cependant un peu arrondi ; le corps est roux, et marqué sur les côtés de cinq lignes longitudinales brunâtres ; tout le corps, ainsi

que la base des nageoires, et les opercules, sont couverts d'écailles lisses, tuilées, et tiennent peu à la peau; la nageoire dorsale est au bas du dos, et a sept rayons, dont six sont fendus profondément; les pectorales ont chacune vingt-deux rayons rameux; les abdominales sont insérées presque au milieu des côtés, et ont chacune sept rayons rameux; celle de l'anus en a neuf; celle de la queue est d'une forme arrondie.

GROSSE-GORGE. *Voyez* OISEAU DE COMBAT.

GROSSE-PIVOINE d'*Edwards*. Voyez DUR-BEC.

GROTTE, *Spelunca*. On nomme ainsi les cavernes, les creux ou les espaces vides, fort vastes, qui se rencontrent dans le sein de la terre, et sur-tout dans l'intérieur des montagnes. On attribue la formation des *grottes* à divers bouleversemens causés par des révolutions particulieres, telles que celles qu'ont pu causer les feux souterrains, ou les eaux qui, en pénétrant au travers des montagnes et des rochers, ont détaché et entraîné la terre et le sable qui leur présentoient le moins de résistance, et ont ainsi donné lieu à des cavernes.

On connoît en divers endroits, des *cavernes* et des *grottes* qui présentent des singularités propres à piquer la curiosité. *Voyez* CAVERNE.

La *grotte d'Arcy* en Bourgogne, dans l'Auxerrois, est remarquable par ses salles qui se succedent les unes aux autres, et dans lesquelles on observe différens jeux de la Nature. L'entrée de cette *grotte* est si basse, qu'on ne peut y passer que courbé: depuis quelques années on l'a fermée, et le Seigneur en garde la clef. Lorsqu'on a passé une premiere salle, on entre dans une autre très-vaste, dont le sol est rempli de pierres entassées confusément; on y voit un lac dont le diametre peut avoir cent vingt pieds; l'eau en est claire et bonne à boire. On entre ensuite dans une troisieme salle, qui est très-remarquable par ses trois voûtes portées l'une sur l'autre, la plus haute étant supportée par les deux plus basses. Il y a plusieurs salles dans lesquelles on voit des stalactites et des pyramides, qu'on croiroit être de marbre blanc. Dans une autre, on voit une espece de figure humaine

grande comme nature, qui de loin paroît être une *Vierge* tenant entre ses bras l'*Enfant-Jésus ;* d'un autre côté, une espece de forteresse avec des tours. L'art est peut-être venu là un peu à l'aide de la nature, ou l'imagination y voit les objets plus distincts qu'ils ne le sont réellement : le cheval et les autres objets que l'on voit dans la fameuse *grotte de Bauman*, dans le Duché de Brunswick, sont peut-être dans le même cas. La concavité du dôme d'une autre salle, paroît être à fond d'or, avec de grandes fleurs noires ; mais lorsqu'on y touche, on efface la beauté de l'ouvrage, car ce n'est que de l'humidité. On voit au milieu de cette voûte une quantité de chauve-souris, dont quelques-unes se détachent pour venir voltiger autour des flambeaux.

Il est digne de remarque que dans cette *grotte* l'air est extrêmement tempéré ; celui qu'on y respire dans les plus grandes chaleurs est aussi doux que l'air d'une chambre, quoiqu'il n'y ait point d'autre ouverture que la porte par laquelle on entre ; ce qui est contraire à ce qui arrive ordinairement dans les lieux souterrains, sur-tout lorsqu'ils ont très-peu de communication avec l'air extérieur.

La *grotte de Lombrives*, dans le pays de Foix, a été décrite par M. *Marcorelle*. Cette *grotte* est dans le sein d'une montagne toute composée de pierre calcaire. La *grotte* est à deux étages l'un sur l'autre, les salles en sont très-spacieuses et fort multipliées : on en compte plusieurs de huit cents pieds de longueur sur quatre-vingts pieds de largeur. Leur longueur réunie et ajoutée est de plus de quatre mille pieds. La voûte de la *grotte* est ornée de stalactites pendantes et trouées d'un bout à l'autre. Le mercure reste à douze degrés dans les *grottes* supérieures, et à neuf dans les inférieures. La température extérieure, dans le même temps où M. *Marcorelle* visita ces *grottes*, étoit à vingt-un degrés.

Les *grottes de Bedhullac*, dans le même pays, ont beaucoup de ressemblance avec les précédentes ; et la mine de fer décrite par M. *de Réaumur* dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* de Paris, est à peu de distance de cette *grotte*.

Tout le monde a entendu parler de la fameuse *grotte d'Antiparos*, dans l'Archipel, dont M. *de Tournefort* a donné une si belle description dans son *Voyage du Levant*, *Tome I*, *page 190* (*a*). On trouve d'abord une caverne rustique, d'environ trente pas de largeur, partagée par quelques piliers naturels, où l'on lit quelques inscriptions faites par les Anciens : entre les deux piliers qui sont sur la droite, il y a un terrain en pente douce, et ensuite jusqu'au fond de la même caverne, une pente plus rude, d'environ vingt pas de longueur : c'est là le passage pour aller à la *grotte* intérieure, où l'on pénetre par un trou fort obscur, par lequel on ne sauroit entrer qu'en se baissant, et avec l'aide des flambeaux. On descend d'abord dans un précipice horrible, au moyen d'un câble, que l'on prend la précaution d'attacher à l'entrée : on se coule dans un autre bien plus effroyable encore, dont les bords sont fort glissans, et répondent sur la gauche à des abymes profonds, où la voix forme des échos et résonne comme le bruit du tonnerre. On place sur les bords de ces gouffres une échelle, au moyen de laquelle on franchit un rocher tout-à-fait coupé à plomb : on continue à glisser par des endroits un peu moins dangereux ; mais dans le temps qu'on se croit en pays praticable, le pas le plus affreux vous arrête tout court, et on s'y casseroit la tête, si on n'étoit averti ou arrêté par ses guides. Pour le franchir, il faut se couler sur le dos, le long d'un gros rocher, et descendre une échelle qu'il faut y porter exprès. Quand on est arrivé au bas de l'échelle, on se roule quelque temps encore sur des rochers, et enfin on arrive dans la *grotte*. On compte trois cents brasses de profondeur, depuis la surface de la terre. La *grotte*, qui est de la plus grande beauté, paroît avoir quarante brasses de

(*a*) M. *de Tournefort* étant persuadé que les pierres les plus brutes avoient une espece de vie, crut découvrir dans cette *grotte* le vrai secret de la Nature. Le spectacle aussi ravissant que merveilleux de toutes les singularités de cette caverne, l'avoit tellement ébloui, que ses yeux rencontroient par-tout l'ouvrage de la végétation.

hauteur sur cinquante de large : elle est remplie d'un grand nombre de coquilles fossiles, et notamment de belles et grandes stalactites ou congélations pierreuses et brillantes, de différentes formes, tant à la voûte, que sur les parois et sur les terrains d'en-bas. On y voit encore la fameuse pyramide, appelée *autel*, où l'on lit : *Hic ipse Christus adfuit, ejus natali die mediâ nocte celebrato, 1673.* Cette inscription est de M. le Marquis *de Nointel*, Ambassadeur de France à la Porte, qui y fit célébrer la *Messe* en grande solennité, la nuit de *Noël.* Ces stalactites sont une espece d'*albâtre Oriental*, qu'on ne doit regarder que comme un marbre plus épuré, veiné, de couleur d'onyx, entraîné par les eaux, et déposé ensuite sur les parois de la *grotte.* Voyez STALACTITES.

Les rochers qui composent les Alpes sont remplis, en quelques endroits, de cavités ou de *grottes*, où les habitans de la Suisse vont tirer le cristal de roche. On reconnoît qu'on va rencontrer quelques-unes de ces cavités, lorsqu'en frappant avec de grands marteaux de fer sur les rochers, ils rendent un son creux. Ce qui les indique encore d'une maniere bien plus sûre, c'est une zône de quartz blanc, qui coupe la roche en différens sens. Si l'on voit suinter de l'eau au travers du roc, près des endroits où l'on a observé ce quartz, on est sûr que ces cavernes contiennent du *cristal.* Voyez *ce mot.*

La fameuse caverne ou *grotte de l'Isle de Minorque*, offre aussi les plus belles singularités. La Nature a formé dans le roc cette vaste caverne. Son entrée est étroite et difficile ; mais elle s'élargit de tous côtés, à mesure que l'on descend. Des flambeaux, à la lueur desquels on y pénetre, laissent appercevoir, chemin faisant, plusieurs autres cavernes plus petites, et qui communiquent à la grande. Il dégoutte continuellement à travers les fentes supérieures de ces cavernes une eau tellement chargée de matieres pierreuses, qu'elle forme un nombre infini de stalactites de différentes grosseurs, et dont la figure est très-variée. Il y en a qui, en se réunissant par leur accroissement, ont formé des colonnes, qui semblent soutenir la voûte de cette caverne. En voyant ces

stalactites, un Naturaliste peut bien observer les gradations de leurs progrès. On remarque, en quelques endroits, de petits chapiteaux qui descendent de la voûte, et qui tendent à se réunir à des bases proportionnées; celles-ci s'élevent au-dessous, à mesure que l'eau ou le suc pierreux qui dégoutte du haut se condense. En d'autres endroits, l'intervalle qui sépare la base et le chapiteau, est rempli par la tige d'une colonne plus ou moins réguliere. Le plus grand nombre ressemble aux colonnes grossieres de l'ordre gothique. On présume bien que ces singularités doivent leur existence à la réunion fortuite des stalactites et des stalagmites.

La *grotte du Chien*, (en Latin, *Crypta Canis;* en Italien, *Grotta del Cane*,) est ainsi nommée de l'épreuve que l'on fait de ses exhalaisons sur un chien, pour satisfaire la curiosité des Voyageurs. Cette *grotte* est située en Italie, dans le territoire de Pouzzols, dans le Royaume de Naples. Elle a environ huit pieds de haut, douze de long et six de large. Il s'éleve de son fond une vapeur chaude, ténue, subtile, qu'il est aisé de discerner à la simple vue. Cette vapeur, en s'élevant, couvre toute la surface du fond de la *grotte;* et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'elle ne se disperse point dans l'air, mais qu'elle retombe un moment après s'être élevée. Si l'on y introduit un flambeau allumé, et qu'on le baisse contre terre, on le voit s'éteindre à mesure qu'il en approche, et la vapeur, qui devroit naturellement s'élever, rase le sol et gagne vîte le grand air par l'ouverture.

Le Docteur *Méade* a éprouvé sur lui-même qu'on peut se tenir debout dans cette *grotte*, sans ressentir aucune incommodité, tant que la tête est au-dessus du niveau ou de la hauteur où s'élevent les vapeurs. Il n'en est pas de même lorsque la tête y est plongée. L'Histoire rapporte que *Charles VIII*, Roi de France, en fit l'essai sur un âne; et que deux esclaves qui y furent mis, la tête en bas, par ordre de *Pedro de Tolede*, Viceroi de Naples, y perdirent la vie. Aujourd'hui un homme, qui a les clefs de cette *grotte*, en fait l'expérience sur un chien, qui est au fait de ce manége. Il couche cet animal à terre, dans la *grotte;*

au bout d'une trentaine de secondes, il paroît comme mort ; dans l'espace d'une minute, ses membres sont attaqués d'une espece de mouvement convulsif, et il ne conserve bientôt d'autre signe de vie qu'un battement presque insensible du cœur et des arteres, qui seroit suivi de la mort, si on le laissoit deux ou trois minutes en cet endroit. Si après la défaillance on le retire hors de la *grotte*, il reprend ses sens et ses esprits, aussi-tôt qu'on l'a plongé dans le lac d'Agnano, qui est tout près, ou qu'on l'a jeté sur l'herbe. Quelques personnes avoient regardé avec fondement ces vapeurs sous forme seche, c'est-à-dire, gazeuses et aériformes, comme une moufette, un gas méphitique et minéral, dont la pesanteur spécifique, plus grande que celle de l'air commun, le met en état de déplacer ce fluide, et le retient dans cette profondeur comme dans le fond d'un vaisseau, où il forme une masse, en couche horizontale, jusqu'à ce qu'il soit entraîné par un courant d'air, ou absorbé par quelques matieres ; mais par les épreuves qu'en a fait M. l'Abbé *Nollet*, ce Physicien ne leur a reconnu aucune des qualités de ces especes d'exhalaisons : ce qui lui a fait penser que celles de la *grotte du Chien* ne produisent ces effets pernicieux, et ne mettent l'animal en danger de mort, qu'en produisant l'effet que feroit la vapeur de l'eau bouillante sur un animal qu'on obligeroit de la respirer. Il y a d'autres endroits en Italie, où il y a cependant de véritables especes de *moufettes ;* Voyez *ce mot* à la suite de l'*article* EXHALAISON. Il existe aussi près d'Aubenas, Ville du bas Vivarais, une espece de *grotte* ou d'ouverture, dans laquelle les animaux qui y entrent de leur plein gré, ou qu'on y plonge de force, tombent promptement dans un état complet d'asphyxie qui les conduit à la mort. Cette *grotte* est à mi-côte d'une montagne qui offre des débris de volcan. Près de ce trou est un grand bassin, plein d'eau vive, qui bouillonne continuellement. Cette eau a la saveur de celle imprégnée d'*air fixe ;* Voyez ce que c'est *à l'article* AIR.

L'antiquité nomme plusieurs autres cavernes célebres par des exhalaisons mortiferes. Telle étoit la *méphitis* (*moufette*) d'Hiérapolis, dont il est parlé

dans *Cicéron*, dans *Galien* et dans *Strabon*, qui avoient été témoins de ses effets. Telle étoit encore la caverne méphitique de Corycie, (*Specus Corycius*) dans le Mont Arima en Cilicie, qui, à cause de ses exhalaisons empestées, (*Spiritus lethalis*) étoit appelée l'*antre de Typhon*, (*Cubile Typhonis.*) Au reste, les vapeurs pernicieuses de toute nature ne sont pas rares; *Voyez à l'article* EXHALAISON.

La *grotte de la Sibylle* est près du lac d'Averne, dans le Royaume de Naples. La principale entrée en est déjà comblée, et celle par laquelle on y parvient aujourd'hui s'affaisse et se bouche tous les jours: c'est une des merveilles de l'Italie, qu'il faudra bientôt rayer de ses fastes.

La *grotte de Posilippe*, placée dans le territoire de Pouzzols, est un souterrain placé dans le tuf et dans le sable. Le chemin pratiqué sous la montagne porte au-dessus de lui des montagnes cultivées, des maisons, des vignes, etc. L'entrée de *Posilippe* est d'une hauteur de soixante pieds; les Voyageurs sont obligés de s'avertir de la voix, de crainte de se heurter dans les endroits où il fait obscur. Cette *grotte* a deux mille trente-six pieds de longueur, quarante à quarante-cinq pieds de hauteur, et sa largeur est de vingt à vingt-deux pieds. Elle est pavée comme la voie Appienne de grands carreaux d'une pierre dure, dont la forme est irréguliere. Ce fut *Philippe II*, Roi d'Espagne, qui la fit ainsi paver.

La *grotte de Noce* est une des plus bizarres à la vue. Sur le penchant de la montagne de Noce est un théâtre d'écueils effroyables, qui au premier coup d'œil semblent menacer ruine. On ne sauroit mieux comparer ces écueils qu'à une montagne mise en pieces à force de mines. Ce sont apparemment des rochers qui ont écroulé, et qui sont tombés l'un contre l'autre. Les uns sont restés droits en forme de tour, les autres ont roulé jusque dans la plaine, d'autres enfin sont restés attachés à la montagne. Dans leur rencontre mutuelle, ils ont formé des cavernes très-variées, mais horribles et des plus bizarres. Au rapport des paysans, quand il doit pleuvoir, on

voit sortir par reprises, du milieu de ces affreux et inaccessibles précipices, de la fumée ou du brouillard. Au-dessus de l'Eglise de Noce, on trouve à mi-côte de la montagne une *grotte* très-spacieuse et si bien construite, qu'on auroit peine à la croire naturelle; l'entrée en est très-vaste, et ressemble à la porte d'un palais : dans l'intérieur de la *grotte*, l'on voit comme des especes de petites chambres de figure presque ovale, et couvertes de voûtes en dôme, avec des ouvertures qui communiquent d'un lieu à l'autre, et par où l'on a la vue des pentes de la montagne : il roule au milieu des appartemens une source d'eau qui murmure en tombant : enfin, on voit dans ces *grottes* plusieurs congélations qui prennent différentes figures, selon la différente courbure des parois.

La *grotte de la Balme* mérite d'être connue, à cause de sa grandeur, à cause des productions qu'elle renferme, et par la curiosité qu'eut *François I*, de la faire examiner étant en Dauphiné, mais malheureusement par des gens peu hardis qui en dirent des fables. M. *Morand* en a donné la description dans le *deuxieme Tome* des *Mémoires étrangers*. Cette *grotte* célebre, située à sept lieues de Lyon, sur le bord du Rhône, est dans une montagne qui s'étend très-loin. Des congélations de diverses couleurs et de différentes formes, y font un très-bel effet. Quelques-unes, qui ont la figure de bassins qui seroient disposés les uns au-dessus des autres, reçoivent l'eau qui forme des nappes et des cascades naturelles. On voit sortir d'une des rues de cette *grotte* un courant d'eau qui se perd sous terre, vient ensuite reparoître à l'entrée de la *grotte*, et va se décharger dans le Rhône. Un Curé du canton fit, avec quelques-uns de ses amis, l'entreprise de remonter le courant souterrain. Suivant leur relation, à peine, dans certains endroits, y avoit-il de l'eau; dans d'autres, il étoit sans fond; quelquefois ils furent obligés de porter leurs bateaux, d'autres fois de s'y coucher. Après l'avoir remonté environ l'espace d'une lieue, leur navigation se termina à une ouverture ronde et spacieuse, dont l'eau sortoit à gros bouillons :

c'est sans doute le bruit qu'elle fait en tombant, qui épouvanta les Observateurs de *François I.*

M. le Marquis *de la Poype* a visité cette *grotte* le 18 Septembre 1781. Peu content des contes populaires, des vaines conjectures qu'on en racontoit, il fit porter un bateau sur le bord d'une flaque d'eau qu'on appelle communément le *lac*, et qui est éloigné d'environ cinq cents toises de l'entrée de la *grotte*; l'on ne parvient à ce prétendu lac que par un chemin très-scabreux. M. *de la Poype* s'y embarqua avec deux bateliers. Ce lac a de longueur environ six cents pieds; sa largeur n'est pas uniforme; il y a quelques endroits qui ne suffisent qu'au passage du bateau; d'autres où il a trente à quarante pieds de large. La hauteur de la *grotte* est communément de douze à treize pieds; mais dans les endroits où le lac s'élargit, la voûte s'éleve considérablement. La profondeur du lac est de huit à dix pieds; mais il y a des endroits beaucoup plus profonds. L'eau est calme et limpide. Les flambeaux dont on sert pour s'éclairer sur ce lac souterrain, font un effet superbe, en se réfléchissant et se multipliant sur la surface tranquille de cette onde pure, et en éclairant les pointes et les faces inégales des rochers bizarrement taillés, qui l'entourent. Cette *grotte* est ornée, ainsi qu'il est dit ci-dessus, de stalactites de différentes formes, de cascades qui font un effet admirable: mais M. *de la Poype* ajoute qu'elle est revêtue de madrépores de différentes especes et dans différens états, qu'on en trouve qui sont changés en calcédoine, et qu'il y a aussi d'autres corps marins dont plusieurs sont pétrifiés.

La *grotte de Quingey*, près du Doux, en Franche-Comté, est longue et large, et la Nature y a formé des colonnes, des festons, des trophées, des tombeaux: enfin, l'on y voit, pour ainsi dire, tout ce que l'on veut imaginer; car l'eau dégouttant, s'épaissit sous diverses formes accidentelles, et présente mille grotesques. Cette caverne, ainsi que toutes les autres de cette espece, est le séjour d'un nombre très-considérable de chauve-souris.

La *grotte de Besançon* ou la *glaciere*, est une grande

caverne creusée dans une montagne près de Baume, à cinq lieues de Besançon. Plusieurs Mémoires insérés dans ceux de l'Académie, ont parlé diversement de cette *grotte*. M. *de Cossigny*, Ingénieur en chef de Besançon, en a donné une description détaillée, insérée dans le *Tome premier* ou *deuxieme* des *Mémoires présentés à l'Académie*. Le thermometre, suivant ses observations, est presque toujours fixé dans cette caverne à un demi-degré au-dessus du terme de la glace. Le bas de cette caverne est de cent quarante-six pieds au-dessous du niveau de la campagne : l'entrée est large de soixante pieds et haute d'environ quatre-vingt ; la *grotte* a cent trente-cinq pieds dans sa plus grande largeur, et cent soixante-huit de longueur. On y voit treize ou quatorze pyramides de glaces, de sept à huit pieds de hauteur. Ces pyramides se sont sans doute formées en place de semblables colonnes de glace qu'on y voyoit au commencement de ce siecle, et qui furent détruites en 1727 pour l'usage du camp de la Saone, la glace manquant alors dans Besançon. On dit que cette glace est plus dure que celle des rivieres : on explique ce phénomene, en observant que les terres du voisinage et celle du dessus de la voûte sont pleines d'un sel nitreux ou d'un sel ammoniacal naturel ; et M. *de Fontenelle* dit que ce mélange glace les eaux de la *grotte*, précisément de la même maniere que se font nos glaces artificielles, et que cette *grotte* est en grand, ce que nos vaisseaux à faire de la glace sont en petit. Voilà, sans contredit, une explication très-simple et très-naturelle. La variation du thermometre pendant l'hiver et l'été, y est très-peu considérable ; aussi y a-t-il de la glace en tout temps. Il sort quelquefois de cette *grotte*, pendant l'hiver, un brouillard ou une vapeur qui y annonce un léger dégel ; mais aussi-tôt que la chaleur se fait sentir, la glace augmente. Il regne continuellement dans cette glaciere un froid très-vif. Un coup de pistolet tiré dans la caverne y fait un bruit considérable. Peut-être seroit-il sage de ne pas répéter trop souvent cette derniere expérience, qui pourroit détacher des glaces qui sont attachées à la voûte.

On

On voit, par ce qui vient d'être rapporté, que cette *grotte* présente aux Physiciens un phénomene, lequel, s'il existe, est unique dans la Nature; la glace qui s'y forme, dans les chaleurs de l'été, prouve que le froid qui regne dans cet endroit souterrain est très-réel, qu'il n'est point relatif comme celui des autres souterrains, et fait par conséquent une exception aux regles que suit ordinairement la Nature. Aussi, M. *de Vanolles*, Intendant de Franche-Comté, instruit qu'on enlevoit la glace à mesure qu'elle se formoit, et voulant conserver cette curiosité naturelle, fit fermer l'entrée de la *grotte* par une muraille de vingt pieds de haut, dans laquelle fut pratiquée une petite porte dont la clef fut remise aux Syndics du village, avec défense d'y laisser entrer personne pour enlever de la glace. *Consultez* encore, sur les particularités de cette *grotte*, le *Recueil de l'Académie, années 1712 et 1727.* Il nous paroît que la *grotte de Besançon* mérite bien la peine d'être examinée de nouveau par un savant Naturaliste.

M. *Adam Walker* a donné la description de la *grotte du parc de Dunmore*, près Kilkenny en Islande. Cette *grotte* est située dans une plaine dont le terrain est calcaire et rempli de carrieres d'un marbre noir parsemé de coquilles blanches. L'ouvrage de la Nature est admirable dans les salles de cet antre; des cristallisations transparentes et de différentes couleurs offrent les figures les plus bizarres; il y en a en stalactites qui forment des especes de piliers ou des colonnes: en un mot, l'ensemble est un tableau agréable, mais terrible; dans une salle, sur la gauche, coule un petit ruisseau, dont les différentes cascades produisent une triste harmonie: on y trouve quantité d'ossemens.

Les Naturalistes Allemands nous ont fait connoître la fameuse *grotte de Bauman*, près de Blakembourg. L'on y trouve, selon *Bruckman*, *Epistol. itiner. 34*, des os connus sous le nom de *licorne fossile*. La *grotte de Schartzfels*, près de celles de *Cellerfeld* et *Nordhalgen*, est presque aussi remarquable. Les *grottes des dragons*, près Marfleck, ne sont pas moins fameuses; l'on y trouve des os par tas et semblables à ceux que l'on voit dans les antres de la forêt d'Hyrcinie. Pour

compléter le système général de la formation des incrustations et des ornemens des *grottes*, Voyez ce qui est dit à l'*article* STALACTITES.

GROUGROU. C'est une espece de petit *palmier* de l'Amérique : il est garni d'épines longues de quatre à cinq pouces. Cet arbre, différent du véritable *palmier épineux*, porte son fruit en grappes de la grosseur d'une balle de paume, et renfermant un petit coco plus gros qu'une aveline, noir, poli et très-dur, au-dedans duquel est une substance blanchâtre, coriace, insipide, et très-indigeste : cependant les Negres en mangent beaucoup. Les Sauvages en font une huile dont ils se frottent le corps. Le chou qui provient de cet arbre est infiniment meilleur que celui du *palmier franc*, mais moins exquis que celui du *palmier épineux*. Les montagnes de la Grenade en Amérique sont toutes couvertes de *grougrous*.

GROULARD. C'est le *bouvreuil*. Le *groulard* de *Belon*, est le *traquet*. Voyez BOUVREUIL et TRAQUET.

GRUAU, *Grutum*. Voyez *au mot* AVOINE.

GRUE, *Grus*, pl. enl. 769. C'est un des plus grands oiseaux : elle est de la grosseur d'un dindon. La *grue* a depuis le bout du bec jusqu'au bout des doigts près de cinq pieds de longueur ; elle a le cou très-long, aussi bien que les jambes ; le bec droit, pointu, d'un noir-verdâtre, et long de près de quatre pouces ; le dessus de la tête est garni de petites plumes noirâtres, qui ont l'apparence de poils ; elles sont clair-semées au derriere de la tête, et répandues sur une peau rougeâtre qu'elles laissent appercevoir ; au-dessous de l'occiput sont des plumes brunâtres qui se prolongent en forme de pointes sur le haut du cou ; une raie blanche et large derriere chaque œil s'étend sur les joues et le haut du cou ; la gorge et les côtés du cou sont de couleur grise obscure ; le plumage du corps est cendré, l'envergure très-large ; les pennes des ailes les plus près du corps, prolongées, recourbées en forme de faux et relevées au-dessus du croupion ; les plus grandes plumes de l'aile sont noires ; la queue est courte, brune, terminée de noir, et paroît arrondie quand elle se développe ; les jambes sont noires et nues au-dessus

des jointures ; les doigts au nombre de quatre, trois en avant, un derriere, sont noirs, très-longs et séparés ; le doigt extérieur est seulement lié par une membrane épaisse à la derniere articulation de celui du milieu ; les ongles sont noirs.

On range la *grue* dans l'ordre des *cigognes ;* mais M. *Pallas* dit qu'elle tient le milieu entre les *hérons* et les *outardes*. La trachée-artere de la *grue* a une conformation rare ; elle entre profondément dans le sternum par un trou fait exprès, elle s'y réfléchit quelques tours, puis elle sort par le même trou pour aller aux poumons. La *grue* ne mange point de poisson ; elle vit de grains ou d'herbes, quelquefois aussi de scarabées et d'autres insectes, de divers reptiles. On prétend que les pierres qu'on trouve communément dans son estomac, lui sont utiles pour broyer les alimens et faciliter la digestion ; qu'elles font l'office de meules, étant mises en mouvement par l'action de deux muscles forts et robustes qui composent le gésier.

Ces oiseaux sont passagers comme les cigognes ; la *grue* entreprend les voyages les plus longs. Les Auteurs de la suite de la *Matiere médicale* disent en avoir vu passer à Orléans en plein jour, dans les quinze premiers jours du mois d'Octobre en 1753, des milliers qui voloient du Nord au Midi par troupes de cinquante, soixante et de cent ; plusieurs de ces bandes s'étant abattues la nuit dans des plaines de blé sarrasin en Sologne, y firent beaucoup de dégât. Les *grues* reviennent au printemps des contrées Méridionales, et regagnent les contrées du Nord : dans l'un et l'autre voyage elles tiennent la même route, mais elles ne font que passer sur nos contrées tempérées, sans y séjourner. Quoique les *grues* s'élevent très-haut, et soutiennent un vol très-long, elles ont quelque peine à s'élever ; elles courent quelques pas en déployant les ailes avant de prendre leur essor ; elles volent en bandes, et observent un ordre constant ; elles forment en l'air un triangle, quand l'atmosphere est tranquille ; elles se serrent, quand le vent est violent ou contraire, et elles se rangent en cercle pour lutter contre la tempête ; leur passage

se fait ordinairement la nuit : une d'entr'elles, qu'on peut regarder comme le chef, fait souvent entendre un cri sonore et de rappel, qui est répété par toute la troupe. On prétend que le cri des *grues*, pendant le jour, indique la pluie ; un cri tumultueux, la tempête ; que si elles s'élevent paisiblement, c'est un signe de sérénité ; lorsqu'elles sont à terre, soit pour prendre de la nourriture, soit pour se reposer par le sommeil, une d'entr'elles ne cesse pas de faire la garde ; elle observe ce qui se passe, et en avertit par un cri dont l'intention est reconnue par ses compagnes : en effet, la sentinelle n'a pas plutôt sonné l'alarme, que la troupe prend l'essor ; elles volent avec aisance, s'élevent quelquefois à perte de vue ; leurs cris se font entendre de très-loin. Elles font leur ponte dans les terres basses et dans les marais des pays Septentrionaux, elles ne pondent que deux œufs ; il en naît deux petits nommés *gruaux* ou *gruons*, dont ordinairement l'un est mâle, l'autre est femelle ; et si-tôt qu'ils sont élevés, et qu'ils ont appris à voler, la mere les abandonne. On dit que les jeunes *grues* n'ayant pas encore de plumes, courent cependant si vîte, qu'un homme ne sauroit presque les atteindre. Il paroîtroit, d'après les Anciens et les Voyageurs, que la *grue* pond aussi sur les terres où elle se transporte vers le Midi ; mais les *grues* qu'on trouve au-delà du Tropique sont-elles les mêmes que la nôtre ? Ne sont-elles pas sédentaires sous un ciel qui leur convient à tous égards ?

La chair de la *grue* étoit fort estimée des Anciens, et en particulier des Romains. *Plutarque* dit qu'on tenoit la *grue* enfermée dans des volieres, et qu'on lui crevoit les yeux pour la mieux engraisser ; cependant sa chair est massive, fibreuse et coriace ; elle doit être *faisandée*, c'est-à-dire, attendue et chargée d'assaisonnement, pour qu'on en puisse manger sans en être incommodé. En Médecine, on l'estime propre pour le genre nerveux ; sa graisse est pénétrante et résolutive ; elle convient en frictions dans la paralysie et les rhumatismes ; on l'estime utile dans certaines surdités.

On approche difficilement les *grues* ; on ne les peut

tirer qu'à balle ; on en prend au lacet de corde, et on les chasse avec le *gerfaut* et le *faucon* : on les apprivoise aisément, et elles sont susceptibles d'être instruites et réglées dans les mouvemens alternativement légers et par bonds, graves et sautillans qu'elles affectent d'elles-mêmes ; elles passent pour vivre long-temps. Passons aux oiseaux réputés *grues* étrangeres, etc.

La GRUE BALÉARIQUE, *Grus Balearica.* Quelques-uns ont soupçonné, mais sans fondement, que c'est l'*oiseau royal* qui a vécu quelque temps à la ménagerie de Versailles. Consultez *Hist. de l'Acad. tom. 3, part. 3, p. 201 et suiv.* Voyez OISEAU ROYAL. *Belon* dit que la *grue Baléarique* est le *bihoreau ;* Voyez *ce mot.*

La GRUE BLANCHE ou GRUE D'AMÉRIQUE, *Grus Americana*, pl. enl. 889. Elle est fort commune dans les terres basses et humides de la Louisiane ; les habitans de la campagne en tuent beaucoup à la chasse, et les apportent dans les marchés, où ils en trouvent un prompt débit, parce qu'on fait cas de la chair de cet oiseau. La *grue blanche* est plus grande que notre *grue*, et moins grande que celle *à collier ;* le plumage est d'un très-beau blanc ; mais le devant de la tête offre, ainsi que le haut du cou, des plumes noires, étroites ; la gorge et le sommet de la tête sont presque nus et de couleur rougeâtre ; les grandes pennes des ailes sont noires, le bec d'un brun-bleuâtre, blanchâtre à son extrémité ; le bas des jambes, les pieds et les ongles sont noirs.

La GRUE BRUNE. C'est la *grue brune et cendrée* d'*Edwards ;* la *grue de la baie d'Hudson*, de M. *Brisson*, *Grus freti Hudsonis.* Elle n'a que deux pieds huit pouces de longueur ; tout le plumage est d'un brun plus ou moins foncé, d'un cendré-roussâtre sous le corps et à la queue ; le dessus de la tête offre quelques plumes noires, petites ; celles des joues et de la gorge sont blanches ; le bec est noirâtre, mais de couleur rose à la pointe inférieure ; les pieds sont noirs.

La GRUE A COLLIER. Elle est beaucoup plus grande que la nôtre ; les plumes clair-semées qui couvrent

la peau rouge de l'occiput, sont d'un gris-blanchâtre; ensuite le cou est nu aux deux tiers de sa longueur: on y distingue une large zône ou collier rouge qui se fond dans le blanc-rose de la peau nue : tout le plumage est d'un cendré clair; le bec, le bas des jambes et les pieds sont noirs.

La GRUE CRIARDE. C'est l'*agami*. Voyez OISEAU-TROMPETTE.

La GRUE DES INDES ORIENTALES, de M. *Brisson*, *Grus Indica Orientalis*. C'est la *grande grue des Indes*, d'*Edwards*. Elle est plus grande que la nôtre; l'occiput est entièrement nu et blanc; le bas des jambes et les pieds sont rouges; le plumage est le même que celui de notre *grue*.

GRUE DU JAPON, de M. *Brisson*, *Grus Japonensis*, a le plumage presque tout blanc; le bec et les pieds sont d'un vert-brun; le bas du cou est noirâtre, ainsi que les grandes pennes des ailes.

La GRUE DU MEXIQUE, de M. *Brisson*. Elle ne differe de la nôtre, qu'en ce qu'elle est moins grande. C'est à tort que *Willughby* l'a décrite comme venant des Indes Orientales.

La GRUE DE NUMIDIE. *Voyez* DEMOISELLE DE NUMIDIE.

La GRUE PANACHÉE de l'Afrique, d'*Edwards*, est l'*oiseau royal*.

GRYPHITES, *Conchiti curvi-rostri*. Ce sont des coquilles bivalves et fossiles du genre des *Huîtres*. Voyez *ce mot*. La *gryphite* est très-commune, elle ressemble un peu à un bateau; elle est composée de deux pieces inégales, dont l'une, qui est inférieure, a un bec recourbé en dedans; la valve supérieure est plate ou légérement concave : il y en a de feuilletées, d'unies, de cannelées et sillonnées; les unes sont petites, les autres sont grandes : l'analogue marin de cette coquille n'est pas bien connu. La tête des valves inférieures des *huîtres de la mer Rouge*, valves que l'on trouve presque toujours isolées, et qui paroissent avoir perdu leur feuilles proéminentes par le frottement, est contournée comme la *gryphite*.

GRYPS, *Gryphus*. Voyez CONDOR.

GRYSBOCK. *Voyez à l'article* NAGOR.

GUACARI. Poisson du genre du *Cuirassé*. Voyez DIPTERE.

GUACCO. *Voyez* CRABIER GENTIL.

GUACHI, de *Gumilla*, paroît être le même animal que la *Saricovienne*; Voyez *ce mot*.

GUACUCUJA, Marcg., ou GUACUAIJA. *Voyez* CHAUVE-SOURIS (poisson).

GUAFFINUM ou GUAINUMU. Gros cancre du Brésil, fort bon à manger. Sa gueule est si large, que le pied d'un homme peut entrer dedans; il se tient dans des trous auprès du rivage. Quand il tonne, ces cancres sortent de leurs cavernes, et font un tel bruit entr'eux, qu'on croiroit qu'ils veulent surpasser celui du tonnerre.

GUAHEX. En Barbarie *zebu* ou petit *bœuf à bosse*. Voyez ZEBU.

GUAJARABA. *Voyez* au *mot* ARBRE DE LA NOUVELLE-ESPAGNE.

GUAINIER. *Voyez* ARBRE DE JUDÉE.

GUAINUMBI ou GUINAMBI. *Voyez à la fin de l'article* COLIBRI.

GUAMAJACU-GUARA du Brésil. *Voyez* à la fin de l'*article* PORC-ÉPIC de mer. Le *guamajacu-atinga* de *Marcgrave*, est une variété du *lompe*. Voyez *ce mot*.

GUAN. *Voyez* YACOU.

GUANA. C'est le lézard appelé *iguane*. Voyez *ce mot*.

GUANABANE, est une espece de *corossolier*. Voyez *ce mot*.

GUANACO. Nom que l'on donne au Pérou au *lhama*. Voyez à l'*article* PACO.

GUAO des habitans de Cuba, *Comocladia dentata*, Linn. Est un arbre fort commun dans les bois aux environs de la Havane. Son tronc est droit et divisé en un petit nombre de branches: ses feuilles sont ramassées en rosettes terminales, dentées ou épineuses; (il y en a une espece à feuilles entieres:) son bois est vert et empreint d'un suc âcre, caustique: on s'en sert à faire des bois de lit, parce que son suc laiteux, glutineux, a la propriété de chasser les punaises: cette même qualité caustique agit aussi sur les personnes qui le mettent en œuvre, puisqu'elle leur fait enfler pendant quelques jours la peau des mains et

du visage. Les Mexiquains appellent cet arbre *tetlathian*. Ses fruits sont de la grosseur et de la figure de ceux de l'arbousier, mais verdâtres. Les habitans prétendent qu'on n'en doit point manger, et qu'il ne faut ni se reposer ni s'endormir sous cet arbre, à cause de ses émanations et de l'âcreté de son suc, qui, dit-on, est si caustique, qu'il enleve le poil des animaux qui se frottent contre son tronc. Toujours est-il vrai, que le suc du *guao* devient très-noir au contact de l'air, et tache en noir la main, les étoffes et le linge, de maniere qu'il est fort difficile de l'effacer; à l'égard de la peau, il la corrode et la rend comme écailleuse; l'odeur de ce suc est fétide, et tient de celle de l'excrément humain.

GUAPERVE ou GUAPERVA, *Guaperva*, Edw. Poisson commun à l'Isle-de-France et de Bourbon. On en distingue douze especes ou variétés. M. *Sonnerat*, Correspondant de l'Académie des Sciences, vient de donner la description du *guaperva* le plus répandu, *Guaperva vulgaris*. Il parle aussi de l'espece tachetée, *Guaperva maculata*; ce dernier *guaperva* a communément un pied de long: sa couleur est noire, tachetée de blanc sur la partie inférieure du corps: il a vers les yeux une bande blanche, qui forme un arc, dont la courbure se rapproche des mâchoires: il a aussi, près de cette derniere partie, deux bandes d'un jaune-doré: les nageoires du dos et de l'anus sont grises; celle de la queue ressemble à la couleur de l'orpin ou arsenic jaune: il a sur la queue, un peu avant l'extrémité, une bande noire qui la coupe transversalement d'un bout à l'autre. La premiere nageoire du dos est composée de trois rayons épineux liés ensemble par une membrane; la seconde a vingt-six rayons tous osseux et ramifiés, ainsi que ceux de la nageoire de l'anus, qui y sont au nombre de vingt-deux: la queue en a douze, et la nageoire pectorale, quatorze. On a remarqué que plus la couleur rouge des dents de ce poisson est d'un rouge-brun, plus les accidens qu'il occasionne à ceux qui les mangent sont terribles. Ce poisson est ordinairement couvert sur le dos d'une humeur visqueuse qui le rend brillant, et qui rehausse sa couleur naturelle.

Le *guaperva* cendré, est plus rare. Il a près de la

queue une tache noire, précédée de trois cercles demi-circulaires, d'une belle couleur bleue : il y a aussi une bande noire qui prend au-dessus de l'œil et se termine vers la nageoire pectorale.

On distingue encore : Le *guaperva* coloré, qui est très-commun dans le port de l'Isle-de-France ; sa grandeur est la même que celle du *guaperva* cendré : sa couleur est d'un gris-bleuâtre sur le dos, et blanche sous le ventre ; il y a une bande noire qui prend au-dessus de l'œil et se sépare en dessous en deux autres bandes, dont l'une est très-étroite et ne descend à peu près que jusqu'à la moitié du corps ; l'autre a environ quatorze lignes de largeur, coupe obliquement le poisson et se termine à la base de la nageoire de l'anus ; il y a aussi une tache noire qui prend à la base de la queue et se termine en pointe du côté du corps. Cette tache, de même que la bande noire oblique, est bordée d'un bleu d'outremer ; on voit quatre lignes, près de la queue, qui sont garnies de pointes ou crochets très-forts. Ces poissons, appelés *bourses de mer*, par quelques-uns, à cause de leur forme, lorsqu'ils s'enflent, restent presque toujours à la surface de l'eau ; ils ont les ouvertures de la queue et des ouïes très-petites. Le *guaperva* est du genre du *Chétodon*. *Linnæus* en désigne ainsi l'espece : *Chætodon* (*lanceolatus*) *caudâ integrâ, corpore fasciis tribus, oculari, pectorali longitudinalibus* : le corps est oblong, en fer de lance, marqué de trois bandes noires et bordées de gris ; les deux premieres sont transversales, l'une d'un œil à l'autre, la seconde sur la poitrine, et la troisieme s'étend depuis le devant de la premiere nageoire dorsale jusqu'à celle de la queue.

GUARAL. C'est un insecte presque semblable à la *tarentule*, mais beaucoup plus grand : il se trouve dans les déserts de la Libye : il est plus long que le bras, et plus large que quatre doigts : il a du venin à la tête et à la queue. Les Arabes coupent ces deux parties quand ils en veulent manger. *Dapper, Description de l'Afrique, pag. 17.*

GUARE, *Scomber Cordila*, Linn. ; *Scomber lineâ laterali curvâ ; tabellis osseis loricatâ, corpore lato et tenui*, Gronov. ; *Guaratereba*, Marcg. ; *Salkotoc*, Valent. ;

Saurus argenteus, laminis branchiostegis, utrinquè maculâ nigrâ notatis, pinnis lutescentibus, Brown. Poisson du genre du *Scombre :* il se trouve dans les mers de l'Amérique : son corps est large, comprimé en dessus et en dessous. *Brown* dit qu'il est d'une couleur argentée, qui prend une nuance jaune sur les nageoires ; les membranes des ouïes offrent de chaque côté une tache noire ; les lignes latérales sont d'abord courbes et lisses ; mais elles se redressent auprès de la queue, où elles sont garnies de fortes écailles, terminées chacune par un fort aiguillon : la premiere nageoire dorsale a sept rayons ; la seconde, neuf ; les pectorales en ont chacune quinze ; les abdominales, six ; celle de l'anus en a quatorze ; celle de la queue, vingt ; près de cette derniere il y a dix fausses nageoires en forme de petits pinceaux : la largeur de sa tête et du corps l'emporte dans le sens perpendiculaire sur le transversal ; le corps, à l'endroit de la queue, est presque carré ; les yeux sont petits et leurs iris pourpres.

GUARCHO. On désigne le *buffle* sous ce nom au Cap de Bonne-Espérance. *Voyez* BUFFLE.

GUARIBA. Nom que l'on donne au Brésil à l'*ouarine*, grande espece de sapajou. *Voyez* OUARINE.

GUAROUBA. *Voyez* PERRUCHE JAUNE *de Cayenne.*

GUAYAVIER ou GOYAVIER ou POIRIER DES INDES, *Guayava ; Goïava*, Clus. ; *Psidium Goyava*, Linn. Est un arbre des Indes Orientales, et de plusieurs contrées de l'Amérique, notamment des Antilles ; cet arbre y croît par-tout ; il est haut d'environ vingt pieds, et gros à proportion. Sa racine est longue et ligneuse, rousse en-dehors, blanche en-dedans, pleine de suc, d'un goût doux : son tronc rarement droit est communément crochu et rameux : son bois est dur, jaune-grisâtre ; les fibres en sont longues, fines, pressées, mêlées et flexibles, ce qui les rend difficiles à couper : son écorce qui est unie, verte, rougeâtre, odorante et d'un goût austere, est fort mince, si lisse que le tronc semble en être dépouillé : elle a beaucoup d'adhérence au bois pendant que l'arbre est sur pied, mais elle se détache aisément, se fend et se roule quand il est abattu : ses feuilles sont ovales, longues de trois

à quatre pouces, et d'environ deux pouces dans leur plus grande largeur, sans dentelure, d'un vert clair en-dessus, pâle en-dessous, attachées deux à deux à l'extrémité des branches. Il sort des aisselles de la queue de ces feuilles plusieurs pédicules qui soutiennent des fleurs grandes comme celles du coignassier, en rose à cinq pétales, blanches et de bonne odeur : il leur succede des fruits gros comme un œuf de poule, arrondis, couronnés comme une nefle, d'abord verdâtres et acerbes, mais qui en mûrissant prennent une couleur jaunâtre. Ce fruit est blanc en-dedans ou rougeâtre, quelquefois verdâtre, et divisé en quatre parties remplies d'une pulpe succulente, dont l'odeur est forte, le goût musqué assez agréablement; cette pulpe environne des graines menues, blanchâtres, et si dures qu'on ne les digere jamais.

Ce fruit s'appelle *guayave* ou *goyave ;* sa semence étant mise en terre, pousse en trois ou quatre ans un arbre qui porte du fruit, et il continue à en porter pendant trente ans. Ses racines sont astringentes et fort estimées pour la dyssenterie et pour fortifier l'estomac. Ses feuilles sont aussi astringentes, vulnéraires, résolutives; on en emploie dans les bains pour guérir la gale; son fruit fortifie l'estomac et aide à la digestion. On fait grand cas de cet arbre en Amérique, sur-tout dans la Guiane et à Saint-Domingue, où l'on en distingue de cinq sortes par la couleur de la pulpe des fruits; savoir, le *blanc*, le *rouge*, l'*amazone* ou *vert*, le *framboisé* et le *bâtard :* le blanc est un des meilleurs; le rouge devient fort gros. Ces fruits sont sujets à être attaqués des vers; le rouge en a davantage. En général, le fruit du *goyavier* est astringent; il n'est pas très-sain quand on le mange cru, attendu qu'il faut le manger un peu vert, avant que les vers y soient; ce fruit y est très-sujet. Cet inconvénient disparoît, si on en fait des compotes ou des marmelades, qui sont excellentes. On en fait aussi des candis, des pâtes, qu'on emploie en santé et en maladie.

Nous avons dit que les graines du *goyavier* passent dans l'estomac sans souffrir d'altération : en effet, les hommes et les animaux qui les mangent, les rendent

comme ils les ont prises ; et elles n'ont rien perdu de leur vertu végétative : il arrive de là que les animaux qui ont mangé de ces graines, les rendent avec leurs excrémens dans les savannes, c'est-à-dire, dans les prairies où ils paissent toute l'année. Bientôt ces graines germent, prennent racine, levent et produisent des arbres qui seroient à charge dans une infinité de lieux, si on n'avoit grand soin de les arracher étant jeunes. Dans les Isles Caraïbes où les Negres habitent, on ne manque pas de pépinieres de *goyaviers*. On a en Europe la curiosité de cultiver les *goyaviers*, et on est parvenu à avoir du fruit ; mais ces arbres n'ont poussé qu'à la hauteur de six à sept pieds. Le bois du *goyavier* est très-bon à brûler, et on en fait en Amérique d'excellent charbon pour les forges. On se sert de son écorce pour tanner les cuirs. Son bois est aussi employé dans les ouvrages de charpente.

GUAZE, *Labrus Guaza*, Linn. Poisson du genre du *Labre* : il se trouve dans l'Océan. Son corps est brunâtre ; la nageoire dorsale a vingt-sept rayons, dont les onze premiers épineux ; les pectorales en ont chacune seize, mous et flexibles ; les abdominales, chacune six ; celle de l'anus en a treize ; celle de la queue, qui est arrondie, a quinze rayons, dont les extrémités dépassent la membrane qui les maintient.

GUEDE ou GUESDE. Plante du Languedoc, qui sert à la teinture des draps. *Voyez* PASTEL.

GUELK. Sur les côtes de Flandres, on donne ce nom aux jeunes *morues*.

GUENIC. *Voyez* BONDUC COMMUN.

GUENON. Dénomination générique pour les especes de *singes* à queue aussi longue ou plus longue que le corps. Cette famille particuliere, dans la grande peuplade des *singes*, contient neuf especes, qui sont celles des *macaques*, des *patas*, du *malbrouck*, des *mangabeys*, de la *mone*, du *callitriche*, du *moustac*, du *talapoin* et du *douc* ; Voyez *ces mots* et l'*article* SINGE.

On observe que les *guenons* sont d'un naturel plus gai que les *singes*, et d'un caractere plus doux que les *babouins* : leur vivacité pétulante n'est point

incompatible avec la douceur et la docilité. Assez agiles pour échapper à la voracité du tigre, elles deviennent quelquefois la proie des serpens, qui se mettent à l'affût sur les arbres, les surprennent et les dévorent.

GUENUCHE, est le nom donné aujourd'hui à la femelle de l'espece appelée *guenon*.

GUÉPART. *Voyez à l'article* LOUP-TIGRE.

GUÊPE, *Vespa*. Les *guêpes* sont des insectes carnassiers, chasseurs, vivant de rapines, dont l'histoire présente des traits capables de piquer la curiosité. Il y en a qui vivent en société, les autres sont solitaires.

On peut diviser les *guêpes* qui vivent en société dans ce pays-ci en trois classes principales, qui se distinguent par rapport aux différentes places qu'elles choisissent pour construire leurs nids. Celles de la premiere classe qu'on nomme *guêpes aériennes*, les attachent à des plantes ou à des branches d'arbres : elles sont plus petites, et ne composent que des sociétés peu nombreuses. Les *guêpes* de la seconde classe se nichent dans des troncs d'arbres, ou dans des greniers peu fréquentés ; celles-ci sont les plus grosses de toutes ; on les appelle *frelons*. La troisieme classe comprend celles que nous voyons le plus communément ; elles habitent sous terre, et on peut les nommer *guêpes souterraines*. Outre ces trois classes de *guêpes* qui vivent en société, nous disons qu'il y en a aussi beaucoup d'especes solitaires, qui ne montrent pas moins de tendresse pour leurs petits, que les abeilles solitaires, et qui ont recours à des moyens aussi singuliers que ceux que ces dernieres emploient pour les loger commodément et pourvoir à leur subsistance.

Les *guêpes* se distinguent très-aisément de tout autre insecte, par leur forme et par leur couleur. Le ventre ne tient au corselet que par un filet très-fin, qui est plus long dans les unes, plus court dans les autres ; au lieu qu'on ne l'apperçoit qu'à peine dans les abeilles : de plus, le corps des *guêpes* est lisse, luisant, et leur livrée distinctive est le jaune et le noir, combinés par raies et par taches. Les *guêpes*

ont les antennes brisées ou coudées dans leur milieu ; elles ont trois petits yeux lisses, et n'ont point de trompe alongée comme les abeilles ; mais elles ont à la place une bouche évasée qui ressemble à ces fleurs que les Botanistes nomment *fleurs en gueule*. Cette bouche est accompagnée de deux especes de dents qui tiennent aux deux côtés de la tête, et qui viennent se rencontrer sur le devant de la bouche ; elles sont larges à leur extrémité, et se terminent par trois dentelures à pointes aiguës, dont la structure est très-appropriée à ces insectes voraces. Une singularité particuliere aux *guêpes*, et qui les fait distinguer de toutes les autres mouches à quatre ailes, est que leurs ailes supérieures, plus longues que les inférieures, sont toujours pliées en deux dans leur longueur, excepté dans le temps que la mouche vole. Au-dessus de l'origine de chaque aile supérieure est une partie écailleuse qui fait l'office de ressort, et empêche l'aile supérieure de s'élever trop ; cette partie rend par conséquent les coups d'ailes plus courts, et les vibrations plus vives, ce qui étoit nécessaire à cet insecte qui, destiné à vivre de chasse, est souvent obligé de poursuivre sa proie à tire d'ailes.

Structure du GUÊPIER *construit par les* GUÊPES *souterraines, ou* GUÉPES *communes domestiques.*

On a donné aussi le nom de *guêpes domestiques* aux *guêpes* qui habitent sous terre, parce qu'elles entrent familiérement dans nos appartemens, qu'elles se jettent sur nos tables comme des harpies, qu'elles ravagent nos espaliers, et sur-tout nos muscats, dont elles sont très-friandes.

C'est toujours sous terre, souvent à un pied ou un pied et demi de profondeur, au milieu d'un pré, d'un champ, sur les bords d'une allée ou d'un grand chemin, dans un lieu sur-tout où la terre est facile à remuer, que l'on trouve les *guêpiers* : ils se font remarquer à la surface de la terre, par un trou qui peut avoir un pouce de diametre, par où elles entrent et elles sortent continuellement.

Ce trou est une espece de galerie que les *guêpes*

ont faite à force de miner, et qui conduit par des détours au séjour ténébreux où est construit le *guêpier*. C'est M. *de Réaumur* qui nous a instruit de la maniere dont les *guêpes* construisent; il les a observées dans des ruches vitrées, dans lesquelles il a fait mettre des *guêpiers*.

Lorsqu'on veut jouir du plaisir d'examiner un *guêpier*, on peut commencer par faire périr les *guêpes*, en introduisant par l'ouverture qui est à la surface de la terre une mêche soufrée, dont la vapeur les étouffe. On fouille ensuite la terre légérement, et on découvre enfin une espece de boule alongée ou sphérique, et qui a quelquefois jusqu'à quatorze ou quinze pouces dans son plus grand diametre. On observe toujours deux portes à l'extérieur d'un *guêpier*; les habitans sortent par l'une et entrent par l'autre avec la derniere exactitude. Si on coupe un *guêpier* en deux, on remarque d'abord son enveloppe, dont l'épaisseur est d'un pouce ou d'un pouce et demi, et qui n'est composée que de plusieurs couches d'une espece de papier. L'usage de ce mur est de préserver l'intérieur du nid de l'humidité de la terre et des pluies qui la pénetrent. Cette espece de papier y paroît peu propre; mais ici la structure de l'édifice sait suppléer à sa foiblesse: toutes ces feuilles de papier qui composent l'enveloppe du *guêpier*, au lieu d'être plates et appliquées exactement les unes sur les autres, sont séparées, et ne forment qu'un assemblage de petites voûtes; de cette maniere l'eau coule facilement, une voûte défend l'autre, et l'humidité ne peut pas pénétrer, ce qui seroit arrivé si toutes les feuilles eussent été appliquées les unes contre les autres. Cette architecture a de plus l'avantage d'épargner beaucoup de matiere, et par conséquent de travail aux ouvriers.

Il n'y a que quelques siecles qu'on a l'usage du papier; avant ce temps on n'employoit, pour écrire, que des feuilles de plantes, des écorces d'arbres, des tablettes de cire, toutes matieres fort incommodes et d'un usage embarrassant. Le parchemin inventé par un Roi de Pergame, étoit une marchandise chere, et destinée seulement pour des ouvrages

d'importance. Si les hommes eussent su observer les *guêpes* dont nous parlons, elles auroient pu leur apprendre l'art de faire le papier. *Consultez l'article* PAPIER DU NIL.

On rencontre très-fréquemment des *guêpes* attachées sur de vieux treillages, de vieux châssis ou autres vieux bois; si on les observe, on les voit occupées à ratisser le bois avec leurs dents, à en détacher les fibres, les écharper, les couper, les mettre en masses de forme ronde, qu'elles portent tout de suite à leur *guêpier*. Aussi-tôt qu'elles ont fait leur provision de cette matiere premiere de leur papier, elles vont le fabriquer. Pour cet effet, elles l'humectent d'une liqueur qu'elles dégorgent, et dont elles se servent pour coller ensemble toutes ces petites fibres, qu'elles pétrissent avec leurs pattes, et réduisent, à l'aide de leurs dents, en lames minces pour former l'enveloppe et même les cellules du *guêpier*.

La matiere que les *guêpes* emploient, et celle dont nous nous servons, sont si peu éloignées l'une de l'autre, que le bien public exige qu'on y fasse attention. Les Maîtres de papeteries se plaignent souvent que les vieux chiffons deviennent de jour en jour une matiere rare, parce que la consommation du papier augmente, pendant que celle du linge, dont il est fait, reste à peu près la même. Les *guêpes* nous présentent des vues pour multiplier le fond de ce commerce; elles nous apprennent que nous pouvons en trouver la matiere premiere ailleurs que dans les chiffons : leur exemple est pour nous une leçon qui doit nous exciter à chercher parmi les plantes inutiles, et même parmi les arbres ou le vieux bois, de quoi suppléer à la disette du vieux linge, et y substituer des plantes dont on puisse faire immédiatement du papier, en s'y prenant d'une maniere équivalente à celle des *guêpes*. Voyez ci-après GUÊPES CARTONNIERES.

L'intérieur du *guêpier* est un édifice qui a quelquefois plus de douze à quinze étages, mais dont les inférieurs sont bâtis les derniers; ils sont tous de matiere de papier, ainsi que l'enveloppe. Entre chaque étage regne une colonnade formée par des liens employés

employés à suspendre le gâteau inférieur, et à le tenir attaché à celui qui le précede immédiatement. Ces étages sont proportionnés à la taille des *guêpes*, et par conséquent peu élevés; ce sont des especes de places publiques. Chaque gâteau est composé de cellules hexagones, construites réguliérement, disposées dans un plan parallele à l'horizon. Les édifices sont d'autant plus parfaits, qu'ils répondent mieux aux vues qu'on a en les construisant : ceux des *guêpes* auroient de grands défauts, s'ils étoient construits sur le modele de ceux des abeilles; aussi ne le sont-ils point. Les gâteaux des mouches à miel sont composés de deux rangs de cellules adossés l'un à l'autre; ceux des *guêpes* n'ont qu'un seul rang de cellules, dont les ouvertures sont en bas; les fonds regardent le haut, et forment tous ensemble ces places publiques, ornées de colonnades. Les cellules ne contiennent ni miel, ni cire : elles sont uniquement destinées à loger les vers, les nymphes, et les jeunes mouches qui n'ont pas encore pris l'essor. On peut compter dans un *guêpier* de moyenne grandeur jusqu'à dix mille alvéoles; et comme chaque alvéole peut servir de berceau à trois jeunes *guêpes*, conséquemment un *guêpier* peut produire par an trente mille *guêpes*.

Mœurs des GUÊPES, *leur nourriture, la maniere dont elles naissent, et dont elles élevent leurs petits.*

Une république de *guêpes souterraines*, telle nombreuse soit-elle, est presque l'ouvrage d'une seule mere qui a été fécondée en automne, et qui au printemps a commencé à chercher à se débarrasser du fardeau de sa fécondité. Elle creuse elle-même en partie la cavité qui contient le *guêpier*, ou bien elle profite d'un trou de taupe, dans lequel elle construit des alvéoles, et y dépose à mesure des œufs. Au bout de vingt jours, ces œufs ont passé par l'état de vers et de nymphes, et sont devenus *guêpes*. La mouche mere les a nourris, veillés, soignés toute seule; mais à peine ces mouches sont-elles écloses, qu'elles l'aident dans les travaux du ménage.

La mere *guêpe* donne naissance à des mouches de trois especes différentes ; savoir, des *mâles*, des *femelles* et des *mulets*. Ces dernieres mouches sont ainsi nommées, parce qu'elles sont sans sexe ; ou *ouvrieres*, parce qu'elles sont presque seules chargées de tout le travail. Ces *mulets* sont communément de deux grandeurs différentes : ils portent un aiguillon dont les piqûres sont plus cuisantes que celles des abeilles. Les *mâles* tiennent le milieu, pour la grosseur, entre les mulets et les femelles, et sont pareillement de deux grandeurs, mais ils n'ont point d'aiguillon. Enfin, les plus longues de toutes sont les *femelles*, qui sont armées d'un aiguillon très-redoutable. Ces trois especes varient encore en nombre. Pour quinze ou seize milliers de mulets, on trouve ordinairement à la fin de l'été trois cents mâles et autant de femelles.

Comme il n'y a que les *guêpes mulets* qui aident la mere dans ses travaux, la nature a sagement établi qu'ils seroient pondus et naîtroient les premiers : un *guêpier* ne se peuple des deux sexes qui servent à la multiplication, qu'après avoir été pourvu d'un grand nombre de mulets. Lorsque ceux-ci sont parvenus à être en nombre suffisant pour exempter la mere *guêpe* de travailler aux édifices publics, elle ne s'occupe plus qu'à pondre dans les alvéoles qu'on lui prépare, et à veiller sur sa postérité. De quinze ou seize gâteaux qui composent un *guêpier*, il n'y a que les quatre ou cinq derniers qui contiennent des cellules à mâles et à femelles.

Les soins et les attentions que la mere et les fils aînés prennent pour la jeune postérité, sont admirables. Lorsque les vers plus jeunes sont éclos, on va leur chercher à la campagne de quoi vivre : on leur donne la becquée ; mais on proportionne l'aliment à la délicatesse de leur estomac, aussi ne leur dégorge-t-on d'abord que du sirop de fruits, du jus de viande ou du hachis, jusqu'à ce qu'ils soient assez forts pour prendre des nourritures plus solides, manger des ventres d'insectes et même de la viande crue : on observe aussi que ceux qui vont à la provision apportent à manger aux travailleurs. Il y a lieu de penser qu'il passe dans le séjour ténébreux du *guêpier* assez de lumiere

pour éclairer ces animaux, et que la finesse de leur organe supplée à la petite quantité de rayons lumineux qui percent la terre et les autres corps, et qui parviennent jusqu'à eux. Lorsqu'ils sont arrivés à leur état de perfection, ils filent une coque qui tapisse et bouche leurs cellules : ils passent à l'état de nymphes, et au bout de quelques jours, à celui de *guêpes*, qui, dès l'instant qu'elles sont nées, vont sur le champ chercher leur nourriture. *Voyez* au mot INSECTE ce que ces transformations présentent de curieux.

Les *guêpes* ne s'entretiennent point du fruit de leurs travaux, et ne font point de provisions ; ce sont des brigands, de vrais pillards, qui marchent en troupes, et semblent nés pour vivre à nos dépens : nos viandes, les mouches précieuses qui nous fournissent le miel et la cire, sont la nourriture après laquelle elles courent le plus volontiers ; elles viennent ravager nos espaliers, entamer nos fruits avant leur maturité. On les voit quelquefois fondre comme des éperviers sur nos abeilles, s'en saisir, les partager en deux, et emporter la partie postérieure qu'elles savent contenir du miel et des intestins qui sont fort de leur goût. C'est ainsi qu'elles ravagent la république de ces mouches utiles, qu'elles se nourrissent du fruit de leurs travaux, les détruisent et obligent de déguerpir celles qu'elles ne peuvent tuer.

On voit ces mouches en grand nombre dans les boutiques des Bouchers de campagne, où elles coupent des morceaux si pesans, qu'elles sont obligées de se reposer à terre. Les Bouchers, pour éviter un plus grand pillage, ne trouvent rien de plus avantageux que de laisser sur l'appui de leur boutique un foie de veau ou une rate de bœuf, à laquelle les *guêpes* s'attachent de préférence, parce que ces morceaux sont plus tendres. D'ailleurs elles leur rendent l'important service de poursuivre ces grosses mouches bleues qui déposent sur la viande des œufs d'où sortent des vers qui la font corrompre plus vîte : ces mouches n'osent plus approcher d'une boutique où elles apperçoivent les *guêpes*, qui sont leurs plus cruels ennemis ; c'est ainsi qu'un brigand est quelquefois utile pour en punir d'autres.

Dans ces momens d'abondance, lorsque les *guêpes mulets* qui ont été au pillage, apportent la provision au *guêpier*, plusieurs *guêpes* s'assemblent autour d'eux, et chacune prend sa portion de ce qu'ils ont apporté; d'autres dégorgent le suc des fruits qu'ils ont sucés, et en font part aux mouches du *guêpier*. Cela se fait de gré à gré, sans combat ni dispute. Ce n'est que fête, que plaisirs, amitié. Lorsque dans l'été il survient des pluies qui durent plusieurs jours, comme ces mouches ne font point de provisions, elles sont obligées de jeûner.

Depuis le printemps jusque vers la fin du mois d'Août, la mere *guêpe* ne fait que donner le jour à des mulets; ensuite elle commence à donner naissance à des mâles et à des femelles. Ce n'est donc qu'au commencement de l'automne qu'un *guêpier* peut passer pour complet, et que la république est pourvue de trois especes d'habitans qui doivent la composer; leur nombre va quelquefois jusqu'à trente mille. La mere primitive qui s'étoit renfermée pendant les mois de Juin, Juillet et Août pour faire cette prodigieuse ponte, recommence à sortir vers le mois de Septembre, et mene avec elle les mâles et les femelles nouvellement nés. Les mâles ne sont pas tout-à-fait aussi paresseux que ceux des mouches à miel: ils s'occupent à tenir le *guêpier* net, et à jeter dehors les corps morts. Les femelles sont plus actives: leurs soins s'étendent à tout; mais la ponte est le plus essentiel de leurs devoirs.

Malgré le concert et l'union qu'on remarque dans un *guêpier*, la paix n'y regne pas toujours; la concorde ne peut subsister parmi des brigands. Il y a souvent des combats de mulets contre mulets, de mulets contre mâles; mais ces combats sont rarement suivis de la mort comme parmi les abeilles. Enfin vient un temps où la barbarie prend le dessus; ce royaume se renverse de lui-même, et se détruit de fond en comble pour notre repos et pour celui de bien des êtres vivans. Vers le mois d'Octobre, dans le temps que le *guêpier* est fourni d'une jeunesse vive et brillante, que les mâles et les femelles, dans toute la vigueur de leur âge, ne songent probablement qu'à peupler, une espece de fureur s'empare tout à coup des *guêpes*. Ces nour-

rices si tendres deviennent des marâtres impitoyables ; les mâles, les mulets jettent hors des cellules les œufs, les vers, les nymphes, sans distinction de sexe ; c'est ainsi que le *guêpier* n'est plus qu'un théâtre d'horreurs, rien n'est épargné. Les soins de la postérité, l'amour de la patrie, ces grands ressorts du gouvernement ne subsistent plus. Lorsque toute cette espérance de l'état est périe, les peres et meres, les mulets mêmes ne font que languir ; les premiers froids de l'automne affoiblissent le reste des citoyens. A mesure que l'hiver approche ils languissent, ils perdent jusqu'à la force de chercher leur nourriture, et périssent presque tous de faim et de misere. Si quelqu'une des femelles qui toutes ont été fécondées, est échappée aux malheurs d'une guerre intestine, et peut trouver quelque trou de mur pour s'y mettre à l'abri des froids de l'hiver, elle reparoît au printemps, et jette elle seule les fondemens d'une nouvelle république.

Des FRELONS.

Comme l'histoire du *frelon*, *Crabro*, a beaucoup de choses communes avec celles des *guêpes* souterraines, nous ne parlerons que des différences essentielles qu'elle présente.

Les *frelons* sont de véritables *guêpes*, et même les plus grandes de ce pays-ci. Leur piqûre est terrible et presque meurtriere, sur-tout dans les grandes chaleurs où le poison est plus actif : on a vu un Observateur piqué si vivement par un de ces insectes, qu'il en perdit connoissance et presque l'usage des jambes pour l'instant, et eut la fievre pendant deux ou trois jours.

Les gâteaux des *frelons* sont disposés de même que ceux des *guêpes souterraines ;* mais les liens qui les attachent les uns aux autres, sont plus hauts, plus massifs, et encore moins réguliers ; celui du milieu est beaucoup plus gros que les autres ; et comme ils sont faits d'une sorte de papier plus mauvais et plus cassant, parce que la matiere qu'ils emploient n'est que de la sciure de bois pourri, les *frelons* ont soin de mettre leur nid dans un creux de tronc d'arbre, ou

dans d'autres lieux peu fréquentés et abrités, où l'eau ne sauroit pénétrer. L'entrée de leur *guêpier* est un trou percé à côté de l'arbre, et qui, traversant le vif du bois, vient sortir par l'écorce.

Ces *guêpes* sont infiniment supérieures en force à toutes les autres : elles en feroient un furieux carnage, si la Nature n'avoit mis un frein à leur voracité, en ne leur donnant qu'un vol lourd, accompagné d'un bruit qui avertit de loin les autres insectes de l'approche de leur plus redoutable ennemi. Du reste, tout ce que nous avons dit des *guêpes* convient parfaitement aux *frelons*. M. *Deleuze* observe que le *frelon* a jusqu'à quinze lignes de longueur, mais il est moins délié dans les proportions que les autres *guêpes* : sa couleur dominante est le brun : il est un peu velu.

Guêpes aériennes.

Ces especes de *guêpes* sont les plus petites de toutes celles qui vivent en société : on leur donne le nom de *guêpes aériennes*, parce qu'elles établissent leur nid en plein air : elles s'attachent communément à une branche d'arbre, ou à une paille de chaume. Ces nids sont attachés par un lien qui leur tient lieu de main ou de bras : on en voit de diverses grosseurs, depuis celle d'une orange jusqu'à celle d'un œuf de poule. Leurs gâteaux sont placés verticalement, et défendus par une enveloppe composée d'un très-grand nombre de feuilles. Si ces feuilles au lieu d'être grises étoient d'une couleur vermeille, l'enveloppe seroit prise pour une rose à cent feuilles, commençant à s'épanouir, mais plus grosse que les roses ordinaires. La structure et la position de ce nid, et plus que tout cela, une espece de vernis avec lequel les *guêpes* recouvrent le papier dont il est construit, facilitent l'écoulement de l'eau. Ce vernis est même si bon, qu'on a éprouvé de laisser tremper dans l'eau un de ces nids, qui n'a été nullement altéré ni ramolli. La vie et les occupations des *guêpes aériennes* sont à peu près les mêmes que celles des *guêpes souterraines*.

Guêpes cartonnieres.

Les ouvrages des *guêpes* de notre pays, dont nous venons de parler, ont sans doute de quoi piquer la curiosité ; mais ils nous sembleront très-imparfaits, si nous les comparons avec ceux d'une espece de *guêpes* des environs de Cayenne, qu'on peut nommer *guêpes cartonnieres.*

Ces *guêpes* sont plus petites que celles de notre climat : elles naissent, croissent et vivent à peu près de la même maniere ; mais leur *guêpier* est digne de toute l'attention d'un Observateur de la Nature. Il est fait d'un carton qui ne seroit pas désavoué par ceux de nos Ouvriers qui le font le plus beau, le plus blanc, le plus ferme, et qui savent lui donner le grain le plus fin.

Ces mouches attachent leur *guêpier* à une branche d'arbre. Son enveloppe est une espece de boîte du plus beau carton, et de l'épaisseur d'un écu : cette boîte est longue de douze à quinze pouces, et quelquefois plus ; elle a la figure d'une cloche alongée, fermée par en bas, qui n'auroit pour toute ouverture qu'un trou d'environ cinq lignes de diametre à son fond : son intérieur est occupé par des gâteaux de même matiere, disposés par étage comme ceux des *guêpes souterraines ;* la circonférence de chaque gâteau fait par-tout corps avec la boîte ; chacun de ces gâteaux a un trou vers son milieu, qui permet aux mouches d'aller de gâteau en gâteau et d'étage en étage.

Le *guêpier* des *guêpes* de Cayenne prouve donc, encore mieux que celui des *guêpes souterraines*, qu'il seroit possible de faire de très-beau papier en se servant immédiatement du bois. Ce seroit vraisemblablement parmi les bois blancs qu'il faudroit en chercher la matiere. M. *de Réaumur*, dans un Mémoire qu'il a donné en 1719 sur les *guêpes*, sentit l'usage qu'on pouvoit faire de ces observations pour la perfection des papeteries. *Consultez* aussi le sixieme volume de son *Histoire des Insectes.* Il est si certain qu'on peut faire du papier par cette méthode, qu'au rapport de *Kæmpfer* les Japonois n'emploient point d'autres

matieres. Ils pilent des écorces de certains arbres, qu'ils mettent en bouillie, et cette bouillie plus ou moins fine est la matiere dont ils font leurs différens papiers qui valent bien les nôtres.

Guêpes ichneumones ou *Guêpes maçonnes.*

Les Naturalistes ont désigné par le nom d'*ichneumones*, des mouches guerrieres qui attaquent et tuent les araignées, telles que sont les especes de *guêpes* dont nous allons parler; ils ont étendu aussi la signification de ce mot à des mouches qui laissent les araignées en paix, mais qui percent le ventre d'une chenille, et y déposent leurs œufs. On peut voir au *mot* MOUCHE ICHNEUMONE, pourquoi on donne ce nom d'*ichneumon* à ces insectes.

Les *guêpes ichneumones* (*Vespa ichneumon*), different principalement des autres *guêpes*, parce qu'elles n'ont point leurs ailes supérieures pliées en deux : elles ont pour caracteres distinctifs bien sensibles, d'agiter continuellement leurs antennes, ainsi que les *mouches ichneumones*, et de porter au derriere les unes une tariere, les autres un aiguillon qui n'est point caché dans l'intérieur du corps, comme l'aiguillon des *guêpes* ordinaires; aussi les Méthodistes les séparent du genre des *guêpes*; elles appartiennent à celui des *mouches ichneumones*. Dans quelques especes l'aiguillon se coule dans une coulisse taillée pour le recevoir dans les derniers anneaux.

Elles fondent sur les insectes comme le faucon sur sa proie; elles ne se nourrissent, elles et leurs petits, que de leur chasse. Il y a plusieurs especes de *guêpes ichneumones* qui vont nous présenter un spectacle curieux.

Ces *guêpes* ne vivent point en société, non plus que quelques especes d'abeilles solitaires dont on peut voir l'histoire au *mot* ABEILLE. Nous avons observé qu'elles ont d'ailleurs quelque chose de commun avec ces abeilles, même avec l'abeille maçonne, pour la maniere de bâtir et de creuser, soit dans le sable, soit dans le bois.

Les murs faits de moilons unis par un mélange

de sable et de terre, et placés à l'exposition du Midi, sont les lieux qu'habitent certaines *guêpes ichneumones :* on peut remarquer sur ces murs de petits tuyaux creux qui saillent hors du mur ; ces trous sont l'ouvrage d'une espece de *guêpes ichneumones ;* ce sont les berceaux qu'elles ont construits pour leurs petits.

La couleur dominante de cette espece de *guêpe* est le noir ; ses anneaux sont bordés d'un peu de jaune. C'est ordinairement dans le mois de Mai qu'elle se met à l'ouvrage ; elle creuse dans le mortier du mur un trou de plusieurs pouces de profondeur. Pour y parvenir, elle humecte ce mortier avec une liqueur visqueuse qu'elle dégorge ; à mesure qu'elle le détache, elle le pétrit, et éleve à l'entrée du creux qu'elle fait un tuyau qui en prolonge la continuité au dehors. Cet insecte travaille avec tant d'activité, qu'il ne lui faut pas plus d'une heure pour creuser un trou de la longueur de son corps, et élever un tuyau aussi long que la profondeur de ce trou. Nous avons vu bâtir un de ces nids contre l'angle d'un mur : ce nid, qui étoit composé de plusieurs cellules séparées, avoit un pouce et demi de hauteur. Le tuyau extérieur formé par l'assemblage des pelotes de mortier, ressemble à cet ornement d'architecture que l'on nomme *guillochis.*

Lorsque la *guêpe* a donné à ce trou la profondeur nécessaire, elle y dépose au fond un œuf, d'où doit éclore un ver, et elle va ensuite chercher des provisions, afin que ce ver en naissant puisse trouver sa nourriture. Cette provision consiste en plusieurs petites chenilles vivantes, de couleur verte, toutes de la même espece. Elle en porte d'abord une au fond de son trou, cette chenille s'y roule sur le champ en anneau, et reste là aussi immobile que si elle n'avoit point de vie ; une seconde est posée sur celle-ci, et se place de même, ainsi que les autres qui arrivent successivement, jusqu'au nombre de dix ou douze. Elles sont arrangées par lits les unes sur les autres, et en sont d'autant moins en état de se défendre contre les attaques du petit ver qui en doit sucer une tous les jours. La *guêpe* se

sert ensuite du mortier qui faisoit le tuyau extérieur, pour boucher le trou. Elle construit ainsi successivement plusieurs trous, pour déposer un œuf dans chacun, et y rassembler de même une provision de ces chenilles, qui sont arrivées à leur état de perfection, et n'ont par conséquent plus besoin de nourriture, ce qui fait qu'elles restent vivantes, et que les vers naissans des *guêpes* les trouvent toutes prêtes pour en faire leur nourriture. Lorsque les vers des *guêpes* ont consumé leur provision, qui étoit tout juste ce qu'il leur falloit pour le temps de la durée de leur accroissement, ils se filent une coque, se changent en nymphe, et ensuite en une mouche *guêpe*, qui sait bien s'échapper de sa prison, va voler à son tour et faire la chasse aux insectes.

D'autres especes de *guêpes ichneumones*, de la grosseur de celles qui donnent des chenilles vertes à leurs petits, mais sur le corps desquelles le jaune domine davantage, fournissent leurs petits d'araignées, qui sont apparemment mieux de leur goût. On voit quelquefois dans leur trou sept ou huit araignées toutes vivantes, d'une espece à longues jambes. D'autres *guêpes* donnent à leurs petits des araignées d'une espece différente des précédentes ; ce qui prouve que chaque espece de *guêpe* choisit constamment, pour la nourriture qui convient à ses petits, des insectes d'un certain genre. On ne trouve point dans un même trou des chenilles, des araignées et des vers mêlés ensemble : il n'y a ordinairement que d'une seule espece de ces insectes.

Certaines especes de *guêpes ichneumones* creusent leurs nids dans des morceaux de bois, ce qui leur a fait donner le nom de *guêpes perce-bois*.

Les *guêpes ichneumones* de l'Isle-de-France sont entiérement noires ; leur corps a un long étranglement aussi délié qu'un fil. Ces *guêpes* appliquent leurs nids comme les hirondelles, dans quelque endroit d'une maison ; elles forment ce nid avec une terre détrempée, et lui donnent la forme d'une boule de la grosseur du poing ; son intérieur est de douze ou quinze cellules. A mesure que chaque cellule est construite, la *guêpe* porte dedans une certaine quantité

de petites araignées, qu'elle y renferme ensuite avec l'œuf d'où sortira le ver qui s'en doit nourrir.

Il y a aussi dans l'Isle-de-France une espece de *guêpes* très-belles et très-utiles. Leur forme approche de celle des *guêpes* ordinaires ; leur tête, leur corps et leur corselet sont d'un bleu changeant ; elles paroissent bleues ou vertes, suivant la position où on les regarde ; leurs antennes sont noires ; leurs yeux sont couleur de feuille-morte ; leurs jambes, de couleur violette, et bronzée près de leur origine.

Ces *guêpes* sont armées d'un terrible aiguillon ou poignard ; elles sont hardies, guerrieres, elles entrent même dans les habitations, et y volent fréquemment ; elles livrent combat à des insectes fort supérieurs en grandeur, et sur lesquels néanmoins elles remportent une pleine victoire. Ces insectes sont les *ravets* ou *kakerlaques*, connus dans nos Isles et sur nos vaisseaux par les ravages qu'ils y font. On peut voir au *mot* KAKERLAQUE le combat de ces *guêpes* avec cet insecte. On trouve aussi de grandes et de petites *guêpes ichneumones* à Saint-Domingue. *Nicolson* en décrit une qui a deux pouces de longueur ; il paroît que c'est la même que *Sloane* a désignée par la phrase suivante : *Vespa ichneumon major, tota cærulea splendens.* « Toutes les parties qui la composent, dit *Nicolson*, excepté les ailes, sont veloutées, d'un bleu foncé changeant en violet ; sa tête est oblongue, mobile, garnie sur les côtés de deux gros yeux oblongs, verdâtres et saillans ; trois petites taches rondes, disposées en triangles, occupent le milieu du front ; elles sont luisantes, immobiles, paroissent de même matiere que les yeux, et servent peut-être à l'insecte pour appercevoir les objets qui se présentent en face : la bouche est armée de deux fortes pinces tranchantes, arquées, aplaties, et qui se croisent l'une dessus l'autre : quatre petits bras, composés chacun de quatre articles, sont placés aux quatre coins de la bouche ; deux antennes occupent le haut de la tête ; elles sont longues d'un pouce, cerclées, toujours en mouvement, composées d'onze anneaux ; le premier qui s'articule avec la tête est plus gros que les autres, et il leur

sert de base ; ces articles vont toujours en diminuant de grosseur ; leur longueur est à peu près égale. »

« Cet *ichneumon-guêpe* est hexapode, c'est-à-dire, à six pattes ; la premiere paire prend naissance au corselet, elle a un pouce et demi de longueur ; la seconde paire a deux pouces, le thorax lui sert de base, ainsi que la troisieme paire, qui est longue de deux pouces et demi. Chaque patte est composée de trois articulations ; la premiere est courte, grosse, et s'articule avec le corps ; la seconde est plus longue et moins grosse ; la troisieme beaucoup plus longue que les autres, se subdivise en six petits articles qui sont dentelés sur les bords et armés chacun de deux épines ; chaque petit article diminue de grosseur et de longueur à mesure qu'il approche de l'extrémité de la patte, qui est terminée par deux griffes arquées. Le ventre est si dur, qu'une épine de citronnier n'a jamais pu le percer lorsque l'insecte étoit vivant ; il est attaché au corps par un filet imperceptible ; sa forme est arrondie, oblongue, pointue ; il est composé de six anneaux écailleux très-mobiles, qui se replient les uns sur les autres, comme on l'observe dans les *guêpes ;* ils sont terminés par un véritable aiguillon, dont la piqûre occasionne une fievre ardente, accompagnée de maux de tête et de mal-aise qui durent plusieurs jours, au bout desquels tous ces symptômes disparoissent d'eux-mêmes sans le secours d'aucun remede : on a cependant coutume de faire prendre au malade quelques doses de thériaque. Deux grandes ailes prennent naissance au corselet ; elles sont membraneuses, transparentes, divisées en compartimens par des nervures d'un rouge vif, bleuâtre à l'extrémité, longues d'environ vingt lignes ; le corps sert de base à deux autres ailes semblables aux précédentes, sous lesquelles elles sont cachées lorsque l'insecte ne vole pas. »

« L'on voit par ce détail, que la *guêpe ichneumon* dont il est question, est pourvue de presque toutes les armes offensives et défensives qui peuvent convenir aux insectes. Quatre grandes ailes lui font prendre un vol rapide, soit pour échapper aux pour-

suites des oiseaux, qui sont ses seuls ennemis, soit pour atteindre sa proie; six pattes armées de douze griffes et de soixante-douze épines, sont plus que suffisantes pour l'empêcher de s'échapper; les deux pinces lui portent le coup de la mort; l'aiguillon n'est employé que contre un ennemi qui ose se défendre. Cet insecte vorace mene une vie errante et solitaire; il dépose ses œufs dans un trou assez profond qu'il creuse en terre; il ne vit que d'insectes, et sur-tout d'araignées; il n'en est aucune parmi elles capable de lui résister; l'*araignée crabe* elle-même, quelque monstrueuse et vigoureuse qu'elle soit, est aussi-tôt vaincue qu'attaquée; en vain espéreroit-elle trouver son salut dans la fuite, l'*ichneumon-guêpe* la suit à la piste, sous les herbes ou les pierres, et la rejoint bientôt, malgré les détours qu'elle fait pour tromper la marche d'un ennemi si terrible: lorsque l'araignée se voit atteinte, elle s'étend par terre, soit que la vue de l'*ichneumon-guêpe* la saisisse de peur, soit qu'elle espere par cette ruse lui échapper, en contrefaisant la morte, mais l'animal vorace ne se laisse pas facilement duper; il saisit sa proie avec ses pinces et s'envole avec, ou il la suce sur la place. »

GUÊPIER. Nom donné à l'habitation, ou plutôt aux gâteaux et alvéoles des *guêpes*, etc. *Voyez à l'article* GUÊPE. *On trouvera à la suite du même article* l'Histoire des *guêpes cartonnieres* qui construisent le beau *guêpier de Cayenne*.

GUÊPIER ou MANGEUR D'ABEILLES, *Merops apiaster*. Genre d'oiseau dont le caractere est d'avoir quatre doigts, trois devant, un derriere; le doigt du milieu étroitement uni au doigt extérieur jusqu'à la troisieme articulation, et au doigt intérieur jusqu'à la premiere; les pieds très-courts; le bec courbé en arc, pointu et très-fort. Ces oiseaux ont peu de corpulence à proportion de leur longueur; ils vivent d'insectes, qu'ils prennent en volant, à la maniere des *hirondelles*; à défaut d'insectes ils mangent des graines: on ne les trouve que dans les pays chauds; ceux qu'on rencontre dans nos provinces tempérées, et quelquefois dans les pays du Nord, ont été

dépaysés, égarés par quelque cause; mais ils disparoissent en peu de temps. On ne connoît qu'une à deux especes de *guêpiers* en Europe; ces oiseaux sont au contraire très-multipliés en Afrique et dans le Midi de l'Asie; il n'est pas bien sûr qu'il s'en trouve en Amérique, et il paroît que l'on peut rayer du catalogue le *guêpier à tête grise* du Mexique, et le *guêpier à tête rouge* du Brésil, dont on n'a parlé que sur le témoignage de *Seba*; aucun Voyageur ne les a rencontrés.

Le *guêpier* vulgaire, *pl. enl. 938*, se trouve assez communément dans les Provinces Méridionales de l'Europe, en Espagne, en Corse : c'est le *dardo*, *jevolo* des Italiens; *serene*, en Provence; *caratnal*, à Malthe : on l'expose dans les marchés de Rome comme comestible. Cet oiseau n'est pas plus gros qu'un *martin-pêcheur*; il a dix pouces de long; l'envergure est d'un pied quatre pouces; le bec est noir; les pieds sont d'un brun-rougeâtre, et les ongles noirâtres; l'iris est d'un brun-rouge; son plumage est fort varié pour la couleur; le sommet de la tête est d'un bleu d'aigue-marine, terminé par une bande d'un vert assez dur; le plumage supérieur est d'un beau marron nué de vert-jaunâtre au croupion et à la queue; une bande noire s'étend de chaque côté de la tête, suivant la ligne de l'œil; la gorge est jaune; le reste du plumage inférieur est de couleur d'aigue-marine; la plupart des pennes de l'aile sont terminées de noir; les deux pennes du milieu de la queue sont les plus longues, et terminées en pointe : elles sont d'un vert-bleu nué de roux, et sans autre couleur à la bordure. Le *guêpier* a le bec entouré à sa partie supérieure de petites plumes d'un blanc sale. Cet oiseau se nourrit non-seulement d'abeilles et de cigales, même de scarabées, mais aussi des semences d'hépatique, de persil bâtard, de navet, etc. : il fait son nid dans des trous fort profonds, qu'il creuse dans les terres tendres et à pic.

Le GUÊPIER A TÊTE JAUNE. *Voyez* ICTÉROCEPHALI. *Aldrovande* fait mention d'un *guêpier à tête jaune-blanche*; il est beaucoup plus grand que le nôtre : le plumage supérieur est jaune, l'inférieur est blanc; la poitrine

rougeâtre ; les ailes sont d'un brun-ferrugineux ; l'iris est jaune ; les paupieres sont rouges ; le bec est d'un jaune-verdâtre. C'est le *guêpier jaune* de M. *Brisson*.

Le GUÊPIER A TÊTE ROUGE des Indes Orientales, de M. *Brisson* : il a la tête et le dessous du cou d'un rouge vif ; une bande transversale noire sur chaque côté de la tête ; le plumage supérieur d'un vert brillant ; l'inférieur d'un jaunâtre nué de rouge, mais d'un jaune pur à la gorge ; l'iris rouge ; le bec noir ; les pieds et le dessous de la queue cendrés ; les ongles noirâtres.

Le GUÊPIER D'ÉGYPTE, n'est qu'une variété du nôtre, produite par l'influence du climat.

Le GUÊPIER DE MADAGASCAR. *Voyez* PATIRICH.

Le GUÊPIER GRIS d'Ethiopie : il a, suivant *Linnæus*, le plumage gris, la queue très-longue et une tache jaune près de l'anus.

Le GUÊPIER JAUNE de la Côte de Coromandel ; M. *Sonnerat* dit qu'il est beaucoup plus petit que notre *guêpier* d'Europe ; que les plumes de sa queue sont toutes égales ; qu'il a la tête et le derriere du cou d'un jaune pâle ; une bande noire aux joues ; la gorge verdâtre ; le plumage inférieur d'un jaune nué de verdâtre ; les côtés du cou d'un jaune foncé ; le plumage supérieur d'un jaune pâle, nué transversalement de bandes d'un bleu-verdâtre ; les plus grandes pennes des ailes terminées de noir ; l'iris roussâtre ; le bec et les pieds noirs. *Voyage aux Indes et à la Chine*.

Le GUÊPIER MARRON ET BLEU ; c'est le *guêpier de l'Isle-de-France*, pl. enl. 252. Le plumage supérieur est d'un marron foncé ; le croupion est blanchâtre ; le plumage inférieur est d'un bleu d'aigue-marine ; les ailes sont verdâtres et terminées de noir ; la queue est bleuâtre en-dessous et grise en-dessus ; le bec et les ongles sont noirs ; les pieds rougeâtres. M. *Mauduyt* croit que le *guêpier à longue queue, du Sénégal*, pl. enl. 314, n'est qu'une variété du *guêpier de l'Isle-de-France* : ses ailes et sa queue sont de couleur marron.

Le GUÊPIER ROUGE à tête bleue ; c'est le *guêpier de Nubie*, pl. enl. 649 : le dessus du corps, des ailes et de la queue est d'un rouge de brique ; le dessous

du corps est d'un rouge-cramoisi ; la tête, la gorge, le croupion, les couvertures du dessus et du dessous de la queue sont couleur d'aigue-marine ; le bec est noir ; les pieds sont cendrés ; les plumes de la queue, d'égale longueur ; les pennes des ailes ont des reflets verts-bleuâtres.

Le GUÊPIER ROUGE ET VERT du Sénégal ; c'est le *petit guêpier* du Sénégal, *pl. enl. 318 :* il est très-petit ; le plumage supérieur est vert ; l'inférieur est d'un blanc sale ; la gorge est jaune ; les pennes des ailes et de la queue sont d'un rouge de brique, terminées de noir ; le bec et les pieds, noirs. Il y en a une variété en Guinée.

Le GUÊPIER (grand) VERT ET BLEU. M. *Sonnerat* l'a apporté des Indes ; il est long de dix pouces ; le front, les joues, tout le dessous du corps, sont de couleur d'aigue-marine ; le dessus de la tête et du cou est mordoré ; la gorge, le bas des joues et le devant du cou sont nués d'un beau jaune ; il a les ailes vertes, et le dessus du corps vert-doré.

Le GUÊPIER (petit) VERT ET BLEU, à queue étagée ; c'est le *guêpier d'Angola*, de M. *Brisson :* le plumage supérieur est d'un vert glacé, nué d'or brillant ; l'inférieur est de couleur d'aigue-marine, nué comme le dos ; la gorge, jaune ; le devant du cou, marron ; les ailes et la queue, vertes ; l'iris, rouge ; le bec, noir ; les pieds, cendrés ; les ongles, noirâtres.

On connoît encore plusieurs *guêpiers verts :* Celui *à ailes et queue rousses*, indiqué comme étant de Cayenne, *pl. enl. 454.* Celui *à collier* de Madagascar, *pl. enl. 470*, c'est le *guêpier vert à gorge bleue :* on en connoît deux variétés ; l'une est le *guêpier à collier de Bengale ;* l'autre, le *petit guêpier des Philippines*, de M. *Brisson.* A l'égard du *guêpier vert à queue d'azur*, c'est le *grand guêpier* des Philippines, *pl. enl. 57 ;* son plumage est chatoyant.

GUÊPIER DE MER, est un *alcyon* en forme de ruche, d'une substance dure et en quelque sorte cartonneuse, quelquefois charnue, de couleur rougeâtre, percée çà et là d'une infinité de petits trous. Au sommet, se trouve communément une ouverture en cône renversé,

renversé, qui laisse voir les compartimens celluleux dont l'intérieur est garni. *Voyez* ALCYON.

GUERESA, en Ethiopie, c'est, selon *Ludolph*, le *mococo* ou *loris*. Voyez *ces mots*.

GUERET. *Voyez* JACHERE.

GUERRIER. Des Navigateurs ont donné ce nom à l'oiseau appelé *frégate* : Voyez *ce mot*.

GUEVEI, au Sénégal, c'est le *chevrotain* ; Voyez *ce mot*.

GUEULE, *Gula*. C'est cette ouverture que l'on voit à la tête des quadrupedes carnassiers, où se trouvent leurs dents, leur langue, et où ils mâchent ce qu'ils prennent pour vivre. *Voyez à l'article* BOUCHE.

GUHR. Ce nom qui est Allemand, exprime toutes sortes de substances minérales extrêmement atténuées par le frottement des eaux souterraines, et qui se trouvent chariées et déposées dans les cavités des montagnes.

On comprend facilement que le *guhr* doit être une matiere minérale, coulante ou molle, qui découle comme la matiere des stalactites, ou dans la galerie des mines, ou dans les fentes des rochers. Si l'eau charie du métal, du minéral décomposé ou de l'ochre, c'est du *guhr* métallique : si elle ne contient qu'une sorte de craie, c'est du *guhr* crétacé : ainsi on voit qu'il peut y avoir bien des especes de *guhrs*.

On trouve communément le *guhr* crétacé coulant dans les montagnes sous la forme d'une matiere aqueuse ou blanchâtre ou grisâtre. Le dépôt est plus ou moins lent à s'en faire, selon que la matiere est plus ou moins ténue. Il y en a qui reste long-temps suspendu dans l'eau avant que de se précipiter. Ce phénomene vient encore de ce qu'il n'y a point de *guhr* si simple qu'il ne contienne quelque chose d'étranger à sa nature. La consistance de ce *guhr* précipité, jointe à son mélange, est peut-être la seule différence qu'il y ait entre la *craie coulante*, l'*agaric minéral* et la *farine fossile*. Voyez *ces mots*.

La plupart des Auteurs Minéralogistes regardent les *guhrs* métalliques comme la matiere premiere et l'ébauche des métaux : peut-être sont-ils des minéraux décomposés : il est sûr du moins que c'est un indice

de la proximité de quelques filons métalliques, et que celui qui est durci et rougeâtre est souvent riche en métaux : celui du toit de la plupart des mines est rougeâtre et contient du fer : celui qui est vert et bleu annonce du cuivre : quand il est blanc et bleuâtre ou cendré, il désigne une mine d'argent.

GUI ou GUY, *Viscum vulgare*, Park. ; *Viscum baccis albis*, C. B. ; Pitt. Tourn. ; Linn. 1451. C'est une véritable plante parasite qui, aux yeux des Physiciens, est un végétal très-singulier. Son origine, sa germination, son développement méritent un examen attentif et des recherches particulieres. C'est ainsi qu'en ont pensé *Malpighi*, *Tournefort*, *Vaillant*, *Boerhaave*, *Linnæus*, *Barel*, *Camerarius* : enfin, M. *Duhamel* a publié dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, *année 1740*, des observations très-curieuses sur ce sujet, qui contribueront à rendre cet article intéressant.

Le *gui* est une plante vivace et ligneuse qui ne végete point dans la terre, mais seulement dans l'écorce des branches d'une grande quantité d'arbres où ses racines sont implantées : l'on en a trouvé sur le sapin, le méleze, le pistachier, le noyer, le coignassier, le poirier, les pommiers francs et les sauvages, sur le néflier, l'épine blanche, le cormier, le prunier, l'amandier, le rosier. On le voit encore communément sur le châtaignier, le noisetier, le tilleul, le hêtre, le bouleau, l'érable, le frêne, l'olivier, le saule, le peuplier ; sur l'orme, le nerprun, le buis, mais particuliérement sur les especes de chênes. On prétend en avoir vu aussi sur la vigne, sur le genevrier et sur le faux acacia, et jamais sur le figuier. M. *Duhamel* en a vu germer sur des morceaux de bois mort, sur des tessons de pots et sur des pierres seulement tenues à l'ombre du soleil.

La racine du *gui* est peu apparente, d'abord verte, tendre et grenue, puis ligneuse dans son milieu. Il pousse de cette racine une espece d'arbrisseau qui croît à la hauteur d'environ deux pieds, et forme une touffe à peu près sphérique. Ses tiges sont grosses comme le petit doigt, ligneuses, compactes, pesantes,

nerveuses, d'un vert-brun en-dehors, d'un blanc-jaunâtre en-dedans, droites d'un nœud à l'autre, où elles font de grandes inflexions. Les nœuds sont de vraies articulations par engrenement, et les pousses de chaque année se joignent les unes aux autres, comme les épyphises se joignent au corps des os. Cette plante jette beaucoup de rameaux ligneux, plians, souvent entrelacés les uns dans les autres, plus gros par les deux bouts : ils sont articulés, couverts d'une écorce de couleur verte, fort épaisse, un peu inégale et grenue : ses feuilles sont entieres, opposées deux à deux, oblongues, obtuses, épaisses, dures et charnues, sans être succulentes, assez semblables à celles du grand buis, mais un peu plus longues, veineuses, obtuses, et de couleur verte-jaunâtre sur les deux surfaces, sans nervures saillantes, d'un goût douceâtre, légérement amer, d'une odeur foible et désagréable. Les deux surfaces des feuilles de *gui* sont si semblables, qu'on ne parvient à les distinguer l'une de l'autre qu'en faisant attention à l'insertion des feuilles dans les tiges. Cette grande ressemblance, dit M. *Bonnet*, indique une conformité de fonction dans les deux surfaces : aussi les feuilles de *gui* ne se retournent-elles point ; ce mouvement leur étoit inutile ; l'exception confirme ici la regle. *Voyez à l'article* FEUILLE.

M. *Bonnet* ayant examiné l'arrangement des *feuilles* et des branches du *gui*, a reconnu qu'autour de l'extrémité supérieure du tronc naissent plusieurs branches cylindriques, fort droites et fort unies, inégales en longueur et en épaisseur, qui vont en s'écartant les unes des autres, à mesure qu'elles s'élevent. Chacune de ces branches jette de même, à son sommet, d'autres branches plus petites, surmontées à l'ordinaire de deux feuilles opposées l'une à l'autre, et quelquefois de trois, placées sur les angles d'un triangle équilatéral. Souvent le tronc se prolonge, et du centre des branches qui le couronnent sort une tige qui se ramifie, comme le tronc, à son extrémité supérieure. Cet assemblage forme une touffe à peu près sphérique, assez épaisse pour que de petits oiseaux puissent y nicher. Il résulte de ce court

exposé, que le *gui* appartient à l'ordre des *Verticillées*; ordre dont il est mention à l'*article* FEUILLE.

MM. *de Tournefort*, *Linnæus* et *Boerhaave* ont avancé que les deux sexes se trouvent sur les mêmes individus, mais dans des endroits séparés : cependant les Auteurs de la *Matiere Médicale* disent avoir reconnu par l'expérience, qu'il y a des pieds de *gui* mâle qui ne portent jamais de fruit, et d'autres de *gui* femelle qui en sont chargés presque tous les ans. Les fleurs du *gui* naissent aux nœuds des branches : elles sont petites, formées en cloche, à quatre échancrures, ramassées par bouquets, quelquefois jusqu'au nombre de sept; mais ces bouquets sont stériles. Les boutons à fruit sont placés dans les aisselles des branches, sur les individus femelles, et ne contiennent ordinairement que trois ou quatre fleurs, qui s'ouvrent en Février et en Mars. Il est digne de remarque que les boutons qui contiennent des fleurs mâles, sont trois fois plus gros et plus arrondis que les boutons qui contiennent les fleurs femelles ou les embryons des fruits. A ces dernieres fleurs succedent des fruits, qui, grossissant peu à peu, deviennent de petites baies ovales, molles, un peu plus grosses que des pois, blanches, unies, luisantes, perlées comme de petites groseilles blanches, remplies d'un suc glaireux et visqueux, dont les Anciens se servoient pour faire de la glu. Au milieu de ce fruit, on trouve une petite semence fort aplatie, et ordinairement échancrée en cœur.

Cette plante semble confondue dans la substance de l'arbre sur lequel elle croît, et demeure toujours verte en hiver et en été, sans que ses feuilles tombent. On sent par-là combien elle fait de tort aux arbres dont elle tire sa nourriture; aussi, les gens attentifs à l'entretien de leurs vergers, tâchent-ils de la détruire. Ses fleurs paroissent au commencement du printemps; ses fruits mûrissent en Septembre, et on en peut semer la graine au commencement de Mars. Il est bien singulier que le *gui*, implanté sur tant de différentes especes d'arbres, ne varie point (car nous ne connoissons qu'une seule espece de *gui* portant feuilles), tandis que tous les végétaux provenus de bouture ou de greffe ou de marcottes,

produisent des variétés à l'infini. Une autre singularité bien digne d'attention, c'est que les semences de *gui* mises sur des arbres en Février, germent à la fin de Juin; alors on voit sortir de la graine du *gui* plusieurs radicules qui s'alongent d'abord de deux ou trois lignes; ensuite elles se recourbent, et elles continuent de s'alonger uniquement jusqu'à ce qu'elles aient atteint le corps sur lequel la graine est posée. Cette radicule prend indifféremment toutes sortes de directions, tant en haut qu'en bas. Les branches du *gui* sont dans le même cas; elles n'ont point cette habitude de monter vers le ciel, qui est propre à presque toutes les plantes, sur-tout aux arbres et aux arbustes. Si le *gui* est implanté sur le dessus d'une branche, ses rameaux s'éleveront à l'ordinaire; mais s'ils partent de dessous la branche, les rameaux tendront vers la terre; ainsi, dans ce dernier cas, le *gui* végete en sens contraire, sans qu'il paroisse en souffrir. Le *gui* fait donc une exception très-remarquable à la loi, qui veut que toute plante inclinée se redresse. *Voyez à l'article* TIGE. Cette singuliere plante parasite conserve indifféremment toutes les positions sous lesquelles le hasard l'a fait naître.

Le *gui*, qui, comme nous l'avons vu, differe à plusieurs égards des autres plantes, se colore pourtant comme elles, lorsqu'on le tient plongé dans l'encre: la seule différence, dit M. *Bonnet*, c'est qu'il se colore moins. *Voyez* ce procédé à l'*article* FEUILLE. La substance du *gui* paroît plus charnue que fibreuse. On a de la peine à le partager suivant sa longueur. Sa coupe transversale offre, ainsi que celle des autres plantes, trois cercles concentriques, dont l'intermédiaire est le seul coloré.

On voit par ce qui précede, que le *gui* n'est point une production spontanée, produite par l'extravasation du suc nourricier des arbres qui le portent, ou par leur transpiration, ainsi que l'ont dit quantité d'Auteurs. Le *gui* vient de semences, et quand la jeune plante commence à introduire ses racines dans l'écorce d'un arbre, aussi-tôt la séve de cette même écorce s'extravase, et forme à l'endroit de l'insertion

une grosseur, une loupe, ou si l'on veut, une espece de galle, qui augmente en grosseur à mesure que les racines de la plante parasite font du progrès. Il n'est pas rare que le *gui* intercepte les sucs à l'extrémité de la branche sur laquelle il est enté, et que chaque bouton de *gui* contienne le germe de trois branches. Nos forêts sont remplies de cette plante parasite; mais il en naît beaucoup plus communément en Italie, et particuliérement entre Rome et Lorette, où un seul chêne pourroit en fournir assez pour charger une charrette. Il n'en est pas de même en Angleterre, où l'on regarde comme un phénomene, en général assez rare, un chêne chargé de *gui*. Quoi qu'il en soit, les Prêtres des anciens Païens s'assembloient sous ces chênes chargés de *gui*, pour y faire leurs prieres, et ils le révéroient comme une plante sacrée, et comme un remede excellent contre le poison, et propre à augmenter la fécondité des animaux. L'un de ces Prêtres recueilloit le *gui*, en le coupant avec une faux d'or, et après l'avoir consacré, le distribuoit au peuple au commencement de l'année sacrée, en criant : *Au gui, l'an neuf;* terme encore connu dans quelques pays au premier jour de l'an.

Il n'y a pas long-temps qu'un de nos Poëtes Lyriques a tracé agréablement sur la scene le canevas des cérémonies superstitieuses que les Druides, Prêtres Gaulois, mettoient en usage pour cueillir le *gui* de chêne.

C'est aussi cette sorte de *gui* qui est le plus souvent employé en Médecine : quelques Apothicaires exigent même des Marchands qui le leur vendent, que le *gui* soit récolté dans le croissant de la lune d'Août, et qu'il soit encore attaché à un morceau de chêne, afin d'en être plus sûrs, quoique les *guis* de coudrier ou de tilleul ne lui soient pas inférieurs. On nomme ces autres sortes de *guis*, *gui commun*. Le *gui* de l'oranger est le *Viscum aphyllum* des Botanistes. A l'égard du *Viscum cariophylloïdes* de *Sloane*, Voyez Barbe Espagnole.

Le bois du *gui* de chêne, cette panacée des Anciens, est, dit-on, un excellent antiépileptique : on le

prend en substance ou en infusion; il est également utile pour prévenir l'apoplexie et les vertiges; il est sudorifique et vermifuge.

Les baies de *gui* sont âcres et ameres : on prétend que prises intérieurement elles purgent trop violemment, et enflamment le bas-ventre; mais elles sont bonnes, appliquées à l'extérieur, pour faire mûrir les abcès et hâter leur suppuration. Les Anciens se servoient de baies de *gui* pour faire de la *glu*, *Viscum Aucupum*, en faisant bouillir ces fruits dans de l'eau, les pilant ensuite, et coulant la liqueur chaude pour en séparer les semences et la peau. Cette glu est très-résolutive et émolliente; appliquée extérieurement, elle soulage les douleurs de la goutte. Des personnes font aujourd'hui la glu du *gui*, avec l'écorce de cette plante parasite. On la met dans un lieu humide, renfermée dans un pot l'espace de huit ou dix jours. Quand elle est pourrie, on la pile jusqu'à la réduire en bouillie; ensuite on la met dans une terrine, on y jette de temps à autre de l'eau de fontaine bien fraîche; on remue avec un bâton en forme de spatule, jusqu'à ce que la glu se prenne au bâton; plus elle est nette, plus elle est tenace; on l'étend ensuite à plusieurs reprises dans l'eau, pour la bien nettoyer. D'autres, pour faire cette même glu de *gui*, en prennent également l'écorce dans le temps de la séve; ils en forment un gros peloton, et le mettent pourrir pendant cinq à six jours dans l'eau, à l'aide de la chaleur du fumier. Ils pilent ensuite cette masse d'écorce dans l'eau, et la réduisent en pâte, puis ils la lavent dans une eau courante; elle forme une masse gluante, qu'on met en boule dans un pot en un lieu frais, et on met dessus de l'eau claire, qu'on renouvelle de temps en temps.

GUIANACOES ou GUIANAQUE des Auteurs du *Voyage à la Mer du Sud* : c'est le *paco*; Voyez *ce mot*.

GUIB. Espece d'animal qui paroît tenir le milieu entre les *gazelles* et les *chevres*, et que l'on voit par grandes troupes dans les plaines et dans les bois du pays de Podor, au Sénégal, ainsi qu'on l'apprend par M. *Adanson*. Cet animal ressemble aux *gazelles*,

sur-tout au *nanguer*, par la grandeur et par la figure du corps, par la légéreté des jambes, par la forme de la tête et du museau, par les yeux, par les oreilles, par la longueur de la queue et le défaut de barbe; mais il en differe par la couleur de la poitrine et du ventre, qui est d'un brun-marron assez foncé, au lieu que les *gazelles* ont ces parties d'un beau blanc; il est sur-tout remarquable par des bandes blanches sur ce fond de poil brun-marron, et qui sont disposées sur son corps en long et en travers, comme si c'étoit un harnois: il differe encore des *gazelles* par ses cornes lisses, dépourvues d'anneaux transversaux, et qui portent deux arêtes longitudinales, l'une en-dessus, l'autre en-dessous, lesquelles forment un tour de spirale depuis la base jusqu'à la pointe; elles paroissent aussi un peu comprimées, et par ces parties le *guib* approche plus de la *chevre* que de la *gazelle*. Voyez GAZELLE et CHEVRE.

GUIDE DU LION. Nom sous lequel on a désigné le *lynx* et le *caracal*. Voyez *ces mots*.

GUIFETTE, *pl. enl. 924*; c'est l'*hirondelle de mer tachetée*, de M. *Brisson*. Le plumage inférieur est blanc; le supérieur est d'un cendré-roussâtre; le dessus antérieur de la tête, grisâtre; l'occiput, noirâtre, ainsi que les joues; la queue est fourchue; le bec, noirâtre, ainsi que les ongles; les pieds sont d'un gris-verdâtre. M. *Baillon* dit que les *guifettes* sont peu *clameuses*; elles choisissent dans les marais une touffe d'herbe ou de mousse au milieu de l'eau, ou sur les bords; elles y apportent quelques brins d'herbes seches, et y déposent ordinairement trois œufs, qu'elles couvent pendant dix-sept jours; elles ne sont point *piscivores*, dit M. *Baillon*, mais elles se nourrissent d'insectes qu'elles saisissent en l'air, et de ceux qu'elles ramassent à la surface de l'eau.

Il y a encore: La *guifette noire*, ou l'*épouvantail*, pl. enl. 333; c'est l'*hirondelle de mer noire*, de M. *Brisson*; son plumage est plus ou moins rembruni; le bec et les ongles sont noirs; les pieds, d'un rouge obscur. Cet oiseau fréquente en été le bord des rivieres et des étangs; il fait son nid parmi les roseaux; la ponte est de trois ou quatre œufs

d'un vert sale, tachetés de marques noirâtres qui forment une zone vers le milieu.

GUIFSO-BALITO. Oiseau observé en Abyssinie, par M. le Chevalier *Bruce*. M. *de Buffon* dit que la tête, la gorge et le devant du cou sont d'un beau rouge, qui se prolonge en une bande étroite jusqu'à la queue; tout le reste est noir : il y a cependant du brun-vert sur les ailes; les pieds sont rougeâtres, et n'ont que trois doigts, deux en avant et un en arriere; ce caractere forme un genre nouveau : son bec est dentelé sur les bords. Cet oiseau vit retiré dans les bois solitaires; il ne chante pas, et il se nourrit des amandes qu'il retire des noyaux.

GUIGNARD, *pl. enl. 832*; en latin, *Pluvialis minor sive Morinellus*. C'est le *petit pluvier*, ou le *guignard* de M. *Brisson*; il n'est pas si gros que le *pluvier doré*; le dessus de la tête est couvert en partie de plumes grises entourées de plumes blanchâtres, et en partie de plumes noirâtres bordées de roussâtre; une bande d'un blanc-roussâtre s'étend de l'œil au derriere de la tête; sur le corps, le plumage est d'un gris-brun bordé de roussâtre, ainsi que le devant du cou, la poitrine et les côtés; la gorge est blanchâtre; le ventre est en partie noirâtre et en partie blanchâtre; la couleur dominante des ailes est le gris; le bec et les ongles sont noirs; les pieds, bruns.

Ces oiseaux vont par bandes; leur chair est estimée un des mets les plus délicats et les plus savoureux : il n'y a pas de gibier plus recherché. Ils fréquentent les terres labourées, vivent d'insectes, de vers, et des plus petits coquillages terrestres. On ne les voit dans nos provinces qu'en Avril et au mois d'Août; ils sont plus connus dans l'Orléanois et la Beauce, que dans le reste du royaume; on en envoie tous les ans un très-grand nombre de Chartres à Paris; ces oiseaux de passage paroissent nous venir du Nord. Ils sont tellement stupides, qu'ils se laissent conduire par les chasseurs sous le filet tendu pour les prendre; lorsqu'on les tire, la troupe s'envole à pic, tournoie autour de ceux qui sont tombés, va se poser à fort peu de distance, et en la suivant,

sans faire beaucoup de chemin, on peut s'emparer de tous les individus dont elle étoit composée. Cette torpeur ou paresse est peut-être produite par la lassitude, car au bout de quelques jours on ne découvre nulle part ces mêmes oiseaux qu'on suivoit pour ainsi dire à la piste; un vol actif et précipité les éloigne et les porte aux grandes distances où ils doivent arriver.

GUIGNE ou GUIGNIER. *Voyez à l'article* CERISIER.

GUIGNETTE, *Guinetta.* C'est la *petite alouette de mer*, pl. enl. 850. M. *de Buffon* dit que la *guignette* a la gorge et le ventre blancs; la poitrine, tachetée de pinceaux gris sur blanc; le dos et le croupion, gris et ondés de noirâtre; et dans le tout, on apperçoit un reflet rougeâtre. Cet oiseau est du genre du *Bécasseau*, mais bien moins gros : les grandes plumes des ailes et de la queue sont brunes; les petites sont blanches, mais brunes par l'extrémité. Cet oiseau fréquente les bords des étangs, des lacs et des fleuves; il vit de vers et d'insectes. Il est de passage, et part à la fin de l'été. On en voit peu aux environs de Paris; il est commun dans les Vosges, vers les sources de la Moselle : on l'appelle, dans ces cantons, *lambiche* : il paroît que cet oiseau est fort commun aussi à la Louisiane et à Saint-Domingue.

GUIGNOT, c'est le *pinson;* Voyez *ce mot.*

GUILDILLE, GUILDIVE, GUILDRE, GUELDRE. C'est un appât fait avec de petits poissons, des chevrettes, ou de la chair de quelques poissons cuits.

GUILLEMOT, *Uria.* Genre d'oiseau aquatique, dont on distingue deux especes, et dont le caractere est d'avoir uniquement trois doigts antérieurs et palmés, le bec droit et aigu. Il y a : Le *guillemot vulgaire*, pl. enl. 903. Les habitans des Isles Feroë l'appellent *lomwia;* il est presque de la grosseur du canard privé : tout son plumage est d'un brun-noirâtre; mais le ventre et le bout de la plupart des pennes de l'aile sont blancs : le bec, les pieds, les doigts, leurs membranes et les ongles sont noirs.

Le petit *guillemot* qu'on a improprement nommé *colombe de Groënland*, pl. enl. 917, est à peu près de la grosseur d'un pigeon. En été, le plumage supé-

rieur est plus ou moins varié de noir, et tout blanc en-dessous ; il est presque totalement blanc pendant l'hiver, suivant les régions plus ou moins froides que cet oiseau habite ; ainsi son plumage varie, suivant l'âge, la saison, le lieu : son bec est noir ; les pieds et les doigts sont rougeâtres ; les membranes sont noirâtres.

Les *guillemots*, dit M. *de Buffon*, habitent les mers qui baignent le Nord de l'Europe : on les trouve à la pointe de l'Ecosse, sur les côtes du Spitzberg, de la Norwége, de l'Islande et des Isles de Ferroë : ils quittent ces parages au fort de l'hiver, et se réfugient sur les côtes d'Angleterre, quelquefois même sur celles de Bretagne et de Normandie. Ces oiseaux ont des ailes trop étroites pour soutenir un vol de quelque durée : ils ne peuvent s'élancer que de pointes en pointes de rochers ; ils nichent dans les crevasses de ceux qui sont peu élevés, (sur-tout la petite espece,) d'où les petits peuvent se jeter à l'eau et éviter de devenir la proie des renards, notamment des *isatis*, qui ne cessent de les guetter ; la ponte n'est que de deux œufs, fort gros à proportion de leur corpulence, très-pointus par un bout, tachetés de noirâtre sur un fond bleuâtre : on trouve quelques nids sur les côtes du pays de Galles et d'Ecosse ; mais les familles y restent peu ; le grand nombre des nichées se fait sur des terres bien plus Septentrionales, au Spitzberg et en Groënland, où se tient le gros de l'espece, tant du *grand* que du *petit guillemot*.

GUILLERY, en Normandie, est le *moineau ;* Voyez *ce mot*.

GUIMAUVE, *Althæa*. Nom donné à une plante dont on distingue plusieurs sortes. La *guimauve* vulgaire, *Althæa officinalis*, Linn. 966 ; *Althæa Dioscoridis et Plinii*, C. B. Pin. 315 ; *Althæa sive Bismalva*, J. B. 2, 954 ; *Althæa ibiscus*, Dodon. est une plante fort commune, qui vient par-tout dans les marais et le long des ruisseaux. Sa racine qui sort d'une tête est vivace, blanche, longue, grosse comme le pouce, ronde, bien nourrie, très-mucilagineuse et divisée en plusieurs branches, renfermant un cœur ligneux, qui est comme une corde. Ses tiges sont hautes d'environ

trois pieds, grêles, rondes, velues, creuses, et cependant dures et garnies de feuilles alternes, anguleuses, cotonneuses, mollasses, blanchâtres, dentelées, portées sur de longs pétioles. Ses fleurs naissent des aisselles des feuilles; elles sont d'un blanc-purpurin, formées en cloche (en bassin), échancrées en cinq parties; elles ont deux calices, dont l'extérieur est fendu en neuf lanieres. Il leur succede des fruits aplatis ou en forme d'une petite pastille, composés de plusieurs capsules qui renferment chacune une semence en forme de rein.

Le suc mucilagineux des feuilles n'altere point la couleur du papier bleu; mais celui des racines le rougit. C'est de ce mucilage gluant et douceâtre, dont la *guimauve* est remplie, que dépendent principalement ses vertus: savoir, d'amollir, de relâcher, d'adoucir l'âcreté des humeurs; elle est fort apéritive et béchique. On en fait une pâte ou des tablettes avec le sucre, ou un sirop, ou un looch qui facilite l'expectoration. Sa décoction prise en boisson ou en lavement, est rafraîchissante, utile pour l'érosion des intestins et pour la néphrétique. Pilée en cataplasme, on l'applique avec succès sur les tumeurs et les parties enflammées. On fait aussi des brosses dentifrices avec la racine de *guimauve* ou celle de *mauve*: pour cela on les coupe en bâtons, on en effile les deux extrémités, puis on les fait bouillir ou dans l'eau salée, ou dans l'eau alumineuse, colorée par le santal rouge ou par le bois d'Inde; ensuite on les fait sécher au four.

Les Curieux cultivent une *guimauve* de l'Inde, à fleur bleue, très-petite. On trouve, à la Guiane, une *guimauve* dont le fruit est une capsule qui ne contient qu'une semence; c'est l'*Althæa parvo flore luteo, fructu monospermo*, Bar. Ess. p. 9; *an Monospermalthæa Actorum?* Barr.

GUIMAUVE FAUSSE. *Voyez* FAUSSE GUIMAUVE.

GUIMAUVE POTAGERE. *Voyez* CORCHORE.

GUIMAUVE ROYALE. *Voyez* ALTHÆA FRUTEX.

GUIMAUVE VELOUTÉE DES INDES. *Voyez* AMBRETTE.

GUIMPE, *Coluber ovivorus*, Linn. *Marcgrave*, (*Hist. nat. du Brésil*,) distingue plusieurs variétés de ce serpent, qui est du troisieme genre, et qui se trouve

au Brésil. « On m'apporta, dit-il, un de ces serpens, long de quatre pieds, et dont l'épaisseur varioit depuis un doigt jusqu'à cinq : les écailles du ventre étoient d'une couleur argentée, très-éclatante : le reste du corps étoit mélangé de noir et de blanc : la queue paroissoit formée de six anneaux argentés : ce serpent avoit à chaque mâchoire six dents aiguës. »

« J'ai eu, ajoute-t-il, un autre individu, dont tout le corps étoit peint d'une couleur de rouille, à l'exception du ventre qui étoit blanc : il avoit environ trois pieds de long, sur deux pouces de diametre, à l'endroit de sa plus grande épaisseur. Ces serpens entrent dans les maisons, où ils dévorent les œufs des poules. J'en ai trouvé souvent d'autres, dit encore le même Auteur, qui étoient tout verts, et qui avoient deux ou trois pieds de long, et une épaisseur égale à celle du petit doigt : ceux-ci ont la gueule spacieuse et la langue noire : ils sont très-venimeux, et les habitans du Brésil les appellent *boiobi*. »

M. *Daubenton* observe que les descriptions qu'on vient de lire, ne fournissent aucun caractere constant, pour distinguer nettement le serpent dont il s'agit ici. Le seul, ajoute-t-il, qu'indique *Linnæus*, est celui que fournit l'abdomen recouvert par deux cents trois grandes plaques, et le dessous de la queue garni de soixante-treize paires de petites plaques.

GUINGAMBO. Nom donné à une herbe potagere des Isles Antilles. Consultez *Histoire des Voyages*, *tome XV*, *pag. 709*. Voyez QUINGAMBO.

GUINIAD. *Voyez à l'article* LAVARET.

GUIRA-BERABA ou PIPIT VERT DU BRÉSIL, de M. *Brisson*. Oiseau de la grandeur du *chardonneret*; le plumage supérieur est d'un vert clair; l'inférieur est d'un jaune doré; la gorge est noire; le bout des ailes, les pieds et les ongles sont bruns; le bec est jaune et effilé.

GUIRA-GUAINUMBI. *Voyez* HOUTOU.

GUIRA-PANGA. C'est le *cotinga blanc de Cayenne*, pl. enl. 793, le mâle; 794, la femelle; le mâle est entiérement blanc; le plumage de la femelle est d'un vert-olivâtre mêlé de gris sur le corps, et d'un gris-olivâtre mêlé de jaune sous le corps : le bec et les

pieds sont noirs ; le bec offre à sa base une caroncule qui est couverte d'un duvet blanc dans le mâle, verdâtre dans la femelle ; quand l'oiseau est animé par quelque passion, cette excroissance se gonfle, s'étend, s'alonge au-delà de deux pouces, et prend une direction perpendiculaire ; dans l'état de repos, elle est pendante et plissée. Cet oiseau est très-rare ; son cri est très-fort, et se fait entendre de loin.

A l'égard du *guira-punga*, Voyez AVERANO.

GUIRA-PEACOJA. Nom que les habitans du Brésil donnent à un petit ver qui gâte les cannes à sucre, en rongeant les racines de cette plante. Les Portugais le nomment *pao-de-galinha*.

GUIRA-QUEREA. C'est le *tette-chevre* du Brésil, de M. *Brisson*. Cet oiseau n'est pas plus gros qu'une alouette : tout son plumage est varié de taches d'un jaune obscur et de taches blanchâtres sur un fond cendré-brun : un collier d'un jaune sombre lui ceint le haut du cou ; il a les ailes et la queue fort longues ; les pieds sont gris-bruns ; les ongles, noirs. On trouve à la Jamaïque une autre espece de *guira-querea* : celui-ci n'a point de collier ; sa tête est variée de noir et de brun-roux ; le ventre, varié de blanc ; les pennes des ailes et de la queue sont mêlées de noirâtre et de blanc.

GUIRAROU, *Guiraru*. Nom que les Brasiliens donnent à un oiseau qui est le *cotinga gris* de M. *Brisson*. Le plumage supérieur est cendré ; l'inférieur est d'un gris clair ; une bande transversale noire regne sur chaque côté de la tête ; le bec, les pieds et les ailes sont noirs ; la queue est de la même couleur, mais terminée de blanc ; l'iris est couleur de saphir : cet oiseau se tient sur le rivage des eaux qui traversent les bois ; sa voix est aiguë et très-forte : il est assez sédentaire, et va par bandes. Le *cotinga gris* de Cayenne, représenté *pl. enl. 699*, ne paroît être, dit M. *de Montbeillard*, qu'une variété du *guirarou*. M. *Mauduyt* soupçonne au contraire, que c'est le *cotinga pourpré* jeune ; son bec et ses pieds sont rougeâtres.

GUIRNEGAT. C'est le *bruant du Brésil* de M. *Brisson*, pl. enl. 321, fig. 2. Oiseau dont le chant est agréable : il n'est pas rare de le voir chez nos Oiseliers, qui l'appellent *moineau-paille* ; nom qui donne

une assez bonne idée de la nuance la plus ordinaire du plumage de cet oiseau : on le nourrit de millet et de graine d'aspic. Il y a des mâles plus colorés les uns que les autres ; ceux qui le sont le plus ressemblent beaucoup, par le plumage, aux *serins jaunes* et *surdorés ;* et ceux dont les couleurs sont foibles, ressemblent aux *serins isabelles surdorés*. Le *guirnegat* est de la grandeur de notre *bruant ;* sa tête, en général, est chez le mâle, d'un jaune-orangé ; les pennes des ailes et de la queue sont noires ; le bec est d'un blanc-grisâtre ; les pieds sont gris : la femelle a le plumage varié de brun.

GUITAU. C'est le *tacaud ;* Voyez *ce mot.*

GUIT-GUIT. Nom Américain d'un ou deux *grimpereaux* qui se trouvent dans le Nouveau-Monde. Nous avons dit, à l'*article* GRIMPEREAU, que M. *de Montbeillard* a étendu ce nom à tous les oiseaux du même genre qui vivent en Amérique : on en distingue cinq especes :

Le *guit-guit noir et bleu ;* c'est le *grimpereau* du Brésil, *pl. enl. 83, fig. 2* : le dessus de la tête est de couleur d'aigue-marine ; tout le plumage inférieur est d'un bleu très-éclatant ; tout le reste est d'un noir velouté, plus foncé sur les joues, mais bien moins sur les ailes et la queue ; le bec est noir ; les pieds sont rouges ; les ongles, noirâtres. Quand les ailes sont étendues, elles laissent voir du noir-bleu coupé de jaune ; tout ce beau plumage varie suivant l'âge, le sexe et la saison.

Le *guit-guit noir et violet ;* c'est le *grimpereau violet* du Brésil, de M. *Brisson*. Il est de la grosseur du *souci* : le plumage est d'un vert-doré sur la tête ; d'un noir de velours aux joues, sur le cou et le haut du dos ; d'un violet tirant sur la couleur d'acier bruni, sur le reste du dos, sur le croupion, sur les couvertures des ailes et de la queue ; d'un violet éclatant sur la gorge ; d'un marron-pourpre à la poitrine ; d'un assez beau noir au ventre, sur les pennes des ailes et de la queue, celles-ci sont bordées de violet ; le bec est noirâtre ; les pieds et les ongles sont gris-bruns. L'oiseau représenté, *pl. enl. 578, fig. 3*, sous le nom de *grimpereau brun* du Brésil, paroît être la femelle du

précédent ; le devant de la tête est vert ; la gorge, d'un violet-rougeâtre ; le moignon des ailes, d'un violet d'acier bruni ; le reste du plumage est brun.

Le *guit-guit varié ;* c'est le *grimpereau varié* d'Amérique de M. *Brisson :* le sommet de la tête est d'un rouge vif ; l'occiput, d'un beau bleu ; tout le plumage supérieur est varié de bleu, de noir, de blanc et de jaune ; l'inférieur est varié d'un jaune de citron et d'un jaune-orangé ; les joues sont nuées de bleu et de blanc.

Le *guit-guit vert à tête noire ;* c'est le *grimpereau vert à tête noire*, du Brésil, *pl. enl. 578, fig. 2.* Cet oiseau n'est pas rare à Cayenne : sa femelle est le *guit-guit tout vert* ou le *grimpereau vert* de Cayenne, *pl. enl. 682, fig. 1 :* le bec est fort, peu effilé, peu arqué, mi-parti de noir et de blanc. M. *de Montbelliard* regarde le *grimpereau vert à tête noire*, comme une variété du *guit-guit vert et bleu à tête noire*, d'Amérique.

Le *guit-guit vert et bleu à gorge blanche ;* c'est le *grimpereau vert* du Brésil, de M. *Brisson*, pl. enl. 578, fig. 1 ; le *mouchet vert à tête bleue*, d'*Edwards.*

Le *guit-guit vert tacheté ;* c'est le *grimpereau vert* de Cayenne, de M. *Brisson.* M. *Mauduyt* croit que c'est la femelle du *guit-guit noir et bleu.*

GUNDELIA. *Voyez* HACUB.

GUNDON. C'est une très-grosse *fourmi* d'Ethiopie. Ces *fourmis* marchent ensemble dans un ordre qui ressemble à celui d'une armée rangée en bataille : elles ne font aucun amas de grains ; mais elles dévorent tout ce qu'elles trouvent, et mordent même les hommes avec beaucoup de violence. *Dapper*, (*Description de l'Afrique*,) dit qu'il y en a de plus petites, qui ont des réservoirs de grains, et d'autres qui, avec le temps, deviennent ailées. *Voyez à l'article* FOURMI.

GUNNEL, *Blennius Gunnellus*, Linn. ; *Gunnellus Cornubiensium*, Willugh. ; en Angleterre, *butter-fish.* Poisson du genre du *Blenne ;* il se trouve à l'extrémité de la côte de Cornouailles, vers la ville de Saint-Yves. Ce poisson, qui n'a point de vessie aérienne, a environ un demi-pied de longueur, sur un pouce de largeur ; son corps est mince et comprimé, ainsi

ainsi que la tête ; le museau est court ; la gueule très-fendue, presque tournée en haut, garnie d'un seul rang de petites dents et chargée d'aspérités au fond du palais ; les yeux sont petits et couverts d'une membrane ; leurs iris, de couleur orangée ; sur chaque côté de la tête, il y a quatre ouïes, dont les barbes sont très-déliées ; les membranes qui les recouvrent, se réunissent pour former une espece de voile qui s'étend sur la poitrine ; le corps est garni de très-petites écailles ; sa couleur est un mélange de roux, d'olivâtre et de blanchâtre ; de chaque côté, sur la longueur du dos, sont douze taches ou environ, en guise d'yeux, noires, avec un rebord blanchâtre. *Willughby* observe que ce poisson n'a qu'une seule paire de nageoires, savoir, les pectorales ; elles ont chacune dix à onze rayons. Cet Auteur ajoute qu'à l'opposé et au milieu de la poitrine, se trouvent deux épines courtes, réunies par des membranes, et qui semblent tenir lieu de nageoires abdominales : la nageoire dorsale s'étend tout le long du dos ; elle a soixante-dix-huit rayons qui dépassent leur membrane, en forme de dents de scie : la nageoire de l'anus est jaune, mouchetée de brun ; elle a quarante rayons, dont les deux premiers épineux ; elle se prolonge jusqu'à celle de la queue ; cette derniere est un peu arrondie.

GURANTHÉ-ENGERA. *Voyez à l'article* TEITÉ.

GUS. *Voyez* SSI.

GYNTEL. C'est la *linotte* de Strasbourg de M. *Brisson*. Le *gyntel* ne differe de notre *linotte* commune, que par les pieds qui sont rouges.

GYMNOTE, *Gymnotus*, Linn. Nom d'un genre de poissons apodes. *Voyez à l'article* POISSON.

GYPSE. *Gypsum*. Cette pierre que bien des Minéralogistes ont rangée parmi les terres calcaires, n'est qu'une terre endurcie et neutralisée, c'est-à-dire, le résultat d'une substance calcaire, comme dissoute, dépourvue de son gas et saturée par l'acide vitriolique, ensuite cristallisée. On trouve du *gypse* dans le Valais, dans les environs d'Aix en Provence, dans la Bourgogne, dans la vallée de la Charente, en Lorraine près de Luneville, dans le Dauphiné, no-

tamment dans l'Isle-de-France, aux environs de Paris, et principalement à Montmartre.

Le *gypse*, ainsi nommé, lorsqu'il est pur et plus ou moins transparent, est connu vulgairement sous le nom impropre de *talc ;* les ouvriers ne donnent le nom de *plâtre brut* qu'à celui qui est opaque et graveleux : il ne fait point effervescence avec les acides ; enfin, ils appellent *plâtre d'œuvre* le produit que donne le *gypse* lorsqu'il a été calciné : ces deux substances, le *gypse* et le *plâtre*, sont au fond les mêmes.

Il y a des *plâtres* et des *gypses* de plusieurs couleurs ; de blancs, de gris, de roussâtres, de rougeâtres, de jaunâtres ; cette sorte de pierre est plus ou moins cristallisée, quelquefois claire, quelquefois terne ; ses parties sont ou feuilletées ou rhomboïdales, ou en filets, brillantes intérieurement, mais en général toujours rudes au toucher. Le *gypse* est si tendre qu'on peut ou l'écraser sous les dents, ou l'égratigner avec les ongles, ou le diviser avec le couteau. La friabilité de cette pierre est telle qu'on ne peut guere la polir. Nous exposerons à la fin de cet article la plupart des propriétés du *gypse :* passons à l'histoire des différentes especes de cette pierre.

Le *gypse*, qui est proprement la Pierre a Platre ou Moilon de Platre, *Gypsum vulgare*, est composé de particules moitié sphériques ou grenelées, moitié oblongues, tellement unies et serrées entre elles, qu'on a de la peine à les discerner sans le secours de la loupe : ce *gypse* est comme sablonneux, ou ressemble à du grès tendre ; on en trouve qui se divise en morceaux irréguliers ou écailleux. Il ne prend point le poli, et ne devient point brillant par le frottement ; calciné en poudre, il fait un léger mouvement d'effervescence ou d'ébullition absorbante avec l'eau : on en trouve dans tous les environs de Paris. Le *plâtre* qu'on en fait, sert à enduire les murs, ou à cimenter les pierres dans les travaux grossiers.

Le Gypse en cristaux, *Crystallus gypsea*, est en cristaux qui sont assez ordinairement de forme rhomboïdale, dont les angles sont obtus : on l'appelle Sélénite, *Gypseo-selenites ;* c'est en quelque sorte le

plus pur des *gypses*. Ses particules sont feuilletées, souvent indéterminées, mais elles se cassent en rhomboïdes. On en trouve beaucoup en Sibérie et aux environs de Basle en Suisse, et de la montagne de Sombernon en Bourgogne ; il y est brillant, de la plus grande blancheur, et assez transparent. Il y a aussi le *gypse* cristallisé en crête de coq, à lames lenticulaires, larges et épaisses. On trouve beaucoup de ce *gypse* régulièrement cristallisé en forme lenticulaire, aux environs de Paris, à Montmartre, à la butte de Chaumont, Belleville, etc. Il y en a des morceaux d'un beau volume, propres pour l'instruction et pour l'ornement des Cabinets. *Consultez* la *Lettre de M. Passumot, Journal de Phys. Février 1787.* Nous avons reçu de la soufrière de Cathólica en Sicile, des cristaux de *gypse* lenticulaire, très-blancs, ou sans couleur, transparens, et infiniment plus gros que ceux des environs de Paris.

Le GYPSE FEUILLETÉ, *Gypsum lamellosum*, se calcine dans le feu, sans y pétiller sensiblement ; il est rarement opaque. Nous en avons trouvé dans les Pyrénées et sur le flanc des Alpes, qui n'avoit point de couleur ; il se divise en feuilles irrégulieres : il n'est pas rare d'en trouver des blocs lamelleux et traversés par des cristaux *gypseux* d'une figure pentagone. Celui des environs de Dax est écailleux comme le mica, et fait un petit bruit quand on le rompt, ou lorsqu'on le gratte avec la pointe d'un clou. Ses lames se levent par écailles irrégulieres, et il y en a de toutes les couleurs, quelquefois avec des pyrites cubiques. En général, les parties du *gypse* écailleux sont irrégulières ; celles du *gypse* feuilleté sont perpendiculaires, ou horizontales, ou obliques. Le beau *gypse* de Montmartre près de Paris, dont la cristallisation est cunéiforme ou en fer de lance, à base profondément entaillée, avec une ligne de suture au milieu de la cristallisation, est un beau *plâtre* transparent, feuilleté et jaunâtre : il est excellent pour lambrisser et modeler. Les Stucateurs en font un grand usage : on sait que les bustes, statues, et toutes les figures qui sont devenues si fort à la mode, sont faites avec le *plâtre* de Paris,

et qu'il ne faut pas confondre cette matiere avec le verre de Russie, appelé *glacies Mariæ*. Voyez MICA. C'est le véritable *miroir d'âne*, ou la *pierre spéculaire* proprement dite. Ce *gypse* se subdivise facilement en lames minces, à l'aide du tranchant d'un couteau; une de ces lamelles, exposée de champ au milieu de la flamme d'une chandelle, fume, pétille, devient blanche, opaque, et offre une infinité de plus petites feuilles : on diroit des feuillets d'un livre; le feu met ici à découvert l'ouvrage de la Nature, qui a formé cette cristallisation par superposition.

Le GYPSE STRIÉ, *Gypsum striatum*, est composé de parties filamenteuses, longues, plus ou moins opaques, friables, paralelles et perpendiculaires ou inclinées, semblables à des fils de soie brillans et satinés, étroitement unis les uns aux autres; quelquefois il est coloré. Bien des personnes le confondent abusivement avec l'*amiante*, avec l'*asbeste*, avec l'*alun de plume*, avec le *spath* strié ou à tissu ligneux; mais il en differe par sa nature et par ses propriétés. On trouve ce beau *gypse* en Chine, en Sibérie, à Falhun en Dalécarlie, en Espagne dans la montagne de Saint-Claude près de Compostelle, à Sombernon près de Vitteaux en Bourgogne, à Boudry dans le comté de Neufchâtel, en Savoie, et en Suisse dans le Canton de Soleure, aux environs d'Yverdun dans le Canton de Berne. Il s'en trouve dont les lames striées forment des rayons, alors on l'appelle *fleurs de gypse*.

Le GYPSE SOLIDE ou ALABASTRITE, *Pseudo-Alabastrum*, a l'apparence d'un marbre tendre et plus ou moins demi-transparent, souvent gras au toucher comme les pierres ollaires, mais sans particules fines ni brillantes en leur totalité : c'est le *faux-albâtre*. On en trouve beaucoup près de Lagny, à sept lieues de Paris. *Voyez* ALABASTRITE et ALBATRE. Le véritable *gypse* phosphorique est la *pierre de Bologne*, le *spath* vitreux et fusible, etc. *Voyez ces mots.*

Observations sur le GYPSE *et sur ses propriétés générales.*

Cette pierre, qui est rude et brillante dans l'endroit de la fracture, varie beaucoup pour la dureté,

pour la couleur et pour la figure des particules qui la composent. Si elle est pure, elle n'admet que peu ou point de poli, à moins qu'on ne la polisse à l'huile : elle ne fait aucun mouvement d'effervescence avec les acides, ne donne point d'étincelles avec le briquet ; elle ne durcit point dans le feu, mais elle y pétille, s'y calcine, devient d'un blanc opaque et s'y réduit en une poudre farineuse, appellée *plâtre*, qui détrempée avec une certaine quantité d'eau, devient une pâte ductile qui reçoit toutes sortes de formes ; cette pâte ne produit que peu ou point de chaleur ; elle donne une odeur d'œuf pourri, se seche en assez peu de temps, durcit en se séchant, et prend une consistance aussi ferme que celle des pierres tendres ou de la craie dure. Si le *plâtre* bien tamisé, ainsi gâché ou mêlé avec l'eau, a été jeté en moule, il produira une figure des plus régulieres, parce qu'il a la propriété d'éprouver une augmentation de volume en se séchant, au contraire des argiles, qui, loin de se renfler par l'action du feu, y éprouvent un retrait. Il faut observer que ce *plâtre* une fois noyé d'eau, n'est plus susceptible d'une nouvelle calcination : si on le fait calciner dans un creuset, il pétille, décrépite, et paroît bouillir comme de l'eau : il a alors la propriété de reluire un peu dans l'obscurité. Si on augmente le feu, il se liquéfie et paroît se vitrifier : on doit avoir soin de conserver dans des tonneaux bien secs le *plâtre* cuit, et de l'employer préférablement en été : le *plâtre* bien cuit est doux ou onctueux dans les doigts ; s'il est rude, et ne s'attache point aux doigts, alors il est mal cuit ; lorsqu'il est vieux, calciné et éventé, il prend difficilement de la consistance. Nous avons toujours remarqué que le *gypse*, se trouve en lits, (*strata*,) sous différentes formes et couleurs, communément sous des couches de pierres calcaires ou remplies de corps marins ; on y trouve rarement des corps métalliques en nature, mais dans l'état d'ochre ; souvent les environs sont des terrains glaiseux et pyriteux. En faut-il davantage pour présumer que l'acide vitriolique qui se rencontre dans ces terrains, venant à attaquer les matieres

calcaires ; aura produit une partie de la terre ou pierre neutralisée dont il est question, c'est-à-dire, le *gypse* ? Ajoutons qu'il n'est pas rare de voir des morceaux de *plâtre* qui participent en grande partie des propriétés générales et particulieres de la chaux. Ainsi, le *gypse* n'est point une pierre primitive. C'est un produit accidentellement formé ; et quand il fait effervescence, c'est une preuve qu'il n'est point pur, et qu'une partie de la pierre calcaire y est encore à nu, la saturation n'ayant pas été complete.

Nous venons de dire que les *gypses* se trouvent par couches dans le sein de la terre. Le *gypse* est communément adossé ou assis sur la pierre calcaire, et est surmonté de plusieurs couches de marne plus ou moins crayeuse. (Dans les pays quartzeux, où la zone calcaire n'existe point, on ne trouve que peu ou point de *plâtre* : de là vient la rareté de cette matiere en quantité d'endroits du Nord.) Prenons pour exemple la butte de Montmartre, qui fournit une grande partie du *plâtre* qui s'emploie dans les bâtimens de Paris. Observons en même temps que cette petite montagne présente plusieurs phénomenes dignes de l'attention des Naturalistes. Elle est placée au milieu d'un pays tout-à-fait calcaire, élevée d'environ quarante toises sur le niveau de la Seine à Paris ; si on jete l'œil sur une de ces grandes coupes verticales qu'on y a pratiquées du sommet jusqu'à la base, on y distingue un grand nombre de bancs posés les uns sur les autres, interrompus par une légere couche de matiere étrangere, argileuse, etc. Les bancs de *plâtre* ont différentes hauteurs ou plus ou moins d'épaisseur ; ils sont paralleles à l'horison, et l'on assure n'y avoir jamais trouvé de coquilles fossiles, quoique tous les environs de Paris en soient remplis, et ne soient pour ainsi dire formés que de leurs débris (*a*). Nous pouvons ce-

(*a*) Tous les faits persuadent que dans un temps bien antérieur à toutes les époques historiques, la mer couvroit entiérement les montagnes de nos environs, et a dû baigner, à une assez grande élévation, celles de la Sicile et de l'Italie, dans lesquelles on trouve des plâtres et des pierres calcaires.

pendant attester qu'on y trouve fréquemment des ossemens et vertebres d'animaux, et notamment du monde marin ou aquatique, qui ne sont point pétrifiés, mais qui sont déjà un peu altérés, et qui sont très-étroitement enveloppés dans la pierre; nous y avons même rencontré des ichtyolites, des noyaux et empreintes de cames marines, des empreintes de poisson, des dents; et dans les fentes des carrieres, des congélations d'un fort bel albâtre très-calcaire (*a*). Nous conservons des échantillons de ces

(*a*) M. *Guettard*, *Mémoires sur les Sciences et Arts*, *tom. 1*, *p. 1*, a décrit plusieurs ossemens trouvés dans les carrieres à *plâtre* des environs de Paris. Après avoir bien examiné une mâchoire mutilée, une vertebre, plusieurs côtes, et une omoplate, ce Naturaliste conclut que l'anatomie des animaux, et sur-tout celle des poissons, est si imparfaite, qu'il n'est presque pas possible de déterminer à quels animaux ces os fossiles ont appartenu; il conjecture cependant qu'on ne doit point les rapporter à des squelettes d'animaux terrestres, mais plutôt à des animaux aquatiques.

Nous certifions avoir observé que les coquilles, tant en nature qu'en empreinte, qu'on ramasse sur la montagne de Montmartre, et sur toutes les montagnes gypseuses de France, depuis Nogent jusqu'à Meulan, et de Paris à Aspremont, (Consultez l'*Atlas minéralogique* de MM. *Guettard* et *Monnet*), et qui nous ont paru marines, ne s'y trouvent que dans la pierre calcaire en couches, qui sert d'assise aux bancs de *gypse*, ou dans les couches de marne et de craie qui sont superposées sur les bancs de *plâtre*; les ossemens, tels que les dents, les vertebres, les côtes, les mâchoires et tous ceux qui ne sont pas de l'ordre à transsudation pierreuse, mais qui paroissent avoir appartenu à des animaux aquatiques, ne s'y rencontrent guere que dans les vraies couches de *plâtre*. Voilà donc une différence d'emplacement par rapport aux os formés par transsudation pierreuse, (ce sont les coquilles dont le propre est de recouvrir les tégumens) et par rapport à la charpente osseuse recouverte des tégumens. Les animaux de l'un et de l'autre ordre, ont vécu dans les mêmes eaux. M. de *Lamanon* croit, d'après ces faits, que les coquilles se détruisent dans le *gypse*, et que les ossemens à squelette intérieur s'y conservent, tandis que les coquilles se conservent dans les substances calcaires, et que les ossemens s'y détruisent. *Bianchini* dit avoir vu au bas de la plaine de la fameuse mine de soufre, à un mille de Pouzzol, une fosse remplie de soufre liquide, qui s'éleve par l'ébullition à dix ou douze pieds; il ajoute que cette matiere liquide consume la chair de tous les cadavres sans causer la moindre altération aux os. *Trans. philos. n.° 476.* On sait que l'acide du soufre est vitriolique, et le même qui se trouve naturalisé dans

divers morceaux dans notre Cabinet ; on trouve dans ces carrieres de la marne et du sablon de différentes teintes ; une couche de terre végétale en couvre le sommet et tous les endroits qui sont cultivés. Exploitées aujourd'hui à ciel ouvert, elles offrent des bancs suivis d'un *gypse* grossier, dont la cassure est grenue et parsemée de points brillans ; ces couches soutiennent quatre bancs d'un *gypse* opaque et cristallisé en colonnes prismatiques qui regnent en dessus : des fentes verticales de différens diametres, traversent l'épaisseur des couches ; les bancs inférieurs offrent du *gypse* cristallisé en chevilles placées debout à côté les unes des autres, brillantes dans leur fracture, ondées ou imitant dans leur marche ces raies ondoyantes qu'on voit sur quelques-unes de nos étoffes ; mais le *gypse* le plus beau, dans cette carriere, est en grands cristaux cunéiformes, groupés ordinairement plusieurs ensemble, et affectant différentes positions dans une couche de marne. *Consultez* maintenant l'*Analyse du gypse*, par M. *Lavoisier*, dans le *cinquieme volume des Savans étrangers*.

On a essayé, depuis quelques années, de fertiliser le trefle et les prairies artificielles, par le moyen du *plâtre* cuit, c'est-à-dire, calciné ; on en a vu d'assez bons effets.

GYRIN, *Gyrinus*. Nom générique donné à plusieurs especes d'insectes mis dans le rang des *Coléopteres*, c'est-à-dire, qui ont leurs ailes dans des étuis : ce sont des especes de scarabées sauteurs. On en trouve 1.° dans la scrophulaire ; 2.° dans les plantes

---

le *gypse*, pierre séléniteuse à base calcaire. Ne pourroit-on pas présumer que la pierre de la sélénite *gypseuse* étoit très-atténuée avant la combinaison, que la neutralisation s'en est facilement faite dans cet état ; mais que les ossemens en masse n'auront été que peu et légérement attaqués en leur surface ? D'ailleurs, n'y a-t-il point de différence de nature entre les ossemens à transsudation pierreuse et ceux à squelette intérieur ? l'acide ou gas méphitique y existe-t-il, et en mêmes proportions ? Le *gypse* se trouvant dans l'Isle-de-France, au milieu d'une zone pierreuse et calcaire dont les masses détachées servent à la construction de nos édifices, on l'emploie à les unir ou à les enduire. C'est un beau présent que la Nature a fait aux habitans de cette contrée.

potageres ; 3.° en terre ; 4.° dans la pulmonaire et la dentaire. *Voyez* SCARABÉE *et* COLÉOPTERE. M. *Deleuze* dit que les *gyrins* sont des *altises*, Voyez *ce mot ;* et que le nom de *gyrinus* donné à ces insectes dans les *Actes d'Upsal*, est employé par d'autres Naturalistes pour désigner un genre de scarabée qui nage sur l'eau. *Voyez* TOURNIQUET.

On donne aussi le nom latin *gyrinus* au TÉTARD. *Voyez à l'article* GRENOUILLE.

GYROLE. *Voyez* CHERVI.

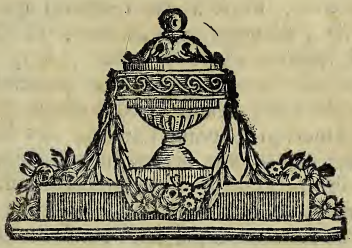

H

HABIT UNI. Fauvette de haie de la Jamaïque. *Voyez* à la suite de l'*article* FAUVETTE.

HACHES DE PIERRE. Les Lithologistes donnent ce nom à des pierres verdâtres, noires, grises, quelquefois tachetées ou bariolées de différentes nuances, d'une dureté assez considérable, ordinairement très-lisses, susceptibles de poli, opaques, pesantes, taillées en hache ou en coin, convexes dans leur longueur, et que l'on trouve en terre à quelques pieds de profondeur. En examinant la nature de ces *haches de pierre*, nous avons reconnu qu'il y en a en *petro-silex*, d'autres en *cos dur*, et d'autres en *basalte*, de petites et de grandes; il y en a qui pesent plus de deux livres. On prétend que ces *haches* ont dû jadis servir aux Indiens, aux Sauvages de l'Amérique, avant l'arrivée des Européens, pour couper et fendre divers matériaux, jusqu'au temps où ils ont connu les instrumens de fer. Ces *haches de pierre* se trouvent communément en Amérique; on en rencontre par-tout, à Saint-Domingue, à la surface de la terre ou à peu de profondeur. On ne peut voir ces instrumens des Sauvages, sans admirer combien l'homme, laissé à lui-même et sans secours, devient industrieux pour subvenir à ses besoins. Par quelle espece de révolution ces *haches de pierre* se rencontrent-elles quelquefois dans les fouilles qu'on fait en Europe? aurions-nous été réduits autrefois à la même nécessité, ou y auroit-il eu aussi des Sauvages dans nos climats? Les *haches de pierre* servoient aussi dans les combats; les Amazones en portoient à deux tranchans. Après leur mort, on les enfermoit dans leurs tombeaux. Ces *haches d'armes* étoient appelées *secures*, ainsi que celles d'airain dont on faisoit usage dans les sacrifices, pour assommer les victimes. *Voyez* maintenant *l'article* ARMES.

HACUB. Plante épineuse du Levant, dont les feuilles sont un peu semblables à celles de la *carline*. Elle pousse au printemps des rejetons tendres, que les Levantins mangent après les avoir fait cuire. Mais quand on les laisse croître, ils portent des têtes épineuses, qui donnent de petites fleurs rouges à fleurons soutenus par des embryons, qui deviennent autant de semences arrondies et nichées dans de petits trous pratiqués dans le calice commun de ces fleurons. M. *de Tournefort* a appelé cette plante *gundelia*, pour lui donner le nom de son ami et de son compagnon de voyage au Levant. Cette plante croît proche d'Alep, aux lieux rudes et secs ; sa racine qui est longue et grosse, est vomitive et laxative.

HŒMACATE, est l'*agate* rouge. *Voyez* AGATE.

HÆMACATE. Serpent d'Asie, qui est d'un rouge d'agate ; on le trouve en Hircanie, aujourd'hui Masonderan ou Tabarestan, vaste province de la Perse. Ce serpent est fort dangereux. Il est paré d'une superbe robe rayée, vermeille. On trouve aussi ce serpent au Japon. Il paroît être le même que le *corallin*. Voyez *ce mot*.

HÆMATITE. *Voyez ce mot* à l'*article* FER.

HAFLE. *Voyez* DOFIN.

HAI. *Voyez* HAUT.

HAIE. *Coluber Haje*, Linn. Ce serpent est du troisieme genre et se trouve en Egypte. Selon *Hasselquist*, lorsque ce reptile est irrité, il enfle sa gorge et son cou au point que leur grosseur égale quatre fois celle de son corps. Ce serpent, qui est très-grand, a le corps d'un noir foncé, avec des raies blanches situées obliquement ; ses écailles sont aussi de couleur blanche dans une de leurs moitiés : l'abdomen est recouvert par deux cents sept grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de cent neuf paires de petites plaques.

HAIE ou HAYE, *Sepes*, est une longue file de plants servant de clôture à un champ ou à un jardin. Ces plants sont composés d'ormes, de charmes, d'épine-blanche, d'aubepin, de frêne, de ronces. La haie est ou *vive*, ou *morte*, ou d'*appui ;* celle-ci a pris son nom de sa hauteur ; la *haie morte*, des échalas, fagots et

branches seches dont elle est faite ; la *haie vive*, de la nature de ses plants qui sont enracinés et vivaces.

Il est avantageux pour un cultivateur d'avoir des *haies*. M. *Duhamel* dit, dans son *Traité de la culture des terres*, *tom. 1*, *chap. 10* ; qu'une *haie vive* située entre deux terres labourées, qui n'aura qu'un pied d'épaisseur par le bas, et dix-huit pieds de longueur, donnera autant de bois qu'un taillis de même bois qui auroit dix-huit pieds en carré. Or, si de simples *haies* ont un mérite reconnu, celles qui seront plantées en arbres fruitiers, réuniront tous les avantages qu'on peut désirer ; enfin, elles seront utiles, agréables et économiques. *Consultez* les *Observat. agronomiques*, et le *Journal de Physique*, *etc. Avril 1775*.

HALALY. En termes de Chasseur, c'est le cri de victoire. *Voyez* à la suite de l'*article* CERF.

HALBOURG. *Voyez à l'article* HARENG.

HALE, *Solis æstus*. Qualité de l'atmosphere, qui est l'effet de trois causes combinées : 1.° le vent ; 2.° la chaleur ; 3.° la sécheresse. Le *hâle* a la propriété de sécher le linge et les plantes. Il noircit la peau de ceux qui y sont exposés.

HALEBRAND. *Voyez à l'article* CANARD SAUVAGE. Le *halebrand* de *Belon* est la *sarcelle commune*.

HALEINE, *Anhelitus*. Se dit de l'air que l'on respire par la bouche, et dont la force ou la durée dépend de la conformation du thorax, du volume des poumons et de leur dilatabilité. Ceux qui chantent, savent combien la conformation de la glotte, de la trachée-artere et des cornets du nez, contribue à rendre l'*haleine* ou la voix longue ou courte, grave ou aiguë, etc. *Voyez à l'article* HOMME.

HALEUR. *Voyez* TETTE-CHEVRE de la Jamaïque.

HALINATRON, *Halinatrum*. Est un sel alkali naturel que l'on rencontre par rayons ou par bandes sur la superficie intérieure des vieilles voûtes et contre les parois des vieux bâtimens : on le trouve aussi sur la superficie de certaines terres, mais il est alors fort impur. Ce sel a un goût lixiviel : il ne se cristallise point ; mais quand on le fait bouillir dans l'eau, il fume beaucoup : il contient ordinairement un peu d'alkali volatil qui se dissipe en vapeur.

HALIOTITES. Nom qu'on donne à un genre de coquilles univalves et fossiles : elles sont contournées en dedans ; mais elles ne sont pas turbinées sensiblement en dehors : elles sont ouvertes et ont une certaine ressemblance avec l'oreille humaine. Leur analogue vivant se nomme *oreille de mer*. Voyez *ce mot*.

HALLIER, *Dumetum*. Se dit d'un plant de buissons et d'arbrisseaux, parmi lesquels les lievres se sauvent pour éviter le chasseur.

HALOS. *Voyez* COURONNE DE COULEURS.

HALOS-ANTHOS. Bitume salin qui nage sur les eaux de certains fleuves, et dont les anciens ont parlé.

HALOSACHNÉ ou SEL D'ÉCUME, *Spuma maris*. Divers Naturalistes ont donné ce nom à une espece de sel marin qui se trouve quelquefois sur le bord de la mer, contre les rochers et les pierres : il ressemble à une écume salée et endurcie.

HALQUE. Par la description que nous en donne *Marmol*, *Liv. VII*, *chap. 1*, c'est une espece de *genevrier* du Levant. Son bois est fort usité en Afrique chez les Menuisiers et les Luthiers. On l'emploie aussi contre les maladies vénériennes. On estime celui que l'on appelle *sangu*.

HAMAC, *Lectu pensilis*. On voit dans les Cabinets de quelques Curieux cette sorte de lit portatif, qui est fort en usage en Afrique et Amérique. On le suspend entre deux arbres pour se garantir la nuit des bêtes farouches et des insectes. Les matelots s'en servent aussi sur les vaisseaux : celui qui y est couché, ne se ressent que peu ou point du mouvement oscillatoire que les vagues impriment au vaisseau. En quelques pays de l'Afrique, ce sont autant de litieres plates sur lesquelles on se fait porter. Aux Isles Françoises, les femmes de distinction reçoivent leurs visites couchées nonchalament dans un *hamac* suspendu au milieu de la chambre : une jeune Négresse, esclave, est occupée d'une main à balancer le *hamac*, et de l'autre à chasser les mouches qui pourroient incommoder sa maîtresse. La mollesse et le luxe sont de tous les pays. Les *hamacs* sont de différentes matieres ; les uns sont tissus d'écorces d'arbres entre-

lacées en forme de filets, les autres sont de coton : il y en a qui sont teints de différentes couleurs, même à l'aide des sucs de certains végétaux ; on y distingue quelquefois des figures allégoriques.

HAMBOUVREUX. C'est le *bouvreuil de Hambourg*, de M. *Brisson*. Le nom de *hambouvreux* donné à cet oiseau par M. *de Montbeillard*, exprime tout à la fois, le pays où il se trouve, et l'espece avec laquelle il a le plus de rapport. *Albin* n'ayant égard qu'à ses habitudes, lui a donné le nom de *grimpereau*. M. de *Montbeillard*, pour concilier les caracteres que sa conformation présente, et l'habitude qu'il a de grimper le long des arbres, l'a placé à la suite des *bouvreuils ; l'hambouvreux* est un peu plus gros que notre *bouvreuil ;* le dessus de la tête et du cou est d'un brun-rougeâtre et pourpre ; la gorge, brune ; le devant du cou, blanc et traversé par un demi-collier brun ; le reste du plumage inférieur est blanc, excepté la poitrine qui, de même que le plumage supérieur, est d'un brun-jaunâtre ; il y a deux taches blanches aux ailes ; la queue est foiblement étagée ; l'iris, jaune ; le bec, noir et conformé pour le genre d'alimens dont il fait usage ; il ne se nourrit que d'insectes.

HAMBRE. Arbre du Japon, d'une grandeur médiocre. Ses feuilles sont toujours vertes ; ses fleurs sont jaunes et inodores, mais purpurines intérieurement. Ses graines sont velues et jaunâtres. Les chevres et les moutons en mangent les feuilles avec avidité. Son bois sert à brûler. *Ephemer. natur. cur.*

HAMBURGE, *Cyprinus Carassius*, Linn. ; *Cyprinus pinnâ dorsi ossiculorum viginti, lineâ laterali rectâ ;* Arted. ; Gronov. ; *Cyprinus Hamburger ; Charax aut Karas ; Carassius*, Willughb. ; en Suede, *ruda ;* en Allemagne, *karass* ou *karaysche*. Poisson du genre du *Cyprin ;* il se trouve dans plusieurs étangs de l'Europe : il vit long-temps après qu'on l'a tiré de l'eau, et se conserve très-bien dans les viviers. Suivant *Willughby*, le *hamburge* a neuf pouces de long ; il ressemble à la breme, d'une part, et de l'autre à la carpe ; mais il est plus court et plus épais que la breme, et est bien plus large et plus mince que la carpe ; sa couleur est d'un jaune-doré,

mais moins brillante sur le ventre ; le dos est fort élevé, aminci en forme de tranchant ; il a la gueule petite et arrondie, les yeux petits et fort enfoncés : la nageoire dorsale a dix-huit à vingt rayons ; chacune des pectorales en a quinze ; les abdominales en ont neuf ; celles de l'anus huit ; celle de la queue, qui est un peu échancrée, en a vingt-deux ; dans chaque nageoire du dos et de l'anus, il y a un rayon dentelé de part et d'autre.

HAMMITES. Nom qu'on donne à des pierres grenelées, comme formées d'un amas de parties sablonneuses, etc. ovalaires et grosses comme la tête d'une bonne épingle. Des personnes les regardent comme un amas d'œufs de poisson, et les appellent *pierres ovaires*. Voyez AMMITE.

HAMMONITE, est selon quelques-uns, la petite *corne d'Ammon*, et selon d'autres, l'*ammite*. Voyez *ces mots*.

HAMSTER, *Hamsterus ;* en latin moderne, *Cricetus*. C'est le *porcellus frumentarius* de *Schwenkfeld ;* la *marmotte de Strasbourg*, de M. *Brisson*. Espece particuliere de gros rat des champs, des plus nuisibles, mais qui, heureusement, n'existe que dans quelques contrées : on l'a appelé, mal à propos, *marmotte de Strasbourg*, puisqu'il ne dort pas comme la *marmotte*, et qu'il ne se trouve point à Strasbourg.

Le *hamster* ressemble un peu au *rat d'eau* par la petitesse des yeux et la finesse du poil ; il lui ressemble aussi par ses parties intérieures ; mais sa queue est beaucoup plus courte que celle du rat d'eau : il a les yeux noirs et brillans ; deux dents incisives en avant de chaque mâchoire ; les pieds extrêmement courts ; les doigts armés d'ongles et garnis de petits durillons ou callosités en-dessous : son poil est ordinairement brun sur le dos et noir sous le ventre, parsemé de quelques taches blanches sous les oreilles, au museau et sur les côtés : on en voit qui sont tout noirs, et d'autres tout gris, variétés qui peuvent venir de l'âge seul.

Le *hamster* habite sous terre, comme le *campagnol*, le *mulot* et le *surmulot*, et paroît animé du même instinct que ces animaux : il a à peu près les mêmes

habitudes, sur-tout celle de ramasser des grains et d'en faire de gros magasins.

Le *hamster* n'habite pas indifféremment dans toutes sortes de climats ou de terrains. On ne le trouve ni dans les pays très-chauds, ni dans les pays très-froids. Comme il vit de grains, et qu'il demeure sous terre, une terre pierreuse, sablonneuse, argileuse lui convient aussi peu que les prés, les forêts, et les endroits bourbeux. Il lui faut un terrain aisé à creuser, qui néanmoins ait assez de consistance pour ne pas s'écrouler ; il choisit encore des contrées fertiles en toutes sortes de grains, pour n'être pas obligé de chercher sa nourriture au loin, étant peu propre à faire de longues courses. Les terres de Thuringe réunissant toutes ces qualités, les *hamsters* s'y trouvent en plus grande quantité que par-tout ailleurs. Ils se trouvent aussi dans quelques autres provinces de l'Allemagne, et ils y sont si communs, que leur fourrure est à très-bon marché, et si nuisibles, que dans quelques états on a mis leur tête à prix. La forme de leur terrier varie suivant leur âge, leur sexe et la qualité du terrain. Le mâle et la femelle se forment leur terrier chacun de leur côté ; celui du mâle a une ouverture oblique, qui sert d'entrée ; au bout de cette issue est un trou qui descend perpendiculairement jusqu'aux chambres ou aux caveaux du domicile ; l'entrée de celui de la femelle est construite de même, mais plus profondément, et au lieu d'un seul trou perpendiculaire, il y en a jusqu'à quatre, sept, huit, qui servent à donner une entrée et une sortie libres aux petits. A côté de ces trous perpendiculaires, à un ou deux pieds de distance, les *hamsters* des deux sexes creusent trois ou quatre caveaux particuliers, auxquels ils donnent la forme de voûte en-dessus et en-dessous ; dans l'un, ils se retirent avec leur famille, et dans les autres, ils font les provisions nécessaires pour leur subsistance. La profondeur des caveaux est très-différente ; un jeune *hamster*, dans la première année, ne donne qu'un pied de profondeur à son caveau ; un vieux le creuse souvent jusqu'à quatre ou cinq pieds. Le domicile entier, y compris toutes les communications et tous les caveaux, a

quelquefois

quelquefois huit à dix pieds de diamètre ; c'est par le trou oblique qui forme l'entrée du terrier, que l'animal exporte dehors les terres qu'il retire pour pratiquer ses caveaux ; aussi voit-on toujours à côté de l'entrée de leurs trous un petit monticule de terre ; c'est aussi par-là, à ce qu'il paroît, que l'air se communique et circule dans les caveaux.

Les *hamsters* font leurs provisions de grains à la fin d'Août ; lorsqu'ils trouvent des grains de blé secs et détachés de leurs épis, ils les emportent dans leurs abajoues, qui peuvent en contenir un quart de chopine ; d'autres fois ils ramassent le blé en épis, les pois et les féves avec leurs cosses, et ensuite, tout à leur aise, ils les épluchent et portent au dehors de leurs magasins les cosses et les déchets des épis. Les abajoues placées de chaque côté de l'intérieur de la bouche, sont deux poches membraneuses, lisses et luisantes en-dehors et parsemées en-dedans d'un grand nombre de glandes, qui distillent sans cesse une liqueur qui les tient souples et les rend capables de résister aux piqûres que des grains souvent roides et pointus peuvent y causer ; l'animal, rentré dans son terrier, les vide à l'aide de ses deux pieds de devant ; qu'il presse extérieurement contre ses joues. Un *hamster*, tant que ses poches sont remplies de provisions, peut être pris avec la main, sans qu'on risque d'être mordu, parce que dans cet état il n'a pas le mouvement des mâchoires libre. Au reste, la quantité de provisions qu'on trouve dans les terriers varie, suivant l'âge et le sexe de l'animal qui les habite ; les vieux *hamsters* amassent beaucoup plus de grains que les jeunes et les femelles. Les uns et les autres s'en servent, non pour s'en nourrir au fort de l'hiver, temps qu'ils passent à dormir et sans manger ; mais pour avoir de quoi vivre après leur réveil au printemps et pendant l'espace de temps qui précede leur engourdissement.

C'est à l'approche de l'hiver que le *hamster* se retire dans son terrier ; alors, il y reste tranquille, vivant de ses provisions, jusqu'à ce que le froid étant devenu plus sensible, il tombe dans un état d'engourdissement semblable au sommeil le plus profond. Quand,

après ce temps-là, on ouvre un terrier, on y voit le *hamster* mollement couché sur un lit de paille menue et très-douce : il a la tête retirée sous le ventre entre les deux jambes de devant : celles de derriere sont appuyées contre le museau ; les yeux sont fermés, et quand on veut écarter les paupieres, elles se referment à l'instant : les membres sont roides, et tout le corps est froid au toucher ; on ne remarque ni respiration ni le moindre signe de vie. Ce n'est qu'en disséquant le *hamster* dans cet état d'engourdissement, qu'on voit le cœur se contracter et se dilater ; mais par un mouvement si lent, qu'on peut à peine compter quinze pulsations dans une minute, au lieu qu'on en peut compter au moins cent cinquante par minute lorsque l'animal est éveillé. (M. *Sulzer* dit que cet animal étant irrité, le cœur lui bat cent quatre-vingts fois par minute.) La graisse est comme figée ; les intestins sont froids aussi, et paroissent insensibles à l'action de l'esprit de vin et même à l'huile de vitriol qu'on y verse. Quelque douloureuse que soit cette opération, l'animal se borne à ouvrir quelquefois la gueule, comme pour respirer ; son engourdissement est trop fort pour qu'il s'éveille entiérement.

Il paroît que la cause de l'engourdissement des *loirs*, des *lérots*, des *chauve-souris*, des *marmottes*, etc. dépend uniquement d'un certain degré de froid en hiver. Mais pour mettre le *hamster* dans cet état, l'expérience prouve qu'il faut encore qu'il soit sous terre, et que l'air extérieur n'ait aucun accès dans l'endroit où il s'est retiré ; en effet, enlevé de son terrier, soit de nuit, soit de jour, au plus fort de l'hiver et exposé à l'air, il se réveille bientôt, (ce qui prouve que la lumiere n'y a aucune part) ; enfermé dans une caisse remplie de terre et de paille, et exposé ainsi au froid qui glace l'eau, il ne dort point ; et si cette caisse qui renferme l'animal est mise à quatre ou cinq pieds sous terre, après qu'on a eu soin de bien battre le sol pour empêcher l'air d'y pénétrer, l'animal ne tardera pas à s'engourdir et à dormir.

C'est un spectacle curieux de voir passer un *hamster* de l'engourdissement au réveil. D'abord, la roideur

des membres cesse ; il respire profondément, et par de longs intervalles ; ses jambes s'agitent un peu ; il bâille, pousse des sons désagréables et semblables au râlement ; bientôt il ouvre les yeux ; il tâche de se mettre sur ses pieds ; mais tous ces mouvemens sont encore peu assurés et incertains comme ceux d'un homme ivre ; enfin, il parvient à se tenir sur ses jambes. Dans cette attitude, il reste tranquille comme pour se reconnoître ; peu à peu, il commence à marcher, à manger et à agir, comme il faisoit avant le temps de son sommeil.

Le caveau où la femelle fait ses petits ne contient point de provisions de grains, mais un nid de paille ou d'herbe. La fécondité de ces animaux, sur-tout dans les années humides, est prodigieuse ; ils ont deux à trois portées par an, et chacune est de cinq à six petits ; cette grande multiplication occasionne quelquefois la disette dans certains cantons, par la dévastation générale des blés. Ces animaux s'accouplent la premiere fois vers la fin du mois d'Avril, où les mâles se rendent dans les terriers des femelles, avec lesquelles ils ne restent cependant que peu de jours. S'il arrive que deux mâles, cherchant une femelle, se rencontrent dans le même trou, il se livre entr'eux un combat furieux qui, pour l'ordinaire, finit par la mort du plus foible. Le vainqueur s'empare de la femelle ; et ces animaux qui, dans tout autre temps, se persécutent et s'entre-tuent, déposent leur férocité naturelle pendant le peu de jours que durent leurs amours. Ils se défendent même réciproquement contre les agresseurs : quand on ouvre un terrier dans ce temps-là, et que la femelle s'apperçoit qu'on veut lui enlever son mâle, elle s'élance sur le ravisseur et lui fait souvent sentir la fureur de sa vengeance par des morsures profondes et douloureuses.

Ces animaux acquierent tout leur accroissement en fort peu de temps. A l'âge de quinze jours, ils essayent déjà de creuser la terre : peu après la mere les oblige de sortir du terrier ; de sorte qu'un mois ou six semaines après leur naissance, ils sont abandonnés à eux-mêmes. La mere montre en général fort peu de tendresse pour ses petits ; elle, qui dans le temps des amours,

défend si courageusement son mari, ne connoît plus que la fuite, quand sa famille est menacée de quelque danger, et qu'elle se sent poursuivie; elle s'enfonce en creusant plus avant la terre, ce qu'elle fait avec une promptitude étonnante.

La vie du *hamster* est partagée entre les soins de satisfaire aux besoins naturels et la fureur de se battre. Il paroît n'avoir d'autre passion que celle de la colere qui le porte à attaquer tout ce qui se trouve en son chemin, sans faire attention à la supériorité des forces de l'ennemi. Il est d'une férocité singuliere et d'un courage étonnant pour sa petitesse : ignorant absolument l'art de sauver sa vie en se retirant du combat, il se laisse plutôt assommer de coups de bâton, que de céder. S'il trouve le moyen de saisir la main d'un homme, il faut le tuer pour s'en débarrasser : un ennemi, quel qu'il soit, ne lui en impose point; la grandeur du cheval l'effraie aussi peu que l'adresse du chien. Ce dernier aime à lui donner la chasse : quand le *hamster* l'apperçoit de loin, il commence par vider ses poches, si par hasard il les a remplies de grains; ensuite il les enfle si prodigieusement, que la tête et le cou surpassent beaucoup en grosseur le reste du corps; enfin, il se redresse sur les jambes de derriere, et s'élance, dans cette attitude, sur l'ennemi; s'il l'atteint, il ne le quitte qu'après l'avoir tué ou avoir lui-même perdu la vie; mais le chien le prévient, pour l'ordinaire, en cherchant à le prendre par derriere et à l'étrangler. Cette fureur de se battre, fait que le *hamster* n'est en paix avec aucun des autres animaux : il fait la guerre même à ceux de son espece, sans en excepter les femelles. Quand deux *hamsters* se rencontrent, ils ne manquent jamais de s'attaquer réciproquement, jusqu'à ce que le plus foible succombe sous les coups du plus fort qui le dévore. On a observé que le combat entre un mâle et une femelle dure, pour l'ordinaire, plus long-temps que celui de mâle à mâle. Ils commencent par se donner la chasse et se mordre; ensuite chacun se retire de son côté, comme pour reprendre haleine : peu après ils se chargent de nouveau, et continuent à se fuir et à se battre, jusqu'à ce

que l'un ou l'autre succombe. Le vaincu sert toujours de repas au vainqueur.

Les fouines poursuivent vivement les *hamsters* et en détruisent un grand nombre; elles entrent dans leurs terriers et en prennent possession.

La maniere la plus ordinaire de leur faire utilement la chasse est de creuser leurs terriers; c'est un travail assez considérable à cause de leur profondeur et de leur étendue, et parce que les avenues en sont bouchées et recouvertes de terre; mais dans chaque domicile on trouve, en automme, environ deux boisseaux de bons grains, et on profite de la peau de ces animaux, dont on fait des fourrures.

HANCHOAN. Nom que l'on donne, au Brésil, à un oiseau de proie, qui paroît être le *busard roux* ou *caracara* du Brésil. Du temps de *Redi*, on en a vu un dans la ménagerie du Grand-Duc de Toscane. Les Portugais établis dans le Brésil, et les Naturels du pays, disent que la raclure des ongles et du bec de cet oiseau est un des meilleurs contre-poisons qui soient au monde; et que ses plumes, sa chair et ses os guérissent beaucoup de maladies. (Redi, *Observations sur diverses choses naturelles.*)

HANIPOU. Nom donné en Picardie, à la *petite bécassine*.

HANNEBANNE. *Voyez* JUSQUIAME.

HANNETON, *Scarabæus stridulus et arboreus vulgaris*. Insecte *coléoptere*, c'est-à-dire, qui a des fourreaux par-dessus les ailes. C'est, à proprement parler, une espece de *scarabée*, dont on distingue plusieurs especes.

Le HANNETON le plus ordinaire, ou *scarabée roux*, *Scarabæus vulgaris rufus, seu Melolontha*, Linn. est celui qui est appelé en Angleterre et en Zélande *meúnier*, en latin *molitor*; nom qu'on lui a donné, parce que cet insecte broie les feuilles des arbres comme si elles étoient moulues, ou parce que ses ailes paroissent couvertes d'une espece de poussiere farineuse. Cette espece de scarabée est grosse comme le petit doigt, longue d'un pouce, de couleur brune-roussâtre sur le dessus des ailes; mais la tête, le dessus du corselet et le ventre sont noirâtres; les bords du ventre ou des articulations sont tachetés de points blancs,

triangulaires ; le dessous du corselet, de la tête et de la poitrine est velu ; il a six pattes, dont quatre longues dépendent du corps, et deux courtes du corselet. La tête est ornée de deux cornes ou antennes houppées par le bout, que l'art a imitées pour en faire l'ornement ou agrément des robes des Dames, sous le nom de *soucis de hannetons*. Lorsque la houppe est longue et formée de sept feuillets, c'est un mâle ; si elle est courte et sans feuillets, c'est une femelle ; ils déplient tous ces houppes, lorsqu'ils prennent leur essor. Les antennes sont repliées sur les yeux, qui sont noirs. Il y a au bas de la bouche deux autres antennes petites et pointues : la levre supérieure est obtuse ; la queue est fort pointue et recourbée en bas : il a deux paires d'ailes, dont l'une est faite de pellicules, et l'autre qu'on appelle *élytre*, c'est-à-dire, fourreau ou étui de corne. La premiere paire d'ailes est pliée au-dessous de cette derniere, et ne paroît jamais que quand l'animal s'apprête pour s'envoler : les ailes de corne sont roussâtres, un peu transparentes, ornées chacune de quatre stries, couvertes d'une poussiere blanche qui s'essuie aisément. Ce *hanneton* se trouve par-tout. Son premier état est celui de ver hexapode à tête écailleuse. Quand il n'est que ver, il ronge les racines du froment ; devenu insecte volant, il mange les bourgeons de la vigne, les feuilles des arbres, et sur-tout celles du hêtre.

Le HANNETON DU POITOU a les fourreaux marqués de taches blanches, éparses çà et là : on l'appelle *scarabée peint*. On le voit au mois de Juillet. Le mâle a les antennes feuillées, et la femelle les a rondes : on le rencontre aussi sur les Dunes de la Hollande et de la Scanie. Dans l'état de ver, il ronge les racines des arbres et des plantes.

Le HANNETON DU ROSIER, est le même que le *scarabée des roses*, qui est de couleur de cuivre-verdâtre. *Voyez* à la suite du *mot* SCARABÉE.

Les Auteurs font mention d'une quatrieme espece de *hanneton*, d'un brun clair, dont le corselet est velu, qui a les fourreaux d'un jaune pâle, et trois lignes blanches en long : c'est le *scarabée lanugineux*

d'arbre. C'est en quelque sorte une petite espece du *hanneton* ordinaire ; elle est plus commune en Suede que par-tout ailleurs.

Les *hannetons* qui se nourrissent de feuilles et d'herbes, commencent à paroître avec les premieres chaleurs sur les arbres, particuliérement sur les noyers, d'où leur est venu le nom de *scarabée d'arbre*.

Accouplement et propagation des HANNETONS.

Les deux sexes restent long-temps attachés l'un à l'autre pendant l'accouplement. La femelle ayant été fécondée, creuse un trou dans la terre avec la pointe de sa queue ; elle s'y enfonce de la profondeur d'un demi-pied, et elle y pond un grand nombre d'œufs oblongs, d'un jaune clair. Ces œufs sont rangés les uns à côté des autres, mais sans aucune enveloppe terreuse. Après cette ponte, la mere sort de terre, elle se nourrit encore pendant quelque temps avec des feuilles d'arbres, et disparoît ensuite. Sur la fin de l'été, les œufs sont éclos, et il en est sorti de petits vers qui se nourrissent de gazon et de racines de toutes sortes de plantes en vigueur ; ils passent quelquefois deux années dans cet état de ver, quelquefois davantage : les Jardiniers et les Laboureurs les nomment alors *vers blancs* ou *mans*. Ces vers ou *larves* font périr les plantes dont ils rongent la racine ; aussi voit-on souvent, en arrachant de terre une plante flétrie ou desséchée, qu'elle a été rongée par un de ces vers. On en trouve quelquefois en si grande quantité, qu'ils désolent en peu de temps des potagers entiers et les prairies les mieux couvertes. En un mot, ce ver est le fléau des racines du froment, du seigle, des autres sortes de *gramens*, et de toutes les plantes qu'il rencontre dans sa route souterraine.

Description du ver ou larve du HANNETON, *sa métamorphose en* Scarabée, *et sa sortie de terre.*

A l'âge de trois ans, le ver du *hanneton* est au moins long d'un pouce et demi, et gros comme le

petit doigt ; il est pour la plupart du temps recoquillé ; la couleur de son corps est d'un blanc-jaunâtre, presque transparent. Tout le corps de ce ver, sur lequel on voit quelques poils, consiste, comme celui des chenilles, en douze segmens, sans compter la tête : le dernier est le plus grand, le plus gros, et paroît d'un gris-violet, parce qu'on y voit les excrémens à travers la peau. A chaque segment on apperçoit une couple de rides qui servent au ver à s'alonger et à s'avancer dans la terre, et sur tous les segmens s'étend une espece de bourrelet, dans lequel on apperçoit neuf points à miroirs. Ainsi, ce ver respire l'air par neuf trous (stigmates), qui répondent à autant de segmens : sous les trois premiers sont six pieds roussâtres, composés de cinq à six pieces articulées et un peu velues. La tête de ce ver est assez grande, aplatie, et d'un jaune luisant, munie d'une espece de tenaille dentelée, avec laquelle il coupe les matieres dont il fait sa nourriture : on remarque deux antennes derriere la tenaille.

Il n'arrive guere que ces vers, qui ont six pieds, sortent volontairement de la terre : si le soc de la charrue ou la bêche du Jardinier les font sortir au-dehors, ils ne tardent pas à y rentrer ; autrement ils deviennent bien vîte la proie des oiseaux ; les corbeaux et les cochons sont également friands de ces vers et des *hannetons* qui en proviennent. Le ver change de peau à mesure qu'il prend de l'accroissement ; il creuse une petite maisonnette pour pouvoir s'y dépouiller plus commodément ; cette cavité est dure et ronde comme une pilule. Après avoir quitté sa peau, le ver sort de sa caverne pour chercher sa nourriture ordinaire ; mais il ne peut butiner qu'en été, car dans l'hiver la gelée l'oblige à se resserrer, à s'enfoncer en terre à une plus grande profondeur, jusqu'à ce que la chaleur du printemps l'attire de nouveau vers la surface ; au reste, il faut une forte et longue gelée pour le faire périr.

Ce n'est guere que sur la fin de la quatrieme année, au mois de Mai, que la métamorphose de ce ver ou larve en *hanneton* arrive. Il suffit de fouiller la terre en cette saison pour en être convaincu ;

l'on y trouvera non-seulement des *hannetons* tout formés, mais aussi des vers à différens degrés de grandeur. Voici comment s'opere la métamorphose. Dans l'automne, le ver s'enfonce en terre, quelquefois à une brasse de profondeur, et s'y pratique une cavité lisse et commode. Sa demeure étant faite, il commence peu de temps après à se raccourcir, à s'épaissir, à se gonfler, et il quitte, avant la fin de l'automne, sa derniere peau de ver, pour prendre la forme de nymphe. D'abord, cette nymphe paroît jaunâtre, puis jaune, et enfin rougeâtre; et alors on commence à discerner l'apparence d'un *hanneton*. Si on irrite cette nymphe, on observe qu'elle a un mouvement sensible, et qu'elle peut se tourner d'elle-même : ordinairement elle ne conserve sa forme que jusqu'au commencement de Février. Alors on apperçoit distinctement un *hanneton* d'un blanc-jaunâtre, qui est d'abord mou, mais qui prend sa dureté et sa couleur naturelle au bout de dix à douze jours. Il reste encore trois mois en terre dans cet état de *hanneton* formé : voilà pourquoi ceux qui fouillent la terre dans cet intervalle, et y trouvent des *hannetons* parfaits, croient que ce sont des insectes de l'année derniere, qui s'étoient mis en terre seulement à cause de l'hiver.

Après que l'insecte a passé quatre ans dans la terre, la plus grande partie en forme de ver ou larve, il en sort enfin dans le courant du mois de Mai : c'est alors qu'on peut, sur-tout les soirs, les voir sortir de leurs anciennes demeures; et c'est aussi ce qui fait que pendant ce mois, principalement dans les années où il y a beaucoup de *hannetons*, on voit que les chemins et les sentiers, durcis par la sécheresse, sont tous criblés de trous.

Il faut observer qu'une extrême chaleur n'est pas moins pernicieuse aux *hannetons* qu'un grand froid; aussi, pendant les années chaudes, se tiennent-ils tranquillement sur les arbres à l'ombre du feuillage, qu'ils ne quittent que sur le soir, où ils s'élevent par essaims pour folâtrer dans les airs, et sont emportés par le vent d'une contrée à l'autre.

Selon les rigueurs des saisons et l'avancement de

l'état du ver en *hanneton*, on peut prédire l'année fertile ou stérile en *hannetons* à plaque rouge ou noire sur le cou ; car ils paroissent tour à tour de deux années l'une : ceux à plaque rouge paroissent dans les années impaires, et les autres à plaque noire dans les années paires. On n'en peut pas prédire autant des autres insectes qui naissent et périssent dans la même année. Au reste, la pointe de la partie postérieure du *hanneton* est mince et courte dans celui qui est à plaque rouge ; elle est plus grosse et plus longue dans les autres especes. *Consultez* les *Amusemens physiques sur les Insectes, par M.* Roesel.

Ravage que cause le HANNETON.

Le nombre des *hannetons* est si prodigieux, que leurs ennemis ne peuvent suffire pour les exterminer : le meilleur expédient pour diminuer le nombre de ces insectes, est de battre les arbres avec de longues perches, de balayer les *hannetons* en tas, et de les détruire ensuite : il y a quelques années qu'un certain canton de l'Irlande souffroit tant des *hannetons*, que les habitans se déterminerent à mettre le feu dans une forêt de plusieurs lieues d'étendue, pour couper la communication avec les cantons qui en étoient infestés. Nous le répétons, cet insecte ne vole guere pendant le jour : il se tient caché sous les feuilles ou du chêne, ou du figuier sauvage, ou du tilleul, ou du noyer, etc. Il semble y être assoupi jusqu'au coucher du soleil ; car l'aversion qu'a cet insecte pour le soleil et l'air libre et chaud, est très-grande. Alors ils se réunissent en troupes ; et avant de se mettre en route, ils déploient et alongent leurs houppes ; ils volent autour des haies en bourdonnant, et donnent brusquement contre tout ce qu'ils rencontrent, d'où vient le proverbe, *étourdi comme un hanneton*. Les *hannetons* se nourrissent de feuilles d'arbres, d'œufs de sauterelle, et deviennent à leur tour la proie des corbeaux, des pies. Les Fermiers n'entendent donc guere leurs intérêts lorsqu'ils mettent tout en œuvre pour exterminer ces oiseaux. Les poules même et les canards en dévorent dans

l'état de scarabée ou *hanneton*. Il s'en noie aussi une grande quantité dans l'eau. Les corneilles et les chiens en mangent beaucoup dans l'état de *vers* ou de *mans*, lors des labours du printemps et de l'été. On peut dire ici que si les individus périssent, la race subsiste. Quand les *hannetons* ont ravagé les feuilles des chênes et des arbres fruitiers, ces arbres meurent en partie, ou ne poussent l'année suivante leurs boutons que fort tard.

Les *hannetons* disparoissent au bout de deux mois, soit que ce soit là le terme de leur durée, ou que d'autres animaux en abregent le terme en les mangeant; mais avant de périr, ils pondent des œufs dont il se forme des larves plus connues sous le nom de vers blancs, qui au bout de quatre ans se métamorphosent.

Les *hannetons* des Indes, ou pour mieux dire, les *blattes*, sont un fléau pour les vaisseaux qui reviennent de ce pays. Ils jettent une puanteur insupportable lorsqu'on les écrase : ils mangent le biscuit dans les vaisseaux, et percent les coffres et les tonneaux; ce qui cause souvent la perte du vin et des autres liqueurs. *Voyez* RAVET.

Mademoiselle *Mérian* a vu sortir une espece de petit *hanneton* d'un petit insecte noir, qui se trouve sur la mille-feuille fleurie et l'oseille : elle a vu de petits œufs rouges sur les feuilles vertes du lis orangé, se métamorphoser en vers, de couleur de vermillon, puis en nymphes rouges, et enfin en *hannetons* rouges. Elle a fait les mêmes observations sur les feuilles d'aune, sur le bois pourri, sur la mélisse, sur l'œillet, la nielle, les feuilles du saule, etc. Elle a suivi la métamorphose de petits œufs qui se changeoient en vers, et qui, chacun suivant leur couleur différente, produisoient en dernier lieu des *hannetons* d'une couleur analogue : ces *hannetons* n'étoient probablement que des especes différentes de *scarabées*. Voyez *ce mot*.

Passons à l'étymologie du mot *hanneton*. Il paroît qu'il se dit par corruption pour *alleton*, du latin *altonans*, à cause du bruit qu'il fait avec ses ailes quand il vole. De là vient aussi que les Latins l'ont

appelé *scarabæus stridulus*, comme qui diroit *scarabée bourdonnant*.

On prétend que les ardoisieres de Glaris, et autres pierres du même pays, contiennent des *hannetons* pétrifiés ; mais ce ne sont que des empreintes de ces insectes.

HAN-TA-HAN, à la Chine, c'est l'*élan* ; Voyez *ce mot*.

HAPAYE ou HARPAYE. *Voyez* BUSARD.

HARDE, *Fulvarum ferarum grex*. Ce mot, qui ne paroît être qu'une corruption de *horde*, veut dire en termes de Vénerie, une *troupe* de cerfs ou d'autres bêtes fauves rassemblées. *Voyez à l'article* CERF.

HARDEAU ou BOURDAINE BLANCHE. *Voyez* VIORNE.

HARENG, *Halec*, Isid. ; *Harengus*, Rondel. ; *Clupea harengus*, Linn. ; *Clupea maxillâ inferiore longiore, maculis nigris carens*, Arted. ; Gronov. ; χαλχὶς, Arist. *aut Celerinus gallorum*, Belon ; en Suede, *still* ; (et la petite espece, *stromming* ou *stromling*) ; en Allemagne, *herring* ou *haring*. Ce poisson est du genre du *Clupe*. Les *harengs* sont des poissons de passage, remarquables et intéressans par l'ordre qu'ils observent, lorsque partis des contrées éloignées du Nord, ils descendent sur nos côtes pour aller jusque dans le Midi fournir presque au monde entier une nourriture abondante et saine.

Description du HARENG : *sa nourriture.*

Ce poisson de mer et de passage est semblable aux très-petites aloses ou aux très-grandes sardines : mais il n'a pas les côtés tachetés, ni les aiguillons des nageoires du ventre âpres au toucher, comme l'alose ; d'ailleurs il ne remonte point l'eau douce : son lieu natal est l'Océan. Il est long de neuf à dix pouces, et a environ deux pouces de largeur. *Rondelet* dit qu'il meurt dès qu'il est sorti de l'eau, ce qu'il attribue à la grandeur des ouvertures de ses ouïes. *Willughby* dit que ce fait a donné lieu à un adage anglois, qui signifie, *Aussi mort qu'un hareng* ; mais M. *Duhamel* dit que cela n'est vrai que pour les

harengs qu'on prend dans des filets où ils sont étouffés, ce qui arrive à beaucoup d'autres poissons ; il ajoute que les pêcheurs parquiers, qui les prennent avec des trubles, les voient souvent remuer dans leurs paniers, ou s'agiter dans leurs mains, en les ouvrant pour les *habiller*. La tête du *hareng* est comprimée par les côtés, un peu pointue ; l'ouverture de sa gueule est grande et tournée en haut ; la mâchoire inférieure dépasse la supérieure ; elle est hérissée, ainsi que la langue et le milieu du palais, de très-petites dents ; ses yeux sont grands, situés aux côtés de la tête, et l'iris est de couleur rougeâtre. Les couvercles des ouïes sont composés inférieurement de trois ou quatre lames osseuses, et de huit arêtes un peu courbées et jointes ensemble par une membrane ; l'extrémité de ces couvercles a ordinairement une belle tache d'un rouge doré ou violet, fort éclatante ; l'ouverture des ouïes est très-dilatée. Les écailles de ce poisson sont grandes à proportion du corps, arrondies, comme tuilées et faciles à détacher. Le ventre est aigu et garni d'une rangée d'écailles dentelées. Les lignes latérales sont à peine sensibles. Le dos est d'un bleu obscur, mais qui devient plus bleu au printemps : les côtés et le ventre sont d'un blanc d'argent ; tout le ventre, depuis les ouïes jusqu'à l'anus, est un peu resserré en maniere de carène aiguë ; au lieu que le dos est convexe : la nageoire dorsale occupe à peu près la moitié de la longueur du poisson ; elle a environ dix-sept rayons, dont le quatrieme et le cinquieme sont les plus longs : les nageoires de la poitrine sont, comme les autres inférieures, blanchâtres, et ont chacune dix-sept rayons, ainsi que celle de l'anus ; les abdominales neuf ; celle de la queue, qui est fourchue et grisâtre, en a dix-huit, dont les deux extérieurs sont simples, et les intermédiaires rameux à leur extrémité. On voit vers la base des nageoires, des écailles situées transversalement, et terminées en pointe. Ce poisson a trente-cinq côtes de chaque côté, et cinquante-six vertebres : il a la moëlle dorsale fort différente de celle des autres poissons ; elle n'est point divisée en parties égales, mais continue et sans interruption

comme chez l'homme et les quadrupedes. La chair du *hareng* est grasse, molle, de bon goût et de bon suc.

On voit par cette description du grand *hareng* commun, que le poisson nommé vulgairement *celerin* en françois, ou *harengade* à Marseille, est une grosse sardine; car on ne pêche point le vrai *hareng* dans la Méditerranée. La sardine du Nord est notre véritable *hareng*. Tous les *harengs* ne font des œufs qu'une fois l'année, c'est en été : ils sont plus estimés et meilleurs quand ils ont le corps plein d'œufs ou de laitance, comme tous les autres poissons. Le *hareng* multiplie beaucoup; il nage en troupes; sa nourriture ordinaire consiste en très-petits poissons, en vers de mer, et même en très-petits crabes.

Schoockius nomme le *hareng*, le *roi des poissons*, à raison de son excellence et de son utilité. Les Pêcheurs de Hambourg nomment le *hareng*, *poisson couronné*.

Endroits où l'on rencontre les HARENGS, *et leur séjour continuel au pôle du Nord.*

Le *grand hareng*, dit M. *Linnæus*, habite la mer Occidentale ou la Baltique : le petit, qui n'en differe que par la taille, habite la mer de Bothnie. La mer Glaciale, du côté de l'Asie, ne manque pas non plus de *harengs*. M. *Anderson* croit que le pays ordinaire de cette espece de poisson sont les abymes les plus reculés du Nord, et il se fonde sur ce que les glaces immenses de ce pays leur présentent une sûre retraite pour la conservation de leur frai, leur accroissement, et parce que les cétacées, leurs ennemis, qui ne peuvent respirer l'eau, et qui n'y pourroient pas vivre à cause des glaces, ne peuvent par conséquent leur nuire dans ces contrées. On prétend cependant que les *harengs* fraient aussi sur les côtes d'Angleterre; du moins ils arrivent pleins, et ils se vident longtemps avant qu'ils quittent ces côtes; d'autres soutiennent qu'ils disparoissent dès qu'ils ont jeté leur frai.

En quelque endroit que soit le premier domicile

des *harengs*, il paroît que leur principale station est entre la pointe d'Ecosse, la Norwége et le Danemarck. Il en part tous les ans des colonies et des peuplades qui enfilent à différentes reprises le canal de la Manche ; et après avoir rangé la Hollande, la Flandre, l'Angleterre et l'Irlande, ils viennent se jeter sur les côtes de Normandie. Jusqu'à présent on n'est allé au-devant d'eux que jusqu'aux isles de Shetland ou Hithland, du côté de Fayrhill et de Bocheness, où les Hollandois arrivent tous les ans vers la Saint-Jean avec leurs buyses et leurs barques : ils y tendent des filets entre deux buyses, qu'ils opposent directement à la colonne des *harengs* qui y passe alors en venant du Nord. Ils en prennent par ce moyen des quantités prodigieuses à la fois : ils les préparent sur le champ à leur façon, et les ramenent chez eux, d'où ils les distribuent dans toutes les contrées de l'Europe.

M. *Anderson* dit qu'on trouve dans les golfes de l'Islande, et même sous le pôle du Nord, les *harengs* les plus gras, les plus gros, et en si grande abondance, qu'il seroit aisé aux habitans de ces endroits d'établir en peu de temps un commerce des plus avantageux, s'ils étoient en plus grand nombre et plus habiles pour de pareilles entreprises. Il dit encore qu'il y a une espece de ces *harengs* qui a près de deux pieds de long, sur trois bons doigts de large ; et il présume que c'est le vrai *roi des harengs*, qu'on regarde communément comme le conducteur de leur troupe. En effet lorsque les pêcheurs en prennent un vivant, ils ont grand soin de le rejeter aussi-tôt dans la mer, persuadés que ce seroit commettre un crime que de détruire un poisson si utile. Ainsi ils lui font grace par reconnoissance ; mais il y a bien de l'apparence que ce prétendu roi est quelque poisson d'une autre espece, qui nage de compagnie avec un banc de *harengs*, et peut-être le précede. Suivant M. *Duhamel*, ce roi des *harengs* n'est autre chose qu'une *truite*, et c'est le *fario*.

Ruses des poissons et des autres animaux de mer, etc. auxquels les HARENGS *servent de nourriture.*

M. *Anderson* qui en remontant jusque sous le pôle, a rencontré des troupes de *harengs*, croit être fondé à dire, que par-tout où les grosses et petites especes d'animaux de mer se trouvent en abondance et fort grasses, on y trouve aussi nécessairement le *hareng* en quantité et dans sa plus grande délicatesse; parce que les très-petites especes attirent le *hareng* dont elles sont la nourriture, et que le *hareng* attire les grosses especes dont il est la pâture à son tour. Entre les grandes especes d'animaux de mer, le *chien marin*, le *marsouin*, et parmi les especes de baleines, celles que les peuples du Nord appellent *hareng-baleine* ou *nord-caper*, sont ceux qui mangent le plus de *harengs*. Lorsqu'on leur ouvre l'estomac, on le trouve toujours rempli de ces poissons. Le *nord-caper* se tient principalement aux environs de la derniere pointe du Nord de la Norwége, qu'on appelle *Cap du Nord*; c'est même de cet endroit qu'il a tiré son nom. La Nature conduit cet animal à choisir ce poste préférablement à tout autre, à cause des troupes prodigieuses de *harengs* qui côtoient la Norwége en descendant du Nord. M. *Anderson* ajoute que quand le *nord-caper* est tourmenté par la faim, il a l'adresse de rassembler les *harengs*, et de les chasser devant lui vers la côte. Lorsqu'il a amassé dans un endroit serré autant de *harengs* qu'il lui a été possible, il sait exciter, par un coup de queue donné à propos, un tourbillon très-rapide; en sorte que les *harengs* étourdis et comprimés entrent par tonneaux dans sa gueule qu'il tient ouverte en ce moment, en aspirant continuellement l'eau et l'air. Le *nord-caper* en fait de même à l'égard des maquereaux et des sardines.

Malgré la dépopulation que le *nord-caper* semble faire du *hareng*, à peine s'en apperçoit-on. La raison en est que le *hareng* multiplie d'une maniere prodigieuse, tandis que les monstres marins ne font qu'un ou tout au plus deux petits par an. D'ailleurs la plupart des cétacées sont réduits à une autre sorte de

de nourriture. C'est ainsi, par exemple, que la plus grande espece de baleine, dont le gosier est extrêmement étroit et la gueule embarrassée d'appendices appelées *barbes*, est réduite à manger de petits crabes et certains insectes aquatiques; d'autres mangent des *fucus*, etc.

Le *hareng* devient encore la proie des especes du *cabéliau* ou de la *morue*; ces poissons sont tellement avides du *hareng*, que quand les pêcheurs de Hambourg et de Groënland veulent en prendre du côté de Spitzberg, ils se servent souvent pour appât, au défaut d'un *hareng* frais et naturel, d'une figure de *hareng* faite en fer blanc: ce moyen leur réussit merveilleusement. Quelques-uns prétendent que nous ne devons l'arrivée des *harengs* sur nos côtes, qu'à la chasse qu'en font ces divers animaux pour se nourrir. La peur qu'ils ont de leurs persécuteurs, les oblige à se serrer ou à se cacher dans le gros de la troupe, qui ressemble par-là à une isle mouvante. Cette disposition favorise beaucoup les pêcheurs; car, pour peu qu'ils attrapent le fil de la colonne, ils en prennent autant que leurs filets en peuvent contenir. Il en est de même des crabes qui, étant chassés par quantité de poissons, se resserrent par troupes, et croyant se sauver, tombent tous à la fois dans les filets des pêcheurs.

Les pêcheurs ont remarqué que dès que les colonnes de *harengs* sortent des glaces, elles sont immédiatement attaquées par ces animaux qui les attendent à leur sortie, et qui en serrant de tous côtés ces colonnes épaisses, les chassent continuellement devant eux d'une mer et d'une côte à l'autre; les oiseaux de proie leur font aussi une guerre cruelle, mais ils n'ont point d'ennemi plus funeste à leur espece que les filets des Hollandois.

Marche et route annuelle des HARENGS.

Les goilands, les poules de mer, et quantité d'autres oiseaux maritimes qui voltigent au-dessus de la mer, ainsi que les cétacées et les poissons voraces, notamment les petits chiens de mer, font connoître aux

pêcheurs, en quel lieu sont les troupes de *harengs* ? ces animaux les poursuivent continuellement pour en faire leur proie, et observent tous leurs mouvemens. Un autre présage favorable pour les pêcheurs consiste en certaines taches d'une matiere onctueuse, qu'on nomme *graissin*, et qui flotte sur l'eau comme de l'huile, au-dessus des endroits où il y a beaucoup de *harengs*. Les *harengs* nagent par grandes troupes et aiment à fréquenter les bords de la mer : on les trouve quelquefois en si grand nombre, qu'ils semblent s'opposer et résister au passage des vaisseaux : dans ces momens, nous avons vu les Matelots en prendre quelquefois un bon nombre avec la pelle dont on se sert pour arroser les voiles des vaisseaux. Comme les écailles et les ouïes des *harengs* sont souvent noctiluques ou phosphoriques dans la mer, il ne doit pas paroître étonnant que la pêche en soit plus heureuse et plus abondante de nuit que de jour.

Suivant *Anderson*, la grande colonne de *harengs* sort du Nord peu après le commencement de l'année : son aile droite se détourne vers l'Occident, et tombe au mois de Mars vers l'Islande ; l'aile gauche s'étend vers l'Orient. Cette colonne se subdivise encore ; les uns vont par détachement au banc de Terre-Neuve ; d'autres, arrivés à une certaine hauteur, dirigent leur course vers la Norwége, et tombent en partie par le détroit du Sund dans la Mer Baltique, et l'autre partie va gagner la pointe du Nord de Jutland, défile le long de cette côte, et se réunit promptement par les Belts avec la colonne de la Mer Baltique, puis se subdivise de nouveau pour côtoyer le Holstein, le Texel, le Zuyderzée, etc. La colonne occidentale, qui est aujourd'hui la plus forte, et qui est toujours accompagnée de marsouins, de requins, de cabéliaux, etc. s'en va droit au Hithland et aux Orcades, où les pêcheurs Hollandois les attendent avec impatience, et de là vers l'Écosse où elle se partage : une partie fait le tour de l'Angleterre, va aux côtes des Frisons, des Zélandois, des Brabançons et des François ; l'autre partie va aux côtes d'Irlande ; puis elles se rejoignent dans la Manche (de là le *hareng* de canal), et après avoir fourni aux besoins de tous ces peuples,

il en résulte encore une colonne qui se jette dans l'Océan Atlantique ; c'est là qu'elle disparoît. (Avant le combat naval de Belle-Isle, les *harengs* étoient très-communs dans cette partie de la côte de Bretagne ; mais depuis cet événement ils ont presque entiérement disparu ; les merlus, qui y étoient fort rares, les y ont remplacés et sans doute chassés). Mais ce qui est admirable, c'est que toutes ces colonnes dispersées par troupes, et qu'on nomme *flots de harengs*, savent où se réunir pour former de nouveau deux seules colonnes d'une épaisseur énorme, et retourner dans leur patrie : on dit que l'une y arrive du côté de l'Orient, et l'autre du Septentrion.

Le temps du départ des *harengs* est également fixé ; ils quittent quelquefois nos côtes dès les mois de Juin et d'Août ; la route est prescrite et la marche réglée. Tous ces poissons partent ensemble ; aucun d'entr'eux ne s'écarte de la troupe, point de traîneurs, point de maraudeurs, point de déserteurs ; ils continuent de côte en côte leur marche jusqu'au terme marqué. Ce peuple est nombreux, et le passage est long : dès que le gros de l'armée est passé, il n'en paroît plus jusqu'à l'année suivante. On a cherché ce qui pouvoit inspirer aux *harengs* le goût de voyager, la police qu'ils observent dans leur route, et le désir de retourner dans leur patrie. Nos pêcheurs et ceux de Hollande ont remarqué qu'il naissoit en été, le long de la Manche, une multitude innombrable de certains vers qu'ils appellent *surfs*, et de petits poissons dont les *harengs* se nourrissent ; c'est une manne qu'ils viennent recueillir exactement. Quand ils ont tout enlevé durant l'été et l'automne, le long des parties Septentrionales de l'Europe, ils descendent vers le Midi où une nouvelle pâture les appelle : si ces nourritures manquent, les *harengs* vont chercher leur vie ailleurs ; le passage est plus prompt et la pêche moins bonne. Au reste, les *harengs* ne se mettent en route ou ne la terminent qu'après avoir frayé : ainsi, il paroît que l'appât des insectes ou des vers attire les *harengs* sur nos côtes, autant que la poursuite de leurs ennemis les y chasse. La même loi ou le même instinct appelle après eux leurs petits dès

qu'ils ont assez de force pour voyager ; et tous ceux qui échappent aux filets des pêcheurs, continuent promptement leur chemin pour remplir ailleurs le grand but de la Nature, c'est-à-dire, pour devenir peres des générations de l'année suivante, etc.

Si quelque chose est encore digne d'admiration dans la marche de ces animaux, c'est l'attention, dit-on, que ceux de la premiere rangée, qui marche en file et sert de signal aux autres, portent sur les mouvemens des *harengs royaux* leurs conducteurs : lorsque les *harengs* sortent du Nord, la colonne est incomparablement plus longue que large ; mais dès qu'elle entre dans une vaste mer, elle s'élargit au point d'avoir une étendue plus considérable que la longueur de la Grande-Bretagne et de l'Irlande ensemble. S'agit-il d'enfiler un canal, aussi-tôt la colonne ou le banc flottant s'alonge aux dépens de sa largeur, sans que la vîtesse de la marche en soit aucunement ralentie ; c'est ici sur-tout où les signaux et les mouvemens font un spectacle digne d'admiration et d'étonnement : c'est toujours *Anderson* qui parle ; nulle armée, si bien disciplinée qu'elle soit, ne les exécute avec autant d'harmonie et de précision. N'accordera-t-on au *hareng* que de l'instinct ? cet instinct est donc admirable. Ces individus ne sont-ils que des machines animées, subordonnées à la force d'une Nature bienfaisante ? Soit ; mais quelle satisfaction n'éprouve-t-on pas à contempler les soins qu'elle prodigue également à tout ce qui respire ! ... O Nature ! ô Providence ! ô Dieu !

Pêche des HARENGS *par différentes Nations.*

On prétend que la pêche de ce poisson a commencé en 1163. Nous avons déjà dit que pour cette expédition les Hollandois assemblent leurs buyses aux environs de Hithland, où arrive la seconde division des *harengs*. Leurs bâtimens sont quelquefois au nombre de douze à quinze cents ; ils mettent en mer, en tirant au Nord-Nord-Ouest, et ils jettent le premier filet près Fayrhill, la nuit du lendemain de la Saint-Jean 25 Juin, aussi-tôt après minuit. On ne

pêche que la nuit, parce qu'on reconnoît mieux le fil du banc des *harengs*, que l'on distingue clairement par le brillant de leurs yeux et de leurs écailles. Le jour on ne les distingue que par la noirceur de la mer et par l'agitation qu'ils excitent dans l'eau, en s'élevant souvent jusqu'à la surface, et en sautant même en l'air pour se soustraire à la voracité de leurs ennemis. D'ailleurs, pendant la nuit le poisson est attiré par la clarté des lanternes, qui le fait venir droit aux buyses, et l'empêche, en l'éblouissant, de discerner les filets. Les pêcheurs de sardines se servent fort utilement de ces mêmes manœuvres sur les côtes de Dalmatie. C'est ainsi qu'on les conduit à l'embuscade qu'on leur a tendue.

Les filets qui servent à la pêche des *harengs*, sont longs de mille à douze cents pas, et faits suivant l'Ordonnance pour le moins de bon chanvre, avec des mailles bien serrées, larges d'un pouce, afin que le poisson en s'approchant s'accroche aussi-tôt par les ouïes : ceux qu'on fait aujourd'hui sont presque tous tricotés, d'une espece de grosse soie de Perse ; ils durent au moins trois ans : on les teint en brun avec la fumée de copeaux de chêne, pour les rendre moins visibles dans l'eau.

Il n'est pas permis de jeter les filets en mer avant le 25 de Juin, parce que le poisson n'est pas encore arrivé à sa perfection, et qu'on ne sauroit le transporter loin sans qu'il se gâte. C'est en vertu d'une Ordonnance expresse et des placards publiés par les États et par la ville de Hambourg, que les Maîtres des buyses, les Pilotes et les Matelots prêtent serment, avant leur départ de Hollande et de Dantzig, de ne pas précipiter la pêche, et qu'ils le renouvellent à leur retour, pour attester que ni leur vaisseau, ni aucun autre de leur connoissance, n'a fait infraction à cette loi. En conséquence de ces sermens on expédie des certificats à chaque vaisseau destiné au transport des nouveaux *harengs*, pour empêcher la fraude et pour maintenir le crédit de ce commerce.

Depuis le 25 Juin jusqu'au 15 Juillet on met tout le *hareng* qu'on prend, pêle-mêle dans des tonneaux qu'on délivre à mesure à certains bâtimens bons voi-

liers, qu'on appelle *chasseurs*, qui les transportent promptement en Hollande, où le premier *hareng* qui arrive porte aussi le nom de *hareng chasseur*. Quant au poisson qu'on pêche après le 15 Juillet, aussi-tôt qu'il est à bord des buyses, et qu'on lui a ôté les ouïes, on a grand soin d'en faire trois classes; savoir, le *hareng vierge*, le *hareng plein* et le *hareng vide*. On sale chaque espece à part, et on la met dans des tonneaux particuliers. Le *hareng vierge* est celui qui est prêt à frayer; il est fort délicat. Le *hareng plein* est celui qui est rempli de laites ou d'œufs, c'est-à-dire, qui est dans son état de perfection; c'est aussi le plus recherché. Le *hareng vide* est celui qui a frayé, et qui est un peu coriace; il se conserve bien moins, et c'est le moins estimé. Ces deux dernieres especes de *harengs* forment la charge ordinaire des buyses qui partent à mesure qu'elles sont remplies, ou quand la pêche est finie. On a nommé *hareng gai* celui qu'on prend dans la saison où ces poissons n'ont ni œufs ni laite. Peut-être ce nom leur vient-il de ce qu'ils sont alors plus vifs et plus agiles que dans le temps où ils sont pleins. Quelques-uns appellent *harengs-halbourgs*, et *harengs-marchais* (bons à mettre en vente au marché), ceux qui restent dans nos mers, après que les autres les ont quittées pour retourner au Nord: ils sont vides, et déjà ils sont rétablis de la maladie du frai; peut-être ne sont-ils que des *harengs gais*. On nomme, en quelques endroits, *harengs boussards* ou *à la bourse*, ceux de ces poissons qui ont commencé à frayer, et qui achevent de se vider de leurs œufs ou de leur laite, lorsqu'on les met dans le sel; comme le peu d'œufs ou de laite qui peut leur rester dans le corps, se durcit et se racornit après la salaison, on leur donne alors le nom de *harengs cornés*.

La pêche du côté de la Norwége a beaucoup diminué depuis l'an 1560, temps auquel le commerce du *hareng* étoit très-florissant, sur-tout à Berghen où il y avoit pour cette pêche un comptoir établi sous le nom de *Confrérie de Berghen* ou *de Scandinavie*. Jusqu'à ce temps plusieurs milliers de vaisseaux de Danemarck, d'Allemagne, de Hollande, d'An-

gleterre et de France, avoient coutume d'aller tous les ans chercher sur les côtes de Scandinavie les provisions de l'Europe; mais le gros banc de *harengs* a pris une autre route vers le Hithland, et du côté de l'Ecosse. Quand les pêcheurs Ecossois ont fait leur coup sur le *hareng*, ceux de Dumbar, de France, du Brabant, et même des buyses Hollandoises réquipées une seconde fois, vont au-devant de ce poisson près les bancs, les baies, par où doivent passer les colonnes, et ils en font encore une capture considérable. On voit que ce n'est qu'à raison de leur nombre, qu'une certaine quantité de *harengs* se sauvent de la conjuration formée contre eux par les habitans de la terre, de la mer et des airs.

Toute la côte de la Suede et de la Finlande, etc. fournit un mauvais *hareng*, à l'exception de la petite espece qui se trouve dans le golfe Bothnique, et qui est d'un goût exquis. Le *hareng* de la mer Baltique et du Holstein se pêche vers l'équinoxe du printemps. Une chose assez singuliere, c'est que dans les mois de Décembre, Janvier et Février, on pêche du *hareng* auprès du Caire en Egypte, et qu'on n'en voit ni à Rosette, ni à Damiette, ni dans la Méditerranée.

Préparation et destination du HARENG.

Les Hollandois, parmi lesquels la seule pêche du *hareng* nourrit ordinairement plus de cent mille personnes, et en enrichit un assez grand nombre, les Hollandois, dis-je, avant que de transporter plus loin le *hareng* de leur pêche, le salent de nouveau.

Le meilleur *hareng* que l'on connoisse à Hambourg, et qu'on envoie dans l'Empire, est celui qui vient de Hollande; mais avant cette derniere destination, les Jurés-Emballeurs de Hambourg le salent et l'encaquent encore une fois à la façon Hollandoise, puis ils en font, sous serment, une estimation qu'ils marquent sur les tonneaux.

Si le *hareng* de Hollande est d'un goût infiniment plus délicieux que celui des *harengs* pris et préparés par d'autres nations, c'est que les pêcheurs Hollandois

prennent des soins et des précautions particulieres; ils lui coupent les ouïes à mesure qu'ils le prennent, et l'ayant préparé avec attention, ils ne manquent jamais de serrer tout ce qu'ils ont pris dans une nuit avant la chute du jour. Les tonneaux dans lesquels ils encaquent leurs *harengs*, sont de bois de chêne, et ils les y arrangent avec beaucoup d'ordre dans des couches de gros sel d'Espagne ou de Portugal. Les tonneaux dont les Norwégiens se servent, sont de bois de sapin, ce qui communique un mauvais goût au poisson; d'ailleurs ils le salent trop ou trop peu, et l'encaquent mal dans les tonneaux. De plus, le *hareng* de leur pêche est moins gras que celui du Hithland; il est même défendu dans les Provinces-Unies, par un Edit de 1720, de pêcher aucun *hareng* entre les rochers de Norwége, ou d'en acheter des gens de ces pays, sous peine de confiscation de la marchandise, et de trois cents florins d'amende.

L'Angleterre a fait de grands efforts pour faire fleurir en Ecosse le commerce du *hareng*; mais les Ecossois se sont avisés de pêcher ce poisson avant sa perfection; d'ailleurs, ils n'en font la pêche qu'avec de petites chaloupes, en côtoyant la terre : ils sont même dans l'usage de ne point préparer leur poisson sur le champ : ils attendent pour cela que leurs chaloupes en soient remplies. Cette façon lente de le préparer ôte au poisson sa délicatesse naturelle, et la faculté de se conserver. Les habitans d'Yarmouth se contentent d'en pêcher aussi cinquante mille tonneaux ou environ, dont ils font leur *hareng* rouge ou enfumé. Depuis quelques années, et par les conseils du Prince de Galles *Frédéric*, on a encouragé la pêche des *harengs* en Angleterre, par une prime que le Parlement y a mise. Il y a actuellement trente chaloupes Angloises qui vont aux mers voisines des Isles Orcades pour cette pêche. Les Hollandois y en envoient jusqu'à cent, dit M. *de Haller*.

Les Flamands, qui étoient autrefois de grands pêcheurs, ont inventé les premiers la meilleure façon de préparer et de saler le *hareng*; mais trop voisins d'un peuple industrieux, avide de gain et jaloux de son commerce, ils ont été bannis de la mer.

Il n'y a pas long-temps qu'on disoit *hareng de Flandres*, aujourd'hui on dit *hareng de Hollande*. Nous disons que l'usage d'encaquer les *harengs* n'est guere connu que depuis trois cents soixante-dix ans ou environ : quelques historiens fixent l'époque de cette simple et utile invention à l'an 1397, et d'autres à 1416 ; l'inventeur s'appeloit *Guillaume Benckels* ou *Beukelings*, natif de Bieruliet dans la Flandre Hollandoise. Le souvenir de son nom devint par la suite si recommandable, que l'Empereur Charles-Quint et la reine de Hongrie sa sœur, allerent en 1536 en personne voir son tombeau à Bieruliet, comme pour témoigner leur reconnoissance d'une découverte si avantageuse à leurs sujets de Hollande. M. *de Voltaire* dit que la pêche du *hareng* et l'art de le saler, ne paroissent pas un objet bien important dans l'histoire du monde ; c'est là cependant, ajoute-t-il, le fondement de la grandeur d'Amsterdam en particulier, et même ce qui a fait d'un pays autrefois méprisé et stérile, une puissance riche et respectable. Dès l'an 1610, le Chevalier *Walter Raleigh* donna un compte qui n'a pas été démenti par le Grand Pensionnaire *de With*, du commerce que la Hollande faisoit en Russie, en Allemagne, en Flandres et en France, des *harengs* pêchés sur les côtes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande ; ce compte monte pour une année, à 2,659,000 livres sterlings. Le commerce de la *harengaison* est actuellement beaucoup plus profitable encore aux Hollandois.

Tout le *hareng* que les Hollandois prennent par un second équipement, ainsi que les François et les habitans de Galles, etc. est mangé frais en partie : le reste, qui va à plusieurs milliers de tonneaux, est salé et encaqué en *vrack* ; c'est celui qu'on envoie en Espagne et dans la Méditerranée sous le faux nom de *hareng de Hollande*. Ce sont sur-tout les Négocians de Devonshire et de Cornwal qui savent le préparer en le pressant d'une façon particuliere, et qui en envoient la plus grande quantité à Cadix, à Lisbonne, à Venise, à Livourne, et jusqu'en Afrique. C'est vers la fin de Septembre jusqu'en Novembre, que se fait, dans la Manche, la pêche du *hareng*.

M. *Anderson* dit que sur les côtes d'Yarmouth on vide et on coupe les ouïes au *hareng*, dès qu'on en a amené une barque à terre ; voilà le *hareng* habillé : ensuite on le met dans des tonneaux avec du sel d'Espagne ; au bout de seize ou vingt-quatre heures on l'ôte des tonneaux ; en cet état, c'est le *hareng braillé* : puis on le lave bien avec de l'eau fraîche, et on le suspend, embroché par la tête, à des baguettes posées sur des lattes dans des cabanes faites exprès pour cet usage : on fait ensuite du feu avec du bois fendu bien menu, qu'on rallume toutes les quatre heures, ayant grand soin de fermer les cabanes pour y enfermer la fumée, et la faire recevoir par les poissons, qui ne doivent pas se toucher entr'eux. On y laisse pendant six semaines celui qui doit être envoyé hors du Royaume, et on l'empaquete bien pour l'envoi. Tel est, dit M. *Anderson*, le principal secret pour bien *saurer* ou *enfumer le hareng*. On prétend que ce fut un Normand des environs de Dieppe, qui imagina, il y a plusieurs siecles, cette préparation, et qu'il y a encore aujourd'hui des descendans de ce premier *Saurisseur*, qui jouissent d'une telle réputation sur ce point, qu'ils vont à Dunkerque, à Calais, à Boulogne, et à plus forte raison à Dieppe, exercer leur métier. Nous citons cette anecdote, comme pour rendre hommage à la mémoire d'un homme qui a été très-utile à sa patrie. Suivant M. *Duhamel*, c'est un spectacle assez singulier pour les personnes qui entrent la nuit dans une étuve à *harengs saurs*, où les feux sont éteints ; car non-seulement tous les poissons sont lumineux, mais même toutes les gouttes qui en découlent semblent être des gouttes de feu.

Les Islandois prennent encore aujourd'hui des quantités prodigieuses de petits *harengs*, qu'ils entassent comme vivans sur le bord de la mer, et qu'ils partagent ensuite entr'eux. Dans la Bothnie Occidentale, on met le *hareng* dans de grands tonneaux avec beaucoup de sel, et après l'avoir bien remué avec un bâton, on le laisse dans le sel pendant vingt-quatre heures, jusqu'à ce que le sang soit sorti, et que le poisson se roidisse : on l'ôte le len-

demain, et on l'empaquete bien dans de petits tonneaux de toutes sortes de grandeurs : on le débite, soit dans le pays même, soit dans le voisinage. On choisissoit autrefois les plus petits, et après les avoir salés, on les faisoit sécher au four pour les envoyer en présent dans les pays étrangers : c'étoit dans certains cantons, un régal aussi délicieux que le *raff* ou *rekel* du Nord. La bonté de ce poisson se perd sur nos côtes, et d'ailleurs on n'y a pas la bonne façon de le saler et préparer pour le transport, comme les Hollandois : ce qui fait qu'on le mange frais, ou tout au plus qu'on l'enfume pour en faire une marchandise un peu durable. On estime assez cette préparation, dont la maniere est rapportée dans les *Annales de Breslaw*, *Avril* 1720. Dans tous les pays ou côtes à *harengs*, on est obligé d'enfumer ceux de ces poissons qui sont maigres et coriaces; tels sont les *harengs* de Lubeck, de Prusse et de Dantzig. Les Hollandois font encore beaucoup de *harengs saurs* ou enfumés, avec ce poisson qui, étant poursuivi par l'épaulard et le marsouin, vient souvent jusques dans l'Y Grec, devant la ville d'Amsterdam. On le prépare en Novembre et en Décembre : il est très-gras et d'un goût exquis ; mais on le consomme dans le pays ; car il seroit difficile de le transporter bien loin à cause de l'abondance de sa graisse. L'on envoie le *hareng fumé* le plus maigre, à Hambourg, à Brême, et de là plus loin dans l'Empire.

Le *hareng* fréquente aussi les côtes de l'Amérique Septentrionale ; mais on y en voit beaucoup moins qu'en Europe ; il ne va pas plus loin que les fleuves de la Caroline. Ces *harengs* seroient-ils les mêmes que ceux que l'on voit disparoître dans l'Océan Atlantique, ou simplement un détachement de la grande troupe Septentrionale, qui, venant sur les côtes de Groënland, s'écarte sur les côtes du Nord-Ouest de l'Amérique, au lieu de tirer au Sud-Est avec les autres ?

A l'égard des *harengs* d'Amboine et de Banda, que l'on y sale et qu'on y enfume, ce ne sont point des *harengs*, mais des poissons qui leur ressemblent beaucoup. Il n'en est pas de même du *hareng* qui se trouve au Cap de Bonne-Espérance : on l'y voit par troupes

très-semblables à nos *harengs* d'Europe : on prétend que, poursuivis par des poissons voraces, ils remontent que quefois dans les rivieres où ils se nourrissent d'herbes, de charognes, etc. Les Esclaves Negres en prennent très-souvent au filet : ils les laissent quelques jours dans la saumure avant de les manger.

Il est étonnant que les Européens, et particuliérement les Hollandois, n'aient encore pu trouver la véritable maniere de saler le *hareng* au point qu'il se conserve assez pour l'envoyer dans nos Colonies, où il seroit d'un usage infini et très-précieux. Tous ceux qu'on y a envoyés jusqu'ici ont été gâtés avant que d'arriver ; mais on en a transporté avec succès dans le Levant.

Le *hareng* frais se nomme *hareng-blanc* : c'est celui que les Chasse-marées transportent sur le champ aux endroits où s'en doit faire la consommation : il est d'une chair blanche et d'un bon goût : il convient à bien des tempéramens. Celui qui est salé et encaqué, se nomme *blanc salé*, il est assez mal-sain ; il ne convient qu'à des estomacs robustes : celui qui est nouvellement salé et non encaqué, se nomme *hareng peck* ; en Hollande, *pechel haring* ; il est gras, moins malfaisant, et moins délicat que le *hareng* frais. Quant au *hareng saur*, *enfumé* ou *soret*, il est pernicieux, quoique le menu peuple l'appelle *appétit* ou *rouge salé*, ou *craquelin* ; c'est le *bocking* des Hollandois ; il est sec, dur et très-difficile à digérer. En 1764, un Epicier de Paris annonça aux habitans de cette Capitale une espece de poisson d'un goût fort exquis, et qu'il distribuoit (sous le nom de *frigard*) à quatre sous la piece. Ce poisson qui lui venoit des côtes de Flandres, en très-petits barils, n'étoit qu'un *hareng* cuit dans une sorte de court-bouillon aromatisé par la sauge, le laurier, le thym, etc. Le *hareng* est apéritif. La saumure de ce poisson convient pour détérger les ulceres fétides : elle arrête les progrès de la gangrene. On en fait entrer dans les lavemens pour la sciatique. *Voyez* GARUM.

On voit dans quelques Cabinets, des pierres schisteuses ou marneuses chargées d'empreintes de *hareng*. A l'égard du *hareng* de Lipare, *Voyez* LIPARIS.

HARENG de la Chine, *Clupea Sinensia*, Linn. Poisson du genre du *Clupe ;* il se trouve dans la mer voisine de la Chine ; il ressemble beaucoup au *hareng* ordinaire, mais il est bien plus large ; les mâchoires sont dépourvues de dents ; la nageoire dorsale, les pectorales, et celle de l'anus, ont chacune seize rayons ; les abdominales, chacune huit ; le rayon extérieur de la membrane des ouïes est comme tronqué.

HARENG des Tropiques, *Clupea Tropica*, Linn. Cette espece est aussi du genre du *Clupe :* on le trouve auprès de l'Isle de l'Ascension ; le dessus de sa tête est incliné en avant ; les yeux sont situés près de la gueule ; cette derniere partie est ample ; la mâchoire inférieure dépasse la supérieure ; les dents sont disposées sur une seule rangée ; les opercules des ouïes couverts d'écailles ; le corps est comprimé, large, dentelé en-dessous, et blanchâtre ; les lignes latérales sont droites ; la nageoire dorsale est très-longue, elle a vingt-six rayons ; les pectorales en ont dix-sept ; les abdominales six ; celle de l'anus en a seize ; celle de la queue est en forme de coin, *Clupea caudâ cuneiformi*, Osbeck Itin. 300.

HARENGADE, *Voyez* CELERIN. On donne aussi le nom de *harengade* ou celui de *harenguiere* à une espece de *manet* dont on se sert quelquefois pour la pêche des *harengs*.

HARFANG, *pl. enl. 458.* C'est le *chat-huant blanc* de la baie d'Hudson, de M. *Brisson ;* le *grand hibou blanc* d'*Edwards*. Cet oiseau, que les Suédois appellent *hurfang*, se trouve dans les terres Septentrionales des deux Continens ; c'est la plus grande des *chouettes* connues ; il est encore plus grand et plus gros que le *grand duc :* son plumage est d'un blanc éclatant, moucheté de noir sur le corps : son bec est crochu comme celui de l'épervier, il est noir et percé de larges ouvertures ou narines ; il est de plus presque entiérement recouvert de plumes roides, plantées dans la base du bec ; ses jambes et ses pieds sont noirs et couverts de plumes blanches. Cet oiseau se plaît dans les pays froids : en Amérique, il voyage quelquefois vers les provinces Méridionales, car on en a trouvé à la Louisiane. On assure que dans la baie

d'Hudson il chasse en plein jour les perdrix blanches ou *lagopèdes*.

HARICOT, *Phaseolus*. Le nom de *haricot* est commun à la plante et au fruit qu'elle produit; pour distinguer cependant la gousse qu'on mange en vert d'avec le grain lorsqu'il est séparé de sa gousse, on dit *haricot vert* et *haricot blanc*; et lorsque le grain est sec, on dit *fève de haricot*.

Le *haricot* commun, *Phaseolus vulgaris*, Lob. Icon. 59; Linn. 1016; (en allemand, *welsche bohnen*; en anglois, *french beans*, *kidney beans*; en italien, *fagiuolo*;) est universellement connu, et il s'en fait une grande consommation en tout pays. La feuille de cette plante annuelle est uniforme dans toutes les especes de ce pays-ci; elle est divisée en trois parties presque égales. Ses fleurs sont sans odeur, de forme irréguliere, et du nombre des fleurs légumineuses ou papilionacées; elles sont blanches ou purpurines suivant l'espece, et sortent des aisselles des feuilles par bouquets de quatre, six, huit ou dix, placées de deux en deux par échelon, le long du rameau où elles tiennent; la tige est déliée, et ne se soutient qu'en s'accrochant aux tiges voisines à défaut d'autres appuis. A la fleur succede la gousse, qui est plus ou moins longue suivant l'espece, et qui contient plus ou moins de grains. Ce *haricot* est le *Smilax hortensis*, J. Bauh. 2, 255; *sive Phaseolus major*, C. B. Pin. 339.

Il y a un très-grand nombre d'especes de *haricots*: on en a compté, dit-on, jusqu'à soixante-trois especes, très-distinctes par la forme et la couleur, mais qui n'ont que fort peu de différence pour le goût et les qualités. L'espece du *haricot* est originaire des Indes.

Nous ne parlerons ici que de celles qui sont les plus usitées. La différence la plus frappante qu'il y ait entre les diverses especes de *haricots*, c'est que les unes filent, c'est-à-dire, montent, et qu'on est obligé de les ramer; d'autres restent basses, et sont nommées *haricots nains* ou *à la touffe*. Les unes ont dans l'intérieur de leur gousse une espece de pellicule, et les autres n'en ont pas: ce qui fait nommer

ces dernieres especes, *haricots sans parchemin;* ce sont les meilleures à manger en vert. Ces plantes ont un avantage sur toutes les autres ; elles réussissent mieux la seconde année dans la même terre que la premiere, pourvu qu'on la secoure d'un peu de fumier : le grain devient plus clair et plus uni.

Le *haricot* nommé *haricot gris*, est des premiers qu'on seme dans les terrains hâtifs. Sa fleur est purpurine ; son grain est de couleur noire jaspée de blanc : on n'en fait ordinairement usage qu'en vert, parce qu'il n'a point de parchemin ; c'est une espece de *haricot nain.*

Le *haricot blanc nain hâtif* est de toutes les especes celle qui donne le plus de profit dans un jardin bourgeois ; mais le grain sec ne renfle pas beaucoup.

Le *haricot de Soissons* est d'un beau blanc et d'un émail supérieur à tous les autres ; c'est celui qui tient le premier rang pour être mangé sec ou en grains, lorsqu'il est encore frais et tendre.

Le *haricot de Prague* ou *haricot à la Reine*, a une forme qui n'est pas bien décidée ; il s'en trouve de carrés, de ronds, tous plus petits que les plus petits pois, de couleur isabelle jaspée de noir : cette espece mériteroit d'être plus répandue ; car on peut la manger verte, en grains tendres ; elle a même un goût fin en sec : elle rapporte beaucoup.

Le *gros haricot de Hollande à confire*, est reconnoissable par sa gousse de sept à huit pouces de longueur ; on le confit au sel pour l'hiver ; c'est presque la seule maniere dont on l'emploie : il s'en fait une consommation immense en Hollande et dans les pays voisins ; mais on ne les connoît presque pas en France.

M. le Vicomte *de Querhoent* cultive au Croisic en Bretagne, un petit *haricot vivace*, qu'il a apporté de Portugal, où on l'emploie beaucoup à faire des tonnelles ; il y est appelé *dolichs :* il craint le froid et passe difficilement l'hiver en pleine terre. Il peut cependant servir à la décoration, en le semant en caisse, le portant à la serre le premier hiver, et le mettant le printemps suivant au pied d'un mur ou de la palissade qu'on veut garnir ; ce qu'il fait en peu de temps ; ses fleurs roses en bouquet, et ses petites feuilles touffues font un effet agréable. *Voyez* DOLIC.

On a donné le nom de *haricot d'Espagne*, au *haricot incarnat*.

En général, quand les filets des *haricots* ont atteint le bout des rames, il faut les arrêter, car ils consomment inutilement beaucoup de sève dont le bas profiteroit. M. *Assmann* a publié dans les Papiers publics d'Hanovre, une méthode pour cultiver dans les jardins les *haricots* : les *fèves* qu'on seme doivent avoir au moins un an : il doit y avoir deux rigoles assez près l'une de l'autre, afin de détruire plus facilement les mauvaises herbes, et pour que les tiges mieux aérées se protegent mutuellement contre le vent. Dès que les *haricots* ont pris leur croissance, et que les tiges supérieures ont entiérement fleuri, alors on coupe celles-ci par le haut ; par ce moyen, si la saison est favorable, toutes les fleurs réussissent et donnent très-abondamment des fruits.

La farine de *haricot* est employée dans les cataplasmes pour amollir, résoudre et disposer les tumeurs à suppurer. On dit que le grain mâché et appliqué sur la morsure des chevaux, guérit la blessure. On nous assure que rien ne réussit mieux pour pousser les urines et en même temps les graviers, que les cosses ou siliques seches des *haricots* prises en infusion, en guise de thé.

Bien des personnes sont curieuses de conserver les *haricots verts* pour les manger en hiver. Pour cet effet on choisit les plus tendres et ceux où la fève n'est pas encore formée dans la cosse : on en retire les pointes ou le filet ; on les jette à plusieurs reprises dans un chaudron d'eau bouillante pour les faire blanchir ; on les retire pour les plonger dans de l'eau froide, et on les fait égoutter sur des claies d'osier ; ensuite on les laisse dessécher, ou à l'ombre ou à l'étuve, et on les serre dans une caisse ou dans des sacs de papier. Lorsqu'on en veut manger en hiver ou en carême, on en fait tremper dans de l'eau tiede, ils y renflent, puis on les accommode à quelque sauce que ce soit. Ils ont encore la même couleur et presque le même goût que s'ils venoient d'être cueillis dans le jardin. Il y a des personnes qui, au lieu de les faire sécher comme nous avons

dit,

dit, les confisent au vinaigre, ou au beurre fondu, ou à l'huile ; mais ces préparations leur ôtent leur goût.

On conserve encore les *haricots* pour les manger en hiver en compote, comme les choux et les raves ; pour cet effet on les choisit tendres avant que la fève soit formée ; on les coupe par tranches fines et on les met par couches qu'on assaisonne avec le sel et le poivre dans une terrine vernissée : M. *Bourgeois* dit qu'il faut faire attention de serrer et comprimer chaque couche avec la main autant qu'il est possible.

Quand les bestiaux s'échappent dans un champ planté en *haricots*, ils y font en peu de temps un grand dégât, par l'avidité avec laquelle ils en mangent : ils en font de même à l'égard des pois et des lentilles.

HARICOT EN ARBRISSEAU, *Phaseoloïdes*. C'est un petit arbrisseau, ou plutôt une plante sarmenteuse de la Caroline, que l'on peut élever ici très-aisément de semences ou de marcottes. Cet arbrisseau porte des fleurs de couleur purpurine, ramassées en gros bouquets ; ses feuilles sont composées de folioles pointues et finement dentelées, rangées par paires sur une nervure, et terminées par une seule. Cette plante peut faire en Juin l'ornement des terrasses par ses gros bouquets purpurins.

HARICOT D'ÉGYPTE. *Voyez* DOLIC d'Égypte.

HARLE ou HERLE, *Merganser*. Genre d'oiseau aquatique, dont on distingue plusieurs especes, et dont le caractere est d'avoir le bec droit, étroit, unguiculé et crochu à l'extrémité ; les deux mâchoires dentelées sur les deux bords, et les dentelures inclinées en arriere ; le bas de la jambe dégarni de plumes ; trois doigts antérieurs à membranes ou palmés, et celui de derriere sans membranes. On ne voit guere ces oiseaux qu'en hiver, et plus particuliérement pendant les fortes gelées : leur apparition en grandes bandes passe pour une annonce de grand froid : ce pronostic s'est vérifié au commencement de l'année 1783 : toute la Champagne, notamment aux environs de Rheims, s'en trouva couverte. Les *harles* vivent sur les lacs, les étangs et les rivieres : ils prennent beaucoup de

poissons : ce sont d'excellens plongeurs ; ils nagent, avec vivacité, entre deux eaux ; et à la faveur de l'air qu'ils accumulent dans leur trachée, ils peuvent demeurer quelque temps sous l'eau, sans venir respirer à sa surface. Les *harles* sont plus répandus vers le Nord, d'où ils paroissent nous venir en hiver, et ils ne pénetrent dans les régions Méridionales que quand le froid est extrême et de durée.

Le *harle* proprement dit ou le *harle* vulgaire, est le *vautour d'Islande*, d'*Anderson ;* il est plus gros que le *canard sauvage ;* il a deux pieds deux pouces de longueur ; l'envergure est de deux pieds onze pouces ; la tête est couverte de plumes fines, longues, serrées, d'un vert foncé et suivant les aspects, chatoyant en vert plus clair et en violet ; elles forment une sorte de couronne hérissée, qui fait paroître la tête plus grosse qu'elle n'est ; le haut du cou est de la même couleur ; mais les plumes sont de la longueur ordinaire ; la partie supérieure du dos et quelques plumes scapulaires sont d'un noir de velours ; le reste du plumage supérieur est d'un gris-cendré, bordé de blanchâtre, avec du noir aux pennes de l'aile ; la queue est légérement étagée ; le plumage sous le corps, est d'un fauve-chamois, plus ou moins foncé, suivant les individus ; l'iris est rouge ; le bec, noir en-dessous, teint sur les côtés et en dessus d'un rouge plus ou moins vif ; on y distingue aussi du noir ; le crochet l'est entiérement : les pieds sont d'un beau rouge ; les ongles rougeâtres. Sa femelle est le *harle cendré* de M. *Brisson*, et le *bievre* (oiseau) de *Belon ;* elle est un peu moins grande ; sa couronne est rousse ; la gorge, blanche ; le plumage supérieur est d'un gris-cendré ; les côtés du cou, d'un gris bordé de blanc ; tout le dessous du corps est d'un blanc nué de roux ; l'aile a, sur le milieu, une plaque blanche, et noire à son extrémité ; le dessus du bec est brun ; le dessous est rougeâtre, ainsi que les pieds ; la chair a un goût fort marécageux.

Le *harle à manteau noir*, c'est le *harle noir*, et le *harle blanc et noir*, de M. *Brisson :* il est de la grosseur du *harle huppé ;* la tête et tout le plumage supérieur sont noirs ; la queue est brune ; le devant du corps, d'un beau blanc,

Le *harle couronné* ou le *harle huppé* de Virginie, *pl. enl.* 935, le mâle; 936, la femelle : c'est le *harle à crête*, d'*Edwards*; le *canard huppé*, de *Catesby*. Ce *harle* qui est très-beau se trouve à la Caroline, dans la Virginie, au Mexique et très-communément à la Louisiane; il est un peu plus gros que la grande *sarcelle*; la huppe dont sa tête est couverte a beaucoup de rapports, par sa forme, à celle du coq de roche; elle est composée de plumes étroites, longues de deux pouces et demi, disposées en deux plans circulaires, relevés et accolés l'un à l'autre; cette belle huppe est d'un blanc éclatant, entouré d'un large limbe d'un noir de velours; la face intérieure et la partie supérieure du corps sont d'un noir plus ou moins foncé; le dessous du corps est en avant, de couleur blanche, et en arriere, de couleur brunâtre; les côtés sont d'un brun-roussâtre; les pennes des ailes offrent du noir et du blanc; le bec, les membranes et les ongles sont noirs; les pieds et les doigts ont une teinte jaunâtre sur un fond brun-noirâtre; la huppe de la femelle est moins longue et brunâtre; c'est aussi la couleur du plumage supérieur; l'inférieur est d'un blanc plus ou moins sale.

Le *harle étoilé* de M. *Brisson* est de la grosseur de la *piette*; c'est le *canard des glaces* des Suisses; l'œil est cerclé de noir; au-dessous est une tache blanche, de la forme d'une étoile; le dessus de la tête est roussâtre; le plumage supérieur est d'un brun-noirâtre; l'inférieur est blanc; les ailes réunissent ces deux couleurs; le bec, les pieds et les ongles sont d'un brun-noir.

Le *harle huppé*, pl. enl. 207, est plus petit que le *harle vulgaire*; sa huppe, qui a environ trois pouces de longueur, est composée de plumes fines, d'un violet-noir changeant en vert-doré, et dont plusieurs retombent sur le cou; la partie antérieure du plumage est de cette même couleur; au-dessous de la gorge est un demi-collier blanc; la poitrine est variée de blanc, de noir et de roussâtre; le dos est, en avant, d'un noir lustré; et en arriere et sur les côtés, le plumage est rayé en zigzag, de brun et de gris-blanc; le ventre est blanc; les ailes et la queue offrent du noir, du

blanc, du brun et du cendré ; le bec, les pieds et les ongles sont plus ou moins rouges. Ce *harle* est commun sur les lagunes de Venise et de la Laponie ; il n'est pas rare sur les bords de la Loire. Sa femelle a le plumage antérieur d'un rouge terne ; la gorge blanche ; la poitrine rousse ; le dos gris, et le ventre blanc ; les ailes et la queue, comme dans le mâle. A l'égard du *harle huppé* (petit), *Voyez* PIETTE.

HARMALE, *Harmala*, Dod. Pempt. 121 ; *Ruta sylvestris, magno flore albo*, C. B. Pin. 336. Espece de rue sauvage, fort odoriférante et particuliere à l'Egypte. Les Mahométans attribuent à l'odeur de cette plante la vertu de chasser les malins esprits. *Voyez* RUE.

HARMATAN. Nom donné à un vent remarquable qui regne particuliérement sur les côtes de Guinée. On dit qu'il se fait sentir pendant deux ou trois jours entre les mois de Decembre et de Février. Il est si froid et si perçant, qu'il fait ouvrir les jointures des planchers des maisons et des bordages des vaisseaux. Ce vent qui souffle entre l'Est et le Nord-Est, est également froid, et n'est accompagné ni de pluie, ni de nuages, ni de tonnerres ; mais il suffoqueroit tout ce qui respire, si l'on ne se tenoit enfermé.

Le Docteur *Matthieu d'Obson* a fait, d'après les recherches et les observations de M. *Norris*, un très-bon Mémoire sur le *Harmatan ;* il est imprimé dans les *Transact. philosoph. 1781, Vol LXXI, partie I.re, pag. 46 :* en voici le précis. Pendant les mois de Décembre, Janvier et Février, il regne ordinairement sur les côtes situées entre le *Cap-vert* et le *Cap Lopez*, un vent que les *Fantis*, nation de la *Côte d'or*, appellent *harmatan.* Ce vent souffle de l'Est-Sud-Est dans les Isles de *Los*, qui sont un peu au Nord de *Sierra-leona*, et au Sud du *Cap-Vert ;* il est Nort-Ouest, à la *Côte d'or*, et Nord-Nord-Est au *Cap Lopez*, ainsi que sur la riviere de *Gabon* ; les François et les Portugais qui fréquentent la *Côte d'or*, le nomment simplement *Nord-Est*, du nom de la partie d'où il vient.

L'*harmatan* souffle indistinctement à toute heure de la journée, dans tout état de la marée, et à tout

point lunaire ; quelquefois il ne dure qu'un jour ou deux ; d'autrefois il se fait sentir pendant cinq ou six jours, et on l'a vu régner pendant quinze jours ; il revient ordinairement à trois ou quatre reprises chaque année : sa force est modérée, un peu moindre que celle de la brise de mer, qui, tous les jours de la belle saison, souffle de l'*Ouest-Sud-Ouest*, ou du *Sud-Ouest ;* mais un peu plus considérable que celle du vent de terre, qui est *Nord*, et *Nord-Nord-Ouest* pendant la nuit. Un *brouillard* ou une *brume* constante, est la premiere circonstance qui accompagne l'*harmatan ;* ce brouillard apporte une telle obscurité que du Fort anglois de Juida on ne peut distinguer ni celui des François, ni celui des Portugais, entre lesquels il est situé, quoique l'un et l'autre n'en soient pas éloignés d'un quart de mille. Le soleil, qui demeure caché pendant la plus grande partie du jour, ne perce que pendant quelques heures de l'après-midi : il est alors d'un rouge pâle, et l'on peut en soutenir l'apect sans incommodité.

Ce brouillard dépose sur le gazon, sur les feuilles, et même sur la peau des Negres, des particules qui les font paroître blancs ; il seroit bien intéressant de connoître la nature de cette substance. Ce singulier brouillard, au reste, dit M. *Norris*, ne s'étend pas fort loin sur la mer ; à deux ou trois milles il est déjà moins épais qu'à la côte, et on ne le trouve plus à la distance d'environ cinq milles, quoique l'*harmatan* se fasse sentir jusqu'à celle de dix ou douze lieues, et qu'il y souffle même avec assez de force pour changer la direction des courans.

Une sécheresse extrême est un second caractere de ce vent extraordinaire. Aussi long-temps qu'il regne, il ne tombe point de rosée, et il n'y a pas la moindre apparence d'humidité dans l'atmosphere ; les végétaux de toute espèce souffrent beaucoup ; la plupart des plantes des jardins périssent ; le gazon devient sec ; les feuilles des arbres toujours verts, se flétrissent, se grillent ; tout se ressent de la pernicieuse influence du *harmatan ;* les naturels du pays profitent de cette grande sécheresse pour mettre le feu à l'herbe haute et aux broussailles dont la campagne est couverte ;

ils le font sur-tout dans le voisinage des routes ; non-seulement pour les ouvrir aux voyageurs, mais pour ôter à leurs ennemis la facilité des embuscades ; la flamme vole si rapidement, que les Voyageurs qui se trouvent sous le vent courent les plus grands dangers ; le seul parti qu'ils prennent alors, c'est de mettre eux-mêmes le feu à la campagne devant leurs pas, et de suivre la trace de ce nouvel embrasement. M. *Norris* ajoute que cette sécheresse du *harmatan* fait éclater les panneaux des portes et des boiseries ; les placages tombent en pieces ; des parquets de bois sec, bien assemblés s'écartent d'un travers de doigt, et se rejoignent aussi exactement qu'auparavant, lorsque le *harmatan* cesse ; les joints des ponts et du bordage s'ouvrent et donnent naissance à des voies d'eau, quoique les planches aient jusqu'à trois pouces d'épaisseur : on est forcé de rebattre fréquemment les tonneaux, dont les cercles sont de fer ; quant aux barriques d'eau de vie, il faut les tenir sans cesse mouillées, sans quoi les cercles tomberoient.

Ce prodigieux desséchement ne se manifeste pas moins sur les parties exposées à l'air ; les yeux, les narines, les levres et le palais en sont fort incommodés : on éprouve à tout moment le besoin de boire ; mais c'est moins par un sentiment de soif, qu'à cause de la sécheresse désagréable qui se fait sentir à la gorge ; le nez devient douloureux ; les levres se gercent ; et quoique la chaleur de l'air soit assez vive, on éprouve sur toute la peau la sensation d'un froid piquant : au bout de quatre ou cinq jours, l'épiderme s'exfolie sur le visage et sur les mains ; et si le *harmatan* dure quelques jours de plus, le même effet a lieu sur toutes les autres parties du corps ; la sueur d'un membre vêtu, tel que le bras, a pendant qu'on fait de l'exercice, la saveur d'une eau chargée d'esprit de corne de cerf.

Le sel de tartre exposé à cet air, reste parfaitement sec ; l'huile de tartre y devient concrete et seche dans l'espace de deux ou trois heures. M. *Norris* assure que si l'évaporation de l'eau étoit, pendant toute l'année, proportionnée à celle qu'il observa pendant

la courte durée d'un *harmatan* modéré, elle iroit à 133 pouces ; sans le *harmatan*, l'évaporation annuelle ne seroit que de 64 pouces : on sait qu'à Liverpool elle n'est que de 36 pouces.

Le mot *harmatan* est, rapporte M. *Norris*, une corruption d'*aherramantah*, nom de la saison dans laquelle ce vent se fait sentir, et ce dernier mot est composé d'*aherrâman*, qui dans la langue des *Fantis*, signifie *souffler*, et de *tah* suif ou *graisse*, dont les habitans du pays sont dans l'usage de se frotter la peau, pour empêcher qu'elle ne devienne rude et seche : dans le langage *Dunco*, le *harmatan* porte le nom *peppeh*, qui signifie *peau seche et rude.*

Une troisieme et derniere propriété de ce vent, c'est sa grande salubrité ; les effets meurtriers qu'il produit sur les végétaux, et le desséchement incommode dont il affecte les corps animés, n'empêchent pas qu'il ne soit extrêmement favorable à la santé. Les dyssenteries et les fievres intermittentes cessent pour l'ordinaire, quand le *harmatan* survient ; les épidémies s'arrêtent, et ceux qui se trouvent atteints de la petite vérole, sont presque assurés d'un prompt rétablissement ; il paroît même qu'alors il devient difficile de communiquer le venin de cette maladie : le *harmatan* passe pour contribuer efficacement à la guérison des ulceres et des éruptions cutanées.

M. *Norris* témoigne du regret d'être obligé de contredire le docteur *Lind* : cet Auteur dit que le *harmatan* est mal-sain, que les vapeurs qu'il apporte sont également funestes aux Negres et aux Blancs, et que la mortalité qu'il cause est en proportion de la densité et de la durée du brouillard dont il est accompagné. — Mais les pernicieux effets que le Docteur *Lind* attribue à l'*harmatan*, ne dépendent point de ce vent. Suivant M. *Norris* ils appartiennent aux pluies périodiques qui tombent en Mars et dans les mois suivans ; pluies annoncées par les *tornados*, qui sont des tourbillons impétueux de Nord-Est et d'Est-Nord-Est, accompagnés de tonnerres, d'éclairs et de violentes ondées : la terre détrempée par ces pluies et recevant aussi-tôt que l'orage a cessé, les rayons d'un soleil brûlant, produit des exhalaisons malignes et infectes,

qui causent des vomissemens de bile, des dyssenteries et des fievres putrides.

Outre ces émanations qui se dégagent de la terre chaque année, il paroît qu'il s'y forme comme un amas de vapeurs de même nature, mais encore plus pestilentielles, qui ne s'en échappent qu'après un intervalle de cinq, six ou sept ans. Les années, dit M. *Norris*, qui de son souvenir, ont été marquées par ces éruptions périodiques, sont: 1756, époque de la mort du Gouverneur *Melvyll*, et de la généralité des habitans et soldats du *Cap-Coast*; ensuite 1763, 1769, 1775. Toutes ces années ne furent pas également meurtrieres; mais dans la plupart la mortalité fut si grande, que, comme le dit le Docteur *Lind*, le nombre des vivans suffisoit à peine pour emporter et enterrer les morts.

Telle est l'histoire de l'*harmatan*, de ce vent périodique, qui souffle de l'intérieur de l'Afrique sur la mer Occidentale; ses propriétés sont assez extraordinaires pour mériter l'attention des Naturalistes, de ceux sur-tout qui étudient plus particuliérement les causes et les effets des météores: ces propriétés peuvent ajouter un article intéressant et curieux à l'*histoire des vents*. Voyez VENTS.

HARONDELLE de *Belon;* c'est l'*hirondelle de cheminée*.

HARPAYE ou HAPAYE. M. *de Buffon* donne ce nom à un oiseau de proie et qui n'est certainement ni un vautour ni un busard; il a les mêmes habitudes que la *sous-buse* et l'*oiseau Saint-Martin;* Voyez *ces mots*. On prétend qu'il prend le poisson comme le *balbusard*, et le tire vivant hors de l'eau. Il paroît avoir la vue plus perçante que les autres oiseaux de rapine, ayant les sourcils plus avancés sur les yeux. Il est à peu près de la grosseur de l'autour; la couleur dominante de tout le plumage, est le roux; l'iris est couleur de safran; le bec et les ongles sont noirs; les pieds jaunes; c'est la *harpaye-rousseau* des Fauconniers: on la trouve en France, en Allemagne; les lieux bas, les bords des fleuves, sont les endroits qu'elle habite par préférence. La *harpaye-épervier* est l'*oiseau Saint-Martin*.

HARPE ou LYRE. *Voyez* GRONEAU.

HARPE ou CASSANDRE. Espece de coquillage univalve, du genre des *Conques sphériques*, dont la coquille est très-belle, très-variée dans ses couleurs, et ornée de cannelures ou plutôt de côtes longitudinales, qui vont en diminuant, comme les cordes d'une *harpe*, d'où lui est venu son nom. On l'appelle aussi *lyre de David*. Voyez *au mot* TONNE.

HARPIE. *Voyez* à la suite de l'*article* CHAUVE-SOURIS.

HARPONNIER, *Jaculator avis*. Nom que quelques-uns ont donné à des oiseaux fort semblables au *héron*: ils ont un bec long, fort et pointu, de la forme d'un pieu ou d'un dard; ils savent s'en servir de la même maniere que les pêcheurs usent de l'instrument qu'ils ont pour harponner les grands cétacées. L'*harponnier* paroît être le *crabier*.

HASBESCH. Nom d'un oiseau de passage, observé en Syrie par M. *Bruce*: il est du genre du *Moineau*, un peu plus gros que notre *linotte*; son plumage est agréablement varié. M. *de Buffon* dit que le dessus de la tête est d'un rouge vif; les joues, la gorge, le dessous du cou sont d'un brun-noirâtre; le devant du cou, la poitrine et le dessus du corps, nués de brun, de jaune et de noirâtre; le ventre et le dessous de la queue, d'un blanc sale, tacheté de jaunâtre et de noirâtre; les pennes de l'aile et de la queue, cendrées; les dernieres, bordées d'un rouge vif; le bec et les pieds, de couleur plombée.

HASE ou HAZE. Nom que l'on donne à la femelle du *lievre*, spécialement lorsqu'elle a des petits; on dit: une *hase pleine*, une *vieille hase*.

HAVRE ou PORT, *Portus*. Se dit d'un petit *golfe*, d'une *anse*, d'un enfoncement d'un bras de mer dans les terres, où les vaisseaux peuvent faire leur décharge, prendre leur chargement, éviter les tempêtes, et où le mouillage est plus ou moins bon, selon que le lieu a plus ou moins de fond et d'abri.

HAUSSE-COL NOIR. C'est l'*alouette de Virginie*, de M. *Brisson* et de *Catesby*. Tout le dessus du corps est brunâtre; l'œil est entouré de jaune; la gorge, le devant du cou et la poitrine offrent une plaque jaune en forme de *hausse-col*; le ventre est d'un jaune-

paille ; les ailes et la queue sont brunâtres : cette *alouette* qui se trouve aussi à la Caroline, est de passage ; elle va par grandes volées, fréquente les dunes, se nourrit des semences d'un gramen qui croît parmi le sable. *Frich* a observé cette même *alouette* en Allemagne, lorsque la terre est couverte de neige. *Klein* en a vu aux environs de Dantzig dans les mois d'Avril et de Décembre.

HAUSSE-COL VERT. M. *de Buffon* donne ce nom à un *colibri ;* tout le devant du cou et le bas de la gorge sont d'un vert d'émeraude ; mais la partie de la gorge, sous le bec, est bronzée ; la poitrine est d'un noir velouté, nué de blanc obscur ; le ventre est blanc ; les côtés et le dessus du corps sont d'un vert-doré ; la queue d'un bleu-pourpre et à reflets d'acier bruni.

HAUSSE-QUEUE de *Belon*. Voyez LAVANDIERE.

HAUT de Niéremberg. C'est le *hau* ou *haulti*, ou *hauthsi*, du Voyageur *Thevet ;* le *hay* ou *hai*, de *Léry*. En un mot, c'est une espece d'*aï* ou de *Paresseux*. Voyez PARESSEUX.

HAUTIN, *Argentina sphyræna*, Linn. *Pisciculus Romæ Argentina dictus ; Sphyræna parva, etc.* Rondel. ; Willughb. Petit poisson du genre de l'*Argentine ;* il se trouve dans la mer de Toscane ; sa forme est alongée et arrondie : il n'a guere que trois à quatre pouces de longueur. Son museau est alongé et terminé en pointe ; l'ouverture de la gueule, médiocre : les mâchoires sont dépourvues de dents ; mais il en a sept ou huit d'une forme recourbée vers le bout da la langue ; le palais est garni aussi d'espèces de petites dents : le crâne est transparent, et le cerveau divisé en trois lobes ; les yeux sont très-ouverts et les iris argentés : la nageoire dorsale a dix rayons tous flexibles ; les pectorales en ont chacune quatorze ; les abdominales, chacune onze ; celle de l'anus en a, selon M. *Daubenton*, neuf ; et suivant *Artedi*, quinze ; celle de la queue est fourchue. Le dessus de la tête est d'un pourpre obscur ; le dos d'un gris-cendré, nué de verdâtre ; les côtés, au-dessous des lignes latérales, le ventre, la surface extérieure de la vessie aérienne et les opercules des ouïes, sont d'une couleur de feuilles d'argent brillantes et polies. On emploie toutes ces parties pour nacrer des perles artificielles.

On donne encore le nom d'*argentine* au *spet* et à l'*oxirinque ;* Voyez *ces mots*. Ce dernier porte encore en quelques endroits les noms de *hautin* et *outin*.

HAYS ou HAYE, est la plus grande espece de *requin*. Voyez *ce mot*.

HAY-TSING. C'est l'oiseau de proie le plus beau, le plus vif, le plus courageux et le plus remarquable qui soit à la Chine. Il est très-rare et de passage : on n'en trouve que dans le district de *Hang-Chang-Su*, Ville de la Province de *Chensy*, et dans quelques parties de la Tartarie. Il surpasse en beauté, en force et en grosseur nos plus beaux faucons ; aussi-tôt qu'on en prend un, il doit être porté à l'Empereur de la Chine, qui le confie aux soins des Fauconniers Impériaux. *Voyez l'article* FAUCON.

HÉBRAÏQUE. Nom donné à une coquille du genre des *Cornets*. Sa robe est ornée de taches qui imitent les lettres Hébraïques, de couleur violette obscure sur un fond blanc.

On donne aussi le nom d'*hébraïque* à une espece de serpent. Voyez SERPENT HÉBRAÏQUE.

HÉCATE. Variété de *tortue*. Voyez à l'*article* TORTUE.

HÉDÉRÉE. Les Epiciers-Droguistes donnent ce nom ou celui de *gomme hédérée*, à la *résine de lierre*. Voyez ce *mot* à l'*article* LIERRE.

HÉLIANTHÊME, *Helianthemum vulgare, flore luteo*, J. B. 2, 15 ; Pitt. Tourn. ; *Cistus helianthemum*, Linn. 744. Plante qui vient communément dans les bois et les lieux montagneux, en France et dans la plupart des autres régions de l'Europe ; elle est connue aussi sous les noms d'*herbe d'or*, d'*hysope des garigues*, de *fleur du soleil*, et de *cyste bas*, parce qu'elle est de même genre que les *Cystes*, et c'est l'espece la plus commune. L'*hélianthême* a une racine blanche et ligneuse : ses tiges sont nombreuses, grêles, rondes, velues, couchées sur terre, longues d'environ huit pouces, persistantes l'hiver, et revêtues de feuilles oblongues, étroites, opposées, accompagnées chacune de deux stipules étroites et ciliées, attachées à des queues courtes, vertes en-dessus, blanc hâtres et un peu cotonneuses en-dessous, d'un

goût glutineux, et qui rougissent légérement le papier bleu. Ses fleurs sont au sommet des tiges, disposées comme en longs épis, attachées à des pédoncules, composées chacune de cinq feuilles disposées en rose et d'un beau jaune. Elles ont un grand nombre d'étamines et un seul pistil. Le calice est composé de cinq feuilles, dont deux très-petites et étroites, les autres beaucoup plus grandes et veinées. Le pistil se change en un fruit triangulaire, assez gros, qui s'ouvre en trois, et qui contient quelques semences également triangulaires et rousses. On ne se sert que des racines et des feuilles de cette plante; elles sont estimées vulnéraires, et avoir les mêmes propriétés que la consoude, pour arrêter toutes epeces de flux, et sur-tout les flux de sang; on s'en sert encore avec succès pour laver les parties de la génération qui sont ulcérées. On distingue : L'*hélianthême* à feuilles de ciste, *Cistus lædifolium*. L'*hélianthême* à feuilles de saule, *Cistus salicis folio*. L'*hélianthême* glutineux, *Cistus glutinosus*, Linn. L'*hélianthême* tacheté, *Cistus guttatus*, Linn. 741. L'*hélianthême* à bouquets, *Cistus umbellatus*, etc. *Voyez l'article* CISTE.

On donne aussi le nom d'*hélianthême tubéreux* aux *poires de terre* ou *topinambours*. Voyez *ce mot*.

HÉLICITE. Nom qu'on a donné aux coquilles fossiles, turbinées, en vis, et notamment à celles dont les spires sont roulées sur elles-mêmes, ou en spirales et intérieurement, telles que sont les pierres lenticulaires.

HÉLIOLITHE. M. *Guettard* donne ce nom à des polypites dont le caractere générique est d'être simples ou branchus, et qui ont des étoiles circulaires ou rondes, à plus ou moins de rayons, égaux ou inégaux.

HÉLIOTROPE. Nom donné à l'*herbe aux verrues* et au *tournesol*. Voyez *ces mots*, mais particuliérement l'article *herbe aux verrues*, où il est mention de l'*héliotrope à odeur de vanille*.

HÉLIOTROPE. On donne aussi ce nom à une sorte de *jaspe* d'un vert-bleuâtre, tacheté de rouge, qui imite une prime d'émeraude : ce *jaspe* est très-estimé. On le porte en amulette pour préserver de la contagion, de la gravelle, de l'épilepsie et de quantité

d'autres maladies qui pour cela ne viennent ni plus tôt ni plus tard, quoi qu'en disent les Charlatans qui le vendent pour en préserver. *Voyez* JASPE.

HELLÉBORE ou ELLÉBORE. Plante dont on distingue plusieurs especes, et qui ont été connues des anciens Grecs et Latins. Nous ne parlerons ici que des deux especes qui sont en usage; savoir, l'*hellébore blanc* et le *noir*, et nous avertissons que ces deux plantes sont de genre très-différent.

HELLÉBORE BLANC à fleur pâle, *Veratrum aut Helleborus albus, flore subviridi*, Inst. R. H. 273; C. B. Pin. 186; *Veratrum album*, Linn. 1479. Les racines de cette plante, qui n'est pas un véritable *hellébore*, sont fibrées, nombreuses et vivaces; elles sortent comme d'une tête bulbeuse et jaunâtre : elles sont oblongues, grosses comme le pouce, olivâtres, blanches en-dedans, d'un goût âcre, amer, désagréable, et qui cause des nausées. La tige est haute de deux à trois pieds, ronde, droite, simple, creuse; elle porte des feuilles alternes, ovales, de la figure de celles du plantain, mais bien plus grandes, plus fermes, chargées de sillons et de nervures paralleles, d'un vert clair, et qui entourent la tige par leur base faite en forme de tuyau. Du milieu de la tige jusqu'à l'extrémité sortent des grappes ou un panicule de fleurs disposées en roses, d'un vert-blanchâtre ou vert pâle : il leur succede un fruit composé ordinairement de trois gaînes membraneuses, qui renferment des graines oblongues, blanchâtres, et bordées d'un feuillet membraneux.

Il y a une autre espece d'*hellébore blanc*, dont les fleurs sont d'un rouge-noir, *flore atro-rubente*, Tourn. Inst. 273; *Helleborus albus, flore atro-rubente*, C. B. Pin. 186 : les feuilles sont plus longues, plus minces et plus penchées.

L'HELLÉBORE NOIR DES JARDINS à fleurs vertes, *Helleborus niger hortensis, flore viridi*, C. B. Pin. 185; *Helleboraster minor, flore viridante*, Parck. Theat. 212; *Helleborus viridis*, Linn. 783 : est d'un genre différent de l'*hellébore blanc*, suivant les observations de M. *de Tournefort* dans ses *Elémens de Botanique*. Les

racines de l'*hellébore* dont il est question, et qu'il ne faut pas confondre avec le *pied de griffon* ou *hellébore noir et puant* (Voyez PIED DE GRIFFON), sont tubéreuses, noueuses et vivaces; il sort de leur sommet un grand nombre de fibres serrées, noires en-dehors, blanches ou grises en-dedans, d'un goût âcre, un peu amer, et excitant des nausées, d'une odeur forte lorsque la plante est récente. Du collet de la racine naissent des feuilles portées sur de longues queues pleines de suc, maculées de points purpurins, comme la tige de la grande serpentaire. Ces feuilles sont divisées jusqu'à la queue, le plus souvent en neuf portions, comme une main ouverte, formant autant de petites feuilles roides, lisses, d'un vert foncé, et dentelées. Cette plante n'a point de tiges proprement dites, mais des hampes : les fleurs sont uniques, ou au nombre de deux; elles sont composées de cinq feuilles disposées en rose, arrondies, d'abord blanchâtres, ensuite purpurines, enfin verdâtres, ayant en leur milieu plusieurs étamines courtes et jaunes; il naît entre les feuilles et ces étamines plusieurs cornets disposés en couronne à la base du pistil, et qui forment un des principaux caracteres du genre de l'*hellébore*, (ces cornets sont les nectaires). Ces fleurs durent long-temps sur la plante sans tomber: il leur succede un fruit composé de plusieurs gaînes membraneuses, ramassées en maniere de tête, terminées par une corne recourbée, et renfermant des semences arrondies et noires. On distingue un autre *hellébore noir* des jardins; sa hampe porte des fleurs de couleur rose, *Helleborus niger hortensis*, *flore roseo*, C. B. Pin. 186; *Melampodium*, Pharm. Bot. 71; *Helleborus niger*, Linn. 780. Il fleurit en hiver; ses feuilles poussent au printemps, et deviennent d'un vert-noir. On en voit beaucoup en Provence; sa racine est vivace.

Nous avons rencontré ces especes d'*hellébore* dans les Alpes, dans les Pyrénées, dans le Dauphiné, la Bourgogne et l'Auvergne : on les cultive quelquefois dans les jardins, à cause de la beauté de leurs fleurs et de l'utilité de la plante. On cultive aussi un petit *hellébore* d'hiver, *Helleborus hyemalis*,

Linn. 783 : sa hauteur est de trois à quatre pouces ; sa tige qui est simple et droite, porte à son sommet une feuille orbiculaire, horizontale, glabre, lisse, profondément découpée : sa fleur est jaune, sessile et terminale.

M. *de Tournefort* croit avoir retrouvé, dans son voyage du Levant, le véritable *hellébore* des Anciens. C'est un *hellébore noir*, plus nourri que le nôtre, (mais auquel il ressemble beaucoup, dit M. *de Haller*), sans odeur, sans amertume : il est commun, non-seulement dans les Isles d'Antycire, qui sont vis-à-vis du Mont Æta, dans le golfe Maléac, que l'on appelle à présent le *golfe du Zeiton*, près de l'Isle d'Eubée, à présent *Négrepont*, mais encore plus sur les bords du Pont-Euxin, et sur-tout au pied du Mont Olympe en Asie, près de la fameuse ville de Pruse. M. *de Tournefort* propose une expérience pour connoître si les racines que l'on a coutume de vendre sous le nom d'*hellébore noir*, sont utiles dans la Médecine. Il faut en faire infuser dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, et distiller ensuite dans un alambic : si l'eau qui sort de l'alambic n'a pas de goût, il faut rejeter ces racines comme inutiles ; mais si l'eau qui en sort est âcre, on peut les employer.

Nous devons, dit-on, la connoissance des propriétés de l'*hellébore*, et sur-tout du *noir*, à un certain *Mélampus*, qui étoit Médecin ou Berger, et qui inventa la purgation : il guérit avec ce remede les filles de *Prœtus*, qui étoient devenues furieuses. On retire de ces racines, par le moyen du feu, un esprit très-âcre, qui coagule la solution du mercure doux ; l'infusion de ces racines rend plus vive la couleur du papier bleu. Les racines de l'un et de l'autre *hellébore* purgent fortement les humeurs dures et tenaces : celles de l'*hellébore noir* ou ses fibres qu'on emploie plus communément, sont rarement émétiques ; elles purgent par le bas, et ordinairement sans causer ni nausées ni vomissemens. Elles sont encore plus sternutatoires que soporeuses. Ce purgatif convient, dit-on, aux maniaques ; cependant, comme il agite le sang et qu'il cause beaucoup d'agitation sur le

genre nerveux ; nous croyons, avec M. *Bourgeois*, que bien loin de les guérir, il doit augmenter leurs accès de fureur ; peut-être convient-il mieux aux apoplectiques et aux ladres, même aux galeux qui sont robustes, mais jamais aux valétudinaires ni aux femmes. Ce que nous avons dit de la vertu médicinale de la coloquinte, peut s'appliquer en quelque sorte aux *hellébores*. Au reste, des Médecins prudens abandonnent aujourd'hui les *hellébores* à la Médecine vétérinaire, pour guérir le farcin, etc. Selon M. *de Haller*, l'extrait d'*hellébore noir* est un purgatif assez doux ; on le croit propre sur-tout à procurer les regles.

HELLEBORINE. *Voyez* ELLÉBORINE.

HELLEBUT. C'est le *flet*. Voyez *ce mot*.

HELMINTHOCORTON ou VERMIFUGE DE CORSE. Depuis quelques années on emploie comme vermifuge, une espece de *fucus* qui se trouve adhérent aux rochers baignés par les eaux de la mer, quelquefois aux pierres et aux coquillages jetés sur les rivages de l'Isle de Corse, et des Isles adjacentes. Les habitans du pays le nomment indifféremment, *Erba Greca ; Muschio di rocca di mare ; Lemithocortone*, et *Corallina di Corsica* : toutes ces dénominations sont vagues, défectueuses. M. *de la Tourrette*, de l'Académie de Lyon, a consigné, dans le *Journal de Phys. Sept. 1782*, une savante dissertation sur l'*helminthocorton*. Cette plante est en petites touffes, de la hauteur d'un pouce ou environ ; sa couleur dominante est fauve, quelquefois grisâtre, avec une teinte rougeâtre ; il est cassant, d'une odeur de marée : ce sont autant de petites tiges comme cartilagineuses ou des filets pleins, à peu près cylindriques et terminés en pointe ; il n'y a point de racines nutritives : ces petites tiges sont simples ou fourchues : la plante est cryptogame et paroît appartenir à la famille des *Fucus*. On l'emploie, avec le plus grand succès, contre les vers *lombrics*.

HELMINTHOLITE. Sous ce nom, les Naturalistes désignent tous les vers de terre et de mer qui se sont changés en pierre ou minéralisés, et qui pourroient bien n'être que des tuyaux vermiculaires marins.

HÉMATITE.

HÉMATITE. *Voyez* ce mot *à l'article* FER.

HÉMEROBE, *Hemerobius*. Nom donné à un genre de mouches à ailes nerveuses et en toit, qui ont deux yeux gros et saillans ; telles sont particuliérement les *demoiselles des lions de pucerons* : Voyez *ce mot*. Il y a une espece d'*hémerobe aquatique*, nommée ainsi, parce qu'elle fréquente le bord des eaux.

HÉMÉROCALLE ou FLEUR D'UN JOUR, *Hemerocallis*, Diosc. ; *Lilium Calcedonicum*. Plante d'agrément, dont on distingue deux sortes : la premiere est originaire de la Chine ; c'est l'*hémérocalle* safranée, *Hemerocallis crocea, aut fulva*, Linn. 462 ; C. B. ; Pitt. Tourn. Sa hampe est haute de trois pieds, nue et rameuse à la partie supérieure : ses feuilles partent de la racine ; elles sont longues, creusées en gouttiere, ensiformes, un peu étroites : ses fleurs sont grandes, terminales, d'un beau jaune-rougeâtre, terminées à la base par un tube étroit.

L'autre espece est l'*hémérocalle* jaune, *Hemerocallis flava*, Linn. 462 ; *Lilium purpuro-croceum minus*, C. B. Elle est un peu plus petite dans toutes ses parties, et fleurit un peu plutôt : ses fleurs sont d'un beau jaune, et d'une odeur agréable. On en voit beaucoup en Hongrie. Ce sont des plantes bulbeuses, qui croissent sans culture, et ne conservent leur beauté qu'un jour. Il y a une *hémérocalle* de jardins, dont les fleurs sont variées. Les Fleuristes Hollandois font grand cas de cette plante. On l'appelle aussi *lis orangé*, *Lilium aureum*, Gerard ; ou *lis sauvage*. Voyez l'*article* LIS.

HÉMIONITE, *Hemionites*. Plante semblable à la langue de cerf, excepté que ses feuilles ont deux grandes oreilles à leur base. L'*hémionite* est fort vivace : elle croît dans les bois, dans tous les lieux humides et ombrageux. On s'en sert pour purifier la masse du sang ; c'est un excellent béchique et un bon vulnéraire.

HÉMIPTERE, *Hemiptera*. Nom donné à des insectes, dont les fourreaux ressemblent beaucoup à des ailes ; seulement ils sont un peu moins mous, plus colorés et moins transparens. On diroit que ces étuis sont moitié ailes et moitié fourreaux. C'est de là qu'on a formé le mot d'*hémipteres*, comme qui diroit *demi-*

ailes. Il se trouve même des *hémipteres* mâles qui n'ont en tout que deux ailes, tels que le kermès et la cochenille : (leurs femelles sont *aptères*, c'est-à-dire, sans ailes). La bouche de ces insectes est une espece de trompe qui tire sa naissance du dessous du corselet, ou qui est prolongée le long de la partie inférieure du même corselet. Les larves des *hémipteres* ressemblent assez à l'insecte parfait, à l'exception des ailes et des étuis. M. *Geoffroy* (*Histoire des Insectes des environs de Paris*) a donné un détail circonstancié sur les métamorphoses et les singularités que présentent ces petits insectes. On peut aussi consulter les *mots* SCORPION AQUATIQUE, PSYLLE, PUCERON, KERMÈS, COCHENILLE, CIGALE, PUNAISE, MOUCHE, NAUCORE, PUNAISE A AVIRONS, CORISE, *et l'article* INSECTE.

HÉMISPHERE, *Hemisphærium*. Terme composé de deux mots grecs, qui signifient la moitié d'un boule ou un *demi-globe*. L'on a donné le nom de *globe* à la terre, à cause de sa rondeur. Les Géographes, dans le dessein de mieux exposer les divisions du globe terrestre, ont figuré des boules aplaties, ou des plans taillés en cercle ; c'est ce qu'on appelle *planisphere* : et quand on se figure le globe terrestre, coupé en deux, il en résulte deux *hémispheres ;* et si on les rapproche l'un de l'autre, alors on a ce qu'on appelle une *mappemonde*. Voyez maintenant les *articles* SPHERE et GLOBE.

HENNISSEMENT, *Hinnitus*. Par ce mot, on exprime le cri que jette le cheval, lorsqu'il est ému. *Voyez l'article* CHEVAL.

HÉPATE, *Labrus Hepatus*, Linn. ; *Sacchetus Venetorum*, *an Channadella Belloni et Rondeletii ?* Willughb. A Rome, *sopracieto ;* en Espagne, *serrau*. Poisson du genre du *Labre* : l'*hépate* se trouve dans la Méditerranée, et dans les rivieres : il est semblable à la perche, par sa forme et sa couleur ; son corps est entouré de plusieurs bandes noirâtres ; il a le museau aigu, la gueule assez ample, les mâchoires et le haut du palais garnis de petites dents, les yeux couverts d'une peau lâche ; les iris argentés ; le corps garni de petites écailles fort minces : la nageoire dorsale a vingt-

un rayons, dont les dix premiers sont épineux; cette nageoire est marquée vers le haut d'une tache noire; les pectorales ont chacune treize rayons; les abdominales, six, dont le premier est épineux; celle de l'anus en a neuf, dont les trois premiers épineux.

HÉPATIQUE, *Hepatica*. On donne ce nom à plusieurs especes de plantes de genre tout-à-fait différent: savoir, à l'*hépatique commune*, à l'*hépatique des Fleuristes*, au *petit muguet* ou à l'*hépatique des bois*, *étoilée*. Les Botanistes appellent *hépatiques*, des plantes rampantes à tissu sillonné en réseau. Leurs racines sont fibreuses; les fleurs mâles communément séparées des femelles sur le même pied, et les graines sphériques ou lenticulaires.

HÉPATIQUE COMMUNE OU DE FONTAINE, *Hepatica fontana*, *sive Lichen petræus latifolius*, C. B. Pin. 362; *Marchantia*, Act. Ac. Reg. Par. 1713; *et Polymorpha*, Linn. 1603 : est une plante qui croît aux lieux ombragés, le long des rochers humides, des ruisseaux, ou des fontaines, ou des puits; ses racines sont fines comme des cheveux : elles sortent de dessous les feuilles qui sont très-nombreuses, larges d'un doigt et longues de deux, verdâtres, écailleuses : ce sont comme des expansions membraneuses, planes, rampantes, lobées, obtuses à leur sommet, chargées de petits points; la fleur de cette plante n'est pas apparente : il sort de l'extrémité et au sinus de la feuille un pédicule blanc, grêle, lisse, ferme, succulent, transparent, long d'un pouce, surmonté d'une petite tête semblable à celle d'un champignon, divisée en-dessous en quatre ou cinq parties, en étoile. Cette tête est d'abord verdâtre, ensuite jaunâtre, et enfin roussâtre; et ses parties inférieures, en s'ouvrant, laissent voir un fruit noir ou des capsules purpurines, noirâtres, pleines de suc quand elles sont vertes; et quand elles sont seches, de poussiere ou de semences noirâtres qui forment une espece de fumée en tombant.

Cette *hépatique* a une saveur d'herbe, un peu amere, astringente, et d'une odeur légérement aromatique et bitumineuse : elle est excellente pour les maladies du poumon et du foie; elle divise les humeurs épaisses

de ce viscere : elle convient aussi dans les maladies de la peau.

HÉPATIQUE DES BOIS ou PETIT MUGUET. *Voyez* MUGUET DES BOIS.

HÉPATIQUE DORÉE. Nom donné à la *saxifrage dorée*; Voyez *ce mot.*

HÉPATIQUE DES FLEURISTES OU DE JARDIN, ou BELLE HÉPATIQUE, *Hepatica nobilis.* Plante qui se trouve dans les bois, et que des Botanistes modernes placent dans le genre des *Anémones*, *Anemone hepatica*, Linn. 758. Ses racines sont vivaces, rougeâtres et capillaires : elle ne paroît extérieurement qu'un amas de fibres entrelacées : de chaque petite tête de la racine il sort, tous les ans, d'abord des fleurs, ensuite beaucoup de feuilles qui sont velues et repliées dès qu'elles paroissent, lisses quand elles sont étendues, vertes, quelquefois purpurines, fermes, à trois angles ou trilobées, et portées sur de longues queues : il sort de la même racine plusieurs tiges hautes de trois à quatre pouces, simples et grêles, qui portent chacune une belle fleur en rose, dont le pistil se change en une petite tête, sur laquelle sont entassées plusieurs graines pointues, à la maniere des renoncules : la couleur de la fleur varie ; elle est bleue, de couleur de chair et blanche : on cultive cette plante dans les jardins, à cause de la beauté de sa fleur qui paroît au cœur de l'hiver : elle fait l'ornement des parterres en cette saison.

On met cette plante au nombre des *hépatiques*, ou des plantes propres à remédier aux maladies du foie : elle est vulnéraire, rafraîchissante et astringente : elle convient dans les inflammations de la gorge ; elle leve l'obstruction du foie, sur-tout dans ceux qui se sont trop livrés à l'amour : on en faisoit autrefois une eau distillée, dont les Dames faisoient usage comme d'un excellent cosmétique, et particuliérement pour blanchir la peau du visage lorsqu'elle étoit gâtée par l'ardeur du soleil.

HÉPATIQUE DE FONTAINE ; *Voyez* ci-dessus *à l'article* HÉPATIQUE. L'*hépatique* printaniere de M. *Linnæus* est l'*herbe de la Trinité à fleur bleue.* Voyez à l'*article* PENSÉE *et* HÉPATIQUE DES FLEURISTES.

HÉPATITE. Pierre ollaire d'un roux-brunâtre, un peu ferrugineuse.

HÉPHESTITE, est la *pierre de Vulcain;* Voyez *ce mot.*

HERBAGE, *Pascuum.* Lieu où naissent toutes sortes de plantes basses : on dit l'*herbage* d'un pré, d'un marais, d'un potager. Les *herbages* dont on fait le foin, et dont les bestiaux se nourrissent, donnent au lait sa bonne ou mauvaise qualité. *Voyez* PRAIRIES, PLANTE *et* FOIN.

HERBE, *Herba.* Nom qu'on donne aux plantes dont les tiges périssent en partie tous les ans. Il y en a de plusieurs sortes : 1.° Les *herbes potageres* qu'on cultive pour l'usage de la cuisine, *Olera;* telles sont celles qu'on appelle *herbes fines*, comme le *cerfeuil*, le *persil*, la *sarriette*, le *pourpier*, la *pimprenelle*, la *corne de cerf*, le *cresson alénois.* L'*oseille* et la *poirée*, etc. sont également des *herbes.* 2.° Les *herbes* ou *plantes odoriférantes*, telles que le *baume* ou le *basilic*, l'*absynthe*, la *marjolaine*, la *civette-appétit*, la *camomille*, le *romarin*, la *sauge*, la *citronnelle*, l'*herbe du coq*, l'*anis*, le *fenouil*, l'*estragon*, le *thym*, etc. 3.° Les *herbes sauvages*, qui sont les plantes médicinales, telles que l'*hellébore*, la *scammonée*, l'*agaric*, le *tithymale.* 4.° On donne le nom de *mauvaises herbes* à toutes les plantes qui enlevent aux bons grains une partie de la substance de la terre qu'elles épuisent : celles qui sont les plus nuisibles pour le blé, sont la *nielle* dont la semence se sépare difficilement du grain et noircit le pain, (*Voyez* NIELLE DES BLÉS *à l'article* BLÉ) : la *queue de renard*, dont la semence ressemble à celle du froment, et qui rend le pain amer : le *ponceau* ou *pavot sauvage*, qui se multiplie au point d'étouffer le froment : le *vesceron* qui couvre le blé quand il est versé et le fait pourrir : le *chiendent*, dont les racines s'étendent en traînasse et nuisent au labour : le *mélilot* qui donne au pain une mauvaise odeur : l'*ivroie* qui le rend de qualité nuisible : les *chardons* et les *yebles.* 5.° Il y a aussi des *herbes* dont les racines sont vivaces : d'autres ne sont qu'annuelles ou bisannuelles. *Voyez* PLANTE.

Les *herbes* entieres doivent être cueillies lorsqu'elles sont dans leur plus grande vigueur, c'est-à-dire lors-

qu'elles sont en pleine fleur, ou un peu avant la maturité des premieres graines, et il faut les faire sécher suspendues à l'ombre. Celles qui sont aromatiques comme la plupart des labiées, doivent être renfermées dans des boîtes qui ferment exactement, afin de conserver leur aromate.

Herbe a l'Ambassadeur, ou a la Reine, ou Sainte, etc. *Voyez* Nicotiane.

Herbe d'Arbalête. *Voyez à l'article* Thora.

Herbe de l'Archamboucher. *Voyez* Saxifrage dorée.

Herbe aux Anes, *Onagra latifolia*, Tourn. Inst. 302; *Lysimachia lutea corniculata*, C. B. Pin. 245. Plante bisannuelle qui nous a été apportée en 1614 de Virginie, et qu'on cultive par curiosité dans plusieurs jardins : on la trouve même aujourd'hui dans les bois et le long des chemins, où elle s'est répandue : elle vient de graine, et ne pousse sa tige que la seconde année. C'est l'*Œnothera biennis*, Linn. 492.

La racine de cette plante est longue, de la grosseur du doigt, blanchâtre et fibreuse. Sa tige est haute de trois à quatre pieds, droite, grosse comme le doigt, moëlleuse, ronde par la base, anguleuse et rameuse en haut, grisâtre et marquetée de points rouges; ses feuilles sont longues et étroites, c'est-à-dire, lancéolées, sinueuses et légérement dentelées; tracées d'une nervure blanche; ses fleurs assez grandes sont ordinairement à quatre pétales jaunes, disposés en rose dans les échancrures d'un calice, duquel une moitié est fistuleuse, et l'autre solide : cette fleur a huit étamines et un pistil, dont le stigmate est fendu en quatre : elle est odorante, mais de peu de durée; car elle ne demeure qu'un jour épanouie sans se flétrir : quand elle est passée, le germe placé sous le calice devient un fruit cylindrique qui s'ouvre par la pointe en quatre parties, contenant quatre loges remplies de petites semences anguleuses : cette plante est détersive et astringente. On prétend cependant que ses feuilles servent aux Indiens du Para pour résoudre les bubons, maladie fort commune dans le pays.

Herbe des Aulx. *Voyez* Alliaire.

Herbe a balai, *Malva ulmifolia, semine rostrato*,

Inst. ; Barr. Ess. p. 73. Nom donné aux Antilles à une espece de *mauve* qui croît dans les rues à Cayenne ; elle tire son nom de ce qu'on l'emploie à faire de petits balais. Les habitans se servent de sa racine en décoction pour guérir la gonorrhée et le mal d'estomac. *Maison Rust. de Cayen.*

Herbe de Bengale. Plante dont la tige qui est grosse comme le petit doigt, est couronnée d'un bouton en forme de houppe, qui se file, et dont les Tisserands du pays font diverses étoffes, sur-tout cette sorte de taffetas, qu'on nomme en Europe *taffetas d'herbe.*

Herbe blanche, *Gnaphalium maritimum*, C. B. Pin. 263. Cette plante qui croît au bord de la mer, a une odeur un peu aromatique, approchante de celle du *stœchas citrin*, et une saveur tant soit peu salée. Sa racine est longue, grosse et ligneuse, un peu fibrée ; ses tiges sont hautes d'un pied, grosses, lanugineuses, garnies de beaucoup de feuilles oblongues, lesquelles étant rompues, paroissent comme autant de petits flocons de laine cotonneuse et propre à servir de mêche dans les lampes. Aux sommités des tiges naissent des fleurs en bouquets à fleurons, évasés en étoile, de couleur blanche et jaune ; il leur succede de petits fruits blancs, composés chacun d'une graine courbe et d'une espece de casque qui la recouvre : cette plante est détersive, dessicative et astringente. On trouve sur un seul endroit de la côte du Croisic en Bretagne, de cette *herbe blanche*, appelée aussi *pied de chat maritime.* Cette plante n'est pas très-commune : on la cultive dans les jardins.

Des Botanistes comprennent parmi les *gnaphalium* ; le *bouton d'argent* cotonneux, *Gnaphalium uliginosum*, Linn. 1200 ; il est annuel. La *perliere* argentée, *Gnaphalium margaritaceum*, Linn. 1198 ; elle est vivace et originaire d'Amérique. Le *bouton d'or* d'Orient, *Gnaphalium Orientale*, Linn. 1195 ; il est vivace et à tige ligneuse. L'*immortelle* d'Afrique, *Gnaphalium grandiflorum.* La *perliere* puante, *Gnaphalium fœtidum*, Linn. 1097.

Herbe blanche ou Pied de Chat, ou Perliere, *Hispidula ; Elycrisum montanum, flore rotundiore, sub-*

purpureo, Tourn. Inst.; C. B.; *Gnaphalium dioïcum*, Linn. 1199. C'est une plante vivace, cotonneuse, qui se plaît sur les collines exposées au vent et couvertes d'*herbes*; ses racines sont fibreuses et très-rampantes : ses feuilles inférieures sont couchées sur terre, oblongues ou obtuses, spatulées, d'un vert gai et duvetées, presque blanches par-dessous : au milieu de ces feuilles s'élevent des tiges de quatre à six pouces de longueur, droites, simples, velues, blanchâtres et garnies de longues feuilles étroites : le sommet de ces tiges porte plusieurs fleurs à fleurons, divisées en maniere d'étoile, portées chacune sur un embryon, et renfermées dans un calice écailleux, luisant, blanc ou rougeâtre : elles représentent, étant épanouies, le pied d'un chat : l'embryon se change en une graine garnie d'aigrettes. Ce sont là, dit M. *Deleuze*, les fleurs femelles, *capite longiori* : d'autres pieds ne portent que des fleurs mâles; celles-ci sont plus arrondies ou moins alongées, *capite rotundiori*. C'est M. *de Haller* qui a observé que les fleurs étoient dioïques.

Ses fleurs sont sur-tout d'usage; elles appaisent la toux, facilitent l'expectoration, empêchent l'ulcération des poumons : cette plante convient à ceux qui ont les poumons engorgés : on l'emploie utilement en infusion ou en sirop dans le crachement de sang. Les Pharmaciens en font une conserve qui convient aux poitrinaires.

Herbe a Blé, *Gramen secale*; *Gramen avenaceum*. C'est l'*ayally* des Caraïbes. Cette plante croît partout dans les Antilles : elle est estimée apéritive. M. *de Préfontaine* (*Maison Rustique de Cayenne*) dit que c'est une mauvaise *herbe* qu'on ne trouve que trop dans les savannes, et qui nourrit très-mal les bestiaux. On l'emploie quelquefois, faute de mieux, pour couvrir les cases; la touffe est de poignée, dit-il, comme celle du chaume, et s'arrange de même.

Herbe aux brulures. *Voyez* Bacope aquatique.

Herbe cachée. *Voyez* Clandestine.

Herbe au Cancer. *Voyez* Dentelaire.

Herbe du Cardinal. Nom donné à la *consoude royale*.

HERBE A CAYMAN. Nom donné à Saint-Domingue à une plante qui se trouve dans les lagons et sur les bords des rivieres. On se sert de ses tiges pour couvrir les cases ; comme elles sont incombustibles, dit M. *Nicolson*, elles méritent d'être préférées aux têtes de cannes. Les tiges de l'*herbe à cayman* sont souples, hautes de cinq à six pieds ; elles portent des feuilles alongées comme des lanieres, longues de treize à quatorze pouces, larges de dix-huit à vingt lignes, pointues au sommet, arrondies d'un côté par la base, et pointues de l'autre côté, d'un vert très-foncé, sans dentelures ni nervures apparentes, veinées, épaisses, flexibles, lisses, attachées par un pétiole très-court qui est le principe d'une côte saillante en-dessous, par laquelle la feuille est divisée en deux parties égales.

HERBE A CENT MAUX. *Voyez* NUMMULAIRE.

HERBE AU CHANTRE. *Voyez* VELAR.

HERBE AUX CHARPENTIERS ou HERBE DE SAINTE-BARBE, *Erysimum Barbarea*, Linn. 922 ; *Sysimbrium erucæ folio glabro, flore luteo*, Tourn. Inst. 226 ; *Barbarea*, J. B. 2, 868. C'est moins une espece de *cresson*, qu'une espece de *velar*, qui croît sur le bord des fossés, le long des ruisseaux et des eaux courantes ou dormantes, quelquefois dans les champs. Sa racine est oblongue, médiocrement grosse, blanche, vivace, d'un goût âcre : elle pousse à la hauteur d'un pied et demi plusieurs tiges rameuses, droites, striées, moëlleuses et creuses, portant des feuilles plus petites que celles de la rave, un peu approchantes de celles du cresson, d'un vert foncé et luisant ; les sommités sont garnies de longs épis de fleurs jaunes, petites, ayant chacune quatre feuilles disposées en croix : il leur succede de petites siliques longues, cylindriques, tendres, contenant des semences roussâtres : on cultive aussi cette plante dans les jardins potagers pour la salade : elle fleurit en Mai et Juin ; elle reste verte tout l'hiver, et se multiplie très-aisément.

Cette plante est détersive, vulnéraire : on en fait des bouillons ou tisanes utiles dans la colique néphrétique, le scorbut ou l'hydropisie naissante : il y a des paysans qui pilent légérement la plante, et la font

macérer dans de l'huile d'olive pendant un mois de l'été, et s'en servent ensuite avec succès, comme d'un baume excellent pour les blessures.

Quelques-uns donnent aussi le nom d'*herbe aux Charpentiers* à la *mille-feuille*. Voyez *ce mot*.

Herbe a Charpentier de la Martinique, *Gerardia humilis ; Justitia pectoralis*, Jacquin. Les Caraïbes l'appellent *annaouaguyan ;* c'est une plante rampante du genre des *Carmantines*, Voyez *ce mot*. Elle croît aux bords des haies et dans les lieux incultes ; ses feuilles sont semblables à celles du *gramen*. Cette plante est estimée vulnéraire, résolutive ; on en fait un sirop pectoral connu aux Isles sous le nom de *sirop de Charpentier ;* on en envoie en Europe.

Il y a aussi : L'*herbe à Charpentier* de Saint-Domingue ; *Rivina minor*, Plum. Les Caraïbes l'appellent *coyekoety ;* elle est semblable à la précédente, et on lui attribue les mêmes vertus.

Herbe a Chat des Caraïbes ; c'est l'*eupatoire* à feuilles d'arroche.

Herbe au Chat. *Voyez* Cataire.

Herbe a Chiques ou Liane a chiques, *Pittonia ; Schaoualou* des Caraïbes. L'on voit à Saint-Domingue, dit *Nicolson*, deux plantes différentes qui portent le même nom : la premiere s'appelle *chique en fleur ;* c'est une plante rampante, dont la feuille a trois à quatre pouces de longueur sur un pouce et demi de largeur ; elle est arrondie par le sommet, pointue par la base, sans dentelure, et produit des fleurs blanches, qui sont suivies de petites graines noirâtres.

La seconde espece se nomme *chique en fruit ;* c'est une liane, dont les tiges sont minces et flexibles : sa feuille est ridée, pointue aux deux extrémités, longue d'environ quatre pouces, large de deux à trois pouces, sans dentelure, d'un vert foncé en-dessus, mat en-dessous ; sa fleur se change en un fruit gros comme un grain de raisin, qui renferme une gelée blanche, sucrée et d'un goût agréable, au milieu de laquelle on trouve de petites graines noirâtres.

Ces plantes croissent par-tout dans les endroits humides et incultes : on prétend que les feuilles appli-

quées en cataplasme, sont un remede efficace contre les insectes appelés *chiques* aux Isles.

HERBE DE CITRON. *Voyez* MÉLISSE.

HERBE A CLOQUES. *Voyez* ALKEKENGE.

HERBE A COLLET, *Saururus*, Plum. C'est l'*aguarima* des Caraïbes. « Sa racine, dit M. *Poupé Desportes*, est blanche, très-divisée, très-chevelue ; sa tige est noueuse, et de chaque nœud partent une ou deux feuilles de la largeur d'une main ouverte, ronde, soutenue par un pétiole très-long, qui s'attache presqu'au centre de la feuille, ce qui lui donne la figure d'un parasol ; elle est pour l'ordinaire haute de deux ou trois pieds ; cette plante croît le long des ruisseaux. Elle est un des plus puissans diurétiques de l'Amérique ; on fait infuser sa racine à froid, et on en use pour boisson. »

HERBE DU CŒUR. C'est le *baume des jardins*.

HERBE DU COQ. *Voyez* COQ DES JARDINS.

HERBE DE COSSE, *Oryza Americana*. Plante qui croît à Saint-Domingue ; elle aime les endroits humides. Les chevaux en sont fort friands ; elle les engraisse et les rafraîchit. *Ess. sur l'Hist. Natur. de Saint-Domingue.*

HERBE A COTON ou COTONNIERE, *Filago*, *seu Impia*, Tourn. 454 ; Dod. Pempt. 66 ; *Gnaphalium vulgare majus*, C. B. Pin. 263. Cette plante qui croît aux lieux stériles, sablonneux, dans les terres en friche et dans les bois en Europe, a une racine fibrée et chevelue ; ses tiges sont grêles, cotonneuses, hautes d'un demi-pied, branchues, couvertes d'un grand nombre de feuilles molles, velues ou blanches et oblongues. Ses fleurs naissent aux extrémités des tiges ; ce sont des bouquets à fleurons, au nombre de quinze à vingt-cinq, évasés en étoile, jaunâtres et soutenus par un calice écailleux : à cette fleur succedent des semences alongées, et garnies chacune d'une aigrette. L'*herbe à coton* est annuelle ; on en distingue de plusieurs sortes.

Cette plante est dessicative et astringente : on la substitue quelquefois au *pied de chat*, pour le crachement de sang et pour les regles trop abondantes. *Lobel* dit que dans la partie Occidentale de l'Angle-

terre, le peuple pile cette plante, la fait macérer et bouillir dans l'huile, et s'en sert utilement pour les contusions et les coupures.

HERBE COUPANTE, *Cyperus scandens, foliis et caule serratis*, Bar. Ess. 47. Espece de *souchet* qui croît à Cayenne, dont les feuilles et les tiges sont dentelées sur les bords comme une scie : l'on doit se garantir d'être blessé par cette plante ; car les écorchures qu'elle fait sont difficiles à guérir.

HERBE AUX COUPURES. *Voyez* MILLE-FEUILLE.

HERBE DE CRAMANTIN. C'est une *carmantine*. M. *de Préfontaine* dit que sa racine entre dans un remede composé pour guérir le mal d'estomac, *Adhatoda spicata, odorata, persicæ foliis*, Barr. Ess. p. 49.

HERBE AUX CUILLERS ou CRANSON officinal, *Cochlearia, folio subrotundo*, Tourn. 215 ; C. B. Pin. 110 ; *Cochlearia officinalis*, Linn. 903. Sa racine est blanche, un peu épaisse, droite et fibrée ; les feuilles qui partent de la racine sont nombreuses, arrondies en cœur ou à oreilles creuses, presque en forme de cuiller, lisses, vertes, épaisses, succulentes, âcres et piquantes, ameres, d'une odeur nidoreuse désagréable, et portées sur des queues longues ; ses tiges sont glabres, tendres, foibles, branchues, courbées sur terre, hautes d'environ un pied, lisses, revêtues de feuilles sinuées, oblongues et sans queue. Ses fleurs, qui paroissent en Avril, sont terminales, composées de quatre pétales blancs disposés en croix : il leur succede des fruits arrondis, composés chacun de deux valves qui renferment de petites graines roussâtres. Ces fruits sont mûrs en Juillet. La plante est bisannuelle.

L'*herbe aux cuillers* tient le premier rang parmi les spécifiques contre le scorbut de terre ; elle est apéritive, détersive, vulnéraire, et très-propre à raffermir les gencives : on en fait prendre le suc ou l'infusion : il y a des personnes qui en mettent dans la biere qu'ils boivent. Cette plante desséchée ou en extrait, n'a que peu ou point de vertu, la partie alkaline volatile, qui constitue sa principale propriété, ne s'y trouvant plus. Les Groënlandois réussissent très-bien à guérir le scorbut de terre et le scorbut de

mer, en mêlant le suc de l'*herbe aux cuillers* avec celui de l'oseille : à la vérité, leur *cochlearia* n'a point l'âcreté du nôtre : on tient dans les boutiques une eau et un esprit ardent de *cochlearia*, distillés.

HERBE AUX CUREDENTS. *Voyez* VISNAGE.

HERBE A DARTRES, *Cassia palustris*, Plum.; *Cassia alata*, Linn.; *Herpetica*, Rumph. Amb.; *Jugandis folio fruticoso*, etc. Sloan. Jam. C'est le *mali mali* des Caraïbes. « Cette plante, dit M. *Desportes*, peut être mise au rang des plus belles de l'Amérique; elle croît fort haut et paroît ligneuse; ses feuilles ressemblent à celles du noyer et sont d'un vert-noir; le haut de ses tiges forme une pyramide de fleurs jaunes, longues d'un demi-pied; aux fleurs succedent des gousses longues d'un doigt, ailées ou garnies aux quatre coins d'ailerons qui représentent un moulinet. »

On la trouve dans les lieux marécageux aux Antilles et dans les Indes Orientales. On fait avec ses fleurs un onguent qu'on prétend être merveilleux contre les *dartres*.

HERBE AU DIABLE, *Plumbago scandens*, Linn.; *Plumbago betæ folio ampliori*, Plum. Car. 3; Tourn. 141. C'est une espece de *dentelaire* sarmenteuse. *Nicolson* dit que cette plante est fort commune dans les haies, à Saint-Domingue; elle croît à l'appui des citronniers et des orangers. Ses feuilles, dit M. *Poupé Desportes*, ont la figure du jasmin d'Arabie; ses fleurs viennent en pyramide au haut des branches; elles sont blanches et renfermées par leur base dans un calice cylindrique, qui est hérissé de quantité de petites pointes glutineuses et accrochantes. La fleur étant tombée, le pistil devient un fruit mou, rempli de deux semences; la vertu de cette plante est si active qu'on ne laisse l'onguent, dans lequel elle entre, que deux ou trois heures sur la plaie. Ce temps suffit, selon M. *Desportes*, pour enlever et consumer les chairs baveuses d'un ulcere. On lui associe ordinairement l'*herbe à blé* et la *mal-nommée*. Voyez *ces mots*. Voyez maintenant l'*article* DENTELAIRE.

HERBE DORÉE ou DAURADE. *Voyez* CÉTERACH. On appelle encore *herbe dorée* une très-grande *jacobée*

des prés. C'est le *Virga aurea major vel Doria*, C. B. Pin. 268. *Voyez à l'article* VERGE DORÉE.

HERBE A ÉCHAUFFURE. Plante qui croît à Cayenne sur les murailles, et dans presque toute la Guiane, sur les rochers humides; son nom indique son usage: c'est le *Begonia hirsuta, flore albo, folio aurito, fructu coronato*, Barr. Ess. p. 21. C'est la *begone velue* des Botanistes; elle fleurit et fructifie en Février. Les colons l'appellent *oseille des bois*. Le fruit est garni d'une petite couronne, formée par les découpures du calice. On en fait des décoctions pour les élévations de la peau. *Voyez* BEGONE.

HERBE AUX ÉCUS. *Voyez* NUMMULAIRE.

HERBE A L'ÉPERVIER ou ÉPERVIERE, *Hieracium*. Nom d'un genre de plantes, de la division des fleurs *Semi-flosculeuses*, qui a de grands rapports avec les pissenlits, les laiterons, et qui comprend des herbes à racine vivace, à feuilles simples, alternes ou éparses, à fleurs terminales, ayant un calice imbriqué, et à semences légérement anguleuses, couronnées d'une aigrette sessile, non plumeuse; les especes de ce genre sont nombreuses. Suivant M. le *Chevalier de la Marck*, il y a:

Les EPERVIERES *à tige nue ou presque nue.*

L'*épervière* des Alpes, *Hieracium Alpinum*, Linn.; *etiam Pumilum*, *folio lanuginoso*, Bauh. Pin. 129; *Dens leonis Alpinus minimus, pilosellæ folio*, Tourn. 469: cette espece, qui se trouve aussi sur les montagnes du Dauphiné, de la Provence et de l'Auvergne, est fort remarquable par les poils abondans, roussâtres ou noirâtres, qui couvrent son calice; sa fleur est jaune. L'*épervière dorée*, des Alpes de la Suisse, du Dauphiné et de l'Italie, *Hieracium aureum*, Scop. Carn. ed. 2, n.° 965; *Dens Leonis Alpinus minùs glaber*, Tourn. 469; *Leontodum aureum*, Linn.; son suc est laiteux et amer; sa fleur est d'une belle couleur orangée ou de safran. L'*épervière* à feuilles tachées et veinées de rouge, de la Virginie, *Hieracium venosum*, Linn. L'*épervière* appelée *Piloselle*; Voyez *ce mot*. L'*épervière* ambiguë, des prés de la France, de la Suisse et de l'Allemagne, *Hieracium dubium*, Linn.;

Dens Leonis qui Pilosella, *folio minùs villoso*, Tourn. 469 : ses fleurs sont d'un jaune de soufre : cette espece est très-voisine de la *piloselle ;* mais elle est en tout plus grande, et ses feuilles ne sont point cotonneuses en-dessous. L'*épervière* auricule des pelouses, des murs, des prés secs et des bords des chemins en Europe, *Hieracium auricula*, Linn. L'*épervière* à fleurs jaunes, disposées en une cime ombellifere, du Dauphiné, de la Suisse et de l'Allemagne, *Hieracium cymosum*, Linn. ; *Hieracium pilosellæ folio erectum*, *majus*, Tourn. 471 ; *Pilosella major*, *erecta* (*aut montana hispida*, *parvo flore*), Bauh. Pin. 262. L'*épervière* à fleurs jaunes, disposées en grappe, de la Suisse et de l'Allemagne, *Hieracium præmorsum*, Linn. ; *Hieracium pratense latifolium*, *non sinuatum*, *majus*, Bauh. Pin. 129. L'*épervière* à fleurs d'un pourpre-orangé, des montagnes de la Suisse, de l'Autriche et de l'Auvergne, *Hieracium aurantiacum*, Linn. ; *Hieracium hortense*, *floribus atro-purpurascentibus*, Bauh. Pin. 128 ; Tourn. 471 : cette espece est très-belle, et peut servir d'ornement dans les parterres ; elle fleurit en Juin. L'*épervière* de la Virginie et de la Pensylvanie, *Hieracium Gronovii*, Linn., etc.

Les EPERVIERES *à tige feuillée.*

L'*épervière* à calices blancs et couverts d'un duvet farineux, des montagnes de la Provence, de l'Italie et de l'Autriche, *Hieracium porrifolium*, Linn. ; *Hieracium folio statices*, *caule foliato*, Tourn. 471 : (On en distingue une variété, *caule nudo*, et dont le calice n'est pas farineux.) L'*épervière* à feuilles de condrille, du mont Schneeberg, en Autriche, *Hieracium chondrilloïdes*, Linn. ; Jacq. ; *Hieracium Alpinum pumilum*, *chondrillæ folio*, Bauh. Pin. 122 ; Tourn. 472. L'*épervière* généralement recouverte d'un duvet laineux, blanchâtre, des montagnes du Dauphiné, de la Suisse, *Hieracium montanum tomentosum*, Tourn. 471. L'*épervière* à feuilles de mélinet, des Pyrénées, *Hieracium cerinthoïdes*, Linn. ; *Hieracium Pyrenaïcum*, *folio cerinthes*, *latifolium*, Tourn. 472. L'*épervière* à feuilles velues, à grandes fleurs jaunes, et dont le calice est couvert de beaucoup de poils longs, fins, soyeux,

des montagnes et des pâturages de la Suisse, de la Savoie, du Dauphiné, *Hieracium villosum*, Linn.; *Hieracium Alpinum latifolium, villosum, magno flore*, Bauh. Pin. 128; Tourn. 472. L'*éperviere* des murs; c'est la *pulmonaire* des François; *Voyez* ce mot. L'*éperviere* des bois, *Hieracium murorum laciniatum, minùs pilosum, folio angustiore*, Bauh. Pin. 129; Tourn. 471 : sa tige est souvent velue et rougeâtre par le bas; elle fleurit à la fin de Juin et de Juillet. L'*éperviere* marécageuse, *Hieracium paludosum*, Linn.; *Hieracium montanum latifolium, glabrum, minus*, Bauh. Pin. 129; Tourn. 471. Cette espece croît aussi dans les lieux humides et ombragés des montagnes, au Mont-d'Or, etc. L'*éperviere* amplexicaule, des Pyrénées, du Dauphiné, de la Suisse, *Hieracium amplexicaule*, Linn.; *Hieracium Pyrenaïcum, longifolium, amplexicaule*, Tourn. 472; presque toutes ses parties sont recouvertes de poils glutineux, un peu jaunâtres: il y a une variété *à feuilles rondes;* froissée entre les doigts, elle rend une odeur assez agréable. L'*éperviere* à grandes fleurs jaunes, portées sur de longs pédoncules velus, des montagnes du Piémont, de la Suisse, du Dauphiné, *Hieracium Alpinum asperum, conyzæ facie*, Bauh. Pin. 128; Tourn. 472 : ses feuilles sont un peu âpres au toucher. L'*éperviere* à feuilles de blattaire, des Pyrénées, de l'Autriche, *Hieracium Pyrenaïcum, blattariæ folio, minùs hirsutum*, Tourn. 472. L'*éperviere* à feuilles de chicorée, des Alpes du Dauphiné et de la Suisse, *Hieracium intybaceum, flore luteo*, Bauh. Pin. 128; Tourn. 470. L'*éperviere* à feuilles de lampsane, des Pyrénées, *Hieracium Pyrenaïcum, lampsanæ Dodonæi foliis*, Tourn. 472. L'*éperviere* à feuilles molles et glutineuses, du Languedoc, *Hieracium dentis leonis folio, floribus parvis*, Bauh. Pin. 127. Tourn. 470. L'*éperviere* Savoyarde; elle se trouve aussi dans les bois, en France, en Allemagne, etc. *Hieracium Sabaudum*, Linn.; *Hieracium fruticosum, latifolium, hirsutum*, Bauh. Pin. 129; Tourn. 472 : sa tige est fort haute; par la culture, ses feuilles deviennent d'un vert-noirâtre : l'on en distingue plusieurs variétés, *à feuilles tachées de brun*, etc. L'*éperviere* à fleurs disposées en corymbe ombelliforme,

des

des bois, des prés secs et montagneux de l'Europe; *Hieracium umbellatum*, Linn.; *Hieracium fruticosum, angustifolium, majus*, Bauh. Pin. 129, Tourn. 472.

Herbe enchanteresse. *Voyez* Circée.

Herbe a l'esquinancie. C'est la *garance* (petite). Quelques-uns donnent aussi ce nom au *bec-de-grue*. Voyez *ces mots*.

Herbe a éternuer ou Ptarmique, *Ptarmica*. Genre de plante à fleur radiée, dont M. *de Tournefort* compte treize especes. Nous parlerons ici de la plus commune, *Ptarmica vulgaris, folio longo, serrato, flore albo*, J. B. 3, 147; *Achillea Ptarmica*, Linn. 1266. Cette plante croît dans les lieux incultes et humides ou marécageux : elle est haute d'un pied et demi, et quelquefois de plus de trois pieds; sa racine est vivace, longue, genouillée, filamenteuse, et plongée obliquement en terre; sa tige est haute de deux pieds ou environ, droite, grêle, ronde, fistuleuse, et garnie de feuilles étroites, longues comme celles de l'estragon, crénelées, en dents de scie, et à dentelures fines et aiguës, verdâtres, et d'un goût piquant comme la *pyrethre*; le haut de la tige est rameux; les fleurs, qui paroissent en Juillet, sont radiées et blanches, disposées en bouquets fort serrés comme en parasol; il leur succede des semences menues. Une feuille de cette plante qui, suivant M. *Deleuze*, est du genre de la mille-feuille, mise dans le nez, fait éternuer longtemps : si on la mâche, elle fait saliver, et est propre à guérir le mal de dents; sa racine produit le même effet. On en cultive une espece à fleurs doubles, nommée *bouton d'argent*.

Herbe a la fievre. Nom donné à une petite plante rampante de Cayenne; c'est le *balliem* de *Barrere*; elle ressemble assez au plantain par la forme et l'épaisseur de ses feuilles; elle exhale une odeur forte et désagréable; cependant elle est agréable au goût : on fait usage de ses feuilles en maniere de thé, ou dans le bain pour les fievres opiniâtres.

Herbe aux fleches. *Voyez* Toulola.

Herbe flottante, *Sargazo*. On donne ce nom à une espece de *fucus* ou d'*algue*, *Fucus natans*, *caule*

teretî ramosissimo, foliis lanceolato-serratis, fructificationibus globosis pedunculatis, Linn. Ce *fucus* couvre principalement la portion de la Mer des Indes, qui est entre les Isles du Cap-Vert, les Canaries, et la terre ferme d'Afrique, à laquelle les Portugais ont donné, ainsi qu'à cette plante, le nom de *sargasso* : cette plante s'éleve sur la surface de la mer de trois à quatre pouces ; elle pousse plusieurs rameaux menus, déliés, gris, qui s'amoncellent et s'entortillent les uns avec les autres ; ses feuilles sont longues, minces, étroites, dentelées en leurs bords, roussâtres, d'un goût approchant de plusieurs *fucus* de nos mers, ou de la perce-pierre ; ses tiges sont garnies de vessies rondes, grosses comme le poivre, légeres et vides. Cette plante est fort tendre quand on la tire de l'eau, mais elle devient dure et cassante quand elle a été séchée. On n'y a jusqu'à présent découvert aucune racine ; on y remarque seulement la marque de l'endroit par où elle a été rompue, quand on l'a tirée de la mer : il y a néanmoins bien de l'apparence qu'elle est enracinée d'une maniere quelconque au fond de la mer. Cette *herbe*, par son abondance, rend la navigation de cette mer fort dangereuse, à cause des rochers ou bancs de sable sur lesquels elle croît. L'on trouve aux environs des Isles Falkland et le Détroit de Magellan, de l'*herbe flottante*, ou une espece d'algue, qui est d'une grandeur si prodigieuse, que, quoique la mer ait plusieurs brasses de profondeur, elle paroît cependant en sa surface, et en grande quantité. *Voyez* GOEMON.

On mange, sur les lieux, de cette plante en salade : les Américains en font usage dans la rétention d'urine, ils l'emploient aussi pour faciliter l'accouchement : on l'estime bonne aussi contre le scorbut.

HERBE AUX GENCIVES. *Voyez* VISNAGE.

HERBE A GERARD. C'est l'*angélique sauvage* (petite).

HERBE GRASSE ou HUILEUSE. *Voyez* GRASSETTE.

HERBE AUX GOUTTEUX ou HERBE DE LA ROSÉE, ou ROSÉE DU SOLEIL, *Ros solis*, Tourn. tab. 127 ; *Rorella*, Bux. 285 ; *Ros solis folio subrotundo*, C. B. Pin. 357 ; *Drosera rotundifolia*, Linn. 402. Plante annuelle qui naît dans les lieux rudes, sauvages,

humides et marécageux, le plus souvent parmi une mousse aquatique d'un blanc-rougeâtre. Sa racine est fibrée et déliée comme des cheveux; elle pousse plusieurs queues longues, menues, velues en-dessus, étalées, auxquelles sont attachées de petites feuilles presque rondes, concaves, en maniere de cure-oreille, pétiolées, verdâtres, garnies d'une frange de poils rougeâtres, fistuleux, d'où transsudent quelques gouttes de liqueur dans les cavités des feuilles, de sorte que les feuilles et leurs poils sont toujours mouillés d'une espece de rosée, même dans les temps les plus secs. Il s'éleve d'entre les feuilles deux ou trois tiges ou hampes, hautes de trois à quatre pouces, grêles, rougeâtres, dénuées de feuilles, lesquelles portent en leurs sommités de petites fleurs disposées en roses blanchâtres : il leur succede de petits fruits de la grosseur et de la figure d'un grain de blé; ils renferment plusieurs semences.

On trouve encore une autre espece de *rosée du soleil*, qui ne differe de la précédente, que par la figure de ses feuilles, qui sont oblongues, *Ros solis, folio oblongo*, C. B. Pin. 357; *Drosera longifolia*, Linn. 403 : elles sont moins étalées, c'est-à-dire, moins couchées; elles sont l'une et l'autre également gluantes au toucher, à peu près comme la *grassette*, avec laquelle elles ont un certain rapport pour les propriétés; on doit les cueillir dans leur plus grande vigueur, et par un temps serein. Si l'on touche du bout du doigt les gouttes de liqueur qui en transsudent, cette espece de glu forme de petits filamens soyeux et blanchâtres, qui se coagulent aussi-tôt. Toute la plante est pectorale : on s'en sert dans la toux, l'asthme et l'ulcere du poumon; elle s'ordonne en infusion jusqu'à deux gros, et à un gros en poudre : dans les boutiques on en fait un sirop béchique.

On prétend que le *ros-solis*, serré dans la main, dissipe la fievre. Toujours est-il certain que c'est un poison pour les moutons; il leur gâte le foie, le poumon, et excite en eux une toux qui les fait périr insensiblement.

HERBE AUX GUEUX ou VIORNE DES PAUVRES. *Voyez* CLÉMATITE.

Herbe de Guinée. C'est, dit *Nicolson*, une espece de *gramen* qui ne se cultive à Saint-Domingue que depuis quelques années. Sa racine est chevelue ; ses tiges sont longues, droites, fermes, articulées, creuses : il sort de chaque nœud une paire de feuilles alongées, pointues, rudes au toucher, d'un vert clair, cannelées dans toute leur longueur ; le sommet des tiges pousse un jet fort élevé, qui se termine par un grand panicule rameux, divisé en plusieurs épis chargés de petites fleurs à étamines, auxquelles succedent de petites semences oblongues, grisâtres, qui servent à multiplier l'espece ; on emploie encore, pour cet effet, les tiges qu'on plante comme les cannes à sucre, ou les œilletons que l'on sépare de la souche, et qui deviennent en peu de temps de grosses touffes. Cette plante aime les endroits humides. On s'en sert dans le pays, pour nourrir les chevaux. L'*herbe de Guinée* est le *milium altissimum*.

Herbe de Halot. Nom donné à l'*hépatique de fontaine*. Voyez *ce mot*.

Herbe aux Hébéchets. *Voyez* Arrouma.

Herbe aux hémorroïdes. C'est la *scrophulaire* (petite). *Voyez* Chélidoine (petite).

Herbe de la houette. *Voyez* Apocin.

Herbe a jaunir. *Voyez* Gaude. L'*herbe à jaunir des Canaries*, est une espece de *petit genêt*. Voyez Genestrole.

Herbe impatiente. *Voyez* Balsamine.

Herbe inguinale. C'est l'*aster atticus*, Dodon.

Herbe de la laque ou Raisin d'Amérique. *Voyez* Morelle a grappes.

Herbe a lait, *Glaux maritima*, C. B. Pin. 215 ; Linn. 301. Plante qui croît au bord de la mer, principalement en Zélande et en Angleterre : ses racines sont fibrées et vivaces ; ses tiges, grêles, basses et rampantes, nombreuses, longues de six à sept pouces, portant des feuilles opposées et semblables à celles de l'*herniole*, petites, ovales, sessiles et très-rapprochées ; ses fleurs sont en godet, blanchâtres ou purpurines, sans calice, découpées en rosette à cinq quartiers, petites et ramassées deux ou trois ensemble ; à chaque fleur succede une capsule membraneuse qui

renferme des semences rougeâtres et menues. En plusieurs pays on est dans l'habitude d'en faire faire usage aux nourrices, soit dans le potage, ou en décoction, pour leur augmenter le lait. On donne aussi le nom d'*herbe à lait* au *polygala*. Voyez *ce mot*.

HERBE DES MAGICIENNES. *Voyez* CIRCÉE.

HERBE AUX MAMELLES. *Voyez* LAMPSANE.

HERBE A LA MANNE. *Voyez* MANNE DE PRUSSE.

HERBE MAURE ou D'AMOUR. *Voyez* RESEDA.

HERBE MIMEUSE. *Voyez* SENSITIVE.

HERBE A MINGUET (Herbe à ulcere, de *Minguet*). On lit dans l'*Essai sur l'Histoire Naturelle de Saint-Domingue*, que cette plante qui se trouve dans les mornes, sur la paroisse des *Cayes de Jacmel*, est tout-à-fait différente du *liseron* connu à Saint-Domingue, sous le nom de *liane à Minguet*. Voyez à l'*article* LIANE. Les feuilles de l'*herbe à Minguet* sont petites; elles ont tout au plus un pouce de diametre; elles sont d'un vert sombre, et ridées en-dessus, cotonneuses et blanchâtres en-dessous, profondément découpées. Ces feuilles entrent dans la composition des onguens qu'on emploie pour guérir les malingres.

HERBE AUX MITTES ou BLATTAIRE, *Verbascum blattaria*, Linn. 254; *Blattaria lutea, folio oblongo, laciniato*, C. B. Pin. 240. Plante annuelle du genre des *Verbascum*, qui croît en terre grasse au bord de l'eau, et qui tient son nom de la propriété qu'elle a de tuer l'espece de vermine appelée *mitte*, qui s'attache aux habits de laine. La racine de cette plante a la figure d'un navet, elle est fibreuse : ses tiges sont hautes de deux à trois pieds, comme celles de la *molene*, droites, divisées en ailes; les feuilles, qui embrassent à demi la tige par leur base, sont longues, pointues, crénelées, glabres, d'un vert-noirâtre, d'une odeur désagréable et d'un goût amer; les feuilles inférieures sont pétiolées, ridées, sinuées; ses fleurs, qui naissent une à une le long d'un épi rare, sont en roses, comme celles du bouillon-blanc, jaunes, quelquefois blanchâtres, odorantes; il leur succede un fruit rond qui renferme de petites semences noirâtres : cette plante est apéritive et antivermineuse. On distingue : La *blattaire d'Espagne à grande fleur*.

HERBE MOLUCANE, *Herba Molucana*, est une plante rampante de la Nouvelle-Espagne, qui tire son nom d'un lieu nommé *Moluco*, où elle croît abondamment; elle demeure verte toute l'année; on vante la seconde écorce et les feuilles de cette plante, comme de puissans vulnéraires, propres à guérir les ulceres invétérés : pour en appliquer les feuilles en substance, il faut auparavant les ramollir au feu ou les piler. Les Indiens appellent cette plante *brumgara aradna*, c'est-à-dire, *plante à fleur jaune*. Les François qui sont établis dans le lieu où elle croît, l'appellent le *remede des pauvres* et la *ruine des Chirurgiens*, à cause de ses grandes vertus pour les plaies. L'*herbe Molucane* étant transplantée, s'étend et occupe en très-peu de temps beaucoup de terrain.

HERBE AUX MOUCHERONS. *Voyez* CONISE.

HERBE MUSQUÉE. *Voyez* MOSCATELLINE et KETMIE.

HERBE AU NOMBRIL, *Omphalodes; Pumila verna, symphiti folio*, Tourn. Inst. 140; *Symphitum minus, borraginis facie*, C. B. Pin. 259. Nom que donnent les Herboristes à la *petite bourrache*, *Borrago minima Herbariorum*, J. B. 3, p. 597. Cette plante est basse et rampante; ses feuilles sont un peu semblables à celles de la pulmonaire; ses tiges sont hautes d'un demi-pied; ses fleurs sont bleues, avec des raies blanches dans leur intérieur, et il leur succede des fruits dans des capsules faites en corbeille, lesquelles contiennent des semences semblables à celles du lin; sa racine est fibreuse. Cette plante croît au printemps dans les jardins : elle est astringente et aglutinante : elle croît naturellement dans la Carniole, dans le Portugal, au pied des montagnes, dans les bois.

HERBE D'OR. *Voyez* HÉLIANTHÊME.

HERBE AU PANARIS. *Voyez* RENOUÉE ARGENTÉE.

HERBE DU PARAGUAY. *Voyez* THÉ DU PARAGUAY.

HERBE A LA PARALYSIE. *Voyez* PRIME-VERE.

HERBE A PAUVRE HOMME. *Voyez* GRATIOLE.

HERBE AUX PERLES. *Voyez* GREMIL.

HERBE DES PITOS. *Voyez à l'article* PITO.

HERBE A LA PITUITE. *Voyez* STAPHISAIGRE.

HERBE AUX POUMONS. *Voyez* PULMONAIRE.

HERBE AUX POUX. *Voyez* STAPHISAIGRE.

HERBE PUANTE. Aux Antilles, les habitans donnent ce nom au *pois puant*. Voyez CASSE PUANTE.

HERBE AUX PUCES, *Psyllium*. Plante dont M. *de Tournefort* compte quatre especes, et qui, suivant M. *Deleuze*, est du genre du *Plantain*. Nous ne parlerons que des deux les plus en usage; les autres en different peu par les propriétés.

L'*herbe aux puces* vivace, *Psyllium perenne, aut majus supinum*, C. B. Pin. 191; *Plantago cynops*, a une racine longue, ligneuse, dure et fibrée; elle pousse des tiges sarmenteuses, ligneuses, rameuses, rampantes, très-chargées de feuilles étroites, velues, et d'un vert-blanchâtre, formant une touffe d'un aspect agréable sur le gazon; ses sommités portent de petits épis courts, auxquels sont attachées de petites fleurs lanugineuses, d'un jaune pâle; chacune de ces fleurs est un tuyau évasé par le haut et disposé en croix: il succede à cette fleur une capsule membraneuse à deux loges, qui renferme des semences menues, oblongues, noirâtres, lisses, luisantes, et semblables à des *puces*: cette espece de *psyllium* se rencontre fréquemment aux environs de Montpellier, et dans les lieux incultes et sablonneux de la mer: on la cultive aussi dans les jardins; elle fleurit en Juillet, et l'on récolte sa semence en automne.

L'*herbe aux puces* annuelle, *Psyllium annuum; Psyllium*, Linn. 167; *Psyllium Dioscoridis vel Indicum, foliis crenatis*, C. B. Pin. 191, est l'espece la plus commune; sa racine est annuelle, simple, blanche et fibrée; ses tiges sont hautes d'un pied ou environ, rondes, velues, rameuses, garnies de feuilles opposées et semblables à celles de l'hysope ou de l'estragon, chargées de dents écartées, nerveuses comme celles du plantain: il sort des aisselles des feuilles des pédicules longs, garnis en leurs sommets d'épis courts qui sont composés de petites fleurs pâles, semblables, ainsi que les graines qui leur succedent, à celles de l'espece précédente. Cette espece de *psyllium* croît abondamment dans les champs sablonneux, aux bords des vignobles.

L'*herbe aux puces* contient beaucoup de parties mucilagineuses; sa semence est rafraîchissante et adou-

cissante ; elle convient dans les inflammations des reins. Les Egyptiens s'en servent contre les fievres ardentes ; dans notre pays on en emploie tous les jours et avec succès dans l'ardeur d'urine, et pour adoucir l'âcreté de certains purgatifs ; enfin, c'est un assez bon spécifique pour arrêter le crachement de sang, la dyssenterie et les gonorrhées.

On donne aussi le nom d'*herbe à la puce* au *toxicodendron*. Voyez *ce mot*.

Herbe aux punaises, *Erigeron graveolens*, Linn. Nom donné par *Tournefort*, à la grande espece de *verge-d'or*, dont les feuilles sont visqueuses et odorantes, et les fleurs radiées. C'est le *Conyza major Monspeliensis, odorata*, J. B. 2, 1053 ; *Virga aurea major, foliis glutinosis et graveolentibus*, Tourn. Inst. 484. Quelques-uns lui donnent le nom de *vergerette*. Voyez l'*article* Verge-d'or.

Herbe quarrée. Nom d'une plante qui croît à Saint-Domingue. On en distingue deux especes ; l'une, à fruit hérissé, *fructu echinato ;* l'autre, à feuilles de mélisse, *Melissa quadrangularis*. Les Caraïbes l'appellent *apiaba, litoulou*.

Herbe a la Reine. *Voyez* Nicotiane.

Herbes aux rhagades, *Rhagadiolus*. Plante qui croît dans les lieux incultes, aux pays chauds ; ses tiges sont hautes d'un pied et demi, lanugineuses et rameuses : ses feuilles sont longues, sinueuses et velues ; sa fleur est un bouquet à demi-fleurons jaunes, dont les feuilles sont pliées en gouttiere ; à la fleur succedent des graines membraneuses, disposées en étoile et velues : les semences sont longues et pointues : cette plante prise en décoction est apéritive, détersive et diurétique.

Herbe a Robert. *Voyez à l'article* Bec-de-Grue.

Herbe de Saint-Antoine. *Voyez* Épilobe a épi.

Herbe de Sainte-Barbe. *Voyez* Herbe aux Charpentiers.

Herbe de Saint-Barthelemi. C'est l'*herbe du Paraguay*. Voyez Thé du Paraguay.

Herbe de Saint-Benoit. *Voyez* Benoite.

Herbe de Saint-Christophe, *Christophoriana vulgaris nostras, racemosa et ramosa*, Moris. Hist.

part. 2, 8; *Actæa spicata*, Linn. 722. Plante qui croît dans les bois montagneux, sur-tout en Auvergne: on la cultive dans les jardins; sa racine est vivace, grosse, chevelue, noire en dehors et jaunâtre en dedans: elle pousse des tiges à la hauteur de deux pieds, menues, un peu rameuses: ses feuilles sont grandes et larges, laciniées, dentelées, glabres, un peu luisantes et verdâtres: ses fleurs qui naissent aux extrémités des branches, sont en rose, disposées en épi court et ovale; il leur succede des baies molles, noirâtres dans leur maturité, et remplies de semences aplaties. On ne se sert de cette plante qu'extérieurement, soit pour guérir la gale, soit pour faire mourir la vermine. Cette plante est l'*actæa nigra* de quelques-uns, ou l'*aconit rameux*: son fruit pris intérieurement est regardé comme un poison subtil pour l'homme. Les moutons et les chevres mangent, sans incommodité sensible, l'*herbe de Saint-Christophe*. Les paysans du Mont-d'Or vendent quelquefois sa racine sous le nom d'*hellébore noir*; et on dit qu'on s'en sert pour remédier à une maladie à laquelle les bœufs de l'Auvergne sont sujets. Quelques personnes font de l'encre avec le suc de ses baies. On trouve, en Amérique, dans le Canada, la Virginie et la Floride, deux especes d'*herbe de Saint-Christophe*; l'une a ses *fleurs en épi*, comme la précédente, mais ses baies sont blanches; l'autre a les *fleurs en grappes*, *Actæa ramosa*, Linn.; ses fleurs sont nombreuses et en grappes formées de trois à quatre épis.

HERBE DE SAINT-ÉTIENNE ou DES MAGICIENNES. *Voyez* CIRCÉE.

HERBE DE SAINT-FIACRE. C'est l'*herbe aux verrues*.

HERBE DE SAINT-INNOCENT. C'est la *renouée* ou *centinode*.

HERBE DE SAINT-JACQUES. *Voyez* JACOBÉE.

HERBE DE SAINT-JEAN. *Voyez* ARMOISE et LIERRE TERRESTRE.

HERBE DE SAINT-JULIEN. *Voyez* SARRIETTE.

HERBE DE SAINT-LAURENT. Quelques-uns donnent ce nom à la *bugle*, mais plus communément au *pouliot* vulgaire. *Voyez* ces mots.

HERBE DE SAINT-PIERRE. *Voyez* PRIME-VERE.

Herbe salutaire, *Herba salutaris*. On prétend que c'est l'*épine-blanche* dont le *Christ* a été couronné. *Castelli Lexicon.*

Herbe sans couture. *Voyez* Ophioglosse.

Herbe de Schitie. *Voyez* Reglisse.

Herbe a sept tiges ou Gazon d'Olympe. *Voyez* Statice.

Herbe du siége. *Voyez* Scrofulaire aquatique.

Herbe au Soleil ou Fleur au Soleil ou Couronne du Soleil ou Soleil, *Corona solis*, Tourn. Tabern. Icon. 763. C'est l'*Helianthus* de *Linnæus*. Plante différente de l'*héliotrope* ou *tournesol*, et dont il y a beaucoup d'especes : la premiere, *Sol Indianus*, Lon.; *Chrysanthemum Peruvianum*, Dod. Lug.; *Helianthemum Peruvianum*, Cam. Ep.; *Helianthus annuus*, Linn. 1276. Cette plante monte fort haut en peu de temps, et principalement en Espagne, où l'on en a vu croître à la hauteur de vingt-quatre pieds : celle qu'on cultive en France, est de la hauteur de quatre à six pieds ; sa tige est grosse, droite, ferme, rude, sans rameaux ; ses feuilles sont grandes et larges, cordiformes, à trois nervures, et crénelées en leurs bords ; elle porte en son sommet une grande fleur large, ample, radiée, jaune, arrondie, représentant une couronne formée par des demi-fleurons qui entourent un grand amas de fleurons : cette fleur est toujours penchée du côté du soleil, parce qu'étant pesante et sa tige étant échauffée et amollie de ce côté-là, elle y doit naturellement incliner : *Voyez* l'explication de ce phénomene à l'*article* Plante). A la fleur succede un grand nombre de semences oblongues, plus grosses que celles du melon, garnies chacune, dans le haut, de deux feuillets membraneux, et enchâssées dans une feuille membraneuse en gouttiere.

M. *Antoine-Laurent de Jussieu* a observé, sur les fleurons de cette fleur qui n'étoient pas encore épanouis, une exsudation, formée d'une substance filante, gluante et collante, presque en tout semblable pour le goût et l'odeur, à la térébenthine de Venise, et qui donne en brûlant une flamme très-analogue. Ce qu'il a observé de singulier, c'est que ces gouttes n'étoient pas soutenues par les divisions de la corolle

du fleuron, ou par les étamines, mais par une espece de petite membrane qui sert d'enveloppe à la graine ; cette membrane est blanche à sa partie inférieure, et verte à son sommet ; et c'est le prolongement vert de cette membrane, qui donne un œil verdâtre au cœur de cette fleur, quand les demi-fleurons du disque sont épanouis, et lorsque les fleurons du centre ne le sont pas encore. En vain a-t-il cherché, dans l'intérieur de ces fleurons, la substance miellée qu'on trouve ordinairement à la base de chaque fleur. Ces fleurons ou demi-fleurons, dit-il, en seroient-ils dépourvus, ou les abeilles, plus diligentes, en auroient-elles déjà fait la récolte ?

La seconde espece ou variété d'*herbe au soleil*, *Chrysanthemum Canadense*, *latifolium*, *humilius*, Moris. Hort. Reg. Bles., est plus petite que la précédente ; elle se divise en plusieurs rameaux : l'une et l'autre sont vivaces par leurs racines.

Il y a plusieurs autres especes de *soleils* que l'on cultive dans les jardins. Ces plantes viennent de l'Amérique et communément du Pérou : on les cultive présentement dans tous les jardins en Europe, sur-tout dans les parterres, à cause de la beauté de leurs fleurs, souvent doubles et presque droites, *Helianthus multiflorus*, Linn. 1277. On distingue le *soleil* à feuilles ailées, *Helenium autumnale*. Les *soleils* conviennent entre les arbres isolés des grandes allées d'un parc : on peut les tondre en buissons, en retranchant au ciseau les branches qui s'élevent trop. Les semences de la grande espece servent dans la Virginie à faire du pain et de la bouillie pour les enfans. Les Sauvages du Continent de l'Amérique mangent ces graines, et en tirent une huile propre pour différens usages, et sur-tout pour la lampe. On mange aussi les sommités de cette plante encore jeune, après les avoir fait cuire et en les assaisonnant d'huile et de sel. On dit que toute la plante est nourrissante, restaurante, propre à exciter la semence. M. *Hales* a prouvé par des expériences, qu'un pied de *soleil* (le vosakan, *Helenium Canadense*) à masses égales et dans des temps égaux, transpire dix-sept fois plus qu'un homme.

HERBE AUX SORCIERS. *Voyez* POMME ÉPINEUSE.

HERBE AUX TANNEURS. *Voyez* RÉDOUL.

HERBE DE TAUREAU. *Voyez à l'article* OROBANCHE.

HERBE AUX TEIGNEUX. *Voyez* BARDANE et PÉTASITE.

HERBE AUX TEINTURES. *Voyez* GENESTROLE.

HERBE AUX TRACHÉES, *Trachelium azureum valerianoïdes umbelliferum*, Pon. Bal. Ital. 44; *Trachelium cæruleum*, Linn. 243. Cette plante, qui tient un peu de la valériane par le port, est assez commune en Italie. Sa tige est haute d'un pied, droite, rameuse, noirâtre, persistante l'hiver: ses feuilles sont ovales, dentées: ses fleurs sont d'un bleu d'azur, en panicules terminaux.

HERBE DE LA TRINITÉ. *Voyez* PENSÉE.

HERBE TURQUE. *Voyez* TURQUETTE.

HERBE AUX VARICES. Nom que l'on donne communément au *chardon hémorroïdal*; Voyez *ce mot*.

HERBE DE VERRE. Nom donné par quelques-uns à la *pariétaire*. *Castelli Lexicon*.

HERBE DU VENT. *Voyez* COQUELOURDE.

HERBE AUX VERRUES ou HÉLIOTROPE, *Heliotropium majus Dioscoridis*, C. B. Pin. 253; *Heliotropium erectum*; *Heliotropium Europæum*, Linn. 187; *Verrucaria*. Cette plante annuelle, qui vient abondamment dans les champs, le long des chemins, aux lieux sablonneux et auprès des édifices, est de l'ordre des *Borraginées*; elle a une racine simple, dure, menue et ligneuse; sa tige est haute d'environ un pied, cotonneuse, d'un vert-blanchâtre, remplie de moëlle, et rameuse; ses feuilles sont semblables à celles du basilic, ovalaires, obtuses, nerveuses, entieres, blanchâtres et velues; ses fleurs naissent aux extrémités des rameaux, en forme d'épis blancs, longs, lanugineux, assemblés ordinairement deux à deux, et contournés comme la queue d'un scorpion: chacune de ces fleurs est un petit bassin plissé; il leur succede quatre semences jointes ensemble, oblongues, cendrées, convexes d'un côte et aplaties du côté par où elles se touchent.

Les feuilles de cette plante sont ameres: si on en frotte les verrues, les porreaux et les cors du gland ou de la verge et de l'anus, elle les guérit:

elle passe pour efficace contre les ulceres gangreneux et les tumeurs scrofuleuses.

On conserve en hiver, dans des serres chaudes, l'*héliotrope* du Pérou, qui a l'odeur de vanille, *Heliotropium Peruvianum*, Linn. 187. Sa tige est haute d'un à deux pieds, rameuse, chargée de poils : ses feuilles sont ovales, oblongues, un peu ridées et légérement velues ; les pétioles sont courts ; les fleurs bleuâtres, en épis recourbés, toutes du même côté, d'une odeur douce et très-agréable. Ces *héliotropes*, mis dans de beaux vases et placés dans des appartemens, les décorent et les parfument.

Il y a aussi : L'*héliotrope* d'Amérique à feuilles d'Ormin.

HERBE AUX VERS. C'est la *tanaisie*.

HERBE AUX VIPERES, *Echium vulgare*, C. B. Pin. 254 ; Linn. 200. Plante borraginée, bisannuelle, qui croît dans les champs, contre les murailles : sa racine est longue, grosse comme le pouce et ligneuse ; ses tiges sont hautes de deux pieds, dures, cylindriques, velues et piquetées de taches rouges, noirâtres et rudes ; ses feuilles sont un peu étroites, longues, velues, rudes au toucher et d'un goût fade. Ses fleurs sont disposées en épis unilatéraux, formées en entonnoir ou plutôt en tube évasé, un peu irrégulier, à cinq découpures arrondies, plus alongé par le haut, et de couleur bleue-purpurine : il leur succede quatre semences jointes ensemble, ridées, et ayant séparément la figure de la tête d'une vipere, d'où lui vient la dénomination d'*herbe aux viperes*. Pour soutenir l'honneur de son nom, on a prétendu aussi que cette plante étoit spécifique contre la morsure de la *vipere* : on est plus sûr de sa qualité humectante et pectorale : elle adoucit les âcretés du sang, le rafraîchit et le purifie : elle abonde en parties nitreuses. M. *Deleuze* dit que les abeilles aiment beaucoup cette plante.

HERBE VINEUSE de *Gesner*. C'est l'*ambroisie maritime* ; Voyez *ce mot*.

HERBE VIVE. C'est la *sensitive* ; Voyez aussi l'*article* ACACIA.

HERBE AUX VOITURIERS. *Voyez* MILLE-FEUILLE.

HERBE DE VULCAIN. *Voyez* RENONCULE.

HERBES VULNÉRAIRES. *Voyez* FALLTRANCK.

HERBIER, *Herbarium*. On donne ce nom à un recueil des plantes entieres ou de parties de plantes desséchées, soit à la presse, soit sans les avoir comprimées, et conservées entre des feuilles de papier, afin de les avoir sous les yeux sans sortir de chez soi, et dans des temps où la rigueur du climat nous empêche de les avoir fraîches et vivantes. On range les herbiers selon quelque méthode botanique.

Quelques Curieux font de ces jardins secs, soit en prenant l'empreinte des plantes, comme nous le dirons ci-après, soit en employant le dessin, la gravure, l'enluminure ou la peinture. Ces dernieres méthodes ont beaucoup d'inconvéniens : quoique les dessins et figures en général puissent être regardés comme des lettres ou caracteres qui peignent et expriment aux yeux l'ensemble des différences des objets ; quoique leur utilité et leur nécessité soient bien démontrées en Histoire Naturelle, cependant les défauts qui les accompagnent trop communément, font tort à la Botanique. On pourroit y remédier, en unissant la description aux figures : par ce moyen, on auroit non-seulement la figure de la plante, mais aussi le détail de toutes ses qualités physiques, comme la saveur, l'odeur, la durée, le lieu, le climat, les vertus, etc. Les quatre moyens les plus usités de représenter les plantes, sont la peinture, l'impression en couleur, l'enluminure et la gravure. On doit avoir soin de dessiner chaque plante dans tous ses détails, depuis sa racine jusqu'à ses graines, etc. ; de présenter toutes ses parties dans leur situation naturelle, d'en réduire la grandeur naturelle à une échelle moyenne, et de grossir au microscope les plantes infiniment petites ; en un mot, de choisir un milieu entre ces deux extrêmes.

Plus les plantes se dessechent promptement, plus elles conservent leurs couleurs naturelles. Celles qui se dessechent presque subitement à la moindre chaleur, ont communément peu de sucs ; telles sont la plupart des *gramens*, des *ombelliferes*, des *labiées*, des

légumineuses : celles qui exigent plus de chaleur et un espace de huit à quinze jours pour se dessécher, sont les *bryones*, quelques *renoncules* et autres plantes aqueuses : celles qui ne se dessechent que difficilement et au bout de quelques mois, sont les *pourpiers*, les *joubarbes*, plusieurs *liliacées*, les *plantes marines*, et autres *plantes* appelées *grasses* ou *charnues*. M. *Adanson* dit qu'il n'y a aucune plante de ces trois classes qu'il ne soit parvenu à dessécher, en employant trois sortes de degrés de chaleur; savoir celui de la chaleur humaine (trente ou trente-cinq degrés) qu'on peut employer pour les premieres. La chaleur du soleil, entre quarante et soixante degrés, pour les deuxiemes. Enfin, celle du fer chaud ou du four, qui doit aller de quatre-vingts à cent degrés, pour les plantes charnues.

Au reste, de quelque maniere qu'on veuille dessécher les plantes, il faut les avoir cueillies dans un temps sec, sans rosée, dans toute leur vigueur, et sur-tout aux endroits qui sont les plus favorables à chacune, et conserver leurs racines, feuilles, fleurs et fruits ou graines; on les étend et on les dispose de maniere à bien développer leur forme, leur position, leurs différens aspects; on supprime les endroits trop chargés; on cherche à donner à l'ensemble l'élégante forme de la Nature, et on les met sans aucun pli chacune entre deux feuilles de papier gris. Lorsque la premiere humidité des plantes a été absorbée, on les met dans un nouveau feuillet jusqu'à parfaite dessication, puis on les arrange et on les conserve ainsi séchées dans de nouvelles feuilles de papier blanc. Des personnes sont dans le mauvais usage de coller les petites plantes pour les assujettir; ce moyen empêche qu'on ne les puisse voir des deux côtés; il suffit de les attacher au papier avec des épingles qui fixent leurs tiges et leurs branches principales. Quant aux plantes fort épaisses et fort amassées, l'on peut, à volonté, les coudre, pour qu'elles ne glissent pas lorsqu'on ouvre son *herbier*; mais le mieux et le plus commode pour l'usage, est de les laisser libres, chacune dans leur papier volant. Pour conserver un *herbier*, il suffit de le garantir de

la moisissure et des mites, à l'aide de l'étuve et de la poudre de coloquinte.

Pour ce qui concerne la maniere de sécher les plantes sans les aplatir ni les comprimer, *Voyez* à l'article FLEUR. Lorsqu'on veut donner un vernis à la plante, on l'enduit fraîche d'une eau de gomme épaisse, puis on la met sécher au four; mais la gomme prend la poussiere dans les temps humides: il vaudroit mieux se servir d'un blanc d'œuf bien battu, avec quelques gouttes de lait de figuier ou de tithymale: ces sortes de gommes-résines augmentent la limpidité de cette espece de vernis.

On sait que parmi les plantes qu'on desseche à la presse, il y en a dont l'image reste empreinte sur le papier, soit par une sorte de gomme-résine qui couvre leur surface, comme dans le *ciste ladanifere*, soit par une couleur que leur humidité y dépose, comme dans la plupart des *saules* et des *peupliers*; ce qui, selon l'Auteur des *Familles des Plantes*, fait une impression que l'art a imitée, en gommant légérement celles de ces plantes qui sont aqueuses, en huilant celles qui ne prennent pas l'eau ou la gomme; puis répandant dessus de la couleur en poudre, et les mettant ensuite à la presse sur un papier blanc auquel s'attachoit cette couleur, en marquant davantage les côtes et les nervures. Telle est la maniere d'avoir les plantes par empreinte. *Boyle* a indiqué un moyen de prendre l'empreinte grossiere de la figure des feuilles de toutes sortes de plantes. Pour cela, il faut noircir une feuille quelconque à la fumée de quelque résine, du camphre ou d'une chandelle, etc.; ensuite, après avoir noirci cette feuille suffisamment, on la met légérement à la presse, entre deux papiers brouillards, par exemple, deux papiers de la Chine, ou bien l'on frotte sur le papier supérieur avec un polissoir de verre, ou seulement avec le pouce, et l'on a l'étendue exacte, la figure et la ramification des fibres de la feuille; (Voyez *Boyle's works abridged*, *vol. 1*, *pag. 132*: consultez aussi le *quatrieme Journal d'Hist. Naturelle de M. l'Abbé Rosier*:) mais cette empreinte s'efface très-aisément en tout ou en partie. L'art a trouvé une autre façon de prendre la figure d'une plante sans l'aplatir: c'est en

coulant,

coulant, dans son moule fait de plâtre, du métal fondu, comme étain, plomb, etc. Ce procédé, qui est actuellement connu de tout le monde, produit une plante métallique qui représente assez bien la plante naturelle. L'industrie des hommes est encore parvenue à disséquer les feuilles supérieurement bien ; l'on fait aujourd'hui des squelettes de feuilles beaucoup plus parfaits que ceux que nous fournissent les insectes si vantés dans ce travail par quelques Naturalistes. *Severinus* est un des premiers qui en ait montré l'exemple, quoique seulement sur un petit nombre de feuilles. Ensuite, *Musschenbroeck*, *Kundman* et d'autres, ont poussé cet art jusqu'au point de faire des squelettes de toutes sortes de feuilles. M. *Haller* dit qu'on y parvient par la macération, et que les eaux thermales y sont propres. *Voyez les articles* PLANTE, FLEUR, FEUILLE, etc.

HERBUE. Nom que les Fondeurs de fer donnent à la terre limoneuse, qui gît sous l'herbe ou le gazon. M. *de Grignon* dit qu'étant appliquée sur le fer que l'on chauffe au degré de feu pour le souder, elle se gonfle et se réduit à un mâche-fer noir, vitreux et sonore.

HERE. Est le jeune *cerf* qui cesse d'être faon. *Voyez à l'article* CERF.

HERECHERCHE. Espece singuliere de mouche luisante qui, selon *Dapper*, se trouve dans l'isle de Madagascar, et dont les bois sont remplis, comme d'autant de bluettes de feu qui forment un spectacle singulier pendant la nuit. Quelquefois ces mouches s'attachent en nombre aux maisons. La peur grossit les objets. Un Voyageur s'éveillant en sursaut, crut voir sa chambre en flamme : il fut saisi d'effroi ; mais il revint bientôt de son étonnement. *Flacourt* crut un jour aussi sa maison en feu ; après avoir examiné de près, il ne trouva qu'un sujet d'amusement et d'admiration dans ce qui avoit causé sa frayeur. *Dapper* dit que c'est un *escarbot* lumineux qui éclaire et étincelle dans les bois et sur les maisons, pendant toute la nuit, comme s'il étoit enflammé. *Voyez l'article* MOUCHE LUISANTE.

HÉRISSÉ (Le), *Balistes hispidus ;* Linn. Poisson

du genre du *Baliste* : il se trouve dans la mer de la Caroline : son corps est hérissé, plus rude vers la queue que sur les autres parties ; un aiguillon sort d'entre les yeux, il est un peu penché vers le bas ; le museau est assez semblable, par sa forme, au groin d'un cochon : la première nageoire dorsale n'a qu'un seul rayon, qui est épineux ; la seconde en a trente ; les pectorales, chacune quatorze ; au lieu de nageoires abdominales, il y a, de part et d'autre, une épine aiguë et dentelée ; la nageoire de l'anus a vingt-neuf rayons ; celle de la queue est marquée, à son extrémité, d'une tache noire et ronde ; les membranes des différentes nageoires sont percées à leur base, dans les intervalles des rayons.

HÉRISSÉ, *Tetrodon hispidus*, Linn. ; *Ostracion sphæricus tetraodon, aculeis undiquè exiguis*, Arted. ; *Orbis primus*, Rondelet ; Willughby ; *Orbis vulgaris*, Charlet. A Venise, *pesce columba*. On lui a donné aussi le nom de *flascopsaro*. Cette espece, qui se trouve à l'embouchure du Nil et aux Indes, est du genre du *Quatre-dents*. On en voit un individu dans le Cabinet de Chantilly ; abstraction faite de sa queue, la forme de ce poisson ressemble à celle d'un globe ou d'un ballon. *Pline* dit, en raison de sa forme singuliere, qu'il n'est composé que d'une tête ; cette derniere partie est à peine saillante : sa peau est très-dure et chargée de petits aiguillons qui la rendent très-âpre au toucher ; la gueule est étroite, garnie de quatre dents larges, et de deux ouvertures seulement pour les ouïes ; la nageoire dorsale a neuf rayons ; les pectorales en ont chacune dix-sept ; celle de l'anus et celle de la queue, qui est large et sans divisions, en ont dix. *Rondelet* rapporte qu'après avoir desséché et rempli de bourre ce poisson, on le suspendoit aux temples et aux maisons. Les Allemands lui ont donné le nom de *coq de mer*, parce qu'ils s'en servoient pour connoître la direction du vent, ayant reconnu que quand il étoit suspendu, sa tête tournoit toujours du côté d'où venoit le courant d'air.

HÉRISSÉE. Nom qu'on donne à la *chenille* velue de l'artichaut, et qui, dès qu'elle est rassasiée de ses feuilles, se retire en terre ; son papillon est blanc.

HÉRISSON BLANC ou BARBET BLANC. M. *de Réaumur* donne ce nom au plus singulier des *vers mangeurs de pucerons*, et sa figure remarquable justifie cette dénomination. Tout son corps est hérissé de touffes blanches, oblongues, et arrangées comme les piquans d'un porc-épic : ce sont des filets ou des pinceaux rangés avec symétrie sur six lignes. Il y a de ces insectes dont les touffes sont beaucoup plus longues que celles des autres : elles ne s'élevent pas en ligne droite, elles se recourbent un peu en crochets, et en partie vers la queue ; les crochets du bord du ventre sont tournés en dehors ; ceux de la tête tombent sur les yeux ; ce qui donne à cet insecte l'air de ces barbets à qui des touffes de poils tombent sur les yeux. M. *de Réaumur* explique l'origine de ces touffes cotonneuses, *Mémoire 2, tom. III.*

Ce Naturaliste dit avoir trouvé cet insecte dans les mois de Juin et de Juillet, sur des feuilles de prunier peuplées de pucerons ; on en trouve aussi sur le rosier. Pendant toute sa vie cet insecte est entouré d'une abondante provision de gibier. Quand ces *barbets blancs* en ont dépouillé une feuille, ils passent sur la feuille voisine. En moins de quinze jours ils parviennent à la grandeur qu'ils doivent avoir : sans quitter cette fourrure, et fixés dans un endroit, ils se transforment en une nymphe peu différente de celle des scarabées hémisphériques. Après que l'insecte est resté environ trois semaines sous cette forme, il la quitte pour prendre celle d'un très-petit scarabée. *Voyez* COCCINELLE.

HÉRISSON FRUIT. On donne ce nom à un fruit des Indes Orientales, de la figure et de la grosseur d'une poire, mais couvert d'une écorce hérissée d'épines. Il croît par grappes à de grands arbres, et la pulpe, qui est de fort bon goût, se conserve si bien qu'on en fait provision dans le pays pour les voyages de mer.

HÉRISSON DE MER, *Echinus ovarius, marinus*. Voyez à l'*article* OURSIN.

HÉRISSON DE MER *courte-épine*. Voyez à l'*article* PORC-ÉPIC de mer.

HÉRISSON-PLANTE. *Voyez* à la fin de l'*article* BARBE DE RENARD.

HÉRISSON TERRESTRE ou HÉRISSON COMMUN, *Echinus terrestris aut Erinaceus vulgaris*. C'est un animal terrestre, gros comme un lapin moyen, et qui fréquente ordinairement les bois; c'est le seul quadrupede de notre climat qui ait reçu de la Nature une armure épineuse, avec laquelle il sait se défendre sans combattre et blesser sans attaquer. Il est long de huit à dix pouces : ses yeux sont petits et saillans; ses oreilles courtes, larges, arrondies et élevées; ses narines dentelées : il a à chaque pied cinq doigts armés d'ongles; le pouce est plus court que les autres. Tout le dessus du corps, qui comprend le dos, les côtés et jusqu'au sommet de la tête, est couvert, tant dans le mâle que dans la femelle, de piquans durs et pointus, comme le sont les coques des châtaignes; ces piquans sont blanchâtres à la pointe et à la base, et bruns au-dessous de la pointe : les plus longs ont environ un pouce et demi sur une demi-ligne de diametre. Le *hérisson* leve et abaisse à son gré ses épines. Sa tête, si on en excepte le sommet, sa gorge, son ventre, ses pieds et sa queue sont couverts de poils : entre ces poils, les uns sont de la même consistance que les soies de cochon, quoique plus petits et de couleur blanc-jaunâtre, et les autres plus courts et plus abondans, sont frisés et gris-bruns ou châtains : il a à chaque mâchoire deux longues dents incisives; les supérieures sont éloignées l'une de l'autre, et les inférieures presque contiguës; et en outre de chaque côté de la mâchoire supérieure sont quatre petites dents canines séparées par paires, et cinq molaires, dont la premiere et la derniere sont plus petites que les trois du milieu; de chaque côté de la mâchoire inférieure, il y a quatre petites dents canines, contiguës et couchées obliquement en avant, et quatre molaires dont la derniere est plus petite que les trois autres; en tout trente-six dents. La femelle a huit mamelons.

Il ne faut pas confondre cette espece de *hérisson* avec le *porc-épic* : ces animaux different l'un de l'autre par la grandeur, par la forme de leurs aiguillons,

par la figure du corps, et par les pays qu'ils habitent. *Voyez* PORC-ÉPIC.

Nous ne connoissons qu'une seule espece de *hérissons terrestres*, et qui n'a que peu ou point de variétés : elle est assez généralement répandue et on en trouve par-tout en Europe, à l'exception des pays les plus froids, comme la Laponie, etc. Le caractere du *hérisson terrestre*, est d'avoir deux dents incisives à chaque mâchoire, des dents canines, les doigts garnis d'ongles, et le corps couvert de piquans. Il y a des *hérissons* qui ont le museau long, pointu, semblable au groin d'un pourceau ; dans les autres il est moins long, un peu aplati et semblable au museau d'un chien.

Le *hérisson* n'a que peu de force, et nulle agilité pour fuir ; mais avec la facilité de contracter ses membres, tête et pieds, de se pelotonner, de se mettre ou de se rouler en boule, et de présenter de tous côtés des armes défensives, il rebute, il arrête ses ennemis ; et plus ils le tourmentent, plus il se hérisse et se resserre. Il se défend encore par l'effet même de la peur ; il lâche son urine, dont l'odeur et l'humidité se répandent sur tout son corps, acheve de dégoûter les assaillans ; aussi la plupart des chiens se contentent de l'aboyer, et après la premiere tentative, ils n'entreprennent pas de le saisir : cependant il y en a quelques-uns qui trouvent moyen, comme le renard, d'en venir à bout, en se piquant les pieds et se mettant la gueule en sang ; mais il ne craint ni la fouine, ni la martre, ni le putois, ni le furet, ni la belette, ni les oiseaux de proie. On le prend à la main, il ne fuit pas ; il ne se défend ni des pieds, ni des dents, mais il se met en boule dès qu'on le touche, et pour le faire étendre, il faut le plonger dans l'eau, et ses pointes se rabaissent aussi-tôt. Cet animal ne bouge pas tant qu'il est jour, il ne sort que la nuit ; il ne dédaigne pas les fruits tombés à terre ; on nous a assuré que quelquefois il détache avec ses pattes les grappes de raisins : rien d'aussi singulier que de le voir se rouler sur ces grappes qui sont à fleur de terre, ou sur les pommes, poires, etc. que le vent a abattues. Dès qu'il sent que ses

pointes sont entrées dans ces fruits, il s'enfuit avec sa charge dans les lieux où il se retire, soit dans les troncs des vieux arbres couchés à terre, soit dans les cavernes, dans les fentes des rochers, ou au pied des vieilles masures, et sur-tout dans les monceaux de pierres qu'on amasse dans les champs et dans les vignes : il approche rarement des habitations ; il préfere les lieux élevés et secs, quoiqu'on le rencontre aussi quelquefois dans les prés : il ne mange pas beaucoup, et peut se passer assez long-temps de nourriture. Cet animal a le sang froid ; il passe le fort de l'hiver à dormir. On prétend qu'il fouille la terre avec le nez à une petite profondeur ; c'est avec la gueule qu'il prend ce qu'il veut saisir ; il mange les scarabées, les hannetons, les grillons, les vers, et quelques racines ; il ne rejette pas la viande crue ou cuite : on l'apprivoise, mais difficilement, dans les maisons, pour détruire les rats et les souris, dont il se nourrit ; dans cet état de captivité, les *hérissons* sont de si mauvaise humeur, que les meres, au lieu d'allaiter leurs petits, les dévorent les uns après les autres.

Entre les quadrupedes, dit *Matthiole* sur *Dioscoride*, le seul *hérisson* a les parties naturelles attachées aux reins comme les oiseaux : l'armure qui le revêt et qui le défend avec tant d'avantage de ses ennemis, lui devient quelquefois très-incommode ; il ne peut s'accoupler à la maniere des autres quadrupedes ; il faut qu'ils soient face à face, debout ou couchés : c'est au printemps qu'ils se recherchent, et ils produisent au commencement de l'été ; ils ont ordinairement quatre petits, lesquels sont blancs en naissant ; alors on voit seulement sur leur peau la naissance des piquans. On trouve dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, et dans les *Ephémérides des Curieux de la Nature*, la description anatomique du *hérisson*. M. *Temple* assure qu'ayant ouvert deux de ces animaux, il en détacha le cœur, dont les mouvemens de systole et de diastole continuerent pendant deux heures entieres : il fit éprouver à ces visceres, pendant la derniere demi-heure, une convulsion à chaque piqûre qu'il leur faisoit.

Le *hérisson* abonde en excrémens ; sa chair est astringente, difficile à digérer, et nourrit peu ; et sa peau, dont on ne fait aucun usage, servoit autrefois, dit-on, de vergette et de frottoir, pour serancer le chanvre.

Les Voyageurs rapportent qu'on trouve aussi dans les pays étrangers plusieurs sortes de *hérissons* plus ou moins terrestres ; savoir : le *hérisson d'Afrique*, qui, selon *Dapper*, se trouve dans le pays des Négres : il y en a de la grosseur de nos pourceaux, que l'on appelle *quenia ;* ils ont des piquans fort longs, qu'ils hérissent quand ils sont en colere : ils tuent les léopards qui les veulent dévorer ; car les plaies qu'ils font sont incurables, à cause de la longueur et de l'épaisseur de leurs piquans. Les petits n'ont pas plus d'un pied de hauteur, et leurs pointes sont plus foibles ; mais ce prétendu *hérisson* est un *porc-épic*.

Le *hérisson d'Amérique* qui est de la grosseur du nôtre, n'a point les oreilles saillantes ; elles sont comme des especes de trous : ses piquans sont courts, gros et durs, d'un cendré-jaunâtre ; le reste est comme dans les *hérissons* ordinaires : c'est le *tanrec*. Voyez *ce mot*.

Le *hérisson des Indes*, qui a les yeux grands et brillans : ses oreilles sont glabres ; ses piquans sont effilés, variés de blanc-noirâtre et de blanc-roussâtre, longs depuis un jusqu'à six pouces ; les espaces qui sont entre ces piquans, sont remplis de poils déliés : on le trouve à Siam, à Java, à Sumatra, et sur-tout à Malaca. C'est le *tendrac*. Voyez *ce mot*.

Le *hérisson de Sibérie* qui est fort petit, a les oreilles et le museau courts ; ses piquans sont gros, pointus, courts et d'un jaune-doré ; son ventre est garni de poils fins, laineux, d'un cendré-doré. Ce *hérisson* est, ainsi que celui d'Amérique, l'espece la plus voisine du *hérisson* commun. On a désigné sous le nom de *hérisson* de Madagascar, le *tendrac* et le *tanrec*.

HÉRISSONE. Chenille martre ou espece de chenille velue, dont le poil forme des houppes. *Voyez l'article* CHENILLE MARTRE.

HÉRITINANDEL ou HÉRÉTIMANDEL. Serpent fort dangereux, de la côte de Malabar. M. *Linnæus* dit que sa morsure corrompt toutes les chairs, qui pourrissent et tombent ensuite, et qu'après mille tourmens le malade meurt. On dit cependant qu'on obtient sa guérison en buvant l'eau de la décoction des feuilles de l'*antidesme alexitere*, avec le fruit du *manguier* mariné au sel.

HERLE de *Belon*; c'est le *harle huppé*.

HERMAPHRODITE, *Hermaphroditus*. On donne ce nom aux individus dont les deux sexes sont réunis dans une même enveloppe, et peuvent se féconder réciproquement; tels sont la plupart des végétaux. On n'a pas encore vu d'animaux qui puissent rigoureusement porter ce nom (*a*). Les limaçons, par exemple, quoiqu'ils réunissent les deux sexes dans une ouverture commune, ne peuvent se féconder eux-mêmes, et font une espece particuliere d'*hermaphrodites*. Voyez LIMAÇON. Ceux qui portent les deux sexes sur le même individu, mais séparés l'un de l'autre, chacun dans une enveloppe particuliere, s'appellent *androgynes*. M. *Adanson* dit qu'on n'en a encore vu que dans les plantes. Parmi les *hermaphrodites* et les *androgynes* on voit souvent, dit encore le même Auteur, l'un des deux sexes stérile :

(*a*) M. *Carrere* fait mention d'un *âne* prétendu *hermaphrodite*. Cet animal n'avoit qu'un testicule fort gros du côté gauche, à côté duquel on voyoit une verge avec un gland bien conformé et couvert d'un prépuce. Cette verge avoit trois pouces de longueur, et elle étoit susceptible d'érection. A trois pouces et demi de la verge paroissoit une espece de vulve qui avoit deux pouces dix lignes de longueur; on y appercevoit un petit corps charnu, d'un sentiment très-vif, et qui répondoit au clitoris. Il y avoit dans la vulve deux orifices, un petit qui étoit celui de l'uretre, par lequel l'animal urinoit; un autre qui paroissoit celui du vagin, présentant une circonférence de deux pouces, et n'indiquant aucunement l'orifice d'une matrice. Lorsque la verge étoit en érection, elle se portoit le long du ventre, se glissoit entre les deux levres de la vulve, et sembloit pénétrer dans l'orifice du vagin, ce qui faisoit dire dans le pays que cet âne jouissoit de lui-même. Nous avons consigné dans le *Journal de Physiq. et d'Hist. Nat. Décembre 1775*, une observation que nous avons faite sur une espece d'*hermaphrodisme*, dans un individu de l'espece du *Daim*.

quelquefois aussi l'on voit des *hermaphrodites* mêlés avec des mâles et des femelles parmi ces *androgynes* : on appelle ces derniers *hybrides* et *polygames*.

On voit à l'*article* COQUILLAGE, les différentes especes d'*hermaphrodisme* connues : il est maintenant facile de juger de la différence d'un *hermaphrodite* avec un *aphrodite* : celui-ci, que M. *Linnæus* a appelé *monoïque* parce qu'il est *unisexe*, produit seul, et toujours par génération, sans le concours d'un autre individu, etc. *Voyez l'article* APHRODITE, et ce qui est dit de l'*hermaphrodisme* des fleurs, au *mot* FLEUR. *Voyez* encore *le mot* SEXE inséré dans le *Tableau alphabétique*, etc. à la suite de l'*article* PLANTE ; les *articles* GÉNÉRATION, SEMENCE, et VIVIPARE.

Le vulgaire s'imagine que les personnes qu'on appelle *hermaphrodites*, ont à la fois toutes les parties naturelles des deux sexes : mais c'est une erreur. Ces *hermaphrodites* sont des monstres, n'y en ayant jamais eu d'assez parfaits, pour servir en même temps de mâle à une femelle, et de femelle à un mâle, et pour devenir propres à produire et à concevoir avec l'un et avec l'autre des deux sexes.

Les sujets humains que l'on qualifie de ce nom, loin d'être tout à la fois hommes et femmes, ne sont ordinairement ni l'un ni l'autre : ils doivent leur conformation singuliere qu'à un jeu de la Nature dont l'opération ordinaire a été interrompue. Nous disons *jeu de la Nature*, car la Nature ne confond jamais pour toujours ni ses véritables marques, ni ses véritables sceaux.

Il n'est pas absolument rare de voir des sujets *hermaphrodites*, ou du moins qui se font passer pour tels, depuis qu'ils n'ont rien à appréhender des préjugés et des lois. Bien loin d'être jetés à la mer ou dans la riviere, comme on le faisoit à Athenes et à Rome, au lieu d'être relégués dans quelque isle déserte et regardés comme des êtres de mauvais présage, on les cherche avec soin, on désire de les voir comme un des objets les plus curieux que la Nature puisse offrir.

On a vu à Paris, en l'année 1751, un *hermaphrodite* âgé de seize ans, qui avoit été baptisé comme

fille, et nommé *Michel-Anne Drouat*. Ce sujet étoit maigre, mince, sec ; sa poitrine étoit plate, et ne montroit rien qui annonçât une gorge naissante ; il ne se sentoit aucune des incommodités propres au sexe ; il avoit beaucoup de poils sur tout le corps, principalement au menton et aux parties naturelles : sa marche, son port, ses gestes, le ton de sa voix, étoient d'un garçon ; mais l'examen qu'on en fit donna lieu de penser que ce prétendu *hermaphrodite* n'étoit qu'une fille pourvue d'un grand clitoris. (Les Anatomistes savent que le clitoris de la femelle ressemble presque entiérement à la verge du mâle ; et cette ressemblance est si apparente dans les premiers mois des fœtus, qu'il est difficile de reconnoître leur sexe, parce qu'alors le clitoris a autant de volume que la verge. Lorsque le fœtus a passé les premiers mois de son existence, l'accroissement du clitoris n'est plus proportionné à celui des autres parties de la génération. Il est d'un très-petit volume dans l'enfant et dans l'adulte ; mais il ressemble toujours à la verge du mâle, par sa conformation : il n'en differe qu'en ce qu'il n'y a point d'uretre. Il n'en est pas de même chez la femelle du *loris*. Voyez *ce mot*.)

On est porté à croire que tous les *hermaphrodites* sont des filles mal conformées. Leurs inclinations dominantes sont plus propres que tout autre examen à décider le sexe qui les constitue. Celle de Paris, dont on vient de parler, et qui s'est présentée en l'année 1766, aux regards curieux des personnes qui étoient dans ma maison, n'a pas choisi une fille pour voyager, mais un garçon d'assez bonne mine. Quoique cet *hermaphrodite* parût pourvu des parties viriles, il ne pouvoit en faire usage ; car, quoique susceptibles d'érection, elles ne pouvoient se relever à cause d'un double frein qui les arrêtoit.

Cependant la Nature n'est pas toujours constante à cet égard, et l'on en a un exemple bien frappant dans le nouvel *hermaphrodite* que l'on a vu à Paris au commencement de 1765. Il se nommoit *Grand-Jean*, et participoit en apparence de l'un et de l'autre sexe ; il avoit été baptisé en 1732 à Grenoble, comme fille, et marié à Chambéry, en 1761, comme gar-

çon ; il a fixé l'attention des Magistrats de la ville de Lyon et de celle de Paris. Le sexe le plus apparent chez cet infortuné, au premier moment de son existence, fut le sexe féminin : il vit les filles avec indifférence jusqu'à l'âge de quatorze ans ; ce fut alors qu'il éprouva l'instinct du plaisir, et qu'il sentit naître des passions qui n'appartiennent point au sexe auquel on l'avoit cru appartenir. Cet individu qui n'étoit point obligé d'être Naturaliste, prit le vêtement convenable au sexe dominant chez lui, c'est-à-dire, les attributs de la masculinité ; ainsi l'âge et des facultés trompeuses l'appelerent à l'état de mari. Mais des circonstances plus singulieres les unes que les autres, déterminerent les Magistrats de Lyon à décréter de prise-de-corps l'individu *hermaphrodite*, et à le réduire dans un cachot les fers aux pieds, à le mettre au rang des infames, enfin à le condamner d'être attaché au carcan, au fouet et au bannissement perpétuel. Ces peines rigoureuses prononcées pour le maintien des mœurs, parce que ces premiers Juges avoient cru trouver dans son mariage la profanation d'un Sacrement auguste ; ces peines, dis-je, ne furent point ratifiées par les Juges du Parlement de Paris : ceux-ci examinerent quel étoit dans le physique, dans le droit et dans le fait, l'état de l'accusé : bientôt éclaircis des erreurs ou des caprices de la Nature, et de la bonne foi de l'individu que la Nature elle-même avoit trompé, les Dépositaires des lois rendirent la liberté à ce malheureux citoyen, et lui assignerent la place qui lui étoit propre dans la Société, (celle de femme) et ils déclarerent nul son mariage, qui, ne pouvant donner des citoyens à la patrie, n'auroit pu subsister davantage sans profanation.

Il est important de dire ici que tout l'ensemble de *Grand-Jean* paroissoit être un mélange des deux sexes dans la même imperfection : il n'avoit point de barbe, mais ses jambes étoient velues : sa gorge plus considérable que ne l'est communément celle d'un homme, n'étoit point délicate et sensible au toucher, comme celle des femmes : les mamelons en étoient gros et sans aréole : sa voix étoit celle d'un garçon qui arrive à l'adolescence : une verge apparente sortoit des grandes

levres, au-dessus du méat urinaire, elle étoit longue de cinq doigts, de l'épaisseur d'un doigt, susceptible d'érection, et demeuroit ferme dans l'acte du coït: on distinguoit vers son origine deux especes de testicules; et vers son sommet, une sorte de gland, avec son prépuce: comme ce gland n'étoit point perforé, il n'en pouvoit sortir aucune matiere séminale. Quant au reste de la vulve, l'entrée en étoit très-étroite, et il n'en sortoit aucun écoulement menstruel ni séminal, etc.

Tous ces détails et une multitude d'autres observations que nous croyons inutiles de citer ici, tendent à démontrer: 1.° Que parmi les différentes especes d'*hermaphrodites*, il n'y en a point qui réunissent les facultés des deux sexes avec un égal avantage, c'est-à-dire, qui puissent engendrer hors d'eux comme dans eux, et qui puissent être à volonté tantôt femmes, tantôt hommes; 2.° Que s'il se trouve des *hermaphrodites* qui ont un sexe prédominant, avec toutes les facultés qui lui sont propres, les organes du sexe opposé sont imparfaits, etc. 3.° Enfin, que la derniere espece d'*hermaphrodite* et qui est la plus commune, se rencontre dans ceux qui ont quelque chose de la conformation appartenante à l'un et à l'autre sexe, et qui ne sont puissans ni dans l'un ni dans l'autre. Tel étoit *Grand-Jean*, et tels ont été vraisemblablement tous les individus de l'espece humaine qui ont passé pour *hermaphrodites*. Les autres *hermaphrodites* que l'on a vus, avoient des différences dans la conformation. Au reste, quoique les *hermaphrodites* passent pour des femmes, il ne paroît pas qu'il soit bien démontré qu'aucune de ces prétendues femmes ait conçu. Il y a eu des gens qu'on a regardé quelquefois, mais fort mal-à-propos, comme des *hermaphrodites*; c'étoient de jeunes gens qui à l'âge de puberté devenoient garçons, de filles qu'on les avoit crus; les parties de l'homme, qui étoient demeurées cachées, sortoient tout d'un coup, ou par la force du tempérament à l'âge de quinze à vingt ans, ou à l'occasion d'une chute ou de quelque effort violent. Combien de *tribades* (femmes dont le clitoris est assez long pour en abuser) sont improprement prises aussi pour des *hermaphrodites!* Suivant M. *de*

Haller, les *hermaphrodites* les plus communs sont des hommes dont l'uretre s'ouvre au-dessous du pénil. Les filles dont le clitoris agrandi est accompagné d'une vulve imparfaite, sont encore assez nombreuses. Les vrais *hermaphrodites* sont infiniment rares; il y a, dit-il, cependant des descriptions auxquelles on ne peut refuser sa croyance, et où l'*uterus* s'est trouvé avec les testicules du mâle. Quoique vrais *hermaphrodites*, ils sont toujours imparfaits, parce que les organes d'un sexe occupent la place de ceux de l'autre, et en empêchent l'agrandissement. Les *hermaphrodites* mâles apparens sont communs dans les especes de béliers, de boucs et de chiens; nous l'avons aussi observé dans un *daim*.

Parmi les questions médico-légales, écrites au sujet des *hermaphrodites*, il n'y a guere qu'un ouvrage imprimé en 1741, in-8.° à Londres, qui mérite d'être lu. Il est intitulé: *Parson's mechanical and critical inquiry into the nature of Hermaphrodites*.

HERMINE, *Hermeilanus; Mustela alba*, Gesner; *Mustela caudæ apice atro*, Linn.; *Mustela armela*, Klein; *Mustela candida, sive Animal ermineum recentiorum*, Ray. C'est un animal du genre de la *Belette*, dont le caractere est d'avoir six dents incisives à chaque mâchoire, et d'avoir à chaque pied, cinq doigts garnis d'ongles, tous séparés les uns des autres, et dont le pouce est éloigné des autres doigts, et articulé plus haut. Tous les quadrupedes de ce genre ont le corps alongé et les jambes courtes; aussi, l'*hermine* semble-t-elle n'être qu'une espece de *belette blanche*, tant la ressemblance dans la conformation est entiere entre ces deux animaux; mais l'*hermine* peut toujours se distinguer de la *belette*, en ce qu'elle a en tout temps le bout de la queue noir, avec le bout des oreilles, et l'extrémité des pieds, blancs. L'*hermine* est aussi un peu plus grande: tout le reste de son corps est blanc en hiver; mais en été, la partie supérieure de sa robe est rouge, fauve ou rousse, et la partie inférieure est blanche; on lui donne alors le nom de *roselet;* le tour de ses yeux est rouge et gris: elle fait sa nourriture de rats et de taupes.

Quoique moins commune que la *belette* ordinaire,

l'*hermine* ne laisse pas de se rencontrer assez fréquemment dans les anciennes forêts, et quelquefois pendant l'hiver, dans les champs voisins des bois. Les *hermines* sont très-communes dans tout le Nord, surtout en Russie, en Norwége, en Laponie : on en trouve rarement en France, assez communément en Suisse ; elles y sont comme ailleurs, rousses en été et assez blanches en hiver. Les *hermines* sont très-rares dans les pays tempérés, et ne se trouvent point dans les pays chauds : cependant, on prétend que l'on en rencontre au Cap de Bonne-Espérance et sur-tout en Arménie ; c'est même d'où lui est venu son nom. Cet animal établit son gîte dans les cavernes ; il a une très-mauvaise odeur : mais c'est un joli petit quadrupede dont les yeux sont vifs, la physionomie fine et les mouvemens si prompts, qu'il n'est pas possible de les suivre de l'œil. L'*hermine* est carnassiere, et paroî préférer la chair corrompue à toute autre. Dans le Nord, en Norwége et en Laponie elle se nourrit du *léming*, qui est une espece de rat très-abondante en ces contrées. Elle fait aussi sa nourriture de *petits-gris*. La fourrure de l'*hermine* est plus belle, et d'un blanc plus mat que celle du lapin blanc ; mais elle jaunit avec le temps, et même les *hermines* de notre climat ont toujours une légere teinte de jaune. La peau ou fourrure de l'*hermine* du Nord, est très-estimée : c'est avec le bout noir de sa queue que les Pelletiers font ces ornemens qui pendent à la base de l'aumusse des Chanoines : ces bouts de queue sont très-chers. On prétend que les Pelletiers tavellent ou parsement la peau de l'*hermine*, des mouchetures noires faites avec de la peau d'agneau de Lombardie, pour en relever la blancheur. C'est de peau d'*hermine* qu'est doublé le manteau royal et celui que les Grands portent dans les grandes cérémonies. On en fait aussi des manchons, des bonnets, des fourrures pour les habillemens d'hiver des Dames et pour les robes des Présidens à mortier.

HERMITE. Nom donné à un papillon de jour, qui ne marche que sur quatre pieds, et qui habite le sommet des montagnes arides. On le voit au mois de Juillet. Le fond de sa couleur est brun-noirâtre changeant en vert ou en violet : les ailes supérieures

sont ornées chacune de six taches blanches alongées, dont la réunion forme une bande transversale. La premiere de ces taches est chargée d'un œil noir. (Dans le papillon femelle, il y a un second œil noir; c'est sur la quatrieme tache blanche.) La même bande regne au-dessous des ailes, mais bien moins blanche; elle est même quelquefois sablée de brun, et l'on y distingue deux yeux noirs : le reste de la couleur, sous les ailes, est ventre-de-biche. On distingue une variété de cette espece de papillon, dont la bande des ailes est jaune; c'est l'*hippolyte* d'*Esper*. On la trouve en Russie.

HERMODACTE, *Hermodactylus officinalis*. C'est une racine bulbeuse, qui passe pour être celle d'une espece de *colchique*; Voyez *ce mot*. On trouve cependant quelque différence entre le *colchique commun* ou *mortel* et l'*hermodacte* des boutiques. Comme M. *de Tournefort* assure qu'il a trouvé très-souvent l'*hermodacte* dans l'Asie Mineure, avec des feuilles et des fruits semblables à ceux du *colchique*, il paroît hors de doute que l'*hermodacte* soit la racine bulbeuse, disons le bulbe, d'un *colchique* Oriental, *Colchicum radice siccatâ, albâ*.

On ne nous apporte d'Orient, d'Egypte et de Syrie, que la partie intérieure dépouillée de ses tuniques ou enveloppes, c'est-à-dire, une racine dure, tubéreuse, triangulaire, ou représentant la figure d'un cœur coupé par le milieu, aplatie d'un côté, relevée en bosse de l'autre, et se terminant comme par une pointe, avec un sillon creusé de la base à la pointe, sur le dos, d'un peu plus d'un pouce de longueur, jaunâtre en dehors, blanche en dedans : si on la pile, elle se réduit facilement en poudre, d'un goût visqueux, douceâtre, et un peu âcre, comme l'est la racine d'*arum*. Ces racines sont sujettes à être vermoulues.

Les Arabes sont les premiers qui ont enrichi la Pharmacie de ce remede, qui étoit inconnu aux anciens Grecs : ces racines étant récentes, purgent la pituite par le vomissement et par les selles. Lorsqu'elles sont desséchées et rôties, les Egyptiennes s'en servent, dit-on, pour se nourrir et s'engraisser. Les *hermodactes* conviennent aux goutteux.

L'*hermodacte faux*, est l'*iris bulbeux*; Voyez *cet article*.

HERNIAIRE ou HERNIOLE. *Voyez* TURQUETTE.

HÉRON, *Ardea*. Genre d'oiseau aquatique et erratique. Les *hérons* ont le corps grêle, efflanqué, comprimé sur les côtés; les ailes sont amples, longues, concaves; la queue est courte; le cou, fort long, peu couvert à sa partie postérieure, fourni sur les côtés et en devant, de plumes longues, flottantes, dont les inférieures sont pendantes au-devant de la poitrine; les jambes, les pieds et les doigts, sont longs; la partie inférieure des cuisses est dégarnie de plumes; il y a quatre doigts aux pieds, tous séparés, trois devant, un derriere; le dernier doigt est articulé à côté du talon, près du doigt intérieur; le bord interne de l'ongle du doigt du milieu, dentelé en forme de scie; le bec long, droit, pointu, pyramidal, épais et fort à sa base, sillonné à sa partie supérieure, par une rainure longitudinale de chaque côté; les bords de l'une et l'autre mâchoire sont légérement dentelés vers le haut, la supérieure est échancrée superficiellement de chaque côté, vers le bout; la peau, entre l'œil et le bec, est nue; les deux côtés antérieurs du sternum sont garnis d'un duvet long, moëlleux, épais, formant de chaque côté une bande longue et étroite, recouverte par les longues plumes qui pendent de la partie inférieure du cou.

Les *hérons* sont donc des oiseaux *scolopaces* et *imantopedes*; ils appartiennent aux deux Continens; on y en trouve sous tous les climats et en tout temps, communément les mêmes especes dans les mêmes contrées, et par-tout ils vivent aux bords des eaux; ils se nourrissent en général de poissons, et suivant les lieux et les especes, de grenouilles et des différens animaux qui vivent dans l'eau ou qui rampent sur la vase et le sable qu'elle recouvre. Le soir, ils quittent les rivages pour se reposer dans les forêts, sur les arbres. Ces oiseaux menent une vie solitaire, ne vont jamais en bande, et le mâle et la femelle ne se recherchent que dans le temps de la reproduction: pour se nourrir, ils restent immobiles au bord des eaux, le corps droit, le cou replié sur la poitrine, la tête appuyée sur le dos, et presque cachée entre les deux épaules relevées; ils attendent ainsi, qu'un

poisson

poisson passe à leur portée, et ils le saisissent d'un coup de leur bec dardé comme un trait, à la faveur de leur long cou qui se déploie en un instant : d'autres fois, le *héron*, marchant d'un pas grave sur le sable ou la vase, les sonde avec le pied, pour découvrir les *grenouilles* et les autres animaux qui s'y tiennent cachés ; ils entrent aussi dans l'eau jusqu'aux genoux ; quelquefois ils fouillent les roseaux. Ces oiseaux sont *erratiques*, et non de *passage* : ils supportent également les extrêmes du froid et du chaud : en effet, ils entreprennent et exécutent de longs voyages ; leur arrivée et leur départ ne suivent point la révolution des saisons, mais dépendent des circonstances du moment, de l'abondance ou de la disette des vivres.

Le genre des *hérons* renferme un grand nombre d'especes : M. *de Buffon* le divise en quatre sections, qui sont : 1.° Les *hérons ;* 2.° Les *butors ;* 3.° Les *bihoreaux ;* 4.° Les *crabiers ;* et il désigne chacun de ces ordres par les caracteres suivans :

« Les traits particuliers de la famille des *hérons*, dans laquelle nous comprenons les *aigrettes*, sont : le cou excessivement long, très-grêle, et garni au bas, de plumes pendantes et effilées ; le corps étroit, efflanqué, et dans la plupart des especes, élevé sur de hautes échâsses. »

« Les *butors* sont plus épais de corps, moins hauts sur jambes que le *héron ;* ils ont le cou plus court et si garni de plumes, qu'il paroît très-gros, en comparaison de celui du *héron.* »

« Les *bihoreaux* ne sont pas si grands que les *butors ;* leur cou est plus court ; les deux ou trois longues plumes, implantées dans la nuque du cou, les distinguent des trois autres familles ; la partie supérieure de leur bec est légérement arquée. »

« Les *crabiers*, qu'on pourroit nommer *petits hérons*, forment une famille subalterne, qui n'est, pour ainsi dire, que la répétition, en diminutif, de celle des *hérons*, ... plus variée qu'aucune autre pour la proportion de la grandeur. »

Nous avons parlé, en leur lieu, des *aigrettes*, des

bihoreaux et des *crabiers ;* nous ferons mention, à la fin de l'article présent, des *butors.*

HÉRON COMMUN, *pl. enl. 787.* C'est le *héron cendré* de Belon, *Ardea cinerea major et vulgaris.* Il a, du bout du bec à celui de la queue, deux pieds dix pouces ; et du même point, à l'extrémité des ongles, trois pieds quatre pouces ; son bec a cinq pouces et demi ; la mâchoire inférieure est jaunâtre ; la supérieure, d'un jaune-verdâtre, noire à l'extrémité ; les pieds sont verdâtres, et les ongles noirâtres ; la partie des cuisses dégarnie de plumes, a trois pouces quatre lignes ; l'envergure est de cinq pieds ; la peau nue entre l'œil et le bec, est d'un jaune-verdâtre ; tout le plumage supérieur est d'un gris-cendré ; la partie antérieure de la tête est d'un cendré rembruni ; la partie postérieure est couverte de plumes noires, dont les plus près du cou sont étroites, longues et pendantes ; le plumage inférieur est d'un blanc, en partie moucheté de noir, et en partie de cendré-brunâtre ; le bord des ailes est blanc, mais roussâtre au moignon. L'aile est composée de vingt-sept pennes, dont sept sont d'un cendré-brunâtre, et les vingt autres sont noirâtres ; celles de la queue sont cendrées, mais brunâtres à leur extrémité.

Cette description de l'espece du *héron* qu'on voit le plus communément, appartient, suivant le témoignage des meilleurs Auteurs, à la femelle ; le mâle, qui a été regardé comme une espece différente, est représenté, *pl. enl. 755*, et décrit par M. *Brisson*, sous le nom de *héron huppé ;* sa taille est un peu plus grande ; ses couleurs plus vives ; les plumes qui couvrent sa tête sont, à la partie antérieure, blanches, longues et étroites ; celles de l'occiput ont la même configuration, mais elles sont noires, et forment une huppe qui tombe en arriere ; les plumes scapulaires inférieures sont très-longues, étroites, et forment, de chaque côté, des pinceaux qui approchent des panaches que les *aigrettes* portent sur le dos ; le haut de la poitrine est traversé par une large bande noire ; et il y en a une longitudinale de chaque côté, sur le bas de la poitrine et sur le ventre : on ne voit pas communément ce *héron huppé ;* l'anatomie seule peut nous apprendre si tous les individus de cette derniere

espece sont des mâles, et si ceux de l'espece commune sont tous des femelles. Alors, ils ne constitueroient qu'une même espece ; mais si l'on découvre des mâles et des femelles parmi les *hérons* communs et parmi les *hérons* huppés, alors on ne pourra plus les regarder comme n'étant qu'une même espece. L'Anatomie ne nous a rien encore appris, si ce n'est que l'estomac des *hérons* est lâche et membraneux ; qu'il y a dix-huit vertebres au cou, une seule appendice cécale, comme dans les quadrupedes ; que la trachée-artere passe deux fois en droite ligne par les vertebres du cou, avant que d'entrer dans la poitrine.

L'espece du *héron* commun, sans être nombreuse nulle part, paroît répandue sous tous les climats : M. *de Buffon* dit que, dans l'ancien Continent, il a été observé en Egypte, dans la Guinée, au Congo, au Tonquin, au Malabar, en Perse, au Japon, en Sibérie, etc. dans le Nouveau-Monde, aux Antilles, à la Louisiane, à la Baye de Campêche, à Taïti, etc. Il n'est pas d'oiseau qui s'éleve plus haut dans les airs : il se perd dans les nues, sur-tout lorsqu'il cherche à échapper aux oiseaux de proie ; c'est par cette raison que sa chasse, qui est la plus difficile, est un des vols les plus estimés en fauconnerie, et les plus amusans pour les chasseurs, parce qu'il exige plus d'action, d'ardeur, de peines et de mouvemens, de la part des *gerfauts* et des *faucons* qu'on y emploie. Nous avons dit que les *hérons* se retirent le soir, du bord des eaux, pour se reposer dans les forêts ; mais ils n'y passent pas la nuit entiere ; et l'on reconnoît, à un cri qu'ils poussent en volant, et qu'on entend dans l'obscurité, qu'ils sont en mouvement, et qu'ils retournent sur les rivages avant le jour. C'est au sommet des arbres les plus élevés, dans les grandes forêts, que le *héron* établit son nid ; il le compose de menues branches, d'herbes seches, de joncs et de plumes ; la ponte est de quatre à cinq œufs, alongés, d'un bleu-verdâtre, pâle et uniforme ; les petits sont long-temps couverts d'un duvet semblable à un poil follet ; il demeure attaché à l'extrémité des plumes, et ne tombe que fort tard ; l'accouplement est précédé par quelques caresses, et pendant

l'acte le mâle offre des battemens d'aile ménagés ; il va à la pêche pendant l'incubation, et apporte des vivres à la couveuse ; les jeunes, qu'on déniche, s'habituent, jusqu'à un certain point, à l'état de domesticité. On peut les nourrir d'intestins d'animaux et de viande crue, de limaçons et de couleuvres découpées par morceaux. Comme cet oiseau est d'un naturel sauvage, on doit se méfier de son bec ; il cherche à le darder et à le lancer avec force contre la face. M. *de Buffon* rapporte que de jeunes *hérons*, portés du nid à la basse-cour, s'y sont habitués avec la volaille ; ils s'y engraissent ; leur chair étoit fort estimée des anciens, et même du temps de *Belon ;* un jeune *héron* engraissé passoit pour un morceau délicieux ; aussi en faisoit-on un commerce assez considérable : dans quelques-unes de nos Provinces on en fait encore des pâtés, qui se servent sur les meilleures tables ; la chair des vieux *hérons* même, toute seche qu'elle est, étoit qualifiée de *viande royale ;* et le vol des *hérons* étoit réservé à l'amusement des Princes : on appelle *héronnieres*, des parties de parcs ou de bois, dans lesquelles on a planté, à quelque distance d'un étang ou d'une riviere, des arbres qui s'élevent fort haut, et qui attirent les *hérons*, par la commodité que ces oiseaux y trouvent à y placer leur nid. La graisse du *héron* est estimée émolliente et résolutive : on en fait usage, appliquée en linimens, pour appaiser les douleurs de la goutte. Les Plumassiers emploient les longues plumes noires, qui descendent du derriere de la tête sur le cou du *héron*, pour en faire des aigrettes, très-cheres parmi nous, et qui ont encore une valeur beaucoup plus grande dans tout l'Orient.

Héron-Agami, *pl. enl. 859.* C'est un beau *héron* de Cayenne ; son bec est grêle et très long ; sa huppe est flottante, d'un cendré-bleuâtre ; le plumage du dos est d'un vert-de-canard sombre ; le reste est en général d'un marron foncé et pourpre : il y a du blanc à la gorge ; du blanc-bleu et du noir velouté au cou ; le bec est noirâtre en dessus, d'un blanc-jaunâtre en dessous ; les pieds sont bruns.

Héron blanc de M. *Brisson*, pl. enl. 886. Il est

de la taille du *héron commun*, mais encore plus haut monté sur jambes : tout son plumage est blanc; il est sans huppe et sans plumes effilées sur le dos comme l'*aigrette;* la peau nue, qui entoure l'œil, est verte, bordée de jaune; l'iris, d'un jaune-citron; le bec, d'un jaune de safran; la partie nue des cuisses, les jambes et les pieds sont verdâtres; les ongles, noirs. Ce *héron* blanc, *Ardea alba*, n'est pas rare en Bretagne, et son espece est presque aussi répandue que celle du *héron* commun. Le *héron* (petit) *blanc*, de *Catesby*, est le *crabier blanc à bec rouge;* il y a: Le *héron blanc huppé* de Cayenne, *pl. enl. 907 :* on l'appelle aussi *héron blanc à calotte noire.* Le *héron blanc* du Mexique; *Voyez* ZILATAT. La *garzette* et la grande *aigrette* d'Amérique, sont des especes de *hérons blancs.*

HÉRON BLEU de *Catesby.* C'est le *crabier bleu.*

HÉRON BLEUATRE, *à ventre blanc*, de Cayenne; c'est l'oiseau appelé *demi-aigrette.* Le *héron bleuâtre* de Cayenne des *pl. enl.* est le *crabier bleu à cou brun.*

HÉRON BRUN, *pl. enl. 858.* Il est naturel à la Guiane, et plus grand que le *héron blanc à calotte noire*, lequel a deux pieds de long : le plumage supérieur du *héron brun* est d'un brun-noirâtre, mais nué de bleuâtre sur les ailes; le dessous du corps est d'un blanc pur; le devant du cou est blanc, mais chargé, dit M. *de Buffon*, de taches en pinceaux brunâtres; le cercle de l'œil et les pieds sont jaunes; le bec noirâtre en dessus, est nué de jaune en dessous.

HÉRON CENDRÉ de *Belon;* c'est le *héron commun.* Le *héron cendré* d'Amérique, de M. *Brisson*, est le *crabier cendré.* Le *héron cendré* de l'Amérique Septentrionale, d'*Edwards*, est le *héron* de la Baie d'Hudson. Le *héron cendré* du Mexique, est le *hohou.*

Le HÉRON (grand) d'Amérique. C'est le *héron huppé* de Virginie, de M. *Brisson;* le *grand héron huppé* de *Catesby.* Il a cinq pieds de long, du bout du bec à l'extrémité des ongles; tout son plumage est brun, mais nué de roussâtre sur la gorge, le cou et la poitrine; les pennes des ailes sont noires; celles de la queue, brunes; à l'occiput, est une huppe composée de plumes brunes, étroites, effilées, dont les plus grandes ont cinq pouces de longueur; la

peau nue entre le bec et l'œil, ainsi que le bec, les jambes et les pieds sont bruns, nués de jaunâtre. Ce *héron* se nourrit de poissons, de grenouilles et de lézards.

Le HÉRON de la Baie d'Hudson. C'est le *héron cendré* de l'Amérique Septentrionale, d'*Edwards*. Sa longueur, du bout du bec à celui des ongles, est de près de quatre pieds; le dessus de sa tête est noir, et garni à l'occiput d'une huppe longue de quatre pouces; la gorge et les joues sont blanches; le cou est rayé de brun; le dessus du corps est d'un brun cendré; le devant du cou et de la poitrine sont variés de larges taches noires, mêlées de roux, sur un fond blanc; le dessous du corps est blanc; les cuisses sont roussâtres; les ailes et la queue, brunes; la mâchoire supérieure est noire; l'inférieure, orangée; les pieds et les ongles sont noirâtres.

Le HÉRON du Brésil, de M. *Brisson*. Voyez ONORÉ DES BOIS.

Le HÉRON ÉTOILÉ. *Voyez* BUTOR, à la suite de *cet article*.

Le HÉRON GRIS de M. *Brisson*. C'est le *bihoreau*.

Le HÉRON HUPPÉ. Il y a : Celui de M. *Brisson*; Voyez à l'*article* HÉRON COMMUN. Le grand *héron huppé*, de *Catesby*, ou de Virginie, est le *héron grand* d'Amérique. Le *héron huppé* de Cayenne, est le *soco*. Le *héron huppé* de Mahon, est le *crabier* de Mahon. Le *héron huppé* du Mexique, est le *hocti*. Voyez *ces mots*.

Le HÉRON MONTAGNARD. Cette espece, qui habite ou fréquente les prairies qui bordent les rivieres voisines des Pyrénées, a été observée par M. *de la Peyrouse*. Sa longueur est de trois pieds; l'envergure a quatre pieds cinq pouces; le bec, près de six pouces; le front est noir; le dessus de la tête et du cou sont rougeâtres; le dessus du corps est brun, bordé de rougeâtre; la gorge, d'un blanc-rougeâtre et tacheté de noir; la poitrine, brune, rayée de rougeâtre; les côtés sont d'un cendré obscur; le ventre et l'intérieur des cuisses, blancs; l'aile est composée de vingt-huit pennes; la queue, de douze; elles sont noires; le bec est brun, mêlé de jaune; la peau nue entre l'œil

et le bec, d'un jaune-verdâtre ; les jambes sont d'un jaune-citron ; le dessus des pieds est noirâtre, et le dessous, jaune ; le mâle seul a une petite huppe rougeâtre.

Le HÉRON NOIR. *Schwenckfeld* l'a observé en Silésie. Il est de la grandeur du *héron* commun, et tout son plumage est noirâtre, avec quelques reflets bleuâtres sur les ailes. Il paroît que ce *héron noir* se trouve aussi sur les bords de la mer ; et l'on peut croire, d'après le Voyageur *Flacourt*, que c'est le même qu'on rencontre à Madagascar, où les habitans lui ont donné un nom particulier.

Le HÉRON POURPRÉ d'Europe. On en distingue deux especes. L'un est huppé ; c'est probablement le mâle, ou le *héron pourpré huppé*, pl. enl. 788. L'autre paroît être la femelle : le sommet de la tête de celle-ci est d'un cendré-noirâtre ; le plumage du cou est varié de lignes noirâtres, sur un fond cendré ; les taches sont roussâtres sur la poitrine ; le dessus du corps et de la queue sont d'un marron-pourpre ; le ventre, les côtés et les cuisses, sont d'un cendré clair ; les pennes des ailes, d'un brun-noirâtre ; le bec est jaunâtre et verdâtre à l'extrémité supérieure ; les jambes, les pieds et les ongles sont d'un gris-brun. Le mâle a des nuances plus vives, et une huppe composée de longues plumes noires, qui retombent en arriere : l'un et l'autre sont très-rares dans nos climats. Quant au *héron pourpré* du Mexique, c'est le *crabier pourpré*.

Le HÉRON ROUX du Sénégal. C'est le *butor* du Sénégal (petit).

Le HÉRON VIOLET. C'est le *héron* de la Côte de Coromandel, *pl. enl. 906*. Tout le plumage est d'un bleuâtre très-foncé, teint de violet, excepté le haut du cou et le dessous de la queue, qui sont blancs ; cet oiseau a le bec d'un brun rougeâtre, et les pieds d'un rouge de brique.

Description du BUTOR, *Botaurus.*

Le *butor* que les Italiens appellent *trumbotto* ; dans le Boulonnois, *terrabuso* ; qu'on nomme en Bretagne, *gallerand* ; *behors* ou *bihour*, en Sologne, etc. : est un

oiseau du genre du *Héron*, qu'on a regardé comme un animal stupide, paresseux, fainéant et poltron; il n'est que sauvage et farouche; il est même patient, courageux et prévoyant. Comme il est quelquefois marqué sur le dos de lignes rousses en forme d'étoiles, on lui a donné le nom de *héron étoilé*, *Ardea stellaris*: on l'appelle aussi *butor*, *Buttorius*, parce qu'il crie, dit-on, le bec plongé dans la boue, et qu'il imite le mugissement du taureau, se faisant entendre de fort loin. Ce qu'il y a de vrai, c'est que le *butor* a deux sons de voix, l'un dont il fait usage toute l'année, qu'il fait entendre lorsqu'il vole, son qui est grave, et qui semble exprimer ces deux monosyllabes *cob*, *cob*; l'autre son plus fort, plus retentissant, qui se fait entendre à une demi-lieue de distance, et qui dans le silence des lieux que le *butor* habite, a quelque chose d'effrayant, sur-tout lorsque ce son retentit au milieu de la nuit, est cependant pour cet animal l'expression de l'amour, ou plutôt celle du besoin.

Le *butor* est un oiseau erratique et aquatique, généralement répandu dans toutes les parties de l'Europe, où il y a des marais et des étangs vastes: il paroît voyager en automne, et le mois de Décembre est celui où on en voit un plus grand nombre dans nos provinces.

On distingue plusieurs sortes de *butors*: 1.° Le très-grand *butor*; les habitans du Lac Majeur en Italie le nomment *ruffey*. 2.° Le petit *butor* des bords du Danube. 3.° Le *butor brun*, *petit*; c'est le *blongios*. 4.° Le *butor rayé*, indiqué par le *Comte de Marsigli*. 5.° Le *butor roux*; il habite les environs de Bologne. 6.° Le *butor* du Sénégal; c'est le *petit héron roux*, pl. enl. 315. 7.° Le *butor jaune* du Brésil; le bout de son bec est dentelé. 8.° Le *petit butor* de Cayenne, *pl. enl. 763*: tout son plumage, sur un fond gris-roussâtre, est tacheté de brun-noir par petites lignes transversales très-pressées, ondulantes, et comme vermiculées en forme de zigzag et de pointes, au bas du cou, à l'estomac et aux flancs; son cou est si fourni de plumes, qu'il paroît presque aussi gros que le corps. 9.° Le *butor* de la Baie d'Hudson, qui paroît ainsi

que celui de la Louisiane, n'être qu'une variété du nôtre. 10.° Le *petit butor* de *Catesby*, qui est le *crabier vert*. 11.° Le *butor huppé* du même Auteur, qui est le *crabier gris-de-fer*. 12.° Le *butor tacheté*, de M. *Brisson*, qui est le *pouacre*. 13.° Le *butor tacheté* d'Amérique, de M. *Brisson*; c'est le *butor brun*, de *Catesby*, le *butor étoilé* de la Caroline : donnons la description du *butor* vulgaire.

Le *butor*, (pl. enl. 789,) sur-tout le mâle, est presque de la grosseur du *héron gris*; il a environ trois pieds de longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des ongles, et trois pieds dix pouces d'envergure; sa tête est petite et étroite; le sommet est noir, la gorge et les côtés du cou sont roussâtres, avec des taches noires et régulieres; son corps est plus court et plus charnu ou plus fourni que celui du *héron*; les plumes de son cou ont plus de volume, sont plus longues et plus larges; tout le plumage de cet oiseau est fauve-brun ou d'un roux tacheté de lignes noires; la queue est très-courte et petite; le bec est droit et fort, pyramidal, très-pointu, tranchant des deux côtés, et de couleur brune en dessus, verdâtre en dessous; la mâchoire inférieure entre dans la supérieure; l'iris des yeux est ou jaunâtre ou rougeâtre; l'ouverture de la bouche fort ample, s'étend jusques au-delà des yeux, de sorte qu'ils paroissent être dans le bec; les oreilles sont grandes; les jambes sont à proportion plus courtes que celles du *héron*, et non emplumées au-dessus du genou; les pieds d'un vert-jaunâtre; les doigts alongés; les ongles bruns, longs et forts; le doigt extérieur, qui tient au doigt du milieu, a le côté intérieur dentelé comme dans tous les autres oiseaux de ce genre : ils se servent de ces pointes pour retenir les reptiles, les grenouilles, les anguilles et les autres poissons dont il fait sa proie.

La femelle du *butor* pond quatre ou cinq œufs arrondis, blanchâtres, tiquetés de vert; son nid est fait en terre sur une touffe de jonc au milieu des roseaux; l'incubation est de vingt-quatre à vingt-cinq jours. Ces oiseaux habitent les marais et le bord des étangs; ils ne cherchent pas leur proie

comme le *héron* le fait souvent, mais ils attendent qu'elle se présente ; ils se tiennent cachés dans les joncs et les roseaux ; souvent ils se tiennent dans des buissons la tête levée ; par ce moyen, le *butor* se dérobe à la vue du chasseur et de sa proie, et il peut appercevoir ce qu'il a besoin de découvrir : dans le jour, il ne change pas de place ; il reste comme immobile sur ses jambes ; il commence à se faire entendre depuis Février jusqu'en Août ; ce triste et grossier ramage finit lorsque le temps de ses amours ou des pontes est passé. Dans l'automne, après le coucher du soleil, les *butors* ont coutume de prendre l'essor à une grande distance, et s'élevent à perte de vue, soit à pic, soit en décrivant une ligne spirale ; en un mot, il est difficile de le découvrir, de l'approcher, de l'atteindre ; mais lorsqu'il est blessé, il attend le chasseur ou le chien et se défend avec courage ; il contracte et étend son cou ; il frappe des coups de bec qui mettent le chien en fuite, qui pénetrent à travers les vêtemens du chasseur, et qui font des blessures profondes ; s'il se trouve renversé sur le dos, il se défend des ongles autant que du bec ; un instinct secret le détermine à porter ses coups de bec dans les yeux de son ennemi ; il se défend avec autant de courage contre l'oiseau qui ose l'assaillir ; les busards, dont les autres oiseaux d'eau sont la proie, n'osent guere attaquer le *butor* : comme il habite aussi les bois voisins des endroits aquatiques, il chasse aux mulots et aux rats qu'il ne dédaigne pas : sa peau contient en grande quantité une graisse ou plutôt une huile âcre, d'un mauvais goût, qui se répand dans les chairs par la cuisson, et leur communique une forte odeur de marécage ; écorché avant d'être cuit, sa chair est d'un assez bon goût. *Belon* dit dans son vieux langage, que *qui veut faire banquet, sert un butor ;* ceci prouve le changement et la variation des goûts, même dans le choix des comestibles.

Il y a aussi : Le *butor de la baie d'Hudson et du Brésil*, tacheté ou strié de blanc : le *butor* de la petite espece ; il fréquente les rivages du Danube. Le *butor tacheté de blanc*, et surnommé le *pouacre* : il est,

dit-on, très-friand de grenouilles. Dans le royaume de Congo, il y a, dit-on, des especes de *butors* et de *hérons* qui sont gris : on les y appelle *oiseau-royal*. Voyez *ce mot*.

HÉRON DE MER. Nom que l'on donne, en quelques endroits, à l'*espadon*. Voyez *ce mot*.

HÉROS. Nom que des Amateurs ont donné à un papillon diurne et brun, qui ne marche que sur quatre pattes : ses ailes supérieures ont une large bande jaune irréguliere, partagée en deux vers l'angle supérieur : sur la partie la plus proche de cet angle il y a deux yeux d'un brun foncé, avec des prunelles bleues très-petites ; les ailes inférieures ont cinq yeux semblables, mais entourés de cercles fauves ; ces yeux se trouvent aussi sous les ailes, il y en a même un de plus sous l'aile inférieure ; la couleur brune y offre des taches ou teintes, les unes claires, d'autres foncées. On trouve ce papillon aux environs de Francfort sur le Mein.

Les Auteurs de la *Collection des papillons d'Europe*, où nous avons puisé cet extrait, donnent le nom de *Franconien* à une autre espece de papillon brun du même ordre, qui se trouve près de Nuremberg, dans les mois de Juin et de Juillet ; ses ailes offrent, tant en dessus qu'en dessous, des taches de couleur partie jaune et partie fauve, et quelques yeux noirs à prunelles blanches ; les teintes des taches et des yeux sous les ailes, sont les mêmes qu'en dessus, mais placées de droite à gauche.

Un autre papillon brun, très-commun en Juin au bois de Boulogne, près Paris, a été nommé *baccante*, parce qu'il voltige par sauts et par bonds : il offre sur les bords du dessus de toutes ses ailes, dix-huit yeux entourés d'un cercle jaune ; et ces mêmes yeux se retrouvent au-dessous des ailes ; ceux des ailes inférieures s'y trouvent placés dans une bande blanchâtre ; cette bande est jaunâtre sous les supérieures ; la masse des antennes est effilée. Ils volent en grand nombre autour des arbres dont il découle quelque liqueur.

HERPES MARINES. *Voyez* ÉPAVES DE MER.

HERSÉ. En Egypte, c'est le nom de la *belette*.

HETICH, *Rapum Americanum, foliis bryoniæ*, C. B. *Hetich Indis et Æthyopibus*, Dal. *in Plin.* Espece de rave ou de navet d'Amérique. Cette racine a environ un pied et demi de longueur, et est grosse comme les deux poings : elle est fort bonne à manger ; elle fait une des principales nourritures du pays ; car étant cuite elle est de fort bon goût. Cette plante n'a pas de semences apparentes ; ses feuilles sont rampantes, et ressemblent à celles des épinards. On coupe des morceaux de la racine, qu'on plante en terre, et qui produisent autant d'autres *hétichs*. Quelques-uns prétendent que c'est une espece de *battate ;* mais il nous paroît que c'est l'*igname*. Voyez IGNAME.

HÊTRE, FAU, FOUTEAU ou FAYARD, *Fagus*, Dod. Pempt. 832 ; *Fagus sylvatica*, Linn. 1416. C'est l'un des plus grands et des plus beaux arbres de nos forêts. Il paroît qu'il n'y en a qu'une seule espece, quoique quelques-uns en distinguent deux ; savoir, le *hêtre blanc* ou des montagnes, et le *rouge* ou le *hêtre* de plaine. Ils se fondent sur la différence de la couleur des écorces ; différence sur laquelle on ne peut point s'appuyer, car les arbres varient souvent de couleur, suivant les positions, et selon que l'air circule plus ou moins facilement autour de leurs tiges, ou suivant la nature du terrain qui les produit. L'influence de l'atmosphere est si considérable, que les Marchands d'arbres observent que la couleur des écorces des arbres qu'ils transportent de leurs pépinieres à l'air libre dans les jardins de ville, change absolument.

Le *hêtre* porte deux sortes de fleurs, des mâles et des femelles : les fleurs mâles sont composées d'étamines, et forment par leur assemblage un chaton sphérique, lequel pend à un pédicule assez long et velu : les fleurs femelles, qui se trouvent sur la même tige, sont composées d'un calice, dans l'intérieur duquel est un pistil. Ce calice ou embryon se change en un fruit épineux, dur comme du cuir, et relevé par quatre côtés, dans l'intérieur desquels sont contenues quatre semences triangulaires, appelées *faînes* ou *fouesnes* (*Fagina aut glans fagi, sive Faina*), dont

la moëlle est blanche ; ce fruit tombe naturellement de l'arbre vers la fin de Septembre et dans le courant d'Octobre. Les feuilles du *hêtre* sont pétiolées, ovales, plus petites que celles du coignassier, d'un beau vert très-luisant, minces, douces au toucher, sans dentelures ou peu dentées, légérement ondées sur les bords, et rangées alternativement sur les branches : elles ont de la fermeté, ce qui est peut-être cause qu'elles sont peu attaquées par les insectes. L'arbre en général a une très-belle forme, une tige droite, l'écorce unie, cendrée et blanchâtre ; ses branches sont souples, ce qui le rend propre à en faire des avenues ou des salles d'automne. Sur la fin de cette saison, les feuilles qui restent sur l'arbre jusqu'aux gelées, prennent une couleur rouge pittoresque. Comme cet arbre est susceptible de prendre diverses formes sous le croissant, il est aussi propre que les charmes à faire de belles palissades.

Cet arbre, d'une très-grande utilité, croît assez volontiers dans toutes sortes de terrains, mais avec plus ou moins de promptitude, selon que le sol lui est plus approprié. En général, le *hêtre* croît plus vîte et devient plus beau dans une terre légere et humide ; il croît même dans le pur sable, pourvu qu'il soit humide. On le voit réussir aussi, dit M. *Ellis*, dans des terres crayonneuses, pierreuses et glaiseuses, pourvu qu'on le plante en haie. Quoique le *hêtre* fournisse un bois dur, il croît cependant fort vîte, même du double plus promptement que le chêne, ce qui est digne de remarque ; car on a observé en général, qu'il y a un rapport entre la durée de l'accroissement et la dureté du bois. Cet arbre croît lentement dans les dix premieres années ; il croît ensuite une fois plus vîte, environ jusqu'à la soixantieme année où il commence à dépérir : quoiqu'il grossisse encore alors à l'extérieur pendant quelques années, il commence à pourrir dans l'intérieur.

La nature et la qualité du *hêtre* varient, ainsi que celles des autres arbres, suivant la nature des différens terrains. C'est ainsi que, selon les observations in-

sérées dans un *Mémoire de la Société d'Agriculture* de Berne, tous les arbres qui croissent dans des lieux rudes, secs, et dans un air libre et froid, ont un bois compacte, sec, souple et dur; mais ceux qui croissent dans une terre grasse, humide et basse, et dans un air épais et humide, ont un bois gras, épais et spongieux, qui n'est pas de durée, qui est plus sujet à pourrir et moins estimé des ouvriers.

Lorsqu'on veut former un bois de *hêtres*, on le peut faire en semant la *faîne* ou *fouesne*, qui est la semence du *hêtre*, après avoir eu soin auparavant de la faire tremper dans des eaux de fumiers, qui lui communiquent un goût désagréable, et l'empêchent d'être mangée par les mulots. On prépare la terre par des labeurs, et avec la *faîne* on seme de l'avoine ou de l'orge, qui procure au jeune plant une ombre favorable, et récompense le cultivateur de son travail et de ses peines. On peut établir aussi un bois de *hêtres* par le moyen de jeunes plants que l'on trouve facilement dans les forêts; plus le plant est jeune, plus il est facile à transplanter. Comme cet arbre est très-beau, et fait un très-bel effet dans les avenues, l'Auteur du *Mémoire* que nous venons de citer, a fait, d'après ses propres expériences, une observation très-intéressante: c'est que, lorsqu'on veut les disposer dans des avenues, les pieux que l'on met au pied des jeunes arbres pour les étayer contre la violence des vents, ou pour aider à leur alignement, doivent toujours être plantés du côté du Sud. En cet état, ils rendent, dit-il, aux arbres, plus de service qu'on ne pense, attendu que les vents du Nord, même dans les climats froids, ne font point autant de tort aux arbres nouvellement plantés, que le soleil du Midi en été.

Le bois de *hêtre* dont on fait emploi pour un si grand nombre d'usages utiles, comme nous aurons lieu de le voir, pourroit même être substitué au chêne, dans les pays où il manque, si on pouvoit trouver un moyen de le préserver des vers.

La consommation et la disette du chêne, dit l'Auteur du *Mémoire*, a fourni aux Anglois la pre-

mière idée d'y substituer un autre bois. Le *hêtre*, qui est généralement un bel arbre, et dont le bois est dur, attira l'attention de quelques-uns de leurs Observateurs ; ils tacherent de découvrir l'origine du ver auquel le bois de *hêtre* est plus sujet qu'aucun autre, et un moyen pour l'en garantir. Leurs recherches ne furent point inutiles. *Ellis*, dans sa *préparation des bois de charpente*, indique les moyens propres à garantir ce bois des vers ; il a observé que les bois étoient d'autant plus attaqués par les vers, qu'ils contenoient plus de séve : il a donc cherché les moyens de faire sortir la séve du bois, et il y a réussi en faisant tremper le bois de *hêtre* dans l'eau. On parvient à le garantir aussi des vers, en l'exposant à la fumée, et en le brûlant jusqu'à ce qu'il s'y forme une légere croûte noire. En réunissant ces méthodes pour la préparation de ce bois, il peut devenir propre alors pour la charpente et dans l'air et dans l'eau ; honneur, comme le dit *Ellis*, qui lui a été en effet décerné juridiquement en Angleterre.

On fait usage en Angleterre de ce bois ainsi préparé, dans la construction des vaisseaux, pour les bordages et les ponts pour lesquels il faut un bois droit et uni. Lorsque le bois de *hêtre* est bien privé de sa séve, il est fendant et cassant ; mais tant qu'il en conserve un peu, il est pliant et fait ressort ; aussi est-il d'un excellent usage pour les brancards des chaises de poste, et pour les rames des bâtimens de mer. Il y a peu de bois d'un service aussi étendu dans l'économie : on en fait des jantes de roues et des affûts de canon. Comme il se travaille très-bien, les Menuisiers en meubles en font beaucoup d'usage, ainsi que les Ebénistes. Il seroit sans doute très-avantageux que nos ouvriers employassent la méthode Angloise pour garantir les meubles de la piqûre des vers. On observe tous les jours que les pelles, les sabots, attelles de collier et autres ouvrages qu'on en fait et que l'on a exposés à la fumée, qui donne à ce bois une couleur assez agréable, ne sont point si-tôt attaqués par les vers. Les Layetiers, les Boisseliers font une grande consommation des planches minces de *hêtre*, ainsi que les Gaîniers et les Fourbisseurs,

Le Tourneur en fait beaucoup d'ouvrages : on fait avec ce bois des copeaux pour éclaircir le vin.

M. *Duhamel* dit que c'est encore avec ce bois qu'on fait les manches de couteau, que l'on appelle *jambette*. Quand le manche est dégrossi, on le met sous une presse dans un moule de fer poli, qu'on a fait chauffer, et que l'on a frotté d'huile. Ce bois entre dans une espece de fusion ou d'amollissement. Une portion du bois s'étend entre les deux plaques de fer qui forment le moule, comme si c'étoit une espece de métal, et le manche sort du moule bien formé, très-poli, après y avoir acquis beaucoup de dureté, et y avoir pris à l'extérieur une couleur assez agréable. Elle est ordinairement d'un brun-noirâtre. En cet état, il n'est plus possible, dit-il, de reconnoître le grain du bois de *hêtre*.

La saveur des semences de *hêtre*, est presque aussi agréable que celle des noisettes. Quoique très-bonnes aux animaux, et particuliérement aux pourceaux et aux pigeons, au gibier, aux oiseaux des bois et à certaine volaille de basse-cour, on dit qu'étant mangées vertes elles causent aux hommes une espece d'ivresse. On engraisse des milliers de cochons dans les bois de Bresse avec cette semence, sur-tout lorsque le gland coule, comme cela arrive très-souvent. M. *Bourgeois* dit cependant que le lard n'est ni aussi ferme ni aussi bon que celui des cochons engraissés avec le gland ou le grain. L'huile qu'on retire des semences du *hêtre* est très-douce, et a beaucoup de rapport avec celle de noisette. M. *Isnard*, dans les *Mémoires de l'Académie*, prétend que l'huile de *faîne* nouvellement exprimée, cause des pesanteurs d'estomac; mais qu'elle perd cette mauvaise qualité en la conservant un an dans des cruches de grès, bien bouchées, que l'on enterre. Les Parfumeurs s'en servent quelquefois : on peut encore en faire usage pour la lampe. M. *Oettinger*, Docteur en Médecine, dit être parvenu à retirer des semences du *hêtre*, beaucoup d'huile excellente au goût, verdâtre et de couleur citrine, propre aux usages de la cuisine. Il faut d'abord écorcer ces graines au moyen de deux meules de pierres à froment, mais écartées l'une de l'autre assez pour que les enveloppes

plus

plus légeres et détachées, en soient chassées pendant le mouvement de rotation par un vent artificiel. Autrement ces écorces donneroient à l'huile une qualité nauséabonde : il faut encore n'employer que les graines qu'on a fait tremper dans l'eau très-chaude, puis dans l'eau froide, et rejeter les graines rances et pourries qui y ont surnagé, ensuite procéder à l'expression sans feu ; observant qu'elles doivent avoir été mises à sécher. Le marc sans écorces fournit une nourriture saine et abondante aux bestiaux qu'on veut engraisser, et aux bêtes à lait. Consultez *Journ. de Physique*, *Mars 1779*.

M. *Carlier*, Prévôt royal de Verberie, a aussi consigné dans le *Journal de Physique*, *Février 1781*, des observations sur la manipulation et la propriété de l'huile de *faîne*. Etabli dans un canton au centre de plusieurs forêts considérables et où la *faîne* abonde, ce Citoyen s'est assuré que le peuple n'y employoit point d'autre huile en aliment que celle de *faîne* ; que dans les années d'abondance, les Marchands en gros en faisoient des enlévemens prodigieux. On doit ramasser la *faîne* à la fin d'Octobre, la nétoyer, la priver de l'humidité, la moudre au moulin à huile dans les intervalles des séves et des chaleurs. L'huile exprimée et clarifiée, semble devoir se bonifier en vieillissant, tandis que l'huile d'olive dégénere. On pourroit donc faire usage de l'huile de *faîne* pour les voyages de long cours.

HIAM, à la Chine est l'animal du musc. *Voyez* PORTE-MUSC.

HIATULE, *Labrus hiatula*, Linn. Poisson du genre du *Labre* ; il se trouve dans la mer de la Caroline. Son premier caractere est de ne point avoir de nageoire à l'anus ; sa gueule est ridée à l'intérieur ; les levres sont mobiles, de maniere que le poisson peut les retirer à son gré ; les mâchoires sont garnies de dents canines. Le palais offre aussi des groupes de dents ; la partie antérieure des opercules des ouïes, est couverte d'écailles, avec des points sur leurs bords ; les lignes latérales sont droites ; la surface du corps est marquée de six ou sept bandelettes noires. La nageoire dorsale a vingt-huit rayons, dont les dix-sept premiers épi-

neux, et garnis chacun d'un éperon filamenteux; les pectorales ont chacune seize rayons; les abdominales six, dont un épineux; celle de la queue, qui est entiere, en a vingt-un.

HIBOU. Oiseau nocturne nommé *chat-huant cornu*, parce qu'il se nourrit de souris comme les chats, qu'il jette un cri lugubre pendant la nuit, et qu'il a à chaque côté de la tête une touffe de plumes en forme de cornes ou d'oreilles. Il y a plusieurs especes et variétés d'oiseaux de proie, que la plupart de nos Lexicographes ont confondues ou embrouillées sous le nom de *chouette*, de *duc*, de *fresaie*, de *chevêche*, de *hulotte*, de *hibou*, et de *chat-huant*, etc. Le mot *strix*, comme le dit M. *Linnæus*, doit être le nom générique de tous les oiseaux nocturnes, et celui de *noctua*, avec une épithete, distingue les différences, ainsi que le mot *accipiter*, est le nom de l'ordre de tous les oiseaux de proie en général. Le mot *asio* convient au *hibou cornu* ou *à oreilles d'âne;* c'est le *moyen duc :* celui de *bubo*, à tous les *ducs*, avec une épithete pour en distinguer la grandeur et la variété; celui de *noctua aurita*, au moyen *duc;* celui de *noctua saxatilis*, à la *chouette* ou *grande chevêche;* celui d'*aluco* ou *ulula* ou *nycticorax*, au *hibou sans cornes*, et qui est la *hulotte;* celui de *noctua templorum alba*, au *hibou des clochers*, et qui est la *fresaie* ou *effraie;* celui de *strix stridula*, au *chat-huant*. Cette remarque n'est pas hors de propos pour ce que nous avons dit à chacun de *ces mots*, que l'on peut consulter.

Une singularité dans ces oiseaux de proie, sur-tout dans les *hiboux*, est qu'on ne peut appercevoir, dit-on, aucun mouvement dans le globe de l'œil; ils clignent les yeux en faisant descendre lentement la paupiere de dessus sur celle d'en-bas comme font tous les oiseaux de rapine : il y a au fond de l'œil du *hibou* une cloison qui sépare les deux yeux; quoique fort mince, elle est entiérement osseuse, en quoi elle differe de celle du coq-d'Inde. Si on fait tremper dans l'eau le bec pendant vingt-quatre heures, le noir disparoîtra ou s'enlevera facilement comme dans toutes sortes d'oiseaux dont le bec est de cette couleur. La cavité du crâne du *hibou* est grande et contient un

grand cerveau ; le trou par où sort la moëlle alongée, n'est pas au bas de l'occiput comme dans le coq-d'Inde, dans l'oie et dans le canard ; il est à la partie inférieure postérieure de la base du crâne, comme dans l'homme.

Le *hibou* étoit chez les Romains un oiseau de mauvais augure : chez les Athéniens il étoit en grande vénération ; *Minerve* leur protectrice étoit représentée avec cet oiseau à la main comme symbole de la prudence, parce qu'il marche sûrement dans les ténebres. Pour la description du *grand hibou cornu* ou *grand duc*, du *hibou ordinaire* et *à oreilles* ou *duc moyen*, Voyez *à l'article* DUC. Le *grand hibou blanc* d'*Edwards* est le *harfang*. Il est encore mention *à l'article* DUC, de plusieurs autres *hibous*.

HIEBLE ou HIABLE. *Voyez* YEBLE.

HINEN-PAO, à la Chine, c'est l'*once*. Voyez *ce mot*.

HIPNALE, *Boa hipnale*, Linn. ; *Serpens sive Vipera, Siamensis*, Seba Mus. 2, t. 34, fig. 1 et 2.

Ce serpent se trouve en Asie, il est du deuxieme genre ; il a la tête grosse à proportion du corps ; sa couleur est mêlée de roux et de jaune sur le dos, avec une teinte plus claire sur le ventre. Elle est mouchetée par-tout de points noirâtres, et le dos est varié de taches blanchâtres d'une figure irréguliere et entourées d'une bordure noire effilée. L'abdomen est recouvert par cent soixante-dix-neuf grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de cent vingt autres plaques.

HIPPOCISTE. Plante parasite qui croît sur le ciste, et de laquelle on retire le suc d'*hippociste*. Voyez CISTE.

HIPPELAPHE ou CHEVAL-CERF. C'est le *cerf* des Ardennes. *Voyez* à la suite *du mot* CERF.

HIPPOBOSQUE. Nom donné à une famille d'insectes, parmi lesquels on distingue la *mouche à chien*, la *mouche araignée*. Voyez *ces mots*.

HIPPOCAMPE, *Syngnatus hippocampus*, Linn. ; *Hippocampus*, Belon ; Rondel. ; Willughb. ; *Equus marinus*, Bladl. ; *Zidrach* ; Auctor. ; *Syngnatus corpore quadrangulo, pinnâ caudæ carens*, Arted. ; *Cavallo marino*, en Italie. Cette espece de poisson fixe l'attention par sa forme : en effet, il annonce par lui-même un

de ces êtres singuliers dont la vue cause toujours une sorte de surprise, et qui ont un certain air étranger parmi les autres especes de leur classe. Le nom d'*hippocampe* qu'on lui a donné, indique des rapports avec un cheval et une chenille; l'*hippocampe* a effectivement de la ressemblance avec le cheval, par la forme de sa partie antérieure, et se rapproche des insectes par les inflexions de son corps, et par les anneaux paralleles dont il paroît composé.

L'*hippocampe* est du genre du *Cheval marin*. Voyez *à l'article* POISSON. Il se trouve près des havres, en quantité de contrées : il est même commun sur la côte Méridionale de la Bretagne. Sa longueur n'excede guere neuf pouces, son épaisseur est d'un pouce. Le museau est oblong, fistuleux, sans aucune fente, garni à son orifice d'un opercule qui s'y applique pour le fermer, et s'abaisse pour l'ouvrir. Ses yeux sont ronds et saillans; dans leur intervalle sont placés deux tubercules assez élevés. La forme du corps jusqu'à l'anus, est à sept pans relevés par des renflemens garnis d'aiguillons; mais depuis l'anus, il n'a que quatre pans, et se termine en une queue pointue, ordinairement contournée en spirale. A l'endroit où les autres poissons ont les ouïes, s'éleve de chaque côté une petite nageoire garnie de dix-huit rayons, et qui, par sa situation, représente une espece d'oreille; au-dessus de ces deux petites nageoires, sont deux ouvertures tournées en haut qui forment les ouïes. Tout le corps est comme formé d'anneaux cartilagineux d'où sortent des aiguillons séparés par des membranes. Selon *Linnæus*, il y en a trois de part et d'autre sur le tronc, quatre sur la partie antérieure de la queue, et deux autres sur sa partie postérieure : la nageoire dorsale a environ seize rayons tous égaux; celle de l'anus, et qui est située avant l'anus, est très-petite et a seulement quatre rayons. La couleur du corps est d'un vert obscur, qui prend vers la queue une teinte plus foncée; le ventre qui est moucheté de taches d'une couleur blanchâtre nuée d'azur, est proéminent, et plus encore dans la femelle. *Willughby* observe que quelques individus de cette espece ont comme une

criniere sur la tête : on en a remarqué un à Venise ; il étoit très-grand ; les poils dont sa criniere étoit composée pendoient de toutes les parties saillantes de la tête et du cou. *Linnæus* paroît avoir décrit plus exactement cette espece de criniere, lorsqu'il dit que ce poisson a un barbillon de part et d'autre, au-dessus des yeux, deux barbillons de chaque côté sur le sommet de la tête, et trois autres situés transversalement sur le front. Les individus qui n'ont point de criniere ou barbillons, seroient-ils des femelles, ou des variétés dans l'espece ? Au reste, il paroît que ces barbillons se contractent ou tombent à la mort de l'animal, et à mesure qu'il se desseche.

L'*hippocampe*, lorsqu'il nage, tient son corps droit dans sa longueur, la tête un peu avancée, et la queue courbée comme un crochet, plus souvent contournée en spirale ; c'est avec cette derniere partie qu'il s'accroche au fond de l'eau, à des corps solides ; on prétend qu'il vit plus long-temps hors de l'eau que les poissons. L'*hippocampe* étant mort, on lui fait prendre ordinairement la figure d'une *S* romaine, et il la conserve étant desséché, telle qu'on l'observe dans les Cabinets.

Le 26 Juillet 1777, deux *hippocampes* furent apportés à M. le *Vicomte de Querhoent*, habitant du Croisic, par des pêcheurs qui venoient de les prendre dans leurs filets ; l'un étoit presque gris, et le plus gros d'un brun foncé. « Je les fis mettre, dit ce savant Observateur, dans un grand vase rempli d'eau de mer, où peu de temps après, le plus grand accoucha d'une grande quantité de petits vivans ; il y en avoit plus d'un cent ; la mere étant presque immobile, les laissoit tomber au fond de l'eau ; ils sortoient d'abord de son corps, repliés en rond, et formoient un globule un peu plus gros qu'un grain de mil, d'un gris obscur, avec un petit point blanc qui étoit un des yeux ; quelques minutes après, ces petits corps sphériques se développerent les uns après les autres, et après être restés quelque temps étendus, ils s'éleverent en s'agitant à la surface de l'eau. Ils étoient d'abord diaphanes, luisans ; mais en peu d'instans ils prirent une couleur un peu obscure ; ils avoient, en

naissant, environ trois lignes de longueur et étoient de la grosseur d'un fil. Ils resterent pendant trois jours presque toujours à la surface de l'eau, et y furent vraisemblablement dévorés par les grands; car ayant jeté l'eau du vase avec précaution, on n'y en retrouva plus. » Ce détail annonce que l'*hippocampe* est vivipare.

HIPPOLITHE, *Hippolithus.* Nom qu'on donne à la pierre ou bézoard de cheval, laquelle se trouve dans la vésicule du fiel, ou dans les intestins, ou dans la vessie de cet animal. Elle est ordinairement grosse comme le poing; mais il s'en trouve de plus grosses, et plus ou moins arrondies : elle est grisâtre, composée de couches circulaires. *Voyez* au mot BÉZOARD ou CALCUL.

Il s'engendre aussi quelquefois des pierres dans les mâchoires et dans d'autres parties des chevaux. *Lémery* dit qu'il y a même lieu de penser que la plupart des maladies qui arrivent aux chevaux, et auxquelles les Maquignons ni les Maréchaux ne connoissent rien, viennent de ces pierres, qui ayant été engendrées et formées dans quelques-uns des visceres de l'animal, y causent des obstructions naturelles qui les font périr.

Les Anciens ont prétendu que l'*hippolithe* est sudorifique, qu'elle résiste au venin, tue les vers, et qu'elle arrête le cours de ventre.

HIPPOLYTE d'*Esper.* Voyez à la fin de l'*article* HERMITE.

HIPPOMANE, *Hippomanes.* C'est un corps que les Anciens disoient être de la grosseur d'une figue sauvage, de couleur noire, et adhérent à la tête du poulain nouvellement né. L'opinion commune étoit que si la jument ne dévoroit pas elle-même l'*hippomane*, elle abandonnoit le poulain. On regardoit aussi ce corps comme la matiere principale d'un philtre extrêmement puissant. Cette opinion étoit si accréditée du temps de *Juvenal*, qu'il n'a pas hésité d'attribuer une grande partie des désordres de *Caligula* à une potion que sa femme lui avoit donnée à prendre, et où elle avoit fait entrer un *hippomane* entier. Des observations solides et dénuées de préjugés, ont fait

connoître la fausseté de ces divers sentimens adoptés par les Anciens.

On doit distinguer deux sortes d'*hippomanes*. Le premier est une liqueur qui sort des parties naturelles de la jument, pendant qu'elle est en chaleur : le second, est une matiere qui a diverses formes, qui est composée de petites lames dans toute son étendue, et qui n'a point l'air d'être un corps organisé, mais simplement un suc épaissi, ainsi que s'en est assuré M. *Daubenton*. Cette matiere est le sédiment conglomeré d'une liqueur qui se trouve dans une cavité qui est entre l'amnios et l'allantoïde : ainsi ce corps n'est point attaché au front du poulain, et la jument ne nourrit pas moins son petit, quoiqu'on ait enlevé l'*hippomane*.

Quant à l'effet de ce philtre redoutable, si vanté par les Démonographes et les vieilles femmes qui se font passer pour sorcieres, on est en droit de douter de sa possibilité. Consultez l'*Histoire de l'Académie des Sciences, année 1751*.

On voit, dans le Cabinet du Jardin du Roi, des *hippomanes* de différentes grandeurs, conservés dans l'esprit de vin.

On donne le nom d'*hippomane végétal* à la semence de la *pomme épineuse*, et au fruit du *mancelinier*. Voyez *ces mots*.

HIPPOPHAES ou ARGOUSSIER d'Europe, *Hippophaë-rhamnoïdes*, Linn. 1452 ; *Rhamnoïdes salicis foliis, mas et fœmina*, Tourn. Cor. 53 ; *Rhamnus salicis folio angustiore, fructu flavescente*, Bauh. pin. 477 ; *Oleaster Germanicus*, Cord. Hist. 3. C'est un arbrisseau de taille médiocre, très-rameux, qui croît naturellement sur les bords de la mer, dans les sables des dunes ; il vient aussi le long des ruisseaux et des torrens des Alpes : quelques-uns l'appellent *griset* : il est garni d'épines longues, fort dures, droites, et de feuilles alternes qui ressemblent à celles de l'olivier, mais qui sont plus longues, plus étroites et plus tendres, blanchâtres, sur-tout en dessous, parsemées de petites écailles, arrondies, percées, grises, argentées et brillantes sur le dessus ; car au-dessous des feuilles, ses points écailleux sont roussâtres,

ainsi que sur l'écorce des rameaux et sur les calices des fleurs : ses sommets se répandent en rond, en forme de chevelure blanche : sa racine est grosse, longue et remplie d'un suc laiteux, très-amer et d'une odeur forte : ses fleurs sont en grappes, placées dans les aisselles des feuilles : les fleurs mâles sont, dit M. *Deleuze*, à quatre étamines, soutenues par un calice à deux feuilles ; les fleurs femelles placées sur d'autres pieds, n'ont qu'un pistil, auquel succede une petite baie jaunâtre qui ne contient qu'une semence ovale. Le suc de l'*hippophaës* est purgatif : les Foulonniers du pays se servent quelquefois de cet arbrisseau. Il y a encore, l'*argoussier* du Canada, à feuilles ovales.

HIPPOPOTAME ou CHEVAL DE RIVIERE, *Hippopotamus aut Equus Niloticus*. Espece d'animal à demi-amphibie, à quatre pieds, qui ne rumine point, qui habite plus dans l'eau que sur terre, qui tient extérieurement du cheval et du bœuf, mais dont le caractere principal est d'avoir quatre doigts garnis d'ongles à chaque pied ; à chaque mâchoire, quatre dents incisives, dont les supérieures sont séparées par paires, et les inférieures paroissent en avant parallélement à la mâchoire ; les deux du milieu sont beaucoup plus longues que celles du côté. M. *Brisson* dit que l'*hippopotame* a en tout quarante-quatre dents ; savoir, huit incisives, quatre canines et trente-deux molaires : les dents sont très-longues et d'une substance extrêmement dure, sur-tout celles de la mâchoire inférieure ; les dents incisives dans cette même mâchoire, sont aussi très-longues, cylindriques ou en forme de quilles et cannelées ; les dents canines sont courbées, prismatiques et tranchantes, comme celles du sanglier. (Ces dents canines inférieures glissent par-dessus les supérieures, en forme de ciseaux, et passent par-dessus la courbure des dents canines supérieures, dans un étui formé par la peau de la levre et par les gencives.) Les dents molaires sont carrées ou barlongues, assez semblables aux dents mâchelieres de l'homme, et si grosses, qu'une seule pese quelquefois plus de trois livres ; les plus grandes incisives et canines ont jusqu'à douze et même seize pouces de longueur, et pesent quelquefois, sur-tout les canines inférieures, douze à treize livres chacune.

Cet animal est plus grand et aussi gros que le *rhinoceros ;* il a les jambes plus courtes ; la tête moins alongée, mais plus grosse à proportion : il a environ sept pieds de hauteur : il a depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, quatorze à seize pieds de longueur ; le diametre ou l'épaisseur de son corps, a plus de quatre pieds et demi, ce qui lui donne quinze pieds de circonférence ; sa tête a deux pieds et demi de large et trois pieds de long ; l'ouverture de sa bouche est énorme, elle a plus d'un pied et demi, et cette bouche est de forme carrée ; le palais est plein d'entaillures ; ses jambes ont trois pieds et demi de long, depuis le ventre jusqu'à terre, et trois pieds de tour : ses pieds sont très-gros, fendus en trois, formant quatre doigts environnés chacun d'un ongle et d'une forme de talon, qui fait comme une cinquieme division : son museau est gros et charnu : les levres, tant supérieures qu'inférieures, sont garnies, çà et là, de petites touffes de poil qui, comme des pinceaux, sortent d'un tuyau ou racine : les yeux sont assez petits et à fleur de tête ; les oreilles, minces et longues de trois pouces, pointues et garnies en dedans de poils épais, courts et fins ; le trou auditif est très-petit : la queue, qui a un pied de long, est grosse à son origine, aplatie depuis le milieu jusqu'au bout, et se termine tout à coup en pointe ; elle est garnie, à l'extrémité, de poils ou pinceaux, comme au nez, mais un peu plus longs : sa peau est très-épaisse, dure, d'une couleur obscure, unie et luisante, quand l'animal est dans l'eau : on apperçoit, à des distances assez considérables, sur le corps, quelques poils rares, de couleur fauve ; mais il ne s'en trouve point aux jambes, aux flancs ni sous le ventre. La femelle est plus petite que le mâle, dans toutes ses dimensions.

On voit dans le cabinet de Leyde, un *hippopotame* qui nous a paru assez conforme à cette description. On voit aussi une tête de cet animal, dont la peau est tannée, au Cabinet des *Augustins de la place des Victoires* à Paris. Dans l'un des Cabinets d'Histoire Naturelle du Château de *Chantilly*, il y a un jeune *hippopotame* bien conservé, et le squelette entier de

la tête d'un assez gros cheval de riviere, laquelle n'a que trente-six dents; savoir, quatre incisives, deux canines et douze molaires à chaque mâchoire.

Cette espece d'animal, le second ou le troisieme en grandeur entre les quadrupedes, paroît être confinée en des climats particuliers, et ne se trouve guere que dans les grands fleuves de l'Asie Méridionale et de l'Afrique, comme l'Indus, le Gange, le Nil, le Sénégal, la Gambra, le Zaire, etc. L'*hippopotame* est même rare dans le bas Nil, et ne se trouve communément que depuis le Sénégal et l'Ethiopie jusqu'au Cap de Bonne-Espérance : il peut marcher et se tenir long-temps au fond des eaux comme en plein air; et comme il n'est pas véritablement amphibie, il est obligé de venir respirer souvent sur l'eau : il dort dans les roseaux, sur le bord des rivieres : on assure qu'il n'est pas rare d'en rencontrer qui pesent jusqu'à deux mille cinq cents livres; sa voix sur terre et à la surface de l'eau, est une sorte de hennissement ou un cri moyen entre le mugissement du buffle et le hennissement du cheval : il y a cependant des relations qui assurent que le cri de l'*hippopotame* ressemble plus à celui de l'éléphant, ou aux sons roulans et mal articulés d'un sourd de naissance; sa vue est perçante, et son regard terrible : les pieds et les dents de cet animal sont les seules armes dont la Nature l'ait pourvu : avec des armes aussi puissantes et une force de corps prodigieuse, l'*hippopotame* pourroit se rendre redoutable à tous les animaux; mais il est naturellement doux, et d'ailleurs il est si pesant et si lent à la course, qu'il ne pourroit atteindre aucun des quadrupedes qui oseroient l'attaquer, et comme sa course n'est pas assez prompte pour attraper un homme aussi léger que le sont les Negres, ils ont assez de hardiesse pour l'aller attaquer à terre. On a soin de lui barrer le chemin qui conduit aux rivieres, par des arbres et des fossés, car souvent il cherche moins à se défendre qu'à regagner timidement le séjour des eaux, dont il ne s'éloigne guere; mais lorsqu'il est dans l'eau, il propose volontiers et avec courage sa revanche; car il nage assez vîte, beaucoup plus qu'il ne court, et il tâche de se placer

dans l'eau de maniere à exercer toute sa force ; lorsqu'il prévoit le danger, même dans l'eau, il plonge au fond, et fait un grand trajet avant de reparoître : il entre peu dans la mer ; il préfere l'eau douce, surtout celle qui coule dans des prairies et des terres cultivées ; il n'a pas de membrane entre les doigts comme les animaux nageurs ; il paroît qu'il ne nage aisément que par la grande capacité de son ventre, qui fait que, volume pour volume, il est à peu près d'un poids égal à l'eau.

Le requin et le crocodile semblent l'un et l'autre redouter l'*hippopotame*, on ne les a point encore vus mesurer leurs forces avec lui. La peau de l'*hippopotame* est extraordinairement dure sur le dos, ainsi que sur la croupe, sur le cou et le dehors des cuisses : les balles de mousquet ne font que glisser dessus, et les fleches y rebroussent ou rebondissent ; mais elle est moins dure et moins épaisse sous le ventre et entre les cuisses : c'est aussi dans ces endroits-là, que ceux qui ont des armes à feu, des fleches et des zagaies, tâchent de le frapper. Cet animal a la vie dure, et ne se rend pas aisément. Les Européens qui vont à cette chasse, tâchent de lui casser les jambes avec des balles ramées, et quand ils y réussissent, ils en sont en quelque sorte les maîtres. Les Negres, qui attaquent, le couteau à la main, ou avec des javelots, les crocodiles et les requins, n'osent pas se jouer ainsi au *cheval de riviere*. Si cet animal a été blessé dans l'eau avec une lance, il s'irrite, il dresse et secoue les oreilles, il jette aussi-tôt des regards menaçans ; ses yeux paroissent rouges et enflammés, il se retourne et s'élance avec fureur contre les barques où il voit ses ennemis, les saisit avec les dents, et en enleve quelquefois des morceaux de bois ou des planches assez considérables ; dans ces momens de colere, souvent il frappe ses dents l'une contre l'autre, il en fait sortir des étincelles ; c'est ce qui a donné lieu aux Anciens de feindre que cet animal vomissoit du feu ; quelquefois il y fait un sabord d'un coup de pied : si c'est une chaloupe, il la fait quelquefois chavirer, quelque grande qu'elle soit. On le prend aussi avec

des harpons auxquels est attachée une corde, et on laisse l'animal se débattre dans l'eau, jusqu'à ce qu'il perde le mouvement avec la vie ; alors, à force de bœufs et de bras, on le tire sur le rivage. Nous avons dit ci-dessus que l'*hippopotame* dort dans les roseaux et halliers marécageux sur le bord des rivieres ; alors il fait entendre un ronflement très-fort ; c'est ce qui le trahit, et qui avertit même de loin ceux qui le cherchent, du lieu où il repose : dans cette situation, il est aisé à surprendre et à tuer, mais il faut y aller sans bruit, car son ouïe est très-fine ; il tient ses oreilles dans une continuelle agitation. Les pêcheurs redoutent cet animal, qui ne ménage pas leurs filets, ni leur poisson, ainsi que les autres animaux qu'il peut surprendre : les Negres disent que ce vivipare a plus d'aversion pour les blancs que pour les noirs. Quand les *hippopotames* se rencontrent au fond de l'eau, ils cherchent à s'éviter ; et sur terre, il leur arrive souvent de se battre entr'eux d'une maniere terrible : en se battant, ils se dressent sur leurs pieds de derriere, et c'est dans cette attitude qu'ils se mordent. Dans les lieux où ils ne sont pas inquiétés, ils ne sont pas fort craintifs ; quand on tire sur eux, ils viennent voir ce que c'est ; mais quand une fois ils ont appris à connoître l'effet des armes à feu, ils fuyent devant les hommes, en trottant lourdement comme le cochon, quelquefois même ils galopent, mais toujours pesamment.

Dans le mâle, les parties de la génération sont habituellement cachées sous la peau ; dans la femelle, au-dessous de l'entrée du vagin est une follicule qui a environ deux pouces de profondeur, mais où l'on ne peut voir aucune ouverture en dedans ; elle n'a point de mamelles pendantes, mais seulement deux petits mamelons ; quand on les presse, il en jaillit du lait aussi doux et aussi bon que celui de vache.

La femelle fait son petit à terre, et l'y allaite ; c'est encore là qu'elle l'éleve ; elle marche derriere lui pour le défendre, et apprend à ce nouveau né à regagner et à se jeter à l'eau au moindre bruit. On ignore la durée de leur gestation.

Les Negres d'Angola, de Congo, de la Mina, et ceux des côtes Occidentales de l'Afrique, regardent le *cheval de riviere* comme une de ces divinités subalternes qu'ils appellent *fétiso* (fétiches) : ils le mangent pourtant, quand ils peuvent en attraper, et ne s'en font pas plus de scrupule que les Egyptiens, qui mangeoient leurs ciboules et leurs oignons, qu'ils avoient mis au rang de leurs dieux. Les Arabes appellent l'*hippopotame*, *fras el bahr*.

Au rapport du P. *Labat*, cet animal, qui est fort sanguin, se phlébotomise d'une maniere singuliere : pour cette opération, il cherche un coin de rocher aigu et tranchant, et s'y frotte vivement, jusqu'à ce qu'il se soit fait une ouverture suffisante pour que son sang puisse couler : il s'agite même, quand il ne sort pas à son gré ; et quand il juge qu'il en a perdu suffisamment, il va se coucher dans la vase, et ferme ainsi la plaie qu'il s'est faite. Si le fait est vrai, cette espece de Chirurgien demi-amphibie, feroit présumer que l'art de la saignée est de toute antiquité, et qu'elle est dans l'ordre de la Nature. Au reste, ce que dit ici *Labat*, est répété d'après les Anciens ; car on lit dans *Galien*, au livre de la *Saignée* (*de Phlebotomiâ*), que l'opinion commune étoit que la Médecine en avoit adopté la pratique, d'après l'exemple de cet animal ; et dans les Hiéroglyphes Égyptiens, un *hippopotame* s'ouvrant la veine, figuroit un Chirurgien.

On se sert de la peau du *cheval de riviere* pour faire de grands boucliers, des lanieres et des rondaches : lorsqu'elle est seche et bien étendue, elle est à l'épreuve des fleches, des zagaies, et des balles. Les Portugais emploient cette peau aux mêmes usages que celle des bœufs, et elle est infiniment meilleure quand elle est bien apprêtée : on dit que les Peintres Indiens emploient le sang de l'*hippopotame* parmi leurs couleurs. Les grosses dents ou défenses sont fort recherchées par les Opérateurs et par tous ceux qui se mêlent de former et de remettre des dents artificielles : ils ont éprouvé que la blancheur de celles-ci ne jaunit point comme l'ivoire, qu'elles sont beaucoup plus nettes, plus dures, et par conséquent

d'un meilleur usé : en effet, quand on frappe ces dents avec un morceau d'acier, il en résulte, sur-tout dans l'obscurité, des lueurs phosphoriques comme par le moyen de deux morceaux de quartz frottés l'un contre l'autre : on en fait aussi de petites plaques minces, que l'on perce en deux endroits, afin d'y passer un ruban ; c'est une amulette que bien des personnes portent contre la crampe, la goutte sciatique et les hémorragies, mais qui certainement ne leur est pas d'un grand secours.

La chair de l'*hippopotame* est très-estimée au Cap de Bonne-Espérance ; on l'y vend douze à quinze sous la livre, soit rôtie, soit bouillie ; c'est un manger délicieux pour les habitans, même pour les Negres et les Portugais de toutes les rivieres, depuis le Niger jusqu'au Nil. Cette chair est pour l'ordinaire très-grasse et très-tendre ; elle a une odeur et un petit goût qui tiennent du sauvageon. La graisse de cet animal se vend autant que sa chair : on assure qu'un *hippopotame* qui a pris son accroissement, fournit plus de mille livres de lard qu'on sale, et qui est très-bon ; on dit qu'il surpasse même toutes les autres graisses pour le goût ; en l'exprimant on en tire une huile douce et blanche ; on recommande même ce lard, en Afrique, comme un remede souverain contre les maux de poitrine. Quoique l'*hippopotame* soit un faux amphibie, les Portugais n'ont pas laissé que de le déclarer poisson, apparemment afin d'en pouvoir manger en tout temps.

L'*hippopotame* se nourrit de la chair des poissons qu'il chasse dans l'eau ; mais dans l'occasion il va aussi paître l'herbe dans les campagnes : il aime sur-tout la canne à sucre, le riz, le maïs, le millet, les pois, les melons, et les autres légumes qu'on cultive en ce pays-là, et dont il est grand mangeur. Les Negres, qui sont contraints de faire leurs lougans (terres qu'ils ensemencent) aux environs des rivieres, afin de jouir de la fraîcheur et de la graisse de la terre, qui se trouvent, disent-ils, communément en ces endroits, sont obligés de garder ces champs jour et nuit, et d'y faire bien du bruit et du feu, afin d'en éloigner les *hippopotames* et les *éléphans*.

Les Anciens ont connu l'*hippopotame ;* les *hippopotame* de l'Indus renverserent plusieurs barques de la flotte d'*Alexandre*, et ce conquérant écrivit à ce sujet, à son Maître *Aristote*, une lettre qu'*Arrien* nous a conservée, et où il lui demande quels pouvoient être ces monstres du grand fleuve, qui avoient jeté le trouble dans sa flotte. A Rome, *Scaurus* fut le premier qui présenta l'*hippopotame* en spectacle dans les jeux du Cirque ; et depuis on rapporte comme un trait de somptuosité remarquable, que l'Empereur *Philippe* en fit voir plusieurs dans les Jeux Séculaires qu'il célébra. L'*hippopotame* n'a plus été vu vivant en Europe depuis ces dernieres époques de la magnificence Romaine.

HIPPRO. *Voyez au mot* PEUPLIER.

HIPPURIS. *Voyez* à la suite des *mots* CONFERVA *et* PRÊLE.

HIPPURITE, *Hippurites Corallinus*. C'est un polypier composé de cônes turbinés, comme empilés les uns dans les autres : les jointures des articulations croissent et décroissent, comme on le voit au *sparganium*. L'*hippurite* fossile est commun en Gothie et en Suisse, et n'est qu'une espece de coralloïde fossile, tubulée et articulée comme la prêle cannelée ou sillonnée ; quelquefois elle est rayée et étoilée à l'extrémité ; les *hippurites* entiers sont rares. Les fragmens d'*hippurites* présentent la forme d'une racine de bryone, ou d'une colonne spirale, ou d'une corne de bélier. Pour l'intelligence de ceci, *Voyez* les articles CORAIL, CORALLINE, (où l'on trouvera celui de LITHOPHITE) et MADRÉPORE.

HIRONDELLE, *Hirundo ;* en vieux françois *harondelle*. Genre d'oiseau de passage qu'on trouve répandu dans toutes les contrées des deux Continens. Nous connoissons en Europe cinq especes d'*hirondelles ;* savoir : 1.° L'*hirondelle de cheminée*. 2.° La *grande hirondelle*, qu'on nomme vulgairement *grand martinet*. 3.° L'*hirondelle de fenêtre* ou *à cul blanc*, que quelques-uns appellent *petit martinet*. 4.° L'*hirondelle de riviere* ou *de rivage*. 5.° Le *tette-chevre*, dit en Sologne *chauche branche*, plus connu sous le nom de *crapaut-volant* ou d'*engoulevent*, etc. On trouve la plupart de

ces *hirondelles* dans tous les climats ; mais il y en a un bien plus grand nombre qui se trouvent dans les pays très-chauds des deux Mondes, et qui ne viennent point dans nos contrées : nous en ferons mention dans la suite de cet article. Nous terminerons par ce qui concerne leurs émigrations.

Les marques caractéristiques de ces oiseaux, sont d'avoir la tête très-grosse, aplatie, le bec court, un peu courbé à son extrémité, aminci vers le bout, comprimé à sa base, avec une ouverture très-large ; le col court ; les ailes longues ; les pieds courts et fort petits ; trois doigts devant, et un derriere ; le doigt du milieu uni étroitement avec l'extérieur jusqu'à la premiere articulation : dans les *tette-chevres*, les trois doigts antérieurs sont unis par une membrane jusqu'à la premiere articulation, et l'ongle du milieu dentelé en forme de scie du côté extérieur. Les *tette-chevres* sont donc des oiseaux d'un autre genre : ce sont des oiseaux nocturnes ; leurs yeux sont blessés par l'éclat du jour : les *hirondelles*, au contraire, restent dans l'inaction pendant la nuit ; il leur faut de la lumiere pour distinguer les objets et se mouvoir aisément ; par ce moyen, le vol des *hirondelles* est bien plus hardi, plus léger, plus soutenu que celui des *tettes-chevres* : le plumage des *hirondelles* offre des couleurs distribuées par grandes masses et à reflets brillans ; celui du *tette-chevre* est terne et brouillé. Les *hirondelles* n'ouvrent le bec que pour saisir les insectes, et le ferment d'un effort si brusque, qu'il en résulte une espece de craquement : les *tette-chevres* vont aussi à la rencontre des insectes, mais ils volent le bec ouvert ; et les insectes qui donnent dans sa large ouverture, y sont pris à une espece d'humeur visqueuse dont elle est enduite : ceux-ci passent leur vie dans la solitude : les *hirondelles* se réunissent souvent en troupes nombreuses. Quelle différence dans la construction du nid des uns et des autres ! Il faut ajouter que le *tette-chevre* est un oiseau triste, qui n'a qu'un cri monotone et désagréable, et qu'il paroît se mouvoir lentement : la plupart des *hirondelles* ont, au contraire, outre un chant gai, un cri qui paroît être l'expression d'une sensation vive

et

et agréable ; elles sont agiles et promptes : la queue est longue et fourchue. Dans la plupart des especes, au-dessus du corps le plumage est ordinairement noir lustré et à reflets violets ou verdâtres ; le dessous du corps est marron à la partie antérieure, et blanc à la partie postérieure.

L'HIRONDELLE DOMESTIQUE, OU DE VILLE OU DE CHEMINÉE, *Hirundo vulgaris aut domestica*, pl. enl. 543, fig. 1. Elle pese à peine une once : elle a six à sept pouces de long, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, et près d'un pied d'envergure ; elle est d'une grosseur mitoyenne entre le petit et le grand *martinet ;* son bec est noir, le palais jaune ; ses yeux un peu grands sont fournis de membranes clignotantes ; l'iris est de couleur de noisette ; ses pieds et ses ongles sont noirâtres ; la gorge et le dessus de la tête sont d'un marron foncé ; le reste de la tête et le dessus du corps sont d'un noir lustré à reflets d'acier bleu et poli, (ceci s'entend des plumes couchées, car dans leur longueur en dessous elles sont blanches et cendrées) ; tout le dessous du corps est blanc nué de marron ; la queue est très-fourchue, et les cinq plumes les plus extrêmes, de chaque côté, sont marquées d'une tache blanche vers leur extrémité.

Cet oiseau a un gazouillement assez agréable, et qui approche du chant. Ce chant, que connoissent si bien ceux qui passent l'été à la campagne, annonce l'aube du jour, et on l'entend encore pendant le crépuscule du soir. Ces oiseaux innocens, dont les mœurs sont douces et sociales, expriment fréquemmens leurs sensations, par des inflexions de voix vives et variées. Leur vol est quelquefois droit, quelquefois tortueux ou circulaire, mais toujours rapide. On a observé que, lorsque les *hirondelles* volent bas, rasant la terre et l'eau, c'est un signe de pluie. Cette espece d'*hirondelle* s'occupe, fort peu de temps après son arrivée dans nos contrées, de la propagation de son espece : elle fait très-promptement son nid, qu'elle place à l'intérieur des cheminées, dans la partie la plus élevée : elles en construisent chaque année un nouveau, au-dessus des anciens dont elles ne se

servent pas : elles le composent de terre, gâchée avec de la paille et du crin, et elles en garnissent le fond de paille, d'herbes seches et de plumes. Le nid a la forme d'un demi-cylindre creux, quand il est attaché au milieu de la cheminée, et d'un quart de cylindre, quand il est aux angles. Elles font deux pontes par an ; la premiere, de cinq ; la seconde, de trois œufs, qui sont ou tout blancs ou tachetés. Le pere et la mere ont l'un pour l'autre un attachement réciproque, et pour leurs petits, une tendresse sans bornes. Les préludes de leur jouissance, avant la ponte, sont animés et fréquens, et leurs caresses, réciproques : leurs soins sont égaux, après la naissance des petits, pour les échauffer, les nourrir et les tenir proprement. M. *Mauduyt* dit, que le fait observé en Hollande, d'une *hirondelle*, qui trouva, en rapportant des alimens à ses petits, la maison où ils étoient nés, embrasée, et qui se précipita vers eux à travers les flammes, ne fût-il pas suffisamment avéré, mériteroit d'être rapporté. Cependant ce sont ces oiseaux de mœurs si aimables, eux qui nous délivrent de ces essaims d'insectes bourdonnans, incommodes et mal-faisans, que des hommes oisifs se plaisent à abattre, pour satisfaire à la vaine ostentation de faire briller leur adresse. M. *de Montbeillard* a donné l'épithete de *ridicule*, à cette chasse, dont la vanité est le motif, et dont l'effet est nuisible, sans aucun profit.

Le retour de l'*hirondelle* domestique nous annonce le printemps ; et comme elle part quinze jours plutôt que les autres especes, elle arrive aussi quinze jours plutôt ; tous les ans elle change ainsi de climat, pour chercher sa nourriture ordinaire, qui ne se rencontre que depuis le printemps jusqu'à l'automne. Cependant, M. *de Réaumur* a fait voir que ces voyageuses n'étoient pas toujours instruites de l'état actuel de la température de notre climat. Effectivement, en 1740, il en coûta la vie à celles qui n'avoient pas prévu que le froid retarde la transformation des insectes, qui sont leur nourriture, comme la chaleur l'avance ; aussi les voyoit-on tomber aux pieds des passans, dans les rues, dans les cours et dans les jardins : les environs de Paris étoient, dans certains endroits,

jonchés de ces oiseaux morts ou mourans de faim et de froid. Les rossignols, qui ne prennent pas seulement dans l'air leur nourriture, comme les *hirondelles*, mais qui la savent trouver sur la surface de la terre, n'éprouverent point le même sort, quoique arrivés de bonne heure.

Entre la saison de la ponte et celle du départ, les *hirondelles* passent souvent les nuits sur les arbres, et très-communément sur les aunes, au bord des eaux: on prétend que les branches qu'elles ont adoptées, et sur lesquelles elles se sont perchées quelque temps, se dessechent et meurent. On trouve quelquefois, dans le ventricule de ces oiseaux, plusieurs petites pierres lenticulaires, silicées, et on croit qu'elles servent à faciliter la trituration des alimens, ainsi qu'à nettoyer l'estomac: toujours est-il vrai que quelques personnes mettent ces sortes de pierres (à défaut de celles de Sassenage) sous la paupiere, pour faire sortir les ordures qui sont entrées dans l'œil. La chair des *hirondelles* n'est pas recherchée, elle est maigre: néanmoins *Willughby* dit que, sur la fin de Septembre, il a vu une grande quantité de ces oiseaux au marché de Valence en Espagne. Enfin, lorsque la diminution du nombre des insectes commence, vers la fin de Septembre, à leur faire sentir la nécessité de quitter nos climats, elles se rassemblent trois à quatre cents sur un arbre très-élevé, et elles partent toutes ensemble, en prenant un vol très-élevé, uniforme et soutenu. Leur départ a communément lieu de très-grand matin, et précede le lever du soleil. M. *Adanson* dit, que les *hirondelles de cheminée* arrivent au commencement d'Octobre au Sénégal; qu'elles ne pondent point en Afrique, et qu'elles en repartent au printemps. Elles se portent, à leur retour, fort avant vers le Nord et dans toutes les parties de l'Europe. M. *de Montbeillard* assure qu'elles sont connues dans l'ancien Continent depuis la Norwége jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, et du côté de l'Asie jusqu'aux Indes et au Japon; et il paroît, dit M. *Mauduyt*, que ces *hirondelles* d'Asie passent successivement du Midi au Nord et du Nord au Midi de cette vaste partie du Continent, comme

les nôtres se portent alternativement d'Europe en Afrique et d'Afrique en Europe.

On observe assez souvent deux variétés, dans l'espece des *hirondelles* de cheminée ; une toute *blanche*, et l'autre *rousse* : elles ne sont qu'individuelles ; mais on peut regarder, dit M. *Mauduyt*, comme des variétés constituantes des races, les trois *hirondelles* suivantes : 1.° L'*hirondelle* d'Antingue *à gorge couleur de rouille*, décrite par M. *Sonnerat*, *Voyage à la Nouv. Guinée*, etc. : le plumage supérieur est noir, le ventre blanc. 2.° L'*hirondelle à ventre rouge* de Cayenne, *pl. enl. 724*, *fig. 1* : le front et tout le dessous du corps sont roux, le reste est noir : elle niche dans les maisons. 3.° L'*hirondelle au capuchon roux* ; c'est l'*hirondelle à tête rousse* du Cap de Bonne-Espérance, *pl. enl. 723*, *fig. 2* : le dos et la queue sont d'un noir-bleuâtre ; le ventre est jaunâtre pâle tacheté de noir ; elle niche aussi dans les maisons au plafond des appartemens.

L'HIRONDELLE DE FENÊTRE, OU L'HIRONDELLE A CUL OU CROUPION BLANC, OU PETIT MARTINET, *pl. enl. 542*, *fig. 2*, OU PETITE HIRONDELLE ; en Provence, *rabirolle* et *religieuse* ; en Lorraine, *matelot* ; l'*hirondelle rustique* ou *de campagne*, en latin *Hirundo agrestis aut minor*. Elle est plus petite que celle de cheminée, et sa queue est moins étagée ; le croupion, la gorge et tout le dessous du corps sont d'un beau blanc ; tout le plumage supérieur, étant couché, est noir, glacé de bleuâtre ; les pennes des ailes sont brunes avec des reflets verdâtres, les trois plus près du corps sont terminées de blanc ; un duvet de la même couleur couvre les pieds jusqu'à l'origine des ongles qui sont grisâtres ; le bec est noir.

L'*hirondelle de fenêtre* arrive quelques jours plus tard que celle de *cheminée* ; pendant les premiers jours, elle donne la chasse aux insectes, aux environs des eaux ; mais vers le quinze d'Avril dans nos climats, elle commence à s'approcher des lieux habités et à construire son nid, qu'elle attache aux entablemens, aux corniches, à l'embrasure des fenêtres et aux voûtes des Eglises ; cependant elle préfere les saillies de quelque rocher ou les parois de quelque

taverne ; quand il y en a dans le voisinage qui lui offrent les mêmes commodités. Il ne faut pas pour cela l'accuser d'avoir le naturel moins social que l'*hirondelle de cheminée*, ni croire que celle-ci ait pour l'homme un attachement plus fidelle, parce qu'elle fait plus constamment son nid près de nos habitations. Hommes et *hirondelles*, tout être vivant cherche avant tout ses commodités, et le plus sage n'est pas celui qui pense les trouver dans la société la plus nombreuse. L'*hirondelle de fenêtre* pétrit son nid de terre, et par préférence, de celle qui est visqueuse et que les vers ont rendue ; l'abondance de cette terre si facile à rencontrer dans les temps pluvieux, est cause que les *hirondelles* ne mettent quelquefois que cinq à six jours à construire leur nid, tandis qu'en temps de sécheresse elles y en emploient dix à douze ; elles détrempent la terre avec leur bec ; elles s'en servent pour la transporter et l'appliquer ; leurs pieds sont aussi dans cette occasion des instrumens dont elles tirent parti ; il n'est pas rare de voir plusieurs *hirondelles* travailler avec un empressement égal au même nid, qui ne doit cependant servir qu'à un seul couple, et l'on en voit d'autres qui détruisent autant qu'elles peuvent, l'édifice à mesure qu'il s'éleve ; quel peut être leur but ? ne faudroit-il point attribuer le motif de ce procédé singulier à l'un de ces renversemens dont le principe existe dans le dérangement de l'organisation individuelle, et non dans nos vices qu'on impute trop légérement aux animaux ? La terre employée à la fabrique des nids, est fortifiée de brins de paille entremêlés dans l'épaisseur des parois ; la couche la plus intérieure est garnie d'une grande quantité de plumes empêtrées dans le mortier ; les nids achevés, sont toujours arrondis (excepté par la partie où ils sont fixés à une fenêtre, etc.) ; ils sont fermés par le bas ; l'ouverture ou entrée est vers le haut et étroite. Ce nid sert quelquefois plusieurs années de suite.

Les *hirondelles* font deux, quelquefois trois pontes par an : la premiere de cinq œufs, la seconde de trois ou quatre, et la troisieme de deux ou trois ; ces œufs sont blancs et entourés vers le gros bout d'un disque un peu rembruni. Le pere s'écarte peu de la

femelle pendant la couvée ; il défend avec chaleur et audace l'approche de son nid ; il fond à coups de bec sur les oiseaux qui volent à l'entour ; il entre fréquemment dans le nid avec sa femelle ; ils y gazouillent sans cesse, sur-tout dans les nuits où l'air est le plus serein ; l'un et l'autre sont également attentifs aux besoins de leurs petits lorsqu'ils sont nés, et ils les leur continuent long-temps encore après qu'ils ont pris leur essor. Parmi les insectes de différente espece, qui tourmentent souvent dans le nid la couveuse et les petits, on trouve fréquemment la *mouche araignée* qui s'attache sur les petits et les suce.

On voit quelquefois des moineaux pondre dans les nids d'*hirondelles de fenêtre*, comme ils profitent des vases qu'on attache aux murailles des bâtimens dans ce dessein : il y a alors de rudes combats entre ces oiseaux : mais on n'a fait que répéter une fable ancienne, en rapportant que les *hirondelles* mastiquent subitement l'ouverture du nid, y accourent en foule et qu'elles y enferment l'usurpateur (*a*). C'est encore

(*a*) Voici ce qu'on raconte à ce sujet. On a dit avoir vu deux *moineaux francs* appareillés, s'emparer hardiment d'un de ces nids en l'absence du propriétaire. Les deux *moineaux* y concertoient tranquillement les préludes de leurs amours ; bientôt les deux *hirondelles*, pere et mere, arriverent à la porte de leur nid et trouverent les deux brigands qui y étoient logés. On réclame son domicile, il est refusé ; on babille beaucoup, on menace les locataires, parasites usurpateurs ; on s'anime de part et d'autre, on en vient aux coups de bec, on se harcele inutilement : les deux *hirondelles* prennent le parti de se retirer à quelque distance ; là, elles sonnent l'alarme : le peuple *hirondelle* s'assemble, on écoute les plaintes ; les parties intéressées et molestées plaident, leur cris supposent tantôt la chaleur du discours et tantôt un ton pathétique et attendrissant : le fait exposé, on tient conseil, on avise aux moyens ; quelques membres suivent les parties intéressées, pour reconnoître les lieux qu'on trouve toujours occupés et bien défendus ; on retourne à l'assemblée, on fait son rapport. Aussi-tôt on délibere, et la troupe part à dessein d'exécuter la conjuration. Pour cet effet on se met à l'ouvrage, chacun gâche de la poussiere avec une goutte d'eau, et emporte à son bec sa petite motte de limon ou de mortier ; on va près du nid, on invite encore les locataires à vider les lieux ; ils refusent de déguerpir : alors le peuple *hirondelle*, comme d'intelligence, passe alternativement et dépose le mastic dont toutes se sont munies, elles ferment et claquemurent les *moineaux* qui y périrent de faim et étouffés.

à tort que l'on fait passer les *hirondelles de fenêtre* pour être tellement sauvages qu'on ne peut les former à la domesticité : on éleve très-bien leurs petits, et l'on en a vu devenir assez familiers.

Dès que la saison de la ponte est passée, et que les petits peuvent subvenir à leurs besoins, les *hirondelles* se réunissent le soir en grand nombre et près les unes des autres, sur les roseaux dans les lieux marécageux, ou sur les corniches, les entablemens ou les toits des bâtimens : elles y forment une sorte de long cordon et y passent la nuit : elles se rassemblent de même au temps du départ, en grand nombre, sur le comble de quelque édifice très-haut ; elles poussent alors un cri particulier : la troupe est dans une vive agitation, et elles partent toutes ensemble en s'élevant si haut qu'elles se perdent pour nous dans les nues. C'est ainsi que les *hirondelles de fenêtre* ou *à croupion blanc*, si répandues en Europe pendant l'été, nous quittent et vont passer l'hiver ailleurs.

La GRANDE HIRONDELLE ou GRAND MARTINET, *pl. enl. 542, fig. 1*, qu'on nomme encore *martinet noir*, *hirondelle noire*, *hirondelle de muraille* ou *de caverne* ou *de rocher* ou *moutardier*, *martelet*, *alerion ; arbalétrier*, à Avignon ; *juif*, par le peuple, à Paris ; *griffon* et *griffet*, en Champagne ; *Hirundo apus*, *Hirundo muraria*. C'est la plus grande de toutes les especes d'*hirondelles*. Elle est presque de la grosseur de l'étourneau ; l'ouverture du gosier est si ample, qu'elle avale, du premier coup, des hannetons et des papillons : elle a des especes de paupieres : son bec est petit et aigu ; l'envergure est de quatorze pouces et demi ; ses ailes pliées dépassent sa queue de neuf lignes ; la gorge est blanchâtre ; les ouvertures du dessus de la queue sont d'un brun décoloré ; le reste du plumage est noir ; les pieds et les ongles sont noirâtres ; sa queue est très-fourchue. Cette espece d'*hirondelle* est un peu sujette à varier.

Le *martinet* est la derniere des *hirondelles* qui arrivent dans notre climat, et la premiere qui le quitte ; il vole en troupes, sans se mêler avec les *hirondelles* d'une autre espece ; il a le vol encore plus rapide, et se soutient à une plus grande hauteur ; il se plaît autour des bâtimens élevés, des tours et des clochers, et rare-

ment il s'abaisse dans les lieux fréquentés par les autres *hirondelles ;* il est plus méfiant, plus sauvage ; il a un cri aigre, qu'il fait souvent entendre en volant, sur-tout quand le ciel est serein et qu'il fait très-chaud ; il continue de voler encore assez long-temps après le coucher du soleil, et dans un temps où tous les autres oiseaux sont retirés ; il passe communément la nuit dans des trous de mur, au haut des bâtimens les plus élevés, quelquefois dans des troncs d'arbres creux ou dans des trous que les *martins-pêcheurs* creusent le long des rivages, enfin dans des fentes de rochers ou de cavernes ; c'est dans ces mêmes endroits qu'il établit son nid ; l'ouverture en doit être étroite, et aboutir à une cavité plus grande ; il y accumule des brins de paille, d'herbe seche : l'intérieur du nid est garni de plumes, de laine et de toutes les matieres souples qu'il peut rencontrer, et qu'il ramasse en rasant la terre dans son vol. Quelquefois aussi les *martinets* pillent les matériaux du nid des autres *hirondelles* et des moineaux : ils ne font guere qu'une ponte ; elle est ordinairement de cinq œufs blancs, fort alongés ; ils apportent à manger à leurs petits, trois ou quatre fois par jour ; et la picorée que ces pourvoyeurs ont saisie en volant, est abondante et engluée à leur large palais ; elle consiste en moucherons, en petites phalenes, en divers insectes. Trois semaines après que les petits sont nés, ils quittent le nid, et les peres et meres se séparent de leurs enfans. Y auroit-il plus de mâles que de femelles dans l'espece du *martinet ?* Lorsqu'une femelle se dispose à la ponte, elle est ordinairement suivie, dans ses courses, par plusieurs mâles.

Chacun peut observer que le *martinet* est, dans le vague de l'air, l'oiseau qui s'y meut peut-être avec le plus d'aisance et de célérité : en volant, sa queue forme une grande fourche, et ses ailes un arc tendu ; il ne touche la terre qu'avec désavantage ; ses ailes, très-longues, l'embarrassent alors ; ses pieds sont si courts, ses doigts s'étendent si difficilement, qu'il marche moins qu'il ne rampe ; s'il est posé sur une surface plane, il se traîne sur quelque éminence qui lui permette d'étendre ses ailes et d'en frapper l'air

pour s'élever ; il boit en rasant la surface de l'eau : ainsi, le vol est son état naturel ; il ne se repose qu'en s'accrochant le long des murs ou du tronc des arbres ; il s'y tient ferme à la faveur de ses doigts, qui sont, en quelque sorte des serres ou des griffes ; et pour prendre son vol, il lui suffit de se laisser tomber dans l'air, en étendant ses ailes ; il se jette, de plein vol, sur les bords du trou qui lui sert de retraite ; il s'y accroche au moyen de ses griffes, et ensuite il gravit, rampe ou glisse pour y entrer : il vole peu pendant le milieu de la journée ; il se retire dans son trou vers dix heures ; et c'est sur-tout le matin et le soir qu'il va à la recherche de sa picorée. Dans nos climats, vers le quinze de Juillet, ils se rassemblent en grand nombre autour des clochers et des bâtimens les plus élevés ; et quelques jours après, ils se mettent en route pour leur départ ; il a lieu le soir, communément après une journée très-chaude ; et les *martinets* voyagent de nuit, par petites bandes. Quelques-uns prétendent que le *martinet* est friand des œufs des petits oiseaux. On le voit souvent rôder autour de leurs nids, et y jeter, en volant, un coup d'œil de convoitise. Il donne bien de l'inquiétude à la mere et au pere qui l'éloignent par leurs cris et même en le poursuivant. En leur absence, le *martinet* entre, casse les œufs, les mange, tue quelquefois les petits nouvellement éclos et met la désolation dans le petit ménage.

L'HIRONDELLE DE RIVIERE OU DE RIVAGE, *pl. enl. 543, fig. 2* ; c'est la plus petite de nos *hirondelles*. L'espece en est très-répandue en Europe, et sur-tout dans les climats Méridionaux. On la nomme *hirondelle d'eau, argaule, ergatille*, en différens endroits ; *grison*, à Geneve : elle a quinze pouces de longueur totale, et onze pouces de vol : le plumage inférieur est blanc ; la tête et tout le dessus du corps sont d'un cendré-brun ; les pennes des ailes et de la queue sont brunes ; elle a le bec noirâtre ; les pieds et les ongles d'un gris-brun ; la partie postérieure des pieds garnie d'un duvet gris ; les pennes moyennes des ailes échancrées par le bout en forme de cœur.

Cette *hirondelle* arrive, à peu près, en même temps

que celle à *croupion blanc*, et elle se réunit avec elle pour le départ. Pendant son séjour, elle vit sur le bord des eaux, où elle chasse aux insectes, avec plus de pétulance encore et de vivacité que les autres *hirondelles;* elle fait son nid, ou dans les trous qu'elle rencontre le long des rivages et des berges escarpées et à pic, ou elle en creuse un elle-même; dans ce dernier cas, elle ouvre un boyau de dix-huit pouces de long et l'élargit en tout sens; l'ouvrage fini, elle y apporte quelques brins d'herbe seche, et des plumes, pour en garnir le fond. *Frisch* dit qu'elle ne fait qu'une ponte par an; elle est de cinq ou six œufs, blancs, sans taches, à demi transparens. Le Docteur *Salerne* dit que cette *hirondelle* place, au besoin, son nid dans des arbres creux, ou dans des fentes de carrieres. *Hirundo riparia sive Drepanis.*

L'HIRONDELLE TETTE-CHEVRE ou CRAPAUD VOLANT, etc. *Voyez* TETTE-CHEVRE.

La chair des *hirondelles* passe pour être un spécifique contre l'épilepsie, l'esquinancie et les autres maladies de la gorge, même pour fortifier la vue. On tient dans les boutiques une eau d'*hirondelles* composée, qui est très-recommandée dans tous ces cas. La fiente de cet oiseau est extrêmement chaude, âcre, résolutive et apéritive. Le nid d'*hirondelles* est encore regardé par quelques-uns comme un antidote contre l'esquinancie et l'inflammation des amygdales; on en fait un cataplasme qu'on applique extérieurement contre la partie malade, mais cette vertu est précaire.

HIRONDELLES étrangeres.

L'HIRONDELLE *à ceinture blanche;* c'est l'*hirondelle* de Cayenne, *à bande blanche sur le ventre*, pl. enl. 724, fig. 2; tout son plumage est d'un noir foncé et sans reflets : cette *hirondelle* de la Guiane se plaît sur le bord des eaux et voltige souvent à leur surface.

L'HIRONDELLE *à croupion roux et queue carrée;* M. *Commerson* l'a observée sur les bords de la Plata; elle a tout le plumage supérieur, excepté le croupion, d'un brun-noirâtre, mêlé de reflets d'un vert-brun et d'un bleu foncé; le croupion roux, bordé

de blanc ; tout le dessous du corps d'un blanc sale ; les ailes dépassent un peu la queue.

L'HIRONDELLE *à tête rousse*, du Cap de Bonne-Espérance ; *Voyez* ci-dessus à l'*article* HIRONDELLE DE CHEMINÉE, ainsi que pour l'*hirondelle au capuchon roux.*

L'HIRONDELLE *à ventre blanc*, de Cayenne, *pl. enl. 546, fig. 1 :* son plumage est très-varié et a beaucoup d'éclat ; tout le dessous du corps et le croupion, sont d'un blanc brillant et lustré ; tout le plumage supérieur est d'un noir glacé de vert-olivâtre et lustré ; il y a un peu de blanc lustré sur les ailes ; le bec est noir ; les pieds sont d'un brun-rougeâtre. Cette espece d'*hirondelle* est assez commune à la Guiane ; elle vit sur les savannes noyées, où elle rase la terre en voltigeant. On trouve dans le même climat une variété ou une race particuliere de cet oiseau ; c'est l'*hirondelle tachetée* de Cayenne, *pl. enl. fig. 2.*

L'HIRONDELLE *à ventre roux :* on en distingue deux ; l'une, qui se trouve à Cayenne et est une variété de notre *hirondelle de cheminée ;* l'autre, qui est un peu plus grande, se trouve au Sénégal, *pl. enl. 310 ;* le dessus de son corps est d'un noir chatoyant l'acier poli.

L'HIRONDELLE *ambrée ;* c'est l'*hirondelle de rivage* du Sénégal, de M. *Brisson.* Sa grosseur n'excede pas celle du roitelet ; son plumage est brun-noirâtre. *Seba* dit qu'elle a une forte odeur d'ambre gris.

L'HIRONDELLE *bleue* de la Louisiane, *pl. enl. 722 :* aucune de nos *hirondelles* n'est aussi grosse ; tout son plumage est d'un bleu changeant en violet. M. *de Montbeillard* en distingue quatre autres, qu'il regarde comme variétés de cette *hirondelle bleue* de la Louisiane ; il y a notamment : L'*hirondelle* de Cayenne, *pl. enl. 545, fig. 2 ;* elle se trouve toute l'année à la Guiane ; elle pond dans des trous d'arbres creux. Le *martinet de la Caroline*, de M. *Brisson*, et qui est le *martinet couleur de pourpre*, de *Catesby ;* il est de passage, et ne se trouve à la Virginie et à la Caroline, qu'en été : il niche dans des trous de mur ou dans des calebasses qu'on attache à cet effet aux bâtimens, car cet oiseau est regardé comme utile ;

le service qu'il rend, consiste à avertir, par ses cris, de l'approche des oiseaux de proie. L'*hirondelle de la baie d'Hudson*, de M. *Brisson*, Suppl. t. 6.

L'HIRONDELLE *brune, à ventre tacheté.* Il y a la grande et la petite espece; celle-ci se trouve à l'Isle de Bourbon, *pl. enl. 544 :* la grande se trouve à l'Isle de France, où les habitans l'appellent *hirondelle des blés :* elle fréquente les terres ensemencées de froment, les clairieres des bois, et, par préférence, les endroits élevés; elle suit les troupeaux, pour profiter des insectes qu'ils attirent; elle niche dans des trous et des fentes de rochers : elle pond, en Septembre et en Octobre, deux œufs gris et pointillés de brun.

L'HIRONDELLE *brune acutipenne :* on en distingue trois variétés; savoir : L'*hirondelle à queue pointue*, de la Louisiane, *pl. enl. 726, fig. 2.* L'*hirondelle de la Caroline*, de M. *Brisson*, qui est l'*hirondelle d'Amérique*, de *Catesby :* elle fait son nid dans les cheminées, et se retire en hiver dans le Brésil. L'*hirondelle à queue pointue* de Cayenne, *pl. enl. 726, fig. 1.* Toutes trois se ressemblent ou different peu par la taille, les couleurs, et sur-tout par un caractere qu'elles ne paroissent, jusqu'à présent, partager qu'avec l'*hirondelle noire acutipenne* de la Martinique. Ce caractere consiste en ce que le tuyau des pennes de la queue est fort gros, roide, et finit par une pointe aiguë, dégarnie de plumes des deux côtés.

L'HIRONDELLE *brune et blanche, à ceinture brune;* c'est l'*hirondelle brune à collier*, du Cap de Bonne-Espérance, *pl. enl. 723, fig. 1.*

L'HIRONDELLE *d'Amérique.* Sous ce nom, on en distingue trois : L'une dont parle M. *Brisson;* Voyez TAPERE. Une autre, citée par *Catesby*, et qui est l'*hirondelle brune acutipenne* de la Louisiane. La derniere, représentée *pl. enl. 545, fig. 1;* c'est le *martinet noir* (le grand) *à ventre blanc.*

L'HIRONDELLE *d'Antingue, à gorge couleur de rouille;* *Voyez* à la suite de l'*article* HIRONDELLE DE CHEMINÉE.

L'HIRONDELLE *du Pérou.* Il y a la grande espece; c'est le *martinet noir et blanc, à ceinture grise.* La petite, est l'*hirondelle noire à ventre cendré.*

L'HIRONDELLE *grise des rochers :* elle habite les

pays montueux de la Savoie et niche parmi les rochers : elle arrive vers le milieu d'Avril, et s'en va vers le milieu d'Août : elle a le cri et les allures de l'*hirondelle de fenêtre*, avec laquelle elle se mêle, quand elle descend dans la plaine, pour suivre sa proie ; ce qui a lieu tous les jours, de grand matin, et le reste de la journée, quand le temps se dispose à la pluie : mais quand le ciel est serein, toutes les *hirondelles* descendues dans la plaine, ont déjà regagné la montagne, avant neuf heures du matin : elle a le plumage supérieur d'un gris-brun, bordé de roux ; le dessous du corps est roux ; le pied, revêtu d'un duvet gris-brun ; le bec et les ongles sont noirs.

L'HIRONDELLE *noire* ; on en distingue plusieurs especes. Il y a : Celle *d'Europe*, qui est notre *grande hirondelle*. Celle à *croupion gris* (petite) de l'Isle de France ; on ne la voit guere se poser ; elle vole toujours, pendant le jour, sur les bords des eaux douces ; le soir elle s'approche de la lisiere des bois : M. *Commerson* a observé qu'elle n'a que dix plumes à la queue ; elle dépasse les ailes par sa longueur. L'*hirondelle noire acutipenne* de la Martinique, *pl. enl. 544, fig. 1* : sa grosseur n'excede pas celle du roitelet ; les pointes qui terminent les pennes de la queue sont très-fines : son plumage est à peu près de même que dans les autres *hirondelles acutipennes*. Enfin, l'*hirondelle noire, petite, à ventre cendré*, du Pérou ; elle est fort petite, et a été observée par le Pere *Feuillée*.

Observations sur la migration des HIRONDELLES.

Les *hirondelles* restent-elles cachées pendant l'hiver dans les lieux où elles ont pris naissance, jusqu'à ce que le beau temps les fasse reparoître ? vont-elles passer l'hiver dans les pays chauds ? où se retirent-elles ? enfin sont-elles ou passageres ou erratiques ? Ce sont des questions agitées par les Anciens et par les Modernes. Les uns disent qu'elles se cachent dans les trous d'arbres ou de murailles : d'autres assurent qu'elles vont se percher sur des roseaux aquatiques dans des étangs, se mettent en tas, forment une espece de môle, et se laissent tomber au fond des

eaux, où elles restent sans mouvement, comme dans une espece d'asphyxie jusqu'au retour de la belle saison : d'autres disent qu'elles passent à l'entrée de l'hiver dans les pays chauds en Afrique. Telles sont les différentes opinions qu'on a proposées sur leur disparition et leur retour. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles sont des oiseaux de passage dans nos climats ; elles y arrivent à l'équinoxe du printemps et disparoissent peu après celui d'automne, c'est-à-dire à l'arrivée des canards sauvages qui sont également des oiseaux de passage, et qui viennent hiverner chez nous. C'est pour cela, dit-on, qu'elles s'assemblent en cette saison : elles paroissent concerter entr'elles le moment de leur départ qui se fait le plus souvent dès l'aube du jour. Mais si c'est le froid qui les chasse de nos climats, il faut donc dire, avec *Belon*, qu'elles vont en hiver chercher un pays chaud. D'un autre côté on atteste en avoir trouvé quelques-unes d'engourdies pendant l'hiver dans les antres et cavités de la terre, dans les carrieres, les trous des murailles et des arbres. Tout cet exposé prouve que cette partie de l'histoire des *hirondelles* est un point très-difficile à éclaircir, sur lequel on a beaucoup contesté, sans qu'on soit encore d'accord, parce qu'on a raisonné plus qu'on n'a observé. La contrariété des opinions oblige de suspendre son jugement ; d'autant plus que les observations qu'on a faites à ce sujet paroissent demander à être vérifiées. Il y a des faits rapportés à cet égard par trop d'Observateurs, ceux qui les soutiennent ou les avancent ont des noms trop imposans, pour qu'on ose les nier ; mais aussi ils sont trop contre la regle ordinaire, pour qu'on doive les croire.

Je ne trouve, dit M. *de Buffon*, qu'un moyen de concilier ces faits, c'est de dire que l'*hirondelle* qui s'engourdit n'est pas la même que celle qui voyage ; que ce sont deux especes différentes que l'on n'a pas distinguées, faute de les avoir soigneusement comparées. Si les rats, les loirs étoient des animaux aussi fugitifs et aussi difficiles à observer que les *hirondelles*, et que faute de les avoir regardés d'assez près, l'on prît les loirs pour les rats, il se trouve-

roit la même contradiction entre ceux qui assureroient que les rats s'engourdissent, et ceux qui soutiendroient qu'ils ne s'engourdissent pas : cette erreur est assez naturelle, et doit être d'autant plus fréquente que les choses sont moins connues, plus éloignées, plus difficiles à observer. Je présume donc, dit-il, qu'il y a en effet une espece d'oiseau voisine de celle de l'*hirondelle*, et peut-être aussi ressemblante à l'*hirondelle* que le loir l'est au rat, qui s'engourdissent en effet ; et c'est vraisemblablement le *petit martinet*, ou peut-être l'*hirondelle de rivage* (*a*). Il faudroit faire des expériences sur cette espece, la mettre dans une glaciere pour s'assurer si elle est susceptible d'entrer dans un état de torpeur, et de se ranimer à la chaleur. . . . Mais nous savons que lorsqu'au printemps le retour du froid succede à celui des *hirondelles* qui voyagent, on les voit périr à une température de quatre à cinq degrés au-dessus du terme de la glace pendant la journée, d'un ou deux degrés au-dessous pendant une ou deux heures avant le lever du soleil ; comment conserveroient-elles pendant six mois, sous l'eau glacée, le degré de chaleur nécessaire à leur existence ? En nous restreignant aux discussions de raisonnement, nous sommes en droit de rejeter l'immersion des *hirondelles* et leur séjour sous l'eau pendant l'hiver. Cette opinion déjà ancienne est une fable qui n'a cours que parmi le peuple, d'autres n'en parlent que sur des *ouï-dire ;* en un mot, les notions les plus saines de l'économie animale ne permettent pas d'admettre une telle assertion. Les fauteurs les plus zélés du système de l'immersion et de l'émersion des *hirondelles*, (MM. *Klein*, *Hermann*, etc.) avouent n'avoir jamais été témoins d'un tel fait. Il a été offert publiquement en Allemagne à quiconque apporteroit pendant l'hiver de ces *hirondelles* trouvées sous

(*a*) M. *de Montbeillard* dit que l'on a vu voltiger, en différens mois de l'hiver, jusqu'à quinze ou seize à la fois, des *hirondelles de rivage*, dans une des gorges des montagnes du Bugey ; c'étoit fort près de Nantua, lieu où le gazon est toujours vert, et où l'hiver ressemble à un printemps. Ce dernier mot dit tout pour ces *hirondelles* qui n'ont pas quitté l'Europe.

l'eau, de les payer poids pour poids en argent, et il ne s'en est pas trouvé une seule à payer. A l'égard des *hirondelles* vues en quelques endroits de la campagne pendant l'hiver, il est probable que c'étoient des individus détenus en cage, et qui s'étoient échappés (*a*).

(*a*) Nous ajouterons encore sur le sujet dont il est question, une Observation qui nous a été adressée par M. le *Vicomte de Querhoent*. Les pays chauds de l'ancien et du nouveau continent, nourrissent plusieurs especes d'*hirondelles* qui les habitent toute l'année, et notamment la Guiane; les Isles de France et de Bourbon en ont deux especes. La chaleur y étant constante, produit continuellement les insectes dont cette classe d'oiseaux fait son unique nourriture, et leur émigration de nos climats est due plutôt au manque de subsistance, qu'à la rigueur de la saison. J'ai nourri, dit-il, plus de six mois une *hirondelle* de cheminée, et elle passa une partie de l'hiver dans une chambre exposée au Nord; elle ne parut pas en souffrir, et elle eût vraisemblablement vécu plus long-temps, si mon départ pour Brest ne m'eût empêché de suivre cette observation; ce qu'il y a de singulier, c'est que je ne pus jamais la faire manger seule. Je suis persuadé que le centre de l'Afrique, ou la partie de l'Asie qui y correspond, est l'endroit où se retirent plusieurs especes d'*hirondelles*, lorsque les frimats couvrent la partie du globe qu'elles fréquentent; que d'autres especes qui ont l'aile plus forte, vont chercher l'été à une des extrémités de la terre, lorsque l'approche de l'hiver les chasse de celle où elles ont passé l'été. Ce qui sert d'appui à cette assertion, c'est que l'on trouve au Cap de Bonne-Espérance, notre *martinet* et notre *hirondelle* de cheminée, qu'elles quittent, ainsi que chez nous, ce pays à l'approche de l'hiver, et qu'on ne voit point nos autres *hirondelles* qui sont plus foibles que les especes précédentes. Au mois de Novembre 1765, le vaisseau de la Compagnie *le Penthievre* étant entre les Isles du Cap-Vert et la côte d'Afrique, fut inondé d'*hirondelles* à croupion blanc, qui revenoient vraisemblablement d'Europe; et toutes les fois que je me suis trouvé en mer au printemps, dans le voisinage des côtes d'Europe ou de l'Afrique, j'ai toujours vu des *hirondelles* de fenêtre et de cheminée, venir se reposer sur nos vergues.

Ayant passé, la derniere guerre, plusieurs mois dans la rade du Cap-François, dans l'Isle de Saint-Domingue, des *hirondelles* avoient niché dans notre grande voile, et lorsqu'on vint à déferler cette voile, en partant, le nid et les petits tomberent sur le pont.

Des Observateurs qui ont voyagé ces années dernieres, nous ont assuré que les *hirondelles* de cheminée passent annuellement, ainsi que les *cailles*, d'Afrique en Europe, et d'Europe en Afrique. La Méditerranée est remplie d'Isles, celle de Malthe est celle qu'elles abordent de préférence au printemps par un vent de Nord-Ouest, et en automne par le vent du Sud. Ces Isles, et quelquefois les

Hirondelle. Les Conchyliologues donnent ce nom à une coquille bivalve du genre des *Huîtres*. Elle est faite comme la mouchette dont on se sert pour retirer le lumignon d'une lampe ; étant ouverte, elle ressemble à la tête, à la queue et aux ailes d'un oiseau qui vole ; aussi l'appelle-t-on l'*oiseau*, et quelquefois la *mouchette*. Ses valves sont communément inégales entr'elles : la charniere offre dans la valve inférieure une petite dent avec un long sillon, et dans la supérieure une cavité qui reçoit la dent, et un petit filet qui engrene dans la rainure de l'autre valve. Cette coquille est brune, ou violette, ou noire en dessus, nacrée en dedans, quelquefois dorée ; et quand sa partie supérieure est découverte, rien n'est au-dessus de sa couleur aurore. M. *Adanson* met ce coquillage bivalve dans le genre du *Jambonneau*. Voyez *ce mot*.

Hirondelle de mer, *Hirundo marina aut sterna*. C'est un oiseau d'un genre différent de celui des *hirondelles* proprement dites : son bec est long, droit, édenté et aplati sur les côtés ; les deux mâchoires sont égales en longueur ; les jambes sont courtes, les pieds fort petits, le bas des jambes est dégarni de plumes ; cet oiseau a quatre doigts à chaque pied, trois antérieurs qui sont palmés, et un postérieur sans membranes ; les ailes très-longues et échancrées ; la queue fourchue ; le corps couvert de beaucoup de plumes et d'un duvet épais. Les *hirondelles de mer* vivent de poissons qu'elles enlevent en rasant la surface de l'eau, car elles ne nagent pas : en effet, il semble que leurs pieds sont trop courts pour cet usage, ils leur sont même de peu d'utilité pour marcher ; ces oiseaux ne s'arrêtent sur la terre que pour se reposer ou faire leur ponte : l'air est leur élément ; ils s'y jouent et le traversent dans tous les sens, à la faveur

---

vaisseaux, sont autant de lieux de repos, et les Navigateurs qui voguent dans la Méditerranée, rencontrent beaucoup de ces oiseaux dans la saison de leur passage. Comme le vol des *hirondelles* est rapide et soutenu, elles franchissent de grands espaces, bien plus facilement que les *cailles* : ajoutons que le vent les pousse du côté vers lequel le vent est dirigé, ce qui accélere leur course et facilite le trajet.

de leurs longues ailes ; ils fréquentent les plages de la mer, les lacs, les étangs et les rivieres ; ils arrivent en Mai sur nos côtes, y passent la belle saison en grande partie, y font leur ponte, et ce n'est guere qu'en Août et Septembre qu'ils font des incursions sur les rivieres qu'ils remontent alors fort avant : ils sont très-criards, mais ont peu d'instinct sur les dangers dont ils sont menacés ; ils passent à la portée des chasseurs, dont la vue ne les détourne pas de leur route ; ils se précipitent, et ils entourent, en volant et en criant, celui d'entr'eux qui est tombé d'un coup de fusil. Cependant ils ne volent pas en troupes, mais chacun de son côté dans le même espace, sans se nuire, et souvent plusieurs especes ensemble, comme les *hirondelles* vulgaires. Ce rapport entre ces deux genres d'oiseaux, la conformité dans la longueur et la coupe des ailes, dans la forme de la queue, dans la maniere de diriger ses mouvemens, et de les varier en volant, ont fait comparer les oiseaux dont il est question aux *hirondelles*, et leur en ont fait donner le nom auquel on a ajouté celui de l'élément dans lequel les *hirondelles de mer* trouvent leur nourriture la plus ordinaire ; car, comme nous l'avons dit, elles remontent les rivieres, elles volent au-dessus des lacs et des étangs, et elles ne dédaignent pas les insectes qu'elles trouvent à leur portée en volant.

On distingue plusieurs especes d'*hirondelles de mer :*

La grande *hirondelle de mer*, pl. enl. 987. Elle est connue sur nos côtes sous les noms de *goilette*, *petit criard*, *pierre-garin ;* elle est à peu près de la grosseur du râle d'eau, et longue de quinze à seize pouces ; son envergure est d'un pied neuf à dix pouces ; le dessus de la tête est d'un beau noir et en forme de capuchon ; le plumage supérieur est d'un joli gris ; tout l'inférieur est d'un beau blanc ; le bec, les jambes, les pieds et les doigts, sont d'un rouge plus ou moins foncé ; les ongles noirâtres. Ces *hirondelles de mer* arrivent sur nos côtes au printemps en troupes très-nombreuses ; la plus grande partie reste sur les bords de la mer, le reste pénetre dans l'intérieur des provinces, en remontant les rivieres,

et se fixant aussi près des étangs ; elles prennent quelquefois des poissons plus gros qu'on ne s'y attendroit de leur part, et souvent elles se disputent leur proie : elles s'apparient dans les premiers jours de Mai ; la femelle dépose sur le sable, dans quelque creux, depuis un jusqu'à trois œufs, fort gros pour sa taille ; ils sont gris, ou bruns, ou verdâtres ; elle ne couve que la nuit, et pendant le jour quand il pleut ; elle abandonne ses œufs à la chaleur du soleil pendant la journée, mais si l'on approche de la nichée, le mâle et la femelle fondent du haut de l'air, en témoignant leur inquiétude par leurs cris ; les petits quittent le nid presque en naissant ; le pere et la mere leur donnent la becquée pendant quelques jours, ensuite ils laissent, pour ainsi dire, pleuvoir la nourriture qu'ils leur distribuent en volant : leur nourriture consiste en lambeaux de poissons, et principalement de foies et des ouïes. Quand le pere et la mere jugent leurs petits en danger, ils jettent un cri auquel les petits se tapissent contre le sable ; sans l'agitation de la mere qui vole au-dessus, on ne pourroit pas les découvrir ; on les prend alors à la main, ils ne peuvent fuir encore ; ils ne commencent à voler, qu'à plus de six semaines de naissance ; les couleurs des petits sont d'un gris-blanc, et ce n'est qu'à la mue qu'ils prennent les vraies couleurs de leur plumage. La saison du départ est vers la mi-Août.

L'*hirondelle de mer petite*, pl. enl. 996. Elle n'est pas plus grosse qu'une alouette ; elle a neuf pouces de long, et environ un pied et demi de vol ; le dessus de la tête et du cou est noir ; le plumage supérieur est d'un gris-cendré, l'inférieur et le front sont blancs ; quelques pennes de l'aile sont noirâtres, bordées de blanc ; les autres sont cendrées ; la queue est blanche et très-fourchue ; le bec et les pieds sont rouges, mais la pointe du bec et des ongles sont noirâtres.

L'*hirondelle de mer à grande envergure*. On la trouve à l'Isle de l'Ascension ; elle est différente de notre *grande hirondelle de mer ;* elle a le dessus de la tête et du corps d'un beau noir, tout le ventre blanc, avec un petit croissant de la même couleur sur la

tête, à la naissance du bec : les deux plumes extérieures de la queue, qui, dans quelques individus, sont plus longues que les autres, sont blanches ; le bec est droit, un peu renflé en dessous ; il est noir, ainsi que les pattes et les yeux, les pattes sont peu palmées. Il est inconcevable combien il y a de ces oiseaux à l'Ascension ; l'air en est quelquefois obscurci, et l'on voit, à ce que nous mande M. le Vicomte *de Querhoent*, de petites plaines qu'elles couvrent entiérement ; elles y sont très-peu craintives, elles voloient au-dessus de lui, presque à le toucher, et celles qui étoient sur leur nid, loin de fuir, quand il les approchoit, lui donnoient des coups de bec ; elles font plusieurs pontes par an, toujours à plate terre, sur le sable nu, auprès de quelque tas de pierre, et en société ; elles ne font qu'un œuf à chaque nichée, pour l'ordinaire ; car, sur plus de six cents nids de ces oiseaux, il n'en a vu que trois où il y eût deux œufs ou deux petits : l'œuf, très-gros pour la grandeur de l'oiseau, est jaunâtre avec des taches brunes, et d'autres d'un violet pâle plus multipliées au gros bout. Les petits sont, dans le premier âge, couverts d'un duvet gris-blanc, et lorsqu'ils sont adultes, leur plumage a quelque ressemblance avec celui du coucou. Quand on veut les prendre dans le nid, ils dégorgent aussi-tôt le poisson qu'ils ont dans l'estomac : les *hirondelles* adultes sont très-piailleuses, on les entend toujours crier ; leur cri est très-aigre, très-aigu, et celui qu'elles poussent lorsqu'elles sont effrayées, ressemble beaucoup à celui de la *frésaye*.

L'*hirondelle de mer à tête noire* ; c'est le *gachet*. Voyez *ce mot*.

L'*hirondelle de mer à tête blanche*. Voyez NODDI.

L'*hirondelle de mer* de Cayenne (*grande*) ; elle est plus petite que notre *grande hirondelle de mer* : le plumage inférieur est blanc ; le supérieur est d'un cendré varié de roussâtre sur le dos, de blanc sur le croupion, et de noir à l'occiput et au bout des grandes pennes des ailes ; le bec est jaune ; les pieds sont bruns-jaunâtres.

L'*hirondelle de mer* de la Cochinchine. Voyez *Salangane*, à l'*article* ALCYON.

L'*hirondelle de mer* des Philippines. Le plumage inférieur est blanc ; la tête et le cou d'un noir tacheté de gris ; le reste du plumage couleur de terre d'ombre ; le bec et les pieds sont noirs.

L'*hirondelle de mer noire*, ou l'*épouvantail*. Voyez l'*article* GUIFFETE, ainsi que pour l'*hirondelle de mer tachetée*.

HIRONDELLE DE MER (poisson), *Trigla hirundo*, Linn. ; *Trigla capite aculeato, appendicibus utrinquè tribus, ad pinnas pectorales*, Arted. ; *Hirundo*, Jonst. ; Willughb. ; à Rome, *capone*. Poisson du genre du *Trigle*. Il se trouve dans l'Océan et la Méditerranée ; il a souvent plus d'un pied de longueur. *Willughby* dit que ce poisson a la tête très-inclinée, depuis son sommet jusqu'au museau, et couverte d'une lame osseuse, dont la partie postérieure est fourchue, et se termine par deux épines aiguës ; entre les opercules et les nageoires de la poitrine, il y a de chaque côté une semblable lame osseuse, terminée par une forte épine ; les yeux sont grands ; leurs iris bruns et cerclés d'or ; l'intervalle des yeux est très-excavé ; la partie qui répond aux sourcils est dentelée ; les mâchoires, le palais et le fond de la gueule sont hérissés de très-petites dents : le bout de la mâchoire supérieure est échancré, et son bord garni de plusieurs épines courtes : la premiere nageoire dorsale a neuf rayons tous épineux ; la seconde en a dix-huit simples ; ces deux nageoires sont implantées dans un canal qui s'étend le long du dos, et dont les bords offrent environ vingt-cinq épines : les pectorales sont très-étendues, et ont dix rayons branchus ; près de ces nageoires on voit trois especes de doigts, dont le premier est très-long, et le troisieme fort court : les abdominales ont chacune six rayons, dont le premier épineux ; celle de l'anus est longue, et en a dix-neuf ; celle de la queue, qui est un peu fourchue, en a dix : le corps est couvert de petites écailles ; le dos, d'un vert sale ; les nageoires pectorales sont panachées de diverses teintes, et ont leur extrémité d'un bleu brillant, avec quelques taches noires dans quelques individus : les autres nageoires inférieures, même celle de la queue, et le bas des côtés sont d'un rouge clair ; le dessous du ventre est blanchâtre.

Quelques-uns ont donné aussi le nom d'*hirondelle de mer* au *pirapéde*. Voyez *ce mot*.

HISOPE. *Voyez* HYSOPE.

HISTOIRE NATURELLE. *Historia naturalis*. Tout le monde sait que ce mot, pris dans toute son étendue, exprime la connoissance et la description de ce qui compose l'Univers entier. L'histoire des cieux, des météores, de l'atmosphère, de la terre, de tous les phénomenes qui se passent dans le monde, et celle de l'homme même, appartiennent au domaine de l'*Histoire Naturelle*. Son objet est donc aussi étendu que la Nature, puisqu'il comprend, non-seulement les substances qui composent la terre, mais encore tous les corps organisés qui l'habitent, tous les êtres vivans qui vont et viennent sur notre globe, ceux qui s'élevent dans l'air, ou qui séjournent dans le sein des eaux. Jamais on ne s'est plus généralement occupé de l'étude de l'*Histoire Naturelle*, jamais on n'a mieux connu l'utilité d'une science si digne de fixer l'attention, d'une science, objet d'une étude immense et continuelle, qui embrasse la connoissance et les rapports de tous les êtres, qui développe toutes les richesses de la Nature : sans doute, dans une carriere aussi étendue, l'esprit d'un seul homme est insuffisant, pour observer à la fois toutes les beautés de l'Univers. Contentons-nous d'étudier ce que renferment les Cabinets d'*Histoire naturelle ;* car, on le sait, la science de l'histoire de la Nature n'a fait des progrès qu'à proportion que les Cabinets se sont complétés : je dis plus, ce n'a guere été que dans ce siecle que l'on s'est appliqué à l'étude de la Nature avec assez d'ardeur et de succès pour marcher à grands pas dans cette carriere. C'est aussi à notre siecle que l'on rapportera le commencement des établissemens les plus dignes du nom de *Cabinet d'Histoire naturelle*. Ainsi, nous nous bornerons à inviter notre Lecteur d'entrer dans un *Cabinet d'Histoire naturelle*, dont la collection soit ample et rangée, autant qu'il est possible, conformément au système de la Nature elle-même. C'est à l'aide d'un pareil secours, qu'il trouvera rassemblé en détail, et par ordre, ce que l'Univers lui pré-

sente en masse ; cette utile collection, où la Nature étale ses productions, où l'art qui les a rassemblées les rapproche et les distingue, devient un livre élémentaire, toujours ouvert pour l'Observateur ; c'est là qu'il apprendra à connoître l'organisation des êtres créés, la correspondance réciproque qui regne entr'eux, et les différences sensibles qui les caractérisent d'une maniere claire et précise selon leur genre et leur espece. Cette exposition des êtres matériels, qu'a produits la Nature, en servant à fixer les principes de la science, présente aux yeux du Sage un spectacle magnifique, pompeux, imposant, fait pour émouvoir son cœur. Le *Philosophe* y contemplera avec fruit l'ordre des productions que la Nature a semées dans les deux Mondes ; c'est là qu'il pourra juger combien d'êtres différens répandus sur la surface du globe, partagent avec l'homme la bienfaisance de la Divinité, et combien de substances elle a créées pour son bonheur particulier. Le *Physicien* y découvrira des phénomenes nouveaux et singuliers. Le *Chimiste* y cherchera dans l'inspection raisonnée de ces matériaux, quelques secrets qui pourront le guider dans ses recherches. Le *Voyageur lettré* puisera dans la vue d'une telle collection, le désir de recueillir désormais de semblables curiosités ; et s'il a acquis quelques connoissances, il décrira les richesses des Provinces et Etats qu'il aura occasion de parcourir. (L'*histoire de la Nature* est d'une utilité sans bornes ; elle attache, par un charme réel, dont le pouvoir sur le cœur des hommes fut ressenti dans tous les temps.) L'*Artiste*, en contemplant les richesses qu'elle présente, cherchera les moyens de les faire servir aux besoins de la société. Le *Cultivateur* essayera de multiplier et d'améliorer les especes qui lui auront paru les plus importantes à l'entretien de la vie. L'Observateur, ne fût-il qu'un simple *Ouvrier*, à force de consulter les productions de la Nature, auroit également part aux confidences de cette mere commune.

Celui qui ne s'adonne qu'à l'étude de la *Minéralogie*, y reconnoîtra les matériaux qui fournissent des outils à tous les Arts, et multiplient les ressources de l'industrie ; ces mines où le Commerce puise le signe

universel et invariable de ses richesses, d'où l'utile *Laboureur* retire le soc qui va ouvrir et fertiliser la terre, et la faux bienfaisante qui lui assure ses moissons.

Celui qui ne veut étudier que le *regne végétal*, en se rappelant que l'homme et la brute se partagent ses productions, pour entretenir les sources de la vie, verra avec admiration combien ce regne réunit tout ce qui peut satisfaire nos besoins réels et flatter nos goûts. Le bois s'unit aux pierres et à la brique, pour former ou l'humble cabane du Laboureur, ou le palais des Rois, ou les chef-d'œuvres de l'Architecture; il y multiplie, dans la construction de nos meubles, les commodités de la vie. Le chêne et le chanvre ont formé ce vaisseau qui transporte nos arts et nos mœurs dans un autre hémisphere. Toutes ces merveilles sont sorties de cette semence, de cette graine qu'un vent léger a transportée dans la vaste plaine ou sur la montagne.

Enfin, celui qui cherchera à connoître les individus qui se rapprochent davantage de l'homme par le sentiment de la vie, trouvera dans le regne animal de quoi se satisfaire. Le simple curieux se fixera d'abord sur la variété des objets; il admirera, avec complaisance, tantôt la nombreuse famille des oiseaux, le riche plumage dont l'Indien se couvre, et ces aigrettes majestueuses qui parent aujourd'hui la tête des Dames; tantôt des essaims de papillons dont les couleurs brillantes semblent insulter à toutes les fleurs, dissipateurs agréables d'un bien où l'abeille sait puiser le miel et la cire qui nous enrichissent. Il fixera ses regards étonnés sur la grandeur de l'éléphant, destiné au transport des fardeaux; sur la forme élégante du cheval, né pour la course et les combats, et sur la masse du bœuf, appelé à subir le joug; alors il se dira: Tous ces individus payent à l'homme tour à tour un tribut d'utilité..... Bientôt il voudra connoître les particularités piquantes de leur histoire, et le fruit que l'industrie humaine en a su tirer. L'histoire des animaux nous intéresse, en ce qu'elle flatte notre orgueil; et en lisant la description de leurs mœurs, de leur caractere et de leur maniere de

vivre ; nous croyons parcourir l'histoire des esclaves que nous avons forcés de nous obéir. L'intérêt, mobile universel de toutes nos actions, fait sentir son influence jusque dans nos goûts et nos études, et, sans nous en douter, nous lui obéissons aveuglément, lors même qu'un objet direct semble nous appeler sans cesse.

Le vrai Naturaliste doit être instruit de la Physique et de la Chimie, et même des Arts. La Physique est la connoissance des agens de la Nature. L'*Histoire Naturelle* est la science des faits de la Nature. Les Arts sont ou la Nature copiée, ou employée aux besoins et aux plaisirs de la société. La Chimie qui décompose et analyse les corps, sert de guide et de clef pour la plupart des observations sur l'*Histoire Naturelle*, plus particuliérement sur celles du regne minéral, et sur toutes les opérations des Arts. C'est dans ce cercle de connoissances que se trouvent renfermés le *spectacle*, les *propriétés* et l'*emploi* des productions naturelles. C'est à l'aide de ces connoissances que le Naturaliste peut comparer les divers objets que les différentes contrées ont fournis à sa collection ; il y reconnoîtra, jusqu'à un certain point, les causes de leurs altérations, de leurs variétés, de leurs accidens. Au reste, comme il est certain que ceux qui veulent étudier l'*Histoire Naturelle* ne peuvent pas toujours voyager, et qu'à ce défaut ils s'instruisent plus dans le Cabinet d'un Naturaliste éclairé, que dans tous les ouvrages qui ont traité de ces matieres, nous croyons devoir donner à nos Lecteurs une description abrégée d'un *Cabinet d'Histoire Naturelle*, en observant une distribution méthodique, par classes, par genres, par especes et par variétés. Il s'agit d'y exposer les trésors de la Nature selon quelque distribution relative, soit au plus ou moins d'importance des êtres, soit à l'intérêt que nous y devons prendre, soit à d'autres considérations entre lesquelles il faut préférer celles qui donnent un arrangement qui plaît aux gens de goût, qui intéresse les Curieux, qui instruit les Amateurs, qui inspire des vues aux Savans qui méditent : en un mot, un arrangement sans fard et sans autre apprêt que celui

de l'élégance, la variété, la beauté, la symétrie et la connoissance des objets doivent suggérer, et qui fasse valoir utilement l'opulence de la Nature (*a*). Ceux qui ont trois pieces de suite pour loger les dif-

---

(*a*) Si l'on considere, dit M. *Daubenton*, (*Introd. à l'Hist. Nat. Encyclop. méth.*) le nombre immense des différentes sortes de minéraux, et des diverses especes de végétaux et d'animaux, et toutes leurs variétés, on croiroit qu'il seroit presque impossible de distinguer tous ces êtres et de les connoître chacun en particulier. En effet, un seul homme n'y parviendroit pas, si l'on n'avoit pas inventé un moyen d'abréger et de faciliter cette étude; ce moyen est un art aussi ingénieux que nécessaire et commode; c'est une méthode par laquelle on distribue les productions de la Nature en plusieurs divisions, qui portent chacune des caracteres distinctifs évidens ou faciles à reconnoître. — Les premieres branches de la distribution méthodique, généralement reçue en *Histoire Naturelle*, sont au nombre de trois; on leur a donné le nom de *Regne*; savoir: le *regne minéral*, le *regne végétal*, le *regne animal*. Voyez l'*article* REGNE. Les *regnes* sont divisés en *classes*, celles-ci en *genres*, ceux-ci en *especes*. (On nous permettra de citer en exemple notre Ouvrage particulier et intitulé *Exposition du regne minéral*, en deux volumes avec des tables synoptiques.) Une méthode faite avec soin, épargne beaucoup de recherches dans les premieres études; elle est donc utile pour l'avancement de la science, parce qu'on ne peut la composer sans faire beaucoup d'observations sur les productions de la Nature que l'on veut classer. Les caracteres des minéraux sont plus difficiles à saisir que ceux des végétaux et des animaux. Il n'y a réellement et distinctement que des individus dans les regnes organiques. Leurs caracteres sont invariables dans la succession des générations, et par conséquent dans la Nature; ces rapports, entre les especes, établissent des genres moins arbitraires pour la méthode qu'on ne peut la faire dans le regne minéral. Car parmi les minéraux, aucun ne se reproduit par la voie de son semblable, de génération en génération. Un minéral s'altere et se détruit par divers accidens. Ses parties intégrantes se dispersent, se mêlent et se combinent avec des minéraux d'autres sortes, souvent très-différens de celui qui a été décomposé. Il n'y a point là d'individus, puisqu'il n'y a point de type organique; ainsi la méthode du regne minéral est arbitraire. Mais il en faut une, et elle doit être établie dans l'ordre qui offre le rapport le plus direct. Les productions rangées, placées de maniere que chacune ait plus de rapport avec celle qui la précede, ou avec celle qui la suit, qu'avec toute autre. Il faut donc éviter les réunions forcées, quelquefois monstrueuses, de natures éloignées et disparates, rien n'étant plus déplacé que ces contrastes pénibles dans une méthode dont le but, nous le répétons, est, et doit être de réunir les êtres, et de les rassembler dans l'ordre de leurs grands rapports.

férentes productions naturelles, y doivent distribuer, dans l'une, les *minéraux ;* dans l'autre, les *végétaux ;* et dans la troisieme, les *animaux.* Ainsi, chaque regne auroit son quartier à part. Si l'on n'a qu'une très-grande piece, une galerie, voici comment il faut les arranger, ayant toujours soin de joindre au travail de la main l'esprit d'observation ; car dans ce genre d'étude, plus l'on voit, plus l'on sait.

Cabinet d'Histoire Naturelle, Musæum Naturæ.

Il doit y avoir des fenêtres sur les deux plus longues faces, afin qu'il soit également éclairé pendant toute la journée.

Sur une des ailes du Cabinet, il faut pratiquer onze armoires garnies de tablettes supportées par des tasseaux de bois à dents de crémailler : ce nombre d'armoires est destiné à contenir les onze classes suivantes du REGNE MINÉRAL, (regne qui est la base antique de tout ce qui existe ou appartient à notre globe ; les minéraux n'ont point d'organisation, ni de vie) ; savoir :

1.° Les eaux.
2.° Les terres.
3.° Les sables.
4.° Les pierres.
5.° Les sels.
6.° Les pyrites.
7.° Les demi-métaux.
8.° Les métaux.
9.° Les bitumes et les soufres.
10.° Les productions des volcans.
11°. Les pétrifications, les fossiles et les jeux de la Nature.

On sent déjà l'effet d'un tel arrangement où tout est distinct et distribué de la façon la plus favorable à la vue de l'Etudiant. Chaque armoire à grillage ou vitrée, doit être étiquetée en haut sur sa corniche, par le moyen d'une plaque d'émail qui indique la classe qu'elle renferme : indépendamment de cela, chaque gradin, dans l'armoire, annonce, sur sa bordure, par une petite étiquette, le genre des matieres qu'il supporte dans des bocaux de verre blanc, bien couverts et bien étiquetés.

Tout ce que l'on met en bocaux dans ces armoires, annonce le commencement d'un *droguier :* on y voit les terres, les argiles, les tourbes, les terres bolaires, les ochres, les craies, les marnes, les différens sables, les ardoises ou schistes, les asbestes, les pierres ollaires et micacées, les pierres calcaires ou à chaux, même les spaths, les congélations, les résidus pierreux, les stalactites, les albâtres, les gypses ou pierres à plâtre, les cailloux, les pierres de roche, les cristaux de roche et de mine, les sels et les pyrites sujets à tomber en efflorescence, les charbons et autres bitumes, les laves et scories des volcans. On peut se réserver, dans le bas de chaque armoire, l'espace de deux tablettes, et garnir ce vide d'un bon nombre de petits gradins en amphitéâtre, afin d'y déposer, à nu ou sur de très-petits piédestaux, des morceaux précieux et bien conservés, tel que du sel gemme transparent, des groupes de pyrites colorées, celle appelée la pierre des Incas, de beaux échantillons de cobalt, de bismuth, de zinc, d'antimoine en plumes rouges; de mine de mercure coulant et de cinabre en cristaux : le tout bien étiqueté et rangé selon sa classe.

L'armoire des *métaux* doit offrir sous un même ordre les morceaux rares et choisis des mines de plomb blanches, vertes, etc., la mine de Nikkel, des groupes d'étain cristallisé ou de grenats d'étain, le *flosferri*, de belles aiguilles d'hématite, un fort aimant brut, avec de la platine et des morceaux de fer réfractaire et de fer spéculaire, la mine d'azur étoilée, le cuivre soyeux de la Chine, un groupe de malachite. Dans les métaux précieux, il est agréable de voir l'argent natif en végétation et l'argent rougé, de même qu'un groupe de mine d'or. Ces substances forment un spectacle aussi varié qu'instructif : la Nature est aussi riche et aussi brillante dans cette partie qu'elle l'est dans la diversité des pierres.

L'armoire des *bitumes* peut pareillement offrir sur de petits piédestaux, des échantillons de jayet poli d'un côté, du succin de différentes couleurs, qui, quand il est transparent et contient des insectes, doit être poli par les deux surfaces opposées; un bel échan-

tillon de résine maritime appelée ambre gris, des morceaux de soufre jaune et rouge transparens.

Dans l'armoire des *pétrifications* ou *fossiles*, on doit également placer, sur un amphithéâtre à gradins, les pieces les plus rares et les mieux conservées, telles que la cunolite, le *lilium lapideum*, les madréporites, les bélemnites transparentes, les oursins agatisés, le nautile concaméré, les cornes d'Ammon sciées et polies, l'hystérolite, la pierre lenticulaire, la gryphite, etc., les calculs ou bézoards, les turquoises, les crapaudines, les glossopetres, enfin, toutes les pierres figurées, même le bois pétrifié.

L'armoire aux *pierres*, avec un semblable appareil de gradins, fait voir différentes quilles de cristaux et toutes les pierres précieuses dans leur matrice. On met celles qui sont détachées et non taillées dans des capsules ou verres de montre ; celles qui sont taillées et montées, sont dans un écrin ou baguier ouvert : on en fait de même à l'égard des morceaux, tasses, cuvettes ou plaques d'agate polies, de cornaline, de jade, de sardoine, d'onyx, de calcédoine, de jaspe, de porphyre, de granite, de lapis lazuli, de marbre, d'albâtre, de spath équilatéral, appelé *cristal d'Islande* : on y dépose aussi la pierre de Bologne, celle de Labrador, la serpentine, le talc, l'amiante, la zéolite, le basalte, la pierre de touche, les cailloux d'Egypte et d'Angleterre. A l'égard des empreintes et des grandes arborisations, ainsi que des pierres de Florence, si elles sont bien conservées, on les fait encadrer et on les suspend à des agraffes sur les pilastres qui unissent les armoires du *regne minéral*. Ces armoires qui sont uniformes en hauteur, mais partagées par la largeur selon l'étendue ou le nombre des matériaux qui composent la classe qu'elles doivent renfermer ; ces armoires, dis-je, ainsi que celles qui regnent au pourtour, sont posées sur un corps de tiroirs à hauteur d'appui ; le dessus de ces studioles pratiqués dans le bas, sert à poser les tiroirs quand on veut les visiter. Ces tiroirs doivent répondre à chacune des armoires qui sont au-dessus, et contenir des matieres de la même classe ; cet arrangement, toujours méthodique, soulage beaucoup la mémoire,

en ce qu'il tient lieu, au besoin, d'un catalogue chiffré et numéroté, et que dans une multitude d'objets, c'est le seul moyen de trouver dans l'instant ce que l'on cherche.

Dans le *regne minéral* ces tiroirs sont très-propres pour renfermer des terres sigillées, des bélemnites, des entroques, des astroïtes et autres fossiles à polypier, des coquilles univalves, bivalves et multivalves, des pierres numismales, des os et des tranches de bois pétrifiés et polis, des suites de marbres et de cailloux polis, des suites du silex, des sables et du succin, des collections suivies de minéraux, d'ardoises, d'empreintes et de géodes, des morceaux provenant de la fonte des mines, tels que mattes, régules, scories, etc. Si quelques parties du *regne minéral* telles que les terres, certaines pierres, etc. n'offrent pas un coup d'œil brillant dans un *Cabinet d'Histoire Naturelle*, elles n'en sont pas moins la partie la plus savante et l'une des plus recherchées par ceux qui préferent au spectacle des riches couleurs ou des formes agréables, la satisfaction plus solide de suivre la Nature dans ses productions les plus essentielles, dans la plus fondamentale de ses opérations.

Les *minéraux* en général demandent à être tenus proprement et de façon qu'ils ne se touchent pas : il y en a quelques-uns, comme les sels, qui se fondent aisément, ou qui, comme les pyrites, tombent en efflorescence ; les *végétaux* et les *animaux* sont aussi plus ou moins sujets à la corruption : cet inconvénient exige des soins pour conserver certaines pieces sujettes à un prompt dépérissement ; mais heureusement toutes les saisons de l'année ne sont pas également critiques.

Sur la deuxieme aile du Cabinet on doit faire mettre dix armoires distribuées comme celles du *regne minéral* : elles sont destinées à renfermer les dix divisions suivantes du Regne végétal (regne immense qui emprunte du *regne minéral* ou globe *terraquée*, la substance de son organisation. Les *végétaux* sont des corps organisés, qui n'ont point de mou-

vement spontanée, ni de sentiment comme les animaux.) Savoir :

1.° Les racines.
2.° Les écorces.
3.° Les bois et les tiges.
4.° Les feuilles.
5.° Les fleurs.
6.° Les fruits et semences.
7.° Les plantes parasites, même les agarics et champignons.
8.° Les sucs des végétaux, tels que les baumes et résines solides, les gommes-résines et les gommes proprement dites.
9.° Les sucs extraits, sucres et fécules.
10. Les plantes marines et maritimes.

Dans ce regne on observe le même ordre d'armoires, la même symétrie et le même arrangement que dans le *regne minéral*. Les gradins du bas des armoires sont très-utiles ici pour contenir dans de petits flacons carrés le vernis de la Chine, les huiles essentielles, et quelques autres aromates particuliers, soit de l'Arabie, soit de l'Inde, ainsi que les racines de bambou, de mandragore, certains fruits des Indes, monstrueux ou naturels, que les Indiens ont fait mûrir dans une ample bouteille à col étroit, et conservés dans de l'eau-de-vie de grain, tels que la pomme d'acajou, etc. On y peut placer aussi nombre de fruits rares ou volumineux, comme cocos, calebasses, courbaris, huras, figue banane, fromager, pommes de pin, coloquinte, apocin-ouate, des tumeurs ou loupes végétales, et une branche de bois de dentelle, où les trois parties de l'écorce, notamment le *liber*, soient distinctement séparées.

Comme la collection des *végétaux* surpasse en nombre les *minéraux*, on est dans l'usage de ne mettre dans les bocaux que les parties séchées des plantes étrangeres qu'on emploie tant en Médecine que dans les Arts, celles même qui ne sont chez nous que de pure curiosité : à l'égard des indigenes, on forme un *herbier* de plantes terrestres et marines, collées ou placées entre des feuilles de papier, rassemblées sous la forme d'un livre ; on les y arrange suivant le

système des meilleurs Botanistes. On peut donc, pour rendre l'usage de cet *herbier* le plus commode qu'il soit possible, mettre les plantes desséchées entre deux papiers secs, et les empiler les unes au-dessus des autres, soit à découvert sur des tablettes, soit dans de grands cartons, en les rangeant par familles, genres et especes, et plaçant, sur le dos des cartons, des étiquettes qui indiquent la famille, à leur extrémité une bande qui porte le nom du genre, et dans chaque feuille le nom de l'espece qu'elle contient; le tout sur des papiers volans, pour avoir la liberté de faire des changemens à volonté. *Voyez l'article* HERBIER. Les tiroirs servent en partie à mettre les échantillons des bois avec leur écorce, coupés de maniere qu'on y distingue la *tranche*, le *fil*, et le *contrefil :* on y tient aussi une collection des bois des deux Indes en petites tablettes polies et étiquetées. Une autre partie des tiroirs est intérieurement divisée par cassetins ou compartimens, afin d'y mettre les graines : chaque carré est recouvert d'une petite étiquette.

On peut encadrer les fucus, les algues, petites plantes marines de forme élégante, dont le port, la couleur et la variété forment des tableaux agréables, et on les accroche aux pilastres des armoires. Nous avons déjà dit que parmi tous les objets qui nous présentent dans l'enceinte d'une galerie l'immense série des êtres créés, les productions du *regne végétal* et du *regne animal* exigent de grandes précautions pour les mettre à l'abri d'une destruction rapide. Tout le monde sait que, dans le *regne animal* sur-tout, les incursions des insectes font des ravages souvent irréparables. Les papillons, plus encore que les oiseaux les plus beaux, ne sont pas seulement exposés à ce genre de destruction; ils craignent aussi les rayons du soleil, soit directs, soit réfléchis, qui alterent leurs couleurs, leur font perdre tout leur éclat, et en rendent quelques especes méconnoissables. En général, on ne peut prévenir la destruction des végétaux et des animaux qu'en les desséchant le plus qu'il est possible, ou en les mettant dans des liqueurs préparées, dont on doit éviter l'évaporation. Les pieces qui sont desséchées demandent encore

un

un plus grand soin : les insectes qui y naissent en abondance dès le mois d'Avril, et qui y trouvent leur aliment, les détruisent dans l'intérieur avant qu'on les ait apperçus : ce fléau dure environ cinq mois, pendant lesquels il faut veiller avec soin. Ainsi l'humidité de l'hiver et la chaleur de l'été exigent que l'on tienne scrupuleusement fermées les armoires d'un *Cabinet d'Histoire Naturelle*, excepté peut-être celles du côté du Nord. Au reste on pourra faire périr les insectes destructeurs dans l'état de larve ou d'insecte parfait, par le moyen de la vapeur de soufre en combustion : on doit répéter soigneusement ces fumigations et par un temps sec dans une boîte faite exprès, et où l'on introduit les seuls animaux attaqués.

Sur la troisieme aile il doit y avoir des armoires destinées à contenir les dix divisions suivantes du REGNE ANIMAL (regne qui tire médiatement ou immédiatement du *regne végétal*, la substance alimentaire qui fournit à son existence. Les *animaux* ont le sentiment et la spontanéité des mouvemens.) Savoir :

1.° Les fausses plantes marines.
2.° Les zoophytes.
3.° Les testacées entiers.
4.° Les crustacées.
5.° Les insectes.
6.° Les poissons.
7.° Les amphibies et reptiles, les quadrupedes ovipares.
8.° Les oiseaux, avec leurs nids et leurs œufs.
9.° Les quadrupudes vivipares.
10.° L'homme.

On peut conserver dans ces armoires la même décoration et la même distribution extérieure, que dans les précédentes.

L'intérieur de celle des *fausses plantes marines* doit être rangé de maniere à présenter au premier coup d'œil l'histoire des lithophites, des madrépores et du corail brut ou dépouillé, le tout monté sur des piédouches de bois noirci ou doré. Les corallines à collier peuvent, ainsi que les fucus, être collées sur un papier et encadrées : ces tableaux accrochés au dehors des pilastres, séduisent toujours les yeux des

spectateurs. Si la collection de ces fausses plantes articulées et flexibles est considérable, il faut prendre le parti de former une espece d'*herbier* des productions molles à polypes et en forme de plantes.

L'armoire des *zoophytes* contient les éponges, le jet d'eau marin, la plume marine, les holothuries, et tous ces corps marins qu'on appelle *animaux plantes*, mollusques, vers, etc.: on les doit conserver dans de l'esprit de vin bien déflegmé; la quantité d'eau que contiennent ces substances est plus que suffisante pour l'affoiblir.

Sur les côtés sont les étoiles marines, tant épineuses qu'unies, à plusieurs rayons, la tête de Méduse, etc.

L'armoire des *testacées* est garnie de bocaux remplis d'une liqueur spiritueuse dans laquelle sont les animaux testacées: sur l'amphithéâtre ou les gradins du bas de cette armoire, on place les grosses coquilles, ainsi que les petites, qui sont recouvertes de leur drap marin: on y place aussi des morceaux de pierres remplies de pholades et des coquilles qu'on nomme *dattes* à Toulon. Des groupes de pousse-pieds, de conques anatiferes et de glands marins desséchés, y tiennent bien leur place.

L'armoire des *crustacées* est presque toute en gradins: elle renferme les cancres, les crabes, les écrevisses: on encadre les petits homards, les squilles et tous les petits crustacées, à l'exception du bernard l'hermite.

Dans l'armoire des *insectes* il y en a de deux sortes: les uns bien séchés doivent être dans de petits cadres en bois, vernissés et vitrés par les deux grandes surfaces, afin de pouvoir examiner l'insecte des deux côtés: tels sont les mouches, les mantes, les scarabées, les papillons avec leurs nymphes ou chrysalides, etc. (Ces animaux forment la partie la plus brillante d'un *Cabinet d'Histoire Naturelle*, et celle des oiseaux la plus apparente; mais elles exigent beaucoup de soins.) Les autres insectes, tels que les sauterelles, les scolopendres, les scorpions, les salamandres, les araignées, les tarentules, les chenilles, et notamment tous les insectes mous, doivent être

dans des bocaux remplis de liqueur et déposés sur les gradins au-dessous des armoires : on met aussi dans cette armoire des gâteaux d'abeilles, des nids de guêpes, des bâtons garnis d'alvéoles, de ces fourmis qui donnent la résine-laque.

Dans l'armoire des *poissons* on voit les bocaux des petits poissons étrangers, qu'on nous envoie toujours dans la liqueur. On conserve aussi de cette maniere les poissons mous de notre pays : on écorche les grands poissons d'eau douce et de mer, et l'on colle la peau sur un papier : quelquefois on embauche les deux parties, et on fait revivre les couleurs avec du vernis. Le poisson volant doit être suspendu vers le haut de l'armoire ; les poissons armés et les coffres, sur les gradins d'en-bas.

L'armoire des *amphibies* contient, dans des bocaux remplis d'esprit de vin affoibli par de l'eau alunée, les serpens, les viperes et couleuvres, les grenouilles, les crapauds, les lézards, les petites tortues terrestres ou aquatiques, un petit carret avec son écaille.

Le bas des gradins est garni d'un petit serpent à sonnettes, d'un caméléon, d'un scinc marin, d'un castor, du lion marin, du phocas, etc.

L'armoire des *oiseaux* est remplie de ces animaux, tant étrangers que de France, et qui sont écorchés, empaillés, et garnis d'yeux d'émail. On conserve parfaitement à sec la peau emplumée et embauchée d'un moule de mousse d'arbre, ou remplie de coton, et saupoudrée intérieurement de poudre de chaux vive, de poivre, de camphre et de sublimé corrosif, afin d'éviter l'attaque des teignes, des bruches, des anthrenes, des poux de bois, des dermestes. (Cette opération réussit mieux dans le printemps et dans l'automne ; le temps de la mue est peu favorable, même contraire à la belle couleur et à la conservation des plumes, qui sont d'ailleurs remplies de sang.) Ensuite on tient ces oiseaux, dont la cervelle a été vidée, dressés sur leurs pieds. On peut arranger quelques femelles sur leur nid, dans l'état de la couvée ; percher sur des arbres factices ceux qui perchent ; mettre sur un pied plat en bois, et recouvert de mousse ou de gazon ou de roseaux

factices ceux qui habitent ou recherchent le sol de ces plantes : les oiseaux nageurs doivent être sur les gradins les plus bas, et ces gradins seront recouverts de morceaux de glaces ou de gaze d'argent, pour imiter l'eau. Il faut s'appliquer à donner à chaque animal l'attitude la plus pittoresque ; à conserver les proportions, la position des jambes, des ailes, de la tête, du corps, des plumes ; observer l'équilibre dans ceux qui se livrent au repos, l'éviter dans ceux qui se battent. On doit caractériser les inclinations de l'animal ; peindre son génie, ses graces, son audace ou sa timidité ; en un mot, exprimer ce bel ensemble qui sert à répandre par-tout l'apparence du mouvement, l'idée de la vie : l'illusion doit être telle que ceux qui examinent les détails d'une telle collection, puissent appliquer à chaque individu ce mot de l'Antologie sur la génisse de Miron : *Ou la Nature est morte, ou l'Art est animé.* Ce qu'on dit ici pour les oiseaux, regarde également les autres animaux : mais tous doivent être rangés dans un ordre classique ; c'est un ensemble où l'agrément doit être réuni à l'instruction.

Les gradins d'en-bas renferment les œufs et les nids des oiseaux : on fait aussi un *plumier* dans un livre, comme un *herbier.*

L'armoire des *quadrupedes* contient, dans des bocaux, de petits animaux, tels que les souris et les rats, le didelphe ou philandre, etc. Les autres animaux sont empaillés, tels que le chat, l'écureuil, le hérisson, le porc-épic, le tatou, le cochon d'Inde, le loup, le renard, le chevreuil, le lievre, le chien, etc.

L'armoire qui contient l'*Histoire de l'Homme*, est composée d'une myologie entiere, d'une tête injectée séparément, d'un cerveau et des parties de la génération de l'un et de l'autre sexe, d'une névrologie, d'une ostéologie, d'embryons de tout âge avec leurs arriere-faix, de fœtus monstrueux, et d'une momie d'Egypte. On y met aussi de belles pieces d'anatomie, représentées en cire, en bois, et des concrétions pierreuses tirées du corps humain.

Les sujets que l'on conserve dans des bocaux avec de l'esprit de vin, ne réussissent pas toujours, parce

qu'ils se gâtent à mesure que l'esprit de vin s'évapore, à moins qu'on n'ait un soin particulier de visiter les vaisseaux dans lesquels ils sont renfermés, ce qui demande du temps, des soins et de la dépense. M. *Louis Nicola*, dans les *Transactions de Philadelphie, année 1771*, propose, après avoir fait usage des diverses méthodes indiquées par M. *de Réaumur*, de mettre les sujets que l'on veut conserver, dans des bouteilles remplies d'esprit de vin, de bien essuyer le goulot, de mettre sur le morceau de peau ou de vessie qui doit le couvrir, une couche de potée d'étain de l'épaisseur de deux lignes. On renverse ensuite la bouteille dans une tasse de bois, que l'on remplit avec du suif fondu, ou avec un mélange de suif et de cire, qui empêche l'esprit de vin de s'évaporer.

Les tiroirs qui regnent sous les armoires du *regne animal*, renferment de petites parties séparées d'animaux; telles, que les dents, les petites cornes, les mâchoires, les pattes, les becs, les ongles, les vertebres, les poils, les écailles, les égagropiles, et une collection d'os remarquables par des coupes, des fractures, des difformités et des maladies.

Pour décorer un Cabinet d'une maniere plus avantageuse, et faire un ensemble qui ne soit point interrompu, il faut meubler les murs dans toute leur hauteur: aussi est-on dans l'usage de garnir le dessus des corniches des armoires, de très-grandes coquilles, de guêpiers étrangers, d'une corne de rhinocéros, d'une dent ou défense d'éléphant, et de celle d'une licorne, d'urnes et bustes d'albâtre, de jaspe, de marbre, de porphyre ou de serpentine, de vases de boucarot. On y met aussi des figures de bronze antique, de grands lithophites ou panaches de mer, des animaux faits de coquilles, des bouquets faits d'ailes de scarabées, des couïs ou moitié de calebasses peintes, faites en jattes, en plats, en vases, et à l'usage des Sauvages; des coffrets d'écorce, des livres faits de feuilles de palmier, etc. des globes et spheres. La multiplicité et la singularité des objets fixent toujours l'attention des spectateurs.

Quoique les surfaces du pourtour du Cabinet soient garnies, comme nous l'avons indiqué, on peut aussi

paver le sol des différentes pierres communes et susceptibles de poli.

Le plat-fond bien blanc présente encore une surface que l'on distribue en trois travées, garnies de crampons et de fils d'archal : c'est là que l'on peut ranger par ordre différentes productions végétales et animales, d'un volume trop considérable pour tenir dans les armoires, telles que :

1.° La canne à sucre, la branche de palmier, et celle appelée l'*éventail Chinois*, les gros cocos simples, et ceux à double lobe, la feuille du bananier, les bâtons des Indes et d'Europe, curieux par les nodosités, les tubercules et les spires, dont ils sont revêtus dans toute leur longueur. Une tige de bambou divisée longitudinalement en deux parties, les especes de joncs-cannes.

2.° Les peaux des gros animaux, même les animaux empaillés, tels que les lézards, soit crocodile, soit caïman et le pangolin ; le requin, l'espadon, la scie de mer, le phocas, la tortue de mer, les grands et longs serpens ; les bois de cerf, de bouquetin, de daim, de rhenne, le priape de la baleine.

3.° La troisieme travée est remplie de raquettes, de hamacs, d'habillemens ou ajustemens et plumages des Indiens, des calumets ou pipes ; de carquois, d'arcs, de fleches, de casse-têtes ou *boutous*, bonnets de plumes, *couyoux* ou tabliers, *pagaras ouarabés* ou colliers, nécessaires Chinois, éventails de feuilles de latanier, gargoulette du Mogol, *kanchoas* ou fouet Polonois, canots Indiens, instrumens de musique Chinois, *zagaies* ou lances, une lanterne Chinoise, les boucliers Chinois et d'autres armes, équipages et ustensiles des Indiens, et d'autres peuples anciens et modernes.

Comme l'étendue d'une belle collection met dans la nécessité de profiter de tout l'espace que les lieux nous offrent, on peut ranger dans le pourtour du Cabinet, et particuliérement aux angles, des scabellons pour porter de grosses vertebres, une tête de vache marine, ou de très-gros madrépores, ou des groupes considérables, soit de cristal de roche ou de minéraux.

Dans le milieu du Cabinet on met le *coquillier*, qui est une grande table ou bureau à rebords relevés; la surface de cette table forme un parterre de vingt-sept cases particulieres, de différentes grandeurs, et proportionnées aux vingt-sept familles de coquilles marines qu'on y dépose. Les séparations sont faites en bois ou en carton peint en bleu; quelquefois ces compartimens sont en gradins; le fond des carrés est enduit ou recouvert d'un coton bleu ou d'un satin vert; ou encore, et ce qui est le plus simple, d'une étoffe de lin blanche, mais assez rude pour retenir les coquilles dans leur place. Dans certains Cabinets, ces gradins sont revêtus de glaces sur toutes les surfaces, ce qui rend doubles les objets, et les fait voir des deux côtés opposés. Dans d'autres Cabinets, les cases de chaque famille offrent quantité de cellules distribuées avec symétrie pour loger séparément les especes. Les coquilles de mer, qu'on place dans le coquillier, sont toutes nettoyées, et présentent, par la diversité de leur forme et de leurs couleurs émaillées, et par leur inégalité, un tableau agréable, enchanteur, et d'autant plus piquant, que la distribution méthodique s'y rencontre avec l'ordre symétrique. Le dessus de cette table se ferme par un treillage de laiton, recouvert d'une serge, ou mieux encore par des châssis en glaces, afin de préserver les coquilles de la poussiere. N'omettons pas de dire qu'au milieu de cette table est un carré long et élevé, qui contient les coquilles terrestres et fluviatiles. Du milieu de chaque compartiment, ou à chaque famille de coquilles, s'éleve un petit pillier pyramidal en bois, portant à son sommet un carton horizontal, ou une espece d'écriteau qui en désigne le genre. Chaque famille est distinguée de celle qui l'avoisine par ces sortes d'agrémens en soie que l'on appelle *chenilles*. Au moyen des teintes différentes, l'on voit les limites et l'étendue de chaque famille des coquilles, de même que l'on distingue, au moyen des lavis sur les cartes de Géographie, les différentes provinces d'un même royaume. On a vu ce spectacle depuis 1768 jusqu'en 1774, dans l'un des Cabinets de S. A. S. Monseigneur le *Prince de Condé*, à Chantilly.

Sous la table du coquillier est, du côté des fenêtres, une cage vitrée, assez ample pour contenir les squelettes d'un animal de chaque classe, savoir, d'un poisson, d'un amphibie, d'un reptile et d'un lézard, d'un oiseau et d'un quadrupede. Lorsqu'il est possible d'y joindre, pour l'ostéologie comparée, les squelettes des individus intermédiaires de ces animaux, et ceux qui se rapprochent le plus de l'homme, tels que le *singe* et l'*ours*, on ajoute à l'agrément et à l'instruction. Dans le dessous de cette table, on place encore les meilleurs livres qui ont rapport aux différentes branches de l'Histoire Naturelle, sur-tout ceux qui ont des Estampes enluminées. La difficulté de posséder et de s'opposer à la perte des objets les plus précieux, fait recourir aux figures qui en conservent la représentation : c'est un moyen sûr pour rendre compte, non-seulement à nos contemporains, mais encore aux races futures, des découvertes du siecle dans lequel l'ouvrage a été fait. On y peut mettre aussi l'*herbier* et le *plumier*, arrangés en livres.

Le dessus de la porte est garni d'un grand cadre, rempli de peaux de poissons rares, desséchées, vernies et collées sur le papier.

Les trumeaux des croisées sont garnis d'une ou de deux armoires, qui contiennent, sur des tablettes, plusieurs instrumens de physique : machine pneumatique, miroir ardent, lunette à longue vue, loupe, microscope, télescope, aimants naturels et artificiels, etc.

On voit sur les gradins du bas, la pâte du riz de la Chine, ainsi que la pierre du lard ou larre, la pierre qui servoit autrefois de hache aux Sauvages, quelques morceaux et ouvrages curieux en laque, des pagodes de pâte des Indes, les bijoux des Sauvages du Nord et des Chinois, qui sont ou d'ivoire ou d'ambre jaune, ou de corail garni d'or ou d'argent, de la pâte de porcelaine, etc. Les *krichs* de Siam et *cangiars* Turcs, qui sont des poignards, les curiosités Indiennes en argent, les galians qui servent aux Turcs et aux Persans, pour fumer le tabac et l'aloès.

Les tiroirs des studioles, sous cette armoire, con-

tiennent un *médaillier*, de l'encre de la Chine, des phioles lacrymatoires, les soufres et les plus belles pierres gravées de l'Europe, ou leur empreinte en cire d'Espagne, les jetons, les camées, les anneaux antiques, les talismans, les poids et les mesures des Anciens, les idoles, les cinéraires, les instrumens des sacrifices, les fausses pierreries.

Enfin, les embrasures des fenêtres doivent être garnies de tableaux de pierre en pieces de rapport. On y peut mettre aussi, de même que dans les embrasures de la porte et sur les panneaux, des tubes scellés hermétiquement, remplis de reptiles rares, conservés dans des liqueurs convenables.

Quel immense et merveilleux assemblage ! quel spectacle magnifique ! Ce tableau varié par des nuances infinies, n'est pas susceptible d'être décrit ; on ne peut en acquérir l'idée que par la vue des objets mêmes dont il est composé. Un *Cabinet d'Histoire Naturelle* est l'abrégé de la Nature entiere. Pyrrhoniens qui, par principe, doutez de tout, ou qui n'êtes jamais persuadés que de ce qui vous plaît, on peut vous dire, pour les ouvrages de la Nature, ce que *Ruysch* écrivoit, au sujet des siens : *Venez et voyez.*

Me sera-t-il permis de finir cet article par l'exposition d'un projet qu'on lit dans l'*Encyclopédie*, et qui ne seroit guere moins avantageux qu'honorable à la Nation ? Ce seroit d'élever à la Nature un Temple qui fût digne d'elle. (Un Souverain, par une magnificence vraiment royale et vraiment utile, en feroit les frais.) Il le faudroit composer de plusieurs bâtimens éclairés par le haut et proportionnés à la grandeur des êtres qu'ils devroient renfermer : celui du milieu seroit spacieux, immense, et destiné pour les monstres de la terre et de la mer. De quel étonnement ne seroit-on pas frappé à l'entrée de ce lieu, de cette espece de ménagerie, habitée par les crocodiles, l'éléphant, le rhinocéros et la baleine, et tous les animaux qu'on pourroit au moins y appeler par la pensée ? On passeroit de là dans d'autres salles contiguës les unes aux autres, où l'on verroit la Nature dans toutes ses variétés et ses dégradations. On entreprend tous les jours des voyages dans les différens pays, pour en

admirer les raretés ; croit-on qu'un pareil édifice n'attireroit pas les hommes curieux, de toutes les parties du Monde, et qu'un étranger un peu lettré pût se résoudre à mourir, sans avoir vu une fois la Nature dans son palais....? Si je pouvois juger du goût des autres hommes, par le mien, il me semble que pour jouir de ce spectacle, personne ne regretteroit un voyage de cinq à six cents lieues ; et tous les jours ne fait-on pas la moitié de ce chemin pour voir les ouvrages de *Raphaël* et de *Michel-Ange* ? Les millions qu'il en coûteroit à l'Etat, pour un pareil établissement, seroient payés plus d'une fois par la multitude des Etrangers qu'il attireroit en tout temps. Si j'en crois l'Histoire, le grand *Colbert* leur fit acquitter autrefois la magnificence d'une Fête pompeuse, mais passagere. Quelle comparaison entre un carrousel et le projet dont il s'agit ! et quel tribut ne pourrions-nous pas espérer de la curiosité de toutes les Nations !

HIVER, *Voyez à l'article* SAISONS.

Fin du Tome sixieme.